



**DELIBERATION N° 21/056 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
ADOPTANT LE BUDGET PRIMITIF DE LA COLLECTIVITE DE CORSE  
POUR L'EXERCICE 2021**

**ADUTTENDU U BUGETTU PRIMITIVU DI A CULLETTIVITÀ DI CORSICA  
PER L'ESERCIZIU 2021**

**SEANCE DU 25 MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt cinq mars, l'Assemblée de Corse, convoquée le 12 mars 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Hyacinthe VANNI, Vice-Président de l'Assemblée de Corse.

**ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Marcel CESARI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Isabelle FELICCIAGGI, Pierre-José FILIPPUTTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Michel GIRASCHI, Stéphanie GRIMALDI, Julie GUISEPPI, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, François ORLANDI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Rosa PROSPERI, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI,

**ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

Mme Vannina ANGELINI-BURESI à Mme Rosa PROSPERI  
M. Jean-François CASALTA à Mme Mattea CASALTA  
M. François-Xavier CECCOLI à Mme Valérie BOZZI  
Mme Catherine COGNETTI-TURCHINI à Mme Marie-Hélène PADOVANI  
M. Jean-Louis DELPOUX à Mme Chantal PEDINIELLI  
Mme Santa DUVAL à Mme Chantal PEDINIELLI  
M. Jean-Charles GIABICONI à Mme Paola MOSCA  
Mme Fabienne GIOVANNINI à M. Guy ARMANET  
M. Francis GIUDICI à Mme Christelle COMBETTE  
M. Xavier LACOMBE à M. Jean-Martin MONDOLONI  
M. Pierre-Jean LUCIANI à Mme Valérie BOZZI  
Mme Marie-Thérèse MARIOTTI à Mme Christelle COMBETTE  
Mme Nadine NIVAGGIONI à M. Guy ARMANET  
M. Jean-Charles ORSUCCI à M. François ORLANDI

M. Antoine POLI à Mme Marie-Hélène PADOVANI  
M. Pierre POLI à M. Paul MINICONI  
Mme Laura Maria POLI-ANDREANI à M. Pierre-José FILIPPETTI  
M. Joseph PUCCI à M. Pascal CARLOTTI  
Mme Catherine RIERA à M. François ORLANDI  
M. Camille de ROCCA SERRA à M. Jean-Martin MONDOLONI  
M. Jean-Guy TALAMONI à M. Petr'Antone TOMASI  
Mme Julia TIBERI à M. Paul MINICONI

## **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,
- VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation de la République (NOTRe),
- VU** la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de Finances pour 2018,
- VU** la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
- VU** la loi n° 2021-060 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire,
- VU** l'ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,
- VU** le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire,
- VU** le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et notamment son article 28,
- VU** la délibération n° 18/023 AC de l'Assemblée de Corse du 16 janvier 2018 portant délégation d'attributions au Président du Conseil exécutif de Corse,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du règlement financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 20/096 AC de l'Assemblée de Corse du 30 juillet 2020 portant prorogation du cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse prévu par la délibération n° 20/065 AC du 24 avril 2020,
- VU** la délibération n° 21/008 AC de l'Assemblée de Corse du 29 janvier 2021 portant tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2021,

**VU** l'avis n° 2021-21 du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, en date du 23 mars 2021,

**SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse, amendé,

**SUR** rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

A la majorité,

#### **Ont voté POUR (41) : Mmes et MM.**

Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Marcel CESARI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Pierre-José FILIPPUTTI, Laura FURIOLI, Jean-Charles GIABICONI, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Julie GUISEPPI, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Paul MINICONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Julien PAOLINI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Jean-Guy TALAMONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

#### **Ont voté CONTRE (14) : Mmes et MM.**

Valérie BOZZI, François-Xavier CECCOLI, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Santa DUVAL, Pierre GHIONGA, Francis GIUDICI, Xavier LACOMBE, Pierre-Jean LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Camille de ROCCA SERRA

#### **Se sont abstenus (6) : Mmes et MM.**

Catherine COGNETTI-TURCHINI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Antoine POLI, Catherine RIERA

#### **N'ont pas pris part au vote : Mmes**

Isabelle FELICIAGGI, Stéphanie GRIMALDI

### **ARTICLE PREMIER :**

**ADOPTÉ** le Budget Primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2021, tel qu'il s'établit à travers les dispositions ci-après et les documents annexés à la présente délibération :

- le rapport de présentation,
- le document comptable,

- la délibération de programme.

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES	ORDRE	TOTAL	REELLES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	352 452 730	175 417 680	527 870 410	224 033 642	303 836 768	527 870 410
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	959 327 701	273 754 921	1 233 082 622	1 087 746 789	145 335 833	1 233 082 622
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>1 311 780 431</b>	<b>449 172 601</b>	<b>1 760 953 032</b>	<b>1 311 780 431</b>	<b>449 172 601</b>	<b>1 760 953 032</b>

## **ARTICLE 2 :**

Le Budget Primitif est adopté par fonction, par chapitre et programme pour les crédits afférents à une autorisation de programme en section d'investissement et à une autorisation d'engagement en section de fonctionnement.

### **TITRE 1**

#### ***DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES***

## **ARTICLE 3 :**

L'ensemble des recettes attendues pour l'exercice 2021 s'établit selon le tableau annexé figurant dans le rapport de présentation.

### **TITRE 2**

#### ***DISPOSITIONS RELATIVES AUX CHARGES***

## **ARTICLE 4 :**

**PRECISE** que le montant des **autorisations de programme** ouvertes à la section d'investissement s'élève à **372 573 835 €** et que le montant des **autorisations d'engagement** ouvertes à la section de fonctionnement s'élève à **519 947 040€** comme détaillé dans la délibération de programme.

### **TITRE 3**

#### ***DISPOSITIONS DIVERSES***

## **ARTICLE 5 :**

Le tableau des effectifs de la Collectivité de Corse est adopté tel qu'il figure en annexe du Document Comptable (IV-B9).

## **ARTICLE 6 :**

Le détail des actions et programmes ainsi que l'état des affectations qui

font l'objet de la délibération de programme sont approuvés.

#### **ARTICLE 7 :**

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif de Corse :

- **à opérer des virements de crédits de paiement** de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section,
- **à recourir à l'emprunt** dans la limite des crédits ouverts au chapitre 923, soit **130 232 364 €**,
- **à réaliser** une ou plusieurs **lignes de trésorerie** pour un montant total de **60 000 000 €**.

#### **ARTICLE 8 :**

**PROCEDE** à l'affectation sur le programme 2133 « Mesures économiques – Plan COVID-19 » des 5 500 000 € d'autorisation d'engagement au profit du fonds de soutien Salvezza.

#### **ARTICLE 9 :**

**PROCEDE** conformément aux modalités de la circulaire du 24 août 2020 NOR : TERB2020217C relative au traitement budgétaire et comptable des dépenses des collectivités territoriales et de leurs groupements, à l'étalement sur une durée de cinq ans des charges de fonctionnement relatives aux crédits prévus au plan Salvezza pour un montant de 5 500 000 €.

#### **ARTICLE 10 :**

**APPROUVE** le programme routier de la Collectivité de Corse pour 2021 tel qu'il est proposé dans le rapport de présentation et dans la délibération de programme.

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif de Corse, conformément à l'article L. 4422.33 du Code général des collectivités, à préciser les modalités d'application de la délibération approuvant le programme routier 2021 et des délibérations antérieures approuvant les programmes routiers.

#### **ARTICLE 11 :**

**APPROUVE**, pour l'exercice 2021 les programmes de la Collectivité de Corse tels qu'ils sont proposés dans le rapport de présentation et dans la Délibération de programme jointe en annexe et qui porte notamment sur :

- la dotation de continuité,
- le programme routier de la Collectivité de Corse,
- le programme ferroviaire de la Collectivité de Corse,
- le programme aéroportuaire et portuaire de la Collectivité de Corse,
- le programme des transports interurbains de la Collectivité de Corse,
- le programme des transports scolaires de la Collectivité de Corse,
- le programme d'équipements hydrauliques de la Collectivité de Corse,

- le programme de maîtrise de l'eau de la Collectivité de Corse,
- le programme relatif aux nouvelles technologies et notamment le haut débit de la Corse,
- le programme des constructions scolaires et universitaires tel qu'il est proposé dans le rapport de présentation et dans la délibération de programme à l'annexe,
- le programme de l'appareil éducatif pour les collèges et lycées tel qu'il est proposé dans le rapport de présentation et dans la délibération de programme à l'annexe,
- le programme de la formation professionnelle et de l'apprentissage tel qu'il est proposé dans le rapport de présentation et dans la délibération de programme à l'annexe,
- le programme relatif aux établissements d'enseignement supérieur,
- le programme relatif à la langue corse,
- le programme relatif à la culture et au patrimoine de la Collectivité de Corse,
- le programme relatif aux équipements sportifs et aux actions en faveur de la jeunesse de la Collectivité de Corse,
- le programme relatif aux équipements collectifs communaux
- le programme relatif aux bâtiments : Hôtel de Région et autres bâtiments de la Collectivité de Corse,
- le programme relatif à la forêt de la Collectivité de Corse,
- le programme relatif au comité de massif de la Collectivité de Corse,
- le programme relatif à l'administration générale de la Collectivité de Corse,
- le programme relatif à la documentation et aux archives de la Collectivité de Corse,
- le programme relatif à la gestion du personnel et de sa formation,
- le programme relatif aux assemblées et groupes politiques,
- le programme relatif à l'informatique et à la téléphonie de la Collectivité de Corse,
- le programme relatif aux systèmes d'informations géographiques,
- le programme relatif à la territorialisation et au développement territorial,
- le programme relatif au cadre de vie et l'énergie,
- le programme du foncier et de l'AAUC,
- le programme relatif à la communication de la Collectivité de Corse,
- le programme en faveur du développement économique et de l'énergie de la Collectivité de Corse,
- le programme en faveur de l'action sociale de la Collectivité de Corse,
- le programme en matière de sécurité, incendies de la Collectivité de Corse
- le programme du Tourisme de la Collectivité de Corse,
- le programme de l'agriculture de la Collectivité de Corse,
- le programme de l'habitat de la Collectivité de Corse,
- le programme de l'environnement de la Collectivité de Corse,
- le programme relatif aux affaires européennes et à la coopération décentralisée,
- le programme des affaires juridiques,
- le programme des affaires financières.

## **ARTICLE 12 :**

**AUTORISE**, la liquidation des dépenses relatives à l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes, cérémonies et autres évènements particuliers dans la limite des crédits ouverts au compte 6232 « Fêtes et cérémonies ».

**ARTICLE 13 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajacciu, le 25 mars 2021

Le Président de l'Assemblée de Corse,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom, identifying the signatory as Jean-Guy TALAMONI.

Jean-Guy TALAMONI



Attrattività  
Attractivité

Innuvazione  
Innovation

Sulidarità  
Solidarité

Numata  
Rayonnement

Spannamentu  
Épanouissement



**Bugettu Primitivu**  
**Budget Primitif**  
**2021**

**Sunta / Table des Matières**

<b>Preambulu / Préambule.....</b>	<b>3</b>
<b>Introitu / Introduction.....</b>	<b>7</b>
<b>Les chiffres clés du budget primitif 2021 .....</b>	<b>8</b>
<b>La Collectivité engagée dans le plan « Salvezza e Rilanciu » .....</b>	<b>10</b>
<b>Partie A – Le cadre budgétaire .....</b>	<b>15</b>
<b>1 - Les grands équilibres du budget primitif 2021.....</b>	<b>15</b>
<b>2 – Les ressources de la Collectivité de Corse .....</b>	<b>19</b>
2 - 1. Les recettes de fonctionnement : une baisse globale de 14,5 M€ .....	21
2-1.1 La fiscalité, ressource principale de la Collectivité de Corse : des ressources en baisse de 19,9 M€ .....	22
2-1.2 Les dotations et participations stables par rapport à 2020 : 319,292 M€ .....	28
2-1.3 Les recettes sectorielles de fonctionnement : 95,670 M€.....	29
2-2. Les recettes réelles d'investissement : 93,77 M€.....	31
2-2.1 Les recettes non-ventilées.....	31
2-2.2 Les recettes sectorielles d'investissement en hausse de 2,63 %.....	32
<b>3- Focus sur la dette de la Collectivité .....</b>	<b>34</b>
3-1. Les ratios d'analyse .....	34
3-2. Les caractéristiques de la dette .....	35
3-2.1. La dette par prêteurs.....	35
3-3. Catégories d'emprunt particulières.....	38
3-3.1. Les contrats d'échanges (SWAP) .....	38
3-3.2. Renégociation des emprunts toxiques – Protocole transactionnel SFIL.....	38
3-3.3. La dette garantie .....	38
<b>4- Focus sur l'évolution de la dette 2016-2021 .....</b>	<b>39</b>
<b>5- La programmation financière.....</b>	<b>40</b>
5-1. Des autorisations d'engagement.....	43
5-2. Des autorisations de programme .....	44
<b>6 - Les dépenses de la Collectivité de Corse .....</b>	<b>45</b>
6-1. Présentation par chapitre fonctionnel des dépenses réelles ventilées .....	46
6-2.1. Services généraux.....	48
6-2.2. Gestion des fonds européens .....	50
6-2.3. Sécurité.....	51
6-2.4. Enseignement, formation professionnelle et apprentissage.....	52
6-2.5. Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs .....	54
6-2.6. Santé et action sociale (hors APA et RSA).....	56
6-2.7. Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).....	58
6-2.8. Revenu de Solidarité Active (RSA) .....	59
6-2.9. Aménagement des territoires et habitat .....	60
6-2.10. Action économique .....	62
6-2.11. Environnement.....	64
6-2.12. Transports .....	66
6-2. Les dépenses sociales de la Collectivité .....	68
6-2.1- La lutte contre la précarité .....	69
6-2.2 - La politique en faveur des personnes âgées.....	70
6-2.3 - La politique en faveur de la protection de l'enfance .....	70
6-3. Présentation des dépenses par nature.....	72
6-3.1. Présentation des dépenses de fonctionnement par nature.....	72
5-3.2 Présentation des dépenses réelles d'investissement par nature .....	83
<b>7 - Les opérations d'ordre .....</b>	<b>87</b>
<b>Partie B - Présentation des crédits budgétaires par politique.....</b>	<b>89</b>
<b>Conclusion / Conclusion .....</b>	<b>214</b>

## Preambulu / Préambule

Le budget primitif 2021 sera, si le calendrier électoral annoncé est respecté, le dernier de la mandature.

Comme tout budget d'une collectivité publique, il est un document technique mais aussi et surtout procède d'une vision politique: il décline en termes budgétaires et financiers une vision et une volonté incarnées dans la continuité de politiques publiques engagées selon des cycles souvent pluriannuels, mais traduit également des choix et des inflexions dictées par l'imprévu et la nouveauté.

Le BP 2021 marque à cet égard un tournant, puisqu'il se présente dans un contexte de crise économique sanitaire, économique et sociale sans précédent, qui oblige à trouver des équilibres beaucoup plus contraints que par le passé.

La pandémie du Covid-19 qui frappe le monde depuis plus d'un an a bouleversé les certitudes et les cadres de pensée dominants, y compris d'ailleurs dans le domaine budgétaire.

La maîtrise du déficit des budgets étatiques et européen était hier une prescription impérative, dont le non-respect exposait à des sanctions.

Son accroissement massif est devenu la règle et le principal instrument de la relance post-covid.

Sauf pour les collectivités comme la nôtre qui sont mises en demeure d'accompagner les politiques publiques de relance, sans avoir de possibilité de les financer par le déficit (règle des budgets en équilibre) ou par des ressources propres (faiblesse de la fiscalité propre)...

Au-delà de ces aspects macro-économiques et budgétaires, la crise du Covid-19 a contraint d'abord à réagir face à l'urgence sanitaire, puis économique et sociale.

Elle conduit également à s'interroger sur l'avenir de nos sociétés et de nos modes de vie.

La Corse a vécu, comme tous les pays et territoires, une année 2020 éprouvante sur le plan humain, social et psychologique, et l'évolution de la situation sanitaire, économique, et sociale dans les mois à venir reste incertaine.

Elle est aujourd'hui plongée dans une crise économique qui, malgré la force des amortisseurs mis en place par les pouvoirs publics, s'aggrave chaque jour davantage.

Ainsi, les diagnostics récents tendent à confirmer que les pertes d'activité se sont transmises à l'emploi et aux indicateurs sociaux.

Plus encore, les structures économiques spécifiques de l'île l'exposent, plus que partout ailleurs, à ce qui pourrait déboucher sur une grave phase de récession économique.

Ce contexte exceptionnel de crise impacte très lourdement la situation budgétaire de la Collectivité de Corse et vient affecter les marges de manœuvre qui permettent habituellement d'affirmer, dans un cadre beaucoup plus souple, des ambitions politiques de modernisation et de transformation du territoire.

Cela a été rappelé dans le document d'orientations budgétaires présenté à la session de l'Assemblée de Corse de janvier, l'effet ciseau (baisse des recettes, augmentation mécanique des dépenses), conjugué avec la nécessité d'interventions fortes eu égard à la puissance de la crise Covid et aux difficultés structurelles de la Corse, contraint à procéder sur le plan politique à des choix forts, et sur le plan budgétaire, à réviser les cadres d'anticipation et de projection ainsi qu'à redimensionner une trajectoire financière solvable.

La complexité de l'équation posée a été l'objet, au sein du Conseil exécutif de Corse, d'une réflexion stratégique visant à déterminer le point de convergence entre l'indispensable volonté d'agir et l'exigence de sécurisation des ratios et équilibres financiers, a fortiori à la veille d'échéances électorales.

Au final, donc, le BP 2021 s'inscrit dans un contexte contraint et dégradé.

Mais il témoigne, malgré les difficultés, d'une volonté d'engagement et d'une confiance dans l'avenir.

La volonté tout d'abord de solidarité et de soutien face à l'épreuve de la crise Covid-19.

Le Conseil exécutif en a fait depuis un an maintenant sa priorité absolue.

Sanitaire dans un premier temps, l'urgence s'est progressivement déplacée sur le terrain de l'économie, de l'emploi et de la cohésion sociale.

Le BP 2021 porte ainsi l'empreinte de cette mobilisation face à l'urgence économique et sociale, avec la mise en œuvre du Plan « Salvezza è Rilanciu », co-construit avec les acteurs et représentants du monde économique et social, puis voté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse le 28 novembre dernier.

Un plan qui, de par son architecture transversale et son impact financier, vise à sauvegarder les milliers d'entreprises, de structures touristiques et artisanales ou d'exploitations agricoles menacées de disparition, à soutenir les salariés et les indépendants et à limiter l'aggravation des conditions de vie de celles et ceux qui étaient déjà en situation de précarité et de pauvreté en amont de la crise.

Un plan qui a conduit la Collectivité de Corse à mobiliser directement soit par redéploiement, soit par mobilisations budgétaires nouvelles, près de 100 millions d'€.

A ce stade, il convient de rappeler que pour la Collectivité de Corse et les acteurs, la réussite de ce plan est conditionnée par l'engagement de l'Etat de mieux prendre en compte les spécificités du tissu économique insulaire en ajustant sur les plans bancaire, social et fiscal les mesures adoptées par le gouvernement à ses besoins et ses caractéristiques.

Les échanges récents avec l'Etat semblent indiquer une volonté de la part de tenir compte, en tout ou en large partie, des propositions contenues dans ce plan et de leur donner une suite favorable.

Le Conseil exécutif de Corse reste, comme il l'a toujours été, disponible pour le dialogue, particulièrement dans le domaine économique et social où la gravité de la situation impose que l'ensemble des acteurs agissent de concert.

La prise en compte du Plan Salvezza, combinée à une déclinaison du Plan France Relance adaptée aux spécificités insulaires et aux attentes et besoins des acteurs économiques et sociaux, est la plus sûre garantie que les entreprises insulaires puissent bénéficier de mesures appropriées, de nature à répondre aux enjeux de sauvegarde liés à l'urgence, tout en leur permettant de se projeter dans un contexte de reprise et d'aborder l'avenir avec davantage de force et de sérénité.

Répondre au défi économique et social est donc la première priorité du BP 2021.

Elle n'est cependant pas la seule.

L'année qui vient de passer a alerté nos sociétés sur la vulnérabilité des modèles économiques et sociaux qui jusqu'ici, faisaient autorité. La crise a révélé des faiblesses, des manquements, des anachronismes. Elle appelle des pouvoirs publics, des entreprises, du corps social et citoyen de nouvelles réponses pour affronter les défis contemporains.

Le Conseil exécutif de Corse et la majorité territoriale se sont situés, depuis leur accession aux responsabilités en décembre 2015, dans une perspective de réforme profonde des modèles économiques et sociaux qui, pendant des décennies, ont enfermé la Corse dans une situation structurelle de dépendance et de non-développement.

La crise Covid est venue conforter la légitimité et la nécessité de ce changement. Elle constitue plus encore une opportunité à saisir pour accélérer le mouvement impulsé, mais aussi pour expérimenter de nouvelles solutions techniques, juridiques, organisationnelles ou financières.

C'est pourquoi le BP 2021, malgré le durcissement des contraintes économiques et financières, répond à la volonté du Conseil exécutif de Corse de maintenir le cap et le niveau d'exigence qui orientent le projet politique validé par les urnes à l'occasion des élections de décembre 2017.

Il reflète en premier lieu la continuité des engagements en faveur d'investissements stratégiques pour l'avenir de l'île : transition écologique et énergétique, aménagement et développement du numérique, mobilité et transports, gestion des déchets et économie circulaire, agriculture de production, innovation, recherche et développement.

Il met en avant en second lieu la continuité des engagements en faveur de la cohésion sociale – politiques de lutte contre la pauvreté et la précarité, prévention et protection de l'enfance, accompagnement des personnes âgées et handicapées, urbanisme, foncier et accession au logement, éducation et formation, culture, langue corse, jeunesse, sport, diaspora- et territoriale, à travers de nouveaux cadres politiques de contractualisation et de territorialisation qui ont vocation à accompagner avec plus d'efficacité et de cohérence les communes et espaces ruraux, de l'intérieur et de la montagne.

Cette exigence de solidarité, entre les citoyen(ne)s et entre les territoires, est un marqueur fort de nos choix politiques, et donc de ce BP 2021.

Ce document budgétaire met enfin en perspective les grands programmes contractualisés, dont la finalisation, la contractualisation et la mise en cohérence constituent un enjeu déterminant de l'année 2021 : Plan « Salvezza è Rilanciu » ; Plan France Relance ; PTIC ; CPER ; PO européens ; React EU).

Dans cette perspective, il convient de rappeler les objectifs de la Collectivité de Corse :

- Obtenir des enveloppes financières à la hauteur des besoins et des enjeux ;
- Faire converger et optimiser les différents outils et dispositifs existants au service d'une stratégie innovante de réponse à l'urgence, mais aussi de transformation et de relance, en cohérence avec la lettre et l'esprit de ses documents stratégiques, au premier rang desquels le PADDUC ;
- Simplifier l'accès aux fonds pour les bénéficiaires, à fortiori dans un contexte de crise qui impose réactivité et célérité ;

A cet égard, le Conseil exécutif de Corse continue d'affirmer que la méthodologie qui préside actuellement, à l'initiative de l'Etat, au fléchage ou pré-fléchage des fonds du PTIC constitue une entorse grave aux principes et aux textes qui, depuis 1982 et le premier statut de décentralisation, organisent les décisions stratégiques en matière d'aménagement et de développement du territoire.

Au-delà de constat, cette méthode est porteuse de multiples effets pernicieux (absence de cohérence stratégique, renforcement des déséquilibres territoriaux, concurrence exacerbée entre territoires et acteurs,...) et risque de laisser sans réponse efficace les besoins en grande infrastructures que le PEI n'a pas su traiter en totalité, et qui ont de plus évolué avec les mutations rapides et profondes d'ores et déjà intervenues ou qu'il convient d'anticiper.

Il est donc indispensable que les semaines à venir permettent de finaliser le travail de concrétisation et de mise en cohérence des principaux dispositifs permettant de répondre aux enjeux de l'urgence, de la relance, et de la transition du modèle économique et social de la Corse.

Le monde d'après Covid-19 semble pour l'instant encore très loin, mais il se construit dès aujourd'hui à travers les choix stratégiques que nous devons effectuer.

Les difficultés liées à une crise sanitaire, économique et sociale qui n'en finit pas comme le contexte anxiogène qui en résulte commandent que les élus et responsables politiques fassent preuve d'engagement, de sérénité et de détermination.

Les arbitrages opérés à l'occasion du BP 2021 sont d'abord l'expression d'une énergie et d'une foi en la Corse et en son peuple qui restent intactes, malgré l'aggravation des contraintes et des difficultés.

La Collectivité de Corse est le creuset de cette volonté inébranlable de construire une Corse développée, émancipée, solidaire, maîtresse de ses choix essentiels.

Une volonté indissociable des démarches et combats à venir, tant sur le plan politique qu'institutionnel, pour la reconnaissance des spécificités et des intérêts de la Corse, avec comme objectif de fond une autonomie de plein droit et de plein exercice, y compris dans le domaine fiscal – condition indispensable pour sortir du nœud gordien de l'augmentation des dépenses et de la diminution des transferts, un nœud gordien qui rétrécit année après année nos marges réelles de décision.

La mandature qui s'achève – il reste encore beaucoup à accomplir dans les deux mois qui viennent et nous continuerons de travailler jusqu'au dernier jour du mandat- aura été marquée par des épreuves à bien des égards exceptionnelles.

L'onde de choc du Covid-19, par son ampleur et son caractère inédit, l'a confrontée à des épreuves imprévues, et l'a contrainte à des choix risqués ou difficiles.

Mais au final, notre institution en ressort renforcée.

Ainsi, chaque jour davantage, la Collectivité de Corse s'est affirmée comme l'institution dépositaire et garante des intérêts matériels et moraux de son peuple, prête à relever les défis d'une époque incertaine et tourmentée.

Notre ambition et notre devoir sont de faire qu'elle continue à l'être.

## Introitu / Introduction

Le budget 2021, dernier budget de la mandature a été élaboré dans le contexte exceptionnel de crise dont la durée inédite exacerbe les effets au niveau sanitaire, économique et sociale mais également financier pour les collectivités publiques.

L'impact majeur sur la Collectivité de Corse qui perçoit des recettes attachées à son statut particulier et œuvre sur un territoire plus exposé par son tissu social et par le poids du secteur touristique dans sa production de richesses a largement été exposé dans le cadre des orientations budgétaires et dans l'exposé du plan Salvezza & Relanciu, débattus par l'Assemblée de Corse.

Cette situation inédite et incertaine complexifie l'exercice budgétaire, tant par les estimations de ressources qui prévalent à l'ossature budgétaire, que par les dépenses imprévues ou modifiées dans leur exécution, qui pourraient résulter d'une amplification des effets de la crise ou de sa seule inscription dans le temps. Avec comme corolaire la nécessité d'augmenter l'accompagnement financier que la Collectivité de Corse a décidé de mettre en œuvre de manière unanime par le plan de relance Salvezza & Relanciu.

La situation financière de la Collectivité telle que présentée au dernier compte administratif et sécurisée par la neutralisation des emprunts structurés fin 2020 a permis de dégager les marges de manœuvre pour assurer le financement des mesures dédiées au soutien et à la relance des acteurs du territoire.

Tout comme pour les budgets des précédents exercices, la construction du budget 2021 de Collectivité de Corse répond aux orientations fixées par un cadre prospectif permettant d'inscrire l'action de la Collectivité dans une trajectoire financière soutenable.

Ainsi, la trajectoire retenue permet de maintenir les ratios financiers en deçà des seuils d'alerte afin d'absorber le choc sur les recettes qui pourrait impacter les deux années à venir et de maintenir un cap sur les politiques publiques et les grandes orientations stratégiques portées depuis décembre 2015.

La Collectivité de Corse continuera en 2021, à travers ce budget, à mener ses politiques publiques tout en intégrant les dimensions de développement durable et d'innovation nécessaire à la transformation du modèle économique et social de la Corse.

La situation inédite révèle cependant que la collectivité de Corse doit se donner des moyens financiers nouveaux pour être à la hauteur des enjeux, tant par l'optimisation et la coordination de l'utilisation des programmes contractualisés (CPER, PTIC, plan de relance, fonds européens) que par la recherche d'un nouveau modèle financier qui permettra d'accroître son autonomie financière.

## Les chiffres clés du budget primitif 2021



**1,312 Md€**  
Le montant du budget primitif 2021



**4 420**  
Les effectifs de la CDC au 1<sup>er</sup> janvier 2021



**3 816 €**  
Le montant du budget par habitant (dépenses réelles ventilées)



**1,71%**  
L'évolution du budget entre 2020 et 2021



**880 M€**  
Le dette de la CDC au 1<sup>er</sup> janvier 2021  
**65,5 M€**  
L'annuité de la dette pour 2021



**130,883 M€**  
Le montant de l'épargne brute au BP 2021

### Le plan de relance en chiffre

**44,608 M€**  
de crédit consacrés à la relance

Construire une société des solidarités  
**45%**

Impulser le développement économique  
**38%**

Favoriser la transmission des savoirs  
**8%**

Faire rayonner la Corse dans son espace méditerranéen et européen  
**8%**

**63%** la part consacrée à l'investissement

**37%** la part consacrée au fonctionnement



**77,324 M€**  
Les crédits dédiés à l'aménagement des territoires



**66,763 M€**  
Mobilisés en faveur de l'environnement et de la transition énergétique



**315,453 M€** de dépenses structurantes d'investissement



**82,511 M€**  
Le montant de l'action économique du BP 2021



**+ 5,23%**  
L'évolution de la politique sociale, laquelle représente  
**208,935 M€**



**103,738 M€**  
Le budget consacré à l'enseignement et la formation professionnelle



### La construction d'une administration innovante

289,459 M€  
23%

191,669 M€  
16%

### Construire une société des solidarités



### Favoriser la transmission des savoirs et l'épanouissement des individus

123,638 M€  
10%

### Œuvrer en faveur de l'aménagement du territoire

125,383 M€  
10%



### Faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de respect de l'environnement

58,770 M€  
5%

### Impulser le développement économique et soutenir l'appareil productif

77,92 M€  
6%

### Améliorer les équipements structurants et l'offre de services



352,637 M€  
29%

### Faire rayonner la Corse dans son espace méditerranéen et européen

14,824 M€  
1%

## **La Collectivité engagée dans le plan « Salvezza e Rilanciu »**

Le plan de relance européen (baptisé « Next Generation EU »), a été proposé par la Commission européenne le 27 mai 2020, dans le cadre d'un accord trouvé par les vingt-sept États membres de l'Union européenne, à l'issue du Conseil européen du 17 au 21 juillet 2020.

Ce plan vise à pallier les conséquences économiques et sociales de la pandémie de Covid-19 débutée en 2020. Son montant est fixé à 750 milliards d'euros (dont 360 milliards de prêts et 390 milliards de subventions), accompagné d'un budget européen pluriannuel renforcé à 1 074,3 milliards pour les années 2021 à 2027.

En France, le plan de relance représente une dépense de 100 milliards d'euros, dont 40 milliards d'euros de contributions européennes ; ces sommes seront dépensées sur deux ans (2021 - 2022) et financées par différentes lois de finances.

La Collectivité de Corse, dès le printemps 2020, s'est préoccupée des conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire.

Elle s'est continuellement impliquée, mobilisant l'ensemble de ses ressources, tant celles en charge des politiques publiques concernées (économie et tourisme, social, numérique, innovation), que les services supports (finances, juridiques, commande publique) afin de donner corps à une proposition opérationnelle qui soit à la hauteur de l'atteinte qu'a représenté le Covid-19 aux fondements de notre société : c'est le plan « Salvezza e Rilanciu ».

Cela a impliqué :

- Une surveillance constante des conséquences économiques et sociales de la crise. Cela a donné lieu à un diagnostic économique qui confirme la vulnérabilité particulière de notre territoire face à la crise en raison de la spécificité de ses structures économiques (activités de type présentiel, très petites entreprises) ainsi que la saisonnalité marquée ;

- L'initiative d'une concertation avec l'ensemble des parties prenantes institutionnelles, notamment les socioprofessionnels, en vue d'adapter les réponses sur le territoire, qui a donné lieu à un cycle soutenu de réunions à l'automne (plus de 70 participants) ayant généré près de 150 fiches/actions ;

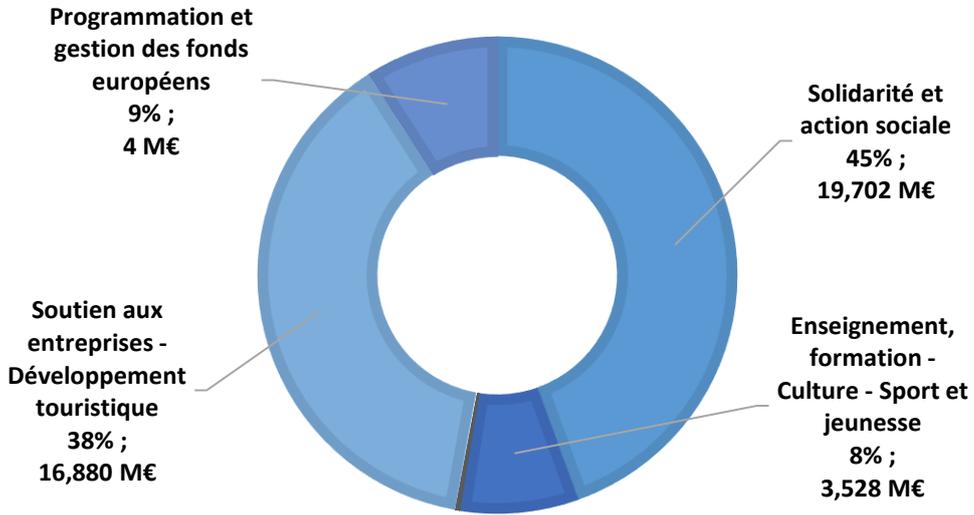
- Une mise en action quotidienne et opérationnelle pour répondre aux situations les plus graves : 44 mesures dans le volet « Salvezza » de court et moyen terme pour amortir les effets immédiats de la crise dès la fin de l'année 2020 et le début de 2021. Un volet « Rilanciu » en préparation pour accompagner le rebond de l'activité après la crise et la transformation des réponses institutionnelles à long terme. Ces deux volets tiendront compte des opportunités de financement, tant nationales (France Relance, CPER, PTIC) qu'européennes (REACT) ;

- La sollicitation de l'Etat, à travers ses compétences régaliennes, pour obtenir une reconnaissance de la spécificité de la situation que connaît la Corse, notamment à l'égard des charges fiscales et sociales, pour un montant de contreparties évalué à plus de 300 M€.

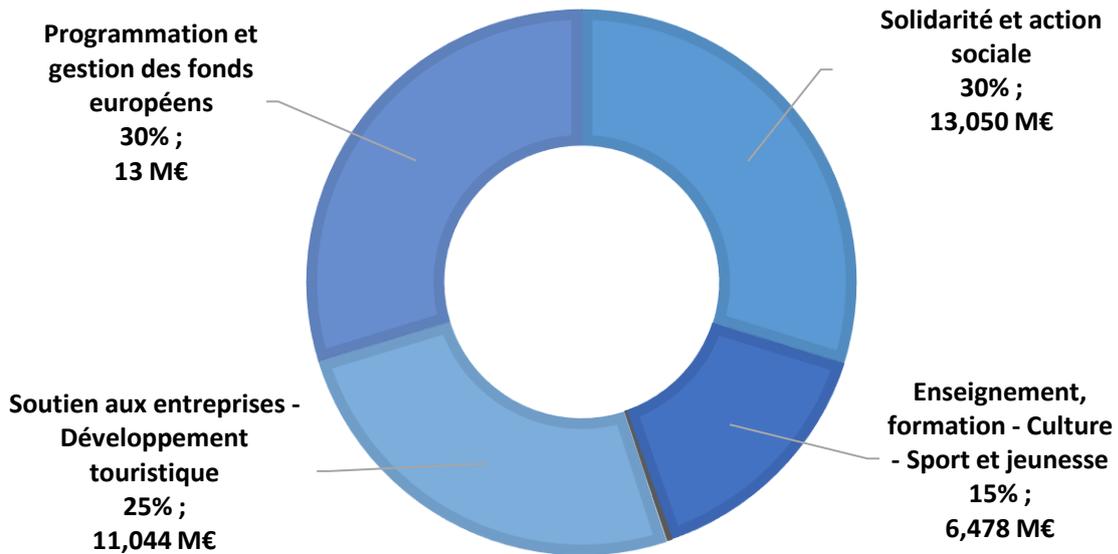
Sur le Budget 2021, 43,872 M€ en AP et 44,608 M€ en CP sont d'ores et déjà positionnés.

**Crédits de paiement : BP 2021 1,234 Milliard d'euros / Plan de relance 44,608 Millions d'euros.**  
**Autorisations de paiement : BP 2021 883,821 Millions d'euros / Plan de relance 43,872 Millions d'euros.**

### CRÉDITS DE PAIEMENT - PLAN DE RELANCE



### AP/AE - PLAN DE RELANCE



**Axe D. La contribution d'une administration innovante**

- Mesure 4.8 Expérimentation autour du télétravail (étude ARACT).
- Mesure 4.9 Promouvoir le dispositif.
- Mesure 5.7 Soutien aux espaces de médiation numériques insulaires.

**Axe I. Construire une société des solidarités**

**Affaires sociales et sanitaires**

- Mesure 5.2 Mobiliser l'ensemble des acteurs sociaux pour diminuer les situations de non-recours.
- Mesure 5.3 Lutter contre la précarité alimentaire grâce à des politiques de détection puis d'accompagnement des foyers en situation de précarité.
- Mesure 5.4 Créer une nouvelle offre d'insertion socio-professionnelle destinée aux nouveaux entrants dans le dispositif RSA.
- Mesure 5.5 Lutter contre la précarité des jeunes.
- Mesure 5.6 Soutenir les structures de l'insertion par l'activité économique pour une relance inclusive.

**Axe II. Favoriser la transmission des savoirs et l'épanouissement des individus**

**Education, enseignement, formation, langue Corse**

- Mesure 4.1 Accompagner la création d'emploi sur les territoires par l'expérimentation.
- Mesure 4.3 Développer des contrats territoriaux d'objectifs et de progrès auprès des filières prioritaires.
- Mesure 4.5 Développer une offre et des outils de formation professionnelle à distance innovante et de qualité.
- Mesure 4.6 Renforcer le repérage et l'accompagnement des décrocheurs vers des formations qualifiantes.
- Mesure 5.9 Contribuer à la résiliences des étudiants les plus précaires.

**Axe III. Faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de respect de l'environnement**

- Mesure 1.8 Plan d'aide à la petite pêche côtière  
Financement des armateurs « petits métiers » dont les dossiers déposés auprès des services de l'État au titre de l'article 33 du FEAMP ou du Fonds National de Solidarité n'ont pas été retenus ou encore ceux qui n'en ont pas déposé à ce titre.

**Axe VI. Impulser le développement économique et soutenir l'appareil productif**

**Plan de relance Salvezza e Rilanciù**

- Mesure 1.1 Fonds Salvezza – Sulidarità : refonte du dispositif général en vue d'un accompagnement des entreprises les plus fragilisées : mise en place d'une aide forfaitaire.
- Mesure 1.2 Optimisation du fonds Sustegnu.
- Mesure 2.1 Corsican business act.

**Le soutien aux entreprises**

- Mesure 1.5 Renforcer le haut de bilan des entreprises (prêts participatifs).
- Mesure 1.7 Aide au financement des frais de procédure collective.
- Mesure 2.7 Mesure de soutien territorial au commerce connecté.
- Mesure 4.7 Bonification du dispositif aide à l'emploi à destination des publics en difficulté.

**Le développement touristique**

- Mesure 1.6 Accentuer le soutien à l'investissement et l'accompagnement des TPE-PME dans le secteur touristique.
- Mesure 2.4 Promotion destination Corse et campagne communication 2021-2021.
- Mesure 4.2 Favoriser la mise en place de dispositifs d'alternance ou d'apprentissage dans les filières du tourisme et de la culture.

**Axe VII. Faire rayonner la Corse dans son espace méditerranéen et européen**

**REACT UE**

L'objectif de ce dispositif est d'utiliser la politique de cohésion pour réinjecter les fonds dans les secteurs qui en ont le plus besoin : tourisme, santé, culture, aide aux entreprises, à l'emploi ainsi que la transition écologique et digitale.

## **AXE 0 - LA CONSTRUCTION D'UNE ADMINISTRATION INNOVANTE**

*Politique - Jeter les bases d'une administration innovante capable de relever les défis du XXIème siècle*

**150 000 €** d'autorisations d'engagement / **348 000 €** de crédits de fonctionnement

Mesure 4.8 Expérimentation autour du télétravail (étude ARACT).

Mesure 4.9 Promouvoir le dispositif.

Mesure 5.7 Soutien aux espaces de médiation numériques insulaires.

## **AXE I - CONSTRUIRE UNE SOCIETE DES SOLIDARITES**

*Politiques - Le soutien aux personnes en difficulté sociale ou en insertion / Un modèle de santé adapté aux spécificités de la Corse*

**6,3 M€** d'autorisations de programme / **9,576 M€** de crédits d'investissement

**6,750 M€** d'autorisations d'engagement / **10,126 M€** de crédits de fonctionnement

- Financement des chantiers d'insertion et mise en place de conventions triennales afin de sécuriser juridiquement les chantiers.
- RSA : financement du surcoût lié au paiement de l'allocation et à l'insertion de 1200 bénéficiaires.
- Action sanitaire et sociale : soutien aux initiatives locales en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire.
- Médico-social : poursuite du travail engagé pour positionner la Corse comme territoire d'expérimentation.

## **AXE II - FAVORISER LA TRANSMISSION DES SAVOIRS ET L'EPANOUISSEMENT DES INDIVIDUS**

*Politiques - Enseignement et formation / la culture / sport et jeunesse*

**0,069 M€** d'autorisations de programme / **0,069 M€** de crédits d'investissement

**6,409 M€** d'autorisations d'engagement / **3,459 M€** de crédits de fonctionnement

- Mise en place d'actions destinées à sécuriser l'emploi des salariés dans le cadre notamment de la situation économique engendrée par la crise sanitaire.
- Accompagner le développement des filières porteuses.
- Mise en place d'actions en faveur des centres de formation d'apprentis.
- Mise en place d'actions adaptées aux besoins des publics et des territoires, articulation avec le PRIC.
- Développement d'outils de formation à distance.

## **AXE III - FAIRE DE LA CORSE UN TERRITOIRE PIONNIER EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

*Politique - La protection de l'environnement et des biodiversités*

**0,150 M€** d'autorisations d'engagement / **0,150 M€** de crédits de fonctionnement

Financement des armateurs « petits métiers » dont les dossiers déposés auprès des services de l'État au titre de l'article 33 du FEAMP ou du Fonds National de Solidarité n'ont pas été retenus ou encore ceux qui n'en n'ont pas déposé à ce titre.

## **AXE VI - IMPULSER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOUTENIR L'APPAREIL PRODUCTIF**

### ***Politiques - Le soutien aux entreprises / le développement touristique***

**8,750 M€** d'autorisations de programme / **14,70 M€** de crédits d'investissement  
**2,294 M€** d'autorisations d'engagement / **2,180 M€** de crédits de fonctionnement

#### ***Plan de relance « Salvezza e Rilanciu » géré 8,5 M€***

##### Soutien aux entreprises

Mesure 1.1 plan « Salvezza » - Fonds Salvezza - Sulidarità (5,5 M€) : refonte du dispositif général en vue d'un accompagnement des entreprises les plus fragilisées : mise en place d'une aide forfaitaire de 3 000 € maximum dont 1 000 € au titre du loyer.

Mesure 1.7 Aide au financement des procédures amiables et collectives.

Mesure 2.1 « Salvezza » - Corsican Business Act (25 000 €) : accroître la visibilité de la commande de la CdC, des Agences, Offices et Satellites. Faciliter un meilleur accès des entreprises à la commande publique. Connaitre, informer et former les entreprises. Mettre en œuvre des actions dans le cadre de la mise en opérationnalité, en collaboration avec la Direction de la Commande Publique, notamment formations, de rencontres et de communication.

Mesure 2.3 « Rilanciu » : élaborer un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Économiquement Responsable (SPASER) (25 000 €).

Mesure 4.7 Bonifier les dispositifs d'aide à l'emploi à destination des publics en difficulté.

##### Le développement touristique

- Soutien à l'investissement et à l'accompagnement des TPE-PME du secteur touristique, en cohérence avec la feuille de route du tourisme votée en Assemblée de Corse en avril 2018 à hauteur de 6 millions d'euros.
- La création d'une « foncière tourisme » (étude en cours).
- L'accompagnement des projets touristiques par la mobilisation accrue de France Tourisme Ingénierie et des moyens propres d'Atout France. La concrétisation de ces projets s'appuiera ensuite sur des financements ATC, CdC, CPER, PTIC et Européens.
- La montée en compétences et la sécurisation des parcours professionnels des saisonniers en collaboration avec la DIRRECTE et la CdC.
- La régulation de la location touristique meublée.
- L'accompagnement des acteurs du tourisme vers une transition écologique avec un premier fonds de relance tourisme durable.
- Une meilleure intégration de la chaîne de valeur touristique.
- La création d'un dispositif de formation initiale à destination des jeunes et la mise en œuvre de formations professionnelles pour les salariés du tourisme.

## **AXE VII - FAIRE RAYONNER LA CORSE DANS SON ESPACE MEDITERRANEEN ET EUROPEEN**

### ***Politique - La programmation et la gestion des fonds européens***

**13 M€** d'autorisations de programme / **4 M€** de crédits d'investissement

#### REACT UE

L'objectif de ce dispositif est d'utiliser la politique de cohésion pour réinjecter les fonds dans les secteurs qui en ont le plus besoin : tourisme, santé, culture, aide aux entreprises, à l'emploi ainsi que la transition écologique et digitale.

## Partie A – Le cadre budgétaire

### 1 - Les grands équilibres du budget primitif 2021

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES	ORDRE	TOTAL	REELLES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	357 952 730	169 917 680	527 870 410	224 033 642	303 836 768	527 870 410
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	953 827 701	273 754 921	1 227 582 622	1 087 746 789	139 835 833	1 227 582 622
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>1 311 780 431</b>	<b>443 672 601</b>	<b>1 755 453 032</b>	<b>1 311 780 431</b>	<b>443 672 601</b>	<b>1 755 453 032</b>

Le budget primitif 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1,755 Md €, en augmentation de 1,30 %, soit 22,6 M€ par rapport au BP 2020 (pour mémoire 1,733 Md€).

Les opérations réelles s'établissent à 1,312 M€, soit une évolution de 1,71 % par rapport à l'exercice précédent (PM : 1,290 Mds €).

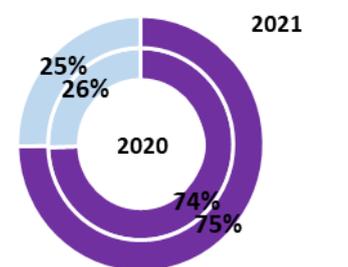
Les opérations d'ordre, constituées des opérations patrimoniales (15 M€) et de l'autofinancement de l'exercice (amortissements (337,150 M€) + virement de section (91,522 M€)), sont stables + 0,11 % par rapport aux inscriptions du BP 2020.

Les trois quarts des dépenses réelles impactent la section de fonctionnement caractérisant le budget d'une Collectivité spécifique, cumulant les missions d'une région et de deux départements. Avec un montant de 953,828 M€, elles sont en hausse de 1,73 % par rapport à l'exercice précédent (PM : 937,595 M€).

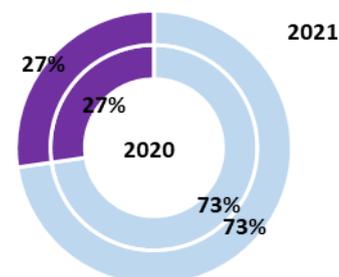
Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 357,953 M€, soit une variation de + 1,67 % par rapport au BP 2020 (PM : 352,076 M€).

Les recettes réelles de fonctionnement, impactées par les effets de la crise sanitaire présentent une diminution de 1,17 % par rapport au BP 2020.

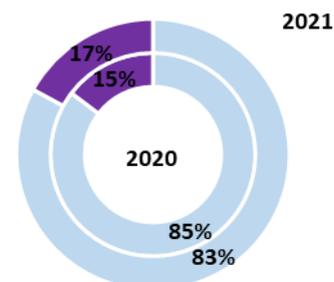
En investissement, les recettes réelles connaissent une progression de 18,49 % par rapport à l'exercice précédent, avec un montant 224,034 M€ contre 189,078 M€ au BP 2020. Cette hausse résulte de l'augmentation importante de l'emprunt d'équilibre qui s'établit à 130,232 M€ (PM : 96,332 M€ au BP 2020), conséquence de la baisse prévisionnelle des recettes fiscales liée à l'activité économique et aggravée par la perte de garantie sur les fonds de péréquation (8 M€). Cette dernière avait été négociée par les élus insulaires en période de pré-fusion avec clause de revoyure mais n'a pas été reconduite en loi de finances 2021 malgré les alertes et sollicitations formulées par la Collectivité de Corse.



■ Opérations réelles ■ Opérations d'ordre

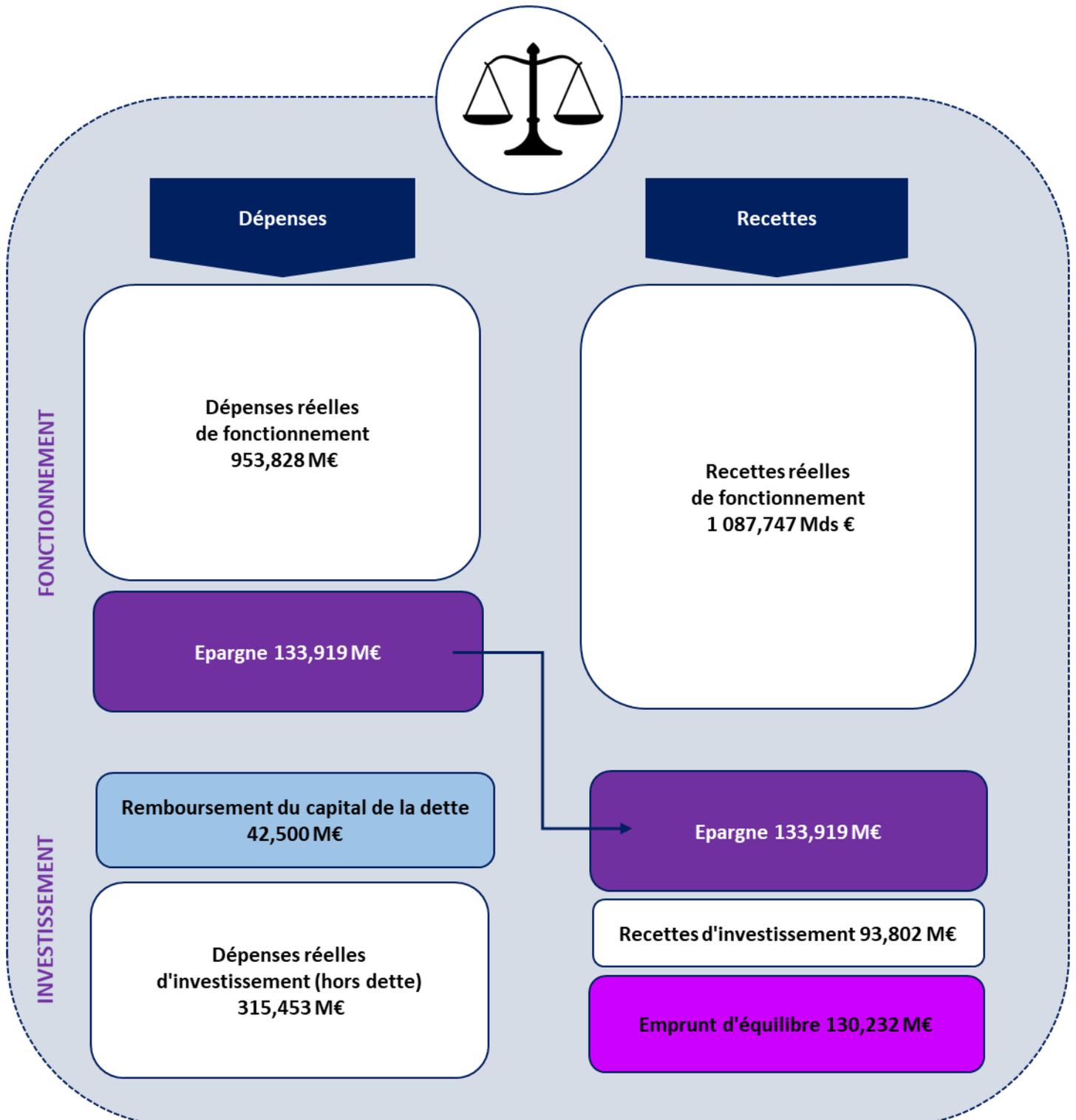


■ Fonctionnement ■ Investissement



■ Fonctionnement ■ Investissement

L'équilibre réel du budget primitif 2021 :



<b>Soldes intermédiaires de gestion</b>			
	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>Evol n-1</b>
Produits services et des domaines - 70	3 684 166	2 547 666	-30,85%
Impôts et taxes - 73 et 731	686 142 269	666 006 860	-2,93%
Dotations et participations - 74	335 610 250	343 628 965	2,39%
Autres produits de gestion courante - 75	9 439 500	9 934 214	5,24%
Recettes sociales - 015 016 et 017	55 682 787	53 731 744	-3,50%
Atténuation de charges - 013		225 000	
<b>Total recettes gestion courante (1)</b>	<b>1 090 558 972</b>	<b>1 076 074 449</b>	<b>-1,33%</b>
Charges à caractère général - 011	89 206 880	92 324 766	3,50%
Charges de personnel - 012	212 776 920	217 994 489	2,45%
Autres charges de gestion courante - 065 et 6586	491 127 069	492 587 746	0,30%
Social - 015 016 et 017	106 297 660	115 756 900	8,90%
Atténuation de produits - 014	12 334 286	11 200 000	-9,20%
<b>Total dépenses gestion courante (2)</b>	<b>911 742 815</b>	<b>929 863 901</b>	<b>1,99%</b>
<b>Excédent brut de fonctionnement (1) - (2)</b>	<b>178 816 157</b>	<b>146 210 548</b>	<b>-18,23%</b>
Produits financiers - 76	7 995 195	7 995 195	0,00%
Charges financières - 66	22 400 001	23 000 000	2,68%
Produits exceptionnels (hors 7761 7718 777)			
Charges exceptionnelles (hors 676 et 675)	75 000	323 000	330,67%
<b>Epargne brute</b>	<b>164 336 351</b>	<b>130 882 743</b>	<b>-20,36%</b>
<b>Taux épargne brute</b>	<b>15,07%</b>	<b>12,16%</b>	<b>-19,28%</b>
Amortissement capital de la dette	34 679 000	42 500 000	22,55%
<b>Epargne nette</b>	<b>129 657 351</b>	<b>88 382 743</b>	<b>-31,83%</b>
<b>Capacité de désendettement</b>	<b>4,82</b>	<b>6,72</b>	<b>39,61%</b>

L'épargne dégagée sur la section de fonctionnement contribue au financement des investissements. D'une manière générale, les soldes d'épargne donnent des éléments sur la capacité structurelle d'une collectivité à couvrir ses besoins de financement. L'année 2021 est une année atypique, à replacer dans une conjoncture exceptionnelle, qui cumule une baisse des recettes de plus de 20 M€ et le financement de charges nouvelles induites par la crise (augmentation du budget social) ou nécessaires au financement du plan Salvezza e Rilanciu adopté par l'Assemblée de Corse.

**L'épargne brute** s'établit à **130,883 M€**, contre 164,336 M€ en 2020. Ce ratio se déduit de l'excédent brut courant qui s'établit à **146,211 M€**, majoré des produits financiers et exceptionnels et minoré des charges exceptionnelles et financières ainsi que des intérêts de la dette. L'épargne brute correspond à la contribution de la section de fonctionnement au financement de l'investissement. Au budget 2021, le taux d'épargne prévisionnel s'établit à **12,16 %**.

La capacité de désendettement au 1<sup>er</sup> janvier 2021 est de **6,72 années**, le montant du capital restant dû au 31/12/2020 étant largement impacté par la renégociation des emprunts structurés (48,243 M€ d'IRA), conformément au choix fait par la collectivité d'assumer sur deux années une baisse de ce ratio. Celui-ci reste très loin du seuil d'alerte fixé à 9 ans par la loi pour la CdC.

**L'épargne nette** s'établit à **88,383 M€**. Il s'agit du taux d'autofinancement des dépenses d'équipement, lesquelles se définissent comme les dépenses d'investissement déduction faite du remboursement du capital des emprunts.

Aussi, l'analyse sur l'épargne affichée en baisse est la conséquence du choix stratégique exposé dans les orientations budgétaires de faire face à la crise et de financer les mesures de soutien au territoire. Il est à noter que ces indicateurs qui ne sont à ce stade que prévisionnels, l'analyse financière se faisant au niveau des compte administratif sur la base d'une exécution réelle, restent au-dessus des seuils d'alerte.

Malgré une structure financière fortement impactée par les aléas budgétaires intégrés depuis 2016 (financement, négociation, sortie de emprunts toxiques de l'ex CTC / financement des arriérés de paiement révélés en 2016 et confirmés par la CRC / absorption de l'impact de la fusion / financement de la neutralisation des emprunts toxiques de l'ex CD di u Cismonte), la gestion réalisée, traduite à travers le CA 2019, permet d'absorber cette nouvelle crise.

La structure du financement des investissements, bien qu'impactée par la baisse de l'épargne nette, est composée à 60% par l'autofinancement et les ressources propres (FCTVA et cofinancements).

***Malgré une situation financière dégradée par la baisse des recettes de fonctionnement, essentiellement liée à la fin de garantie obtenue en loi de finances 2018 sur les fonds de péréquation départementaux et à l'impact de la crise sanitaire sur la taxe transport, la collectivité a fait le choix de contribuer à la relance économique et sociale de l'île en maintenant des niveaux de dépense élevés.***

## 2 – Les ressources de la Collectivité de Corse

Le projet de budget primitif pour 2021 présente un montant de recettes de 1,755 Md€ en augmentation de 1,30 %, soit +21 M€ par rapport à 2020 (1,732 Md€).

RECETTES	Réelles	Ordre	Total
Investissement	93 801 278	303 836 768	397 638 046
Dont Virement de section		92 022 434	92 022 434
Emprunt	130 232 364		130 232 364
Total Investissement	224 033 642	303 836 768	527 870 410
Total Fonctionnement	1 087 746 789	139 835 833	1 227 582 622
Total général	1 311 780 431	443 672 601	1 755 453 032

Les recettes réelles s'établissent à **1,312 Md€**, en augmentation de **1,7 %** (+21,6 M€) par rapport à 2020 (1,289 Md€) :

- **Les recettes de fonctionnement** avec un volume de **1,088 Md€** sont en baisse de **1,17 %** par rapport à 2020 (1,100 Md€) ;
- **Les recettes d'investissement** sont proposées à hauteur de **224,034 M€**, soit une hausse de **+18,4 %** par rapport à 2020 (+34,455 M€).

Ventilation des recettes réelles



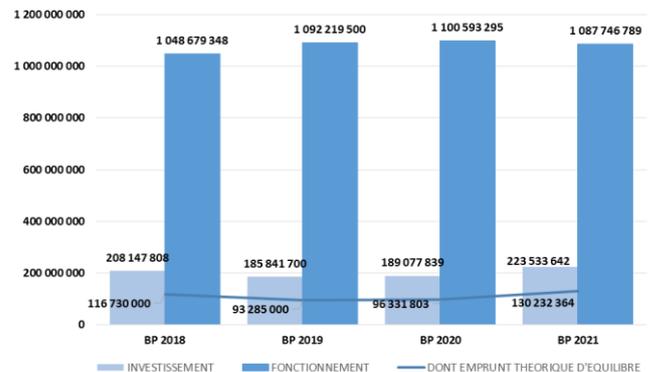
Répartition des recettes réelles totales



Elles intègrent l'emprunt d'équilibre estimé à **130,232 M€** lequel représente 9,93 % des recettes réelles totales (+35 M€ par rapport à 2020 : 96,332 M€).

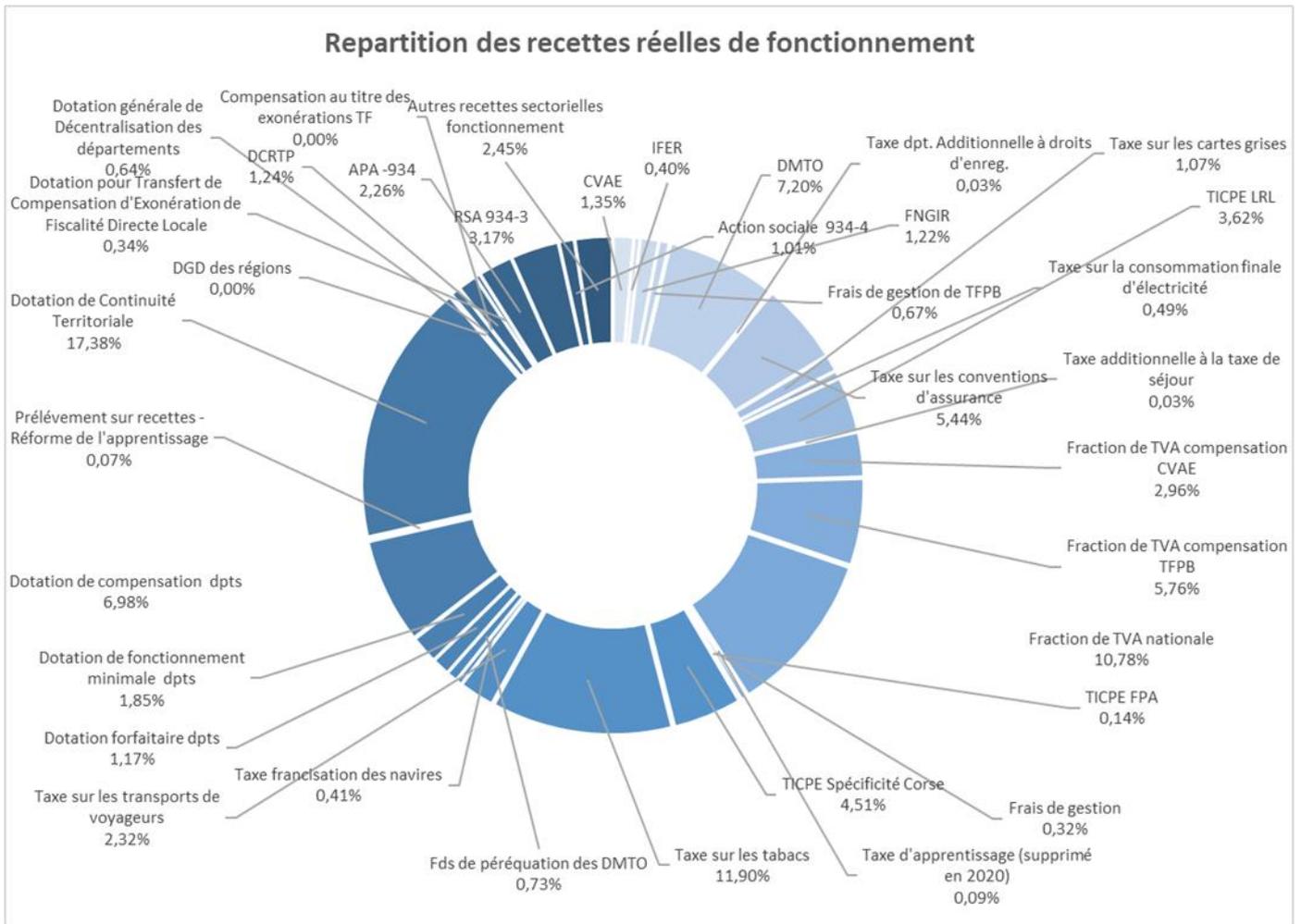
L'évolution des recettes inscrites aux BP sur la période 2018-2021 montre une baisse des recettes de fonctionnement. Elles reviennent à un niveau inférieur à celui inscrit au BP 2019.

Evolution des recettes réelles inscrites au BP sur la période 2018-2021



Le tableau ci-après détaille les recettes réelles hors emprunt et reprises sur provisions :

Recettes réelles (Hors emprunt & reprise de provisions) en €				
	BP 2020	BP 2021	evol 2021/2020 en M€	evolution % 2021/2020
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Fiscalité directe 940</b>	<b>132 988 938</b>	<b>39 155 860</b>	- 93 833 078	<b>-70,56%</b>
TFPB	58 168 716		- 58 168 716	-100,00%
CVAE	45 780 000	14 500 000	- 31 280 000	-68,33%
IFER	4 284 000	4 300 000	16 000	
FNGIR	13 119 860	13 119 860	-	
Fonds péréq. CVAE	457 980		- 457 980	
Frais de gestion de TFPB	11 178 382	7 236 000	- 3 942 382	-35,27%
<b>Fiscalité indirecte 941</b>	<b>548 044 331</b>	<b>621 992 000</b>	<b>73 947 669</b>	<b>13,49%</b>
<b>Fiscalité indirecte générale</b>	<b>314 890 443</b>	<b>402 347 000</b>	<b>87 456 557</b>	<b>27,77%</b>
DMTO	79 040 598	77 500 000	- 1 540 598	-1,95%
Taxe dpt. Additionnelle à droits d'enreg.		370 000	370 000	0,00%
Taxe d'aménagement part dptale	112 373		- 112 373	0,00%
Taxe sur les conventions d'assurance	59 795 012	58 500 000	- 1 295 012	-2,17%
Taxe sur les cartes grises	12 402 291	11 500 000	- 902 291	-7,28%
Taxe sur la consommation finale d'électricité	4 770 500	5 300 000	529 500	11,10%
TICPE LRL	40 841 317	39 000 000	- 1 841 317	-4,51%
Taxe additionnelle à la taxe de séjour	527 800	305 000	- 222 800	-42,21%
Fraction de TVA compensation CVAE		31 872 000	31 872 000	
Fraction de TVA compensation TFPB		62 000 000	62 000 000	
Fraction de TVA nationale	117 400 552	116 000 000	- 1 400 552	-1,19%
<b>Apprentissage</b>	<b>6 447 719</b>	<b>5 845 000</b>	<b>- 602 719</b>	<b>-9,35%</b>
Taxe d'apprentissage (supprimé en 2020)	-	945 000	945 000	
Frais de gestion	3 457 129	3 430 000	- 27 129	-0,78%
TICPE FPA	1 468 244	1 470 000	1 756	0,12%
Compensation réforme de la taxe apprentissage	1 522 346		- 1 522 346	-100,00%
<b>Spécificité Corse</b>	<b>215 479 737</b>	<b>205 900 000</b>	<b>- 9 579 737</b>	<b>-4,45%</b>
TICPE Spécificité Corse	59 664 523	48 500 000	- 11 164 523	-18,71%
Taxe sur les tabacs	115 408 099	128 000 000	12 591 901	10,91%
Taxe sur les transports de voyageurs	35 947 115	25 000 000	- 10 947 115	-30,45%
Taxe francisation des navires	4 460 000	4 400 000	- 60 000	-1,35%
<b>Fonds de péréquation 941</b>	<b>11 226 432</b>	<b>7 900 000</b>	<b>- 3 326 432</b>	<b>-29,63%</b>
Fds de péréquation des DMTO	11 226 432	7 900 000	- 3 326 432	-29,63%
<b>Sous total Fiscalité (940 / 941)</b>	<b>681 033 269</b>	<b>661 147 860</b>	<b>- 19 885 409</b>	<b>-2,92%</b>
<b>Dotation et attribution de l'Etat (hors social) 942</b>	<b>318 926 083</b>	<b>319 256 295</b>	<b>330 212</b>	<b>0,10%</b>
Dotation forfaitaire dpts	12 531 066	12 621 911	90 845	0,72%
Dotation de fonctionnement minimale dpts	19 858 920	19 858 920	-	0,00%
Dotation de compensation dpts	75 161 348	75 161 348	-	0,00%
Prélèvement sur recettes - Réforme de l'apprentissage		704 000	704 000	
Dotation de Continuité Territoriale	186 999 159	186 999 159	-	0,00%
DGD des régions	50 228	50 228	-	0,00%
Dotation générale de Décentralisation des départements	6 890 483	6 890 483	-	0,00%
Compensation au titre des exonérations TF	42 635	40 246	- 2 389	-5,60%
DCRTP	13 406 000	13 300 000	- 106 000	-0,79%
Dotation pour Transfert de Compensation d'Exonération de Fiscalité Directe Locale	3 986 244	3 630 000	- 356 244	-8,94%
<b>Fonds de soutien aux emprunts structurés 943</b>	<b>7 995 195</b>	<b>7 995 195</b>	<b>-</b>	<b>0,00%</b>
<b>Social (934/934-3/934-4)</b>	<b>67 289 287</b>	<b>69 298 084</b>	<b>2 008 797</b>	<b>2,99%</b>
APA -934	25 270 000	24 342 900	- 927 100	-3,7%
RSA 934-3	34 903 787	34 061 744	- 842 043	
Action sociale 934-4	7 115 500	10 893 440	3 777 940	53,09%
<b>Excédent OTC (938)</b>				
<b>Autres recettes sectorielles fonctionnement</b>	<b>23 310 333</b>	<b>26 372 210</b>	<b>3 061 877</b>	<b>13,14%</b>
<b>Sous total Recettes sectorielles fonctionnement</b>	<b>90 599 620</b>	<b>95 670 294</b>	<b>5 070 674</b>	<b>5,60%</b>
<b>Total Recettes Réelles de Fonctionnement</b>	<b>1 098 554 167</b>	<b>1 084 069 644</b>	<b>- 14 484 523</b>	<b>-1,32%</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
FCTVA (922)	21 500 000	20 000 000	- 1 500 000	-6,98%
Dotation Globale Equipement (922)	605 000		- 605 000	-100,00%
Dotation de soutien à l'investissement des départements (922)	799 000	2 330 000	1 531 000	191,61%
<b>Sous total Recettes propres d'investissement</b>	<b>23 104 000</b>	<b>22 330 000</b>	<b>- 774 000</b>	<b>-3,35%</b>
<b>Sous total Recettes sectorielles Investissement</b>	<b>69 642 036</b>	<b>71 471 278</b>	<b>1 829 242</b>	<b>2,63%</b>
<b>Total Recettes Réelles d'investissement hors emprunt</b>	<b>92 746 036</b>	<b>93 801 278</b>	<b>1 055 242</b>	<b>1,14%</b>
<b>TOTAL fonctionnement + investissement (hors reprise provisions &amp; emprunt d'équilibre)</b>	<b>1 191 300 203</b>	<b>1 177 870 922</b>	<b>- 13 429 281</b>	<b>-1,13%</b>



## 2 - 1. Les recettes de fonctionnement : une baisse globale de 14,5 M€

Les recettes réelles de fonctionnement (hors reprises sur provisions) sont estimées, sur une base prudentielle à 1,084 Md€. Elles affichent une baisse de -1,32 % par rapport à 2020 soit -14,48M€ (PM 2020 : 1,098 Md€). Au-delà du comparatif avec le BP 2020, les prévisions de recettes pour 2021 sont en recul de 2,91 % (-32,4 M€) par rapport à l'encaissé 2019 (1,116 Md€) venant ainsi annuler la dynamique des recettes fiscales des différentes perspectives financières qui ont été élaborées sur la période 2019-2022.

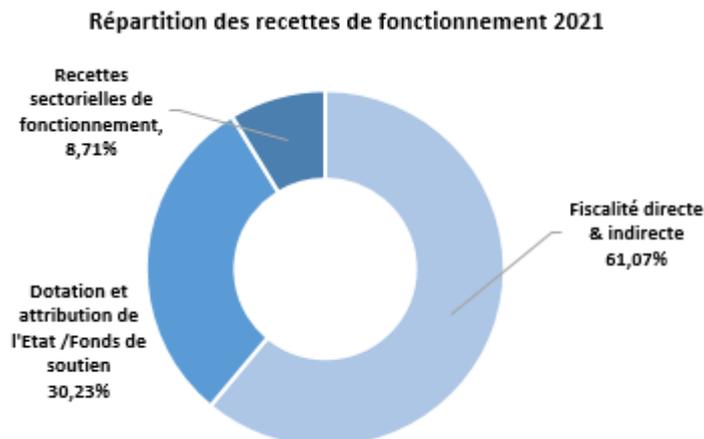
Pour rappel la trajectoire budgétaire élaborée en 2020 pour la période 2020-2022 affichait des prévisions de recettes de fonctionnement de l'ordre de 1,096 Md€ pour 2021 et 1,107 Md€ pour 2022.

**Concernant les recettes de fonctionnement, le BP 2021 est marqué par :**

- Une perte de recettes fiscales de l'ordre de 19,8 M€ due en partie à la crise sanitaire,
- Une structure des recettes modifiée par l'attribution de deux nouvelles fractions de TVA en remplacement de la part régionale de la CVAE et de la TFPB : +93,8 M€,
- La fin de garantie des fonds de péréquation départementaux obtenue pour 3 ans à la création de la collectivité unique et non renouvelée par le gouvernement pour 2021 : -8 M€,
- Une stabilité des dotations de l'Etat,
- Une augmentation de 5,4 % par rapport à 2020 des recettes sectorielles : +5 M€.

Les recettes de fonctionnement peuvent être regroupées en 3 catégories :

- **La fiscalité** (directe et indirecte – locale ou nationale reversée /chapitres 940-941) avec un volume de **661,148 M€**, présente une baisse de 2,92 % par rapport au BP 2020 qui pour mémoire proposait un montant de 681,033 M€,
- **Les dotations et participations** (dotations, fonds de soutien /chapitres 942-943) à concurrence de **327,751 M€** sont sensiblement en retrait par rapport au BP 2020 de -0,1 % (329,921 M€),
- **Les recettes sectorielles de fonctionnement**, y compris les recettes sociales (fonds APA et PCH, TICPE RSA, ...), pour **95,445 M€** en augmentation de 5,4 % par rapport au BP 2020 (90,670 M€).



Par rapport à 2020, leur structure n'évolue qu'à la marge. La fiscalité représente 61,07 % du total, les dotations 30,23 % et les recettes sectorielles 8,71 %.

### 2-1.1 La fiscalité, ressource principale de la Collectivité de Corse : des ressources en baisse de 19,9 M€

Comme pour la majeure partie des collectivités locales, la crise sanitaire est venue fortement impacter les ressources de la Collectivité de Corse et notamment ses recettes fiscales directement liées à l'activité économique. Les produits de fiscalité (directe et indirecte), estimés à 661,148 M€ pour 2021 représentent 61,7 % des recettes de fonctionnement.

L'évolution des recettes issues de la fiscalité entre le BP 2020 et le BP 2021 affichent une baisse de 19,8 M€ (-2,9 %) qui concerne notamment les taxes spécifiques corse (-9,6 M€) mais aussi la perte de garantie des fonds de péréquation départementaux (8 M€). On constate également la bascule opérée par le changement de périmètre règlementaire de deux nouveaux transferts de fraction de TVA (TFPB & CVAE Région). Cette bascule de recette de CVAE qui était assise sur une dynamique régionale, vers une nouvelle fraction de TVA sera ainsi corrélée à une dynamique nationale ignorant ainsi les dynamiques démographiques et économiques de l'île.

Evolution des recettes fiscales 2019-2021				
	CA 2019	BP 2020	BP 2021	evol 2021/2020 en M€
Fiscalité directe 940	130 226 256	132 988 938	39 155 860	-93 833 078
Fiscalité indirecte 941	550 170 990	548 044 331	621 992 000	73 947 669
Fiscalité indirecte générale	306 111 709	314 890 443	402 347 000	87 456 557
Apprentissage	15 952 985	6 447 719	5 845 000	-602 719
Spécificité Corse	217 421 017	215 479 737	205 900 000	-9 579 737
Fonds de péréquation 941	10 685 279	11 226 432	7 900 000	-3 326 432
<b>Total Fiscalité (940 / 941)</b>	<b>680 397 246</b>	<b>681 033 269</b>	<b>661 147 860</b>	<b>-19 885 409</b>

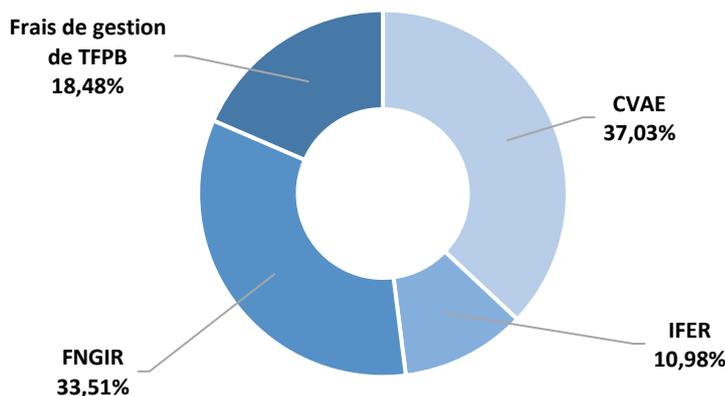
### a) Une fiscalité directe qui change de périmètre (Chapitre 940) : 39,156 M€

Les produits de la fiscalité directe sont estimés à 39,156 M€ soit une baisse de 71 % (93,8 M€) par rapport à 2020. Cette baisse étant essentiellement dû à un changement de périmètre instauré par les évolutions législatives introduites à la fois par les lois de finances 2020 et 2021 ont acté des changements importants concernant le produit de la fiscalité directe :

- Le transfert aux communes le produit de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) acté par la loi de finances pour 2020 en guise de dédommagement de la disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales prend effet à partir du 1er janvier 2021. En contrepartie, la Collectivité de Corse percevra une fraction de TVA nationale sur la base d'un montant égal au produit perçu en 2020 ;
- L'accord de partenariat Etat-Régions conclu le 28 septembre 2020 prévoit une substitution intégrale de cette part régionale de CVAE par une fraction équivalente de TVA ainsi qu'une garantie quant à l'évolution de cette fraction de TVA sur le rythme national d'évolution de cet impôt à partir de 2022. La loi de finances pour 2021 a acté le transfert de la part régionale de la Cotisation sur la valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

Suites à ces réformes, la fiscalité directes se répartie désormais au travers de 3 impôts et fonds de péréquation :

#### Répartition des produits de la fiscalité directe



#### ➤ Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau (IFER) : +0,4 %

L'IFER est une ressource fiscale de substitution à la suite de la réforme de la Taxe Professionnelle en 2010. Elle est calculée sur la base d'une assiette locale, mais les tarifs sont nationaux permettant à la Collectivité de percevoir tout ou partie des composantes assises sur la production électrique, les télécoms, les transports ferroviaires. **Les estimations nationales définies en loi de finances pour 2021, mais également sur la base de l'évolution 2019-2020 soit +1 %, portent ainsi le produit 2021 à 4,3 M€ (PM : BP 2020 : 4,28 M€).**

#### ➤ Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) : -48 %

Cet impôt assis sur la valeur ajoutée des entreprises établies en Corse présente structurellement une certaine volatilité indexée sur l'activité des entreprises. Jusqu'en 2020, la Collectivité de Corse percevait 73,5 % du produit de cette recette (50 % en tant que région et 23,5 % en tant que département), les 26,5 % restants revenant au bloc communal. La loi de finances pour 2021 a acté la suppression de la part régionale de la CVAE, soit une division par 2 de l'impôt payé par les entreprises, et sa compensation par une nouvelle fraction de TVA destinée à limiter l'impact de la crise sanitaire sur les recettes CVAE des régions au titre 2021 (encaissé 2020). Cependant, la Collectivité de Corse au titre des ex-départements continue à percevoir la part départementale de la CVAE qui n'a pas fait l'objet de compensation par la loi de finances pour

2021. Le montant inscrit au BP 2021 concernant la CVAE est donc en baisse de 68 % par rapport au BP 2020 (PM : 45,780 M€). Cette baisse est compensée par une fraction de TVA de l'ordre 32 M€. Au regard des estimations, **la part départementale de la CVAE qui est proposée au BP 2021 est de 14,5 M€.**

➤ **Fonds de Péréquation : la fin de la garantie spécifique sur les fonds de péréquation départementaux**

En 2018, lors de la création de la Collectivité unique, la fusion des deux départements a généré une perte de l'ordre de 7 M€. A ce titre, la Collectivité avait obtenu de l'Etat dans le cadre de la loi de finances pour 2018 une garantie de 3 ans (2018-2019-2020) selon laquelle elle ne cotiserait pas davantage et ne recevrait pas moins qu'en 2017 en proportion de l'enveloppe nationale de chacun des 3 fonds de péréquation. La loi de finances 2021 a décidé de ne pas prolonger cette garantie, et ceci, malgré les échanges de l'Exécutif avec le gouvernement.

Cette non-reconduction du dispositif de garantie au titre des fonds de péréquation départementaux vient donc s'ajouter à la baisse des ressources fiscales pour 2021. Cette perte de garantie pour 2021 est évaluée à environ 8 M€. Elle vient donc impacter les fonds de péréquation de la CVAE (-0,5 M€), le fonds de péréquation des DMTO (-3,5 M€) et les frais de gestion de la TFPB (-3,5 M€).

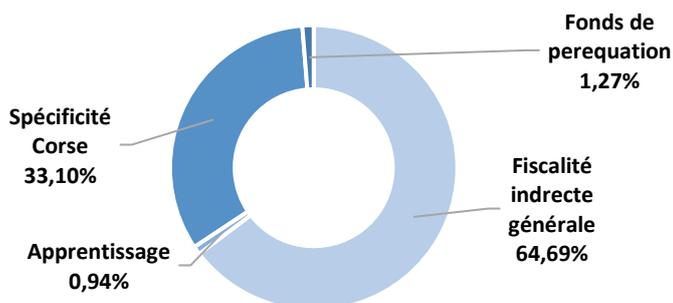
**b) Une fiscalité indirecte avec une augmentation majeure de la fraction de TVA (Chapitre 941) : 621,992 M€**

La part des impôts indirects représente près de 94 % des recettes issues de la fiscalité de la Collectivité et 57 % des recettes totales de fonctionnement. Avec un montant estimé à 621,692 M€, elle est en augmentation de 13,5 % par rapport au BP 2020 (548,246 M€). Cette augmentation (qui vient compenser à la baisse du chapitre 940) est due en grande partie à un changement de périmètre intervenu en 2021 notamment avec le transfert de nouvelles fractions de TVA pour la TFPB (62 M€) et pour la part régionale de la CVAE (31,8 M€).

La fiscalité indirecte regroupe fondamentalement 4 types de taxes :

- La Fiscalité indirecte générale représente un produit d'environ 402,3 M€ pour 2021. Elle comprend à la fois :
  - des taxes d'assiette locale de droits commun (droits de mutation, cartes grises, taxe sur l'électricité certaines portions de TICPE, ...);
  - des taxes indexées sur des reversements d'un produit national (certaines portions de TICPE, taxe sur les contrats d'assurance, fraction de TVA, ...).
- Les taxes spécifiques à la Corse : 205,9 M€ soit 33,1 %. Taxe sur les tabacs, Taxe sur les transports de passagers, Taxe de francisation des navires, TICPE spécifique Corse);
- L'apprentissage et les fonds de péréquation : 13,745 M€ : les ressources fiscales résiduelles apprentissage sont de la TICPE.

**Répartition des recettes issues de la fiscalité indirecte**



Les principales taxes et/ou celles enregistrant des évolutions marquantes sont détaillées ci-après :

### → La Fiscalité indirecte générale : Taxes d'assiette locale de droit commun

#### ➤ **Droits de mutation à titre onéreux (DMTO) : 77,5M€ :**

Les DMTO s'appliquent aux ventes de biens immobiliers de plus de 5 ans. Après une évolution importante depuis plusieurs années, ils ont connu un net ralentissement en 2020 notamment dû à l'arrêt des transactions immobilières pendant la période de confinement, soit une baisse de 8 % par rapport au montant prévu au BP 2020 (PM 79 M€). Compte tenu des incertitudes sur le volume des transactions et du niveau des prix, une hypothèse de croissance prudente sur la base des montant encaissés en 2019 est considérée au BP 2021 **soit 77,5 M€ soit une baisse de 1,9 %** par rapport au BP 2020 (79,5 M€).

#### ➤ **Taxe sur les cartes grises : 11,5 M€ :**

Le niveau des recettes de la taxe sur les cartes grises a été largement affecté en 2020 par la crise sanitaire et économique (fermeture des commerces de vente automobile pendant les périodes de confinement) affichant une baisse d'environ - 21 % par rapport au BP 2020. Une hypothèse de rattrapage de 20 % par rapport au niveau des recettes 2020 (9,7 M€) est prise en compte pour le BP 2021. **Cette hypothèse prudente conduit à estimer une recette de 11,5 M€ pour 2021**, soit à un niveau encore dégradé par rapport au BP 2020 (12,4 M€). La Collectivité de Corse dispose d'un pouvoir décisionnel concernant le tarif du cheval vapeur pour la Corse. Fixé à 27 €, il est le plus bas au niveau national (moyenne nationale étant d'environ 44 €). **Pour 2021, il est proposé de maintenir inchangé le tarif du cheval vapeur pour la Corse.**

Pour mémoire, la taxe relative aux permis de conduire a été supprimée par la loi de finances pour 2020.

#### ➤ **TICPE LRL (Liberté Responsabilité Locale) : 39,5 M€ :**

Cette recette est une ressource importante pour toutes les régions. Elle a fait l'objet d'un transfert de l'Etat dans le cadre de la loi de 2024 relatives aux Libertés et Responsabilités Locales (LRL) et des lois « MAPTAM et NOTRe » destinées à financer les transferts de compétences aux régions. Pour 2021 et au regard des encaissements de 2020, le produit de cette taxe est en retrait de 4,5 % par rapport au BP 2020. **La prévision pour 2021 est de 39,5 M€** (PM 2020 : 40,8 M€).

**La Corse reste la seule région à ne pas avoir pas activé la « TICPE Grenelle »** pour lequel la CdC dispose d'un pouvoir de modulation sur le tarif de TICPE des consommations locales (prix sur l'essence & le gasoil).

### → La Fiscalité indirecte générale : Des taxes indexées sur des reversements d'un produit national

#### ➤ **Fraction de TVA nationale : 209,8 M€ :**

Depuis 2018, la fraction de TVA a remplacé la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation générale de décentralisation (DGD) hors part de continuité territoriale. Indexée mécaniquement sur la croissance de la TVA nationale, elle a connu 2018-2019 une croissance comprise entre 2,5 et 3 % par an.

En 2020, le produit national a chuté de l'ordre de 10 %. Mais les régions ont bénéficié de la garantie législative selon laquelle la fraction de TVA ne pouvait tomber sous le niveau des dotations remplacées en valeur 2017 (108,2 M€ pour la Corse).

L'inscription des montants de fraction de TVA pour le BP 2021 prend en compte de nouvelle part de fraction de TVA acté par la loi de Finances pour 2021.

Désormais, la fraction de TVA à percevoir par la Collectivité en 2021 comporte trois "sous-fractions" :

- Une fraction de TVA compensatoire de la perte de DGF régionale, supprimée en 2017 : elle représente pour 2021 environ **116 M€** indexés sur une estimation prudente de croissance inscrite en loi de finances ;
- Une fraction de TVA compensatoire de la perte de la TFPB 2020 augmentée par des compensations d'exonérations et de la moyenne des rôles supplémentaires 2018-2019-2020 ;
- Une fraction de TVA compensatoire de la perte de la part régionale de CVAE à partir de 2021 : environ **31,8 M€** (compensation à hauteur du montant de la part régionale de CVAE perçue en 2020). En 2021, le produit sera donc identique à celui perçu au titre de la CVAE 2020 avant d'évoluer. A partir de 2022, elle évoluera en fonction de la conjoncture économique (la dynamique de la TVA étant proche de celle du PIB national sur longue période).

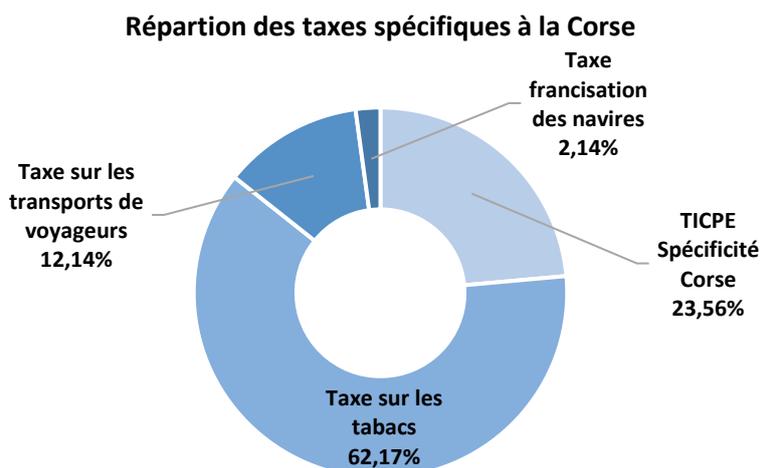
**La fraction de TVA reversée inscrite pour 2021 passerait d'environ 117 M€ inscrit au BP 2020 à 212 M€, représentant ainsi environ 20 % de ses recettes réelles de fonctionnement.**

➤ **Taxe sur les conventions d'assurance : 59,8 M€ :**

L'Etat reverse le produit de la taxe sur les contrats maladie, incendie, automobile aux départements en compensation de la décentralisation des années 2000 et de la suppression de la taxe professionnelle. Les taux sont donc nationaux. Le produit est relativement dynamique (autour de +3 %/an). L'inscription 2021 a été estimée en tenant compte de l'impact de la crise sanitaire en 2020.

➔ **Les taxes spécifiques à la Corse :**

Elles sont au nombre de 4 et représentent environ 200 M€ pour 2021 soit 19 % des recettes réelles de fonctionnement. Elles se répartissent de la manière suivante :



➤ **Droits sur les tabacs : 128 M€ :**

Dans la continuité de ces dernières années, cette taxe montre un vif dynamisme en 2020. L'augmentation des prix du tabac en mars 2020, cumulée à l'impact de la crise sanitaire et notamment les deux périodes de confinement, ont engendré un accroissement du produit de la taxe perçue par la Collectivité de pratiquement 9 % (soit environ +10 M€ par rapport au BP 2020). Il est à noter que l'harmonisation progressive des tarifs avec ceux du Continent votée en loi de finances pour 2020, débutera progressivement en 2022 jusqu'en 2026. Pour 2021, une hypothèse de stabilité de la recette par rapport au niveau escompté en 2020 est considérée, soit 128 M€ en augmentation de 10,9 % par rapport au BP 2020.

➤ **Taxe sur les transports : 25 M€ :**

Cette taxe est assise sur le nombre de passagers embarquant ou débarquant sur le territoire corse. Elle est calculée au taux de 4,57 €/déplacement. Le niveau des recettes de la taxe sur les transports aériens et maritimes de voyageurs a été affecté en 2020 par la crise sanitaire avec un niveau de recettes en retrait de 40 % (soit environ 14,6 M€) par rapport au réalisé 2019 (PM 35,5 M€). Compte tenu des perspectives annoncées pour 2021, une estimation prudente est effectuée en prévoyant une légère reprise par rapport à 2020. Cette hypothèse conduit à estimer une recette de 25 M€ pour 2021 soit à un niveau encore dégradé de 30 % par rapport au niveau "normatif" de 2019 (35,5 M€).

➤ **TICPE Spécificité Corse : 48,5 M€ :**

Cette taxe correspond à 29 % du produit total de TICPE levé en Corse (26 % au titre de l'ex CTC, 3 % au titre des ex-départements). Elle correspond à une mesure spécifiquement corse liée au statut spécial pour lequel la Collectivité de Corse n'a aucun pouvoir de taux sur cette fraction. Comme chaque année, l'évaluation de cette taxe pour 2021 est réalisée avec prudence compte tenu de la difficulté d'établir des prévisions stables. Le reversement par l'Etat étant effectué sous la forme d'acomptes assis sur le réalisé en N-1, le produit 2021 sera donc celui encaissé en 2020. Au regard des conséquences de la crise sanitaire et économique, la prévision sur cette taxe a été faite sur la base d'une baisse de 6 % par rapport à la prévision d'encaissement sur 2020, soit un montant **estimé de 48,5 M€** (PM : BP 59,6 M€).

➤ **Taxe de Francisation des navires : 4,4 M€ :**

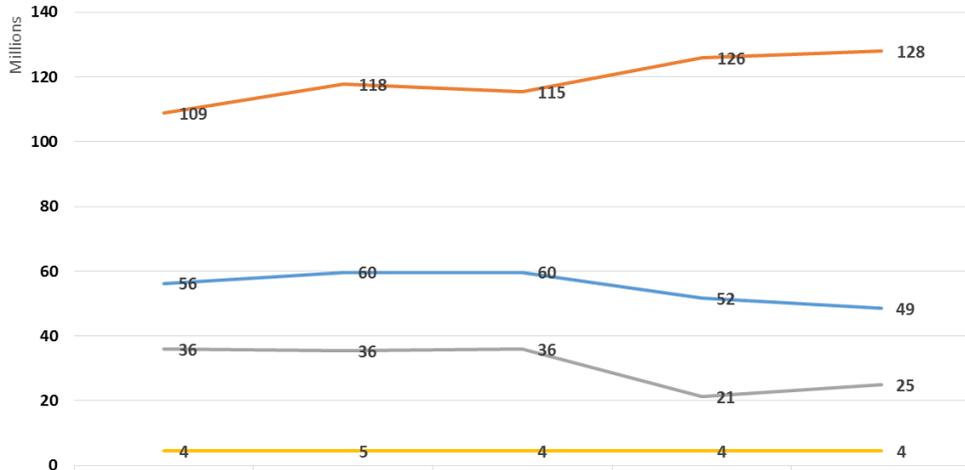
Le produit 2020 est reconduit sur la base du taux fixé à 70 % du tarif continental, pour un montant de **4,4 M€** (PM 2020 4,5 M€).

➤ **Focus sur l'évolution 2018-2021 des taxes Spécificité Corse**

**L'évolution globale des taxes spécifiques Corse depuis sur la période 2018-2021 montre une baisse de recette de l'ordre de 11,5 M€ sur ces 4 taxes entre 2019 et 2021.**

**Le tableau et le graphique permet de constater que le prévisionnel 2021 pour ces 4 taxes est sensiblement identique au réalisé 2018. Au-delà des pertes de recettes, c'est la dynamique de ces taxes qui a été impactée étant toutefois amoindrie par la taxe sur les tabacs qui présente une évolution d'environ 20 M€ en trois ans.**

**Evolution sur la période 2018-2021 des 4 taxes spécifiques Corse**



	CA 2018	CA 2019	BP 2020	Prévision CA 2020	BP 2021
TICPE Spécificité Corse	56 260 667	59 664 510	59 664 523	51 696 496	48 500 000
Taxe sur les tabacs	108 783 202	117 682 828	115 408 099	125 799 239	128 000 000
Taxe sur les transports de voyageurs	35 947 115	35 507 133	35 947 115	21 311 193	25 000 000
Taxe francisation des navires	4 460 000	4 566 546	4 460 000	4 470 000	4 400 000

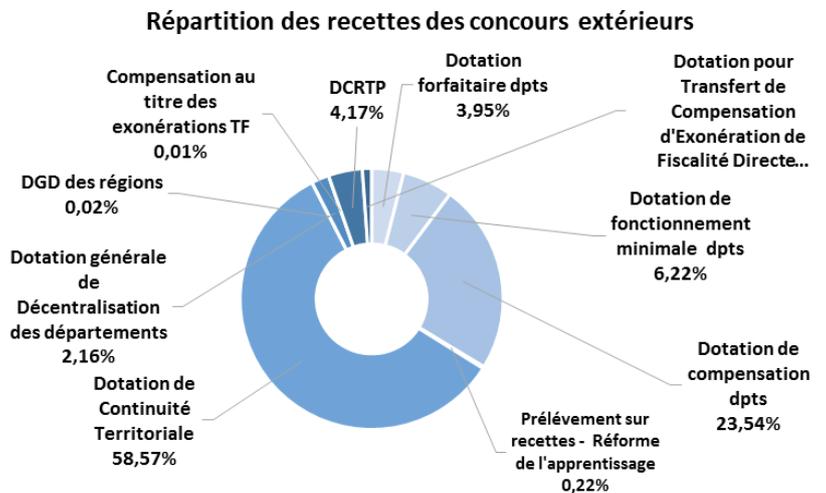
**→ L'apprentissage et les fonds de péréquation**

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a réformé l'apprentissage en retirant aux Régions la majorité de leur compétence en matière d'apprentissage. Depuis 2020 la majorité des recettes relatives à cette compétence n'est plus reversée à la Collectivité de Corse. Quelques recettes sont toutefois encore existantes comme la compensation de la réforme de la taxe d'apprentissage, la TICPE FPA, et les frais de gestion apprentissage. L'inscription 2021 sur ces taxes est estimé à **5,8 M€** (PM 2020 : 6,47 M€)

Le fonds de péréquation est quant à lui également impacté par la perte de garantie des fonds départementaux. Le produit 2021 est estimé à 7,9 M€ (PM 2020 : 11,2 M€)

**2-1.2 Les dotations et participations stables par rapport à 2020 : 319,292 M€**

Le bloc des dotations et attributions (hors volet social ici) n'évolue pas en 2021 : +0,01 % de BP à BP.



➤ **Dotation globale de fonctionnement (DGF) départementale : 107,662 M€ :**

La DGF des ex-départements comprend 3 fractions (une dotation forfaitaire, une dotation de compensation, une dotation de péréquation dite « dotation de fonctionnement minimale »). Au total, de budget à budget, la DGF départementale n'évolue pas significativement (+0,09 M€).

➤ **Dotation de continuité territoriale (DCT) : 186,999 M€ :**

En tant que dotation de décentralisation, elle est figée depuis 2010.

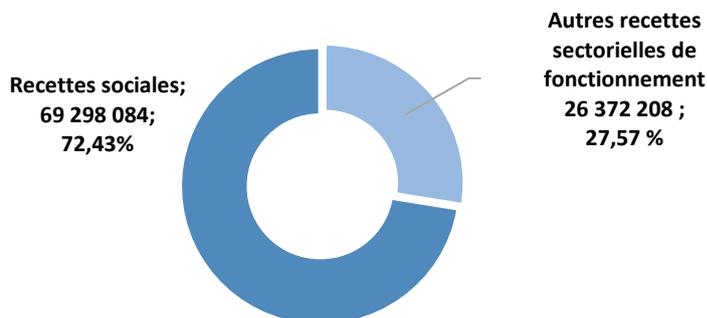
➤ **Fonds de soutien à la sortie des emprunts structurés de l'ex-CTC, ressource stable :**

La désensibilisation des emprunts toxiques contractés en 2007 par la Collectivité Territoriale de Corse a été réalisée en 2015 et 2016. Elle a supporté à cet effet une indemnité de 157 M€, l'accès au fonds de soutien national ad hoc à hauteur de 104 M€ permettant de compenser environ 66% de l'opération. Cette somme lui est allouée en 13 tranches annuelles égales de 7,995 M€. Ce soutien prendra fin en 2028.

**2-1.3 Les recettes sectorielles de fonctionnement : 95,670 M€**

Ces recettes dites sectorielles, qui relèvent des chapitres ventilés s'élèvent à 95,670 M€ en augmentation de 5,6 % par rapport à 2020 (90,599 M€), soit une hausse de 5,07 M€. Elles contribuent au financement des différentes politiques publiques.

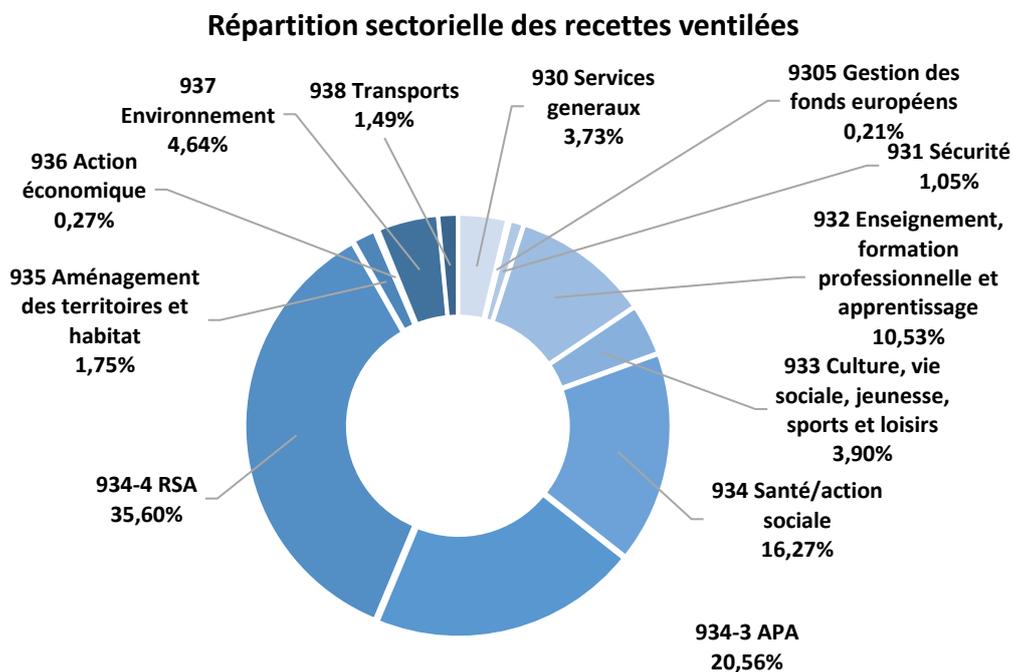
**Répartition des recettes sectorielles de fonctionnement en 2021**



Pour 2021, elles se déclinent de la façon suivante :

- 72,43 % de ces recettes sectorielles sont composées des recettes sociales des Fonds sociaux de la Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie versées par le CNSA et financent l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A), la Prestation de Compensation du Handicap (P.C.H). Elles représentent avec un volume de 62,298 M€ ;
- 27,57 % sont représentés par les autres recettes sectorielles avec un volume de 26,372 M€. La répartition comptable par chapitre fonctionnel de l'ensemble des recettes ventilées de fonctionnement est la suivante :

Chapitre par Fonction	Libellé Chapitre par Fonction	BP 2020	BP 2021	Evo 2021/2020 en €
930	Services generaux	3 772 000	3 572 800	-199 200
9305	Gestion des fonds européens	300 000	200 000	-100 000
931	Sécurité	1 617 067	1 000 000	-617 067
932	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	6 313 500	10 077 385	3 763 885
933	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	2 740 466	3 727 611	987 145
934	Santé/action sociale	11 606 500	15 566 340	3 959 840
934-3	APA	20 779 000	19 670 000	-1 109 000
934-4	RSA	34 903 878	34 061 744	-842 134
935	Aménagement des territoires et habitat	2 985 000	1 675 714	-1 309 286
936	Action économique	180 000	262 000	82 000
937	Environnement	3 042 800	4 434 700	1 391 900
938	Transports	2 359 500	1 422 000	-937 500
<b>Total général</b>		<b>90 599 711</b>	<b>95 670 294</b>	<b>5 070 583</b>



La répartition par chapitre fonctionnel présente donc une part majoritaire de recettes sociales d'un montant 69,3 M€ (72,43 %). Elles sont constituées par les concours de l'APA, du RSA et de la PCH.

Le chapitre 932 « enseignement, formation professionnelle et apprentissage » représente le deuxième poste de recettes sectorielles pour 10,077 M€ (10,53 %). Ces recettes correspondent notamment aux formations destinées aux demandeurs d'emploi dans le cadre du PRIC, qui est cofinancé par l'Etat, aux actions de formations destinées aux instituts de formation sanitaire et sociale (infirmiers & Aides-soignants), à la rémunération des stagiaires.

Le chapitre 932 « Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs » pour un montant de 3,73 M€ (3,90 %) prend en compte les recettes relatives au CNDS et les programmes européens GRITACCESS, ITENERA ROMANTICA et MOMAR.

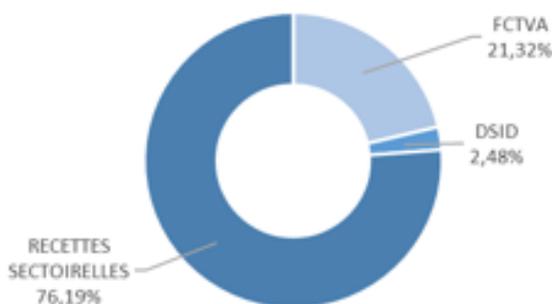
Le chapitre 937 « environnement » pour un montant 4,435 M€ (1,75 %) intègre la taxe sur les Espaces Naturels Sensibles (TDENS) et la protection des milieux aquatiques.

*A ce stade, les travaux réalisés avec l'OTC ont permis d'évaluer le reliquat prévisionnel d'excédent de DCT à 15 M€ au titre de la gestion 2020, ce qui constituera une recette pour la CdC en 2021, et qui sera intégrée au budget suite à l'arrêt des comptes de l'OTC.*

## 2-2. Les recettes réelles d'investissement : 93,77 M€

Hors emprunt, elles s'inscrivent en augmentation de 1,2 % pour 93,77 M€ contre 92,7 M€ en 2020.

Répartition des recettes réelles d'investissement



**Concernant les recettes d'investissement, le BP 2021 est marqué par :**

- **Une quasi-stabilité des recettes globales d'investissement : 1,2 %,**
- **Une baisse des recettes du FCTVA de -6,9 % due au décalage des travaux à la suite de la crise,**
- **Une augmentation de 2,6 % par rapport à 2020 des recettes sectorielles : 1,8 M€,**
- **Une baisse des recettes du secteur des transports et une augmentation des recettes des secteurs des fonds européens, de l'action économique et l'enseignement supérieur.**

### 2-2.1 Les recettes non-ventilées

Elles s'élèvent à 22,3 M€ et correspondent :

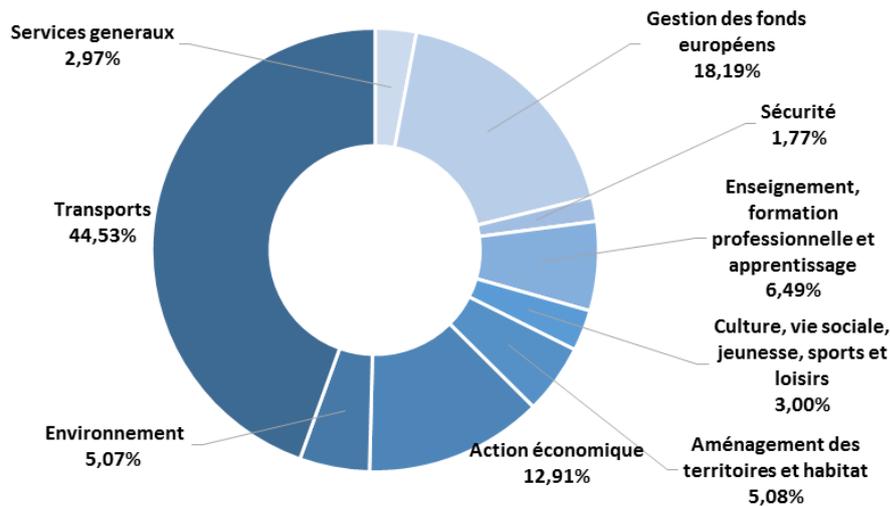
- À l'attribution du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) afférente aux investissements de 2020. Ce concours 2021 est estimé à 20 M€ et représente 16,404 % des dépenses d'équipement réalisées en 2020 ayant supporté la TVA et rejoignant le patrimoine de la Collectivité.
- À la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) Cette dotation (que la CdC perçoit au titre des ex-départements) a remplacé la dotation globale d'équipement (DGE) des départements, qui a été supprimée en loi de finances pour 2019. Les projets retenus doivent concourir à un objectif de cohésion des territoires. Le montant pour un montant 2021 est porté à 2,330 M€.

## 2-2.2 Les recettes sectorielles d'investissement en hausse de 2,63 %

Ces recettes dites sectorielles, qui relèvent des chapitres ventilés s'élèvent à 71,471 M€ en hausse de 2,63 % par rapport au BP 2020. Elles se répartissent par chapitre fonctionnel de la manière suivante :

Chapitres par Fonction		BP 2020	BP 2021	Evo 2021/2020 en M€
900	Services generaux	1 980 000	2 120 355	140 355
9005	Gestion des fonds européens	8 500 000	13 000 000	4 500 000
901	Sécurité	3 179 000	1 264 200	-1 914 800
902	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	935 000	4 639 500	3 704 500
903	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 977 050	2 142 023	164 973
905	Aménagement des territoires et habitat	5 035 000	3 630 000	-1 405 000
906	Action économique	2 630 000	9 230 000	6 600 000
907	Environnement	3 437 000	3 620 657	183 657
908	Transports	41 968 986	31 824 543	-10 144 443
<b>Total</b>		<b>69 642 036</b>	<b>71 471 278</b>	<b>1 829 242</b>

### Répartition des recettes sectorielles d'investissement ventilées



Dans la répartition des recettes, **le chapitre 908 « transports »** représente la majeure partie des recettes avec 31,8 M€ soit 44,5 %. Elles correspondent en quasi-totalité à des co-financements au titre du PEI dans le secteur des routes, des infrastructures portuaires et aéroportuaires et du réseau ferré. On constate une baisse de prévision de recettes sur ce chapitre entre 2020-2021 de l'ordre de 10 M€, cette dernière étant en grande partie due au retard pris sur certains travaux mis en suspend pendant l'année 2020.

Le deuxième poste de recettes avec un montant de 13 M€ (18,2 %) concerne **le chapitre 900-5 « Gestion des fonds européens »** avec les recettes issues du FEDER 2014-2020. L'évolution des recettes sur ce chapitre entre 2020 et 2021 (+ 4 M€) est due à la temporalité de programmation et de réalisation des projets cofinancés par du FEDER qui arrive dans

sa dernière phase de réalisation par rapport à la fin de la période de programmation du PO 2014-2020 qui prendra fin au 31/12/2023.

Le troisième poste de recettes concerne **le chapitre 906 « Action économique »**. Ces recettes sont composées par des remboursements liés à la politique d'ingénierie financière de la période de programmation 2007-2013 notamment avec le fonds régional de garantie (FRG) de BPI. Il concerne également des recettes PEI du volet PINVILLE dédié au TPE PME.

**Le chapitre 902 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage »** contribue à hauteur de 3,7 M€ (6,5 %). Ces recettes concernent notamment des cofinancements Etat sur les EPLE (CPER, PEI, DSID) mais également des recettes du Fonds académique de rémunération des personnels d'internat (FARPI). L'évolution des recettes sur ce chapitre en 2020 et 2021 est due à la fin de certains travaux issus de grandes opérations générant ainsi des remontées de dépenses notamment sur les lycées et collèges.

**Le chapitre 905 « Aménagement des territoires et habitat »** affiche un montant de recette de 3,6 M€ correspondant notamment à des recettes PEI correspondant au déploiement du « Réseau Haut Débit ».

**Le chapitre 907 « Environnement »** représente 3,6 M€ soit 5 % du montant total des recettes. Elles sont constituées par les opérations de l'OEHC pour la politique de l'eau.

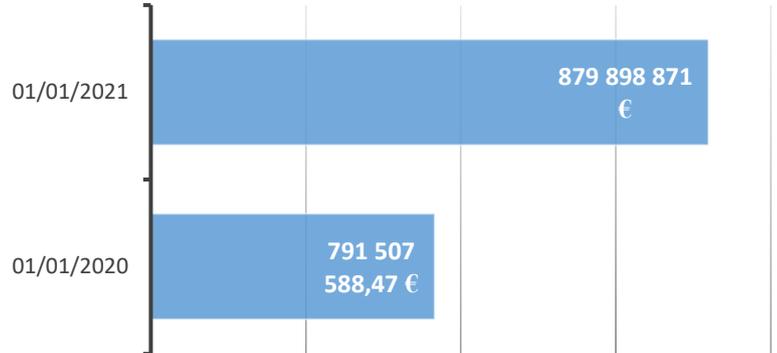
### 3- Focus sur la dette de la Collectivité

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'encours de la dette de la Collectivité de Corse s'élève à **879 898 871 M€**.

Elle est composée de 71 emprunts et d'un contrat revolving répartie auprès de 9 établissements prêteurs.

En comparaison à 2020, l'encours de la dette a augmenté de 11,17 %, soit 88,391 M€, sur l'année 2020. Cette forte augmentation est principalement liée aux aléas financiers qui ont impactés l'exercice 2020 (neutralisation des emprunts toxiques de l'ex Conseil Départemental du Cismonte).

#### Evolution de la dette



Éléments de synthèse	Au 01/01/2021	Au 01/01/2020
<b>dette globale :</b>	<b>879 898 871,00 €</b>	<b>791 507 588,47 €</b>
<b>taux moyen hors swap :</b>	<b>2,50 %</b>	<b>3,39 %</b>
<b>taux moyen avec swap :</b>	<b>3,02 %</b>	<b>3,49 %</b>
<b>durée résiduelle moyenne(1) :</b>	<b>20 ans et 5 mois</b>	<b>21,36 ans</b>
<b>durée de vie moyenne (2) :</b>	<b>11 ans</b>	<b>11,63 ans</b>

(1) : La durée résiduelle est la durée restant à courir sur l'emprunt, exprimée en année.

(2) : La durée de vie est la période qui sépare l'émission de l'emprunt de son remboursement.

#### 3-1. Les ratios d'analyse

Ces ratios sont généralement comparés aux valeurs moyennes nationales calculées par strate de collectivités. Il est important de préciser que la Collectivité de Corse cumule les compétences relevant à la fois d'une région et d'un département, ce qui nécessite de se référer aux moyennes de ces deux blocs de Collectivités.

Dettes / Epargne brute	<b>6,72 ans</b>
Dettes / Recettes réelles de fonctionnement	<b>80,89 %</b>
Intérêts / Recettes réelles de fonctionnement	<b>2,11 %</b>
Annuité de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	<b>6,02 %</b>

Les données 2020 qui sont fortement impactées par la dégradation générale des comptes des Collectivités locales ne sont pas encore connues. La comparaison des ratios 2021 du budget de la CdC avec les ratios connus en 2019 laisse présager que la Collectivité se situera dans la norme de la moyenne pondérée des régions et départements.

**Pour information : moyenne des ratios 2019 constatés aux comptes administratifs des Régions et des Départements**

	Départements	Régions
Dettes / Epargne brute	3,4 ans	4,3 ans
Dettes / Recettes réelles de fonctionnement	48,2 %	96,6 %
Intérêts / Recettes réelles de fonctionnement	1,5 %	0,48 %
Annuité de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	6,5 %	9,8 %

✓ **Encours dette par habitant :**

Il est calculé en rapportant l'encours de la dette 2020 à la population et permet d'apprécier le niveau d'endettement de la Collectivité. Il s'établit à **2 599,02 € / habitant**.

Le décret du 31 décembre 2015 autorise la déduction de la créance sur le fonds de soutien (64 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2021) dans le calcul de ce ratio, lequel est ramené à **2 409,98 € / habitant**.

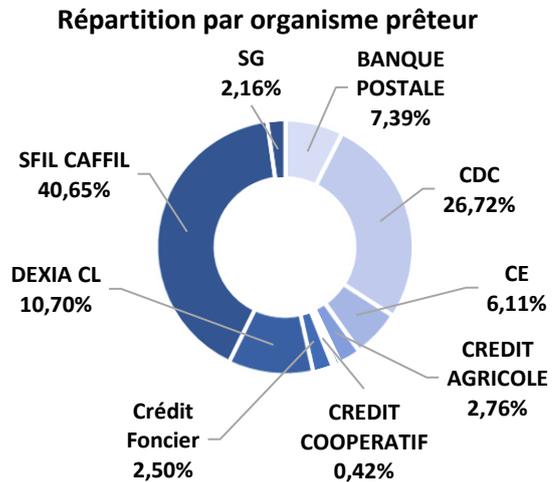
**3-2. Les caractéristiques de la dette**

L'encours de la dette de la CdC s'élève au 1<sup>er</sup> janvier 2021 à **879 898 871,17 M€**.

**3-2.1. La dette par prêteurs**

L'encours, constitué de 9 établissements prêteurs, est précisé dans le tableau et le graphique ci-dessous :

PRETEUR	MONTANT
BANQUE POSTALE	65 033 333,38 €
Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)	235 106 884,58 €
CAISSE d'EPARGNE	53 732 340,10 €
CREDIT AGRICOLE	24 325 374,25 €
CACIB	5 200 000,00 €
CREDIT COOPERATIF	3 735 457,93 €
CREDIT FONCIER	22 001 825,65 €
DEXIA CL	94 120 084,00 €
SFIL CAFFIL	357 643 571,30 €
SG	18 999 999,98 €
<b>Total général</b>	<b>879 898 871,17 €</b>



### 3-2.2. La Dette par type de risque

Avec la neutralisation des emprunts toxiques réalisée à la fin de l'année 2020, la Collectivité a fait le choix de sécuriser son encours de dette aux regards des risques sociaux économiques.

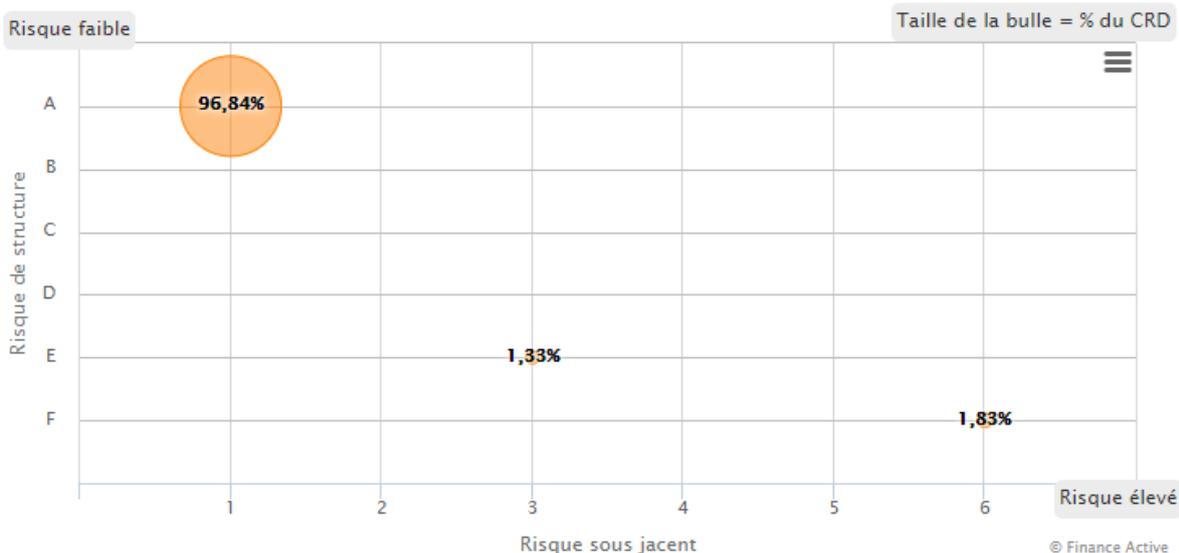
La Charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités territoriales a défini une double échelle de cotation des risques inhérents à la dette des collectivités. Destinée à favoriser une meilleure compréhension des produits proposés aux collectivités, la classification Gissler permet de les ranger selon une matrice à double entrée :

- le chiffre (de 1 à 5) traduit la complexité de l'indice servant au calcul des intérêts de l'emprunt ;
- la lettre (de A à E) exprime le degré de complexité de la formule de calcul des intérêts.

Par extension, la circulaire du 25 juin 2010 définit une catégorie « Hors Charte » (F6) qui regroupe tous les produits déconseillés par la Charte et que les établissements signataires se sont engagés à ne plus commercialiser. Le décret n° 2014-984 du 28 août 2014 relatif à l'encadrement des conditions d'emprunt des collectivités territoriales, de leurs groupements et des services départementaux d'incendie et de secours interdit la souscription de contrat dont l'indice sous-jacent est supérieur à 2 et au-delà de la structure C. Il est à noter que les taux fixes ou taux variables simples (type Euribor + marge) sont enregistrés en A1.

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
<b>Fixe</b>	630 188 611,50 €	71,62%	2.81%
<b>Variable</b>	53 012 500,00 €	6,02%	0.81%
<b>Livret A</b>	168 878 609,18 €	19,19%	1.55%
<b>Pente</b>	11 728 226,84 €	1,33%	4.97%
<b>Change</b>	16 090 923,65 €	1,83%	9.06%
<b>Ensemble des risques</b>	<b>879 898 871,17€</b>	<b>1</b>	<b>2.59%</b>

Le tableau et le graphique ci-dessous cartographient les emprunts de la Collectivité de Corse en fonction de leur classification.



Cette classification permet donc d'informer du niveau de risque global pris par la collectivité sur la totalité de son encours. Ainsi, le risque de la Collectivité de Corse est réparti pour :

- 96,84 % en A1 taux simples (fixe ou variable) sans risque ;
- 1,33 % en barrière simple sans effet de levier ;
- 1,83 % indexé sur des parités de change (risque élevé), ce dernier étant classé hors charte Gissler (6F).

A noter que le taux de la strate A1 s'améliorera au cours des deux prochaines années (2021 et 2022) suite à la renégociation des deux emprunts toxiques restant qui ont pour date d'effet le 1<sup>er</sup> mai 2021 et le 1<sup>er</sup> juin 2022. En effet, le prochain contrat renégocié en 2021 est indexé sur un taux de change et classé 6F et le dernier renégocié en 2022 indexé sur un contrat de pente est classé 3E.

Au 31 décembre 2020, la dette est à 96,84 % 1A, c'est-à-dire composée de produits non structurés. Le niveau de cette strate s'est amélioré comparé à la fin de l'année 2019 (pour mémoire le taux était de 93,65 %). Cette amélioration est due à la renégociation de deux des emprunts toxiques (date d'effet 25 décembre 2020).

#### La durée de vie moyenne :

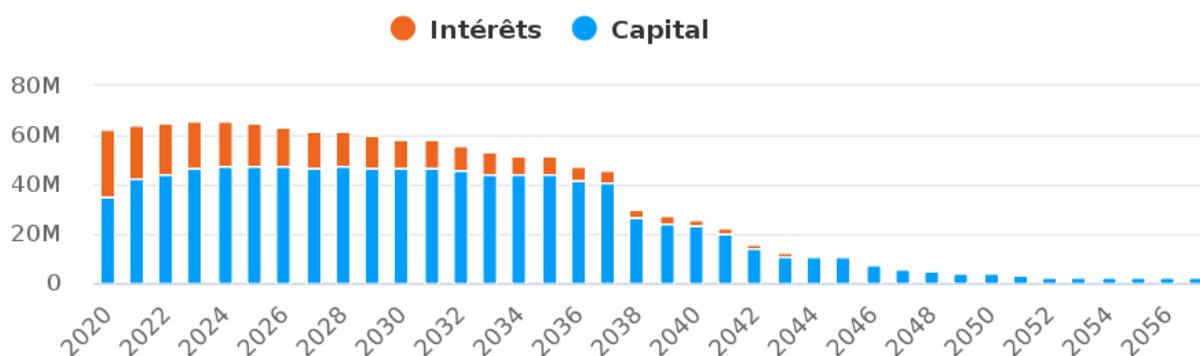
Il s'agit de la vitesse moyenne de remboursement du prêt (exprimée en année), c'est à dire la durée moyenne pondérée de remboursement du capital restant dû d'une dette, compte tenu de son amortissement. Elle s'élève à 11 ans, en baisse d'un mois par rapport au 01/01/2020 (11 ans et 1 mois).

#### La durée de vie résiduelle :

La durée de vie résiduelle (exprimée en années) représente la moyenne pondérée des durées restantes avant l'extinction totale de chaque emprunt. Elle s'élève à 20 ans et 5 mois, en baisse d'un mois par rapport au 01/01/2020 (20 ans et 6 mois).

#### Les flux de remboursement sur les exercices à venir :

Le capital amorti atteindra son pic en 2029-2030, le remboursement des intérêts sera dégressif comme indiqué dans les graphiques ci-dessous présentant le profil d'extinction de la dette de la Collectivité de Corse.



A stock de dette inchangé, la Collectivité de Corse devrait avoir remboursée la moitié de son stock de dette durant l'année 2032. Ainsi, le stock s'éteint à un rythme relativement lent. La dette de la Collectivité devrait arriver à maturité en 2057. La baisse entre 2037 et 2038 s'explique par l'extinction de 5 emprunts volumineux, ce rythme de désendettement impactant le profil d'extinction de la dette.

### 3-3. Catégories d'emprunt particulières

#### 3-3.1. Les contrats d'échanges (SWAP)

Un swap de taux d'intérêt (en anglais : Interest Rate Swaps ou IRS) est un produit dérivé financier, dont l'appellation officielle en français est « contrat d'échange de taux d'intérêt ». Les SWAP sont réalisés en général pour couvrir une opération risquée. Le département du Cismonte a procédé à un swap en décembre 2011 pour annuler une autre opération de swap qui comportait un taux payé basé sur un écart de devise et donc classé 6F. L'emprunt support est le N° 169, réalisé auprès du Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB). Les caractéristiques de cet emprunt sont un capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2021 de 13,281 M€ et au taux de Euribor 3 mois + 0,05 %. Le taux échangé est de 5,24 %.

#### 3-3.2. Renégociation des emprunts toxiques – Protocole transactionnel SFIL

Les emprunts dits toxiques, au nombre de 4, ont été renégociés enfin d'année 2020.

Le refinancement de ces quatre emprunts, tel qu'acté à l'Assemblée de Corse, a été étalé sur trois ans (2020-2021-2022) et adossé à des enveloppes de financement négociées à taux privilégié pour accompagner la politique d'investissement.

La sortie de ces emprunts a engendré une augmentation en capital de la dette de la Collectivité de Corse à hauteur du montant des indemnités des remboursements anticipés, soit un total de 68,031 M€ à raison de 48,751 M€ pour les deux contrats renégociés en 2020, 12,443 M€ en 2021 et 6,837 M€ en 2022.

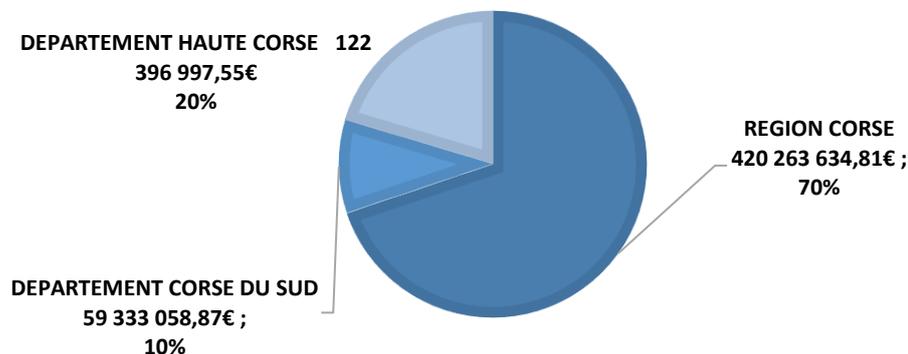
#### 3-3.3. La dette garantie

La dette garantie fait partie des engagements hors bilan. Au 01/01/2021, la Collectivité de Corse dispose de 373 emprunts pour un capital restant dû de 199 024 349 M€ repartie de la manière suivante :

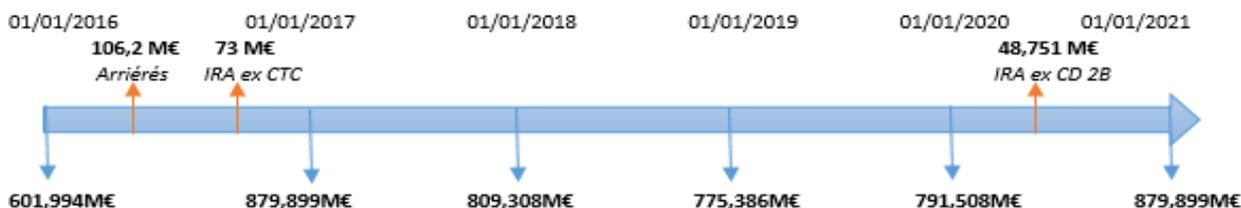
Catégorie de bénéficiaires	Montant initial	Capital restant dû	Nombre d'emprunts
OPH	124 889 249.18 €	106 545 117.99 €	219
SA HLM	70 705 993.02 €	59 816 101.47 €	113
Association	15 738 270.57 €	12 681 938.35 €	7
SEM	5 944 306.57 €	5 781 403.26 €	4
Entreprise	34 073 852.29 €	14 199 788.32 €	30
<b>Total</b>	<b>251 351 671.63 €</b>	<b>199 024 349.39 €</b>	<b>373</b>

#### 4- Focus sur l'évolution de la dette 2016-2021

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la dette des trois collectivités de Corse était de 601 994 691 € répartie de la manière suivante :



L'évolution sur la période 2016-2021 peut se représenter de la manière suivante :



- **Sur la période 2016-2017** (avant la fusion), la dette des trois collectivités a évolué de 207,314 M€ représentant un montant de dette de 809 307 622 € au 1<sup>er</sup> Janvier 2018, date de la création de la Collectivité de Corse.
- Il est à noter que, durant cette période la dette de l'ex-Collectivité Territoriale de Corse est impactée par les emprunts relatifs aux « arriérés de 2016 » pour un montant de 106,2 M€ ainsi que 73 M€ concernant la renégociation des emprunts toxiques de l'ex CTC pour un montant total de 179,2 M€.

Le stock de dette a été incrémenté par :

- 106,2 M€ d'arriérés (ex CTC) ;
- 73 M€ de renégociation des emprunts toxiques (ex CTC) ;
- 30,305 M€ d'emprunts d'équilibre (ex CTC) ;
- 35 M€ d'emprunt d'équilibre (ex CD 2A).

L'ex département 2B n'a pas effectué d'emprunt sur cette période.

- **Sur la période 2018-2020** : le montant total emprunté par la Collectivité de Corse s'élève à 174 201 000,00 € dont 48,751 M€ au titre de la renégociation des emprunts toxiques. Retraité de ce montant, l'augmentation de dette sur la période est de 125,45 M€ soit 41,8 M€ par an (en moyenne) qui ont contribué au financement de 813 M€ de dépenses sectorielles d'investissement (15.4% de dépenses réelles).

## 5- La programmation financière

Comme évoqué lors du DOB 2021, les engagements pluriannuels représentent un point important dans la gestion budgétaire de la Collectivité notamment par rapport à la structure du stock d'engagement. Ainsi, les chiffres constatés au 31/12/2020 permettent de mettre en lumière à la fois :

- une évolution contenue du stock d'AE, avec des ratios de couverture de l'ordre 0,5 année ;
- une augmentation d'environ 6 % du stock d'AP, pour tendre vers des ratios de couverture proche de 6 années.

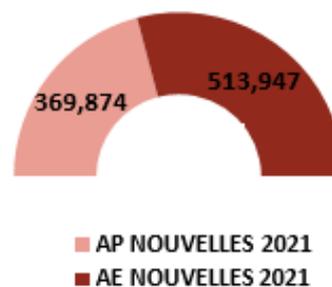
L'optimisation de la gestion pluriannuelle doit donc s'intensifier dès le vote du budget primitif. En effet, les inscriptions d'AE et AP nouvelles doivent tenir compte des stocks existants afin d'éviter une déconnexion entre les univers AP/AE et CP.

Aussi, la définition du volume d'AP et AE proposé au BP a été effectuée en tenant compte des stocks et des ouvertures importantes de l'exercice précédent, notamment engagées dans les mesures liées à la relance. L'objectif étant de veiller à ne pas détériorer le ratio de couverture déjà très élevé, notamment en section d'investissement.

Cette maîtrise des AP dès le vote du BP, combiné aux opérations de toilettages budgétaires permettra de conserver des marges de manœuvres dans le cadre des inscriptions qui devront être faites à l'occasion du Budget supplémentaire notamment pour la mise en œuvre du plan Rilanciu.

A cet effet, le montant des autorisations nouvelles proposées au BP 2021 s'établit à **883,821 M€** en baisse de **-2,44 %** par rapport au BP2020 (pour rappel : 905,910 M€). Ce montant comprend 10 M€ d'AE et d'AP de dépenses imprévues. Elles se répartissent ainsi :

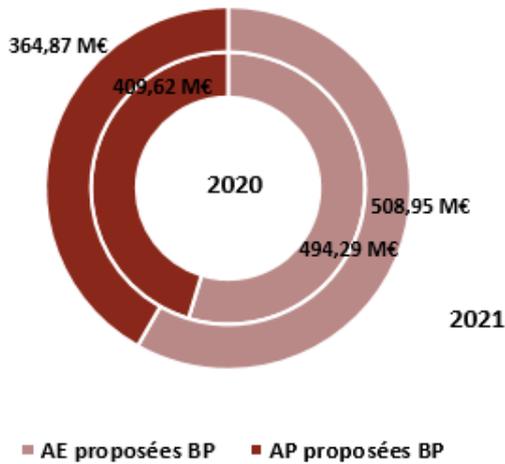
Les autorisations portées au BP 2021



- En section de fonctionnement, un montant d'autorisations d'engagement (AE) de **513,947 M€**, en hausse de **+3,77 %** par rapport à 2020 (pour rappel : 495,285 M€), dont 5 M€ de dépenses imprévues ;
- En section d'investissement, un montant d'autorisations de programmes (AP) de **369,874 M€**, en baisse de **-9,92 %** par rapport à 2020 (rappel : 410,622 M€), dont 5 M€ de dépenses imprévues.

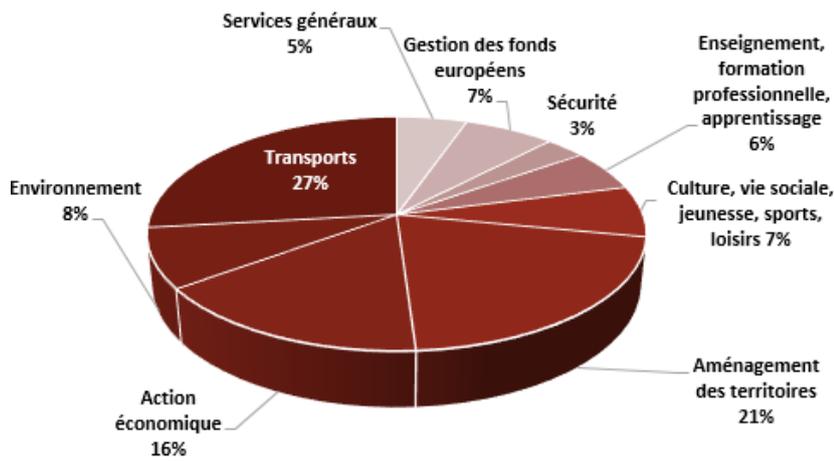
<b>Présentation des autorisations pluriannuelles par chapitre fonctionnel*</b>			
	<b>Autorisations votées BP 2020</b>	<b>Autorisations proposées BP 2021</b>	<b>Evol n-1</b>
<b>Services généraux</b>	<b>51 084 562,00</b>	<b>55 370 100,00</b>	<b>8,39%</b>
Fonctionnement	35 539 562,00	35 907 100,00	1,03%
Investissement	15 545 000,00	19 463 000,00	25,20%
<b>Gestion des fonds européens</b>	<b>16 700 000,00</b>	<b>27 300 000,00</b>	<b>63,47%</b>
Fonctionnement	700 000,00	2 300 000,00	228,57%
Investissement	16 000 000,00	25 000 000,00	56,25%
<b>Sécurité</b>	<b>57 943 680,00</b>	<b>61 217 160,00</b>	<b>5,65%</b>
Fonctionnement	48 887 080,00	50 034 160,00	2,35%
Investissement	9 056 600,00	11 183 000,00	23,48%
<b>Enseignement, formation professionnelle, apprentissage</b>	<b>73 675 000,00</b>	<b>78 635 000,00</b>	<b>6,73%</b>
Fonctionnement	58 915 000,00	57 820 000,00	-1,86%
Investissement	14 760 000,00	20 815 000,00	41,02%
<b>Culture, vie sociale, jeunesse, sports, loisirs</b>	<b>44 454 492,00</b>	<b>50 468 110,00</b>	<b>13,53%</b>
Fonctionnement	21 640 151,00	24 765 740,00	14,44%
Investissement	22 814 341,00	25 702 370,00	12,66%
<b>Santé et action sociale</b>	<b>2 910 000,00</b>	<b>3 265 000,00</b>	<b>12,20%</b>
Fonctionnement	1 690 000,00	2 545 000,00	50,59%
Investissement	1 220 000,00	720 000,00	-40,98%
<b>RSA</b>	<b>0,00</b>	<b>6 300 000,00</b>	<b>#DIV/0!</b>
Fonctionnement		6 300 000,00	#DIV/0!
<b>Aménagement des territoires</b>	<b>85 067 500,00</b>	<b>88 498 365,00</b>	<b>4,03%</b>
Fonctionnement	11 527 000,00	12 390 000,00	7,49%
Investissement	73 540 500,00	76 108 365,00	3,49%
<b>Action économique</b>	<b>79 691 640,00</b>	<b>92 899 241,00</b>	<b>16,57%</b>
Fonctionnement	33 116 640,00	34 629 241,00	4,57%
Investissement	46 575 000,00	58 270 000,00	25,11%
<b>Environnement</b>	<b>63 995 285,00</b>	<b>64 293 140,00</b>	<b>0,47%</b>
Fonctionnement	33 084 960,00	34 181 040,00	3,31%
Investissement	30 910 325,00	30 112 100,00	-2,58%
<b>Transports</b>	<b>428 309 159,00</b>	<b>345 499 159,00</b>	<b>-19,33%</b>
Fonctionnement	249 109 159,00	247 999 159,00	-0,45%
Investissement	179 200 000,00	97 500 000,00	-45,59%
<b>Fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>75 600,00</b>	<b>75 600,00</b>	<b>0,00%</b>
Fonctionnement	75 600,00	75 600,00	0,00%
<b>Autorisations totales de l'axe (I et F)</b>	<b>903 906 918,00</b>	<b>873 820 875,00</b>	<b>-3,33%</b>
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>494 285 152,00</b>	<b>508 947 040,00</b>	<b>2,97%</b>
<b>Total Investissement</b>	<b>409 621 766,00</b>	<b>364 873 835,00</b>	<b>-10,92%</b>

\*Hors dépenses imprévues

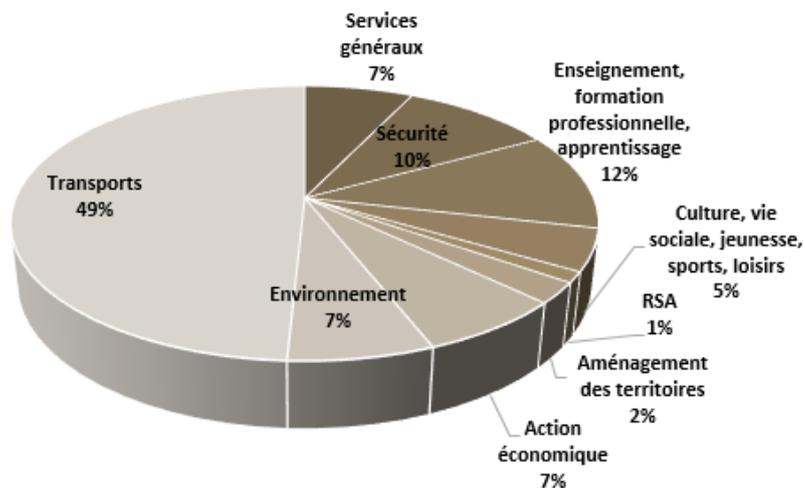


La part des autorisations nouvelles ouvertes au BP 2021 :

- 58 % en section de fonctionnement
- 42 % en section d'investissement



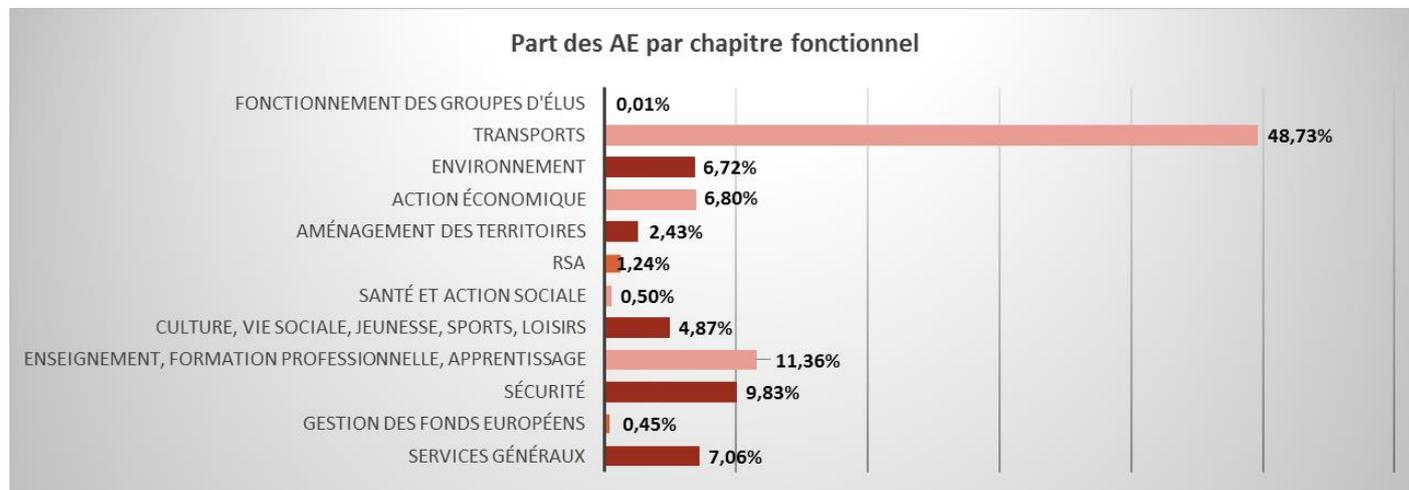
Répartition des AP du BP 2021



Répartition des AE du BP 2021

## 5-1. Des autorisations d'engagement

Le montant des AE nouvelles proposées est de **508,947 M€**, hors AE de dépenses imprévues (5 M€).



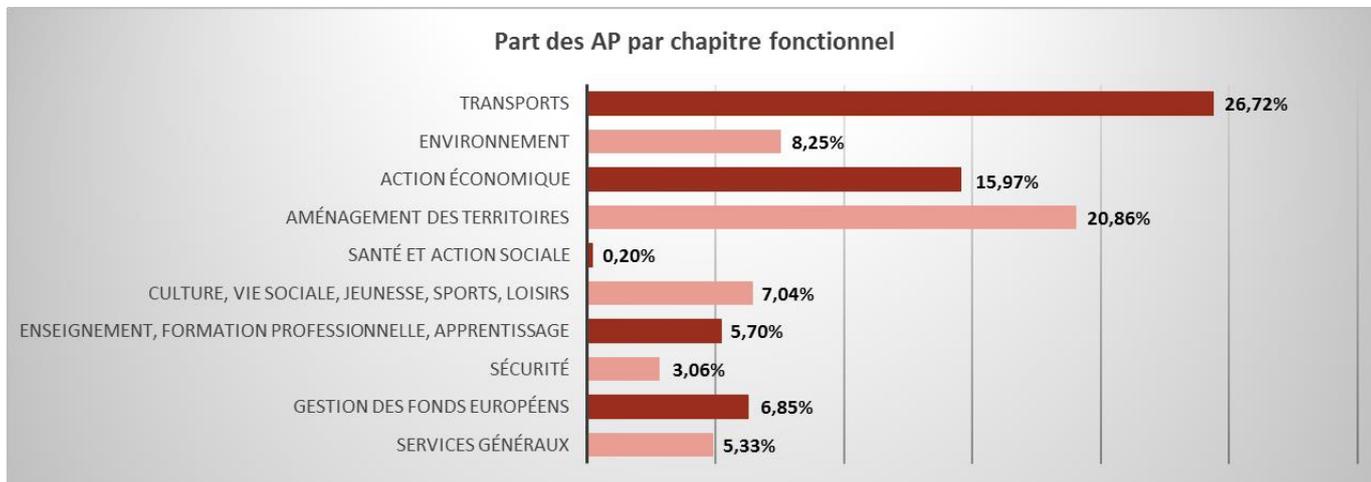
La répartition des AE nouvelles, telle que définie ci-dessus, met en évidence les points suivants :

- ⌘ Une prédominance de la politique au titre des transports, qui couvre quasiment la moitié demande des AE nouvelles de l'exercice. On retrouve la dotation de continuité territoriale pour 75 % des demandes (186 M€), la DSP ferroviaire (24 M€), les transports scolaires, de voyageurs et de personnes handicapées (26,650 M€) ;
- ⌘ La politique d'enseignement est la seconde mieux pourvue en AE, avec 25M€ pour la formation professionnelle, le fonctionnement des établissements publics locaux d'enseignement du secondaire avec 8,8 M€ et 1,750 M€ pour la langue corse ;
- ⌘ La politique de sécurité, qui comporte la participation de la CDC au fonctionnement des deux SDIS départementaux (45,980 M€) ;
- ⌘ 35,407 M€ d'AE pour les services généraux, qui contribuent au fonctionnement de notre collectivité, et l'entretien du patrimoine administratif de la CDC ;
- ⌘ Les politiques « environnement » (34,181 M€) et « action économique » (34,629 M€) sont sur des montants d'ouverture d'AE quasiment identiques. La plupart de ces AE ouvertes sur ces chapitres sont des flux financiers permettant le fonctionnement d'agences, offices, satellites de la collectivité (ADEC, OEC, PNR, ODARC, SMAC, Laboratoires d'analyses, OEHC) ;
- ⌘ Une part de 4,87 % des AE sont relatives à la culture, au patrimoine, au sport et à la jeunesse. Les inscriptions de cette politique sont d'un montant global de 24,765 M€ répartis ainsi :
  - Culture : 14,505 M€ / Patrimoine : 2,523 M€ / Jeunesse & sport : 7,736 M€
- ⌘ L'aménagement du territoire (dotations AUE, CAUE, comité de massif), les fonds européens, l'action sociale représentent des montants moins significatifs en ouverture d'autorisations.

*Le détail des inscriptions par programme est consigné dans la partie relative aux politiques publiques.*

## 5-2. Des autorisations de programme

Le montant des AP nouvelles pour le budget primitif 2021 s'établit à **364,874 M€** (hors AP de dépenses imprévues d'un montant de 5 M€).



La répartition des AP nouvelles par chapitre fonctionnel, telle que définie ci-dessus, met en évidence :

- ⌘ Un quart des nouvelles AP est dédié au secteur des transports, en baisse par rapport au BP 2020 où cette politique sollicitait 44 % des AP nouvelles. La plupart de ces AP seront mobilisées pour les routes départementales et territoriales (67 M€). Les 30 M€ restants sont partagés entre le ferroviaire, les ports et aéroports ;
- ⌘ La politique d'aménagement des territoires, soutien des communes et intercommunalités de l'île, ainsi que du secteur associatif, est un des piliers de l'investissement de la CDC. 76 M€ sont ouverts pour 2021. La priorité est donnée aux subventions versées aux communes/intercommunalités (29,5 M€), l'habitat (16 M€), l'Office foncier (7 M€), la fibre (4,7 M€), le comité de massif (9 M€) et l'électrification via les syndicats départementaux des énergies (5,4 M€) ;
- ⌘ Le secteur économique n'est pas oublié, avec les plans SALVEZZA et RILANCIA, 28,7 M€ sont ouverts via l'ADEC. L'ODARC propose un montant d'AP de 20,5 M€ et l'ATC de 8 M€ ;
- ⌘ La politique environnementale, avec la poursuite des aménagements dans l'assainissement (9,3 M€), les investissements réalisés par l'OEHC dans le secteur de l'eau (7 M€), le Parc Naturel Régional (7 M€), et certaines actions conduites par l'AUE (3,3 M€) ;
- ⌘ 25,720 M€ sont mobilisés pour le secteur culturel, patrimonial, sportif, avec la ventilation suivante :
  - Culture : 7,272 M€
  - Patrimoine : 13,558 M€
  - Sport : 4,620 M€
- ⌘ Les fonds européens, avec un total de 25 M€ d'AP, en augmentation pour intégrer les crédits nécessaires à la programmation des fonds REACT EU, en complément de la gestion de la fin de programmation du PO 2014-2020. Le financement des demandes de subvention FEDER et FSE portées par des bénéficiaires externes à la Collectivité de Corse portent un montant d'AP de 14 M€.
- ⌘ Pour l'enseignement, 20,815 M€ d'AP sont prévus, avec notamment 13,5 M€ pour les EPLE, et 3,7 M€ pour l'Université ;
- ⌘ Les services généraux (19,463 M€), la sécurité (8,5 M€ de participation aux SDIS notamment) complètent le tour d'horizon des AP.

*Le détail des inscriptions par programme est consigné dans la partie relative aux politiques publiques.*

## 6 - Les dépenses de la Collectivité de Corse

Le montant des dépenses réelles proposées au BP 2021 s'établit à **1,312 Md€** soit une évolution de 1,71 % par rapport au BP 2020 (PM : 1,289 Mds €). Elles sont réparties entre sections comme suit :

- En fonctionnement : **953,828 M€** au BP 2021, contre 937,595 M€ en 2020, soit une hausse de **1,73 %** ;
- En investissement : **357,953 M€** au BP 2021, soit une augmentation de **1,67 %** par rapport au BP 2020.

En mars dernier, le gouvernement a suspendu l'application pour 2020 des contrats financiers dits de « Cahors » pour les 322 grandes collectivités concernées par ce dispositif. Ce cadre limitait l'augmentation de leurs dépenses de fonctionnement à 1,2% par an sur la période 2018-2020, sous peine de sanctions.

Face à une crise sanitaire obligeant les collectivités à de nombreuses dépenses imprévues, le retour à la contractualisation n'a pas encore été évoqué.

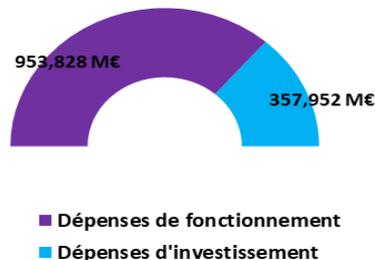
Au présent budget, 10,5 M€ complémentaires seront mobilisés en faveur de la politique sociale, soit 60 % de la hausse des dépenses de fonctionnement.

Malgré les contraintes budgétaires, face à l'obligation de réussir le redémarrage de la vie économique et sociale régionale, la collectivité a fait le choix de contribuer pleinement à la relance en maintenant des niveaux de dépense élevés.

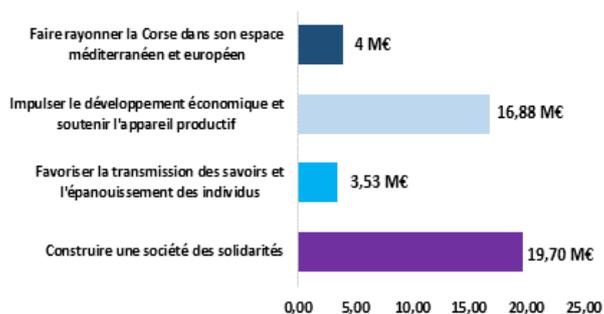
Le montant des dépenses structurantes d'investissement, hors dette, s'établit à **315,453 M€**, réparti comme suit :

- 47 % sous maîtrise d'ouvrage,
- 50 % subventions d'équipement,
- 3 % immobilisations financières.

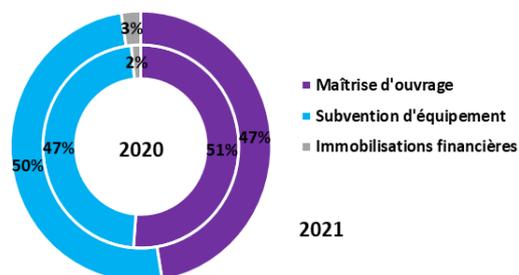
Les dépenses inscrites au BP 2021



Le plan de relance en chiffres



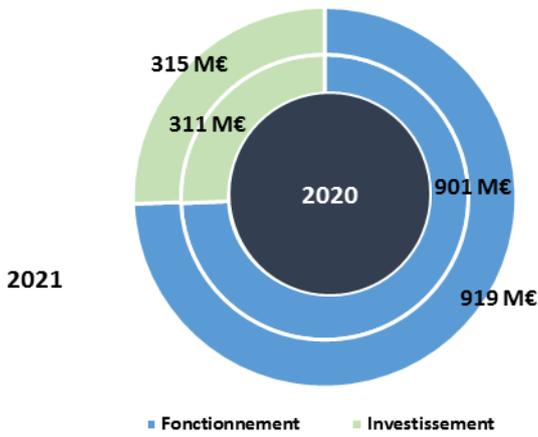
Les dépenses réelles ventilées d'investissement



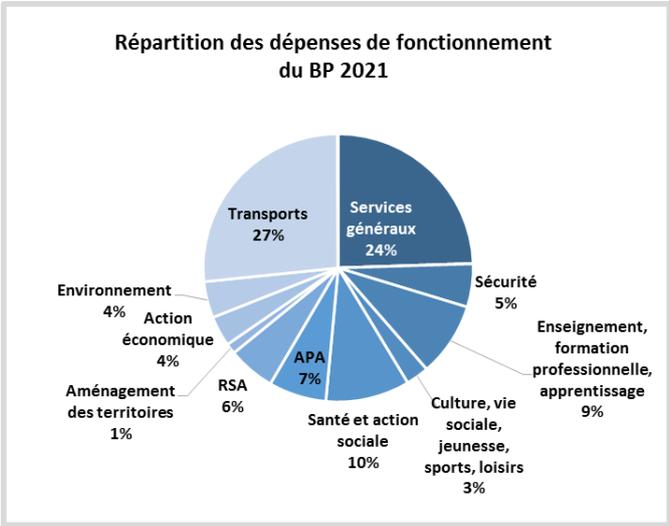
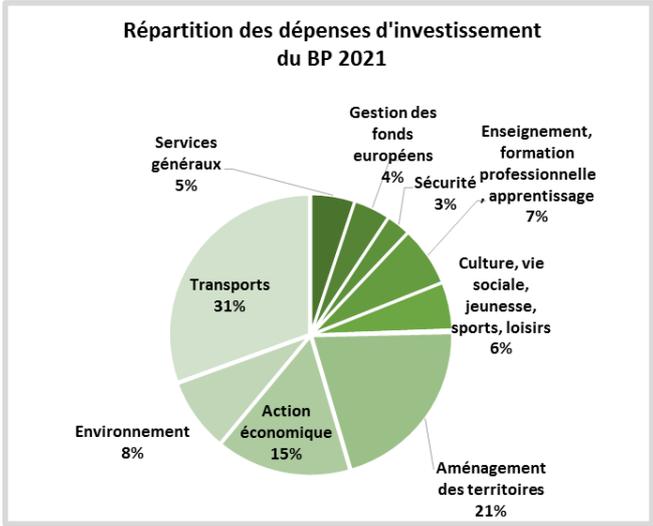
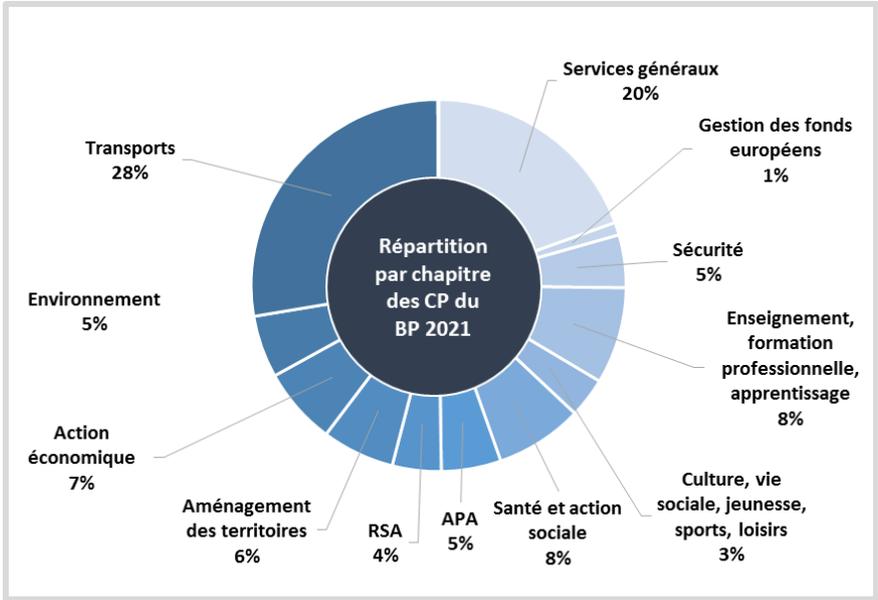
## 6-1. Présentation par chapitre fonctionnel des dépenses réelles ventilées

La présente partie propose une photographie de l'évolution des dépenses réelles ventilées par chapitre fonctionnel. La partie II du rapport détaille l'ensemble des politiques et leurs principales actions.

Présentation des crédits de paiement par chapitre fonctionnel			
	CP proposés BP 2020	CP proposés BP 2021	Evol n-1
<b>Services généraux</b>	<b>234 212 559,00</b>	<b>240 749 210,00</b>	<b>2,79%</b>
Fonctionnement	221 244 639,00	224 837 210,00	1,62%
Investissement	12 967 920,00	15 912 000,00	22,70%
	<b>CP proposés BP 2020</b>	<b>CP proposés BP 2021</b>	<b>Evol n-1</b>
<b>Gestion des fonds européens</b>	<b>10 780 000,00</b>	<b>13 650 000,00</b>	<b>26,62%</b>
Fonctionnement	980 000,00	400 000,00	-59,18%
Investissement	9 800 000,00	13 250 000,00	35,20%
	<b>CP proposés BP 2020</b>	<b>CP proposés BP 2021</b>	<b>Evol n-1</b>
<b>Sécurité</b>	<b>58 279 708,00</b>	<b>56 572 223,00</b>	<b>-2,93%</b>
Fonctionnement	47 180 457,00	47 839 220,00	1,40%
Investissement	11 099 251,00	8 733 003,00	-21,32%
	<b>CP proposés BP 2020</b>	<b>CP proposés BP 2021</b>	<b>Evol n-1</b>
<b>Enseignement, formation professionnelle, apprentissage</b>	<b>102 749 600,00</b>	<b>103 737 694,00</b>	<b>0,96%</b>
Fonctionnement	80 464 400,00	81 955 194,00	1,85%
Investissement	22 285 200,00	21 782 500,00	-2,26%
	<b>CP proposés BP 2020</b>	<b>CP proposés BP 2021</b>	<b>Evol n-1</b>
<b>Culture, vie sociale, jeunesse, sports, loisirs</b>	<b>42 390 114,00</b>	<b>42 744 980,00</b>	<b>0,84%</b>
Fonctionnement	22 866 344,00	25 349 312,00	10,86%
Investissement	19 523 770,00	17 395 668,00	-10,90%
	<b>CP proposés BP 2020</b>	<b>CP proposés BP 2021</b>	<b>Evol n-1</b>
<b>Santé et action sociale</b>	<b>92 315 691,00</b>	<b>93 228 760,00</b>	<b>0,99%</b>
Fonctionnement	91 493 269,00	92 545 420,00	1,15%
Investissement	822 422,00	683 340,00	-16,91%
	<b>CP proposés BP 2020</b>	<b>CP proposés BP 2021</b>	<b>Evol n-1</b>
<b>APA</b>	<b>61 379 680,00</b>	<b>63 581 100,00</b>	<b>3,59%</b>
Fonctionnement	61 379 680,00	63 581 100,00	3,59%
	<b>CP proposés BP 2020</b>	<b>CP proposés BP 2021</b>	<b>Evol n-1</b>
<b>RSA</b>	<b>44 862 980,00</b>	<b>52 125 800,00</b>	<b>16,19%</b>
Fonctionnement	44 862 980,00	52 125 800,00	16,19%
	<b>CP proposés BP 2020</b>	<b>CP proposés BP 2021</b>	<b>Evol n-1</b>
<b>Aménagement des territoires</b>	<b>82 843 866,00</b>	<b>77 323 676,00</b>	<b>-6,66%</b>
Fonctionnement	13 316 093,00	11 636 011,00	-12,62%
Investissement	69 527 773,00	65 687 665,00	-5,52%
	<b>CP proposés BP 2020</b>	<b>CP proposés BP 2021</b>	<b>Evol n-1</b>
<b>Action économique</b>	<b>64 016 523,00</b>	<b>82 511 441,00</b>	<b>28,89%</b>
Fonctionnement	31 859 953,00	33 571 441,00	5,37%
Investissement	32 156 570,00	48 940 000,00	52,19%
	<b>CP proposés BP 2020</b>	<b>CP proposés BP 2021</b>	<b>Evol n-1</b>
<b>Environnement</b>	<b>64 093 328,00</b>	<b>66 762 668,00</b>	<b>4,16%</b>
Fonctionnement	37 028 419,00	40 194 114,00	8,55%
Investissement	27 064 909,00	26 568 554,00	-1,83%
	<b>CP proposés BP 2020</b>	<b>CP proposés BP 2021</b>	<b>Evol n-1</b>
<b>Transports</b>	<b>353 231 019,00</b>	<b>340 494 159,00</b>	<b>-3,61%</b>
Fonctionnement	247 157 579,00	243 994 159,00	-1,28%
Investissement	106 073 440,00	96 500 000,00	-9,03%
	<b>CP proposés BP 2020</b>	<b>CP proposés BP 2021</b>	<b>Evol n-1</b>
<b>Fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>817 916,44</b>	<b>817 920,00</b>	<b>0,00%</b>
Fonctionnement	817 916,44	817 920,00	0,00%
<b>Dépenses totales (I et F)</b>	<b>1 211 972 984,44</b>	<b>1 234 299 631,00</b>	<b>1,84%</b>
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>900 651 729,44</b>	<b>918 846 901,00</b>	<b>2,02%</b>
<b>Total Investissement</b>	<b>311 321 255,00</b>	<b>315 452 730,00</b>	<b>1,33%</b>



Stabilité de la part des dépenses réelles ventilées consacrée à l'investissement et au fonctionnement par rapport au BP 2020 avec respectivement **26 %** et **74 %**.



## 6-2.1. Services généraux

**Les chiffres clés : 240,749 M€ de dépenses inscrites / représentant 19,50 % des dépenses réelles ventilées avec une part de 24,47 % en section de fonctionnement et de 5,04 % en section d'investissement / une évolution des dépenses de 2,79 % par rapport au BP 2020.**

En section de fonctionnement :

	CPF 2020	CPF 2021	Evol n-1
<b>Services généraux</b>			
<b>Politique O.A Structurer l'administration territoriale</b>	<b>184 692 597</b>	<b>186 923 500</b>	<b>1,21%</b>
<i>Compétence 616 - Ressources humaines</i>	182 664 780	185 144 100	1,36%
<i>Compétence 612 - Communication</i>	2 027 817	1 779 400	-12,25%
<b>Politique O.B Assurer le fonctionnement, la compatibilité et la sécurisation des systèmes d'information</b>	<b>6 272 000</b>	<b>8 700 000</b>	<b>38,71%</b>
<i>Compétence 614 - Systèmes d'information</i>	6 272 000	8 700 000	38,71%
<b>Politique O.C Élaborer un budget dans un cadre harmonisé</b>	<b>749 000</b>	<b>1 016 000</b>	<b>35,65%</b>
<i>Compétence 613 - Finances</i>	749 000	1 016 000	35,65%
<b>Politique O.D Amorcer la structuration des grandes politiques par</b>	<b>5 251 000</b>	<b>4 741 210</b>	<b>-9,71%</b>
<i>Compétence 611 - Fonctionnement des instances</i>	5 251 000	4 741 210	-9,71%
<b>Politique O.E Mettre en place les procédures, les règlements et</b>	<b>22 679 342</b>	<b>21 796 000</b>	<b>-3,89%</b>
<i>Compétence 615 - Moyens généraux</i>	19 210 142	19 396 000	0,97%
<i>Compétence 617 - Bâtiments</i>	3 469 200	2 400 000	-30,82%
<b>Politique O.F Jeter les bases d'une administration innovante capable de relever les défis du XXIème siècle</b>	<b>410 000</b>	<b>487 000</b>	<b>18,78%</b>
<i>Compétence 618 - Innovation</i>	410 000	487 000	18,78%
<b>Politique VII.A La programmation et la gestion des fonds</b>	<b>156 800</b>	<b>175 000</b>	<b>11,61%</b>
<i>Compétence 231 - Fonds européens</i>	156 800	175 000	11,61%
<b>Politique VII.B La coopération territoriale</b>	<b>955 500</b>	<b>968 500</b>	<b>1,36%</b>
<i>Compétence 221 - Coopération décentralisée</i>	955 500	968 500	1,36%
<b>Politique VII.C Les relations méditerranéennes, européennes et</b>	<b>78 400</b>	<b>30 000</b>	<b>-61,73%</b>
<i>Compétence 222 - Coopération internationale</i>	78 400	30 000	-61,73%
<b>Dépenses totales</b>	<b>221 244 639</b>	<b>224 837 210</b>	<b>1,62%</b>

La part la plus importante des crédits inscrits sur ce chapitre concerne les frais de personnel de la Collectivité, à savoir 83,14 %. Il est à noter que, par respect de la réglementation en vigueur, certaines dépenses de personnel sont rattachées à d'autres chapitres budgétaires, à savoir l'enseignement (ATTEE), le social (assistants familiaux), l'APA, le RSA et l'environnement (personnel ENS).

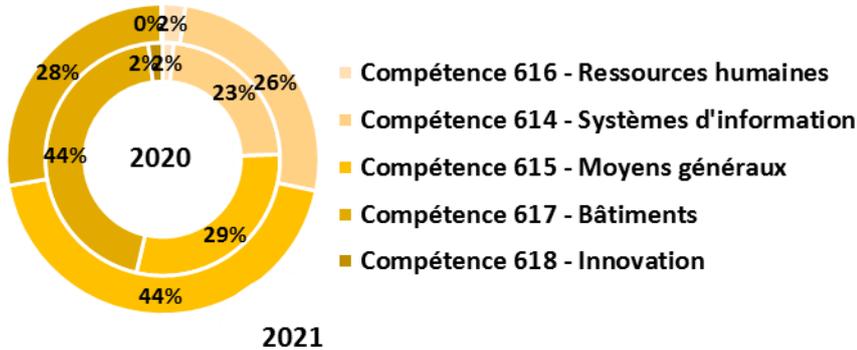
Sont également rattachés aux « services généraux », les frais de structure qui, avec un montant de 32,275 M€, représentent 14 % des dépenses du chapitre. Ils regroupent les dépenses d'administration générale (19,396 M€), d'informatique (8,700 M€), les travaux et la mise en sécurité des bâtiments administratifs (2,400 M€) ainsi que les frais de communication (1,779 M€).



**En section d'investissement :**

		CPI 2020	CPI 2021	Evol n-1
<b>Services généraux</b>				
<b>Politique O.A</b>	<b>Structurer l'administration territoriale</b>	<b>196 000</b>	<b>375 000</b>	<b>91,33%</b>
	<i>Compétence 616 - Ressources humaines</i>	<i>196 000</i>	<i>375 000</i>	<i>91,33%</i>
<b>Politique O.B</b>	<b>Assurer le fonctionnement, la compatibilité et la sécurisation des systèmes d'information</b>	<b>2 940 000</b>	<b>4 125 000</b>	<b>40,31%</b>
	<i>Compétence 614 - Systèmes d'information</i>	<i>2 940 000</i>	<i>4 125 000</i>	<i>40,31%</i>
<b>Politique O.D</b>	<b>Amorcer la structuration des grandes politiques par l'élaboration d'orientations et de feuilles de route</b>	<b>90 000</b>	<b>-</b>	
	<i>Compétence 611 - Fonctionnement des instances</i>	<i>90 000</i>	<i>-</i>	
<b>Politique O.E</b>	<b>Mettre en place les procédures, les règlements et les outils nécessaires</b>	<b>9 487 120</b>	<b>11 389 000</b>	<b>20,05%</b>
	<i>Compétence 615 - Moyens généraux</i>	<i>3 767 120</i>	<i>7 000 000</i>	<i>85,82%</i>
	<i>Compétence 617 - Bâtiments</i>	<i>5 720 000</i>	<i>4 389 000</i>	<i>-23,27%</i>
<b>Politique O.F</b>	<b>Jeter les bases d'une administration innovante capable de relever les défis du XXIème siècle</b>	<b>254 800</b>	<b>23 000</b>	<b>-90,97%</b>
	<i>Compétence 618 - Innovation</i>	<i>254 800</i>	<i>23 000</i>	<i>-90,97%</i>
<b>Dépenses totales</b>		<b>12 967 920</b>	<b>15 912 000</b>	<b>22,70%</b>

Les crédits inscrits au BP 2021 à hauteur de 15,912 M€ sont principalement destinés à l'achat de matériels techniques, de mobiliers, aux études et aux travaux d'aménagement, de mise en sécurité et d'entretien des bâtiments administratifs (11,389 M€). L'informatique représente également un poste de dépense substantiel (4,125 M€).



## 6-2.2. Gestion des fonds européens

**Les chiffres clés : 13,650 M€ de dépenses inscrites / représentant 1,11 % des dépenses réelles ventilées avec une part de 4,20 % en section d'investissement / une évolution des dépenses de 26,62 % par rapport au BP 2020.**

Ce chapitre regroupe les flux financiers que la collectivité reçoit de l'Union Européenne en tant qu'autorité de gestion des fonds européens de la programmation 2014-2020 et qu'elle reverse aux porteurs de projets. Les crédits relatifs aux opérations sous maîtrise d'ouvrage cofinancées par des fonds européens apparaissent dans les chapitres fonctionnels ad hoc.

### En section de fonctionnement :

	CPF 2020	CPF 2021	Evol n-1
<b>Gestion des fonds européens</b>			
<b>Politique VII.A La programmation et la gestion des fonds européens</b>	<b>980 000</b>	<b>400 000</b>	
<i>Compétence 232 - Subvention globale</i>	<i>980 000</i>	<i>400 000</i>	
<b>Dépenses totales</b>	<b>980 000</b>	<b>400 000</b>	<b>-59,18%</b>

Les dépenses inscrites en fonctionnement concernent soit des remboursements à des porteurs de projets sollicitant des subventions au titre du Fonds Social Européen, soit à des crédits d'assistance. Le FSE a pour objectifs de réduire les écarts de développement existants entre les régions de l'UE et à promouvoir une croissance durable, intelligente et inclusive dans ces territoires.

### En section d'investissement :

	CPI 2020	CPI 2021	Evol n-1
<b>Gestion des fonds européens</b>			
<b>Politique VII.A La programmation et la gestion des fonds européens</b>	<b>9 800 000</b>	<b>13 250 000</b>	
<i>Compétence 232 - Subvention globale</i>	<i>9 800 000</i>	<i>13 250 000</i>	
<b>Dépenses totales</b>	<b>9 800 000</b>	<b>13 250 000</b>	<b>35,20%</b>

9,250 M€ des dépenses inscrites sont destinées à financer les demandes de subvention au titre du Fonds européen de développement régional portées par des bénéficiaires externes à la Collectivité de Corse. Ce fonds a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions.

4 M€ sont consacrés au plan de relance et notamment au dispositif REACT EU.

### 6-2.3. Sécurité

**Les chiffres clés : 56,572 M€** de dépenses inscrites / représentant **4,58 %** des dépenses réelles ventilées avec une part de **5,21 %** en section de fonctionnement et de **2,77 %** en section d'investissement / une évolution des dépenses de **-2,93 %** par rapport au BP 2020.

#### En section de fonctionnement :

	CPF 2020	CPF 2021	Evol n-1
<b>Sécurité</b>			
<b>Politique IV.D La prévention contre les incendies et la forêt</b>	<b>47 180 457</b>	<b>47 839 220</b>	
<i>Compétence 317 - Prévention contre les incendies</i>	<i>47 180 457</i>	<i>47 839 220</i>	
<b>Dépenses totales</b>	<b>47 180 457</b>	<b>47 839 220</b>	<b>1,40%</b>

Les dotations aux Services d'Incendie et de Secours du Cismonte et du Pumonti représentent le poste de dépenses principales de ce chapitre, à savoir 96 %. La subvention au Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne, les charges relatives à l'entretien des véhicules ainsi que la mise en œuvre d'actions de surveillance et de prévention des incendies constituent les autres dépenses prévues au titre de la compétence « Sécurité ».

#### En section d'investissement :

	CPI 2020	CPI 2021	Evol n-1
<b>Sécurité</b>			
<b>Politique IV.D La prévention contre les incendies et la forêt</b>	<b>11 099 251</b>	<b>8 733 003</b>	
<i>Compétence 317 - Prévention contre les incendies</i>	<i>11 099 251</i>	<i>8 733 003</i>	
<b>Dépenses totales</b>	<b>11 099 251</b>	<b>8 733 003</b>	<b>-21,32%</b>

Les crédits inscrits, à hauteur de 8,733 M€, sont destinés à participer aux investissements des Services Départementaux d'Incendie et de Secours ainsi qu'à l'acquisition de matériels et d'outillages techniques nécessaires aux forestiers sapeurs dans l'exercice de leurs missions.

### 6-2.4. Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

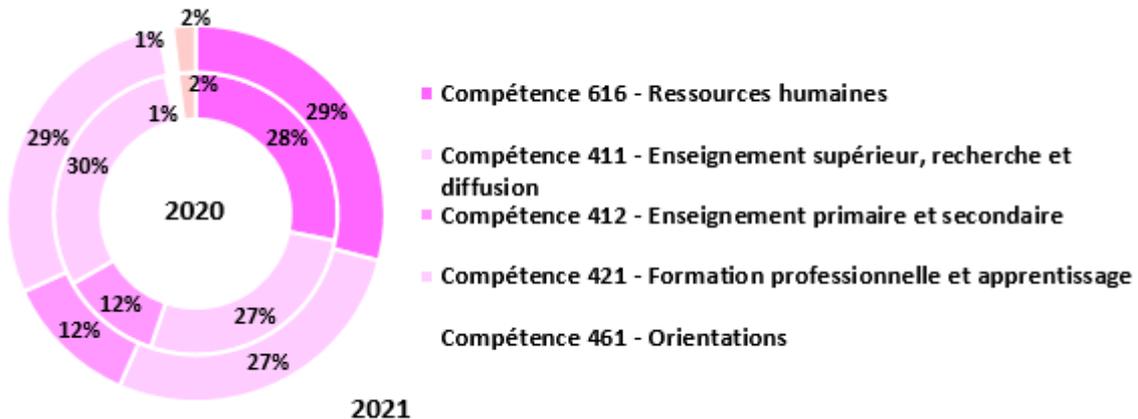
**Les chiffres clés : 103,738 M€** de dépenses inscrites / représentant **8,40 %** des dépenses réelles ventilées avec une part de **8,92 %** en section de fonctionnement et de **6,91 %** en section d'investissement / des dépenses **stables** par rapport au BP 2020 (0,96 %).

En section de fonctionnement :

		CPF 2020	CPF 2021	Evol n-1
<b>Enseignement, formation professionnelle, apprentissage</b>				
<b>Politique O.A</b>	<b>Structurer l'administration territoriale</b>	<b>22 615 000</b>	<b>23 794 194</b>	<b>5,21%</b>
	<i>Compétence 616 - Ressources humaines</i>	<i>22 615 000</i>	<i>23 794 194</i>	<i>5,21%</i>
<b>Politique II.A</b>	<b>L'enseignement et la formation</b>	<b>56 232 400</b>	<b>56 561 000</b>	<b>0,58%</b>
	<i>Compétence 411 - Enseignement supérieur, recherche et diffusion</i>	<i>21 768 740</i>	<i>22 591 000</i>	<i>3,78%</i>
	<i>Compétence 412 - Enseignement primaire et secondaire</i>	<i>9 310 000</i>	<i>9 500 000</i>	<i>2,04%</i>
	<i>Compétence 421 - Formation professionnelle et apprentissage</i>	<i>24 010 000</i>	<i>23 500 000</i>	<i>-2,12%</i>
	<i>Compétence 461 - Orientations</i>	<i>1 143 660</i>	<i>970 000</i>	<i>-15,18%</i>
<b>Politique II.B</b>	<b>La Langue corse</b>	<b>1 617 000</b>	<b>1 600 000</b>	<b>-1,05%</b>
	<i>Compétence 431 - Langue corse</i>	<i>1 617 000</i>	<i>1 600 000</i>	<i>-1,05%</i>
<b>Dépenses totales</b>		<b>80 464 400</b>	<b>81 955 194</b>	<b>1,85%</b>

La ventilation des dépenses inscrites au présent budget met en évidence la part prépondérante des crédits mobilisés au titre de l'enseignement secondaire (près de 40 %), avec notamment la rémunération des personnels ATTEE et les dotations versées aux collèges et lycées.

Les deux autres postes de dépense les plus significatifs sont constitués par la formation professionnelle (29 %), dont l'essentiel des crédits est consacré au Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences 2019-2022 (financement AFPA et marchés publics), et par l'enseignement supérieur (28 %), avec notamment les aides versées à l'Université de Corse au travers de la convention tripartite « Collectivité de Corse – Etat – Université de Corse ».

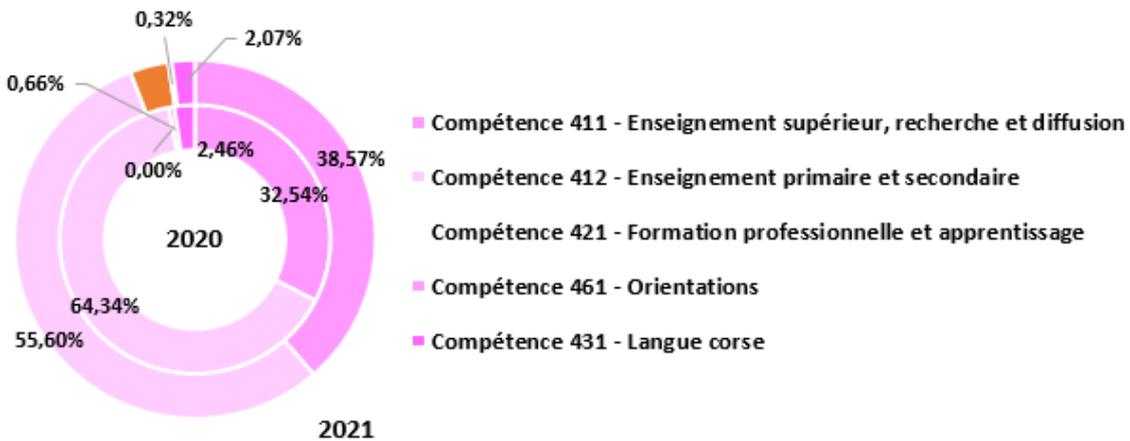


**En section d'investissement :**

		CPI 2020	CPI 2021	Evol n-1
<b>Enseignement, formation professionnelle, apprentissage</b>				
<b>Politique II.A</b>	<b>L'enseignement et la formation</b>	<b>21 736 400</b>	<b>21 332 500</b>	<b>-1,86%</b>
	<i>Compétence 411 - Enseignement supérieur, recherche et diffusion</i>	7 252 000	8 402 500	15,86%
	<i>Compétence 412 - Enseignement primaire et secondaire</i>	14 337 400	12 110 000	-15,54%
	<i>Compétence 421 - Formation professionnelle et apprentissage</i>	-	750 000	#DIV/0!
	<i>Compétence 461 - Orientations</i>	147 000	70 000	-52,38%
<b>Politique II.B</b>	<b>La Langue corse</b>	<b>548 800</b>	<b>450 000</b>	<b>-18,00%</b>
	<i>Compétence 431 - Langue corse</i>	548 800	450 000	-18,00%
<b>Dépenses totales</b>		<b>22 285 200</b>	<b>21 782 500</b>	<b>-2,26%</b>

La part la plus importante des crédits budgétés, soit 56 %, est réservée à l'enseignement secondaire. Ainsi, 12,110 M€ sont destinés au financement des opérations de réhabilitation, de rénovation, d'amélioration de la performance énergétique, de mises aux normes des cuisines scolaires, et d'équipements sportifs des collèges et lycées.

L'enveloppe réservée à la compétence « enseignement supérieur » s'élève à 8,403 M€. Elle est destinée au financement des actions conduites dans le cadre du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI).



### 6-2.5. Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs

**Les chiffres clés : 42,745 M€** de dépenses inscrites / représentant **3,46 %** des dépenses réelles ventilées avec une part de **2,76 %** en section de fonctionnement et de **5,51 %** en section d'investissement / des dépenses **stables** par rapport au BP 2020 (0,84 %).

En section de fonctionnement :

	CPF 2020	CPF 2021	Evol n-1
<b>Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs</b>			
<b>Politique II.B La Langue corse</b>	<b>441 000</b>	<b>535 000</b>	<b>21,32%</b>
<i>Compétence 431 - Langue corse</i>	441 000	535 000	21,32%
<b>Politique II.C La culture</b>	<b>11 493 443</b>	<b>14 754 647</b>	<b>28,37%</b>
<i>Compétence 442 - Culture</i>	10 094 002	12 839 587	27,20%
<i>Compétence 443 - Les musées, archives, BDP, centres cultures et FRAC</i>	1 399 441	1 915 060	36,84%
<b>Politique II.D Le patrimoine</b>	<b>2 254 000</b>	<b>3 178 798</b>	<b>41,03%</b>
<i>Compétence 441 - Patrimoine</i>	2 254 000	3 178 798	41,03%
<b>Politique II.E Le sport et la jeunesse</b>	<b>8 677 901</b>	<b>6 880 867</b>	<b>-20,71%</b>
<i>Compétence 451 - Sports</i>	7 795 901	6 220 867	-20,20%
<i>Compétence 452 - Jeunesse</i>	882 000	660 000	-25,17%
<b>Dépenses totales</b>	<b>22 866 344</b>	<b>25 349 312</b>	<b>10,86%</b>

Plus de 58 % des crédits inscrits sur ce chapitre sont destinés à promouvoir la diversité culturelle, à soutenir la création, à renouveler les publics à travers l'action culturelle et l'éducation artistique. Ils sont nécessaires à la mise en œuvre de la politique adoptée en 2017 par l'Assemblée de Corse fixant un nouveau cadre de l'action culturelle organisé autour de 4 axes majeurs : *ingrandà incù a cultura, svilupà a creazione, fà vede e fà cunosce a creazione in ogni lochi è aldilà, intrepnde ind'è a cultura.*

Concernant les actions mises en œuvre en faveur du sport et de la jeunesse, 6,881 M€ de crédits y sont destinés représentant 27 % du chapitre. Ils sont indispensables au soutien des ligues, clubs et comités sportifs. Ils permettent de financer le Centre du Sport et de la Jeunesse Corse, l'organisation de manifestations sportives et contribuent à aider les sportifs de haut niveau. Enfin, ils sont nécessaires à la mise en œuvre de la politique en faveur de la jeunesse.

Les enveloppes consacrées aux actions en faveur du patrimoine et de la Langue corse représentent une part respective de 12,54 % et 2,11 %.



## En section d'investissement :

		CPI 2020	CPI 2021	Evol n-1
<b>Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs</b>				
<b>Politique II.C</b>	<b>La culture</b>	<b>8 198 386</b>	<b>9 154 441</b>	<b>11,66%</b>
	Compétence 442 - Culture	5 520 800	5 791 557	4,90%
	Compétence 443 - Les musées, archives, BDP, centres cultures et FRAC	2 677 586	3 362 884	25,59%
<b>Politique II.D</b>	<b>Le patrimoine</b>	<b>7 119 063</b>	<b>6 080 727</b>	<b>-14,59%</b>
	Compétence 441 - Patrimoine	7 119 063	6 080 727	-14,59%
<b>Politique II.E</b>	<b>Le sport et la jeunesse</b>	<b>4 206 321</b>	<b>2 160 500</b>	<b>-48,64%</b>
	Compétence 451 - Sports	4 118 689	2 069 000	-49,77%
	Compétence 452 - Jeunesse	87 632	91 500	4,41%
<b>Dépenses totales</b>		<b>19 523 770</b>	<b>17 395 668</b>	<b>-10,90%</b>

Les crédits inscrits au BP 2021 à hauteur de 17,396 M€ sont répartis de la façon suivante :

- pour la culture 52,62 %, essentiellement des subventions d'équipement versées à des tiers,
- pour le patrimoine 34,96 %, principalement destinés au financement des opérations de restauration et de conservation,
- pour le sport et jeunesse 12,42 %, notamment en vue de soutenir la réalisation d'équipements structurants portée par les communes et structures intercommunales.



### 6-2.6. Santé et action sociale (hors APA et RSA)

**Les chiffres clés : 93,229 M€ de dépenses inscrites / représentant 7,55 % des dépenses réelles ventilées avec une part de 10 % en section de fonctionnement / une évolution des dépenses de 1 % par rapport au BP 2020.**

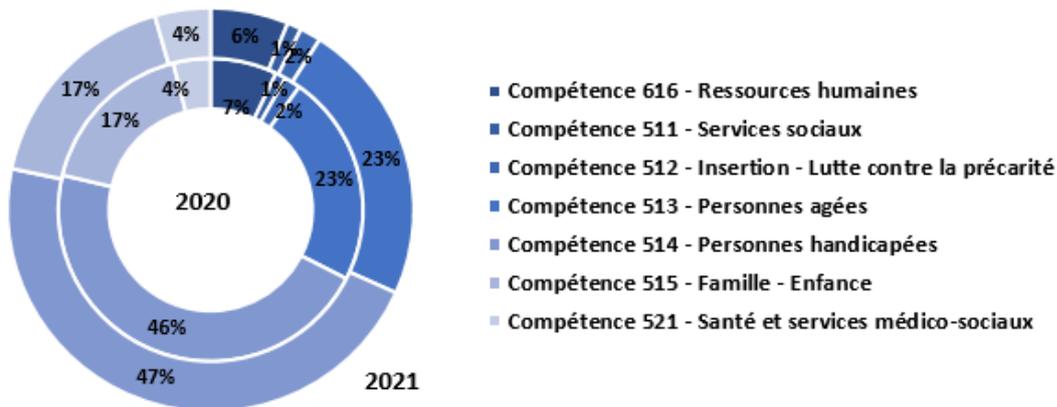
En section de fonctionnement :

	CPF 2020	CPF 2021	Evol n-1
<b>Santé et action sociale</b>			
<b>Politique O.A Structurer l'administration territoriale</b>	<b>6 468 200</b>	<b>5 743 905</b>	<b>-11,20%</b>
<i>Compétence 616 - Ressources humaines</i>	6 468 200	5 743 905	-11,20%
<b>Politique I.A Le soutien aux personnes en difficulté sociale ou en insertion</b>	<b>2 583 369</b>	<b>2 600 000</b>	<b>0,64%</b>
<i>Compétence 511 - Services sociaux</i>	1 038 369	1 045 000	0,64%
<i>Compétence 512 - Insertion - Lutte contre la précarité</i>	1 545 000	1 555 000	0,65%
<b>Politique I.B L'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap</b>	<b>62 945 000</b>	<b>64 097 000</b>	<b>1,83%</b>
<i>Compétence 513 - Personnes âgées</i>	20 694 000	21 030 000	1,62%
<i>Compétence 514 - Personnes handicapées</i>	42 251 000	43 067 000	1,93%
<b>Politique I.C La protection de l'enfance et de la famille</b>	<b>15 885 000</b>	<b>16 000 000</b>	<b>0,72%</b>
<i>Compétence 515 - Famille - Enfance</i>	15 885 000	16 000 000	0,72%
<b>Politique I.D Un modèle de santé adapté aux spécificités de la Corse</b>	<b>3 611 700</b>	<b>4 104 515</b>	<b>13,64%</b>
<i>Compétence 521 - Santé et services médico-sociaux</i>	3 611 700	4 104 515	13,64%
<b>Dépenses totales</b>	<b>91 493 269</b>	<b>92 545 420</b>	<b>1,15%</b>

Sur ce chapitre fonctionnel, les crédits inscrits à hauteur de 92,545 M€ concernent principalement l'action sociale orientée vers :

- les personnes en situation de handicap (46,54 %) : politiques d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap (loi du 11 février 2005) ;
- l'enfance (23,50 %) : aide sociale à l'enfance (ASE), protection maternelle et infantile (PMI), protection de l'enfance (dont paie des assistants familiaux comptabilisée sur la compétence 616), soutien aux familles en difficultés financière ;
- les personnes âgées (22,72 %).

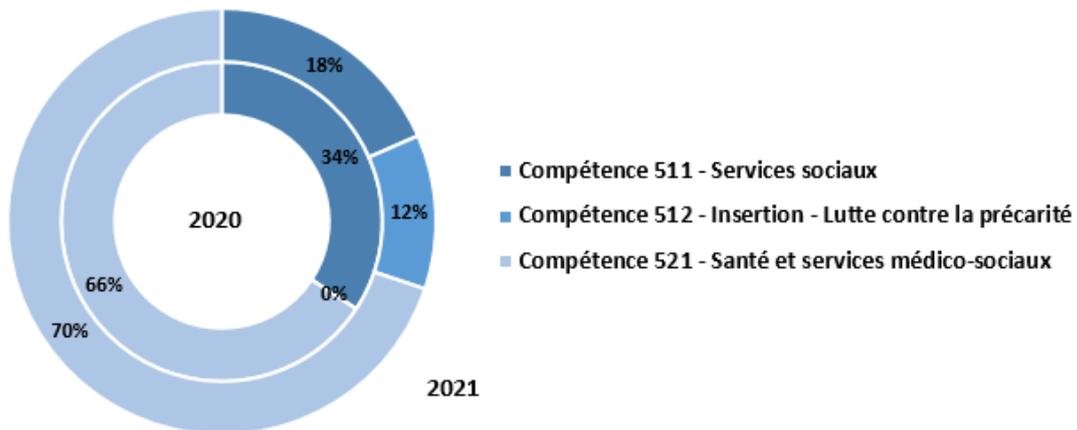
Il est à noter que les rémunérations des assistants familiaux de la Collectivité de Corse sont imputées sur ce chapitre ventilé.



**En section d'investissement :**

		CPI 2020	CPI 2021	Evol n-1
<b>Santé et action sociale</b>				
<b>Politique I.A</b>	<b>Le soutien aux personnes en difficulté sociale ou en insertion</b>	<b>281 422</b>	<b>205 840</b>	<b>-26,86%</b>
	<i>Compétence 511 - Services sociaux</i>	281 422	125 840	-55,28%
	<i>Compétence 512 - Insertion - Lutte contre la précarité</i>	-	80 000	#DIV/0!
<b>Politique I.D</b>	<b>Un modèle de santé adapté aux spécificités de la Corse</b>	<b>541 000</b>	<b>477 500</b>	<b>-11,74%</b>
	<i>Compétence 521 - Santé et services médico-sociaux</i>	541 000	477 500	-11,74%
<b>Dépenses totales</b>		<b>822 422</b>	<b>683 340</b>	<b>-16,91%</b>

Les crédits d'investissement, inscrits à hauteur de 0,683 M€, sont destinés à participer au financement des équipements des acteurs du champ social et médico-social.



### 6-2.7. Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

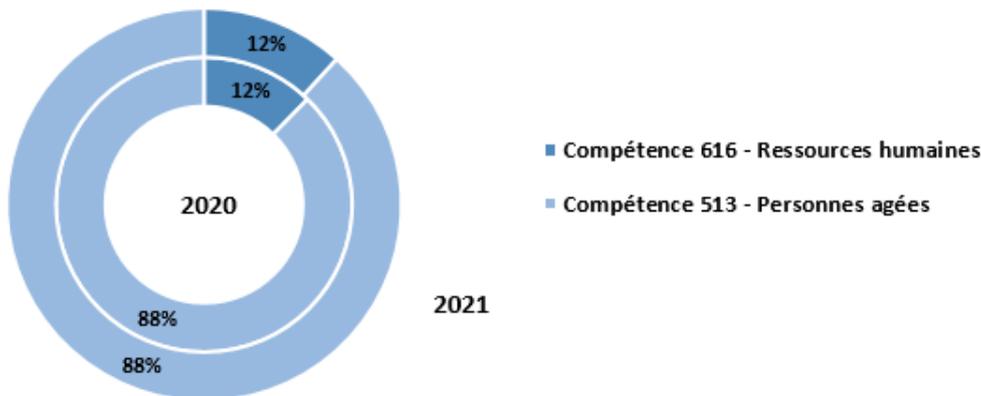
**Les chiffres clés : 63,581 M€ de dépenses inscrites / représentant 5,15 % des dépenses réelles ventilées avec une part de 6,92 % en section de fonctionnement / une évolution des dépenses de 3,59 % par rapport au BP 2020.**

En section de fonctionnement :

	CPF 2020	CPF 2021	Evol n-1
<b>APA</b>			
<b>Politique O.A Structurer l'administration territoriale</b>	<b>7 560 680</b>	<b>7 460 100</b>	<b>-1,33%</b>
<i>Compétence 616 - Ressources humaines</i>	7 560 680	7 460 100	-1,33%
<b>Politique I.B L'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap</b>	<b>53 819 000</b>	<b>56 121 000</b>	<b>4,28%</b>
<i>Compétence 513 - Personnes âgées</i>	53 819 000	56 121 000	4,28%
<b>Dépenses totales</b>	<b>61 379 680</b>	<b>63 581 100</b>	<b>3,59%</b>

Est financée sur ce chapitre l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Cette allocation peut servir à payer les dépenses nécessaires pour permettre aux bénéficiaires de rester à leur domicile, ou à payer une partie du tarif dépendance de l'établissement médico-social dans lequel est hébergé le bénéficiaire.

Il est à noter que les rémunérations des personnels de la collectivité de Corse affectés à la Direction de l'APA sont imputées sur ce chapitre ventilé. Depuis 2020, le choix a été fait de distinguer, au sein de la compétence, les allocations versées des frais de personnel.



## 6-2.8. Revenu de Solidarité Active (RSA)

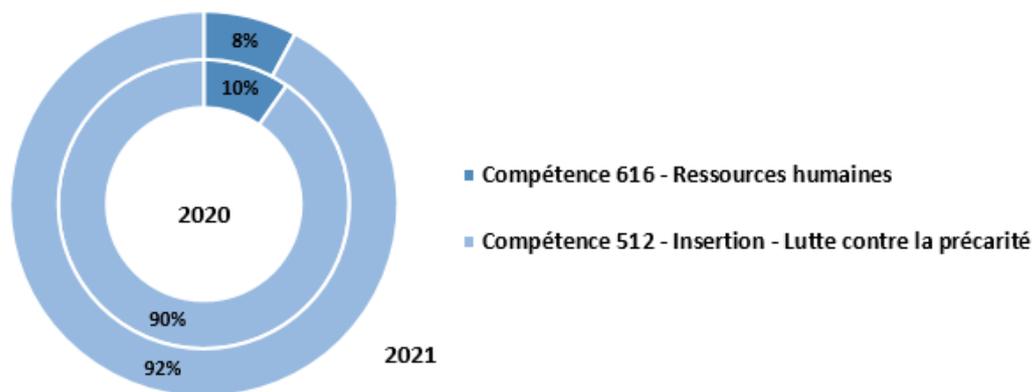
**Les chiffres clés : 52,126 M€ de dépenses inscrites / représentant 4,22 % des dépenses réelles ventilées avec une part de 5,67 % en section de fonctionnement / une forte hausse des dépenses de 16,19 % par rapport au BP 2020.**

En section de fonctionnement :

		CPF 2020	CPF 2021	Evol n-1
<b>RSA</b>				
<b>Politique O.A</b>	<b>Structurer l'administration territoriale</b>	<b>4 331 980</b>	<b>4 062 800</b>	<b>-6,21%</b>
	<i>Compétence 616 - Ressources humaines</i>	<i>4 331 980</i>	<i>4 062 800</i>	<i>-6,21%</i>
<b>Politique I.A</b>	<b>Le soutien aux personnes en difficulté sociale ou en insertion</b>	<b>40 531 000</b>	<b>48 063 000</b>	<b>18,58%</b>
	<i>Compétence 512 - Insertion - Lutte contre la précarité</i>	<i>40 531 000</i>	<i>48 063 000</i>	<i>18,58%</i>
<b>Dépenses totales</b>		<b>44 862 980</b>	<b>52 125 800</b>	<b>16,19%</b>

Les dépenses rattachées à ce chapitre sont les prestations légales d'aide sociale, avec la gestion du revenu de solidarité active (RSA) dont le montant est fixé au niveau national.

Les rémunérations des personnels de la Collectivité de Corse affectés à la Direction du RSA sont imputées sur ce chapitre ventilé. Depuis 2020, le choix a été fait de distinguer, au sein de la compétence, les allocations versées des frais de personnel.



## 6-2.9. Aménagement des territoires et habitat

**Les chiffres clés : 77,324 M€ de dépenses inscrites / représentant 6,26 % des dépenses réelles ventilées avec une part de 1,27 % en section de fonctionnement et de 20,82 % en section d'investissement / une diminution des dépenses de -6,66% par rapport au BP 2020.**

En section de fonctionnement :

	CPF 2020	CPF 2021	Evol n-1
<b>Aménagement des territoires et habitat</b>			
<b>Politique O.B Assurer le fonctionnement, la compatibilité et la sécurisation des systèmes d'information</b>	<b>86 000</b>	<b>160 000</b>	<b>86,05%</b>
Compétence 614 - Systèmes d'information	86 000	160 000	86,05%
<b>Politique II.B La Langue corse</b>	<b>514 726</b>	<b>700 000</b>	<b>35,99%</b>
Compétence 431 - Langue corse	514 726	700 000	35,99%
<b>Politique IV.A La politique en faveur de l'intérieur et de la montagne</b>	<b>1 920 603</b>	<b>3 740 011</b>	<b>94,73%</b>
Compétence 313 - Développement rural et territorial	1 920 603	3 740 011	94,73%
<b>Politique IV.B Les aides aux communes, intercommunalités et territoires</b>	<b>3 691 064</b>	<b>850 000</b>	<b>-76,97%</b>
Compétence 314 - Aides aux communes et groupements	3 691 064	850 000	-76,97%
<b>Politique IV.C L'habitat</b>	<b>1 415 700</b>	<b>200 000</b>	<b>-85,87%</b>
Compétence 315 - Habitat logement	247 500	200 000	-19,19%
Compétence 316 - Logement	1 168 200	-	
<b>Politique IV.E L'accompagnement des collectivités à la planification territoriale</b>	<b>5 383 000</b>	<b>5 360 000</b>	<b>-0,43%</b>
Compétence 311 - Urbanisme	5 383 000	5 360 000	-0,43%
<b>Politique V.F L'aménagement et la transformation numériques de la Corse</b>	<b>305 000</b>	<b>626 000</b>	<b>105,25%</b>
Compétence 121 - Réseau THD	305 000	626 000	105,25%
<b>Dépenses totales</b>	<b>13 316 093</b>	<b>11 636 011</b>	<b>-12,62%</b>

Les crédits budgétés en section de fonctionnement au chapitre « Aménagement du territoire et habitat » s'établissent à 11,636 M€, en baisse de 12,62 % par rapport au BP 2020.

Les principales inscriptions rattachées à ce chapitre se répartissent ainsi :

- Urbanisme 46,06 % : compétence exercée par l'Agence de l'Urbanisme et de l'Energie de la Corse. Les crédits budgétés sont nécessaires au versement de la dotation de fonctionnement de l'Agence ;
- Développement rural et territorial 32,14 % : sont ainsi prévues la participation versée au Syndicat de l'Energie du Pumonti, et les aides aux milieux associatifs œuvrant en faveur des territoires ;
- Aides aux communes et groupements 7,30 % ;
- Langue corse 6,02 % : les inscriptions budgétaires doivent permettre de mettre en œuvre et de soutenir les actions de promotion et de diffusion de la langue corse dans la société au travers du développement d'ingénierie de projets.
- Réseau THD 5,38 %.



**En section d'investissement :**

	CPI 2020	CPI 2021	Evol n-1
<b>Aménagement des territoires et habitat</b>			
<b>Politique O.B Assurer le fonctionnement, la compatibilité et la sécurisation des systèmes d'information</b>	<b>471 380</b>	<b>460 000</b>	<b>-2,41%</b>
<i>Compétence 614 - Systèmes d'information</i>	471 380	460 000	-2,41%
<b>Politique II.B La Langue corse</b>	<b>269 276</b>	<b>250 000</b>	<b>-7,16%</b>
<i>Compétence 431 - Langue corse</i>	269 276	250 000	-7,16%
<b>Politique IV.A La politique en faveur de l'intérieur et de la montagne</b>	<b>3 490 271</b>	<b>4 934 800</b>	<b>41,39%</b>
<i>Compétence 313 - Développement rural et territorial</i>	3 490 271	4 934 800	41,39%
<b>Politique IV.B Les aides aux communes, intercommunalités et territoires</b>	<b>34 872 446</b>	<b>33 100 000</b>	<b>-5,08%</b>
<i>Compétence 314 - Aides aux communes et groupements</i>	34 872 446	33 100 000	-5,08%
<b>Politique IV.C L'habitat</b>	<b>7 840 000</b>	<b>7 500 000</b>	<b>-4,34%</b>
<i>Compétence 315 - Habitat logement</i>	7 840 000	7 500 000	-4,34%
<b>Politique IV.E L'accompagnement des collectivités à la planification territoriale</b>	<b>274 400</b>	<b>200 000</b>	<b>-27,11%</b>
<i>Compétence 311 - Urbanisme</i>	274 400	200 000	-27,11%
<b>Politique IV.F La politique foncière</b>	<b>7 840 000</b>	<b>7 725 865</b>	<b>-1,46%</b>
<i>Compétence 312 - Foncier</i>	7 840 000	7 725 865	-1,46%
<b>Politique V.F L'aménagement et la transformation numériques de la Corse</b>	<b>14 470 000</b>	<b>11 517 000</b>	<b>-20,41%</b>
<i>Compétence 121 - Réseau THD</i>	14 470 000	11 517 000	-20,41%
<b>Dépenses totales</b>	<b>69 527 773</b>	<b>65 687 665</b>	<b>-5,52%</b>

Les crédits budgétés s'établissent à 65,688 M€, en baisse de 5,52 % par rapport au BP 2020.

Les dépenses prévues en section d'investissement au titre de ce chapitre concernent principalement :

- le dispositif d'aides aux communes et structures intercommunales qui vise à apporter un soutien financier aux communes et groupements de communes dans la réalisation de projets d'équipement, et ce afin de lutter contre la fracture territoriale et maintenir l'équilibre des territoires (près de 33,100 M€) ;
- les opérations consacrées aux réseaux de haut débit et très haut débit, à la téléphonie mobile et à l'inclusion numérique des territoires (11,517 M€) ;
- la politique foncière conduite par l'Office Foncier de la Corse (7,726 M€) ;
- la politique conduite en faveur de l'habitat et du logement (7,500 M€) ;
- le développement rural et territorial, au travers notamment des actions conduites dans le cadre du schéma d'aménagement, de développement et de protection de la montagne (4,935 M€).



### 6-2.10. Action économique

**Les chiffres clés : 82,511 M€ de dépenses inscrites / représentant 6,68 % des dépenses réelles ventilées avec une part de 3,65 % en section de fonctionnement et de 15,51 % en section d'investissement / une évolution des dépenses de 28,89 % par rapport au BP 2020.**

En section de fonctionnement :

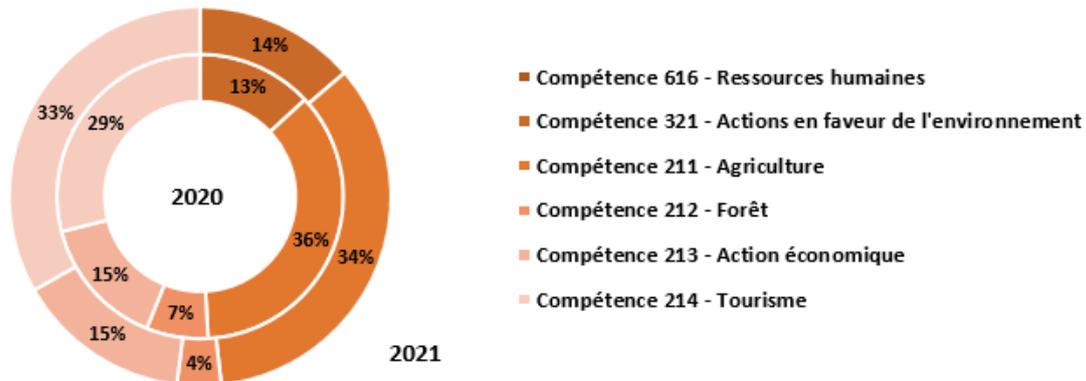
	CPF 2020	CPF 2021	Evol n-1
<b>Action économique</b>			
<b>Politique III.B La protection de l'environnement et des biodiversités</b>	<b>4 166 303</b>	<b>4 591 441</b>	<b>10,20%</b>
<i>Compétence 321 - Actions en faveur de l'environnement</i>	4 166 303	4 591 441	10,20%
<b>Politique VI.A Le développement agricole et rural</b>	<b>13 707 650</b>	<b>12 850 000</b>	<b>-6,26%</b>
<i>Compétence 211 - Agriculture</i>	11 480 150	11 600 000	1,04%
<i>Compétence 212 - Forêt</i>	2 227 500	1 250 000	-43,88%
<b>Politique VI.B Le soutien aux entreprises</b>	<b>4 756 000</b>	<b>4 980 000</b>	<b>4,71%</b>
<i>Compétence 213 - Action économique</i>	4 756 000	4 980 000	4,71%
<b>Politique VI.C Le développement touristique</b>	<b>9 230 000</b>	<b>11 150 000</b>	<b>20,80%</b>
<i>Compétence 214 - Tourisme</i>	9 230 000	11 150 000	20,80%
<b>Dépenses totales</b>	<b>31 859 953</b>	<b>33 571 441</b>	<b>5,37%</b>

Les trois quarts des crédits prévus sur ce chapitre fonctionnel sont destinés aux satellites de la collectivité que sont l'Office de Développement Agricole et Rural de la Corse, l'Agence du Tourisme de la Corse et l'Agence de Développement Economique de la Corse. Ces dotations sont destinées à donner les moyens financiers à ces structures pour mettre en œuvre la politique que la Collectivité leur a déléguée.

Elles sont réparties comme suit :

- ADEC : 4,980 M€ ;
- ODARC : 9,500 M€ de dotation de fonctionnement propre ;
- ATC : 11,150 M€

Sont également budgétées sur ce chapitre les subventions d'équilibre des budgets annexes des Laboratoires d'analyse (4,591 M€), la contribution versée au Syndicat Mixte d'Abattage de la Corse (2,100 M€), le versement à l'Office National des Forêts des frais de garderie et de contribution au maintien du régime forestier.



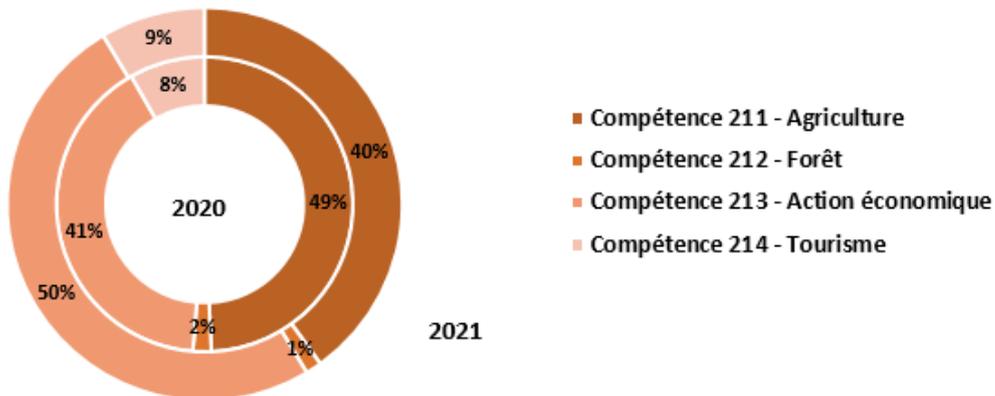
## En section d'investissement :

	CPI 2020	CPI 2021	Evol n-1
<b>Action économique</b>			
<b>Politique III.B La protection de l'environnement et des biodiversités</b>	<b>78 400</b>	<b>0</b>	<b>-100,00%</b>
<i>Compétence 321 - Actions en faveur de l'environnement</i>	78 400	0	-100,00%
<b>Politique VI.A Le développement agricole et rural</b>	<b>16 447 170</b>	<b>20 240 000</b>	<b>23,06%</b>
<i>Compétence 211 - Agriculture</i>	15 810 170	19 600 000	23,97%
<i>Compétence 212 - Forêt</i>	637 000	640 000	0,47%
<b>Politique VI.B Le soutien aux entreprises</b>	<b>12 985 000</b>	<b>24 500 000</b>	<b>88,68%</b>
<i>Compétence 213 - Action économique</i>	12 985 000	24 500 000	88,68%
<b>Politique VI.C Le développement touristique</b>	<b>2 646 000</b>	<b>4 200 000</b>	<b>58,73%</b>
<i>Compétence 214 - Tourisme</i>	2 646 000	4 200 000	58,73%
<b>Dépenses totales</b>	<b>32 156 570</b>	<b>48 940 000</b>	<b>52,19%</b>

En matière d'investissement, la mise en œuvre des politiques conduites dans le cadre de ce chapitre fonctionnel est confiée, en quasi-totalité, aux EPIC sous tutelle de la Collectivité.

Les crédits budgétés sont répartis comme suit :

- ADEC : 24,500 M€ ;
- ODARC : 19,600 M€ ;
- ATC : 4,200 M€.



### 6-2.11. Environnement

**Les chiffres clés : 66,763 M€ de dépenses inscrites / représentant 5,41 % des dépenses réelles ventilées avec une part de 4,37 % en section de fonctionnement et de 8,42 % en section d'investissement / une évolution des dépenses de 4,16 % par rapport au BP 2020.**

En section de fonctionnement :

		CPF 2020	CPF 2021	Evol n-1
<b>Environnement</b>				
<b>Politique O.A</b>	<b>Structurer l'administration territoriale</b>	<b>5 755 440</b>	<b>7 384 250</b>	<b>0</b>
	<i>Compétence 616 - Ressources humaines</i>	<i>5 755 440</i>	<i>7 384 250</i>	<i>28,30%</i>
<b>Politique III.A</b>	<b>La politique de l'eau</b>	<b>8 100 000</b>	<b>8 290 000</b>	<b>2,35%</b>
	<i>Compétence 131 - Maîtrise de l'eau</i>	<i>8 100 000</i>	<i>8 290 000</i>	<i>2,35%</i>
<b>Politique III.B</b>	<b>La protection de l'environnement et des biodiversités</b>	<b>22 862 979</b>	<b>24 229 864</b>	<b>5,98%</b>
	<i>Compétence 321 - Actions en faveur de l'environnement</i>	<i>22 088 796</i>	<i>23 101 924</i>	<i>4,59%</i>
	<i>Compétence 322 - Protection de l'environnement</i>	<i>774 183</i>	<i>1 127 940</i>	<i>45,69%</i>
<b>Politique III.C</b>	<b>L'énergie</b>	<b>310 000</b>	<b>290 000</b>	<b>-6,45%</b>
	<i>Compétence 331 - Energie</i>	<i>310 000</i>	<i>290 000</i>	<i>-6,45%</i>
<b>Dépenses totales</b>		<b>37 028 419</b>	<b>40 194 114</b>	<b>8,55%</b>

Les dépenses s'inscrivant dans le cadre de la politique environnementale sont budgétées sur ce chapitre à hauteur de 40,194 M€.

Elles regroupent l'ensemble des actions conduites en matière d'environnement, dont le montant est prévu à hauteur de 24,230 M€. La mise en œuvre de ces dernières est confiée à l'Office de l'Environnement de la Corse (15,804 M€ dont 13,350 M€ de dotation de fonctionnement propre.) Sont également budgétées dans le cadre de cette compétence, la participation au budget du Parc Naturel Régional de la Corse (5,566 M€) et les dépenses liées aux Espaces Naturels Sensibles.

Il est à noter que les rémunérations des personnels de la Collectivité de Corse affectés à la Direction des ENS sont imputées sur ce chapitre ventilé.

Enfin, une partie des crédits portés à ce chapitre est destinée au fonctionnement de l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse (8,290 M€).



## En section d'investissement :

		CPI 2020	CPI 2021	Evol n-1
<b>Environnement</b>				
<b>Politique III.A</b>	<b>La politique de l'eau</b>	<b>9 800 000</b>	<b>9 800 000</b>	<b>0,00%</b>
	<i>Compétence 131 - Maîtrise de l'eau</i>	<i>9 800 000</i>	<i>9 800 000</i>	<i>0,00%</i>
<b>Politique III.B</b>	<b>La protection de l'environnement et des biodiversités</b>	<b>8 444 909</b>	<b>8 368 554</b>	<b>-0,90%</b>
	<i>Compétence 321 - Actions en faveur de l'environnement</i>	<i>7 979 897</i>	<i>7 748 654</i>	<i>-2,90%</i>
	<i>Compétence 322 - Protection de l'environnement</i>	<i>465 012</i>	<i>619 900</i>	<i>33,31%</i>
<b>Politique III.C</b>	<b>L'énergie</b>	<b>2 940 000</b>	<b>3 200 000</b>	<b>8,84%</b>
	<i>Compétence 331 - Energie</i>	<i>2 940 000</i>	<i>3 200 000</i>	<i>8,84%</i>
<b>Politique IV.B</b>	<b>Les aides aux communes, intercommunalités et territoires</b>	<b>5 880 000</b>	<b>5 200 000</b>	<b>-11,56%</b>
	<i>Compétence 314 - Aides aux communes et groupements</i>	<i>5 880 000</i>	<i>5 200 000</i>	<i>-11,56%</i>
<b>Dépenses totales</b>		<b>27 064 909</b>	<b>26 568 554</b>	<b>-1,83%</b>

Les crédits budgétés en section d'investissement au chapitre « Environnement » s'établissent à 26,569 M€, en stabilisation par rapport au BP 2020.

Les dépenses prévues au titre de ce chapitre concernent principalement :

- la politique de l'eau, dont les crédits dédiés sont constitués pour partie des subventions d'équipement versées à l'Office d'Équipement Hydraulique de la Corse et pour partie des dépenses relatives aux travaux hydrauliques structurants sous maîtrise d'ouvrage de la Collectivité de Corse (9,8 M€) ;
- les aides allouées aux communes et intercommunalités en matière de politique de l'eau (5,200 M€) ;
- les « actions en faveur de l'environnement » menées par l'Office de l'Environnement de la Corse (4,500 M€) ;
- la politique de l'énergie dont la mise en œuvre a été confiée à l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse (3,200 M€).
- les dépenses dédiées aux Espaces Naturels Sensibles, visant à préserver la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels (1,836 M€) ;



## 6-2.12. Transports

**Les chiffres clés : 340,494 M€ de dépenses inscrites / représentant 27,59 % des dépenses réelles ventilées avec une part de 26,55 % en section de fonctionnement et de 30,59 % en section d'investissement / une diminution des dépenses de - 3,61 % par rapport au BP 2020.**

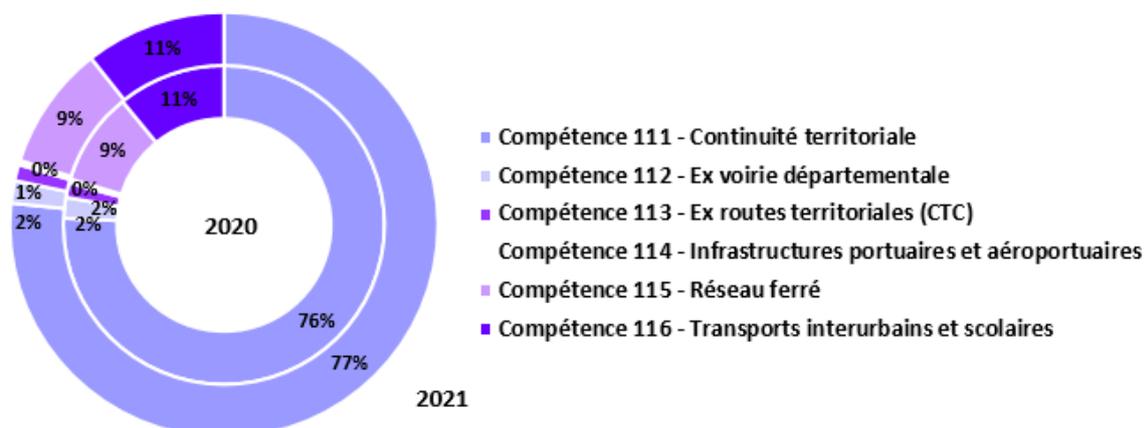
En section de fonctionnement :

	CPF 2020	CPF 2021	Evol n-1
<b>Transports</b>			
<b>Politique V.A La continuité territoriale</b>	<b>186 999 159</b>	<b>186 999 159</b>	<b>0,00%</b>
<i>Compétence 111 - Continuité territoriale</i>	186 999 159	186 999 159	0,00%
<b>Politique V.B Les infrastructures routières</b>	<b>8 842 760</b>	<b>7 195 000</b>	<b>-18,63%</b>
<i>Compétence 112 - Ex voirie départementale</i>	5 229 260	4 185 000	-19,97%
<i>Compétence 113 - Ex routes territoriales (CTC)</i>	3 613 500	3 010 000	-16,70%
<b>Politique V.C Les infrastructures portuaires et aéroportuaires</b>	<b>1 033 560</b>	<b>800 000</b>	<b>-22,60%</b>
<i>Compétence 114 - Infrastructures portuaires et aéroportuaires</i>	1 033 560	800 000	-22,60%
<b>Politique V.D Les transports ferroviaires et l'intermodalité</b>	<b>23 364 000</b>	<b>23 000 000</b>	<b>-1,56%</b>
<i>Compétence 115 - Réseau ferré</i>	23 364 000	23 000 000	-1,56%
<b>Politique V.E Les transports urbains et scolaires</b>	<b>26 918 100</b>	<b>26 000 000</b>	<b>-3,41%</b>
<i>Compétence 116 - Transports interurbains et scolaires</i>	26 918 100	26 000 000	-3,41%
<b>Dépenses totales</b>	<b>247 157 579</b>	<b>243 994 159</b>	<b>-1,28%</b>

C'est sur ce chapitre qu'est budgétée la part la plus importante des crédits de fonctionnement, dont les trois quarts sont constitués par le reversement de la Dotation de Continuité Territoriale à l'Office des Transports de la Corse.

Les autres dépenses rattachées à la compétence « Transports » sont réparties entre secteurs de la façon suivante :

- Transports sur route : 26 M€ ;
- Transports ferroviaires : 23 M€ ;
- Infrastructures routières : 7,195 M€ ;
- Réseaux portuaires et aéroportuaires : 0,800 M€.

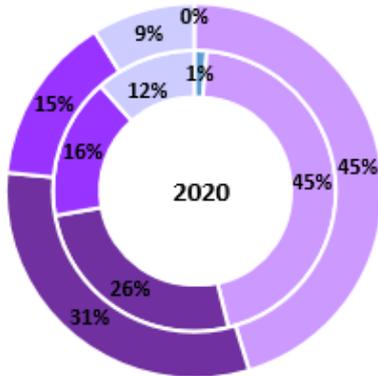


**En section d'investissement :**

	CPI 2020	CPI 2021	Evol n-1
<b>Transports</b>			
<b>Politique V.A La continuité territoriale</b>	<b>1 500 000</b>		<b>-100,00%</b>
<i>Compétence 111 - Continuité territoriale</i>	1 500 000		-100,00%
<b>Politique V.B Les infrastructures routières</b>	<b>74 653 440</b>	<b>73 500 000</b>	<b>-1,55%</b>
<i>Compétence 112 - Ex voirie départementale</i>	47 153 440	43 500 000	-7,75%
<i>Compétence 113 - Ex routes territoriales (CTC)</i>	27 500 000	30 000 000	9,09%
<b>Politique V.C Les infrastructures portuaires et aéroportuaires</b>	<b>17 140 000</b>	<b>14 000 000</b>	<b>-18,32%</b>
<i>Compétence 114 - Infrastructures portuaires et aéroportuaires</i>	17 140 000	14 000 000	-18,32%
<b>Politique V.D Les transports ferroviaires et l'intermodalité</b>	<b>12 200 000</b>	<b>8 500 000</b>	<b>-30,33%</b>
<i>Compétence 115 - Réseau ferré</i>	12 200 000	8 500 000	-30,33%
<b>Politique V.E Les transports urbains et scolaires</b>	<b>580 000</b>	<b>500 000</b>	<b>-13,79%</b>
<i>Compétence 116 - Transports interurbains et scolaires</i>	580 000	500 000	-13,79%
<b>Dépenses totales</b>	<b>106 073 440</b>	<b>96 500 000</b>	<b>-9,03%</b>

En section d'investissement, un tiers des dépenses réelles ventilées est rattaché au chapitre « Transports ». Il s'agit de dépenses sous maîtrise d'ouvrage dont les inscriptions sont réparties entre secteurs de la façon suivante :

- Infrastructures routières : 73,500 M€ ;
- Réseaux portuaires et aéroportuaires : 14 M€ ;
- Transports ferroviaires : 8,500 M€ ;
- Transports sur route : 0,500 M€ ;



- Compétence 111 - Continuité territoriale
- Compétence 112 - Ex voirie départementale
- Compétence 113 - Ex routes territoriales (CTC)
- Compétence 114 - Infrastructures portuaires et aéroportuaires
- Compétence 115 - Réseau ferré

## 6-2. Les dépenses sociales de la Collectivité

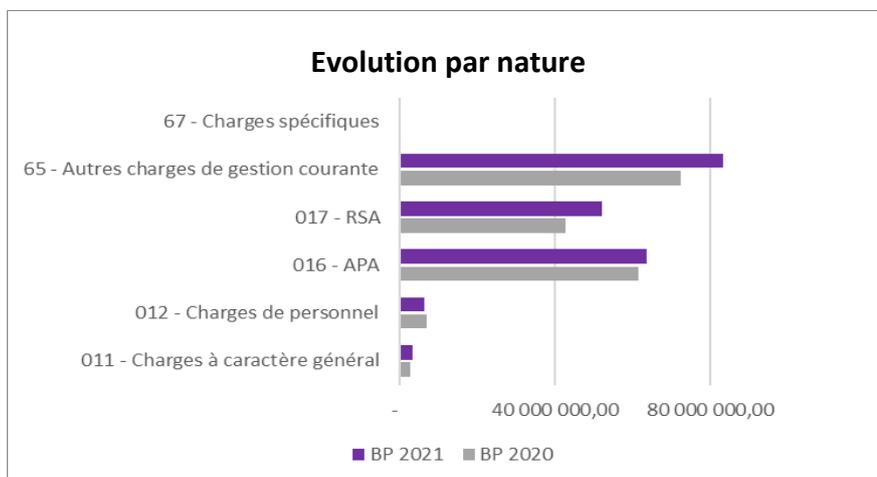
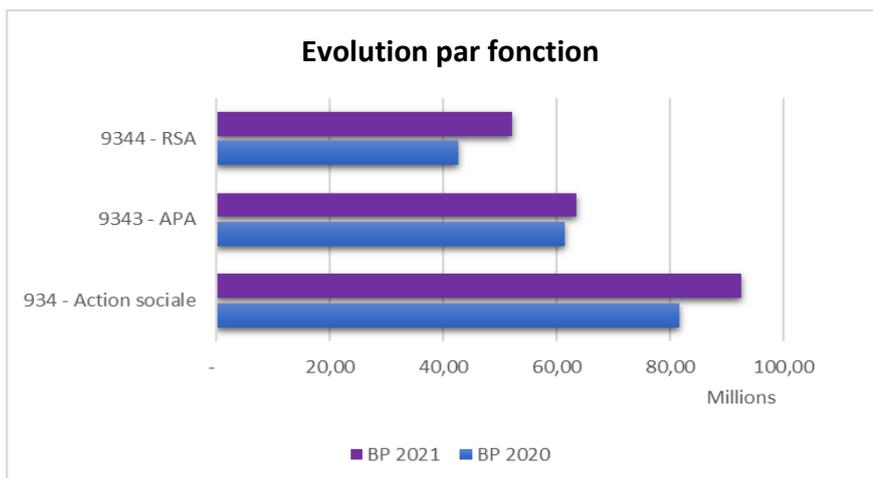
La Collectivité de Corse, issue en 2018 de la fusion des deux anciens conseils départementaux de Haute-Corse et de Corse-du-Sud, affirme sa qualité de chef de file de l'action sociale sur la région.

La crise sanitaire se transforme en crise économique, ce qui provoque des impacts majeurs en Corse, avec une augmentation de la précarité. Les publics touchés sont divers, les jeunes, les personnes âgées et dépendantes, les petites retraites, les personnes handicapées. L'insularité, qui est un atout majeur contre la propagation du Covid-19, peut aussi être un désavantage au niveau de l'économie.

La crise sanitaire et économique démontre l'importance de la CdC pour l'animation de solidarité sur le territoire insulaire, avec son rôle prépondérant dans l'action sociale.

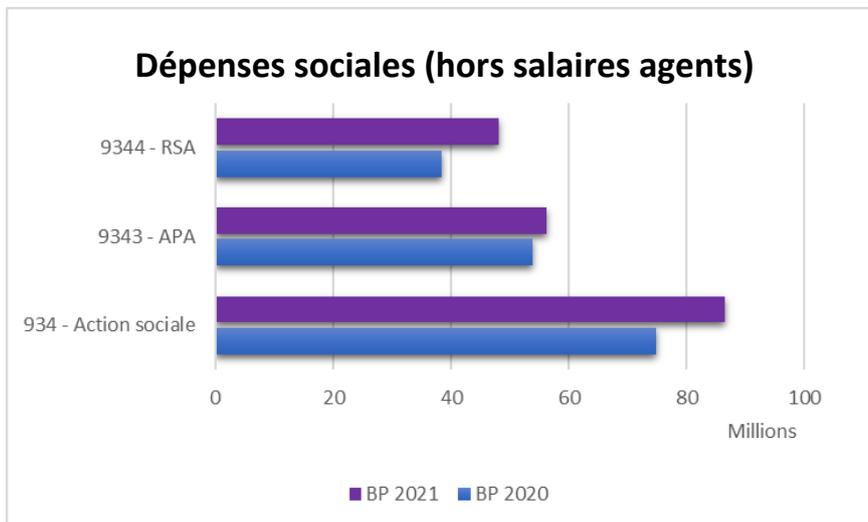
Voici les chiffres relatifs aux dépenses du secteur social pour le budget 2021 de la Collectivité de Corse :

	BP 2020	BP 2021	Evol n-1
<b>934 - Action sociale</b>	81 529 769,00	92 545 420,00	13,51%
<b>9343 - APA</b>	61 364 280,00	63 581 100,00	3,61%
<b>9344 - RSA</b>	42 649 980,00	52 125 800,00	22,22%



Le budget est en augmentation importante sur un exercice, avec le détail ci-dessous. Les dépenses de solidarité atteignent une prévision 2021 de **208 252 320 €**.

On doit retraiter de ce montant la paie des services de la collectivité travaillant dans ce secteur. En effet, les agents sont payés sur des chapitres nature spécifiques, à la différence des autres agents (sauf TOS, agents environnement) :



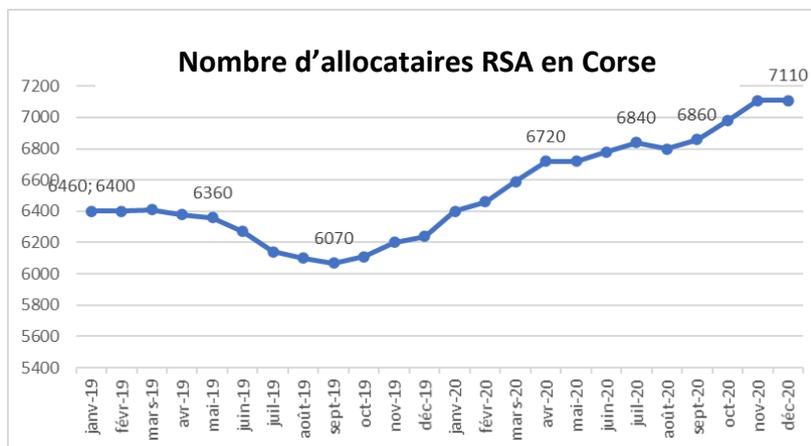
	BP 2020	BP 2021	Evol n-1
<b>934 - Action sociale</b>	74 724 569,00	86 375 000,00	15,59%
<b>9343 - APA</b>	53 809 000,00	56 121 000,00	4,30%
<b>9344 - RSA</b>	38 321 000,00	48 063 000,00	25,42%

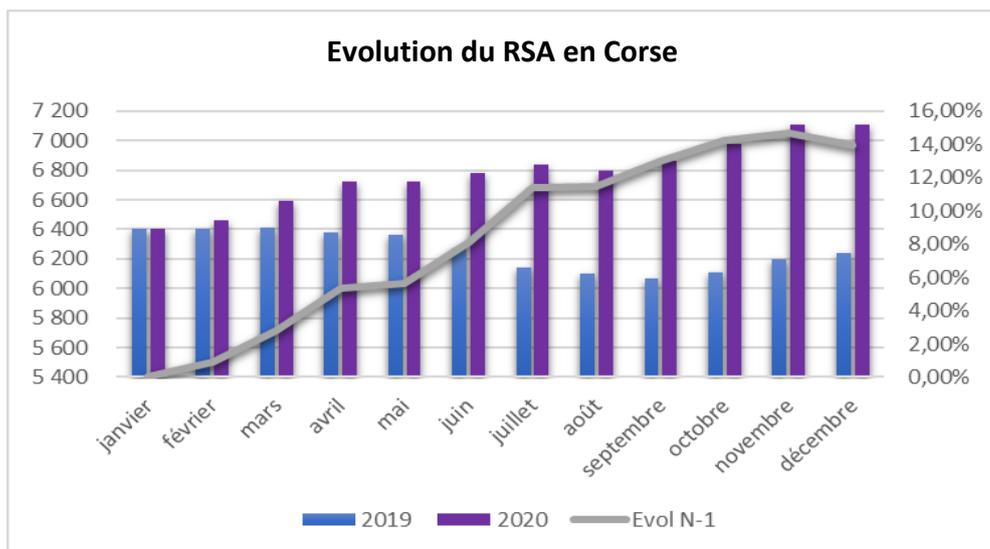
### 6-2.1- La lutte contre la précarité

La Collectivité de Corse affirme sa qualité de chef de file de l’action sociale, la poursuite des actions de lutte contre la précarité en ces temps troublés doit permettre un accompagnement des personnes précaires.

Le dynamisme attendu de l’allocation RSA (Revenu de Solidarité Active) lié aux suites de la crise COVID-19 et à la réforme de l’assurance chômage est bien marqué au niveau du budget 2021. En effet, la CDC propose un montant de dépenses pour l’exercice de 45 301 500 €, en augmentation de +20,45% par rapport à 2020 (pour rappel : 37 610 000€).

Pour information, voici les chiffres sur les bénéficiaires du RSA en Corse :





Les services de la Collectivité ont estimé une augmentation de 1200 bénéficiaires sur l'exercice, faisant craindre une forte augmentation des dépenses liées à cette politique.

La lutte contre la précarité comprend aussi l'insertion professionnelle des bénéficiaires du rSa pour permettre leur retour dans le marché du travail. La Collectivité de Corse prévoit des crédits à hauteur de 2 656 000€, en augmentation de +361.51% par rapport à l'exercice 2020. Elle poursuit et renforce son rôle de l'insertion sociale et professionnelle avec ce financement des chantiers d'insertion.

### 6-2.2 - La politique en faveur des personnes âgées

Les personnes âgées dépendantes font l'objet d'une attention particulière de la part de notre Collectivité, et de notre société. Le développement d'actions de prévention pour ces personnes, avec le maintien à domicile avec les services d'aide et d'accompagnement (SAD, chèques CESU), ou l'offre d'hébergement en établissement spécialisé (EHPAD ou USLD) via les aides aux tiers ou directement aux structures.

Conformément aux dispositions du code de l'action sociale et des familles (CASF), l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est destinée aux personnes âgées qui ont besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière. Elle permet la prise en charge d'aides et de services diversifiés.

Au niveau de la Corse, compte tenu du vieillissement de la population, la tendance est à l'augmentation du nombre de bénéficiaires. Par ailleurs, chaque année les tarifs sont revalorisés afin d'intégrer l'évolution des charges liées au GVT et à l'inflation.

Pour 2021, le montant prévu pour l'APA est de **56 121 000 €**, en augmentation de +4,30 % par rapport au BP 2020 (pour rappel : 53,809 M€).

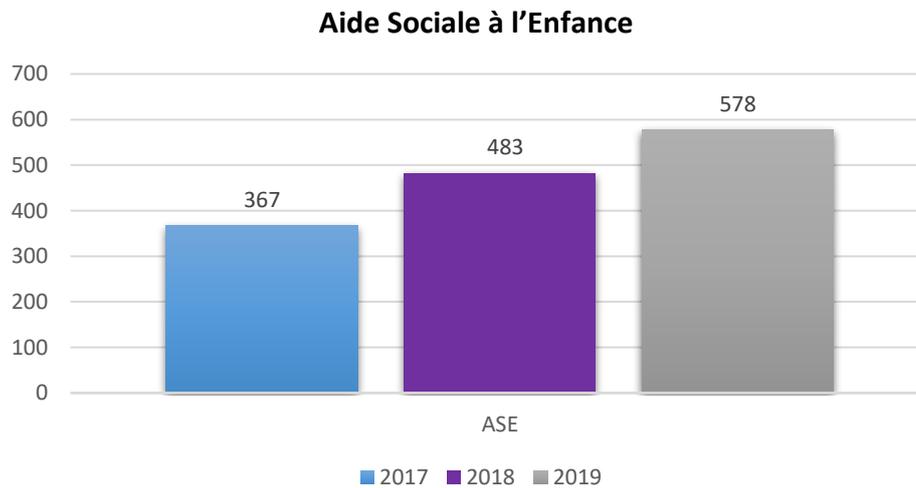
### 6-2.3 - La politique en faveur de la protection de l'enfance

La Protection de l'Enfance, aux termes de la loi du 14 mars 2016 « vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits ».

Les prestations de l'aide sociale à l'enfance sont les suivantes : services communs, aides à domicile, actions de prévention. La prévision budgétaire 2021 se monte à **16 000 000 €**, en augmentation de +90,82% par rapport à 2020 (pour rappel : 8 385 000 €).

L'augmentation est très forte, notamment sur les frais d'hébergements des enfants dans les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS). Ces maisons doivent répondre aux besoins d'accueil des mineurs confiés par des décisions de justice.

Le graphique ci-dessous montre le nombre d'enfants bénéficiaires de l'ASE en Corse :



### 6-3. Présentation des dépenses par nature

La Collectivité a fait le choix de voter son budget par fonction. Cependant, la présentation des dépenses par nature permet d'offrir des informations complémentaires concernant notamment la trajectoire financière de la collectivité et la ventilation des dépenses d'équipement.

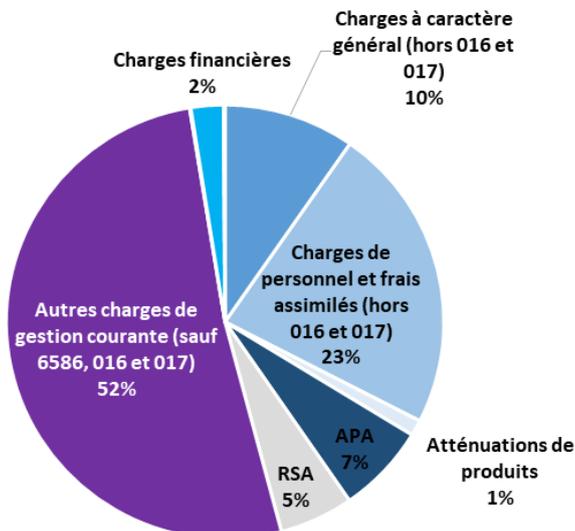
#### 6-3.1. Présentation des dépenses de fonctionnement par nature

Les charges de gestion courante constituent la moitié des dépenses réelles de fonctionnement, et comprennent la dotation de continuité territoriale d'un montant de 186,999 M€ qui constitue une dépense incompressible.

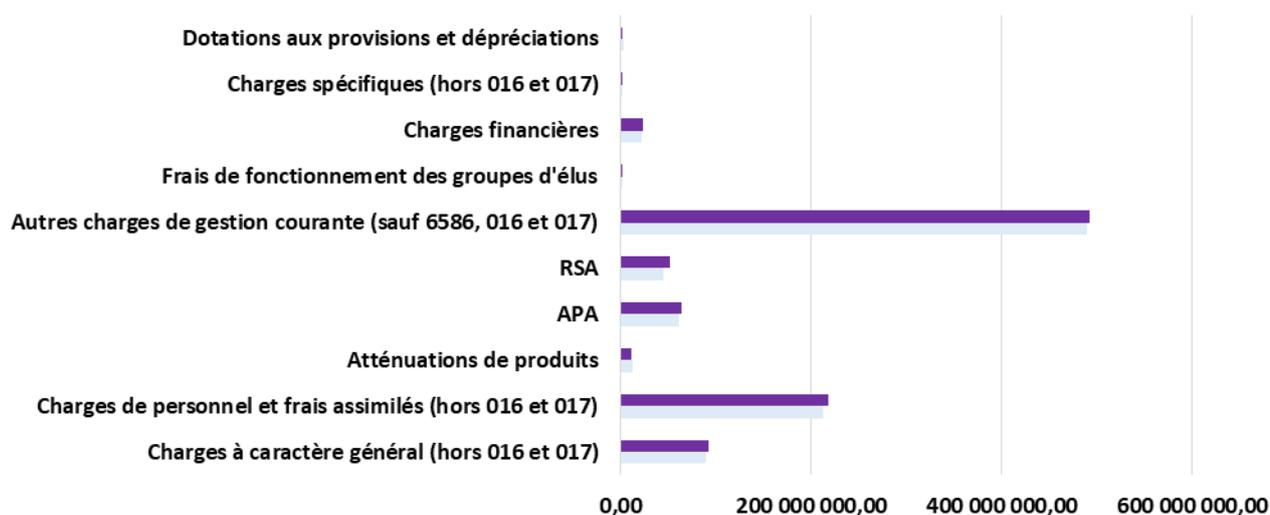
Le tableau et les graphes ci-dessous présentent la répartition et l'évolution des dépenses par nature :

Chapitre	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evol 2021/2020 en M€	Evol 2021/2020 en %	Part 2021
011	Charges à caractère général (hors 016 et 017)	89 206 880,20	92 324 766,00	3 117 885,80	3,50%	9,68%
012	Charges de personnel et frais assimilés (hors 016 et 017)	212 776 920,00	217 994 489,00	5 217 569,00	2,45%	22,85%
014	Atténuations de produits	12 334 286,00	11 200 000,00	-1 134 286,00	-9,20%	1,17%
016	APA	61 434 680,00	63 631 100,00	2 196 420,00	3,58%	6,67%
017	RSA	44 862 980,00	52 125 800,00	7 262 820,00	16,19%	5,46%
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586, 016 et 017)	490 309 152,80	491 769 826,00	1 460 673,20	0,30%	51,56%
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	817 916,44	817 920,00	3,56	0,00%	0,09%
66	Charges financières	22 400 000,56	23 000 000,00	599 999,44	2,68%	2,41%
67	Charges spécifiques (hors 016 et 017)	75 000,00	323 000,00	248 000,00	330,67%	0,03%
68	Dotations aux provisions et dépréciations	3 377 063,00	640 800,00	-2 736 263,00	-81,02%	0,07%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>937 594 879,00</b>	<b>953 827 701,00</b>	<b>16 232 822,00</b>	<b>1,73%</b>	<b>100,00%</b>

Répartition des dépenses de fonctionnement par nature BP 2021



## Evolution des dépenses de fonctionnement par nature BP 2020 / 2021



## Les charges à caractère général (011) :

Les charges à caractère général s'élèvent à 92,325 M€, soit 9,68 % des dépenses totales (9,51 % au BP 2020).

## ✓ Répartition par chapitre fonctionnel

Il convient de présenter la répartition de ces charges à caractère général par chapitre fonctionnel afin d'apprécier cette évolution :

Chapitre	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evol 2021/2020 en M€	Evol 2021/2020 en %	Part 2021
930	Services généraux	35 503 357,00	37 940 100,00	2 436 743,00	6,86%	41%
931	Sécurité	2 790 657,00	2 164 260,00	-626 397,00	-22,45%	2%
932	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	6 912 260,00	8 877 348,00	1 965 088,00	28,43%	10%
933	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	3 820 915,20	4 166 584,00	345 668,80	9,05%	5%
934	Santé et action sociale	2 570 450,00	3 152 600,00	582 150,00	22,65%	3%
935	Aménagement des territoires	564 613,00	801 010,00	236 397,00	41,87%	1%
936	Action économique	2 181 663,00	1 205 000,00	-976 663,00	-44,77%	1%
937	Environnement	1 517 705,00	2 052 864,00	535 159,00	35,26%	2%
938	Transports	33 345 260,00	31 965 000,00	-1 380 260,00	-4,14%	35%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>89 206 880,20</b>	<b>92 324 766,00</b>	<b>3 117 885,80</b>	<b>3,50%</b>	<b>100%</b>

L'augmentation des charges à caractère général, constatée à hauteur de 3,5 %, résulte principalement :

- ✓ **Des services généraux (930)** avec une hausse de 2,437 M€ (+ 6,86 %), dont 1,9 M€ pour le paiement de la condamnation relative au contentieux Vendasi sur le carrefour de Furiani, lequel a fait l'objet d'une provision sur

les exercices antérieurs. La dépense constatée sur l'article 6227 « frais d'actes et de contentieux » sera donc couverte par une reprise sur provision constatée au chapitre 945.

Les autres principaux postes de dépenses impactés sont les frais de télécommunication (6262), les contrats de prestation de service (611) et la maintenance (6156) de la Direction du Digital et des Systèmes d'Information dont les crédits sont nécessaires à la poursuite de la démarche de fusion des systèmes d'information et à la mise en place du télétravail.

On constate également une hausse des crédits dédiés aux frais de nettoyage (6283) et à la fourniture d'équipement d'entretien (6063), indispensable à la protection des agents en cette période de crise sanitaire (fourniture mensuelle d'équipements individuels, désinfection quotidienne des locaux).

- ✓ **Des politiques d'enseignement, de formation professionnelle et d'apprentissage (932)** qui présentent une hausse de 1,965 M€ (+ 28,43 %) provenant essentiellement des contrats de prestation de service (611) passant de 6,744 M€ à 8,387 M€ dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle. Ces dépenses supplémentaires sont liées à la convention PRIC conclue avec l'Etat, permettant de renforcer les efforts financiers de la collectivité en faveur des populations fragiles en recherche d'emploi et de formation.

### Les charges de personnel (Chapitre 012) :

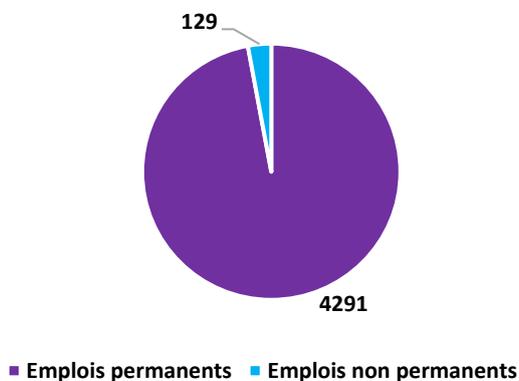
Elles s'établissent à hauteur de 217,995 M€, soit près de 23 % des dépenses réelles de fonctionnement. L'augmentation constatée par rapport à l'exercice précédent s'élève à 5,218 M€, +2,45 %.

### Structure des effectifs de la Collectivité de Corse

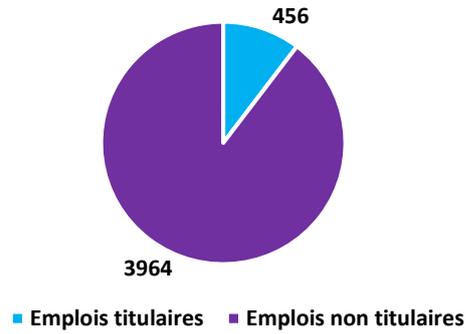
Au 31 décembre 2020 la Collectivité de Corse comptait 4 420 agents dont 3 964 titulaires, soit 90 % de l'effectif total. Les 456 agents non titulaires, représentent 10 % de l'effectif total.

Il est à préciser que 119 agents non titulaires sont recrutés pour faire face à des remplacements de personnel en situation de maladie. Par ailleurs 208 non titulaires occupent un emploi permanent et 129 sont recrutés pour faire face à des besoins non permanents.

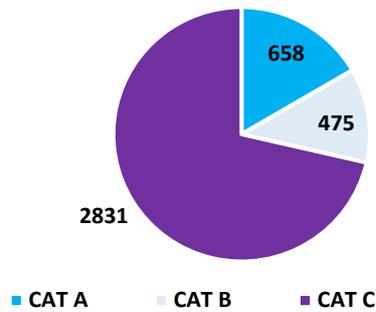
#### ➤ Répartition des emplois permanents/non permanents



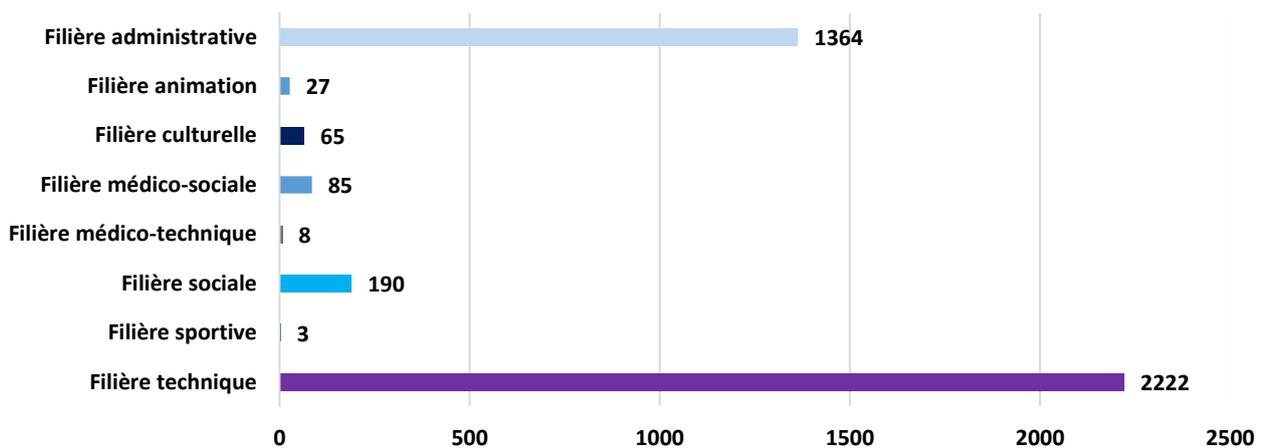
➤ Répartition des agents titulaires / non titulaires



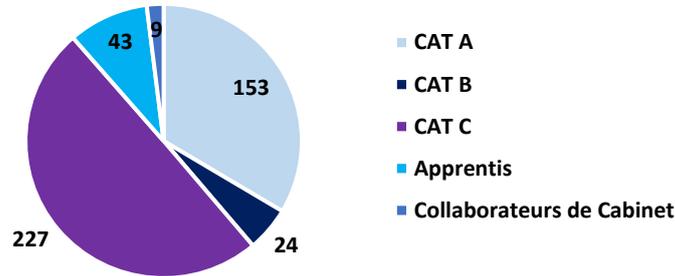
➤ Effectif titulaire par catégorie



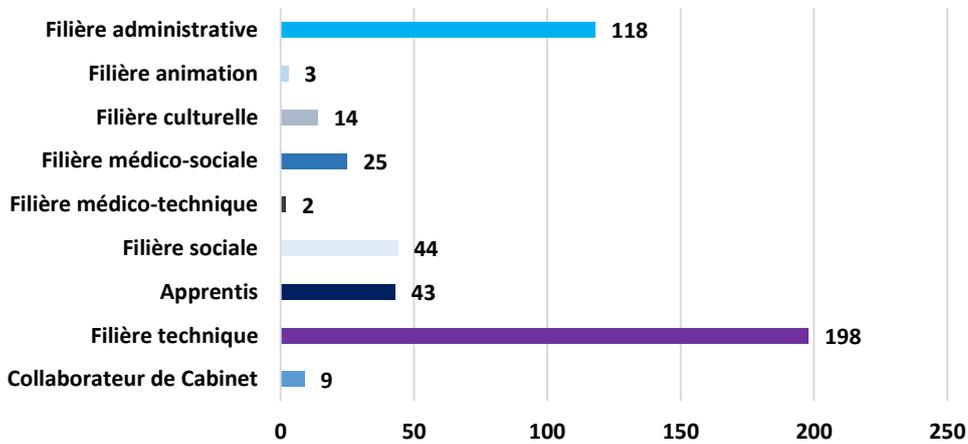
➤ Effectif titulaire par filière



➤ **Effectif non titulaire par catégorie**



➤ **Effectif non titulaire par filière**

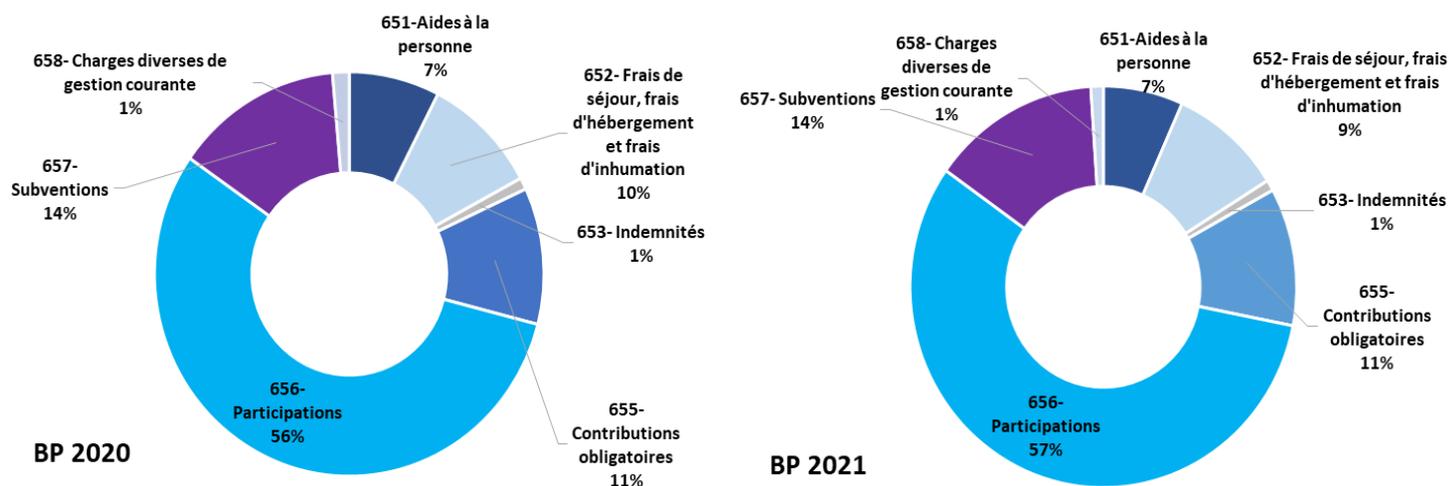


**Les autres charges de gestion courante (Chapitre 65)**

Elles s'élèvent à 491,770 M€ au BP 2021 et intègrent l'enveloppe de continuité territoriale d'un montant de 187 M€ intégralement reversée à l'Office des Transports de la Corse. Pour mémoire, elles s'élevaient au 490,309 M€ au BP 2020, soit stabilité par rapport à l'exercice précédent.

La stabilisation de ces dépenses de gestion courante, au regard du poids qu'elles représentent dans le budget, avait été annoncée en 2020 comme une condition nécessaire pour permettre de maintenir l'épargne. Ce point de gestion est d'autant plus prégnant au regard des impacts de la crise.

La structure par rapport à 2020 est stable.



Les dotations de fonctionnement versées aux agences et offices génèrent une dépense d'un montant de 247,569 M€ qui représente 25,96 % des dépenses réelles totales de fonctionnement et 50,34 % des charges de gestion courante.

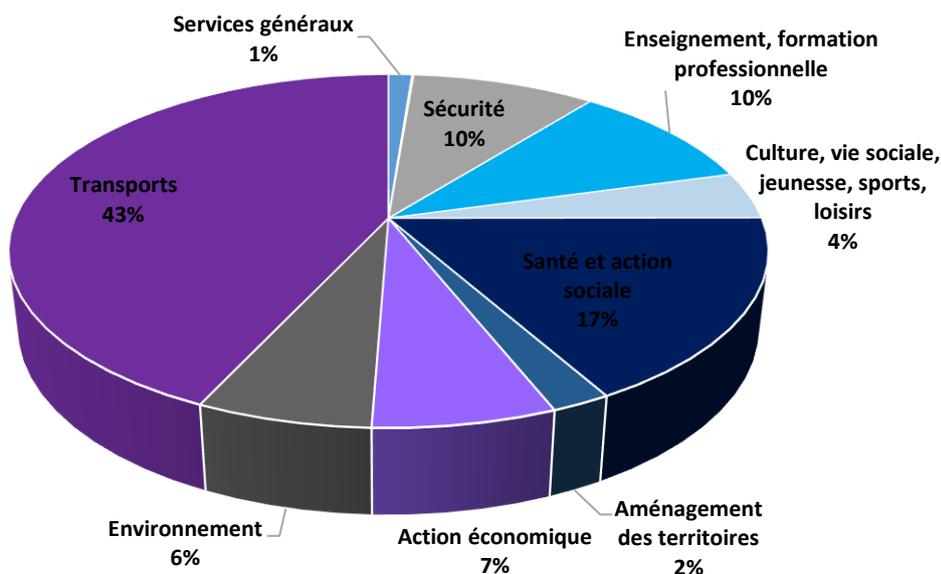
Hors DCT, ces dépenses s'établissent à 60,570 M€ au BP 2021 contre 57,532 M€ au BP 2020. La part la plus importante de cette enveloppe, soit 51,116 M€ (50,606 M€ en 2020), est destinée à financer les dépenses de structure (personnel et charges à caractère général). Comme pour le budget 2020, ce sont toutefois les dépenses relevant des actions portées par ces organismes qui évoluent majoritairement avec une croissance de 36,50 %. Les dotations de fonctionnement propres, quant à elles sont contenues (+0,21 %).

	FONCTIONNEMENT PROPRE		ACTIONS		TOTAL	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021
<b>ADEC</b>	4 756 000,00	4 900 000,00	0,00	0,00	4 756 000,00	4 900 000,00
<i>Evol N-1 M€</i>		144 000,00				144 000,00
<i>Evol N-1 %</i>		3,03%				3,03%
<b>OTC</b>	186 999 159,00	186 999 159,00	0,00	0,00	186 999 159,00	186 999 159,00
<i>Evol N-1 M€</i>		0,00				0,00
<i>Evol N-1 %</i>		0,00%				0,00%
<b>OEC</b>	12 900 000,00	13 350 000,00	1 950 000,00	2 454 000,00	14 850 000,00	15 804 000,00
<i>Evol N-1 M€</i>		450 000,00		504 000,00		954 000,00
<i>Evol N-1 %</i>		3,49%		25,85%		6,42%
<b>OEC PNRC</b>	5 500 000,00	5 566 000,00	0,00	0,00	5 500 000,00	5 566 000,00
<i>Evol N-1 M€</i>		66 000,00				66 000,00
<i>Evol N-1 %</i>		1,20%				1,20%
<b>ODARC</b>	9 163 000,00	9 200 000,00	550 000,00	300 000,00	9 713 000,00	9 500 000,00
<i>Evol N-1 M€</i>		37 000,00		-250 000,00		-213 000,00
<i>Evol N-1 %</i>		0,40%		-45,45%		-2,19%
<b>ATC</b>	5 350 000,00	5 350 000,00	3 880 000,00	5 800 000,00	9 230 000,00	11 150 000,00
<i>Evol N-1 M€</i>		0,00		1 920 000,00		1 920 000,00
<i>Evol N-1 %</i>		0,00%		49,48%		20,80%
<b>OEHC</b>	8 100 000,00	8 290 000,00	0,00	0,00	8 100 000,00	8 290 000,00
<i>Evol N-1 M€</i>		190 000,00				190 000,00
<i>Evol N-1 %</i>		2,35%				2,35%
<b>AUE</b>	4 837 000,00	4 460 000,00	546 000,00	900 000,00	5 383 000,00	5 360 000,00
<i>Evol N-1 M€</i>		-377 000,00				-23 000,00
<i>Evol N-1 %</i>		-7,79%				-0,43%
<b>TOTAL</b>	<b>237 605 159,00</b>	<b>238 115 159,00</b>	<b>6 926 000,00</b>	<b>9 454 000,00</b>	<b>244 531 159,00</b>	<b>247 569 159,00</b>
<i>Evol N-1</i>		510 000,00		2 528 000,00		3 038 000,00
<i>Evol N-1 %</i>		0,21%		36,50%		1,24%

### ✓ Répartition par chapitre fonctionnel des charges de gestion courante

La répartition par chapitre fonctionnel s'établit ainsi :

Chapitre	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evol 2021/2020 en M€	Evol 2021/2020 en %	Part 2021
930	Services généraux	8 147 002,00	5 872 885,00	-2 274 117,00	-27,91%	1,19%
9305	Gestion des fonds européens	980 000,00	400 000,00	-580 000,00	-59,18%	0,08%
931	Sécurité	44 389 800,00	45 981 160,00	1 591 360,00	3,58%	9,35%
932	Enseignement, formation professionnelle	50 942 140,00	49 284 252,00	-1 657 888,00	-3,25%	10,02%
933	Culture, vie sociale, jeunesse, sports, loisirs	19 045 428,80	21 182 728,00	2 137 299,20	11,22%	4,31%
934	Santé et action sociale	81 990 119,00	83 149 400,00	1 159 281,00	1,41%	16,91%
935	Aménagement des territoires	11 583 280,00	10 528 801,00	-1 054 479,00	-9,10%	2,14%
936	Action économique	29 678 290,00	32 366 441,00	2 688 151,00	9,06%	6,58%
937	Environnement	29 790 274,00	30 975 000,00	1 184 726,00	3,98%	6,30%
938	Transports	213 762 819,00	212 029 159,00	-1 733 660,00	-0,81%	43,12%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>490 309 152,80</b>	<b>491 769 826,00</b>	<b>1 460 673,20</b>	<b>0,30%</b>	<b>100,00%</b>



Les paragraphes suivants listent les principales inscriptions proposées au budget. Les explications sont détaillées dans la partie consacrée aux politiques publiques.

**La politique des transports (938)** constitue le premier poste des dépenses de gestion courante. Il s'agit essentiellement du reversement de la dotation de continuité territoriale à l'Office des Transports de la Corse d'un montant de 186,999 M€ et de la contribution à la DSP ferroviaire d'un montant de 23 M€.

**Dans le domaine social (934 et 934-4)**, les charges de gestion courante s'élèvent à 85,285 M€ au BP 2020. Ces dépenses s'élevaient à 83,149 M€ au BP 2021, contre 81,990 M€ au BP 2020, soit une augmentation de 1,41 %.

Ces crédits concernent notamment les politiques en faveur des personnes âgées (hors APA) (20,195 M€) et des personnes en situation de handicap (43,012 M€). Ils comprennent également les prestations de l'aide sociale à l'enfance (15,121 M€), et notamment les frais d'hébergement en foyers et maisons d'enfants à caractère social, en centre maternel ou en lieux de vie et d'accueil. Ils permettent enfin le financement des différents programmes d'action sociale (1,5 M€).

**Les politiques en matière d'enseignement et de formation professionnelle (932)** constituent le troisième poste des dépenses de gestion courante avec un montant au BP 2021 de 49,284 M€. Les principales inscriptions sont réparties comme suit :

- 15,776 M€ dédiés à l'enseignement supérieur, dont plus de la moitié pour la dotation de fonctionnement de l'Université de Corse ;
- 8,610 M€ inscrits au titre de l'enseignement secondaire (dotation de fonctionnement des collèges et lycées) ;
- 22,100 M€ consacrés à la formation professionnelle et aux formations sanitaires et sociales.

**La politique publique de sécurité (931)** représente 9,35 % des charges de gestion courante avec un montant de 45,981 M€, en augmentation de 3,58 % par rapport au BP 2020. Il s'agit essentiellement des contributions aux SIS (Services d'Incendie et de Secours).

Les charges de gestion courante affectées aux **politiques en faveur de l'aménagement du territoire (935), de l'action économique (936) ainsi que de l'environnement (937)** concernent principalement les participations aux agences et offices et le financement de leurs actions.

#### ✓ Répartition par article des charges de gestion courante

Les charges de gestion courante se décomposent conformément au tableau ci-dessous :

Articles	BP 2020	BP 2021	Evol 2021/2020 en M€	Evol 2021/2020 en %
651-Aides à la personne	36 948 936,00	32 846 535,00	-4 102 401,00	-11,10%
652- Frais de séjour, frais d'hébergement et frais d'inhumation	47 140 500,00	46 475 500,00	-665 000,00	-1,41%
653- Indemnités	4 599 000,00	4 299 710,00	-299 290,00	-6,51%
655- Contributions obligatoires	53 577 470,00	54 617 710,00	1 040 240,00	1,94%
656- Participations	273 073 958,80	279 009 379,00	5 935 420,20	2,17%
657- Subventions	68 200 869,00	69 422 051,00	1 221 182,00	1,79%
658- Charges diverses de gestion courante	6 768 419,00	5 098 941,00	-1 669 478,00	-24,67%
<b>Total</b>	<b>490 309 152,80</b>	<b>491 769 826,00</b>	<b>1 460 673,20</b>	<b>0,30%</b>

La baisse des postes aides à la personne (-4,102 M€), charges diverses de gestion courante (-1,669 M€), frais de séjour, d'hébergement et d'inhumation (-0,665 M€) vient compenser l'évolution des participations (+5,935 M€), des subventions (1,221 M€) et des contributions obligatoires (1,040 M€).

#### 651 – Les aides à la personne en baisse de 11,10 %

Articles	BP 2020	BP 2021	Evol 2021/2020 en M€	Evol 2021/2020 en %
<b>651 - Aides à la personnes</b>	<b>36 948 936,00</b>	<b>32 846 535,00</b>	<b>-4 102 401,00</b>	<b>-11,10%</b>
<i>dont 6511 allocations (social)</i>	<i>30 351 250,00</i>	<i>28 149 900,00</i>	<i>-2 201 350,00</i>	<i>-7,25%</i>
<i>dont 6512 stagiaires de la formation prof</i>	<i>2 000 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-2 000 000,00</i>	<i>-100,00%</i>
<i>dont 6513 bourses prix et secours</i>	<i>4 076 686,00</i>	<i>4 377 635,00</i>	<i>300 949,00</i>	<i>7,38%</i>
<i>dont 6514 cotisations adhésions et autres prestations</i>	<i>515 000,00</i>	<i>318 000,00</i>	<i>-197 000,00</i>	<i>-38,25%</i>
<i>dont 6518 autres (primes, dots social)</i>	<i>6 000,00</i>	<i>1 000,00</i>	<i>-5 000,00</i>	<i>-83,33%</i>

Il est à noter au sein de cet article 651 une modification d'imputation comptable. En effet, les prestations versées en 2020 au titre du transport de personnes handicapées ont été effectuées sur le 6511 alors que celles du BP 2021 sont sur le 6248 (Chapitre par nature 011).

Les diminutions concernent les allocations aux stagiaires de la formation professionnelle.

### 652 – Frais de séjours, hébergement et inhumation en baisse de 1,41 %

L'augmentation des frais de séjours des personnes âgées (+0,727 M€) et de l'accueil familial (+0,250 M€) est largement compensée par la baisse affectant les frais de séjours et d'hébergement de l'aide sociale à l'enfance (-0,578 M€) et des personnes en situation de handicap (-1,1 M€).

Articles	BP 2020	BP 2021	Evol 2021/2020 en M€	Evol 2021/2020 en %
<b>652 - Frais de séjours hébergement et inhumation</b>	<b>47 140 500,00</b>	<b>46 475 500,00</b>	<b>-665 000,00</b>	<b>-1,41%</b>
<i>dont 6521 frais de scolarité et périscolaire</i>	160 000,00	160 000,00	0,00	0,00%
<i>dont 6522 accueil familial</i>	538 000,00	787 500,00	249 500,00	46,38%
<i>dont 6523 frais d'hospitalisation</i>	20 000,00	10 000,00	-10 000,00	-50,00%
<i>dont 65241 frais de séjours aide social à l'enfance</i>	11 830 000,00	11 252 000,00	-578 000,00	-4,89%
<i>dont 65242 frais de séjours pers en situation handicap</i>	13 800 000,00	12 700 000,00	-1 100 000,00	-7,97%
<i>dont 65243 frais de séjours personnes âgées</i>	19 072 500,00	19 800 000,00	727 500,00	3,81%
<i>dont 6525 frais d'inhumation</i>	20 000,00	26 000,00	6 000,00	30,00%
<i>dont 6526 préventions spécialisées (adolescence)</i>	1 700 000,00	1 740 000,00	40 000,00	2,35%

### 653 – Indemnités en baisse de 6,51 %

Articles	BP 2020	BP 2021	Evol 2021/2020 en M€	Evol 2021/2020 en %
<b>653 - Indemnités</b>	<b>4 599 000,00</b>	<b>4 299 710,00</b>	<b>-299 290,00</b>	<b>-6,51%</b>
<i>dont 6531 indemnités frais de mission / formation élus</i>	3 604 000,00	3 553 810,00	-50 190,00	-1,39%
<i>dont 6532 indemnités frais de mission / formation CESEC</i>	995 000,00	745 900,00	-249 100,00	-25,04%

### 655 – Contributions obligatoires en augmentation de 2,30 %

Articles	BP 2020	BP 2021	Evol 2021/2020 en M€	Evol 2021/2020 en %
<b>655 -Contributions obligatoires</b>	<b>53 577 470,00</b>	<b>54 617 710,00</b>	<b>1 040 240,00</b>	<b>1,94%</b>
<i>dont 6551 dotations aux établissements en secondaire</i>	7 325 500,00	7 626 750,00	301 250,00	4,11%
<i>dont 6553 services incendie</i>	44 380 000,00	45 980 160,00	1 600 160,00	3,61%
<i>dont 6556 contributions à des fonds (social)</i>	1 870 000,00	1 005 000,00	-865 000,00	-46,26%
<i>dont 6558 autres contributions obligatoires</i>	1 970,00	5 800,00	3 830,00	194,42%

Les contributions obligatoires aux services d'incendie et de secours augmentent de 3,61 %. Les dotations aux collèges et lycées augmentent de 4,11%, afin de soutenir les établissements au regard des dépenses exceptionnelles engendrées par la crise sanitaire.

**656 – Participations stables à +0,03 %**

La participation liée à la DSP ferroviaire augmente raisonnablement à 1,05 % par rapport au BP 2020 pour s'établir à 23 M€. Les autres participations (6568) s'élèvent à 252,682 M€ en hausse de 2,08 % par rapport à l'exercice précédent, elles comprennent notamment les dotations versées aux offices et agences, dont la dotation de continuité territoriale.

Articles	BP 2020	BP 2021	Evol 2021/2020 en M€	Evol 2021/2020 en %
<b>656- Participations</b>	<b>273 073 958,80</b>	<b>279 009 379,00</b>	<b>5 935 420,20</b>	<b>2,17%</b>
<i>dont 6561 organismes de regroupement</i>	<i>2 777 284,00</i>	<i>3 327 000,00</i>	<i>549 716,00</i>	<i>19,79%</i>
<i>dont 6564 Autres (DSP ferroviaire)</i>	<i>22 760 100,00</i>	<i>23 000 000,00</i>	<i>239 900,00</i>	<i>1,05%</i>
<i>dont 6568 autres participations</i>	<i>247 536 574,80</i>	<i>252 682 379,00</i>	<i>5 145 804,20</i>	<i>2,08%</i>

**657 – Subventions en hausse de 1,79 %**

Les subventions sont en hausse de 1,221 M€, soit + 1,79 %. Cette augmentation des crédits inscrits impacte les politiques conduites en faveur de la culture, de la vie sociale, de la jeunesse, du sport et des loisirs.

Parallèlement, les subventions aux organismes publics diminuent de - 1,152 M€ (- 2,63 %) par rapport au BP 2020.

Articles	BP 2020	BP 2021	Evol 2021/2020 en M€	Evol 2021/2020 en %
<b>657 - Subventions</b>	<b>68 200 869,00</b>	<b>69 422 051,00</b>	<b>1 221 182,00</b>	<b>1,79%</b>
<i>dont 6573 aux organismes publics</i>	<i>43 752 951,00</i>	<i>42 601 292,00</i>	<i>-1 151 659,00</i>	<i>-2,63%</i>
<i>dont 6574 aux personnes privées</i>	<i>24 447 918,00</i>	<i>26 820 759,00</i>	<i>2 372 841,00</i>	<i>9,71%</i>

**658 – Autres charges de gestion courante en baisse de 24,67 %**

Articles	BP 2020	BP 2021	Evol 2021/2020 en M€	Evol 2021/2020 en %
<b>658 - Charges diverses de gestion courante</b>	<b>6 768 419,00</b>	<b>5 098 941,00</b>	<b>-1 669 478,00</b>	<b>-24,67%</b>
<i>dont 6581 redevances licences brevets</i>	<i>51 372,00</i>	<i>102 500,00</i>	<i>51 128,00</i>	<i>99,53%</i>
<i>dont 6582 déficit budgets annexes</i>	<i>4 162 640,00</i>	<i>4 593 941,00</i>	<i>431 301,00</i>	<i>10,36%</i>
<i>dont 6583 intérêts pénalités sur marché</i>	<i>1 579 822,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-1 579 822,00</i>	<i>-100,00%</i>
<i>dont 6584 amendes fiscales et pénales</i>	<i>490 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-490 000,00</i>	<i>-100,00%</i>
<i>dont 6588 autres charges</i>	<i>484 585,00</i>	<i>402 500,00</i>	<i>-82 085,00</i>	<i>-16,94%</i>

En 2020, la Collectivité avait été condamnée à payer des indemnités dans le cadre d'un marché public.

**Les allocations APA (016) et RSA (017) :**

Les chapitres 016 et 017 cumulent une partie des crédits dédiés à la mise en œuvre de la politique d'action sociale.

Ces dépenses comptabilisées sur les chapitres 016-017, pour un montant cumulé de 115,757 M€ représentent 12,14 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles augmentent de 8,9 % par rapport au BP 2020, soit + 9,459 M€.

Ces dépenses, largement impactées par la crise sanitaire, font l'objet d'un focus en pages 64 à 67 du présent document.

**L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (016 APA)** est attribuée sous conditions de ressources et de résidence aux personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie. Elle permet le maintien à domicile et la prise en charge du forfait dépendance en EHPAD et en unité de long séjour.

Articles	BP 2020	BP 2021	Evol	Evol
<b>016 - APA</b>	<b>61 434 680,00</b>	<b>63 631 100,00</b>	<b>2 196 420,00</b>	<b>3,58%</b>
<i>dont charges à caractères générales</i>	213 880,00	308 000,00	94 120,00	44,01%
<i>dont charges de personnel</i>	7 529 800,00	7 322 100,00	-207 700,00	-2,76%
<i>dont 651141 APA à domicile versée au service d'aide à domicile</i>	31 671 000,00	32 471 000,00	800 000,00	2,53%
<i>dont 651142 APA à domicile versée aux bénéficiaires</i>	12 055 000,00	13 050 000,00	995 000,00	8,25%
<i>dont 651143 APA versée aux bénéficiaires en établissement</i>	65 000,00	60 000,00	-5 000,00	-7,69%
<i>dont 651144 APA versée aux établissements</i>	9 900 000,00	10 420 000,00	520 000,00	5,25%

Les montants consacrés à l'APA augmentent de 3,58 % par rapport à 2020. Cette charge représente 6,67 % des dépenses réelles de fonctionnement.

**Le Revenu de Solidarité Active (017 RSA)** assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu, variable selon la composition du foyer, mais également un accompagnement social et ou professionnel afin de permettre leur réinsertion. Le nombre de bénéficiaires varie en fonction de l'activité économique, celle-ci demeure liée à la saisonnalité, et à l'emploi dont le principal indicateur est le taux de chômage.

Les montants alloués au RSA augmentent fortement, avec + 5,46 % par rapport au BP 2020 pour s'établir à 52,125 M€ (PM : 44,863 M€ au BP 2020).

Le RSA représente 5,46 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Articles	BP 2020	BP 2021	Evol	Evol
<b>017 - RSA</b>	<b>44 862 980,00</b>	<b>52 125 800,00</b>	<b>7 262 820,00</b>	<b>16,19%</b>
<i>dont charges à caractères générales</i>	484 500,00	477 100,00	-7 400,00	-1,53%
<i>dont charges de personnel</i>	4 311 980,00	4 053 200,00	-258 780,00	-6,00%
<i>dont autres charges de gestions courantes</i>	3 296 500,00	2 635 500,00	-661 000,00	-20,05%
<i>dont 65171 RSA versement allocations forfaitaires</i>	32 400 000,00	40 740 000,00	8 340 000,00	25,74%
<i>dont 65172 RSA versement allocations forfaitaires majorées</i>	4 350 000,00	4 200 000,00	-150 000,00	-3,45%
<i>dont charges spécifiques</i>	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00%

**Les frais de fonctionnement des groupes politiques (6586) :**

Ces frais s'élèvent à 0,818 M€ et sont stables par rapport à la prévision budgétaire du BP 2020.

**Les charges financières (66) :**

Les charges financières avec une prévision de 23 M€ augmentent de 0,6 M€ par rapport à l'exercice précédent, soit + 2,68 %.

Elles représentent 2,41 % des dépenses réelles de fonctionnement.

**Les atténuations de produits (014) :**

Les atténuations de produits, qui comptabilisent au chapitre 014, les prélèvements effectués au titre des fonds de péréquation, et de la contribution de la CDC au redressement des comptes publics représentent 1,17 % des dépenses réelles de fonctionnement avec une prévision de 11,200 M€.

**Les dotations aux provisions (68) :**

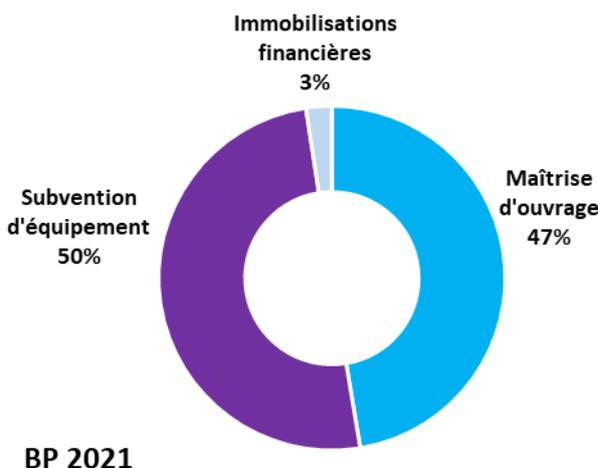
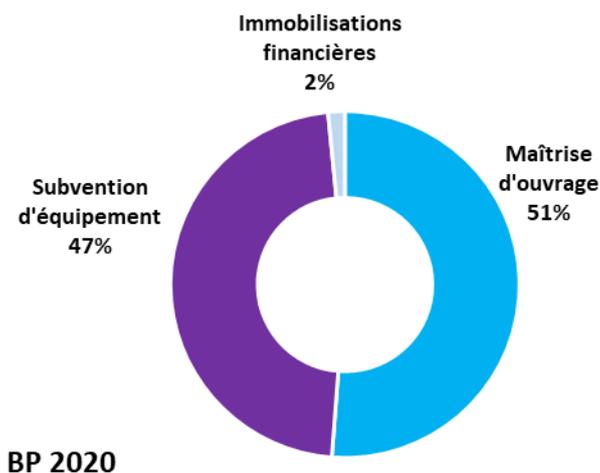
Un montant de 0,641 M€ est inscrit au présent budget en provision pour risques et charges financiers relatif à divers risques contentieux (le détail fait l'objet d'une délibération spécifique).

**5-3.2 Présentation des dépenses réelles d'investissement par nature**

Les dépenses d'investissement proposées à hauteur de 357,953 M€ sont en augmentation de 1,67 % par rapport au BP 2020 (352,076 M€). Elles sont en 2021 largement impactées par les subventions inscrites au titre de l'aide économique et par l'augmentation des crédits dédiés à la gestion des fonds européens pour assurer en plus de la fin de la programmation du PO 2014-2020, la programmation des crédits REACT EU (plan de relance européen reversé aux états membres).

Hors dette, le volume des dépenses sectorielles s'établit à 315,453 M€ et se répartit comme suit :

	BP 2020	BP 2021	Evol 2021/2020 en M€	Evol 2021/2020 en %	Part 2021
Maîtrise d'ouvrage	159 108 698,00	149 475 873,00	-9 632 825,00	-6,05%	47,38%
Subvention d'équipement	146 794 707,00	158 396 857,00	11 602 150,00	7,90%	50,21%
Immobilisations financières	4 829 850,00	7 580 000,00	2 750 150,00	56,94%	2,40%
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>310 733 255,00</b>	<b>315 452 730,00</b>	<b>4 719 475,00</b>	<b>1,52%</b>	<b>100,00%</b>



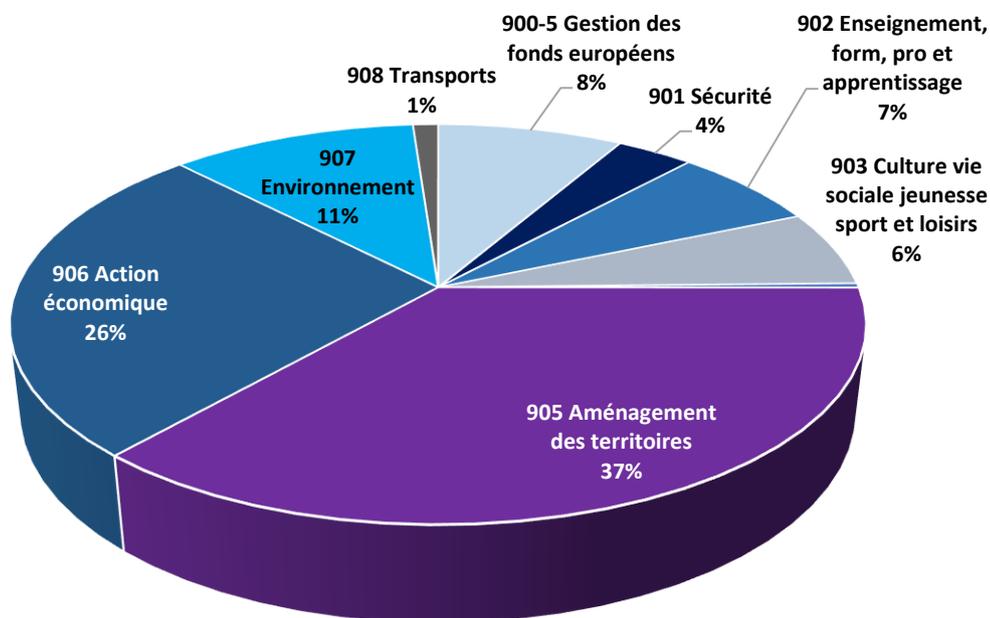
**Les immobilisations financières** sont en forte progression par rapport à 2020. Elles sont constituées d'une part des participations et créances rattachées (Chapitre 26 : 1,200 M€) qui correspondent aux outils financiers gérés par l'ADEC (0,450 M€) et au fonds de soutien financier aux communes (0,750 M€).

Elles comprennent d'autre part les autres immobilisations financières (chapitre 27 : 6,380 M€) qui conforte l'ambition de la Collectivité d'aider les acteurs via des dispositifs innovants d'ingénierie financière permettant un effet de levier supérieur au subventionnement.

**Les subventions d'équipement** versées aux tiers représentent 158,397 M€ pour 146,795 M€ au BP 2020.

La répartition des subventions d'équipement versées par chapitre fonctionnel s'établit ainsi :

Chapitres	BP 2020	BP 2021	Evol 2021/2020 en M€	Evol 2021/2020 en %	Part 2021
<b>900-5 Gestion des fonds européens</b>	9 212 000,00	13 250 000,00	4 038 000,00	43,83%	8,37%
<b>901 Sécurité</b>	6 370 000,00	5 500 000,00	-870 000,00	-13,66%	3,47%
<b>902 Enseignement, form, pro et apprentissage</b>	8 311 380,00	10 621 000,00	2 309 620,00	27,79%	6,71%
<b>903 Culture vie sociale jeunesse sport et loisirs</b>	11 566 069,00	9 697 445,00	-1 868 624,00	-16,16%	6,12%
<b>904 Santé et action sociale</b>	722 422,00	568 340,00	-154 082,00	-21,33%	0,36%
<b>905 Aménagement des territoires</b>	61 011 273,00	57 750 665,00	-3 260 608,00	-5,34%	36,46%
<b>906 Action économique</b>	28 501 170,00	41 625 000,00	13 123 830,00	46,05%	26,28%
<b>907 Environnement</b>	17 940 393,00	17 584 407,00	-355 986,00	-1,98%	11,10%
<b>908 Transports</b>	3 160 000,00	1 800 000,00	-1 360 000,00	-43,04%	1,14%
<b>TOTAL</b>	<b>146 794 707,00</b>	<b>158 396 857,00</b>	<b>11 602 150,00</b>	<b>7,90%</b>	<b>100,00%</b>



Les paragraphes suivants listent les principales inscriptions proposées au budget. Les explications sont détaillées dans la partie consacrée aux politiques publiques.

**L'aménagement du territoire** représente 36,46 % des subventions d'équipement.

Les subventions versées aux communes et intercommunalités s'élèvent à 50,570 M€ au BP2021 et sont ventilées ainsi : 2,2 M€ au titre des fonds européens, 4,266 M€ pour le secteur culture et sport, 0,130 M€ pour l'enseignement, 36,720 M€ pour l'aménagement et 3,680 M€ pour l'environnement (eau assainissement).

Les subventions versées au titre de **l'action économique** sont en forte hausse, avec + 46,05%. Cette progression marque la volonté de la collectivité de contribuer activement à la relance économique de l'île.

**La politique de l'environnement** représente une part substantielle des subventions d'équipement versées.

Il s'agit principalement :

- des actions menées par l'Office de l'Environnement de la Corse (4,5 M€) ;
- des subventions d'équipement versées à l'Office d'Équipement Hydraulique et des aides allouées aux communes et intercommunalités au titre de la politique de l'eau (9 M€) ;
- de la mise en œuvre de la politique de l'énergie par l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse (3,200 M€).

Les crédits comptabilisés au titre des **fonds européens** sont en augmentation de 43,83 %, soit 4,038 M€. Cette hausse correspond au programme REACT EU, initié par l'Europe en réponse à la crise sanitaire.

**En matière d'enseignement et de formation professionnelle**, les subventions s'établissent à 10,621 M€ en augmentation de 27,79 %.

Les principales inscriptions sont réparties comme suit :

- 8,130 M€ dédiés à l'enseignement supérieur ;
- 1,058 M€ inscrits au titre de l'enseignement secondaire ;
- 0,983 M€ consacrés à la formation professionnelle et aux formations sanitaires et sociales.

Les subventions d'équipement au titre de **la culture, de la vie sociale, du sport, de la jeunesse et des loisirs** s'établissent à 9,697 M€.

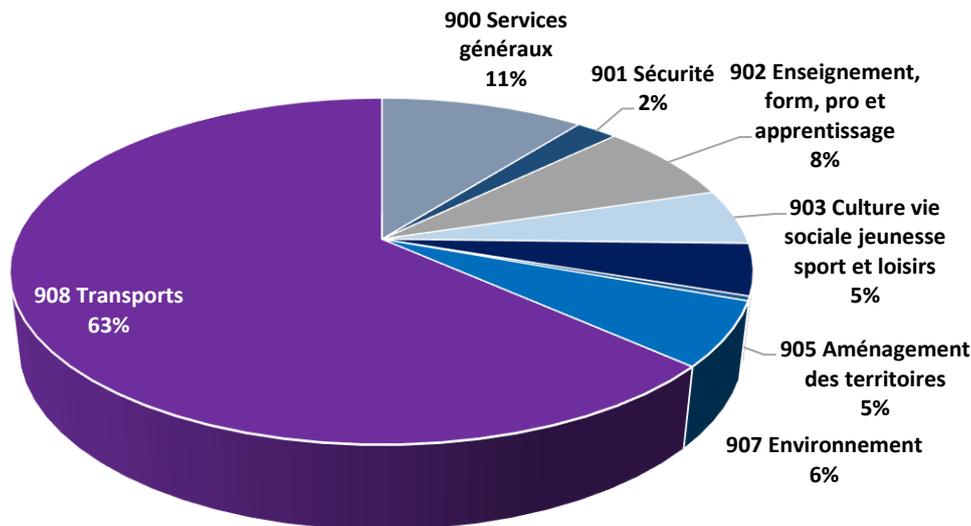
Le secteur de la « Sécurité » enregistre 3,47 % de ces dépenses, exclusivement destinées au SIS.

Les subventions d'investissement versées aux agences et offices représentent 27,73 % des subventions d'équipement.

**Les dépenses sous maîtrise d'ouvrage** s'établissent à 159,108 M€ dont 132,214 M€ au titre des immobilisations corporelles et travaux en cours et 26,894 M€ au titre des études.

Les dépenses sous maîtrise d'ouvrage se répartissent ainsi :

Chapitres	BP 2020	BP 2021	Evol 2021/2020 en M€	Evol 2021/2020 en %	Part 2021
<b>900 Services généraux</b>	12 838 070,00	15 837 000,00	2 998 930,00	23,36%	10,60%
<b>901 Sécurité</b>	4 729 251,00	3 233 003,00	-1 496 248,00	-31,64%	2,16%
<b>902 Enseignement, form, pro et apprentissage</b>	13 973 820,00	11 161 500,00	-2 812 320,00	-20,13%	7,47%
<b>903 Culture vie sociale jeunesse sport et loisirs</b>	7 957 701,00	7 698 223,00	-259 478,00	-3,26%	5,15%
<b>904 Santé et action sociale</b>	100 000,00	35 000,00	-65 000,00	-65,00%	0,02%
<b>905 Aménagement des territoires</b>	8 256 500,00	7 187 000,00	-1 069 500,00	-12,95%	4,81%
<b>906 Action économique</b>	715 400,00	640 000,00	-75 400,00	-10,54%	0,43%
<b>907 Environnement</b>	9 124 516,00	8 984 147,00	-140 369,00	-1,54%	6,01%
<b>908 Transports</b>	101 413 440,00	94 700 000,00	-6 713 440,00	-6,62%	63,35%
<b>TOTAL</b>	<b>159 108 698,00</b>	<b>149 475 873,00</b>	<b>-9 632 825,00</b>	<b>-6,05%</b>	<b>100,00%</b>



Les paragraphes suivants listent les principales inscriptions proposées au budget. Les explications sont détaillées dans la partie consacrée aux politiques publiques.

Le secteur des **transports** représente près de 63 % des dépenses sous maîtrise d’ouvrage directe et constitue de loin le premier poste d’investissement en la matière. Il porte sur les investissements effectués au titre de la voirie, du réseau ferré, des ports et aéroports et des transports non urbains et scolaires. Ces crédits qui correspondent aux réalisations 2021 du stock voté représente un volume colossale de 95 M€.

Les crédits sous maîtrise d’ouvrage sont en augmentation de 23,36 % dans le domaine des **services généraux**. Cette hausse s’explique principalement par l’émergence de nouveaux besoins informatiques induits par la crise sanitaire, notamment à travers la mise en place du travail à distance, et par le rachat des biens de reprise et ceux indispensables à l’exploitation de la source territoriale d’Orezza.

Le secteur de **l’enseignement** représente 7,47 % de ces dépenses. La part la plus importante des crédits budgétés, soit 89 %, est réservée à l’enseignement secondaire. Ainsi, 9,970 M€ sont destinés au financement des opérations de réhabilitation, de rénovation, d’amélioration de la performance énergétique, de mises aux normes des cuisines scolaires, et d’équipements sportifs des collèges et lycées.

Le chapitre de **l’environnement**, avec 6 % des dépenses comptabilisent les travaux en matière d’hydraulique. Ces dépenses sont en diminution de 1,54 %.

Le secteur de **la culture du patrimoine et du sport** représente 5,15 % des dépenses sous maîtrise d’ouvrage. Les crédits inscrits au BP 2021 à hauteur de 7,698 M€ sont répartis de la façon suivante :

- Musées, archives, BDP, centres culturels, FRAC 3,353 M€ ;
- Patrimoine 4,013 M€, principalement destinés au financement des opérations de restauration et de conservation,
- Culture 0,241 M€.

## 7 - Les opérations d'ordre

Les opérations d'ordre comprennent les opérations patrimoniales (chapitre 925), l'étalement des indemnités de remboursement anticipé ainsi que l'autofinancement de l'exercice.

Les opérations patrimoniales (chapitre 925) : 30,082 M€

Les opérations patrimoniales d'ordre budgétaire sont des opérations ne générant pas de flux financiers. Elles sont équilibrées en recette et en dépense et n'impactent ni le résultat global, ni la capacité d'autofinancement de la collectivité. Elles se décomposent comme suit :

- ✓ 7,5 M€ permettant d'avoir une image fidèle du patrimoine de la collectivité, et d'optimiser les recettes de la collectivité.  
Le solde du compte 203 s'établit à 87,2 M€ au 31/12/2020. Les services de la collectivité ont pour mission de transférer ces frais d'études sur des comptes de travaux dès lors que ces frais sont suivis d'un commencement d'exécution de travaux. Ces opérations de retraitement sont budgétaires et impliquent l'émission de titres au compte 203 concerné et de mandats sur un compte de travaux (21 ou 23).  
Ces mandats réalisés sur un compte 21 ou 23 du chapitre 925 deviennent alors éligibles au FCTVA (taux de 16,404 appliquées aux dépenses d'investissement soumis au FCTVA).
- ✓ 22,582 M€ correspondant aux écritures de refinancement du troisième emprunt structuré de l'ex CD 2B, à savoir :
  - Débit du compte 164 par le crédit du compte 166 pour la sortie de l'emprunt (11,291 M€ : CDR de l'emprunt renégocié),
  - Débit du compte 166 par le crédit du compte 164 pour la mise en place du nouvel emprunt (11,291 M€),

L'étalement des indemnités de remboursement anticipé (chapitre 926 et 946)

Les deux emprunts toxiques conclus par la Collectivité Territoriale de Corse, avec Dexia Crédit Local en 2007 et 2011, ont fait l'objet d'un refinancement lors des exercices 2015 et 2016.

Au regard de l'impact budgétaire élevé des indemnités de remboursement anticipé (IRA) dues lors de refinancements, les instructions budgétaires et comptables autorisent un étalement de charges.

Le mécanisme comptable concerne les IRA capitalisées et/ou payées et se matérialise en deux phases :

- La comptabilisation des IRA

En l'occurrence, les IRA comptabilisées en 2015 et 2016 s'élevaient respectivement à 67,3 M€ et 52 M€ soit un total de 119,3 M€. Cette opération a donné lieu à l'émission de mandats pour ce montant au compte 6681.

- L'étalement de la charge

L'étalement des IRA permet de lisser la charge sur une période ne pouvant excéder la durée initiale de l'emprunt restant à courir. Il se traduit par une opération d'ordre budgétaire ayant pour objet de rattacher à chaque exercice une part de la charge étalée, en l'espèce sur 14 ans. Pour comptabiliser cet étalement, il convient d'émettre un mandat au compte 6862 (chapitre 946) et un titre au compte 4817 (chapitre 926) pour le montant de la part annuelle de l'indemnité étalée.

En conséquence, il convient donc de procéder à l'inscription d'une opération d'ordre budgétaire de 8,521 M€ concourant à dégager de l'autofinancement.

Capitalisation des IRA de l'emprunt refinancé (chapitre 926 et 946)

Considérant le protocole transactionnel conclu avec CAFFIL, SFIL et DEXIA ayant pour objet de mettre fin au différend opposant la Collectivité de Corse à ces derniers, il convient de comptabiliser les IRA relatifs au refinancement du prêt

MPH520943EUR. Leur intégration dans le capital du contrat de prêt de refinancement donne lieu aux écritures d'ordre suivantes :

- Mandat au compte 6681 (chapitre 946) pour 12,443 M€
- Titre au compte 1641 (chapitre 926) pour 12,443 M€

Autofinancement de l'exercice : 133,919 M€

Il est composé de l'ensemble des opérations d'ordre comptabilisées aux chapitres 926/946 ainsi que du virement de section à section.

- Opérations d'amortissement : Chapitres 926 et 946 transferts entre les sections

Le BP 2020 prévoit une dotation d'amortissement de la section de fonctionnement de 161,268 M€ (compte 6811 chapitre 946). Les subventions d'investissement transférées au compte de résultat s'élèvent à 22,167 M€ (compte 777).

La charge nette s'élève ainsi à 138,650 M€.

Le BP 2021 propose néanmoins une neutralisation des charges d'amortissement d'un montant de 117,219 M€ (compte 7768 chapitre 946).

Ces opérations d'amortissement permettent de dégager un autofinancement de 21,432 M€, augmenté de 20,964 M€ au titre de l'étalement des IRA et de la capitalisation de l'emprunt refinancé.

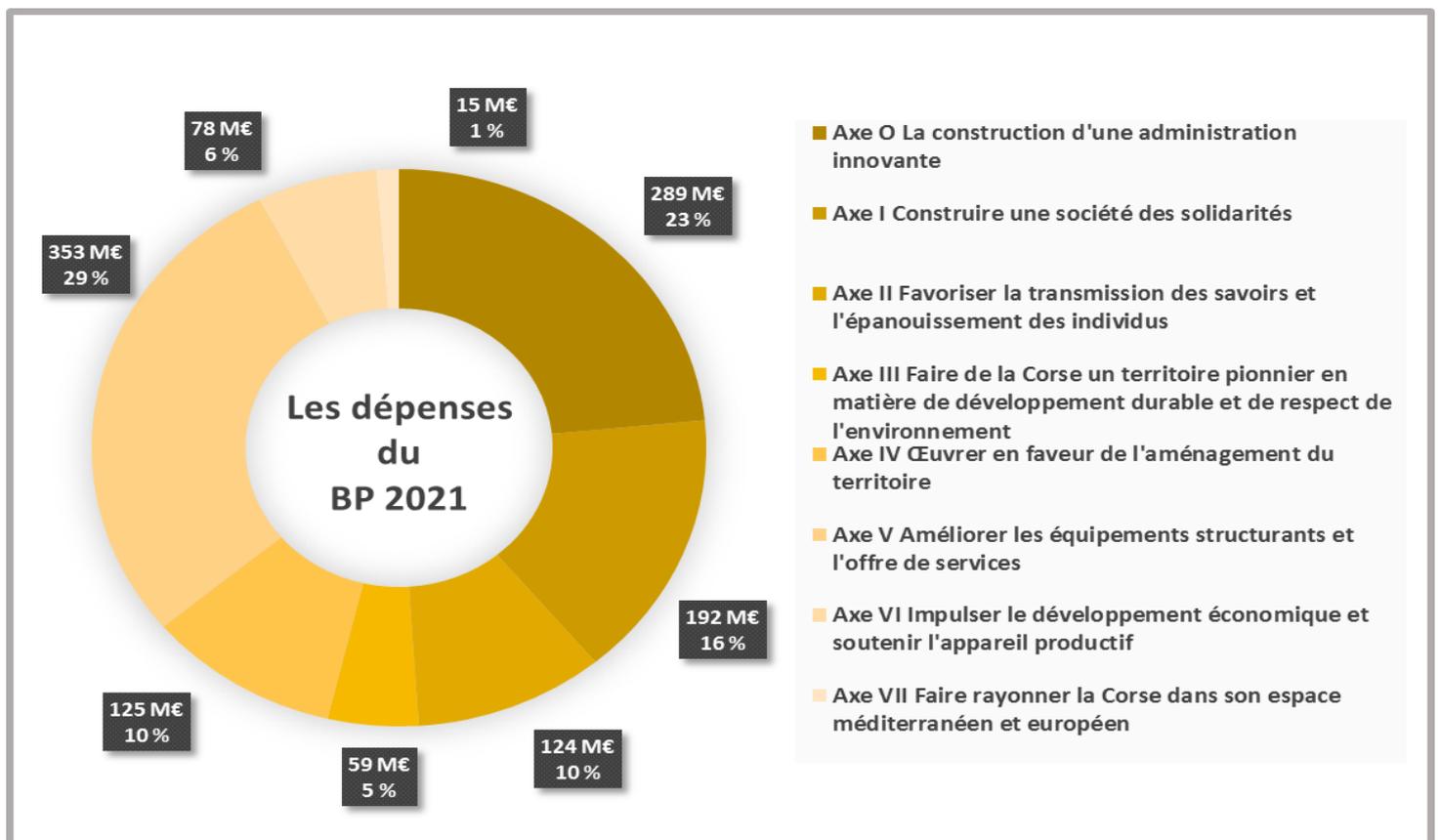
- Virement de section (chapitre 951 et 953)

Les virements de section du présent BP 2021 s'élèvent à 91,522 M€.

L'autofinancement dégagé en 2021 s'élève ainsi à 133,919 M€ contre 162,998 M€ en 2020.

## Partie B - Présentation des crédits budgétaires par politique publique

	AP	CPI	AE	CPF	TOTAL AUTORISATIONS	TOTAL CP
Axe O La construction d'une administration innovante	25 228 000	16 372 000	40 145 700	273 086 879	65 373 700	289 458 879
Axe I Construire une société des solidarités	720 000	683 340	8 845 000	190 985 515	9 565 000	191 668 855
Axe II Favoriser la transmission des savoirs et l'épanouissement des individus	46 917 370	39 428 168	83 385 740	84 210 312	130 303 110	123 638 480
Axe III Faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de respect de l'environnement	20 812 100	21 368 554	38 772 481	37 401 305	59 584 581	58 769 859
Axe IV Œuvrer en faveur de l'aménagement du territoire	90 191 365	67 393 668	59 724 160	57 989 231	149 915 525	125 382 899
Axe V Améliorer les équipements structurants et l'offre de services	102 735 000	108 017 000	249 779 159	244 620 159	352 514 159	352 637 159
Axe VI Impulser le développement économique et soutenir l'appareil productif	58 270 000	48 940 000	30 037 800	28 980 000	88 307 800	77 920 000
Axe VII Faire rayonner la Corse dans son espace méditerranéen et européen	25 000 000	13 250 000	3 257 000	1 573 500	28 257 000	14 823 500
<b>TOTAL</b>	<b>369 873 835</b>	<b>315 452 730</b>	<b>513 947 040</b>	<b>918 846 901</b>	<b>883 820 875</b>	<b>1 234 299 631</b>



en euros

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Axe O - La construction d'une administration innovante et performante</b>	<b>25 228 000</b>	<b>16 372 000</b>	<b>40 145 700</b>	<b>273 086 879</b>	<b>65 373 700</b>	<b>289 458 879</b>
<b>P.O.A Structurer l'administration territoriale</b>	<b>263 000</b>	<b>375 000</b>	<b>8 850 000</b>	<b>235 368 749</b>	<b>9 113 000</b>	<b>235 743 749</b>
C.612 - Communication			1 040 000	1 779 400	1 040 000	1 779 400
C.616 - Ressources humaines	263 000	375 000	7 810 000	233 589 349	8 073 000	233 964 349
<b>P.O.B Assurer le fonctionnement, la compatibilité et la sécurisation des systèmes d'information</b>	<b>5 765 000</b>	<b>4 585 000</b>	<b>7 120 000</b>	<b>8 860 000</b>	<b>12 885 000</b>	<b>13 445 000</b>
C.614 - Systèmes d'information	5 765 000	4 585 000	7 120 000	8 860 000	12 885 000	13 445 000
<b>P.O.C Elaborer un budget dans un cadre harmonisé</b>	<b>5 000 000</b>	-	<b>6 858 000</b>	<b>1 016 000</b>	<b>11 858 000</b>	<b>1 016 000</b>
C.613 - Finances	5 000 000	-	6 858 000	1 016 000	11 858 000	1 016 000
<b>P.O.D Amorer la structuration des grandes politiques par l'élaboration d'orientations et de feuilles de route</b>	-	-	<b>891 700</b>	<b>5 559 130</b>	<b>891 700</b>	<b>5 559 130</b>
C.611 - Fondonnement des instances	-	-	891 700	5 559 130	891 700	5 559 130
<b>P.O.E Mettre en place les procédures, les règlements et les outils nécessaires</b>	<b>14 200 000</b>	<b>11 389 000</b>	<b>16 376 000</b>	<b>21 796 000</b>	<b>30 576 000</b>	<b>33 185 000</b>
C.615 - Moyens généraux	7 500 000	7 000 000	14 416 000	19 396 000	21 916 000	26 396 000
C.617 - Bâtiments	6 700 000	4 389 000	1 960 000	2 400 000	8 660 000	6 789 000
<b>P.O.F Jeter les bases d'une administration innovante capable de relever les défis du XXIème siècle</b>	-	<b>23 000</b>	<b>50 000</b>	<b>487 000</b>	<b>50 000</b>	<b>510 000</b>
C.618 - Innovation	-	23 000	50 000	487 000	50 000	510 000
<b>Axe I - Construire une société des solidarités</b>	<b>720 000</b>	<b>683 340</b>	<b>8 845 000</b>	<b>190 985 515</b>	<b>9 565 000</b>	<b>191 668 855</b>
<b>P.I.A Le soutien aux personnes en difficulté sociale ou en insertion</b>	-	<b>203 840</b>	<b>6 300 000</b>	<b>50 663 000</b>	<b>6 300 000</b>	<b>50 868 840</b>
C.511 - Services sociaux	-	125 840	-	1 045 000	-	1 170 840
C.512 - Insertion - Lutte contre la précarité	-	80 000	6 300 000	49 618 000	6 300 000	49 698 000
<b>P.I.B L'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap</b>	-	-	-	<b>120 218 000</b>	-	<b>120 218 000</b>
C.513 - Personnes âgées	-	-	-	77 151 000	-	77 151 000
C.514 - Personnes en situation de handicap	-	-	-	43 067 000	-	43 067 000
C.515 - Famille - Enfance	-	-	-	16 000 000	-	16 000 000
<b>P.I.C La protection de l'enfance et de la famille</b>	-	-	-	<b>16 000 000</b>	-	<b>16 000 000</b>
C.515 - Famille - Enfance	-	-	-	16 000 000	-	16 000 000
<b>P.I.D Un modèle de santé adapté aux spécificités de la Corse</b>	<b>720 000</b>	<b>477 500</b>	<b>2 545 000</b>	<b>4 104 515</b>	<b>3 265 000</b>	<b>4 582 015</b>
C.521 - Santé et services médico-sociaux	720 000	477 500	2 545 000	4 104 515	3 265 000	4 582 015
<b>Axe II - Favoriser la transmission des savoirs et l'épanouissement des individus</b>	<b>46 917 370</b>	<b>39 428 168</b>	<b>83 385 740</b>	<b>84 210 312</b>	<b>130 303 110</b>	<b>123 638 480</b>
<b>P.II.A L'enseignement et la formation</b>	<b>20 375 000</b>	<b>21 332 500</b>	<b>56 070 000</b>	<b>56 561 000</b>	<b>76 445 000</b>	<b>77 893 500</b>
C.411 - Enseignement supérieur, recherche et diffusion	3 930 000	8 402 500	15 980 000	22 591 000	19 910 000	30 993 500
C.412 - Enseignement primaire et secondaire	15 800 000	12 110 000	9 700 000	9 500 000	25 500 000	21 610 000
C.421 - Formation professionnelle et apprentissage	600 000	750 000	29 200 000	23 500 000	29 800 000	24 250 000
C.461 - Orientations	45 000	70 000	1 190 000	970 000	1 235 000	1 040 000
<b>P.II.B La Langue corse</b>	<b>840 000</b>	<b>700 000</b>	<b>3 125 000</b>	<b>2 835 000</b>	<b>3 965 000</b>	<b>3 535 000</b>
C.431 - Langue corse	840 000	700 000	3 125 000	2 835 000	3 965 000	3 535 000
<b>P.II.C La culture</b>	<b>8 888 520</b>	<b>9 154 441</b>	<b>15 624 260</b>	<b>14 754 647</b>	<b>24 512 780</b>	<b>23 909 088</b>
C.442 - Culture	7 272 100	5 791 557	13 712 560	12 839 587	20 984 660	18 631 144
C.443 - Les musées, archives, BDP, centres culturels et FRAC	1 616 420	3 362 884	1 911 700	1 915 060	3 528 120	5 277 944
<b>P.II.D Le patrimoine</b>	<b>12 193 850</b>	<b>6 080 727</b>	<b>830 080</b>	<b>3 178 798</b>	<b>13 023 930</b>	<b>9 259 525</b>
C.441 - Patrimoine	12 193 850	6 080 727	830 080	3 178 798	13 023 930	9 259 525
<b>P.II.E Le sport et la jeunesse</b>	<b>4 620 000</b>	<b>2 160 500</b>	<b>7 736 400</b>	<b>6 880 867</b>	<b>12 356 400</b>	<b>9 041 367</b>
C.451 - Sports	4 620 000	2 069 000	6 560 400	6 220 867	11 180 400	8 289 867
C.452 - Jeunesse	-	91 500	1 176 000	660 000	1 176 000	751 500
<b>Axe III - Faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de respect de l'environnement</b>	<b>20 812 100</b>	<b>21 368 554</b>	<b>38 772 481</b>	<b>37 401 305</b>	<b>59 584 581</b>	<b>58 769 859</b>
<b>P.III.A La politique de l'eau</b>	<b>7 000 000</b>	<b>9 800 000</b>	<b>8 290 000</b>	<b>8 290 000</b>	<b>15 290 000</b>	<b>18 090 000</b>
C.131 - Maîtrise de l'eau	7 000 000	9 800 000	8 290 000	8 290 000	15 290 000	18 090 000
<b>P.III.B La protection de l'environnement et des biodiversités</b>	<b>10 512 100</b>	<b>8 368 554</b>	<b>30 212 481</b>	<b>28 821 305</b>	<b>40 724 581</b>	<b>37 189 859</b>
C.321 - Actions en faveur de l'environnement	8 922 700	7 748 654	29 289 041	27 693 365	38 211 741	35 442 019
C.322 - Protection de l'environnement	1 589 400	619 900	923 440	1 127 940	2 512 840	1 747 840
<b>P.III.C L'énergie</b>	<b>3 300 000</b>	<b>3 200 000</b>	<b>270 000</b>	<b>290 000</b>	<b>3 570 000</b>	<b>3 490 000</b>
C.331 - Energie	3 300 000	3 200 000	270 000	290 000	3 570 000	3 490 000

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Axe IV - Œuvrer en faveur de l'aménagement du territoire</b>	<b>90 191 365</b>	<b>67 393 668</b>	<b>59 724 160</b>	<b>57 989 231</b>	<b>149 915 525</b>	<b>125 382 899</b>
<b>P.IV.A La politique en faveur de l'intérieur et de la montagne</b>	<b>15 632 500</b>	<b>4 934 800</b>	<b>4 050 000</b>	<b>3 433 811</b>	<b>19 682 500</b>	<b>8 368 611</b>
<i>C.313 - Développement rural et territorial</i>	<i>15 632 500</i>	<i>4 934 800</i>	<i>4 050 000</i>	<i>3 433 811</i>	<i>19 682 500</i>	<i>8 368 611</i>
<b>P.IV.B Les aides aux communes, intercommunalités et territoires</b>	<b>43 950 000</b>	<b>38 300 000</b>	<b>500 000</b>	<b>850 000</b>	<b>44 450 000</b>	<b>39 150 000</b>
<i>C.314 - Aides aux communes et groupements</i>	<i>43 950 000</i>	<i>38 300 000</i>	<i>500 000</i>	<i>850 000</i>	<i>44 450 000</i>	<i>39 150 000</i>
<b>P.IV.C L'habitat</b>	<b>11 500 000</b>	<b>7 500 000</b>	<b>250 000</b>	<b>200 000</b>	<b>11 750 000</b>	<b>7 700 000</b>
<i>C.315 - Habitat logement</i>	<i>11 500 000</i>	<i>7 500 000</i>	<i>250 000</i>	<i>200 000</i>	<i>11 750 000</i>	<i>7 700 000</i>
<b>P.IV.D La prévention contre les incendies et la forêt</b>	<b>11 183 000</b>	<b>8 733 003</b>	<b>50 034 160</b>	<b>48 145 420</b>	<b>61 217 160</b>	<b>56 878 423</b>
<i>C.317 - Prévention contre les incendies</i>	<i>11 183 000</i>	<i>8 733 003</i>	<i>50 034 160</i>	<i>48 145 420</i>	<i>61 217 160</i>	<i>56 878 423</i>
<b>P.IV.E.L accompagnement des collectivités à la planification territoriale</b>	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>	<b>4 890 000</b>	<b>5 360 000</b>	<b>5 090 000</b>	<b>5 560 000</b>
<i>C.311 - Urbanisme</i>	<i>200 000</i>	<i>200 000</i>	<i>4 890 000</i>	<i>5 360 000</i>	<i>5 090 000</i>	<i>5 560 000</i>
<b>P.IV.F La politique foncière</b>	<b>7 725 865</b>	<b>7 725 865</b>	-	-	<b>7 725 865</b>	<b>7 725 865</b>
<i>C.312 - Foncier</i>	<i>7 725 865</i>	<i>7 725 865</i>	-	-	<i>7 725 865</i>	<i>7 725 865</i>
<b>Axe V - Améliorer les équipements structurants et l'offre de services</b>	<b>102 735 000</b>	<b>108 017 000</b>	<b>249 779 159</b>	<b>244 620 159</b>	<b>352 514 159</b>	<b>352 637 159</b>
<b>P.V.A La continuité territoriale</b>	-	-	<b>186 999 159</b>	<b>186 999 159</b>	<b>186 999 159</b>	<b>186 999 159</b>
<i>C.111 - Continuité territoriale</i>	-	-	<i>186 999 159</i>	<i>186 999 159</i>	<i>186 999 159</i>	<i>186 999 159</i>
<b>P.V.B Les infrastructures routières</b>	<b>70 700 000</b>	<b>73 500 000</b>	<b>9 000 000</b>	<b>7 195 000</b>	<b>79 700 000</b>	<b>80 695 000</b>
<i>C.112 - Ex voirie départementale</i>	<i>40 200 000</i>	<i>43 500 000</i>	<i>5 350 000</i>	<i>4 185 000</i>	<i>45 550 000</i>	<i>47 685 000</i>
<i>C.113 - Ex routes territoriales (CTC)</i>	<i>30 500 000</i>	<i>30 000 000</i>	<i>3 650 000</i>	<i>3 010 000</i>	<i>34 150 000</i>	<i>33 010 000</i>
<b>P.V.C Les infrastructures portuaires et aéroportuaires</b>	<b>19 800 000</b>	<b>14 000 000</b>	<b>1 350 000</b>	<b>800 000</b>	<b>21 150 000</b>	<b>14 800 000</b>
<i>C.114 - Infrastructures portuaires et aéroportuaires</i>	<i>19 800 000</i>	<i>14 000 000</i>	<i>1 350 000</i>	<i>800 000</i>	<i>21 150 000</i>	<i>14 800 000</i>
<b>P.V.D Les transports ferroviaires et l'intermodalité</b>	<b>7 000 000</b>	<b>8 500 000</b>	<b>24 000 000</b>	<b>23 000 000</b>	<b>31 000 000</b>	<b>31 500 000</b>
<i>C.115 - Réseau ferré</i>	<i>7 000 000</i>	<i>8 500 000</i>	<i>24 000 000</i>	<i>23 000 000</i>	<i>31 000 000</i>	<i>31 500 000</i>
<b>P.V.E - Les transports urbains et scolaires</b>	-	<b>500 000</b>	<b>26 650 000</b>	<b>26 000 000</b>	<b>26 650 000</b>	<b>26 500 000</b>
<i>C.116 - Transports interurbains et scolaires</i>	-	<i>500 000</i>	<i>26 650 000</i>	<i>26 000 000</i>	<i>26 650 000</i>	<i>26 500 000</i>
<b>P.V.F L'aménagement et la transformation numériques de la Corse</b>	<b>5 235 000</b>	<b>11 517 000</b>	<b>1 780 000</b>	<b>626 000</b>	<b>7 015 000</b>	<b>12 143 000</b>
<i>C.121 - Réseau THD</i>	<i>5 235 000</i>	<i>11 517 000</i>	<i>1 780 000</i>	<i>626 000</i>	<i>7 015 000</i>	<i>12 143 000</i>
<b>Axe VI - Impulser le développement économique et soutenir l'appareil productif</b>	<b>58 270 000</b>	<b>48 940 000</b>	<b>30 037 800</b>	<b>28 980 000</b>	<b>88 307 800</b>	<b>77 920 000</b>
<b>P.VII.A Le développement agricole et rural</b>	<b>21 520 000</b>	<b>20 240 000</b>	<b>13 493 800</b>	<b>12 850 000</b>	<b>35 013 800</b>	<b>33 090 000</b>
<i>C.211 - Agriculture</i>	<i>21 000 000</i>	<i>19 600 000</i>	<i>12 793 800</i>	<i>11 600 000</i>	<i>33 793 800</i>	<i>31 200 000</i>
<i>C.212 - Forêt</i>	<i>520 000</i>	<i>640 000</i>	<i>700 000</i>	<i>1 250 000</i>	<i>1 220 000</i>	<i>1 890 000</i>
<b>P.VII.B Le soutien aux entreprises</b>	<b>28 750 000</b>	<b>24 500 000</b>	<b>5 194 000</b>	<b>4 980 000</b>	<b>33 944 000</b>	<b>29 480 000</b>
<i>C.213 - Action économique</i>	<i>28 750 000</i>	<i>24 500 000</i>	<i>5 194 000</i>	<i>4 980 000</i>	<i>33 944 000</i>	<i>29 480 000</i>
<b>P.VII.C Le développement touristique</b>	<b>8 000 000</b>	<b>4 200 000</b>	<b>11 350 000</b>	<b>11 150 000</b>	<b>19 350 000</b>	<b>15 350 000</b>
<i>C.214 - Tourisme</i>	<i>8 000 000</i>	<i>4 200 000</i>	<i>11 350 000</i>	<i>11 150 000</i>	<i>19 350 000</i>	<i>15 350 000</i>
<b>Axe VII - Faire rayonner la Corse dans son espace méditerranéen et européen</b>	<b>25 000 000</b>	<b>13 250 000</b>	<b>3 257 000</b>	<b>1 573 500</b>	<b>28 257 000</b>	<b>14 823 500</b>
<b>P.VIII.A La programmation et la gestion des fonds européens</b>	<b>25 000 000</b>	<b>13 250 000</b>	<b>2 340 000</b>	<b>575 000</b>	<b>27 340 000</b>	<b>13 825 000</b>
<i>C.231 - Fonds européens</i>	-	-	<i>40 000</i>	<i>1 750 000</i>	<i>40 000</i>	<i>1 750 000</i>
<i>C.232 - Subvention globale</i>	<i>25 000 000</i>	<i>13 250 000</i>	<i>2 300 000</i>	<i>400 000</i>	<i>27 300 000</i>	<i>13 650 000</i>
<b>P.VIII.B La coopération territoriale</b>	-	-	<b>887 000</b>	<b>968 500</b>	<b>887 000</b>	<b>968 500</b>
<i>C.221 - Coopération décentralisée</i>	-	-	<i>887 000</i>	<i>968 500</i>	<i>887 000</i>	<i>968 500</i>
<b>P.VIII.C Les relations méditerranéennes, européennes et internationales</b>	-	-	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
<i>C.222 - Coopération internationale</i>	-	-	<i>30 000</i>	<i>30 000</i>	<i>30 000</i>	<i>30 000</i>
<b>Total</b>	<b>369 873 835</b>	<b>315 452 730,0</b>	<b>513 947 040</b>	<b>918 846 901</b>	<b>883 820 875</b>	<b>1 234 299 631</b>

## Axe O – La construction d’une administration innovante et performante

### Propositions budgétaires :

→ Crédit de paiement de fonctionnement de :

**273 086 879 €**

→ Crédit de paiement d’investissement de :

**16 372 000 €**

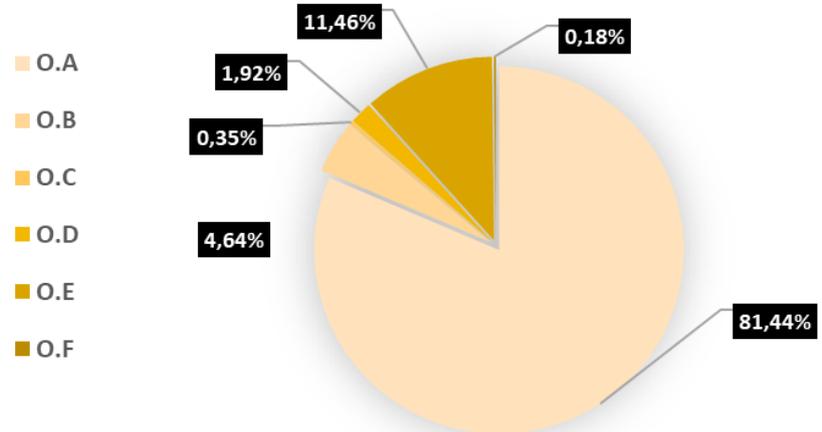
→ Autorisation d’engagement de :

**40 145 700 €**

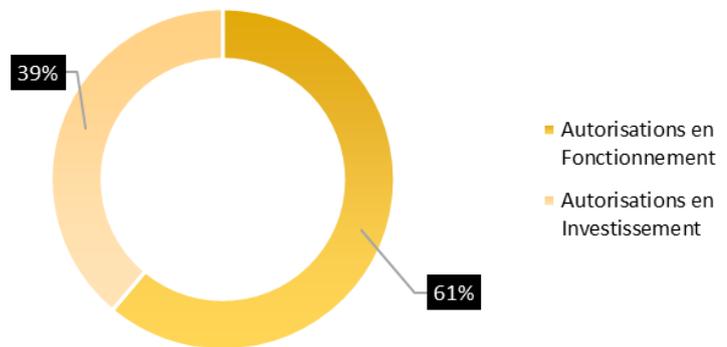
→ Autorisation de programme de :

**25 228 000 €**

Répartition des crédits de paiement par politique



La programmation financière



	AP	CPI	AE	CPF
O.A Structurer l’administration territoriale	263 000	375 000	8 850 000	235 368 749
O.B Assurer le fonctionnement, la compatibilité et la sécurisation des systèmes d’information	5 765 000	4 585 000	7 120 000	8 860 000
O.C Élaborer un budget dans un cadre harmonisé	5 000 000	-	6 858 000	1 016 000
O.D Amorcer la structuration des grandes politiques par l’élaboration d’orientations et de feuilles de route	-	-	891 700	5 559 130
O.E Mettre en place les procédures, les règlements et les outils nécessaires	14 200 000	11 389 000	16 376 000	21 796 000
O.F Jeter les bases d’une administration innovante capable de relever les défis du XXIème siècle	-	23 000	50 000	487 000
<b>TOTAL</b>	<b>25 228 000</b>	<b>16 372 000</b>	<b>40 145 700</b>	<b>273 086 879</b>

**Politique O.A - Structurer l'administration territoriale****Les chiffres clés : 2 compétences / 8 programmes****0,263 M€ d'autorisations de programme / 0,375 M€ de crédits d'investissement****8,850 M€ d'autorisations d'engagement / 235,369 M€ de crédits de fonctionnement**

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique O.A Structurer l'administration territoriale</b>	<b>263 000</b>	<b>375 000</b>	<b>8 850 000</b>	<b>235 368 749</b>	<b>9 113 000</b>	<b>235 743 749</b>

Il vous est proposé d'inscrire au titre de la compétence 612 un montant de CP de 1,779 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 1,040 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<i>Compétence 612 - Communication</i>	-	-	1 040 000	1 779 400	1 040 000	1 779 400
<i>Programme 6121 Communication</i>			1 000 000	1 600 000	1 000 000	1 600 000
<i>Programme 6123 Etudes transversales</i>			-	139 400	-	139 400
<i>Programme 6124 Protocole</i>			40 000	40 000	40 000	40 000

➤ **Programme 6121 – Communication**

Les crédits inscrits au titre de la Communication institutionnelle devront permettre de rendre plus lisible et de promouvoir les interventions de la Collectivité de Corse dans l'ensemble de ses secteurs de compétences, auprès du grand public, afin de valoriser l'image de l'institution et du territoire insulaire.

Ils permettront ainsi la réalisation d'actions et de campagnes de communication publique, de nature à informer sur toutes les politiques publiques et dispositifs de la Collectivité de Corse (politique sanitaire et sociale face au Covid-19, plan de relance Salvezza à Rilanciu, prise en compte des enjeux environnementaux, politique des transports et infrastructures routières, aménagement numérique de la Corse, accompagnement de la jeunesse, promotion de la langue corse ...) et à valoriser l'image de l'institution (identité visuelle, achats d'espaces publicitaires ou encore partenariats entre la CdC et les clubs sportifs de haut niveau pour la saison 2021/2022).

Il vous est proposé d'inscrire dans le cadre du programme 1 600 000 € en crédits de paiement.

➤ **Programme 6123 – Etudes transversales**

Ces crédits permettent de financer la fin de l'étude portant sur le transfert de la tutelle des CCI et CMA de Corse vers la Collectivité de Corse.

➤ **Programme 6124 – Protocole**

Les crédits inscrits au titre de ce programme sont dédiés aux manifestations et acquisition de matériels protocolaires.

Il vous est proposé d'inscrire au titre de la compétence Ressources Humaines un montant de CP de près de 234 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 8,073 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<i>Compétence 616 - Ressources humaines</i>	263 000	375 000	7 810 000	233 589 349	8 073 000	233 964 349
<i>Programme 6161 Salaires</i>			-	221 399 396	-	221 399 396
<i>Programme 6162 Médecine préventive sécurité au travail</i>	263 000	290 000	273 000	775 000	536 000	1 065 000
<i>Programme 6163 Œuvres sociales</i>			500 000	500 000	500 000	500 000
<i>Programme 6164 Formation - Déplacements agents</i>			1 307 000	870 000	1 307 000	870 000
<i>Programme 6165 Action sociale - TR - Déplacements</i>		85 000	5 730 000	10 044 953	5 730 000	10 129 953

### ➤ Programme 6161 – Salaires et charges assimilées

La collectivité poursuivra sa politique de recrutement engagée en 2020 à savoir que le recours au recrutement externe s'est limité jusqu'à présent aux postes stratégiques, dont la spécificité du profil en termes de diplômes, de titres requis, de rareté de compétences, ou encore le nombre d'années d'expérience implique un recours à des compétences externes.

En 2021, l'accent sera mis sur le secteur social plus particulièrement. En effet, de nombreux départs ont induit une baisse des effectifs dans des secteurs déjà en tension que ce soit au sein de la direction de la protection de l'enfance, de la direction de l'action sociale de proximité ou encore au sein de la direction de la promotion de la santé. C'est pourquoi, des postes ont d'ores et déjà été créés en avance de phase de la campagne 2021 dans le secteur social. De plus, des groupes de travail sont planifiés afin de réfléchir à la politique d'emploi des travailleurs sociaux en particulier et des dispositifs plus pérennes de remplacement des effectifs seront également étudiés (dispositif d'assistantes sociales volantes notamment).

Au cours de cette même année, la direction des parcours professionnels s'attellera à effectuer le cadrage des demandes externes et à recenser les besoins des directions dans un souci de maîtrise de la masse salariale.

La direction des parcours professionnels accompagnera les directions générales dans la construction de leur projet et travaillera sur le redéploiement des compétences internes d'une part et sur des thématiques communes à l'ensemble des directions afin de proposer des parcours métiers spécifiques d'autre part.

En matière de gestion statutaire, l'objectif 2021 est également de consolider les dispositifs établis durant les deux dernières années mais également d'améliorer des derniers au regard des bilans réalisés. Il est important de rappeler que cette direction est en charge de la gestion des carrières des agents comportant, la phase de recrutement, le déroulé de carrière ainsi que l'instruction des départs à la retraite. Par ailleurs, cette dernière est en charge du dispositif « rémunération » comprenant les éléments de rémunération indiciaire et indemnitaire.

Comme évoqué ci-avant, la finalisation et l'amélioration des dispositifs portés par la direction de la gestion statutaire en partenariat avec d'autres entités sera facilité par l'exploitation du SIRH harmonisé. Cela permettra de gagner en efficacité et en fiabilité.

Trois grands projets sont placés au cœur des actions à mener :

- La finalisation du régime indemnitaire : il convient lors de cette année 2021 de finaliser la mise en œuvre du régime indemnitaire en recherchant les marges financières autorisant une réévaluation des montants de certains cadres d'emplois ;
- La finalisation du règlement du temps de travail des agents ;
- La finalisation du déploiement de la GATT pour les agents de terrain et les agents itinérants.

Il est à noter qu'une direction est dédiée à la gestion des personnels ATTEE affectés au sein des collèges et lycées de Corse. Tout comme la gestion statutaire, cette direction gère l'entièreté de la carrière des personnels précités.

La crise sanitaire et plus précisément la mise en place du protocole sanitaire du ministère de l'éducation nationale a eu des conséquences particulièrement importantes au sein de nos Collèges et Lycées impactant directement la charge financière de la direction des ATTEE sur la partie gestion des personnels (gestion des remplacements).

Compte-tenu de ces éléments, pour 2021, au-delà de la reconduction de la masse salariale actuelle, du coût de neuf créations de poste, du coût des stagiairisations, l'enveloppe des ATTEE contractuels sera probablement impactée par la gestion de la crise sanitaire.

### ➤ **Programme 6162 – Médecine préventive sécurité au travail**

Les dépenses gérées sur le programme 6162 concernent trois missions,

- Les missions de l'entité « médecine préventive ». Les activités essentielles comme décrites ci-après sont percutées par la gestion de la crise sanitaire :
  - Prévenir toute altération de la santé des agents du fait de leur travail ;
  - Assurer la surveillance médicale des agents de la Collectivité de Corse au vu des examens cliniques et biologiques prescrits notamment, pour les agents exposés à des risques particuliers ;
  - Agir sur le milieu professionnel afin d'évaluer les conditions de travail en assurant les visites de tiers-temps et afin de préconiser éventuellement des aménagements de postes, en vue de protéger les agents contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accident de service ou de Maladie Professionnelle.
- Les missions du service de maintien dans l'emploi. Au regard de la structuration de la direction et du service consacré au maintien dans l'emploi, les perspectives d'intervention sont plus importantes et il sera possible de mener des actions dynamiques et coordonnées pour la mise en œuvre des axes inscrits dans la convention avec le FIPHFP.

La structuration de la mission transversale accompagnement individuel permet une prise en charge plus complète des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi. En effet, les bilans de compétences afin de définir un projet professionnel compatible avec l'état de santé du bénéficiaire sont internalisés désormais et le projet est construit au plus près de la réalité des besoins de la collectivité.

- Les missions des services « d'absentéisme ». La direction de la gestion statutaire et la direction des ATTEE comportent des services permettant d'assurer la prise en charge administrative et financière des agents en situation de maladie professionnelle ou d'accident du travail.

### ➤ **Programme 6163 – Œuvres sociales**

Le Comité des Œuvres Sociales, de la Collectivité de Corse (C.O.S.C.D.C.), association loi 1901, dont les statuts ont été déposés en préfecture de Corse-du-Sud le 19 avril 2018, est une entité de la Collectivité de Corse. Il est administré par un Conseil d'Administration de 30 membres (15 titulaires et 15 suppléants) élus à scrutin secret, le 28 juin 2018 par le personnel de la Collectivité de Corse (actifs) pour une durée de cinq ans. Le Conseil d'Administration est chargé d'élire le « Bureau » composé de 6 membres parmi ses membres titulaires.

Le C.O.S.C.D.C. est chargé de promouvoir et de gérer les activités de nature à favoriser l'accès, la découverte dans les domaines des activités culturelles, sportives, de loisirs et de tourisme, en faveur de ses membres (personnel en activité et retraités), qui ont adhéré en s'acquittant d'une cotisation dont le montant sera fixé chaque année.

Les missions du C.O.S.C.D.C. sont de veiller et de contribuer aux activités de loisirs, à l'encouragement aux sports et à la culture générale. Par la participation :

- à des clubs sportifs (abonnement aux matchs de football, de volley...), à la gymnastique pratiquée dans un club ou une salle de sport, à des parcs d'attractions ;
- à des activités culturelles (danse, musique, ateliers de peinture, sculpture etc...) ou à des spectacles culturels (conférences, festivals, concert etc...).

Le COSCDC doit également :

- aider ses membres à bénéficier de remises tarifaires sur divers services, prestations et ventes ;
- négocier des tarifs réduits pour les cinémas, les visites de musées, les parcs d'attractions etc..... ;

- d'organiser et de subvenir aux frais de manifestations (voyages, fêtes, sorties en commun) ou autres animations dans les domaines culturels, sportifs ou de loisirs), ayant pour but de resserrer les liens sociaux et la cohésion entre les personnels de la Collectivité de Corse.

Sous réserve des dispositions propres à chaque prestation, le bénéfice de l'action du COSCDC implique une participation de l'adhérent à la dépense engagée. Les ressources de l'association comprennent le montant des cotisations, et la subvention de la Collectivité de Corse d'un montant annuel fixé par l'Assemblée de Corse lors de l'approbation du budget primitif de la CdC.

Le Conseil d'Administration du COSCDC, a sollicité une subvention de 500 000 € pour l'année 2021.

Cette demande est assortie d'une offre de services (adhésion annuelle de 30 € par agent). A ce titre, chaque adhérent pourra bénéficier :

- D'une prise en charge annuelle des activités sportives et culturelles à concurrence de 200 € par adhérent et ayants droits;
- De tarif préférentiel dans les cinémas ; billetteries spectacles ;
- De participation aux voyages ;
- De remises tarifaires auprès de partenaires (boutiques, salle de sport, etc.....).

#### ➤ **Programme 6164 – Formation – Déplacements agents**

Le programme 6164 comprend l'inscription de CPF nécessaires à la poursuite des projets de la direction de la formation qui est au service de la professionnalisation des agents au sein de leur filière, et constitue un instrument d'accompagnement des parcours et de facilitation des transitions professionnelles. C'est également un outil essentiel dans la mise en œuvre des démarches de gestion prévisionnelle des ressources humaines.

Ainsi, de nombreuses formations récurrentes se poursuivront, telles que l'accompagnement des travailleurs sociaux et médico-sociaux dont la thématique porte sur l'Analyse des Pratiques Professionnelles, la certification des agents en matière de conduite d'engins, la sécurisation en termes d'hygiène et de sécurité des missions allouées sur diverses thématiques (Certybiocide, habilitations électriques, sécurité aéroportuaire...) en vertu de la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, des actions liées à des projets émergents feront l'objet, pour une partie d'entre elles, d'un partenariat avec le CNFPT sous la forme de formations organisées en intra, pour d'autres, le recours à des prestataires extérieurs sous la forme d'achats sera effectué.

Enfin, il est à préciser que depuis le mois de janvier 2020 le financement de la scolarité des apprentis en alternance est impacté par un changement réglementaire. En qualité d'employeur, il appartient désormais au pôle RH d'assumer le coût pédagogique des formations suivies. Ce programme comprend également l'inscription des crédits inhérents au besoin de publicité de poste ou d'accompagnement des parcours professionnels. Par ailleurs, afin d'accompagner les agents dans le contexte inédit que nous connaissons, mais également afin de créer un sentiment d'appartenance à la Collectivité, la direction de la communication interne envisage de contractualiser avec des prestataires externes afin de dynamiser les actions de communication au fonctionnement de la direction de la communication interne, mais également

Enfin, la prise en charge financière des assistances à maîtrise d'ouvrage dédiées au besoin du pôle RH est également inscrite sur le programme 6164. La première aura pour objectif de mesurer l'impact de la fusion sur la territorialisation et le service rendu par les personnels de la CdC. La seconde aura un rôle important dans la nouvelle phase de progression que doivent connaître les services « RH », il s'agira de déployer le schéma directeur des ressources humaines (SDRH).

#### ➤ **Programme 6165 - Action sociale - TR - Déplacements**

Ce programme comprend les dépenses générées par les missions de la direction de la Qualité de Vie au Travail. Celle-ci possède deux missions principales qui sont l'action sociale en faveur du personnel et la prévention des risques professionnels.

Les objectifs et priorités pour 2021 sont les suivants :

Concernant l'action sociale, afin de garantir à chaque agent les droits actés par la délibération d'action sociale est prévue en janvier 2021 la mise en place d'une mutuelle de groupe. Ce projet devrait être mené à bien dans le courant de l'année 2021.

Concernant la prévention, l'objectif est de continuer de réinventer cette thématique en la simplifiant, la professionnalisant, en la dotant des outils nécessaires à la réalisation de ses missions via la mise en place de nouvelles procédures et d'une communication complète et adaptée. Les principales actions porteront sur l'informatisation du Document Unique, la sollicitation de psychologues externes, l'analyse de la qualité de l'air et des accompagnements sur des thématiques en terme de prévention particulières et ciblées seront nécessaires.

L'année 2021 sera également largement impactée, tout comme l'année 2020 par la gestion de la Covid-19. Il s'agira de suivre l'évolution de la pandémie, afin de proposer des mesures de prévention toujours adaptées en fonction du contexte sanitaire mouvant, de la nécessité d'assurer la protection des agents et d'œuvrer au maintien d'un service public.

Ce programme finance également les frais de déplacement des agents de la CdC.

**Politique O.B - Assurer le fonctionnement, la compatibilité et la sécurisation des systèmes d'information****Les chiffres clés : 1 compétence / 2 programmes****5,765 M€ d'autorisations de programme / 4,585 M€ de crédits d'investissement****7,120 M€ d'autorisations d'engagement / 8,860 M€ de crédits de fonctionnement**

Il vous est proposé d'inscrire au titre de la compétence 614 un montant de CP de 13,445 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 12,885 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique O.B Assurer le fonctionnement, la compatibilité et la sécurisation des systèmes d'information</b>	<b>5 765 000</b>	<b>4 585 000</b>	<b>7 120 000</b>	<b>8 860 000</b>	<b>12 885 000</b>	<b>13 445 000</b>
<i>Compétence 614 - Systèmes d'information</i>	<i>5 765 000</i>	<i>4 585 000</i>	<i>7 120 000</i>	<i>8 860 000</i>	<i>12 885 000</i>	<i>13 445 000</i>
<i>Programme 6142 Informatique</i>	<i>5 000 000</i>	<i>4 125 000</i>	<i>7 000 000</i>	<i>8 700 000</i>	<i>12 000 000</i>	<i>12 825 000</i>
<i>Programme 6143 SIG</i>	<i>765 000</i>	<i>460 000</i>	<i>120 000</i>	<i>160 000</i>	<i>885 000</i>	<i>620 000</i>

➤ **Programme 6142 – Informatique**

La Direction du Digital et des Systèmes d'Information (DDSI) a pour objectif de maintenir en condition opérationnelle, de moderniser et de déployer le système d'information de la collectivité de Corse, d'en améliorer sa productivité, de l'optimiser et le sécuriser.

L'exercice 2021 sera particulièrement marqué par :

- La nécessaire poursuite de la démarche de fusion des systèmes d'informations issus de la Collectivité Territoriale de Corse, et des départements de Haute-Corse et de Corse du Sud ;
- La rationalisation et l'optimisation des infrastructures réseaux et systèmes de stockage et de sauvegarde des Datacenters ;
- La poursuite de l'accompagnement des directions dans l'installation de la nouvelle organisation avec notamment le traitement des dotations et le support aux mobilités et aux déménagements des services ;
- La poursuite ou la finalisation des projets métiers prioritaires pour la collectivité : SI GF, SI RH, SI Social sur les 3 prochaines années ;
- Enfin, l'adaptation du SI et l'émergence de nouveaux besoins induits par la crise sanitaire liée au Covid-19 notamment à travers le soutien au Plan de Continuité de l'Activité de la Collectivité de Corse et la mise en place du travail à distance.

➤ **Programme 6143 - SIG**

Ce programme permet d'assurer le développement d'une politique territoriale en faveur des systèmes d'information géographique en même temps qu'il accompagne l'ensemble de la Collectivité de Corse dans le déploiement d'outils d'application et de données géomatiques.

Les opérations ciblées en 2021 sont les suivantes :

- Mise en œuvre d'un partenariat renforcé avec l'IGN, partage et collaborations autour de bases de données, d'initiatives d'animation communes, de création d'applications. Il est aussi prévu la relance de l'action en faveur de la toponymie (restitution en langue corse des toponymes de l'IGN) sous forme participative ;
- Enrichissement des bases de données géographiques nécessaires à la collectivité, aux acteurs locaux et aux usagers.
- Mise en cohérence et consolidation de l'environnement technique de la Collectivité de Corse dans le cadre de la plateforme ESRI et d'un groupe de travail élargi (Collectivité de Corse, agences et offices) ;
- Structuration complète de l'infrastructure SIG de la Collectivité aussi bien pour l'utilisation interne (serveurs, bases de données, applications) qu'externe (bases de données de référence, serveurs de diffusion externe)

- Maintenance du système et accompagnement au développement du SIG.
- Développement d'applications SIG au regard des besoins exprimés par les directions et services de la Collectivité de Corse (cartographie dynamique, carte interactive multicouches d'aide à la décision, carte sur demande, étude comparée des photos aériennes de la Corse) ;
- Acquisition de matériel de terrain de relevé de données géographiques.
- Préfiguration et premier déploiement de la plateforme régionale SIG mutualisée GEO CORSICA;
- Renforcement de la gouvernance, de l'accompagnement et de l'animation de la communauté des acteurs publics des SIG en Corse.

**Politique O.C - Élaborer un budget dans un cadre harmonisé****Les chiffres clés : 1 compétence / 5 programmes****5 M€ d'autorisations de programme / 6,858 M€ d'autorisations d'engagement / 1,016 M€ de crédits de fonctionnement**

Il vous est proposé d'inscrire au titre de la compétence 613 un montant de CP de 1,016 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 11,858 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique O.C Élaborer un budget dans un cadre harmonisé</b>	<b>5 000 000</b>	-	<b>6 858 000</b>	<b>1 016 000</b>	<b>11 858 000</b>	<b>1 016 000</b>
<i>Compétence 613 - Finances</i>	<i>5 000 000</i>	-	<i>6 858 000</i>	<i>1 016 000</i>	<i>11 858 000</i>	<i>1 016 000</i>
<i>Programme 6131 Contrôle de gestion</i>			<i>400 000</i>	<i>176 000</i>	<i>400 000</i>	<i>176 000</i>
<i>Programme 6132 Dépenses imprévues</i>	<i>5 000 000</i>		<i>5 000 000</i>	-	<i>10 000 000</i>	-
<i>Programme 6133 Finances</i>			<i>1 208 000</i>	<i>420 000</i>	<i>1 208 000</i>	<i>420 000</i>
<i>Programme 6135 Relations avec les organismes extérieurs</i>			-	<i>300 000</i>	-	<i>300 000</i>
<i>Programme 6136 Contrôle interne</i>			<i>250 000</i>	<i>120 000</i>	<i>250 000</i>	<i>120 000</i>

**➤ Programme 6131 – Contrôle de gestion**

Ce programme concourt aux missions de la direction visant à l'optimisation et à la sécurisation du pilotage des politiques publiques de la Collectivité de Corse, que ces politiques soient développées et mises en œuvre en interne ou qu'elles soient déléguées totalement ou partiellement à des agences, offices, ou à des opérateurs extérieurs.

Le programme consiste au développement de la culture évaluative au sein de la Collectivité de Corse par la mise en place d'outils d'évaluation et de pilotage (dont les COP) et la production de travaux évaluatifs. Il doit s'inscrire également dans une coopération active avec le comité d'évaluation des politiques publiques installé récemment.

L'évaluation des politiques publiques devra également s'inscrire en partenaire des directions et services chargés de la mise en œuvre du plan de sauvegarde et de relance de l'économie et du plan de relance afin d'apporter son soutien à la création d'outils de mesure d'impact des actions mises en œuvre qui pourront être utilisés par les directions et services en question.

Enfin, l'évaluation des politiques publiques pourra s'appuyer sur de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conduite de travaux d'évaluation.

Le périmètre de la démarche porte également sur les attributions des agences et offices.

En complément du programme N6135 (organismes extérieurs), ce programme a vocation à concourir à un pilotage optimisé des politiques publiques de la CdC, qu'elles soient internalisées ou déléguées totalement ou partiellement à des agences, offices ou opérateurs extérieurs.

Au titre de 2021, les principaux objectifs de ce programme sont basés sur le financement d'A.M.O visant à l'évaluation de tout ou partie d'une politique publique.

**➤ Programme 6132 – Dépenses imprévues**

Dans les conditions prévues à l'Article L.4322-1, des autorisations de programme de « dépenses imprévues » peuvent être votées par l'Assemblée de Corse pour faire face à des événements imprévus dans la limite de 2% des dépenses réelles de la section d'investissement.

Ces mouvements sont pris en compte dans le plafond des 7,5% des dépenses réelles de la section limitant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre. En cas d'évènement imprévu, l'Assemblée de Corse ou le Conseil Exécutif, s'il en a reçu délégation, peut affecter ces AP à des opérations d'investissement rendues nécessaires par cet évènement (dépenses

directes d'investissement ou subventions d'équipement). Le montant des autorisations est porté à 5 M€ en fonctionnement et en investissement dans le cadre de la gestion de la crise Covid-19.

En l'absence d'affectation constatée à la fin de l'exercice, l'AP est obligatoirement annulée à la fin de l'exercice.

Le dispositif prévu pour des dépenses imprévues s'applique également dans les mêmes conditions pour la section de fonctionnement.

#### ➤ **Programme 6133 – Finances**

Ce programme concerne les études et AMO de la Direction de la Programmation Financière et de la Direction de la Qualité des Comptes.

#### ➤ **Programme 6135 – Relations avec les organismes extérieurs**

Ce programme concourt aux missions de la direction visant à l'optimisation et à la sécurisation du pilotage des politiques publiques de la Collectivité de Corse, que ces politiques soient développées et mises en œuvre en interne ou qu'elles soient déléguées totalement ou partiellement à des agences, offices, ou à des opérateurs extérieurs.

Ainsi, il s'agit de mettre en œuvre du plan d'audit ambitieux, voulu et validé par le Conseil Exécutif de Corse au mois de septembre 2020, concernant les agences, offices, établissements publics satellites, et associations partenaires

Concernant le volet tutelle des agences et offices, il y a lieu de poursuivre le déploiement progressif d'actions d'amélioration du pilotage des agences et offices (COP, effectifs cibles ...) ainsi que d'harmonisation et de convergence (notamment RH).

Concernant le volet satellites de la CdC, la mobilisation de l'accord-cadre relatif à la réalisation d'audits et d'analyses financières constitue l'élément majeur de notre participation à la sécurisation des informations (RH, budgétaires, financières ...) et au traitement de ces informations dans le cadre d'un dialogue de gestion à renforcer en lien avec les directions métiers référentes, consolidation d'outils de suivi, pilotage de missions.

Au titre des objectifs 2021, les priorités sont les suivantes :

- Déclinaison d'audits et d'analyses financières décidées par arrêté du Conseil Exécutif de Corse notamment pour ce qui concerne le SIS2A, le SIS2B, le SE 2A, le CROS, le Centres d'Accès au Droit 2A et 2B, le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement d'Ajaccio (CPIE), l'Observatoire Régional de la Santé de Corse (ORS), l'Association d'Accès au Logement et à l'Insertion Sociale (ALIS).

Cela s'exécutera via l'accord cadre pour la réalisation d'audits et d'analyses financières décliné en trois lots.

Lot un : audits approfondis d'organismes hors associations – titulaire Ernst and Young

Lot deux : audits approfondis d'associations – titulaire Equation

Lot trois : analyses financières – titulaire Equation

#### ➤ **Programme 6136 – Contrôle interne**

Le programme s'inscrit dans la démarche d'accroissement de la performance de l'administration via la sécurisation de ces processus et de ces procédures.

La mobilisation de ces CP doit permettre le règlement des factures inhérentes au marché d'AMO contractualisé avec l'UGAP le 20 novembre dernier et réalisé par le Cabinet DELOITTE. Le montant des CP sollicité tient compte d'une éventuelle commande de prestation complémentaire dans le cadre de ce même marché.

Pour mémoire, cette prestation à vocation à accompagner la direction du contrôle interne dans la définition d'une démarche stratégique et partagée de gestion des risques et contrôle interne au sein de la Collectivité de Corse.

## Politique O.D - Amorcer la structuration des grandes politiques par l'élaboration d'orientations et de feuilles de route

Les chiffres clés : 1 compétence / 5 programmes

0,892 M€ d'autorisations d'engagement / 5,559 M€ de crédits de fonctionnement

Il vous est proposé d'inscrire au titre de la compétence 611 un montant de CP de 5,559 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 0,892 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique O.D Amorcer la structuration des grandes politiques par l'élaboration d'orientations et de feuilles de route</b>	-	-	891 700	5 559 130	891 700	5 559 130
<i>Compétence 611 - Fonctionnement des instances</i>	-	-	891 700	5 559 130	891 700	5 559 130
<i>Programme 6111 Assemblée de Corse</i>			584 500	3 175 810	584 500	3 175 810
<i>Programme 6112 Fonctionnement des Groupes d'Elus</i>			75 600	817 920	75 600	817 920
<i>Programme 6113 Conseil Exécutif</i>			103 600	751 500	103 600	751 500
<i>Programme 6114 Conseil Economique Social Environnement et Culturel</i>			118 000	803 900	118 000	803 900
<i>Programme 6115 Chambre des territoires</i>			10 000	10 000	10 000	10 000

### ➤ Programme 6111 - 6112 – 6113 - 6114

Les demandes de crédits concernent le fonctionnement de l'Assemblée de Corse (y compris ceux relatifs à l'Assemblée di a Giuventù), des Groupes d'Elus, du Conseil Exécutif et du Conseil Economique Social Environnemental et Culturel : formation, déplacements, fournitures administratives et de petit équipement, etc.

### ➤ Programme 6115 – Chambre des territoires

Au titre de l'ordonnance institutionnelle n°2016-1562 du 21 novembre 2016, la conférence de coordination des collectivités territoriales issue de l'article 30 de la loi NOTRe, est transformée en Chambre des Territoires qui se voit confier pour mission première de favoriser la coordination et la mise en œuvre de politiques de solidarité et de proximité avec les communes et les intercommunalités de l'île. Cette Chambre des Territoires, instance consultative, siégeant à Bastia et présidée par le président du conseil exécutif de Corse a été créée afin de mieux harmoniser l'exercice des compétences respectives des différentes collectivités territoriales et des différentes intercommunalités en matière d'action publique et de solidarité financière. Comme le précise son règlement intérieur, la Chambre des Territoires est une instance de dialogue entre la Collectivité de Corse, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et les communes sur les grands enjeux liés au développement local et territorial, à l'exercice combiné de leurs compétences et à la cohérence de l'action publique des collectivités précitées sur l'ensemble du territoire insulaire. La Chambre des Territoires a pour mission de promouvoir la prise en compte de la diversité des territoires dans la définition, et la mise en œuvre des politiques publiques. Elle est donc amenée dans ce cadre, à développer des outils en termes de communication, d'assistance et de centres de ressources (base de données sur les territoires, sur l'ensemble des politiques publiques portées et mises en œuvre par la Collectivité de Corse etc...). Elle s'est fixée comme objectif global de rendre plus efficace la territorialisation des politiques publiques de la Collectivité de Corse.

La description des opérations financées sur ce programme est la suivante : 1. Constitution d'un Atlas, carte d'identité des territoires (campagne photos, recherches historiques sur la mémoire des hommes et des lieux, recueil de données thématiques en tous genres, etc.) ; 2. Conclusion de partenariats avec les festivals, foires et tout évènement (expositions, accueil de conférences, ...) mettant en valeur les territoires et les savoir-faire locaux /ou contribuant à la valorisation et la transmission de la mémoire des territoires et des hommes; 3. Prestations de services; 4. Formations des élus (dépenses obligatoires).

**Politique O.E - Mettre en place les procédures, les règlements et les outils nécessaires****Les chiffres clés : 2 compétences / 8 programmes****14,2 M€** d'autorisations de programme / **11,389 M€** de crédits d'investissement**16,376 M€** d'autorisations d'engagement / **21,796 M€** de crédits de fonctionnement

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique O.E Mettre en place les procédures, les règlements et les outils nécessaires</b>	<b>14 200 000</b>	<b>11 389 000</b>	<b>16 376 000</b>	<b>21 796 000</b>	<b>30 576 000</b>	<b>33 185 000</b>

Il vous est proposé d'inscrire au titre de la compétence 615 un montant de CP de 26,396 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 21,916 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique O.E Mettre en place les procédures, les règlements et les outils nécessaires</b>	<b>14 200 000</b>	<b>11 389 000</b>	<b>16 376 000</b>	<b>21 796 000</b>	<b>30 576 000</b>	<b>33 185 000</b>
<i>Compétence 615 - Moyens généraux</i>	<i>7 500 000</i>	<i>7 000 000</i>	<i>14 416 000</i>	<i>19 396 000</i>	<i>21 916 000</i>	<i>26 396 000</i>
<i>Programme 6151 Administration générale</i>	<i>5 500 000</i>	<i>5 500 000</i>	<i>10 000 000</i>	<i>14 850 000</i>	<i>15 500 000</i>	<i>20 350 000</i>
<i>Programme 6153 Affaires juridiques</i>			<i>2 366 000</i>	<i>3 581 000</i>	<i>2 366 000</i>	<i>3 581 000</i>
<i>Programme 6154 Moyens techniques et logistique</i>	<i>2 000 000</i>	<i>1 500 000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>815 000</i>	<i>4 000 000</i>	<i>2 315 000</i>
<i>Programme 6155 Commande publique</i>			<i>50 000</i>	<i>150 000</i>	<i>50 000</i>	<i>150 000</i>

➤ **Programme 6151 - Administration générale**

Le programme 6151 englobe toutes les dépenses de l'administration générale qui concernent le fonctionnement de la Collectivité de Corse.

Pour l'investissement, outre les achats récurrents comme le mobilier, l'électroménager, sont prévus l'acquisition de divers terrains intéressant le patrimoine culturel ou des bâtiments administratifs et/ou culturel.

Pour le fonctionnement, les dépenses sont issues des différents contrats, notamment de location immobilière et des différents marchés qui permettent le bon fonctionnement de la Collectivité et une continuité du service public : fournitures administratives, nettoyage des sites, affranchissement...

Il est à noter que le programme 6151 est lourdement impacté par la crise sanitaire actuelle afin de garantir la sécurité des agents : fourniture mensuelle d'équipement de protection individuelle et désinfection quotidienne des locaux.

➤ **Programme 6153 - Affaires juridiques**

Ce programme a pour objectif d'assurer la sécurité juridique des actes et des projets de la CdC. Les opérations sont décrites ci-dessous :

- Protection fonctionnelle, afin de garantir les droits des agents conformément au statut.
- Indemnisations pour couvrir les frais de justice et les condamnations de faibles montants.
- Marché de prestations de conseil et représentation afin de défendre les droits de la collectivité devant les juridictions et conseiller les services internes.
- Marché d'expertise comptable pour aider aux calculs nécessaires dans le cadre des instances judiciaires.
- Marché de prestations juridiques relatives au droit européen, droit social, droit maritime et transports.

➤ **Programme 6154 - Moyens techniques et logistiques**

Ce programme concerne la gestion et la maintenance des moyens roulants et mécanisés ainsi que la fourniture aux personnels techniques, des matériels de débroussaillage, leur consommables et outillage à main nécessaire à l'exécution des missions de la Collectivité de Corse sur l'ensemble du territoire au profit de l'administration générale (lutte anti-vectorielle, moyens généraux, services sociaux...).

L'objectif est d'optimiser l'ensemble de la gestion des moyens roulants et mécanisés de l'administration générale. Les crédits inscrits seront destinés notamment :

Pour la section fonctionnement : A l'achat de carburant, aux divers contrats de prestations de services, à la fourniture de petit équipement, à l'entretien du matériel roulant, aux locations de véhicules et aux taxes et impôts sur les véhicules.

Pour la section investissement : les crédits sont prévus pour les achats au niveau régional de matériel et outillage, de véhicules de transport de personnels et utilitaires.

➤ **Programme 6155 - Commande publique**

Le programme 6155 regroupe les dépenses relatives aux frais d'insertion presse relevant de la section de fonctionnement.

Il vous est proposé d'inscrire au titre de la compétence 617 un montant de CP de 6,789 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 8,660 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<i>Compétence 617 - Bâtiments</i>	6 700 000	4 389 000	1 960 000	2 400 000	8 660 000	6 789 000
<i>Programme 6171 Bâtiments administratifs</i>	5 700 000	2 489 000			5 700 000	2 489 000
<i>Programme 6172 Pôle travaux</i>	-	1 000 000	-	1 100 000	-	2 100 000
<i>Programme 6173 Sécurité et sûreté des bâtiments publics</i>	1 000 000	400 000	1 960 000	900 000	2 960 000	1 300 000
<i>Programme 6174 Sécurité incendie des bâtiments publics</i>	-	500 000	-	400 000	-	900 000

➤ **Programme 6171 - Bâtiments administratifs**

Ce programme est destiné à la construction et réhabilitation des bâtiments propriété de la CdC ayant vocation à accueillir ses services. Les opérations suivantes seront prioritairement poursuivies en 2021 :

- Achèvement des travaux de construction du bâtiment technique de Ciamannaccia ;
- Achèvement des Travaux de réhabilitation de la maison Rossi à Aleria financés à hauteur de 50 % sur fonds FEDER ;
- Démarrage des travaux de réhabilitation de la pépinière de Castellucciu ;
- Réalisation des Travaux de sécurisation pour la mise à niveau des équipements de sûreté et désenfumage di u Palazzu di a Cullitività et du Musée de la Corse, dont les marchés d'étude sont en cours ;
- Etudes de programmation pour l'installation de bureaux pour les services sanitaires et sociaux au Foyer Notre Dame à Aiacciu ;
- Réalisation d'études générales de diagnostic et faisabilité sur divers sites en vue de l'aménagement de bureaux pour accueillir les services de la Collectivité ;
- Etudes pour la réhabilitation du Garage de l'atelier de Corti ;
- Etudes pour la réhabilitation du bâtiment Maglioli à Aiacciu.

Les recettes d'investissement attendues s'élèvent à 300 354,14 € (FEDER).

➤ **Programme 6172 - Pôle travaux**

Le programme 6172 est destiné aux travaux de maintenance et entretien du patrimoine bâti ainsi qu'aux contrats de maintenance relatifs aux équipements techniques de ce patrimoine (ascenseurs, climatisation, chauffage) :

- Maintenance des équipements techniques ;
- Travaux de maintenance et d'entretien (peinture, sols, étanchéité.....) ;
- Travaux d'adaptation et mise aux normes des locaux.

➤ **Programme 6173 – Sécurité et sûreté des bâtiments publics**

Ce programme prévoit les dépenses d'investissement et de fonctionnement relatives à la sécurité et la sûreté des bâtiments de la Collectivité de Corse :

- Identification des vulnérabilités ;
- Conception des dispositifs de sécurité et de sûreté à mettre en œuvre.

Dans le contexte général actuel, le but étant de se préparer à faire face à tous les types de risques. A cet effet, il convient de :

- Prévenir en mettant l'accent sur la dissuasion : mise en place de matériel de vidéo-protection, de contrôle d'accès et de système anti-intrusion. Mise en place d'un dispositif humain de protection des emprises ;
- Réagir si nécessaire avec comme souci premier la protection du personnel de la Collectivité et, le cas échéant, celle du public avec la mise en place d'agents de protection en cas de nécessité sur les lieux les plus sensibles ou lors de manifestations festives, culturelles ou protocolaires majeures.

Il s'agira de s'adapter aux objectifs et modes opératoires de risques protéiformes, par la mise en place d'un référentiel des mesures de sûreté à mettre en œuvre. Ce dernier aura par nature un caractère évolutif et devra parer efficacement aux actions volontaires d'atteinte aux personnes, aux biens ou aux bâtiments.

Ce référentiel se concrétisera par la mise en place de moyens technologiques et humains performants adaptés tout en s'adaptant aux évolutions technologiques. Nouveaux supports, nouvelles opportunités, nouvelles fonctionnalités, nouveaux usages qui devront s'accompagner de la mise en place de nouveaux dispositifs pour garantir la sécurité.

Il mettra en œuvre des mesures dynamiques mettant en jeu du personnel (gardiennage) et des mesures statiques à base de dispositifs matériels qui constituent l'essentiel des moyens de détection (dispositifs automatiques) tout en assurant une protection active. Ces dernières permettent par ailleurs une aide au personnel de sécurité en automatisant certaines fonctions répétitives (contrôle des accès, gestion centralisée des alarmes, ...). Les objectifs et priorités pour 2021 sont les suivants :

- Assurer la protection et la surveillance par des moyens humains 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 du Gran Palazzu à Aiacciu, du musée de Corti et de tous les autres bâtiments en fonction du contexte sécuritaire ou d'évènements imprévus ;
- Equiper en dispositif de surveillance et de protection 20 bâtiments supplémentaires de la Collectivité de Corse : 12 dans le Cismonte et 8 dans le Pumonte ;
- Remplacement des systèmes de contrôle d'accès obsolète ou inopérants au sein du Gran Palazzu ;
- Projet de création d'un PC de sécurité au sein de la Coupole avec la création d'un centre de videoprotection.

➤ **Programme 6174 – Sécurité incendie des bâtiments publics**

Le programme est destiné aux contrats de maintenance et d'entretien des équipements liés à la sécurité incendie ainsi qu'aux travaux et/ou réparations nécessaires :

- Contrats de maintenance et entretien des équipements liés à la sécurité incendie ;
- Vérifications et contrôles liés à la sécurité incendie.

**Politique O. F - Jeter les bases d'une administration innovante capable de relever les défis du XXIème siècle****Les chiffres clés : 1 compétence / 1 programme****23 000 € de crédits d'investissement / 50 000 € d'autorisations d'engagement / 0.487 M€ de crédits de fonctionnement**

Il vous est proposé d'inscrire au titre de la compétence 618 un montant de CP de 510 000 €, et d'autorisations pluriannuelles de 50 000 €, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique O.F Jeter les bases d'une administration innovante capable de relever les défis du XXIème siècle</b>	-	<b>23 000</b>	<b>50 000</b>	<b>487 000</b>	<b>50 000</b>	<b>510 000</b>
<i>Compétence 618 - Innovation</i>	-	<i>23 000</i>	<i>50 000</i>	<i>487 000</i>	<i>50 000</i>	<i>510 000</i>
<i>Programme 6181 Transformation</i>	-	<i>23 000</i>	<i>50 000</i>	<i>487 000</i>	<i>50 000</i>	<i>510 000</i>

➤ **Programme 6181 - Transformation**

Concernant la direction adjointe Service aux citoyens :

Dans le cadre du pilotage de la politique de développement durable, sur la base d'orientations stratégiques définies, la Collectivité de Corse souhaite valider une Stratégie de Développement Durable (SDD agenda 2030) unifiée qui sera finalisée pour fin mai 2021 assortie d'un plan d'action pluriannuel (2021-2025). Ce travail permettra également de se doter d'un plan d'administration écoresponsable. Ces travaux seront alimentés par l'ensemble des actions et/ou projets menés dans les plans de relance territoriaux au bénéfice d'une relance verte de notre territoire. Par ailleurs, la collectivité entend également élaborer et structurer un nouveau rapport annuel d'activité sur le développement durable intégrant les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), fixés par l'ONU, pour tendre vers l'atteinte des ODD afin de construire et respecter une feuille de route en cohérence avec la stratégie validée.

Par ailleurs, au titre du pilotage de mesures d'urgence et de relance, ce programme a pour but également de financer la mise en opérationnalité du Corsican Business Act, (mesure 2.1 plan « Salvezza ») et d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Economiquement Responsable (SPASER), au titre de la relance.

La Collectivité de Corse pilote et structure également une politique en matière d'Egalité Femme-Homme. A l'automne 2020, accompagnée d'un prestataire spécialisé, elle a élaboré, en transversalité, deux plans d'actions pluriannuels (2021-2025) : un volet interne (plan sur l'Egalité professionnelle) et un volet externe (plan d'action sur les politiques publiques).

Les crédits demandés en CP de fonctionnement permettront de financer divers projets :

- Contrats de prestations de services afin de structurer le document cadre stratégique du projet SDD et élaborer le plan d'action pluriannuel (2021-2025) avec une feuille de route opérationnelle pour 2021. Il s'agira également de déployer des formations à destination des agents et agentes en interne en 2021 à des fins d'acculturation aux ODD et d'adhérer à nouveau au « réseau national collectivités locales » du comité 21.
- Solder la prestation en matière d'Egalité femme-homme à l'issue du vote des plans devant l'Assemblée de Corse (février 2021) et déployer certaines actions en 2021 dans le cadre de la mise en opérationnalité de ces plans d'actions (temps de formation / sensibilisation des agents et agentes, organisation de manifestations spécifiques, etc..).
- Mettre en œuvre des actions dans le cadre de la mise en opérationnalité d'un Corsican Business Act (mesure 2.1 plan de relance « Salvezza », en collaboration avec la Direction de la Commande Publique) et d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Economiquement Responsable (SPASER), mesure Rilanciu.

#### Concernant la délégation à l'encadrement supérieur :

Ce programme a pour objet de financer le plan managérial destiné à l'encadrement supérieur. Innovant et adapté aux enjeux actuels, il a pour objectif d'améliorer la performance collective en impulsant une transformation majeure des pratiques et postures collaboratives entre (et pour) les managers et les collaborateurs.

Le manager moderne doit enrichir ses compétences relationnelles pour faire face à de véritables bouleversements dans différents domaines et de nature variée et ainsi, s'adapter aux changements de son environnement de travail. Le budget de fonctionnement sollicité en CP a pour objectif de financer la mise en œuvre du plan managérial des cadres à savoir :

- Contrats de prestations de service : dédiés aux prestations de coaching, au déploiement de l'offre d'évaluations, consacrés à l'étude relative au télétravail dans le secteur public et pour l'organisation d'évènements dont l'Université des cadres.
- Concours divers (cotisation) : correspondant à l'abonnement AFIGESE.

#### Concernant le laboratoire d'innovation publique :

Le CORSICA LAB, laboratoire d'innovation publique, est un lieu dédié aux nouvelles méthodes de conception des politiques publiques (hackathon, sessions créatives, ateliers, conférences, design etc.). Un lieu ouvert à la fois aux services de la CdC mais également à tous les contributeurs publics ou privés désireux de s'impliquer, avec originalité et efficacité, dans la co-construction du service public.

Après une première étape d'incubation, fortement perturbée par les restrictions relatives à la crise sanitaire de la Covid-19, le CORSICA LAB - laboratoire d'innovation publique - est entré dans sa phase de déploiement opérationnel. Cela se traduit par une montée en puissance du LAB qui doit désormais être en mesure de répondre aux sollicitations grandissantes et aux enjeux induits par cette démarche de transformation inédite.

Les opérations financées sur le programme sont décrites ci-dessous :

- AMO relative au déploiement de l'offre de service du CORSICA LAB ;
- Finalisation des documents de projet d'aménagement du local et de l'équipement du CORSICA LAB ;
- Travaux.

## Axe I - Construire une société des solidarités

### Propositions budgétaires :

→ Crédit de paiement de fonctionnement de :

**190 985 515 €**

→ Crédit de paiement d'investissement de :

**683 340 €**

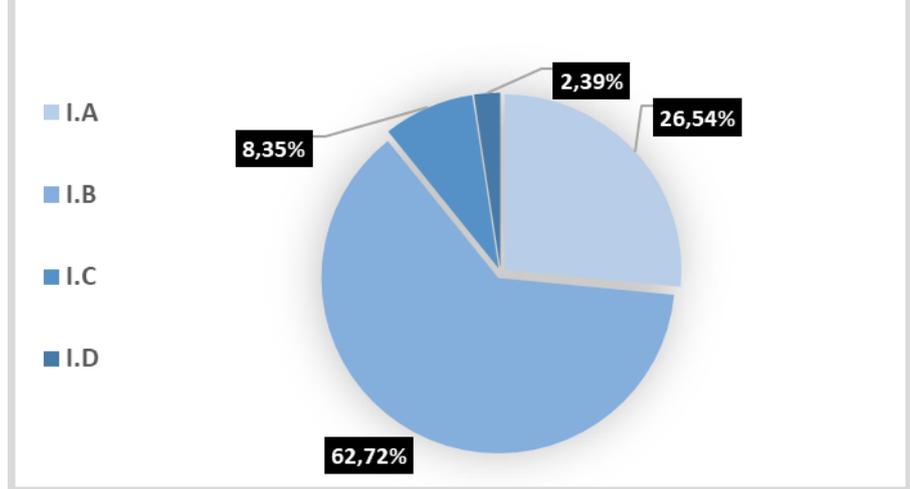
→ Autorisation d'engagement de :

**8 845 000 €**

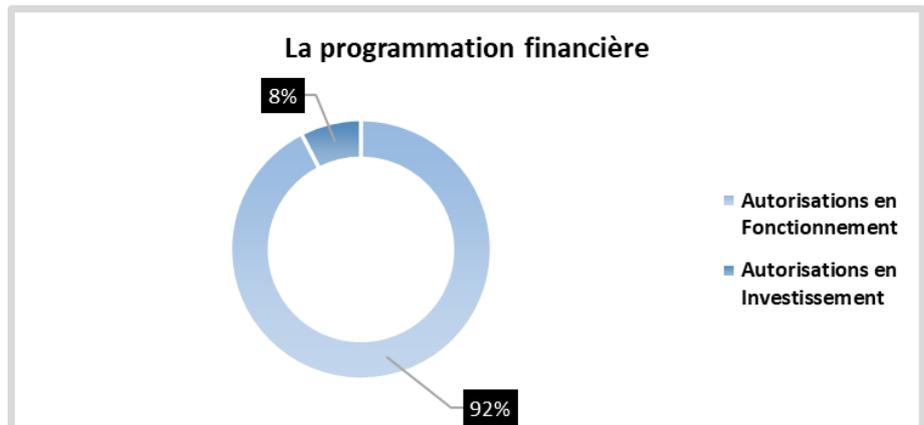
→ Autorisation de programme de :

**720 000 €**

Répartition des crédits de paiements par politique



La programmation financière



	AP	CPI	AE	CPF
I.A Le soutien aux personnes en difficulté sociale ou en insertion	-	205 840	6 300 000	50 663 000
I.B L'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap	-	-	-	120 218 000
I.C La protection de l'enfance et de la famille	-	-	-	16 000 000
I.D Un modèle de santé adapté aux spécificités de la Corse	720 000	477 500	2 545 000	4 104 515
<b>TOTAL</b>	<b>720 000</b>	<b>683 340</b>	<b>8 845 000</b>	<b>190 985 515</b>

**Politique I.A - Le soutien aux personnes en difficulté sociale ou en insertion****Les chiffres clés : 2 compétences / 6 programmes****0.206 M€ de crédits d'investissement / 6,3 M€ d'autorisations d'engagement / 50,663 M€ de crédits de fonctionnement**

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
Politique I.A Le soutien aux personnes en difficulté sociale ou en insertion	-	205 840	6 300 000	50 663 000	6 300 000	50 868 840

Il vous est proposé d'inscrire au titre de la compétence 511 un montant de CP de 1,171 M€ réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
Compétence 511 - Services sociaux	-	125 840	-	1 045 000	-	1 170 840
Programme 5111 Social		7 500		1 000 000	-	1 007 500
Programme 5112 Aider les associations du secteur social		118 340		45 000	-	163 340

➤ **Programme 5111 – Social**

Ce programme vise à aider les personnes en situation de précarité, améliorer le service rendu à la population et assurer une meilleure couverture des besoins dans le cadre d'un maillage pertinent du territoire.

La Direction de l'action sociale de proximité met en œuvre les dispositions relatives à l'action sociale de proximité, avec notamment : l'action sociale polyvalente, l'accompagnement de la personne en matière budgétaire avec la Mesure d'accompagnement social personnalisé (M.A.S.P.) et l'Accompagnement éducatif budgétaire (A.E.B.), mais également le financement d'actions collectives dans les territoires, le versement de secours financiers d'urgence aux adultes vulnérables et enfin l'aide exceptionnelle de fin d'année.

Description des opérations financées sur le programme (objectifs et priorités pour 2021) :

- Poursuite des actions dont les volumes sont réajustés en fonction des procédures d'harmonisation Cismonte Pumonté ;
- Evolutions de contexte : mise en œuvre des CAP dans les territoires du Pumonté depuis Mai 2020 (enveloppe des secours impactée à la baisse) et projet d'une nouvelle aide extra-légale en matière de secours d'urgence aux personnes en situation dégradée ;
- Poursuite externalisation régionale de la gestion des MASP2 avec un délégataire régional depuis janvier 2020 (2<sup>ème</sup> année convention).

➤ **Programme 5112 – Aider les associations du secteur social**

Il s'agit d'anciennes AP et AE votées pour la participation au financement des activités courantes d'associations du secteur social impliquées dans les actions et animations territoriales (notamment les associations du secteur de la petite enfance, associations d'anciens combattants, etc...), ainsi que des financements de travaux dans les EHPAD. Le montant de CP est prévu sur ce programme pour solder les engagements antérieurs pris sur les AP et AE existantes (Notamment la sécurisation EHPAD Eugénie). Les opérations antérieurement votées sur ce programme sont désormais affectées sur le programme 3131. Les CP demandés pour 2021 sont destinés à solder les subventions votées sur ces anciennes AP et AE.

Il vous est proposé d'inscrire au titre de la compétence 512 un montant de CP de 50 M€ et d'autorisations pluriannuelles de 6,3 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
Compétence 512 - Insertion - Lutte contre la précarité	-	80 000	6 300 000	49 618 000	6 300 000	49 698 000
Programme 5120 Fonds de solidarité logement		80 000	-	880 000	-	960 000
Programme 5121 Insertion - précarité			-	780 000	-	780 000
Programme 5122 Programmes départementaux d'insertion			6 300 000	2 656 000	6 300 000	2 656 000
Programme 5123 RSA			-	45 302 000	-	45 302 000

### ➤ Programme 5120 - Logement

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) alloue des aides financières à des ménages en difficulté sous forme de subventions et/ou de prêts à taux zéro. En 2020, ces dépenses s'élèvent à près de 1040 000 €, et seront reconduites en 2021. La fin de la délégation de la gestion financière et comptable aux CAF de Corse-du-Sud et de Haute-Corse intervenant au 31 décembre 2020, un fonds unique est créé à compter du 1er janvier 2021. La gestion de ce fonds sera assurée par les services de la Collectivité de Corse. De nouveaux partenariats, notamment financiers, seront négociés avec l'ensemble des financeurs. Les prêts conclus avant le 31 décembre 2020 seront gérés par les deux CAF jusqu'à leur extinction.

### ➤ Programme 5121 - Insertion – précarité

Ces crédits sont dédiés au financement d'actions en lien direct avec le logement et portées par différentes associations : hébergement d'urgence, accueil de jour, agence immobilière à vocation sociale et mesures d'accompagnement social. L'ensemble de ces actions étant reconduit pour l'exercice 2021 et pourraient être développées désormais sur l'ensemble du territoire.

Les aides individuelles à l'insertion sont destinées aux bénéficiaires du RSA et ont pour objectif de lever des freins d'ordre socioéconomique (aide à l'autonomie sociale, à la mobilité et à l'accès à l'emploi).

### ➤ Programme 5122 - Programmes départementaux d'insertion

Ces crédits sont destinés aux :

- Aides individuelles favorisant l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires du RSA ;
- Financements de chantiers d'insertion et de structures de type auto-écoles sociales ;
- Mises en œuvre du plan territorial d'insertion (accord- cadre).

Les opérations financées sur le programme sont détaillées ci-dessous :

- Aides individuelles allouées aux bénéficiaires du RSA dans le cadre du Fonds d'Appui à l'insertion sur la base d'un règlement intérieur, et ayant pour objectif une insertion sociale ;
- Aides individuelles allouées aux bénéficiaires du RSA dans le cadre du Fonds d'Appui à l'insertion sur la base d'un règlement intérieur, et ayant pour objectif une insertion professionnelle (aide au permis de conduire ...) ;
- Crédits dédiés au financement d'actions menées par les associations œuvrant dans le champ de l'Insertion Sociale ;
- Crédits destinés au financement du fonctionnement des actions menées par les associations de l'Insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA
- Prestations d'insertion professionnelle, santé et sociale ;
- Frais de gestion ASP ;
- Participation usagers EP ;
- Impression documents RSA.

➤ **Programme 5123 – RSA**

Ces crédits sont destinés à la gestion de l'allocation RSA (versements mensuels CAF et MSA, remises gracieuses ...).

Ils sont également prévus pour la gestion des Chèques d'Accompagnement Personnalisé du public RSA dont les dépenses devraient augmenter car ce dispositif est étendu à l'ensemble du territoire.

**Politique I. B - L'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap****Les chiffres clés : 2 compétences / 3 programmes****120 M€ de crédits de fonctionnement**

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
Politique I.B L'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap	-	-	-	120 218 000	-	120 218 000

Il vous est proposé d'inscrire au titre de la compétence 513 un montant de CP de 77,151 M€ réparti par programme de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
Compétence 513 - Personnes âgées	-	-	-	77 151 000	-	77 151 000
Programme 5131 APA				56 133 000	-	56 133 000
5134 Prestations aux personnes âgées (Hors APA)				21 018 000	-	21 018 000

➤ **Programme 5131 – APA**

Ces crédits sont destinés au :

- Financement de l'Allocation personnalisée d'autonomie à domicile et en établissement ;
- Financement de l'APA qui est versée aux services d'aide et d'accompagnement à domicile.

Compte tenu du vieillissement de la population, la tendance est à l'augmentation du nombre de bénéficiaires. Par ailleurs, chaque année les tarifs sont revalorisés afin d'intégrer l'évolution des charges liées au GVT et à l'inflation.

➤ **Programme 5134 - Prestations aux personnes âgées (Hors APA)**

Ces crédits sont destinés aux prestations aux personnes âgées, autres que l'APA ainsi que des actions menées dans le cadre de la conférence des financeurs, dans le domaine de la prévention de la perte d'autonomie :

- Aide sociale à l'hébergement ;
- Aide-ménagère ;
- Conférence des financeurs : prévention de la perte d'autonomie.
- Prestation extra-légale, subsidiaire, dans le cadre de la conférence des financeurs afin de faciliter l'accès aux aides techniques des personnes âgées classées en GIR 1 à 4.
- Prestation extra-légale, subsidiaire, dans le cadre de la conférence des financeurs afin de faciliter l'accès aux aides techniques des personnes âgées classées en GIR 5 et 6.
- Réseaux de santé dans le cadre des partenariats conventionnels existants ainsi qu'une prestation externe qui vise à accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches administratives dans le cadre des dossiers d'acquisition d'aides techniques ou d'adaptation du logement.
- Financement de la prestation d'aide sociale à l'hébergement pour les personnes âgées hébergées en EHPAD et en USLD.
- Frais de gestion liés au fonctionnement du dispositif de télégestion (Domiphone) utilisé pour le contrôle d'effectivité de l'aide-ménagère ainsi que d'une AMO pour l'accompagnement à la démarche de contractualisation (CPOM) à engager avec les ESMS.

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 514 un montant de CP de 43,067 M€ réparti par programme de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<i>Compétence 514 - Personnes en situation de handicap</i>	-	-	-	43 067 000	-	43 067 000
<i>Programme 5141 Personnes en situation de handicap</i>				43 067 000	-	43 067 000

➤ **Programme 5141 - Personnes en situation de handicap**

Ces crédits sont destinés aux prestations aux personnes en situation de handicap ainsi que des dotations de fonctionnement aux établissements et services et des subventions spécifiques :

- Des frais de gestion liés au fonctionnement du dispositif de télégestion utilisé pour le contrôle d'effectivité Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ;
- Financement des frais de gestion du dispositif des Chèques Emploi- Service Universel (CESU) utilisé pour le versement de la PCH ;
- Dispositif CESU qui sera étendu à la Corse entière dès le mois de février 2020 ;
- PCH aux services d'aide à domicile, pour la prise en charge des personnes de plus de 20 ans ;
- PCH en emploi direct (gré à gré-CESU) pour les personnes de plus de 20 ans ;
- PCH aux services d'aide à domicile, pour la prise en charge des personnes de plus de 20 ans ;
- PCH en emploi direct (gré à gré-CESU) pour les personnes de plus de 20 ans.
- Financement de la prestation d'aide sociale à l'hébergement pour les personnes handicapées hébergées en établissement.
- Financement de la prestation d'aide sociale à l'hébergement pour les personnes handicapées hébergées en famille d'accueil.

**Politique I. C - La protection de l'enfance et de la famille****Les chiffres clés : 1 compétence / 1 programme****16 M€ de crédits de fonctionnement**

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 515 un montant de CP de 16 M€ réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique I.C La protection de l'enfance et de la famille</b>	-	-	-	<b>16 000 000</b>	-	<b>16 000 000</b>
<i>Compétence 515 - Famille - Enfance</i>	-	-	-	<i>16 000 000</i>	-	<i>16 000 000</i>
<i>Programme 5151 Prestations de l'aide sociale à l'enfance</i>				<i>16 000 000</i>	-	<i>16 000 000</i>

➤ **Programme 5151 - Prestations de l'aide sociale à l'enfance**

Ce programme comprend les prestations d'aide sociale à l'enfance, les services communs, les aides à domicile et les actions de prévention en faveur de l'adolescence et des familles.

Services communs :

- Achat de matériel éducatif pour les différentes équipes éducatives des services de la direction.
- Financement de l'étude prévue dans la contractualisation avec l'État sur la mise en œuvre de la stratégie pauvreté.
- Honoraires des forfaits d'intervention des psychologues cliniciens intervenant dans la procédure d'agrément en vue d'adoption du Cismonte.
- Remboursements de frais de placements aux départements et autres établissements publics lors de dessaisissement du juge des enfants vers les deux TGI de Corse et remboursement des frais engagés par les éducateurs (sorties, boissons et autres) dans le cadre de leur intervention auprès des jeunes.
- Achat de timbres fiscaux pour des jeunes pris en charge physiquement dans le cadre de mesure de placement et notamment des Mineurs Non Accompagnés (MNA) pour leur régularisation administrative.
- Paiement des contributions diverses versées par convention ou par obligation légales aux organismes partenaires qui mettent en place des actions.
- Paiement des remises accordées aux usagers.

Aide à domicile :

- Paiement des interventions de Techniciens d'Intervention Sociale et Familiale (TISF) et d'aides ménagères ;
- Budget des Assistantes Familiales (ASAF) et aides ménagères Pumonti ;
- Aides ménagères Cismonte.

Prestations aide sociale à l'enfance :

- Prise en charge de frais de pharmacie pour les mineurs pris en charge physiquement dans le cadre de l'accueil familial et collectif ;
- Prise en charge de frais médicaux et para médicaux pour les mineurs pris en charge physiquement dans le cadre de l'accueil familial et collectif ;
- Prise en charge de frais de transports des mineurs pris en charge physiquement dans le cadre de l'accueil familial et collectif ;
- Prise en charge de frais d'adhésion et de cotisations à des clubs pour les mineurs pris en charge physiquement dans le cadre de l'accueil familial et collectif ;

- Prise en charge des récompenses scolaires pour les mineurs pris en charge physiquement dans le cadre de l'accueil familial et collectif ;
- Prise en charge des frais de scolarité pour les mineurs pris en charge physiquement dans le cadre de l'accueil familial et collectif ;
- Prise en charge des frais périscolaires pour les mineurs pris en charge physiquement dans le cadre de l'accueil familial et collectif ;
- Prise en charge des frais divers pour les mineurs pris en charge physiquement dans le cadre de l'accueil familial ;
- Prise en charge des participations aux frais d'hébergement des mineurs accueillis par des tiers sur décision administrative ou judiciaire ;
- Prise en charge des frais d'hospitalisation pour les mineurs pris en charge physiquement dans le cadre de l'accueil familial et collectif ;
- Prise en charge des frais périscolaires pour les mineurs pris en charge physiquement dans le cadre de l'accueil en centre maternel et hôtels ;
- Prise en charge des frais hébergements en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) pour les mineurs pris en charge physiquement dans le cadre de l'accueil collectif. MECS le Bella Vista (Cismonte) – Foyer A Scalnada (Cismonte) – Pouponnière A Ciucciarella (Cismonte) – Foyer de la FALEP – Hébergement MECS hors Corse ;
- Prise en charge des frais hébergements en lieux de vie et d'accueil pour les mineurs pris en charge physiquement dans le cadre de l'accueil collectif. Lieu de vie Casa di Ricci - lieu de vie L'Olmarelli - lieu de vie I Scontri – Lieux de vie hors département ;
- Prise en charge des frais en établissements scolaires pour les mineurs pris en charge physiquement dans le cadre de l'accueil familial et collectif ;
- Prise en charge des frais en dispositif expérimental d'hébergement et d'accompagnement des mineurs non accompagnés (MNA) en mode d'accueil diversifié. 25 places sur le Cismonte et 10 places sur le Pumonte pour un prix de journée de 90,00 € soit un coût d'environ 1 100 000 €.

#### Adolescence :

- Financement des places réservées par convention sur le Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT) AIACCIU pour les jeunes pris en charge par l'ASE en voie d'insertion qui ont besoin d'une solution d'hébergement ;
- Financement des actions de prévention spécialisée sur le territoire du Cismonte et du Pumonte visant à permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social ;
- Financement des différents fonds :
  - Fonds de financement des actions de parentalité : conventionnement avec les CAF 2A et 2B pour participer au financement des actions de parentalité suite à un appel à projet dans le secteur du Pumonti et celui du Cismonte ;
  - Fonds d'aide aux jeunes : destiné à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des 18-25 ans en leur apportant des secours temporaires sous la forme d'aides financières ou de prestations d'accompagnement social.

Les aides sont attribuées par le PCE après avis d'une commission d'examen des demandes et une convention de gestion signée avec les 4 Missions Locales (MILO) permettant à ces dernières de payer les bénéficiaires.

**Politique I.D - Un modèle de santé adapté aux spécificités de la Corse****Les chiffres clés : 1 compétence / 9 programmes****0,720 M€ d'autorisations de programme / 0,478 M€ de crédits d'investissement****2,545 M€ d'autorisations d'engagement / 4,105 M€ de crédits de fonctionnement**

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 521 un montant de CP de 4,582 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 3,265 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique I.D Un modèle de santé adapté aux spécificités de la Corse</b>	<b>720 000</b>	<b>477 500</b>	<b>2 545 000</b>	<b>4 104 515</b>	<b>3 265 000</b>	<b>4 582 015</b>
<i>Compétence 521 - Santé et services médico-sociaux</i>	720 000	477 500	2 545 000	4 104 515	3 265 000	4 552 015
<i>Programme 5211 Action sanitaire et sociale</i>	720 000	442 500	2 485 000	1 500 000	3 205 000	1 942 500
<i>Programme 5212 Secteur médico social</i>			60 000	630 000	60 000	630 000
<i>Programme 5213 Prestations de la PMI</i>			-	800 000	-	800 000
<i>Programme 5214 Prestations du CPEF</i>			-	160 000	-	160 000
<i>Programme 5215 Prestations des fléaux sociaux</i>			-	350 000	-	350 000
<i>Programme 5216 Crèche territoriale</i>				74 000	-	74 000
<i>Programme 5217 Pietrapola</i>				30 000		
<i>Programme 5218 Paie Crèche Letizia</i>				560 515	-	560 515
<i>Programme 5219 Bâtiments santé</i>	-	35 000			-	35 000

➤ **Programme 5211 - Action sanitaire et sociale**

La Collectivité de Corse intervient d'une part, dans le cadre du Code de l'action sociale et des familles (aides et actions obligatoires et facultatives opposables à tous), et d'autre part, au-delà de ce code, par de nombreux dispositifs extra-légaux de soutien aux acteurs du champ social et médico-social (aides au fonctionnement, à l'installation, à l'investissement et à l'équipement).

Les orientations proposées correspondent à la mise en œuvre du règlement des interventions sociales, médico-sociales et de santé de Corse qui comprend 3 volets :

● **Volet 1 : santé (promotion de la santé et prévention sanitaire) :**

- Aide à la mise en place de Maisons de santé pluri professionnelles territoriales, d'ESP et CPTS ;
- Financement de maisons d'adolescents ;
- Financement de travaux de réhabilitation, de mise aux normes et de construction d'établissements publics de santé ;
- Financement d'actions de prévention et de promotion de la santé ;
- Actions culturelles visant à améliorer la santé et soutien financier à la convention régionale « culture et santé » ;
- Dispositif pour les familles d'enfants hospitalisés sur le continent : hébergement et transport ;
- Contrats de praticiens territoriaux ;
- Aide à l'installation de médecins en Corse ;

● **Volet 2 : médico-social (personnes âgées/personnes handicapées) :**

- Financement de travaux de réhabilitation, de mise aux normes, d'extension et de création faveur d'établissements et services sociaux et médicaux sociaux pour personnes âgées et ou handicapées ;
- Financement d'équipements nécessaires au fonctionnement des établissements pour personnes âgées et handicapées ;
- Financement d'un projet en faveur des personnes âgées et/ou handicapées - hors conférence des financeurs ;

- Financement de travaux de réhabilitation, d'adaptation, d'extension, et de mise aux normes de logements dédiés à l'accueil familial des personnes âgées et personnes handicapées
- Soutien à la création d'une offre de logements dédiés à l'habitat inclusif

• Volet 3 : lutte contre la précarité et contre l'exclusion :

- Financement d'acquisition d'immeuble(s), de travaux de construction, de réhabilitation, de restructuration et d'amélioration d'établissements et services sociaux et médicaux sociaux ;
- Financement de dépenses d'équipement en faveur d'établissements et services sociaux et médicaux sociaux ;
- Soutien aux opérations de distribution d'aides alimentaires ou à des structures offrant une alimentation variée à des publics en difficulté ;
- Soutien à des actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles ;
- Soutien à des projets de cohésion sociale et de renforcement du lien social ;
- Instauration d'un fonds d'urgence destiné à financer les conséquences sociales d'évènements exceptionnels réalisés ;
- Soutien à des projets coopératifs et innovants favorisant le lien social dans les territoires.

➤ **Programme 5212 - Secteur médico-social**

Ce programme permet de couvrir les dépenses liées aux conventions de marchés et projets transversaux portés par la direction générale adjointe :

- Honorer les acomptes à verser au titre du MAPA organisant les modalités du second accompagnant lors des déplacements des enfants malades sur le continent ;
- Animation des schémas directeurs Enfance/famille, et accompagnement de la perte d'autonomie et du handicap ;
- Réalisation d'une étude par EPCI développée autour de 4 thèmes : la pauvreté monétaire et les minimas sociaux, les travailleurs à bas revenus, la fragilité des territoires face à la crise sanitaire, la typologie des EPCI ;
- Réalisation d'une étude relative au non recours aux droits dans le cadre des mesures de lutte contre la précarité ;
- AMO projet d'établissement Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) ;
- AMO mise en œuvre d'une expérimentation Revenu Universel en Corse (Delib 2020-020 -84) ;
- Imputation à préciser : Financement d'un programme de formation d'un réseau de partenaires dans le cadre du déploiement du 1er accueil social (opération contractualisée et co financée par l'Etat) ;
- Mesures exceptionnelles Covid-19 à destination des accueillants familiaux : mesure du règlement des aides adopté par Délibération N°20/231-AC du 22 décembre 2020 « approuvant la modification du règlement des aides et des actions sociales et médico-sociales de Corse » ;
- Reliquat du solde des 1eres assises ;
- Organisation des assises de la santé 2021 ;
- Organisation d'une conférence sociale relative à l'aide alimentaire (mesure adoptée au plan Salvezza).

➤ **Programme 5213 - Prestations de la PMI**

La PMI organise des consultations et des actions de prévention médico-sociale en faveur des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans. Elle joue également un rôle essentiel en matière d'accueil des jeunes enfants : instruction des demandes d'agrément des assistantes maternelles, réalisation d'actions de formation ; surveillance et contrôle des assistantes maternelles ainsi que des établissements. En 2020 une contractualisation a été actée avec l'état pour développer des actions plus spécifiques en direction des 1 000 premiers jours de l'enfant.

Le plan de relance de l'activité de la Collectivité de Corse prévoit lui aussi de renforcer et d'augmenter nos actions en direction des publics vulnérables. Par délibération AC n° 20/147 du 5 novembre 2020, l'Assemblée de Corse a approuvé la politique de prévention et de protection de l'enfance ainsi que la contractualisation avec l'Etat au titre de la déclinaison territoriale de la stratégie nationale.

Les actions à mettre en œuvre par la Direction de la santé et de la prévention sanitaire, et plus particulièrement par les services de Protection maternelle et infantile, détaillés dans la description précédente, sont les suivantes :

- vacations de spécialistes, vacations de médecins dans le cadre des consultations nourrisson, implication des médecins libéraux dans le suivi des enfants confiés et mise en place d'un parcours traçable (carnet de santé spécifique à la période de placement), pratique d'activités sportives adaptées pour les femmes enceintes, création d'un maillage territorial des sages-femmes et de son identité visuelle, organisation de formations à destination des libéraux autour des préoccupations de prévention et de protection de l'enfance, organisation du transport d'enfants orientés vers des spécialistes, organisation de l'accueil d'enfants en situation de handicap, organisation d'interventions d'aides à domicile pour les familles en situation de vulnérabilité (et formation des intervenants), achat de berceaux, conception d'une campagne de communication sur l'importance des entretiens prénataux précoces, élaboration de documents d'information concernant les bilans de santé scolaire des enfants de 3-4 ans, soutien à la parentalité en s'appuyant sur des actions de développement des compétences psychosociales, formation de formateurs, formation des agents d'accueil à l'accueil bienveillant, étude sur les critères de vulnérabilité des familles du territoire, mise en place d'une organisation de travail en pluridisciplinarité en vue d'une meilleure prise en charge des familles en situation de vulnérabilité.

➤ **Programme 5214 - Prestations du CPEF (Littoral)**

Les CPEF assurent des consultations de contraception, des actions individuelles et collectives de prévention portant sur la sexualité et l'éducation familiale, des entretiens préalables à l'interruption volontaire de grossesse et des entretiens relatifs à la régulation des naissances dans les suites d'une interruption volontaire de grossesse. Ils organisent en outre des séances de préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, et des entretiens de conseil conjugal. Les centres de planification ou d'éducation familiale délivrent à titre gratuit des médicaments ou objets contraceptifs aux mineurs désirant garder le secret ainsi qu'aux personnes ne bénéficiant pas de prestations maladie, assurées par un régime légal ou réglementaire. Enfin, ils réalisent intramuros des interruptions volontaires de grossesse (IVG) par mode médicamenteux. La création du réseau RIMANA fin 2020 va permettre la prescription et réalisation d'IVG de façon plus large sur le territoire.

➤ **Programme 5215 - Prestations des fléaux sociaux**

Le CeGIDD a des missions de prévention, dépistage et diagnostic VIH/hépatites et IST ainsi que le traitement sur place des IST ne nécessitant pas de prise en charge spécialisée.

En cas de test positif pour le VIH, les hépatites ou les IST plus compliquées, le CeGIDD a pour mission d'élaborer avec l'utilisateur son parcours de santé, c'est-à-dire l'orienter vers le service de soins approprié. Les CeGIDD proposent à tous les vaccinations contre les hépatites A et B et contre le papillomavirus humain (HPV), ils assurent également la prise en charge et le suivi des accidents d'exposition au VIH.

Le CLAT coordonne la lutte anti tuberculeuse sur le territoire en collaboration avec les médecins hospitaliers, libéraux, scolaires, du travail, des prisons, l'ARS...

➤ **Programme 5216 - Crèche Laetitia**

La Structure Multi Accueil « Laetitia » compte 27 agents, possède un agrément pour une capacité d'accueil de 50 enfants (modulable en fonction des heures) dont l'accueil d'enfant en situation de handicap. Elle est ouverte à des enfants de 3 mois à 3 ans révolus, de 7h30 à 18h.

Le rôle au quotidien du personnel est de veiller à la sécurité, à la santé, à l'hygiène, au bien-être et au développement psycho-moteur et affectif de chaque enfant. A cet effet, les équipes proposent aux enfants des activités éducatives diverses et variées chaque jour (modelage, graphisme, collage, musique, histoires, jeux moteurs, jeux extérieurs...) en fonction des besoins de chacun dans des salles de vie aménagées à cet effet ou en extérieur.

Afin d'enrichir leur approche culturelle, environnementale et sociale ainsi que l'intégration des familles au sein de la structure, il est également proposé tout au long de l'année des fêtes (Noël, fin d'année, carnaval...), une ou 2 sorties en bus et la présence d'intervenants extérieurs (éveil musical et contes).

➤ **Programme 5217 - Petrapola**

La structure étant actuellement fermée, le budget annexe dédié a été clôturé en 2019. Aussi, les crédits inscrits au budget principal (programme 5217) sont destinés à honorer divers abonnements récurrents (logiciel Sigma, cotisations diverses, parutions...) ainsi que d'éventuels déplacements et achats de petit matériel.

➤ **Programme 5219 - Bâtiments santé**

Il s'agira de financer le démarrage des travaux préalables à la réouverture du site de Petrapola.

## Axe II - Favoriser la transmission des savoirs et l'épanouissement des individus

### Propositions budgétaires :

→ Crédit de paiement de fonctionnement de :

**84 210 312 €**

→ Crédit de paiement d'investissement de :

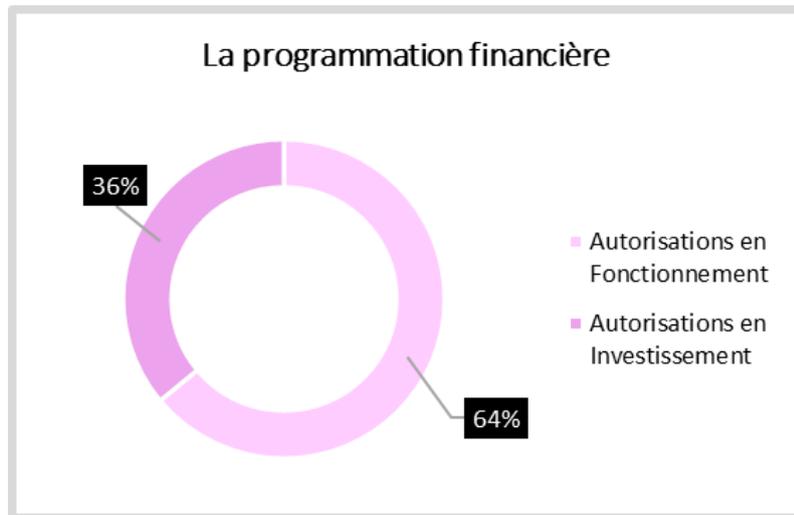
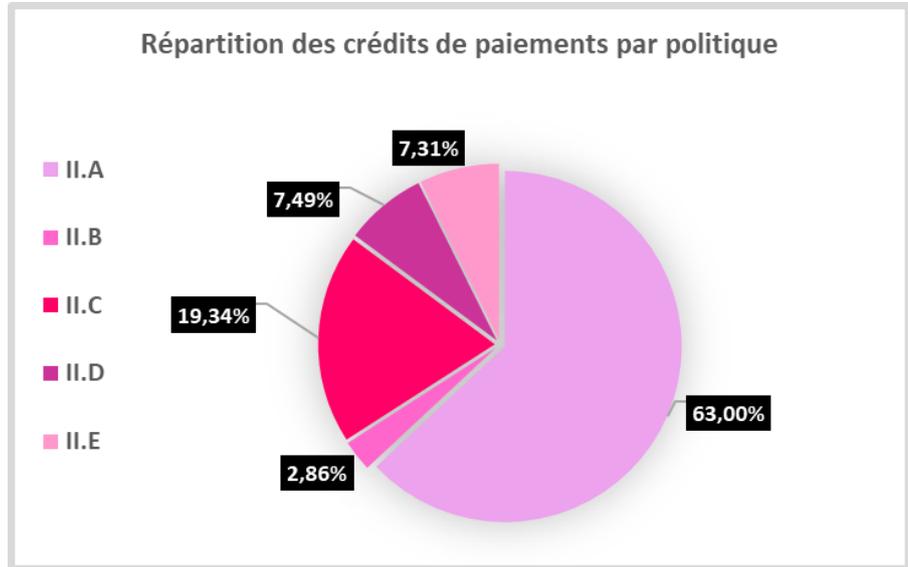
**39 428 168 €**

→ Autorisation d'engagement de :

**83 385 740 €**

→ Autorisation de programme de :

**46 917 370 €**



	AP	CPI	AE	CPF
II.A L'enseignement et la formation	20 375 000	21 332 500	56 070 000	56 561 000
II.B La Langue corse	840 000	700 000	3 125 000	2 835 000
II.C La culture	8 888 520	9 154 441	15 624 260	14 754 647
II.D Le patrimoine	12 193 850	6 080 727	830 080	3 178 798
II.E Le sport et la jeunesse	4 620 000	2 160 500	7 736 400	6 880 867
<b>TOTAL</b>	<b>46 917 370</b>	<b>39 428 168</b>	<b>83 385 740</b>	<b>84 210 312</b>

**Politique II.A - L'enseignement et la formation****Les chiffres clés : 4 compétences / 26 programmes****20,375 M€ d'autorisations de programme / 21,333 M€ de crédits d'investissement****56,070 M€ d'autorisations d'engagement / 56,561 M€ de crédits de fonctionnement**

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
Politique II.A L'enseignement et la formation	20 375 000	21 332 500	56 070 000	56 561 000	76 445 000	77 893 500

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 411 un montant de CP de 30,994 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 19,910 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
Compétence 411 - Enseignement supérieur, recherche et diffusion	3 930 000	8 402 500	15 980 000	22 591 000	19 910 000	30 993 500
Programme 4110 IUFM	-	40 000	-	-	-	40 000
Programme 4111 Université travaux	3 200 000	325 000	-	-	3 200 000	325 000
Programme 4112 Recherche et diffusion	500 000	2 000 000	1 800 000	2 500 000	2 300 000	4 500 000
Programme 4113 Enseignement supérieur	-	-	2 500 000	1 200 000	2 500 000	1 200 000
Programme 4114 Formations sanitaires sociales supérieures	230 000	232 500	7 400 000	6 700 000	7 630 000	6 932 500
Programme 4115 Réussite et vie étudiante	-	200 000	3 500 000	2 500 000	3 500 000	2 700 000
Programme 4116 Accompagnement éducatif territorial	-	-	480 000	450 000	480 000	450 000
Programme 4117 Matrice Université de Corse	-	5 605 000	-	8 516 000	-	14 121 000
Programme 4119 Diffusion CST2I	-	-	300 000	725 000	300 000	725 000

➤ **Programme 4110 - UNIVERSITE – INSPE AIACCIU - Travaux de bâtiment**

L'opération de rénovation du site de l'INSPE d'AIACCIU débutera en 2021. La CdC, maître d'ouvrage, a lancé la consultation pour la désignation d'un AMO programmation. Après détermination du montant de l'opération, et approbation de l'AC, un concours de Maîtrise d'œuvre sera lancé.

➤ **Programme 4111 - Université travaux**

La CdC continuera à apporter son soutien financier aux opérations sous maîtrise d'ouvrage UCPP. Les trois opérations actuellement en cours sont cofinancées soit au titre du CPER, soit au titre du PEI. La CdC apporte le complément financier par des conventions de financement.

- la construction de l'UMR LISA : opération terminée : le solde de la convention de financement sera réglée à l'Université sur production des justificatifs ;

- la réhabilitation du bâtiment ALBERTI et la construction d'un centre d'examen : opération dont l'Université a lancé les études en 2020 ;

- la réhabilitation énergétique des bâtiments CONRAD et ALFONSI : opération qui devrait entrer en phase travaux en 2021.

➤ **Programme 4112 - Recherche et diffusion**

Le programme 4112 s'inscrit dans le cadre de la loi du 22 janvier 2002 mais également de la politique volontariste de la Collectivité de Corse en matière de Recherche et de R&D , notamment à travers la mise en œuvre opérationnelle et financière, certes du Schéma de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SESRI 2017-2022) adopté

par l'Assemblée de Corse par délibération n°17/333 AC du 26 octobre 2017, mais aussi au regard du CPER 2015-2020 ou encore du PO FEDER 2014-2020, qui prendront fin au 31 décembre 2023.

Les volumes financiers sollicités dans le cadre du BP 2021, dans les deux sections, permettront :

- d'honorer les engagements pris sur des projets validés antérieurement,
- de permettre la mise en œuvre de la stratégie en matière de recherche en direction des acteurs du territoire qui portent des projets en lien avec des problématiques liées au changement climatique, à l'agriculture d'excellence, aux ressources naturelles ou encore à la valorisation des ressources culturelles,
- de conforter, par le biais de contractualisations pluriannuelles, les plateformes qui ont été soutenues dans le cadre des périodes précédentes, à savoir Stella Mare, Corsic'Agropole et Georges PERI, ou encore la STARESO et les laboratoires de l'INRAe de Corse qui structurent aujourd'hui, par leurs travaux de recherche expérimentale et appliquée, les filières et leurs acteurs dans les domaines fondamentaux que sont les ressources marines, l'aquaculture, l'agriculture d'excellence ou encore la mise en valeur patrimoniale et culturelle.

Enfin, si l'année 2021 marquera le début d'une nouvelle ère de dialogues de gestion et de dialogues stratégiques dans le cadre de la loi de programmation de la recherche 2021 – 2030, dans un contexte de crise sanitaire et économique sans précédent, elle devrait permettre d'amorcer un mouvement d'amplification de la recherche, utile à la transformation du territoire en multipliant les collaborations entre l'Université de Corse, véritable acteur pivot de la recherche publique et les organismes de recherche et leurs réseaux.

#### ➤ **Programme 4113 - Enseignement supérieur**

Le programme 4113 « Enseignement supérieur » s'inscrit dans le cadre de la loi du 22 janvier 2002 mais également de la politique volontariste de la Collectivité de Corse en matière d'enseignement supérieur, notamment à travers la mise en œuvre opérationnelle et financière, du Schéma de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SESRI 2017-2022) adopté par l'Assemblée de Corse par délibération n°17/333 AC du 26 octobre 2017.

Pour rappel, et en application de la loi du 13 mai 1991 renforcée par la loi du 22 janvier 2002, la Corse bénéficie de prérogatives uniques en matière de développement de l'enseignement supérieur.

Ainsi, en ce qui concerne la CDC, l'article L4424-31 du code général des collectivités territoriales, précise que, « dans le cadre de la politique nationale de l'enseignement supérieur, le président du conseil exécutif présente à l'Assemblée de Corse les propositions relatives à l'enseignement supérieur et de la recherche, après avis de l'université de Corse ». Sur cette base, l'Assemblée de Corse doit établir, en fonction des priorités qu'elle détermine en matière de développement culturel, économique et social et après consultation du conseil économique, social et culturel de Corse, la carte de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette carte devient définitive lorsqu'elle a fait l'objet d'une convention entre la collectivité territoriale de Corse, l'Etat et l'Université de Corse.

Enfin, la Collectivité de Corse peut, par délibération de l'Assemblée, organiser ses propres actions complémentaires d'enseignement supérieur, sans préjudice des compétences de l'Etat en matière d'homologation des titres et diplômes. Elle passe, à cette fin, des conventions avec des établissements d'enseignement supérieur.

Les volumes financiers sollicités dans le cadre du BP 2021, dans la seule section de fonctionnement, permettront notamment :

- D'appliquer le programme « IPI MED 2019-2023 » destiné à développer l'internat en médecine générale (aides stagiaires, MSU, bonification en zones fragiles, actions de communication, colloques),
- De structurer, de consolider le Campus des Métiers afin de l'accompagner au mieux vers la labélisation « Campus d'Excellence », tout en développant des projets structurants pour le territoire,
- De contribuer à l'organisation de la journée des doctorants 2021 par l'attribution de prix de thèse, mais également de communication scientifique,

- De conventionner avec l'Université de Corse et « l'IESM », l'Institut d'Enseignement Supérieur de la Musique Europe et Méditerranée, qui est un établissement d'enseignement supérieur accrédité par l'Etat, dans le cadre de la mise en place d'une formation diplômante au diplôme d'Etat de professeur de musique « Spécialité Musiques traditionnelles – Musiques et chants de Corse et de Méditerranée - Musichi è canti di Corsica è di u Mediterraniu»,
- D'élaborer et de mettre en œuvre la prochaine convention tripartite « Région Sud – Collectivité de Corse – IFMKN », (Institut de formation en Masso-kinésithérapie niçois), afin d'intégrer notamment la gestion des frais liés aux stages, aux bourses ainsi que la prise en compte de frais pédagogiques.

#### ➤ **Programme 4114 - Formations sanitaires sociales supérieures**

Depuis 2004, la Collectivité de Corse a compétence pour financer les formations qu'elle agrée dans le champ du sanitaire et social (articles 49 à 58 et 73).

Il s'agit de poursuivre :

- Programmation des formations du secteur sanitaire et social, déploiement sur l'ensemble du territoire ;
- Financement du fonctionnement des instituts de formation : infirmiers, aides-soignants, ambulanciers, infirmières de bloc, assistantes sociales, travailleurs en insertion sociale et familiale... ;
- Bourse aux élèves et étudiants du secteur sanitaire et social ;
- Aides individuelles, notamment dans le cadre de la crise sanitaire, et de la précarité des élèves et étudiants (plan Salvezza) ;
- Equipement des instituts de formation, notamment matériel de formation à distance (plan Salvezza).

#### ➤ **Programme 4115 - Réussite et vie étudiante**

Le programme 4115 s'inscrit dans le cadre de la politique volontariste de la Collectivité de Corse en matière de vie et de réussite étudiante, notamment à travers la mise en œuvre opérationnelle et financière du « Schéma d'Aide à la Réussite et à la Vie Etudiante 2019-2023 » approuvé par l'Assemblée de Corse le 27 septembre 2019 (Délibération 19/317 AC).

L'objectif premier de ce schéma est de garantir à tous les jeunes corses désireux de poursuivre leurs études sur l'île et à l'extérieur, de pouvoir le faire, quel que soit le niveau social de leur famille ou leur lieu de résidence. Ce « Schéma d'Aide à la Réussite et à la Vie Etudiante 2019-2023 », renforce également le partenariat et le soutien de la Collectivité de Corse à l'Université de Corse, au CROUS de Corse et au monde associatif, et offrira l'opportunité d'innovations à travers des appels à projets permettant aux différents acteurs de porter des projets novateurs et originaux.

Ce schéma a par ailleurs pris une dimension particulière au regard de la crise sanitaire et économique, car si la précarité étudiante était déjà importante, la pandémie de Covid-19 a affecté le budget des étudiants, faisant basculer certains jeunes dans la précarité ou accentuant des situations déjà fragiles.

Les volumes financiers sollicités dans le cadre du BP 2021, dans les deux sections, permettront d'une part le financement de la résidence du CROUS de Corse et d'autre part la mise en œuvre des différentes mesures du « Schéma d'Aide à la Réussite et à la Vie Etudiante 2019-2023 », à savoir à titre d'exemple :

- Les aides aux dépenses de rentrée,
- Les aides au stage et aux séjours d'étude,
- Les aides au Parcours Accès Santé Spécifique,
- La contractualisation pluriannuelle avec l'Université de Corse.

Ce budget 2021 permettra également de revoir à la hausse le nombre d'aides attribuées aux étudiants en situation de précarité ou en grande difficulté. En effet, cette aide permet aux étudiants de prendre en compte des situations de précarité ou de grande difficulté qui interviennent en cours d'année d'études, et ces situations, de par leur gravité sont attestées par une évaluation sociale produite par les assistantes sociales réparties sur tout le territoire insulaire.

Ce budget permettra aussi de mettre en œuvre le dispositif « Prima Necessità ». En effet, par arrêté 20/1374CE du 21 juillet 2020, le Conseil Exécutif de Corse a approuvé la mise en œuvre de la mesure « Prima Necessità », c'est-à-dire un dispositif qui prendra la forme de bons d'achats et/ou de chèques alimentaires pour l'alimentation, mais également pour des d'articles de première nécessité en faveur des étudiants.

Enfin, ce budget permettra la mise en œuvre de la mesure 5-5 « Lutter contre la précarité des jeunes » du plan Salvezza.

### ➤ Programme 4116 - Accompagnement éducatif territorial

Le programme 4116 « Accompagnement éducatif territorial » s'inscrit dans le cadre de la politique de la Collectivité de Corse en matière d'accompagnement éducatif. En effet, de par la fusion des deux conseils généraux et de la collectivité territoriale de corse, la Collectivité de Corse, développe et propose un programme d'actions éducatives, par le biais notamment d'appels à projets en faveur des élèves, de l'école primaire à l'Université, avec comme objectif de contribuer à la construction de leur citoyenneté, de renforcer leur formation et de leur donner plus d'atouts pour leur insertion professionnelle.

La Collectivité de Corse souhaite favoriser la coopération entre les acteurs de l'éducation dans leur diversité.

Aider un jeune à se construire en tant qu'individu, professionnel et citoyen, favoriser son autonomie, son épanouissement et son engagement incite ainsi à articuler les apprentissages de l'éducation formelle et les ressources de l'éducation non formelle. En effet, celles-ci sont de nature à révéler des compétences et des aptitudes, à offrir des prises où reprendre confiance et accrocher cette estime de soi si essentielle pour croire en ses capacités et consentir aux efforts nécessaires.

Enfin, le programme 4116 s'inscrit dans le cadre de la loi pour une École de la confiance qui a été promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019, et qui prévoit notamment l'abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de 3 ans ou encore l'obligation de formation jusqu'à l'âge de 18 ans.

Les volumes financiers sollicités dans le cadre du BP 2021, dans la seule section de fonctionnement, permettront notamment :

- la mise en œuvre des appels à projets comme par exemples :

- « I trufei scularii di u sviluppu à longu andà - Les trophées scolaires du développement durable »,
- « E so vite facenu a nostra storia – leurs vies font notre histoire »,
- « Educ'Altitudine/Educ'Attitudine » - appel à projets montagne.

- le lancement d'une étude préalable à l'élaboration du guide territorial des actions éducatives,

- l'établissement d'un règlement d'intervention permettant un accompagnement éducatif approprié au territoire,

- l'élaboration et mise en œuvre d'un projet, en collaboration avec les services de l'éducation nationale, afin de lutter contre le harcèlement scolaire,

- le soutien aux projets associatifs à vocation éducative, déposés au fil de l'eau.

### ➤ Programme 4117 - Matrice Université de Corse

Le programme 4117 s'inscrit dans le cadre des compétences obligatoires de la Collectivité de Corse retranscrites à travers la convention tripartite « Collectivité de Corse – Etat – Université de Corse » pour la période 2018-2022. La convention d'application 2018-2022 constitue la quatrième convention d'application tripartite. La précédente convention, signée le 1er décembre 2014, s'inscrivait résolument dans le contexte de réformes nationales induit par la loi pour l'enseignement supérieur et la recherche de 2013. Elle s'attachait à fixer trois objectifs stratégiques : d'une part, consolider les socles scientifiques et amplifier leur dimension internationale ; d'autre part, affirmer la mission de responsabilité sociétale et territoriale de l'Université ; enfin, mettre en œuvre une stratégie patrimoniale actualisée, innovante et sécurisée. Sur la base d'un bilan d'actions largement conforme aux engagements pris en 2014, la convention 2018-2022 permet désormais d'envisager une nouvelle dynamique pour la prochaine décennie, horizon qu'il paraît judicieux de viser désormais.

Les volumes financiers sollicités dans le cadre du BP, dans les deux sections, permettront la mise en application de la convention tripartite au titre de l'année 2021.

➤ **Programme 4119 - Diffusion CST2I**

Le programme 4119 « Diffusion CST2I » s'inscrit, dans le cadre de la politique volontariste de la Collectivité de Corse en matière de diffusion et de culture scientifique technique et industrielle, notamment à travers la mise en œuvre opérationnelle et financière, de la convention cadre CST2I 2019-2022.

Cette dernière définit les modalités d'une ambition et d'une culture partagée entre les différents acteurs. Elle impulse une dynamique territoriale en matière de Culture Scientifique, Technique, Industrielle et de l'Innovation afin de promouvoir la culture scientifique auprès d'un large public (tout public, étudiant, scolaire).

Enfin, le programme 4119 s'inscrit dans le cadre de la loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030, qui représente une réelle opportunité pour les relations entre sciences, recherche & société.

Les volumes financiers sollicités dans le cadre du BP 2021, dans la seule section de fonctionnement, permettront notamment de reconduire certaines actions récurrentes et de mettre en œuvre de nouvelles actions et de nouveaux projets.

Il est ainsi envisagé de procéder aux paiements relatifs notamment aux conventions :

- « A Casa di e Scenze di Bastia »,
- « La mise en réseau des acteurs de la culture scientifique technique industrielle et de l'innovation liant l'association « A Rinascita » et la Collectivité de Corse.

Il est également envisagé de reconduire les actions suivantes :

- Fête de la science 2021 en Corse (30 ans),
- Trophées scientifiques de Corse 2021 en version dématérialisée,
- Ateliers scientifiques des collèges et lycées de Corse 2021/2022,

Enfin, de nouveaux projets seront mis en œuvre, à savoir :

- Prix de la vocation scientifique à destination de 20 jeunes lycéennes,
- Stage de 3ème « Sciences pour tous »,
- Journée internationale des femmes et des filles de sciences,
- Appel à projet diffusion des savoirs afin de développer des actions de vulgarisation scientifique dans le rural,
- Développement d'une politique de communication.

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 412 un montant de CP de 20,510 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 24 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<i>Compétence 412 - Enseignement primaire et secondaire</i>	15 800 000	12 110 000	9 700 000	9 500 000	24 000 000	20 510 000
<i>Programme 4121 EPLE - Travaux de bâtiment</i>	8 100 000	6 260 000			8 100 000	6 260 000
<i>Programme 4122 EPLE - Maintenance générale</i>	1 000 000	900 000	850 000	700 000	1 850 000	1 600 000
<i>Programme 41220 EPLE - Logements de fonction</i>	200 000	150 000				
<i>Programme 4123 EPLE - Mise en sécurité sûreté</i>	400 000	300 000			400 000	300 000
<i>Programme 4124 EPLE - Aménagement numérique</i>	1 700 000	900 000	50 000	30 000	1 750 000	930 000
<i>Programme 4125 EPLE - Performance énergétique</i>	1 150 000	750 000			1 150 000	750 000
<i>Programme 4126 EPLE - Hygiène alimentaire</i>	350 000	400 000			350 000	400 000
<i>Programme 4127 EPLE - Equipements sportifs</i>	300 000	400 000			300 000	400 000
<i>Programme 41270 EPLE - Bâtiment CSJC</i>	300 000	150 000				
<i>Programme 4128 Fonctionnement général des EPLE</i>	-	-	7 700 000	7 800 000	7 700 000	7 800 000
<i>Programme 4129 Equipement général des EPLE</i>	2 300 000	1 900 000	100 000	170 000	2 400 000	2 070 000
<i>Programme 41290 Education second degré - EPLE</i>			1 000 000	800 000		

### ➤ Programme 4121 - EPLE - Travaux de bâtiment

La Collectivité de Corse finance, construit, équipe et entretient les collèges, les lycées, les établissements publics d'enseignement professionnel, les établissements d'enseignement artistique, les établissements d'éducation spéciale, ainsi que les lycées professionnels maritimes, les établissements d'enseignement agricole et les centres d'information et d'orientation. La Collectivité de Corse assure l'accueil, la restauration, l'hébergement ainsi que l'entretien général et technique, à l'exception des missions d'encadrement et de surveillance des élèves, dans les établissements d'enseignement dont elle a la charge.

Le programme 4121 concerne les opérations de travaux définies établissement par établissement. Les Autorisations de Programme sont affectées au sein de chaque EPLE.

Les prochaines années verront, au titre de ce programme, la mise en œuvre d'obligations à caractère réglementaire dans le domaine de l'accessibilité (Ad'AP). La CdC s'est dotée d'un PPI couvrant la période 2018-2023 qui intègre cet axe réglementaire, ainsi que des évolutions notables concernant l'aménagement pédagogique (réforme du lycée) par restructuration/extension d'établissements, l'accueil en internat par la réhabilitation, la construction de nouveaux bâtiments.

Enfin, ce programme comprend les opérations de construction nouvelles de bâtiments. Plusieurs opérations importantes seront poursuivies ou lancées en 2021 :

- Mise en accessibilité PMR CS LAETITIA BONAPARTE, CSTPM MONTESORU, CS FESCH (Travaux), CS PASCAL PAOLI, LYCEE JEAN-PAUL DE ROCCA SERRA (études)
- Internats (construction ou rénovation) CEA BORGU (Travaux), CS LAETITIA et CS PAOLI (Etudes)
- Aménagements pédagogiques CSTPM MONTESORU (nouveau pôle des sciences et restructuration Bat A, B et CDI Travaux), COLLEGES de BALEONE et ORABONA (Construction pôle des sciences Etudes), COLLEGE de CAMPU VALLONE (extension Etudes),
- Rénovation locaux LP ANTONINI (toiture ateliers Travaux), CS CLEMENCEAU (locaux pédagogiques Travaux)
- Aménagements techniques CS LAETITIA et CS du FIUML'ORBU (réfectoire et cuisine)
- Construction locaux CAMPUS AGRI U RIZZANESE (bâtiment de transformation Etudes) LMA FAGGIANELLI (Surélévation bâtiment ateliers Travaux) CS PASCAL PAOLI (Nouveau bâtiment pédagogique Etudes).

➤ **Programme 4122 - EPLE - Maintenance sécurité**

Ce programme concerne les travaux d'entretien et de maintenance générale qui regroupent :

- \* La maintenance du patrimoine scolaire pour garantir le maintien en conditions opérationnelles des biens immobiliers et éviter les dégradations importantes qui conduisent à des travaux conséquents de rénovation,
- \* Les réparations dans le cadre d'interventions pour maintenance corrective versée dans le cadre d'une subvention globale annuelle versée à chaque EPLE, calculée sur la base d'un pourcentage de la dotation annuelle de fonctionnement allouée à l'établissement, adaptée à l'état général des bâtiments.

En 2021 sera également achevée la campagne de mise à jour des Diagnostics Techniques Amiante réalisés en 2007 et 2008. Cette actualisation est nécessaire pour prendre en compte les évolutions réglementaires intervenues depuis cette date. Elle doit réglementairement être achevée pour mars 2021.

Les travaux financés sur ce programme concernent l'ensemble des EPLE, en fonction des besoins identifiés en concertation avec l'établissement, des évolutions réglementaires et des évènements survenus (climatiques, accidentels ou usure des biens).

➤ **Programme 41220 – EPLE – Logements de fonction**

Ce programme concerne les travaux d'entretien et de maintenance générale des logements de fonction existant dans les EPLE. La CdC est propriétaire d'un parc d'environ 250 logements de fonction répartis dans les 47 établissements de l'île, qui accueillent du personnel Education Nationale et des ATTE (agents CdC).

Dans le cadre des mutations de personnel, entre 50 et 100 logements changent d'occupant avant la nouvelle rentrée scolaire. Ce changement d'occupant donne souvent lieu à des travaux de rénovation, à la charge du propriétaire : sanitaires, cuisine, peintures, revêtements de sols, travaux électriques.

Des travaux sont également nécessaires réalisés concernant les menuiseries vieillissantes. Les travaux financés sur ce programme concernent l'ensemble des EPLE, en fonction des besoins identifiés en concertation avec l'établissement, à l'occasion des changements d'occupants ou dans le cadre de la maintenance programmée.

➤ **Programme 4123 – EPLE - Mise en sécurité incendie**

Ce programme concerne les travaux d'entretien et de maintenance spécifiques concernant la sécurité et la sûreté des établissements, dont essentiellement :

- les travaux à la charge du propriétaire suite aux prescriptions des commissions de sécurité incendie ;
- les travaux de sûreté dans le cadre des mesures Vigipirate et en application des Plans Particuliers de Mise en Sécurité.

Les travaux financés sur ce programme concernent l'ensemble des EPLE, en fonction des besoins identifiés en concertation avec l'établissement, des évolutions réglementaires et des évènements survenus (climatiques, accidentels ou usure des matériels).

➤ **Programme 4124 – EPLE – Aménagement numérique**

Ce programme concerne les infrastructures et le matériel numérique des EPLE :

- travaux d'entretien et de maintenance spécifiques dans le domaine des infrastructures de réseau, y compris les bornes Wifi,
- équipements matériel informatique (postes fixes, portables, serveurs, vidéoprojecteurs, ...),
- équipements de téléphonie.

La poursuite de l'effort d'adaptation des lycées et collèges aux contraintes pédagogiques liées aux nouvelles technologies notamment par la mise en place d'une politique en matière de câblages multifonctions et de déploiement généralisé de bornes Wifi.

Le développement du distanciel, nécessaire en 2020, a mis en évidence des besoins nouveaux en matière d'équipement et de fiabilisation des systèmes.

Les travaux financés sur ce programme concernent l'ensemble des EPLE, en fonction des besoins identifiés en concertation avec l'établissement, des évolutions technologiques et des événements survenus (accidentels ou usure des matériels).

A la suite du diagnostic mené sur le niveau des infrastructures existantes, de premières opérations de mise à niveau seront menées dans les établissements rencontrant le plus de problèmes : C.S. du FIUM'ORBU, Collège de BUNIFAZIU, Lycée de BALAGNE.

Dans le cadre de la mise en place du service en charge du maintien en conditions opérationnelles des infrastructures numériques au sein des EPLE, un outil logiciel de gestion à distance des incidents sera mis en place au sein de la CdC.

Un renouvellement programmé des postes informatiques sera mis en place sur la base d'un millier de postes par an (PM, l'ensemble du parc installé aujourd'hui dépasse les 10.000 PC).

Environ 650 PC portables seront acquis et mis à disposition des élèves boursiers entrant en classe de seconde.

Enfin, de nombreux centraux téléphoniques d'établissements sont vieillissants et dysfonctionnent. Un programme de renouvellement, déjà entamé en 2020, sera poursuivi et accentué en 2021.

#### ➤ **Programme 4125 – EPLE – Performance Energétique**

Ce programme concerne les études et travaux réalisés dans le cadre de l'amélioration des performances énergétiques des EPLE. Les études lancées concernent divers établissements :

- Performance énergétique : CS FESCH, LP ANTONINI, CEA BORGU, Collège MOLTIFAU, Collège de l'ISULA (Chaudière Etudes)

C.S. DI FIUM'ORBU (chaudière Travaux),

Collège de LIVIA, Collège de CERVIONI (raccordement réseau de chaleur)

CAMPUS AGRI U RIZZANESI et LYCEE GIOCANTE DE CASABIANCA (rénovation globale Etudes)

- Les études liés à l'amélioration des performances énergétiques des EPLE, par la mise en place de systèmes de régulation, la rénovation des chaufferies, avec passage à la biomasse chaque fois que cela est possible.

- Les études lancées concernent divers établissements pour le remplacement des chaudières biomasse et la transformation du mode de production.

- Les premières études d'amélioration globale de la performance énergétique des bâtiments qui ont été lancées en 2020 vont être poursuivies en 2021.

- L'actualisation des audits énergétiques des EPLE en vue de nouvelle contractualisation qui devra prendre en compte la situation spécifique de chaque établissement en matière énergétique.

#### ➤ **Programme 4126 – EPLE - Hygiène alimentaire**

Ce programme concerne les travaux liés aux mises aux normes des cuisines scolaires en relation avec les services vétérinaires, ainsi que le remplacement des matériels vétustes et hors-service des cuisines.

Il concerne également les études pour la transformation des cuisines des collèges de Baleone et de Purtichju dans le cadre de l'ouverture de la cuisine centrale du Stilettu et de la desserte des deux établissements en liaison froide.

Les principales opérations 2021 sont :

- Collège de PURTICCHJU : changement des chambres froides.
- CS Laetitia Bonaparte : extension des capacités d'accueil du réfectoire et réaménagement des flux (déplacement de la plonge).
- CS du FIUM'ORBÙ : réaménagement et extension de la cuisine.
- Changement de matériel de cuisine dans de nombreux établissements.

➤ **Programme 4127 – EPLE – Equipements sportifs**

Ce programme concerne les travaux sur les équipements sportifs des EPLE, couverts ou découverts : rénovation, évolutions pédagogiques, extensions et construction, vestiaires et sanitaires.

Les principales opérations en 2021 sont les suivantes :

- Lycée JP de Rocca Serra : travaux de réfection du plateau sportif ;
- Collège de Montesoru : transformation atelier SEGPA en salle multisports.

➤ **Programme 41270 – CSJC – Travaux de bâtiment**

Ce programme concerne les travaux sur les bâtiments du Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse (CSJC), propriétés de la Collectivité de Corse.

La principale opération prévue en 2021 concerne la rénovation de la production, du stockage et de la distribution de l'eau chaude sanitaire.

➤ **Programme 4128 - Fonctionnement général des EPLE**

Le programme 4128 « Fonctionnement général des EPLEs » s'inscrit, dans le cadre des compétences obligatoires de la Collectivité de Corse.

En effet, l'article L4424-2 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que la Collectivité de Corse (CDC) finance, construit, équipe et entretient les collèges, les lycées, les établissements publics d'enseignement professionnel, les établissements d'enseignement artistique, les établissements d'éducation spéciale, ainsi que les lycées professionnels maritimes, les établissements d'enseignement agricole mentionnés à l'article L. 811-8 du code rural et de la pêche maritime et les centres d'information et d'orientation.

La Collectivité de Corse, soucieuse d'assurer les meilleures conditions de vie des élèves accueillis dans les 46 EPLE (29 collèges et 16 lycées), dont elle a la charge, contribue aux besoins pédagogiques et alloue les crédits nécessaires à la viabilisation, à l'entretien, à la maintenance et à la sécurité.

Enfin, le programme 4128, tout comme les programmes 4129 et 41290 relatifs à l'enseignement secondaire, s'inscrit dans le cadre de la loi pour une École de la confiance qui a été promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019, et qui prévoit notamment l'abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de 3 ans ou encore l'obligation de formation jusqu'à l'âge de 18 ans.

Les volumes financiers sollicités dans le cadre du BP 2021, dans la seule section de fonctionnement permettront :

- D'assurer le fonctionnement des EPLE par le biais de l'attribution d'une dotation globale de fonctionnement (DGF) couvrant les dépenses obligatoires de viabilisation, d'entretien, d'administration et d'enseignement,
- De soutenir les EPLE en difficultés financières par l'octroi de dotations complémentaires ciblées,
- De soutenir les EPLE au regard de la crise «Covid-19» par l'octroi de dotations exceptionnelles,

- De participer aux dépenses de fonctionnement matériel ainsi qu'aux dépenses de rémunération de personnels non enseignants afférentes à l'externat des 4 établissements d'enseignement privé sous contrat avec l'Etat,
- D'accompagner les collèges du Stiletto et Arthur Giovoni dans le cadre du conventionnement des installations sportives,
- D'assurer la prise en charge de l'hébergement et du transport des internes du lycée professionnel maritime de Bastia durant la période de travaux de restructuration de l'internat,
- De soutenir financièrement le projet « Da l'ortu à u piattu » porté par l'EPLFPA de BORGIO,
- De mettre en place des opérations de sensibilisation dans les EPLE portant sur l'utilisation des produits locaux et le gaspillage alimentaire.

#### ➤ **Programme 4129 - Equipement général des EPLE**

Le programme 4129 « Equipement général des EPLEs » s'inscrit, dans le cadre des compétences obligatoires de la Collectivité de Corse.

En effet, l'article L4424-2 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que la Collectivité de Corse (CDC) finance, construit, équipe et entretient les collèges, les lycées, les établissements publics d'enseignement professionnel, les établissements d'enseignement artistique, les établissements d'éducation spéciale, ainsi que les lycées professionnels maritimes, les établissements d'enseignement agricole mentionnés à l'article L. 811-8 du code rural et de la pêche maritime et les centres d'information et d'orientation.

La Collectivité de Corse, soucieuse d'assurer les meilleures conditions de vie des élèves accueillis dans les 46 EPLE (29 collèges et 16 lycées), dont elle a la charge, contribue aux besoins pédagogiques et alloue les crédits nécessaires à la viabilisation, à l'entretien, à la maintenance et à la sécurité.

Les volumes financiers sollicités dans le cadre du BP 2021, dans les deux sections, permettront de prendre en considération les équipements généraux, techniques et scientifiques des collèges et lycées de Corse, au travers :

- Le plan principal d'équipement,
- Le plan supplémentaire d'équipement,
- Le plan complémentaire d'équipement.

Les autorisations de programmes et autres crédits de paiement permettront également de finaliser les opérations ouvertes sur des autorisations de programme antérieures.

Le BP 2021 permettra, au lycée Professionnel Maritime et Aquacole « Jacques FAGGIANELLI » (LPMA) implanté à Bastia, d'acquérir un simulateur machine. Le simulateur de navigation/manœuvre acquis précédemment et ce simulateur machines sont des éléments structurants pour la mise en place de nouvelles formations d'enseignement supérieur.

#### ➤ **Programme 41290 – Education 2<sup>nd</sup> degré EPLE**

Ce programme s'inscrit dans le cadre des compétences obligatoires de la Collectivité de Corse. En effet, par application de l'article L 4424-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Collectivité de Corse définit et arrête chaque année l'évolution de la structure pédagogique générale d'enseignement du second degré pour l'année scolaire (N+1), et décide des fermetures et ouvertures de sections ou options nouvelles et des fermetures de classes.

La Collectivité de Corse intervient également en matière de financement des manuels scolaires et des 1ers équipements pour les lycéens et les élèves de l'enseignement professionnel, mais aussi, en faveur de divers dispositifs réservés aux élèves du second degré correspondants aux politiques volontaristes de la CDC pour l'ouverture des établissements sur l'extérieur et l'épanouissement des élèves.

Les volumes financiers sollicités dans le cadre du BP 2021, dans la seule section de fonctionnement permettront :

- L'ouverture des établissements sur l'extérieur : cofinancement des séjours éducatifs dans l'Union Européenne / dotations annuelles forfaitaires de rentrée aux EPLE ;
- Le soutien à l'action éducative et culturelle : aide au fonctionnement des ateliers artistiques et des ateliers d'éducation aux médias et à l'information dans les établissements d'enseignement du second degré ;
- Le soutien aux projets innovants ;
- L'aide spécifique au fonctionnement des sections théâtre et des sections sportives de pleine nature et montagne ;
- L'aide à l'acquisition des manuels scolaires pour l'ensemble des lycéens et prise en charge du premier équipement technique des élèves des sections professionnelles ;
- L'aide au fonctionnement des projets éducatifs et pédagogiques en milieu pénitentiaire,
- AMO : estimation des prévisions scolaires dans une perspective de pluriannualité notamment pour l'implantation de nouvelles infrastructures d'enseignement secondaire,
- AMO Affelnet : géolocalisation des adresses pour la carte scolaire.

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 421 un montant de CP de près de 24 M€, et d'autorisations pluriannuelles de près de 30 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<i>Compétence 421 - Formation professionnelle et apprentissage</i>	600 000	750 000	29 200 000	23 500 000	29 800 000	24 250 000
<i>Programme 4211 Formation professionnelle Apprentissage</i>	600 000	750 000	25 000 000	21 000 000	25 600 000	21 750 000
<i>Programme 4212 Formation Professionnelle - FSE</i>			4 200 000	2 500 000	4 200 000	2 500 000

#### ➤ Programme 4211 - Formation professionnelle Apprentissage / 4212 - Formation Professionnelle - FSE

Ce programme permet la mise en œuvre de la politique de la CDC dans le cadre de sa compétence formation en direction des demandeurs d'emploi, des apprentis, des publics spécifiques, des salariés.

- Programmation des actions de formation à destination des demandeurs d'emploi mises en œuvre par l'AFPA ;
- Programmation des formations à destination des détenus, des publics spécifiques (école de la 2ème chance, travailleurs handicapés...) ;
- Mise en place d'actions répondant aux objectifs du PRIC (numérique, jeunes...) ;
- Rémunération des stagiaires ;
- Accompagnement des publics jeunes à travers les missions locales ;
- Mise en place des contrats territoriaux d'objectif et de progrès (CTOP) pour soutenir la formation des salariés et chefs d'entreprises (plan salvezza) ;
- Mise en place d'action de soutien à la formation des apprentis ;
- Mise à disposition des organismes de formation, d'outils de formation à distance (plan salvezza) ;
- Mise en place d'outils d'évaluation des besoins en formation sur le territoire ;
- Mise en place de dispositifs de soutien des publics en formation (aides à la mobilité, aide à la garde d'enfants...) ;
- Aide à la formation hors Corse (Fonds d'aide à l'insertion) ;
- Appui à la formation par l'abondement du Compte personnel de formation (CPF) ;
- Evaluation des besoins en formation des entreprises, des publics et des territoires, mise en place de comités locaux formation ;
- Déploiement d'un outil de suivi des publics financés dans le cadre des différentes programmations avec un appui à la mise en œuvre via l'Association régionale des Missions Locales.

### ➤ Programme 4212 - Formation Professionnelle - FSE

Ce programme permet la mise en œuvre des compétences de la CDC en matière de formation des demandeurs d'emploi (programme cofinancé par le FSE) par le biais de marchés publics pour la programmation d'actions de formation qualifiantes, pré qualifiantes et insertionnelles en direction des demandeurs d'emploi.

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 461 un montant de CP de 0,990 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 1,035 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
Compétence 461 - Orientations	45 000	70 000	1 190 000	970 000	1 035 000	990 000
Programme 4610 Orientation TLV	45 000	70 000	900 000	820 000	945 000	890 000
Programme 4611 Mission Analyse prospective			90 000	100 000	90 000	100 000
Programme 4612 Actions transversales - Education			200 000	50 000	-	-

### ➤ Programme 4610 – Orientation TLV

Dans le cadre des compétences dévolues par la loi (loi du 5 mars 2014, renforcée par la loi du 5 septembre 2018), la Collectivité de Corse a pour compétence l'orientation professionnelle de tous les publics notamment à travers la diffusion et la mise à disposition d'une information pertinente sur les formations et les métiers. Cette information doit être gratuite et accessible à tous dans le cadre de l'action menée par le Service Public Territorial de l'Orientation (SPTO) qu'elle pilote. Plusieurs axes stratégiques d'actions seront à initier et à développer :

- la contractualisation avec l'État dans le cadre de la mise en œuvre des compétences réciproques en matière l'information et d'orientation pour les publics scolaires, apprentis et étudiants ;
- Les plans d'actions auprès des opérateurs du secteur professionnel ;
- la communication vers l'ensemble des publics à travers le développement et la promotion du site internet Corsica Orientazione, ouvert au public depuis le 2 septembre 2020, ainsi qu'un numéro vert dédié à l'orientation tout au long de la vie.

Pour certaines actions, les financements du PRIC 2019-2022 pourront être mobilisés. Les objectifs et priorités pour 2021 sont les suivantes :

- Elaboration d'une stratégie de communication aux fins de valorisation et de promotion du dispositif Corsica Orientazione ;
- Actions de communication aux fins de valorisation et de promotion du site internet Corsica Orientazione ;
- Mise à disposition d'une offre d'information exhaustive et pertinente sur les formations et sur les métiers à destination des publics. (Boîte à outil, guides d'information après la 3ème et après le Bac) ;
- Actions de communication aux fins de valorisation et de promotion Service Public Territorial de l'Orientation (SPTO) ;
- Signature de la charte du SPTO ;
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de professionnalisation des Conseillers en Évolution Professionnelle (CEP) ;
- Coordination et médiatisation du réseau CEP sur l'ensemble du territoire ;
- Mise en place et médiatisation du réseau de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et de la diffusion d'une information de 1er niveau (Décret du 13 décembre 2019) auprès des publics concernés ;
- Financement des 4 missions locales de Corse et de l'association régionale des missions locales ;
- Coordination des actions de lutte contre le décrochage scolaire ;
- Animation et médiatisation du dispositif relatif à l'obligation de formation des 16-18 ans.

➤ **Programme 4611 - Mission Analyse prospective**

Il s'agit d'une mission créée en 2019, avec l'internalisation du Centre d'Animation, de Ressources et d'information sur la Formation (CARIF) et de l'Observatoire Régional Emploi Formation (OREF), dont l'objectif est d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques dans le champ de l'orientation et de la formation. La cellule devra réaliser une veille juridique, réglementaire et prospective. Elle contribuera, également au suivi et à l'évaluation des dispositifs afin d'analyser les résultats quantitatifs et qualitatifs des besoins en compétences et en formation des individus.

➤ **Programme 4612 – Actions transversales - Education**

Ce programme va permettre le financement d'opérations communes à l'ensemble des directions de la DGA comme des actions de communication, d'information et de promotion des Appels à projets relevant des actions éducatives à destination des élèves, étudiants, demandeurs d'emploi.

## Politique II.B - La Langue corse

**Les chiffres clés : 1 compétence / 3 programmes**

**0,840 M€** d'autorisations de programme / **0,700 M€** de crédits d'investissement

**3,125 M€** d'autorisations d'engagement / **2,835 M€** de crédits de fonctionnement

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 431 un montant de CP de 3,535 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 3,965 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique II.B La Langue corse</b>	<b>840 000</b>	<b>700 000</b>	<b>3 125 000</b>	<b>2 835 000</b>	<b>3 965 000</b>	<b>3 535 000</b>
Compétence 431 - Langue corse	840 000	700 000	3 125 000	2 835 000	3 965 000	3 535 000
Programme 4311 Langue corse Promotion - Développement - Diffusion	440 000	450 000	1 750 000	1 600 000	2 190 000	2 050 000
Programme 4312 Langue corse Culture			575 000	535 000	575 000	535 000
Programme 4313 Langue corse Charte Collectivité	400 000	250 000	800 000	700 000	1 200 000	950 000

### ➤ Programme 4311 - Langue Corse Promotion - Développement – Diffusion

Le service Formation et Enseignement assure, en cohérence avec la politique linguistique définie par l'Exécutif dans le Plan Lingua 2020, les missions liées au développement de l'enseignement de la langue corse et en langue corse, telles que, l'apprentissage de la langue dans le cadre scolaire et sous tous ses degrés d'enseignement, mais également l'apprentissage de la langue en dehors de l'école et hors public scolaire. Une partie importante de ces missions sont liées à l'exécution du Contrat de Plan Etat-Région et de la Convention Langue Corse (CDC - Education Nationale).

Les opérations financées sur ce programme relèvent de : l'équipement des filières bilingues du premier degré ; le fonctionnement et les projets des filières bilingues du second degré ; la formation langue corse des enseignants ; l'aide à la production et la diffusion d'outils pédagogiques pour les scolaires mais également autres publics ; les bourses Maestranza pour étudiant en master 2 se destinant au concours de Professeur des Ecoles bilingue ; le soutien à la certification en langue corse avec le Certificatu ; la promotion de l'enseignement de la langue corse par immersion par : l'aide aux centres d'immersion linguistiques, le soutien à l'expérimentation pédagogique en maternelle ainsi que la formation par immersion au grand public.

Au regard de la politique et la dynamique qui existent depuis plusieurs années dans le 1er degré (Grand plan de formation des enseignants en langue corse), l'Exécutif affiche sa volonté d'étendre ses moyens dans le second degré dans le nouveau CPER 2021-2027.

Afin d'arriver à l'objectif de généralisation du bilinguisme, et au vu du problème récurrent de vivier, il est indispensable de mettre en place une formation à destination des professeurs de DNL (Disciplines Non Linguistiques) habilités ou à habilitier dans le second degré. Disposer d'un vivier de ressources humaines et pédagogiques habilitées en l'absence d'un CAPES bivalent, une formation dans le secondaire fait partie des solutions proposées par la Collectivité de Corse pour étendre la généralisation du bilinguisme.

Pour l'année 2021, les priorités sont :

- le développement de la politique en faveur des centres d'immersion long séjours avec aides à la création de nouveaux centres sur le territoire en articulation avec le schéma de massif Montagne ;
- l'aide à la politique de formation et de certification : soutien à la formation des ATSEM travaillant sur sites bilingues et immersifs ; prolongement du Grand Plan de Formation LC pour les enseignants du 1er degré ; mise en place d'une formation progressive pour les enseignants des DNL dans le 2nd degré ;
- le développement des projets numérique-éducatif en langue corse.

➤ **Programme 4312 - Langue Corse Culture**

La mission Cunsigliu Linguisticu est une unité assurant un rôle d'expertise et d'observatoire linguistique de haut niveau. Cette mission revêt également un aspect promotion de la langue corse au travers de l'organisation d'évènements.

Les opérations financées sur ce programme relèvent : du soutien financier aux actions de promotion de la langue corse (Festa di a Lingua ; Prix : premiu libru Corsu, Fazi ; Evènements : colloques, Linguimondi etc.) ; de la mission d'observatoire sociolinguistique (suivi de l'enquête sur la transmission linguistique en cours) ; du travail d'expertise de la langue corse en collaboration notamment avec l'Université de Corse au travers des travaux du Cunsigliu Linguisticu.

Pour l'année 2021, les priorités sont :

- D'assurer le fonctionnement des commissions du Cunsigliu Linguisticu ;
- Assurer une mission d'observatoire sociolinguistique ;
- Contribuer à l'équipement (travail en collaboration avec l'Université par le biais conventions d'application) ;
- Continuer et étendre les actions de promotion de la langue corse notamment par le soutien à la 10<sup>e</sup> édition de la Festa di a Lingua.

➤ **Programme 4313 - Langue Corse Charte Collectivité**

L'axe principal de ce programme est d'œuvrer au renforcement de la visibilité et de l'usage normalisé de la langue corse auprès de tous les acteurs de la société corse. Le service a pour champ d'application la mise en œuvre et le soutien aux actions de promotion et de diffusion de la langue corse dans la société au travers du développement d'ingénierie de projets.

Les opérations financées sur ce programme : le soutien à la Charte de la langue corse, les Case di a Lingua pour le développement de l'immersion dans la société ; l'action de promotion "Primi passi" dans le domaine petite enfance et jeunesse ; le Plan Media & Lingua Corsa ; le soutien aux projets numériques intégrant la langue corse ; le soutien aux projets de doublage en langue corse ; le soutien aux actions de diffusion en langue corse.

Pour l'année 2021, les priorités sont :

- Pérenniser et étendre le dispositif des Case di a lingua ;
- Poursuivre le soutien aux signataires de la Charte de la langue corse ;
- Soutenir et renforcer la présence de la langue corse dans le secteur des médias et de l'audiovisuel ;
- Encourager l'intégration de la langue corse dans les nouvelles technologies par le biais d'un appel à projets « Innovalingua ».

**Politique II.C - La culture****Les chiffres clés : 2 compétences / 13 programmes****8,889 M€ d'autorisations de programme / 9,154 M€ de crédits d'investissement****15,624 M€ d'autorisations d'engagement / 14,755 M€ de crédits de fonctionnement**

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
Politique II.C La culture	8 888 520	9 154 441	15 624 260	14 754 647	24 512 780	23 909 088

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 442 un montant de CP de 18,631 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 20,985 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
Compétence 442 - Culture	7 272 100	5 791 557	13 712 560	12 839 587	20 984 660	18 631 144
Programme 4423 Culture	7 272 100	5 791 557	13 702 960	12 829 987	20 975 060	18 621 544
Programme 4424 Mécenat			9 600	9 600	9 600	9 600

L'Assemblée de Corse a adopté en 2017 un nouveau cadre de l'action culturelle organisé autour de quatre axes majeurs : INGRANDÀ INCU A CULTURA, par l'apprentissage et l'éducation artistique et culturelle, la Culture devient facteur d'épanouissement et d'esprit critique ; SVILUPPÀ A CREAZIONE, par le soutien à la création artistique, qui met en mouvement la culture corse, riche d'influences multiples qu'elle sait intégrer et transformer ; FA VEDE E FÀ CUNOSCE A CREAZIONE IN OGNI LOCHI È ALDILÀ par le soutien à la promotion, il s'agit de permettre à la Corse d'affirmer l'originalité de sa culture en la faisant connaître, INTREPRENDE INDÈ A CULTURA par le soutien à l'attractivité du territoire, notre Collectivité donnera aux entreprises culturelles insulaires la possibilité d'être un moteur du développement économique de l'île.

Dans un contexte où la Culture a été et reste fortement impactée par la crise sanitaire, la Collectivité de Corse souhaite soutenir le développement culturel en donnant à chacun la possibilité d'accéder à la Culture, en donnant aux créateurs la possibilité de créer et de montrer leurs œuvres, en favorisant la transmission de nos pratiques traditionnelles pour s'ouvrir au monde, en permettant le rayonnement de la culture corse, en soutenant la structuration des filières culturelles, en favorisant la transversalité des politiques culturelles avec d'autres politiques, touristiques, sociales, économiques.

La Collectivité de Corse s'est dotée d'outils en phase avec ses ambitions et entend organiser le développement de la culture corse autour :

- De la mise en œuvre des textes structurants adoptés en Assemblée : le schéma territorial de la formation initiale artistique pour 2017-2021, le règlement des aides Culture et les chartes territoriales des équipements culturels (festivals, pôles de formation et salles de spectacles, le schéma du livre et de la lecture publique ;
- de la mise en œuvre du Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse (PTIC) et de prioriser les investissements culturels structurants ; ainsi il s'agira de prioriser la rénovation du Théâtre de Bastia, la mission de programmiste du projet de Pôle culturel autour de l'art contemporain, de l'image et de l'audiovisuel au Couvent Saint François de Bastia. Enfin, une attention particulière sera accordée à l'émergence de lieux propices à la création artistique et à l'éclosion de nouvelles esthétiques notamment en lien avec l'écriture.
- de la modernisation des infrastructures culturelles de l'île qui reste une priorité de la Collectivité de Corse. Il s'agira notamment :

o De finaliser la construction des nouveaux équipements culturels de la Collectivité de Corse, notamment la médiathèque de Santa Lucia di Tallà, et de moderniser certains équipements vétustes (Bibliothèque centrale de prêt Pumonte à Aiacciu),

o D'appuyer les communes et leur groupement dans leurs grands chantiers d'équipement culturel : à Portivechju pour l'ouverture de la nouvelle médiathèque municipale, à Calvi pour le centre culturel, à I Prunelli di Fiumorbu pour l'école des arts, à Ghisonaccia pour la construction de la salle de spectacle, ainsi qu'à Aiacciu pour les nouveaux locaux de l'antenne d'Aiacciu du Conservatoire de musique, de théâtre et de danse Henri Tomasi,

- Du renforcement de ses propres institutions que sont le FRAC Corsica, la Cinémathèque territoriale, et le Centre d'art polyphonique-Mission voix. Ainsi, le FRAC doit être conforté pour accroître son rayonnement sur le territoire comme à l'extérieur. La Cinémathèque pourra mettre en œuvre un nouveau projet d'établissement; le centre d'art polyphonique continuera à mettre en œuvre son projet d'activités et notamment sa politique de développement sur le territoire en concertation avec les acteurs culturels concernés ; mais En 2021 il s'agira aussi d'inciter ces établissements culturels de la Collectivité de Corse, à continuer de s'adapter au contexte pour conserver le lien avec les artistes, les professionnels du secteur et le public, et à se positionner comme vecteur de rayonnement au-delà du territoire insulaire au service des acteurs culturels, notamment à l'échelle méditerranéenne. En effet, l'aspect financier n'est pas le seul levier d'action publique ; Le recours à des lieux physiques de diffusion et de partage de la culture ont aussi une importance notamment dans le cadre de la revitalisation et de la dynamisation du rural. Les établissements culturels de la Collectivité sont naturellement appelés à remplir cette mission.

- Par l'accompagnement des structures financées par la Collectivité, qu'il s'agisse de lieux, d'équipes artistiques, de producteurs, d'éditeurs ou de festivals, à relancer leur activité. Aussi, afin de soutenir l'écosystème culturel et notamment les entreprises, il s'agira d'augmenter les fonds dédiés à la création artistique, arts de la scène (aides à la création de spectacle), secteur audiovisuel (aide à la production de documentaires et d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques) et arts visuels (achat d'œuvres).

Il s'agira également d'accompagner la structuration de ces filières notamment par le biais de regroupement de professionnels et la mise en place de formation afin qu'elles puissent jouer le rôle de véritables filières industrielles, innovantes et pourvoyeuse d'emploi.

Dans le domaine de la lecture publique, une politique volontariste notamment d'animation du réseau des bibliothèques et des médiathèques territoriales mais également des bibliothèques et médiathèques associatives et communales sera menée permettant de soutenir les librairies, les éditeurs, les auteurs et les artistes insulaires. Enfin, le dispositif « jeunes en librairies » sera proposé en direction des collèges et des lycées avec les acteurs de la chaîne du livre.

On recense également différentes aides comme les aides aux tiers des secteurs Arts de la Scène, Cinéma et Audiovisuel, Livre, Lecture Publique, Arts Plastiques ; les dépenses obligatoires relevant de la CDC : dotations des Syndicats Mixtes (Conservatoire Henri Tomasi, Cinémathèque et Giussani) ; les dépenses sous « maîtrise d'ouvrage CDC » : Centre d'Art Polyphonique, Corsica Pôle Tournage mais aussi le Dispositif Pass-Cultura qui a pour but de favoriser l'accès des jeunes à la culture sous la forme d'un chéquier gratuit composé de 12 pass d'une valeur globale de 75 €. Sont éligibles tous les jeunes résidents corses âgés jusqu'à 25 ans inclus. S'ajoute à cela le dispositif « Education à l'image » : Ecole et Cinéma / Collège au Cinéma / Lycéens et Apprentis au Cinéma.

Enfin, conformément à la feuille de route, il s'agira de développer notre politique en faveur des échanges, et de la promotion de la culture Corse à l'extérieur et notamment dans le bassin Méditerranéen avec à terme la création d'un outil dédié à cet axe politique.

Enfin, dans la continuité et l'amplification des mesures initiées par les plans Salvezza et Rilanciu, la Collectivité amplifiera ses actions de conseil et d'accompagnement aux acteurs et activera les effets de leviers sur l'économie culturelle en impulsant des actions nouvelles telles que la multiplication des Appels à Projets et un recours accru à la commande publique en matière artistique.

A plus long terme, cette année charnière sera l'occasion de repenser la politique culturelle de la Corse à l'aune de la crise et des évolutions des secteurs, au travers de grands chantiers : réforme du RDA culture, réflexions pour la refonte du schéma territorial de la formation initiale à la pratique artistique pour la période 2022-2026 ; Lancement d'une étude de déclinaison, en projets, sur les territoires et les communes, des orientations du nouveau schéma territorial du livre qui

permettra de donner à la Corse un cadre de référence en lien avec les communes et les intercommunalités ; Lancement d'actions collectives pour accompagner la restructuration des filières culturelles impactées par la crise : cinéma, arts plastiques, arts vivants et livre.

La concertation et l'accompagnement des acteurs seront en 2021 toujours au cœur de la politique déployée par la Collectivité.

### ➤ Programme 4423 - Culture

**Livre-Lecture :** Dans le cadre du schéma du livre et de la lecture publique adopté fin 2020 en Assemblée de Corse, la Collectivité de Corse entend pour 2021 maintenir ses efforts pour accompagner toute la chaîne du livre afin de garantir le maintien d'une réelle diversité culturelle, que ce soit dans le cadre d'un service public gratuit de proximité (médiathèques) ou dans les étals des librairies indépendantes de l'île.

**Arts Vivants :** Dans le domaine des arts vivants, l'accent est mis sur l'ancrage territorial des acteurs culturels et sur le rayonnement de la culture dont ils sont les passeurs et les créateurs avec des structures de formation initiale, le soutien aux actions de pratique artistique en direction des scolaires.

**Dispositif Pass Cultura :** Pour favoriser l'accès des jeunes à la culture, la Collectivité de Corse a mis en place le dispositif "Pass-Cultura". Sous la forme d'un chéquier gratuit composé de 12 Pass d'une valeur globale de 75€, il permet de bénéficier de 3 places de cinéma et 9 bons de réduction pour les activités culturelles. Chaque jeune éligible a droit à un chéquier par année scolaire.

Sont éligibles tous les jeunes résidents corses âgés de 12 à 25 ans inclus, inscrits dans un établissement de Corse et bénéficiant d'un des statuts suivants : Collégien, Lycéen, Apprenti (CFA de Corse), Étudiant en formation initiale dans un établissement post-bac de Corse, Demandeur d'emploi inscrit au Pôle emploi de Corse et âgé jusqu'à 25 ans inclus, Jeune âgé de 12 à 25 ans inscrit dans un établissement médio-éducatif, un institut d'éducation spécialisée de Corse (EREA – IME – UPSI). Soit près de 31 500 bénéficiaires.

Le Corsica Pôle Tournage développe sa mission d'accueil afin que la Corse continue d'attirer sur son sol des projets de tournages de longs métrages et bénéficie des retombées économiques et communicationnelles qui y sont associés.

**Education à l'image 2018/2021 :** Fin du marché en août 2021. CPF pour assurer la fin du marché auprès des deux titulaires (les deux coordinations en Corse du Sud et Haute Corse)

**Classes CAV 2020 :** Pour équiper les lycées Fesch, Giocante de Casabianca et JP de Rocca Serra en matériel cinéma/audiovisuel (tournage, prise de son, montage,..). Subventions en cours. CPI pour honorer les versements de soldes à venir.

**Centre d'Art Polyphonique :**

**Fonctionnement :** Après le lancement du programme « INDIA U CANTU » validé en 2019 par l'Assemblée de Corse, l'établissement a élaboré une programmation pour son avenir à court et à moyen terme. En 2020 la dépense aurait dû se situer à un montant de 118 000 euros. L'impossibilité de maintien de l'activité a réduit ce moment bien que les commandes aient été passées auprès des prestataires. Un report a eu lieu et la date n'est fixée que théoriquement car l'interdiction est toujours d'actualité.

Pour 2021, l'établissement propose de majorer l'ensemble des lignes. La présence des enseignants permet l'augmentation des activités pédagogiques et fait croître, par voie de conséquence, la demande. La proposition pour 2021 s'élève ainsi à 260 000 euros. Il convient de rappeler que le CAP, basé sur Sartè, intervient sur l'ensemble du territoire.

**Investissement :** Pour l'année 2021, la proposition pour l'enveloppe de l'investissement demeurerait quasiment identique avec un montant sollicité de 70 000 euros.

Les équipements du CAP ne sont pas encore totalement exhaustifs et méritent des compléments.

2020 a permis une première étape d'amélioration avec une dépense de l'ordre de 85 000 euros. Dans le futur, subsisteront, de manière récurrente, les dépenses associées au remplacement de matériel usagé ainsi que celles d'acquisition de partitions et documentations spécialisées diverses.

En moyenne un montant approximatif de 25 000 euros sera à mobiliser annuellement.

#### ➤ Programme 4424 – Mécénat

- Communication générique du Mécénat de la Collectivité de Corse : création d'un nouveau visuel de campagne générique et adaptation de la charte graphique, mises à jour de la plaquette A3 à rabat et mises aux formats pour le WEB, PRESSE et AFFICHAGE.
- Lancer une campagne générique du Mécénat de la Collectivité et la réalisation de supports dédiés à la valorisation des projets et la prospection de mécènes.

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 443 un montant de CP de 5,278 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 3,528 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<i>Compétence 443 - Les musées, archives, BDP, centres culturels, FRAC</i>	1 616 420	3 362 884	1 911 700	1 915 060	3 528 120	5 277 944
Programme 4430 BDP	252 000	324 584	218 000	160 000	470 000	484 584
Programme 4431 Centre culturel Sainte Lucie de Tallanu	-	750 000			-	750 000
Programme 4432 Musée de la Corse	153 120	940 000	194 500	728 500	347 620	1 668 500
Programme 4433 Musée de Livia	3 000	64 000	10 000	62 500	13 000	126 500
Programme 4434 Musée de Sartè	25 000	78 000	-	52 500		
Programme 4435 Fonds Régional d'Art Contemporain	200 000	190 000	385 200	255 200	585 200	445 200
Programme 4436 Cinémathèque	67 500	67 500	700 000	302 000	767 500	369 500
Programme 4437 Casa di Roccapina			-	360	-	360
Programme 4438 Musée d'Aleria	710 000	655 000	140 000	130 000	850 000	785 000
Programme 4439 Musée de Merusaglia	123 000	123 000	55 000	20 000	178 000	143 000
Programme 44390 Sites Archéologiques et musées	82 800	170 800	209 000	204 000	291 800	374 800

#### ➤ Programme 4430 – BDP

Ce programme permet d'assurer les missions dévolues aux Médiathèques Territoriales de prêt et à leurs réseaux, en matière de développement de la lecture Publique sur le territoire, associée à une politique d'animation autour des différents supports proposés en Médiathèques, avec une priorité : dynamiser les structures qui constituent le maillage du réseau.

Il accompagne les communes ou intercommunalités partenaires à structurer leur offre culturelle via leur équipement de lecture publique. Le service des Médiathèques soutient ainsi les médiathèques, bibliothèques et relais lecture de son réseau en enrichissant leurs fonds documentaires et en proposant régulièrement à leurs usagers des actions d'animation.

En 2021, d'autres appels à projets seront lancés en direction plus particulièrement de l'éducation artistique ou de la médiation dans des collèges du rural en lien avec des artistes du territoire.

#### ➤ Programme 4431 - Centre culturel Sainte Lucie de Tallanu

Ce programme vise la poursuite et l'achèvement des travaux de création du Centre culturel de Santa Lucia di Tallà.

#### ➤ Programme 4432 - Musée de la Corse - Corti

Les enjeux du musée de la Corse pour l'année 2021 concernent la poursuite des missions premières de conservation, études et enrichissement des collections, l'accessibilité des collections patrimoniales au public et le développement d'opérations innovantes pour un accès à tous aux productions culturelles de l'établissement.

Les objectifs opérationnels et priorités pour l'année 2021 se déclinent sous plusieurs axes :

- Activités de conservation, de gestion des collections et d'administration de l'établissement :

- Poursuite des campagnes d'étude, de numérisation et de restauration des collections patrimoniales du musée de la Corse, acquisitions de collections patrimoniales et maintenance des espaces,

- Poursuite de l'opération d'édition de l'ouvrage ressource consacré au fonds exceptionnel de cartographie de la Corse qui a fait l'objet d'un plan complet de numérisation en 2020.

- Poursuite de la production des expositions temporaires consacrées à Matisse engagée en 2020 et actions associées (communication, publications, actions de médiation...).

- Mise en œuvre de la programmation culturelle 2021 de l'établissement : la quasi intégralité de la programmation 2020 ayant été annulée et reportée à 2021 pour des raisons sanitaires, cette programmation permettra de soutenir le secteur du spectacle vivant et de confirmer que l'établissement joue pleinement son rôle d'acteur de l'économie culturelle.

- Poursuite du projet de muséobus « museu in mossa » lancé en 2020 et qui constitue une préfiguration mobile du musée des enfants, une opération éducative et de médiation qui s'inscrit dans les nouveaux cadres de l'action culturelle et du patrimoine de la Collectivité, ainsi que dans l'annexe 9 du PADDUC en répondant aux objectifs suivants :

a) Sensibiliser au projet du musée des enfants,

b) Lutter contre les inégalités en favorisant au maximum l'accès à tous à la culture, l'art et le patrimoine,

c) Développer l'autonomie et la créativité de l'enfant dans son environnement: appropriations de savoirs, de compétences et de valeurs,

d) Donner la possibilité à l'enfant de s'émanciper via les ressources du territoire.

- Poursuite de la refonte du site web de l'établissement engagée en 2020 et qui permettra une plus grande consultation des fonds par les NTIC.

- Réfection de la salle des galeries permanentes consacrée au patrimoine musical et sonore.

- Partenariat avec la Fondation de l'Université de Corse pour le dispositif « Fabbrica design », qui financera des résidences de création autour des collections des musées. Les créations seront ensuite proposées au sein de nos boutiques.

Les recettes prévisionnelles de la billetterie et de la boutique s'élèvent à 220 000 €.

En investissement, 380 000 euros des crédits seront imputés sur les AP du programme 4432 millésime 2019 pour l'opération d'aménagement et valorisation de la Citadelle de Corte (Citadella XXI)

En investissement l'année 2021 sera consacrée à la consultation et à la première phase de l'étude jusqu'à l'APS.

380 000 euros demandés permettront le paiement de la prestation rémunérée de la phase offre et du premier acompte de l'étude. Les études techniques prévues sont indispensables à la MOE, et à la prestation complémentaire de maîtrise d'œuvre sur la Caserne Padoue. L'étude de géomètre est une priorité afin de procéder à la régularisation foncière de la globalité de site en lien avec la mairie de Corte.

Dans le cadre du plan de relance, transformation de la salle des 10 ans de la « galerie en train de se faire » du musée de la Corse, pour pérennisation de l'exposition A citadella di Corti – une citadelle pour horizon qui a subi les effets de la crise sanitaire et a peu été présentée au public p/ à nos objectifs initiaux.

## ➤ Programme 4433 - Musée de Livia

Ce programme concerne les activités annuelles du musée de l'Alta Rocca. L'objectif pour 2021 est de proposer une offre riche en actions culturelles, attractive et diversifiée par son contenu. Il s'agit de reconquérir un public éloigné par le contexte sanitaire de 2020 et de mettre en œuvre les actions préparées et programmées.

Le musée propose également de participer pleinement aux journées thématiques nationales et européennes par des actions spécifiquement tournées en direction des familles et du jeune public.

- Actions culturelles envisagées : Exposition temporaire 2021 « Al dilà », exposition raconte-moi ton patrimoine, journées nationales et européennes thématiques,
- Equipement de la nouvelle boutique du musée : Dans le cadre de l'aménagement de l'espace accueil et de la création d'un véritable espace boutique, une série de produits pourront être proposés à la vente : cartes postales, mugs, sacs coton, marque page, magnets, carnets, etc. Le musée pourra faire recours à un illustrateur pour des créations originales à partir des œuvres présentes dans le musée,
- Médiation culturelle : abonnement à des revues spécialisées, acquisition de petit matériel pédagogique (et réassort), réalisation d'un parcours-jeu (impression), recours à des prestataires extérieurs (milieu artistique ou scientifique) pour animer des journées thématiques ou des soirées (type nuit des musées),
- Equipement en matériel – fonctionnement du service : Le service a besoin de compléter ses équipements et d'en renouveler d'autres. Quelques acquisitions sont par conséquent à prévoir,
- Etudes des collections : actes notariés à prévoir pour la régularisation du statut des collections. Des interventions seraient nécessaires dans le cadre des expositions prévues,
- Campagne photographique pour l'exposition « Al dilà » et pour documenter le fonds.

Les recettes prévisionnelles de billetterie et de la boutique s'élèvent à 20 000 €.

#### ➤ **Programme 4434 - Musée de Sartè**

Ce programme concerne les activités annuelles du musée d'archéologie de la Corse. L'année 2021 ambitionne l'engagement de la mise en œuvre du pré-PSC, voté en 2020 par l'assemblée de Corse sur les axes qui relèvent de son champ d'intervention : collections, publics, rayonnement.

Une exposition temporaire chronologique sur Les sépultures et l'expression du sacré durant la Préhistoire de la Corse constituera l'opération – phare du musée d'archéologie de la Corse. Ce projet d'exposition ambitieux est élaboré avec un commissariat scientifique externe ; il présentera aux publics des œuvres patrimoniales remarquables inédites de la Préhistoire de la Corse et des patrimoines européens et méditerranéens ; il vise des publics variés et renouvelés et une scénographie innovante et multimédia ; il bénéficiera d'une publication.

A destination des publics, le musée renforcera son offre de médiations autour des collections permanentes et des thématiques fondamentales, avec des actions structurantes, telles que l'action 1 mois / 1 artisan, des médiations ciblées à destination des publics scolaires, des actions pour tous les publics ; il développera divers supports d'informations, de visites et de médiations. Il participera à des journées thématiques locales et européennes. L'ouverture d'une librairie-boutique permettra de proposer des produits de carterie, souvenirs, artisanats, ouvrages sur les thèmes traités par le musée.

Ces actions génèrent des travaux au bénéfice de l'enrichissement, l'étude, la documentation, la conservation, la valorisation et la diffusion des collections du musée. En termes de communication, la création d'une identité visuelle devrait être renouvelée. Le budget 2021 intègrera également plusieurs actions utiles à la préparation de la programmation culturelle de l'année suivante.

Les recettes prévisionnelles de billetterie et de la boutique s'élèvent à 20 000 €.

#### ➤ **Programme 4435 - Fonds Régional d'Art Contemporain**

La collection d'art contemporain du FRAC Corsica compte à ce jour 633 œuvres. Cette richesse motive les demandes de prêt des plus importants musées européens. Le FRAC Corsica a développé son projet à partir d'axes qui se sont imposés

lors de sa création (les relations art/nature, la lumière, le paysage) et d'autres qui sont venus plus récemment ouvrant des pistes et les traduisant en véritables orientations en résonnance avec le contexte de l'île : les questions de territoires et d'identité, les questions environnementales, l'engagement artistique et politique. Comme l'ensemble des collections des FRAC(s), celle du FRAC Corsica permet une lecture de l'histoire de l'art des années 60 à nos jours. Le FRAC Corsica comprend un corpus significatif d'œuvres d'Arte Povera, Art minimal, Art conceptuel, ce qui représente une richesse au plan patrimonial et des ressources indispensables au plan pédagogique. L'institution porte une attention particulière aux artistes de Corse œuvrant dans le champ de l'art contemporain et initie des échanges dans l'axe méditerranéen. Le FRAC Corsica reflète une image positive et dynamique de la Corse.

Le FRAC Corsica vit un moment important de son histoire. Une transformation est nécessaire. Sa collection, en danger de dégradation, doit rapidement faire l'objet d'un chantier et d'une réinstallation d'une part et, d'autre part, il est nécessaire de donner plus de visibilité aux œuvres et aux expositions. Le travail de médiation requiert aussi d'avantage de moyens.

Des années sur le terrain ont formé le public en Corse. Aujourd'hui, dans tous les pays du monde, les institutions pour l'art contemporain sont présentes et valorisées. Elles constituent un atout non seulement culturel mais aussi touristique. Pour la Corse, qui est dotée de musées prestigieux et d'un centre de conservation remarquablement pensé, le moment est venu de mieux faire connaître et promouvoir un patrimoine récent dont la valeur est conséquente et la réputation établie. Ainsi, une étude de programmation pour l'installation de cette institution dans un lieu permettant de montrer sa collection permanente en plus de son lieu d'exposition de Corti a été lancée fin 2019.

Résumé des projets développés sur l'exercice :

En fonctionnement : le FRAC a présenté au Conseil du FRAC le 15 septembre 2020, un programme d'activités qui a été agréé et qui développe les axes fondamentaux de son projet.

Les projets mettront notamment en avant la qualité des relations partenariales que l'institution noue et approfondie dans l'île avec les musées de Bastia et d'Aiacciu, la Fondation de l'Université Pascal Paoli, Université de Corse, la Cinémathèque de Corse et l'Education Nationale, comme à l'extérieur (Platform, Musée MAN de Nuoro,...). Le travail de médiation sera renforcé. Au plan international, l'intérêt pour la collection se développe encore avec les demandes de prêts de très grands musées nationaux et internationaux.

Certaines opérations prévues en 2020 ont dû être reportées en raison du contexte sanitaire. Notamment l'exposition programmée avec le Département Art et Arts appliqués de l'Université de Corse. Il en est de même – en raison du même contexte – pour la cinquième édition du Week-end des FRAC(s) qui devrait avoir lieu en avril le projet national Saison Africa 2020 qui se déroulera jusqu'en juillet 2021.

Sont notamment prévues pour 2021 : la découverte de l'œuvre spectacle de Valérie Giovanni ; une exposition d'œuvres de la collection choisies par celles qui n'ont pas encore été vues du public en Corse ; une exposition consacrée à l'œuvre de Gilberto Zorio ; une présentation d'une sélection d'œuvres de la collection au Bastion de France à Portivechju.

L'accord-cadre relatif aux prestations d'enlèvement et de transport d'œuvres d'art pour le FRAC, dont la consultation devait être mise en œuvre en mars 2020, a également été repoussé. La consultation n'a pu être faite qu'en septembre 2020 et l'attribution ne sera effective qu'après le passage en CAO du 5 février 2021.

Par ailleurs, le FRAC mettra en œuvre une opération consacrée à Ange Leccia qui fêtera ses 70 ans en 2022. En effet, le rôle d'Ange Leccia dans la création du FRAC Corsica et surtout dans l'impulsion déterminante qu'il a donné à la collection est important.

En investissement : la collection s'enrichit chaque année d'œuvres qui s'inscrivent dans des lignes claires en relation avec la réalité de l'île et qui font sa spécificité et sa réputation. Comme pour les expositions, une attention particulière est portée aux artistes corses qui s'inscrivent dans le champ de l'art contemporain. Le but d'acquisitions reste inchangé depuis 2010. La parution du catalogue de la collection sera le reflet de cette richesse patrimoniale. Sont prévus également les montants correspondant à l'achat de matériels spécifiques et à la réalisation de restaurations et / ou encadrements.

#### ➤ **Programme 4436 - Cinémathèque territoriale**

Pour La Cinémathèque de Corse poursuit en 2021 la mise en œuvre de son projet d'établissement.

Fonctionnement Cinémathèque 2021 : Assurer les missions de conservation, gestion, valorisation, diffusion du patrimoine cinématographique, mettre en place des manifestations, mettre en place des séances intra et extra muros (diffusion régionale, cinémathèque itinérante) apporter un soutien au fonctionnement des classes cinéma-audiovisuel (visionnages et formations sur le film entrant au programme du baccalauréat).

Les actions de diffusion seront lancées, avec une priorité donnée au jeune public dans le cadre des différents dispositifs partenariaux. En termes d'évènements, outre les rendez-vous réguliers, la Cinémathèque travaille à l'accueil et à la co-organisation d'un festival annuel autour d'une thématique corso-méditerranéenne (été 2021). Ces actions de diffusion, interrompues en 2020, seront bien entendu adaptées au contexte sanitaire et au planning des travaux de rénovation de l'Espace Jean Paul de Rocca Serra.

Dotation de Fonctionnement pour l'année 2021 du Syndicat Mixte de la Cinémathèque (aux côtés de la commune de Portivechju)

Education à l'image 2021/2024 : Renouvellement du marché au printemps pour une mise en place à la rentrée scolaire 2021. 340 000 € d'AE pour les trois années scolaires mais 42.000 € de CPF pour 2021 (période sept/déc, 1er trimestre 2021/2022)

Investissement Cinémathèque 2021 : Opérations d'enrichissement des collections (achats films, affiches, autres archives), opérations de gestion et de conservation des collections (restauration d'affiches, numérisation de films). Achats de matériels techniques (conservation et traitement des collections).

S'agissant des collections, la Cinémathèque poursuivra son travail d'enrichissement et de documentation en lien la plateforme nationale du patrimoine « Garantie » qui devrait être opérationnelle au cours de l'année 2021. Par ailleurs, un état des lieux des collections film a été entrepris afin d'investir dans des travaux de restauration et de numérisation des œuvres emblématiques du patrimoine cinématographique lié à la Corse avec la perspective d'en diffuser une sélection sur la plateforme SVoD Allindi.

Classes CAV 2021 : Pour compléter les besoins matériels CAV des 3 lycées Fesch, Giocante de Casabianca et JP de Rocca Serra en matériel cinéma / audiovisuel (tournage, prise de son, montage,...)

### ➤ **Programme 4438 - Musée d'Aleria**

Ce programme concerne les activités annuelles du musée d'Aleria.

Le musée d'Aleria, établissement sous appellation « Musée de France », a amorcé en 2019 sa mutation, en vue d'offrir à ses publics une compréhension toujours plus didactique de l'implantation humaine sur les territoires d'Aleria durant l'Antiquité.

Le PCR (programme collectif de recherches) « Aleria et ses territoires » 2019-2021 et les fouilles récentes ont généré la mise à disposition de contenus scientifiques pluridisciplinaires et la mise au jour d'ensembles d'objets qui permettront au musée d'Aleria de se positionner comme musée de site, mais également comme phare de la connaissance sur l'Antiquité de la Corse. 2021 sera pour l'établissement une année charnière, qui lui permettra la réalisation de projets en maturation scientifique et technique depuis deux ans. Sur la base du PSC (projet scientifique et culturel) validé par l'Assemblée de Corse au mois de février 2020, trois grandes orientations seront développées :

- L'ouverture de la Maison Rossi, travaux financés par le FEDER: aménagé comme espace d'accueil, d'orientation et d'interprétation avant la visite du musée et du site antique, le rez-de-jardin de cette maison accueillera un parcours scénographié. La conception-réalisation de ce parcours sera lancée en 2021, et intégrera des contenus multimédia (films, réalité augmentée) et des dispositifs (maquettes 3D), basés sur les résultats récents de la recherche, qu'il conviendra en amont de développer ;

- La restructuration muséographique au sein des espaces du Fort de Matra : avec le parcours d'exposition « Aleria a Rumana » inauguré en 2019 et pérennisé, l'établissement a commencé sa refonte muséographique. En 2021 sera implanté un nouveau parcours, intitulé « Aldilà. La mort en lumière dans l'Aleria antique », qui permettra d'exposer de manière revisitée la collection issue des fouilles anciennes de la nécropole de Casabianda, mais également de présenter les objets issus des fouilles récentes (nécropole romaine de Lamaghjone, mobiliers des tombes étrusques de Lamaghjone et d'Arboratella).

Afin de permettre la réalisation de ce projet, le musée d’Aleria devra acquérir et faire restaurer plusieurs ensembles d’importance pour le propos, et mettre en place une scénographie spécifique garantissant la présentation d’objets de grande valeur (armes, objets rituels et bijoux) et d’une grande fragilité dans des conditions de conservation et de sécurité optimales;

- Vers un nouveau musée : enfin, en vue de l’élaboration d’un projet de nouveau musée pour Aleria, un comité de pilotage sera mis en place et plusieurs études (de sols, climatologiques, etc.) seront lancées

Les recettes prévisionnelles s’élèvent à 180 000,00 € pour les travaux de la maison ROSSI (FEDER) et 52 966,00 € pour la billetterie.

#### ➤ Programme 4439 - Musée de Merusaglia – Pasquale Paoli

Le musée Pasquale PAOLI présentera en 2021 une exposition temporaire. La thématique retenue, « l’Al dilà » est commune avec les musées d’Aleria, de l’Alta Rocca et de Sartè.

Au-delà de cette exposition temporaire, les orientations du musée pour l’année 2021 se déclinent en 5 axes principaux :

✓ Réalisation d’une nouvelle scénographie : La muséographie actuelle est obsolète. Dans l’ensemble, les collections sont présentées, au long des 4 salles, par types de matériaux ou par usage : gravures, œuvres graphiques, objets liturgiques, armes, monnaies, vêtements ou attributs de pascal Paoli, enfin les peintures. Aucune scénographie n’est mise en œuvre : les collections sont présentées dans des vitrines-tables et les tableaux sont accrochés au mur sans aucun parti pris quant à l’accrochage (hauteurs différentes) sans éclairage. La présentation semble être un hommage à l’enfant du pays. Les collections ne sont pas rassemblées dans un ordre cohérent et le visiteur s’interroge sur le propos que chaque groupe d’objets est destiné à illustrer. La nouvelle muséographie envisagée permettra d’associer les collections à un véritable discours et de s’appuyer sur les technologies de l’information pour le développer autant que souhaité tout en répondant aux habitudes culturelles des publics du XXI<sup>e</sup> siècle. Une frise chronologique sera installée dans les escaliers et chaque salle sera consacrée à un thème : la Castagniccia avec les éléments de la collection se rapportant à la région, la vie politique de Paoli en parallèle avec l’histoire de la Corse et ce qui constitue une nation (armée, marine, monnaie, drapeau), la période des Lumières et les rapports entre Paoli et Napoléon.

✓ Etude sur les collections, étude du bâtiment : Aucune politique de recherche n’a été mise en place jusqu’à présent, les collections ne sont pas étudiées et il n’existe aucune documentation ni publication les concernant. De même, le musée ne dispose pas de fichier photographique des collections. Il conviendra de faire étudier par des spécialistes les objets de la collection qui interrogent sur leur origine (ex : l’épée de Paoli qui se trouve au musée est-elle celle offerte par Frédéric II de Prusse à P. Paoli ?) afin de constituer des dossiers d’œuvres. Le musée a également vocation à se joindre au projet universitaire Paoli/Napoléon de la Direction du Patrimoine. Dans le même temps, il faudra réaliser une campagne photographique de la collection. Une étude architecturale du bâtiment est prévue avec sollicitation de l’ABF.

✓ Conservation des collections et restauration : L’absence sur place pendant des années d’une personne chargée de la conservation a nui à l’état des collections et le bilan réalisé par le CCRPMC est mitigé. En 2020, du matériel de conservation préventive a été acquis et la restauration de 7 tableaux a été prise en charge par le CCRPMC. La politique d’acquisition du matériel de conservation préventive se poursuivra en 2021 et la restauration d’autres éléments de la collection est prévue (la pierre tombale du cimetière de Saint pancrace par ex.)

✓ Politique d’acquisition : Afin de répondre aux nouvelles orientations du musée, la politique d’acquisition prend désormais deux directions : l’artisanat de la Castagniccia d’une part, le Siècle des Lumières d’autre part. Concernant l’artisanat de la Castagniccia, des acquisitions sont envisagées auprès des artisans. S’agissant du second volet, l’enrichissement des collections ne pourra se faire que par le biais du marché de l’art en direction des personnages illustres des Lumières (Boswell, Rousseau, etc.), à la recherche de témoins de leurs idées, et d’objets illustrant le contexte politique, social et culturel du siècle (régimes politiques en Europe, organisation de la population, le développement de l’imprimerie, religion et laïcisation, instruction, sociabilité culturelle, ruptures, crises, etc.).

✓ Création d’une boutique et d’un espace d’accueil : Le rez-de-chaussée, étroit, accueille le public. Aucun espace n’est dédié à une boutique.

Dans le cadre du projet de boutique porté par la Direction adjointe des sites archéologiques et des musées (programme 44390), les services de l'ABF vont être sollicités afin de réaliser une étude d'implantation d'un espace dédié à l'accueil du public et à la vente des objets en boutique à proximité du musée.

Les recettes prévisionnelles de billetterie s'élèvent à 20 000,00 €.

#### ➤ **Programme 44390 - Sites Archéologiques et musées**

Ce programme permet d'œuvrer, dans un souci de lisibilité, de mutualisation, et de développement de la politique patrimoniale à l'échelle du territoire de la Collectivité de Corse, pour des projets harmonisés tels que les systèmes de billetterie (création d'un pass musées), les scénographies des espaces accueil / boutique, la numérisation des œuvres, des campagnes photographiques, des outils de médiation, les équipements de sécurité, des thématiques annuelles communes pour les expositions temporaires, des actions sur les territoires, des études et publications, et une ouverture accrue sur la Méditerranée et l'Europe par le biais des projets internationaux.

S'agissant de la section de fonctionnement, Le partenariat avec l'Università di Corsica (Pôle Innovation – Fab Lab Corti) entériné l'année dernière pour promouvoir la création insulaire, se poursuit en 2021, avec notamment deux résidences de création au sein des musées dans le but de développer les produits vendus dans les boutiques des musées.

Les crédits permettront également le financement de produits dérivés, plus classiques (cartes postales, magnets,...) pour développer les boutiques des musées.

Des dépliants de communication autour des manifestations des musées et sites seront réalisés, notamment pour l'exposition temporaire commune « Aldilà ».

Enfin, les crédits permettront de nouer un partenariat avec les guides conférenciers pour la visite de nos sites archéologiques et musées.

S'agissant de la section d'investissement, de nouveaux aménagements pour les espaces d'accueil et boutiques des musées de Corti, Sartè et de Livia seront réalisés grâce à ces crédits.

Ils permettront par ailleurs de financer une identité visuelle pour la campagne de communication autour de l'exposition temporaire commune en 2021 « Aldilà », regroupant les musées de Merusaglia, Aleria, Sartè, Livia et les sites archéologiques, ainsi qu'un site internet.

Une campagne de photographie sera également mise en œuvre pour contribuer à l'étude et à la valorisation des collections et du patrimoine du territoire. Elle permettra de réaliser dans un second temps divers supports de médiation (frise chronologique de l'île en s'appuyant sur les collections et les sites,...).

La campagne de numérisation 2D/3D réalisée sur les crédits de la Direction de la Transformation et de l'Aménagement numérique, permettra à la Direction du Patrimoine de mettre en œuvre des mallettes pédagogiques pour l'animation du territoire et l'éducation des publics scolaires.

D'autre part, l'activité intense autour de la conservation des collections implique l'acquisition d'un logiciel de gestion des collections fonctionnel, pour faciliter leur étude, leur gestion, mais également leur diffusion (prêts et présence des musées sur le web), permettant ainsi à la Collectivité de Corse de répondre aux nouvelles pratiques des publics.

Enfin, ces crédits permettront de financer l'acquisition d'œuvres dont une œuvre monumentale qui pourra être installée sur le parvis du musée Pasquale PAOLI, ainsi que des clips en langue corse destinés aux agents de la CdC et au grand public.

Pour les opérations menées par le service sites, archéologie, CCE, elles figurent également au sein du programme 44390. Ces opérations sont relatives à l'entretien, la gestion, la sécurité et la conservation des sites archéologiques, à des activités de médiation, ou encore aux activités menées par les centres de conservation et d'études d'Aleria et de Sartè.

Les recettes prévisionnelles de billetterie s'élèvent à 95 000,00 €.

## Politique II. D - Le patrimoine

**Les chiffres clés : 1 compétence / 9 programmes**

**12,194 M€** d'autorisations de programme / **6,081 M€** de crédits d'investissement

**0.830 M€** d'autorisations d'engagement / **3,179 M€** de crédits de fonctionnement

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 441 un montant de CP de 9,260 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 13,024 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique II.D Le patrimoine</b>	<b>12 193 850</b>	<b>6 080 727</b>	<b>830 080</b>	<b>3 178 798</b>	<b>13 023 930</b>	<b>9 259 525</b>
<i>Compétence 441 - Patrimoine</i>	<i>12 193 850</i>	<i>6 080 727</i>	<i>830 080</i>	<i>3 178 798</i>	<i>12 754 330</i>	<i>6 925 434</i>
Programme 4411 Patrimoine - Restauration	5 193 850	4 008 000	464 400	784 000	5 658 250	4 792 000
Programme 4412 Bâtiments patrimoniaux et culturels	7 000 000	1 726 000			7 000 000	1 726 000
Programme 4413 Devoir de mémoire - Archives	-	99 030	-	12 000	-	111 030
Programme 4414 Mécénat			13 600	20 832		
Programme 4416 GRITACCESS - Patrimoine	-	247 697	256 000	2 009 602		
Programme 4417 ITINERA ROMANICA			16 080	40 801	16 080	40 801
Programme 4418 Racine			-	175 603	-	175 603
Programme 4419 MOMAR			-	55 960		
Programme 44190 Citadelle de Corte - Citadella XXI			80 000	80 000	80 000	80 000

### ➤ Programme 4411 - Patrimoine – Restauration

Il concerne les travaux de restauration de la citadelle de Corti et les Chapelles à fresques.

### ➤ Programme 4412 - Bâtiments patrimoniaux et culturels

Conservation, restauration et mise en valeur des sites et bâtiments historiques et culturels de la CdC. Les opérations suivantes seront prioritairement poursuivies en 2021 :

- Aménagement du site archéologique de Cuccuruzzu, opération inscrite au PEI en décembre 2020 ;
- Achèvement des travaux dans le cadre de la valorisation du site de Montlaur à Bunifaziu ;
- Mise en œuvre des travaux de restauration du château de la Punta : Achèvement de la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux d'urgence et de mise en sécurité bénéficiant d'un financement sur fonds PEI à hauteur de 770 000 € et lancement des études de la 2<sup>ème</sup> tranche de restauration des façades et du rez-de-chaussée du monument inscrite au PEI en décembre 2020.

### ➤ Programme 4413 - Devoir de mémoire – Archives

La Direction-adjointe des Archives est en charge du contrôle, de la collecte, du classement, de la conservation et de la communication des archives publiques produites sur tout le territoire Corse. A cette fin, elle entretient des relations avec tous les échelons des administrations et les élus en tant que producteur d'archives publiques.

Afin d'optimiser le travail du service, un effort de professionnalisation est à porter sur les équipes et des travaux structurels et d'équipement seraient à programmer à court terme.

A ces missions strictement réglementaires s'ajoute la volonté de la direction-adjointe de sensibiliser le public le plus large, et notamment le public « jeune », à l'histoire, par le biais d'un programme d'animations culturelles : exposition, publication et conférences.

Les opérations suivantes seront réalisées en 2021 :

- Achat d'un numériseur professionnel ;

- Achat de nouveaux matériels : charriots de magasinage et fournitures de conservation ;
- Financement d'une formation sur la conservation préventive, nettoyage et conditionnement des archives (transport, frais d'hébergement et de repas pour deux formateurs ; prise en charge des frais pédagogiques par le ministère de la Culture).

➤ **Programme 4414 – Mécénat Patrimoine**

Les crédits demandés permettront l'achat d'espace médié relatif aux différentes campagnes Mécénat (Aléria, la Punta) ainsi que la réalisation de livrets.

➤ **Programme 4416 - GRITACCESS – Patrimoine**

Pour l'année 2021, les objectifs et priorités sont :

La mise en œuvre des actions au sein des musées de Levie, Morosaglia, Sartène et Aléria, visant à améliorer l'accessibilité des sites et des collections auprès de différents publics (jeunes, scolaires et les personnes en situation de handicap). 136 326 € sont d'ores et déjà engagés et 118 050 € sont en cours d'engagement. Leurs actions sont les suivantes :

Musée de Merusaglia - Conception/réalisation d'un mini documentaire audiovisuel ; Création d'un parcours en réalité virtuelle ; Fourniture et installation de 2 bornes de diffusion ; Acquisition de mallettes pédagogiques

Musée d'Aléria - Numérisation des œuvres et réalisation d'une application de visualisation 3D des collections ; Réalisation d'une brochure pour les visites ; Réalisation d'un livret ludique pour jeunes

Musée de Levie - Réalisation d'une boîte tactile (reproductions d'œuvres pour déficients visuels et jeunes)

Musée de Sartène - Réalisation de 8 documentaires sur les sites et les collections (dont sous-titrages) : Dépliant itinéraire du musée (traduction anglais/italien et impression)

La fin de la rénovation de la tour d'Albu à Ogliastru. 201 883 € ont été engagés dans le cadre des lots 1 (Gros œuvre) et 3 (Electricité) imputés sur le projet dont près de 132 963 € restent à payer.

La valorisation de la tour d'Albu à Ogliastru avec une scénographie et des supports informatifs pour la visite. 16 907,50 € TTC ont été engagés et 5 544 € sont en cours d'engagement.

La valorisation de la tour de Miomu avec la production d'un film d'animation sur les tours littorales ainsi qu'une scénographie et supports informatifs pour la visite. 77 784 € ont été engagées.

La valorisation de la tour de Tollare à Erba via une convention avec la commune qui est propriétaire pour une valorisation similaire à celle d'Albu. La procédure pour présentation de cette convention de 40 000 € (Part Collectivité de Corse) à l'assemblée de Corse est en cours.

La construction d'un accord de réseau avec nos partenaires ainsi que d'autres projets européens valorisant le patrimoine et la culture.

En plus de ce dernier accord sont liés de nombreuses interventions tels que le développement d'une plateforme numérique des itinéraires et lieux patrimoniaux des cinq régions du Programme ; une phase promotionnelle incluant la production de contenus marketing comme des vidéos ainsi que la participation à deux événements promotionnels européens, le tout confié à l'Agence du Tourisme de la Corse avec qui nous sommes en convention pour 237 500,00 € (Part Collectivité de Corse).

La réalisation d'une production musicale, en lien avec le Centre d'Art Polyphonique. Cette production musicale sera incluse dans les vidéos promotionnelles de l'ATC et constitue une des principales réalisations attendues par le projet car elle vise à convier des artistes des cinq régions du Programme Interreg. Son coût estimé est de 100 000,00 € réparties en 9 lots, deux via mise en concurrence sans publicité et les 7 autres dérogeant à la règle car relatifs à une création artistique.

L'organisation de l'événement final du projet, regroupant tous nos projets du Programme Interreg France-Italie Maritime (GRITACCESS, RACINE et ITINERA ROMANICA+) et dont la tenue permettra de regrouper de nombreuses délégations de nos partenaires, notamment en vue d'officialiser le réseau précédemment cité. Ce moment est également prévu pour être un

moment d'échanges et de capitalisation sur le Patrimoine, le Tourisme et la programmation européenne. Par ailleurs, il est prévu une représentation des artistes de la production musicale. Les budgets des trois projets contribuent à cet événement et la part de GRITACCESS s'élève à 60 000 €. L'objectif à court terme est de réunir les directions concernées et d'organiser cet événement en cohérence avec les objectifs des trois projets.

#### ➤ **Programme 4417 - ITINERA ROMANICA**

Le programme ITINERA ROMANICA + est lié au projet européen du même nom auquel la Direction du Patrimoine est associée en qualité de partenaire.

Ce programme a ainsi commencé en mai 2019 et se terminera en août 2022. Le rôle de la Collectivité est celle de responsable de l'analyse et définition des actions du roman qui seront menés en collaboration avec les autres partenaires au sein des 5 régions ; d'assurer la mise en œuvre d'activités de définition d'itinéraires liés à l'art roman en Corse ainsi que l'amélioration de l'accessibilité physique ou virtuelle des lieux qui les composent. Afin de mettre en œuvre ses activités toutes essentielles à la réussite des objectifs et ainsi celles des autres partenaires, la Collectivité de Corse dispose d'un budget de 161 111 € remboursés à hauteur de 85%, mis en œuvre pour de nombreuses interventions et conventions (Communauté de Communes de la Costa Verde et Communauté de Communes de l'Alta Rocca).

La Collectivité de Corse s'est liée pour la pleine et complète atteinte des objectifs du projet au travers d'une convention avec le chef de file du projet, la commune de Capannori dans la province de Lucca ainsi qu'avec les 5 autres partenaires du projet.

Pour l'année 2021, les objectifs et priorités pour la réussite du projet sont :

La bonne continuité de notre rôle de responsable des activités intellectuelles liées aux analyses et prochains programmes d'actions des partenaires. Cette mise en œuvre inclue nos experts internes mais également externes mobilisés sur le projet. La bonne application des actions conventionnées avec la Communauté de Communes de la Costa Verde qui visent à effectuer des ateliers locaux sur l'art roman et des actions de mise en accessibilité de leurs lieux d'art roman identifiés sur leur territoire. Le montant de la convention s'élève à 44 700 € (par Collectivité de Corse) dont 18 997,50 € ont été versés à titre d'avance. Mais aussi, les actions conventionnées avec la Communauté de Communes de l'Alta Rocca qui visent à effectuer des ateliers locaux sur l'art roman et des actions de mise en accessibilité de leurs lieux d'art roman identifiés sur leur territoire. Le montant de la convention s'élève à 44 700 € (par Collectivité de Corse) dont 18 997,50 € ont été versés à titre d'avance.

L'organisation de l'événement final du projet, regroupant tous nos projets du Programme Interreg France-Italie Maritime (GRITACCESS, RACINE et ITINERA ROMANICA+) et dont la tenue permettra de regrouper de nombreuses délégations de nos partenaires, notamment en vue d'officialiser le réseau prévu dans GRITACCESS dont ITINERA ROMANICA + est collaborateur. Ce moment est également prévu pour être un moment d'échanges et de capitalisation sur le Patrimoine, le Tourisme et la programmation européenne. Les budgets des trois projets contribuent à cet événement et la part de ITINERA ROMANICA + s'élève à 10 000 €. L'objectif à court terme est de réunir les directions concernées et d'organiser cet événement en cohérence avec les objectifs des trois projets.

#### ➤ **Programme 4418 – Racine**

Le programme RACINE est lié au projet européen du même nom auquel la Direction du Patrimoine est associée en qualité de partenaire. Ce programme a ainsi commencé en avril 2019 et se terminera en juillet 2022. Le rôle de la Collectivité est d'assurer la mise en œuvre d'activités liés au renforcement du lien entre les populations et leur patrimoine local, identifié autour des musées de Merusaglia et de Levie ainsi que la mise en œuvre d'actions de mises en accessibilité physique ou virtuelle des lieux. Afin de mettre en œuvre ses activités toutes essentielles à la réussite des objectifs et ainsi celles des autres partenaires, la Collectivité de Corse dispose d'un budget de 399 984 € remboursés à hauteur de 85%, mis en œuvre pour de nombreuses interventions et d'une convention avec la Communauté de Communes de la Costa Verde.

La Collectivité de Corse s'est liée pour la pleine et complète atteinte des objectifs du projet au travers d'une convention avec le chef de file du projet, l'Associazione Nazionale Comuni Italiani ainsi qu'avec les 6 autres partenaires du projet.

Pour l'année 2021, les objectifs et priorités pour la réussite du projet sont :

La réalisation des pactes locaux des territoires alentours du musée de Merusaglia, de Levie et en Costa Verde avant le mois de Septembre 2021. Ces pactes locaux comportent ainsi une phase d'étude territoriale, d'animation d'ateliers locaux, de programmes d'actions ainsi que de la mise en œuvre d'actions locales participatives autour du patrimoine avec les habitants. Le montant associé est de 35 570 € qui est d'ores et déjà engagé.

Assurer le lien entre le projet RACINE et le projet stratégique GRITACCESS qui pour rappel la Collectivité de Corse est chef de file. Ce lien de capitalisation permet ainsi de valoriser les actions de RACINE au travers des actions mises en place par GRITACCESS, c'est-à-dire la promotion des lieux et itinéraires du patrimoine ainsi que l'implémentation des données des partenaires RACINE sur la plateforme développée par GRITACCESS. La Collectivité de Corse ayant pour tâche au travers de GRITACCESS de fédérer et capitaliser l'ensemble des travaux menés par le programme de coopération Interreg Maritime, une assistance externe dédiée à ce travail a été engagée pour 30 000 € .

La mise en accessibilité du patrimoine et de la culture des musées de Levie et Merusaglia au travers des actions suivantes qui mobilisent 59 350 € à ce jour et près de 30 917 € restant à engager :

Musée de Merusaglia : Inventaire du patrimoine culturel local : Enregistrement du patrimoine (vidéos et extraits audio pour diffusion sur bornes prévues GRITACCESS), des artisans et savoirs faire ; Reconstitution historique autour de Pasquale Paoli (Dont petit équipement pour manifestation)

Musée de Levie : Reconstitution des savoir-faire locaux : Lot 1 Impression matériels de communication et lot 2 Illustration

La bonne application de la convention avec la Communauté de Communes de la Costa Verde pour effectuer certaines actions précitées : Ateliers locaux participatifs, mise en œuvre d'actions participatives avec les habitants, mise en accessibilité d'un lieu de la culture (musée). Le montant de cette convention s'élève à 120 000,00 € (par Collectivité de Corse) dont 51 000 € ont d'ores et déjà été payés.

L'organisation de l'événement final du projet, regroupant tous nos projets du Programme Interreg France-Italie Maritime (GRITACCESS, RACINE et ITINERA ROMANICA+) et dont la tenue permettra de regrouper de nombreuses délégations de nos partenaires, notamment en vue d'officialiser le réseau prévu dans GRITACCESS dont RACINE est collaborateur. Ce moment est également prévu pour être un moment d'échanges et de capitalisation sur le Patrimoine, le Tourisme et la programmation européenne. Les budgets des trois projets contribuent à cet événement et la part de RACINE s'élève à 24 500,00 € TTC. L'objectif à court terme est de réunir les directions concernées et d'organiser cet événement en cohérence avec les objectifs des trois projets.

### ➤ Programme 4419 – MOMAR

Le projet MOMAR regroupe des partenaires sur l'ensemble du territoire européen (Collectivité de Corse, République Tchèque, Roumanie, Pays-Bas, Allemagne et Espagne). Il regroupe des actions pilotes en matière de conservation et valorisation du patrimoine rural orientées sur la conception de méthodes et de modèles adaptés à la protection du patrimoine et destinés à être généralisés dans les régions partenaires. Ce programme a ainsi commencé en août 2019 et se terminera en janvier 2023. Le rôle de la Collectivité est de participer aux échanges de bonnes pratiques sur le management du Patrimoine au sein des régions européennes, de rendre compte auprès de ses partenaires de ses compétences et d'une analyse approfondie de ce que représente le Patrimoine insulaire. L'objectif est de parvenir à orienter ou bien conforter les politiques publics dans leurs actions envers le patrimoine rural des régions européennes.

Notre participation au projet s'est trouvée amoindrie en 2020 à cause de la crise sanitaire et de la nécessaire mobilisation des équipes sur d'autres réalisations, mais également par certaines incompréhensions avec le chef de file quant à la mise en œuvre de certains objectifs. Après avoir convenu de nouveaux délais et assurer notre implication et respect de ces échéances, notre principal objectif est donc de rattraper le retard accumulé du point de vue administratif mais également technique.

Ainsi en 2021, une des réalisations principales constituent la tenue d'entretiens avec des entités opérant dans le champ d'action du patrimoine en Corse, la rédaction d'une étude sur le management du Patrimoine en Corse et la tenue de réunions participatives sur divers territoires que nous associeront aux ateliers prévus dans le cadre du projet RACINE.

MOMAR permet notamment de financer l'étude pour le Label Patrimoine récemment lancée par le service valorisation et dont les préconisations serviront également à alimenter nos remontées d'informations quant à des bonnes pratiques envers nos partenaires européens. Cette action est engagée pour un montant de 45 960 € et doit se conclure en 2021.

➤ **Programme 44190 – Citadelle de Corti – Citadella XXI**

Ce programme dédié à la Citadelle de Corte va permettre l'aménagement et valorisation de la Citadelle de Corti Citadella XXI.

Au regard du calendrier long du projet Citadella XXI et de modalités de financement en cours ou projetées (le projet étant financé au titre du PEI IV et candidat au PTIC) il est demandé la création d'un programme dédié afin de faciliter les engagements financiers et le suivi budgétaire du projet, le site étant amené à fonctionner comme un établissement.

En section fonctionnement, les dépenses prévues concernent les opérations de maintenance du site qui ne peuvent être menées en régie interne ; la publication de l'ouvrage de référence consacré à la Citadelle de Corti avec la contribution des membres du conseil scientifique dédié au projet et les prestations d'étude.

**Politique II.E - Le sport et la jeunesse****Les chiffres clés : 2 compétences / 4 programmes****4,620 M€ d'autorisations de programme / 2,161 M€ de crédits d'investissement****7,736 M€ d'autorisations d'engagement / 6,881 M€ de crédits de fonctionnement**

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
Politique II.E Le sport et la jeunesse	4 620 000	2 160 500	7 736 400	6 880 867	12 356 400	9 041 367

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 451 un montant de CP de 8,290 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 11,180 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
Compétence 451 - Sports	4 620 000	2 069 000	6 560 400	6 220 867	11 180 400	8 289 867
Programme 4512 CNDS			1 674 568	1 674 568	1 674 568	1 674 568
Programme 4513 Investir pour le CSJC	270 000	305 000	2 150 000	1 720 000	2 420 000	2 025 000
Programme 4514 Aider le sport	4 350 000	1 764 000	2 735 832	2 826 299	7 085 832	4 590 299

➤ **Programme 4512 - CNDS**

Ces crédits sont délégués (loi relative à la Corse) par l'établissement public national, dénommé « Agence nationale du sport » (ex-CNDS) à la Collectivité de Corse, en application de l'article L 4428-8-II du C.G.C.T et du décret n°2006.248 du 2 mars 2006, afin de soutenir le fonctionnement et les actions des comités sportifs et clubs.

En 2020, un montant à répartir de 1 046 000 €, complété de 429 335 € dit de fonds de solidarité territorial pour atténuer les impacts de la crise Covid-19, soit un total de 1 475 335 € ont été affectés sur ce programme et répartis au bénéfice de 276 clubs ou comités sportifs. Les opérations seront tributaires des orientations de la directive nationale et des choix définis par la Commission Territoriale des Sports, composée à 50% de membres de l'assemblée de Corse et à 50% de membres du Comité Régional Olympique et Sportif de Corse (CROSC).

➤ **Programme 4513 - Investir pour le Centre du Sport et de la Jeunesse Corse (CSJC)**

Depuis 2018, le CSJC est géré en régie autonome, et ce programme est consacré au soutien de cet établissement en terme de fonctionnement et pour partie en terme d'investissement (partie « entretien –rénovation » à la direction des bâtiments). A compter du 1er janvier 2021, s'applique la convention d'objectifs et de moyens adoptée par la délibération N° 20/221 AC du 21/12/2020.

Cette COM plafonne sur ce programme le soutien au fonctionnement du CSJC, et complète sur ce programme, le soutien à l'investissement dorénavant confié à la Direction des infrastructures d'enseignement.

➤ **Programme 4514 - Aider le sport**

Ce programme est lié aux compétences législatives SPORT de notre collectivité et concerne les sections fonctionnement et en investissement, et ce conformément au nouveau règlement des aides adopté le 21/12/2020 par l'Assemblée de Corse.

En fonctionnement :

Ce programme concerne les différents dispositifs d'interventions retenues pour soutenir la promotion et le développement des activités physiques et sportives du territoire, dont le fonds FORZA destiné à atténuer certains des effets de la crise sanitaire.

En investissement :

L'inscription de ces crédits permettra de soutenir les efforts de rénovation et de réalisation d'équipements sportifs dans le souci de mailler de façon cohérente notre territoire, et ce tant au niveau des collectivités locales que des acteurs associatifs du sport, les crédits proposés en AP sont de 4 050 000 €.

Il vous est proposé d'inscrire au titre de la compétence 452 un montant de CP de 751 500 €, et d'autorisations pluriannuelles de 1,176 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
Compétence 452 - Jeunesse	-	91 500	1 176 000	660 000	1 176 000	751 500
Programme 4521 Aides en faveur de la jeunesse		91 500	1 176 000	660 000	1 176 000	751 500

### ➤ Programme 4521 – Aides en faveur de la jeunesse

Le plan d'action du Pattu per a ghjuventù ainsi que la charte des acteurs de jeunesse par la CdC, ont été adoptés en Assemblée de Corse le 6 novembre 2020. La direction adjointe de la jeunesse aborde pour 2021 une partie de sa feuille de route résolument tournée vers l'action au plus près du terrain.

En ce qui concerne le contexte, la crise sanitaire est venue aggraver une situation pour les jeunes déjà pointée comme très préoccupante dans la dernière décennie, dont les points saillants ont été précisés par le diagnostic réalisé pour le Pattu per a ghjuventù : fort taux de chômage, décrochage, autonomie tardive. Les événements de 2020 sont venus ajouter une dimension particulièrement anxiogène à ce constat.

Le plan d'actions a donc été priorisé en fonction de ce contexte et les actions correspondantes inscrites au plan Corsica rilancia.

Les efforts de structuration de la direction et de ses trois services (Actions jeunesse, Infurmazione ghjuventù et Mission « Pattu per a ghjuventù »), le diagnostic approfondi et le travail transversal accompli avec l'ensemble des directions de la CdC, ainsi que le travail de consultation et de co-construction réalisé avec les jeunes et les acteurs de jeunesse doivent permettre pour 2021 d'apporter aux jeunes comme aux acteurs de jeunesse des réponses aux besoins qui ont été exprimés.

La troisième phase du Pattu est lancée cette année et l'accent est mis sur le suivi des actions existantes et la mise en œuvre des actions prioritaires à créer, en lien avec le plan Salvezza.

En fonctionnement, pour le service « Actions jeunesse », ont été inscrites au plan Corsica Rilancia les mesures permettant de lutter contre la précarité des jeunes et notamment la refonte des dispositifs de soutien à l'initiative des jeunes. L'aide au réseau (formation et financement des projets) des acteurs de jeunesse avec pour objectif le soutien de l'envie d'agir des jeunes est également prévue dans le cadre. Enfin, la refonte des CEL et du RDA jeunesse est au programme, s'appuyant notamment sur l'enquête réalisée tout récemment auprès des EPCI du territoire.

En ce qui concerne le Pattu per a ghjuventù, l'accent sera mis en 2021 sur la mise en œuvre d'Assises territorialisées de la jeunesse, répondant ainsi aux besoins des acteurs. La poursuite du dialogue structuré est également prévue avec l'ouverture des possibilités et modalités de travail avec les jeunes, autour notamment de problématiques de société dépassant le cadre des politiques de jeunesse.

L'observatoire de la jeunesse entrera dans une nouvelle phase en réalisant des diagnostics par territoire demandeur et en mettant cet outil à disposition des partenaires.

Le service Infurmazione ghjuventù sera également mobilisé auprès du réseau des acteurs de jeunesse avec notamment des actions de formation inscrites au plan Corsica Rilancia.

Un vaste plan de communication enfin, sera déployé afin d'informer le public sur les missions des acteurs de jeunesse sur tout le territoire, communiquer sur l'accès aux droits des jeunes, communiquer sur l'outil numérique comme outil ressource d'accès aux droits et ainsi lutter contre le non-recours aux droits des jeunes.

Les montants proposés ne pourront permettre qu'une mise en œuvre partielle de ces projets :

En maintenant (à minima) les mesures proposées dans le plan Salvezza (projets jeunes et accompagnement des acteurs) ainsi que quelques fonds pour accompagner les territoires (suite à l'enquête) et en maintenant les bourses individuelles Prima strada, il nous faut renoncer à passer le marché pluriannuel d'organisation des Assises à partir de 2022, ainsi qu'à la fabrication de nouveaux kits de prévention. La campagne de communication quant à elle devra être réduite également.

Les 300 000 € supplémentaires en AE permettront de relancer le marché d'organisation des Assises, et soutenir des projets portés par les collectivités engagés pour 2021 et financés en 2022, comme le prévoit la nouvelle mesure de soutien aux territoires dans le RDA (passage à la session de mars)

En investissement, le projet pour 2021 concerne la réalisation de l'application permettant le déploiement du nouveau « Pass ghjuventù ». (150 000 € AP 2019).

## Axe III - Faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de respect de l'environnement

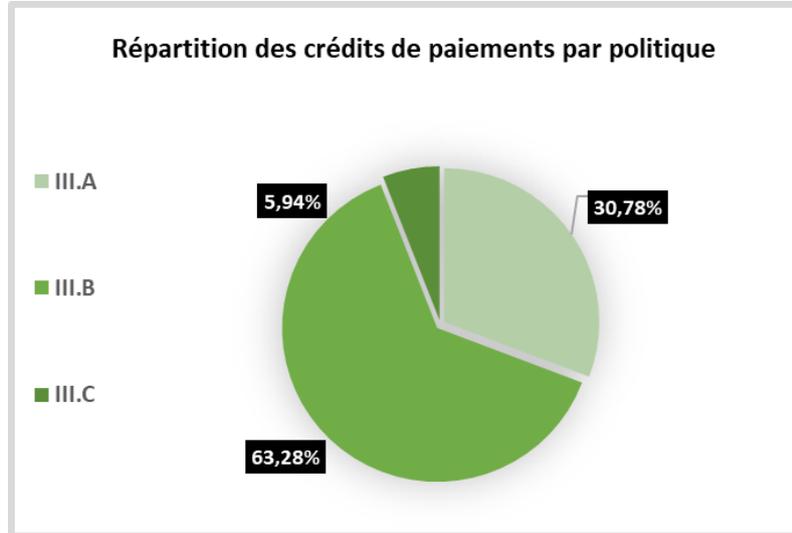
### Propositions budgétaires :

→ Crédit de paiement de fonctionnement de :

**37 401 305 €**

→ Crédit de paiement d'investissement de :

**21 368 554 €**

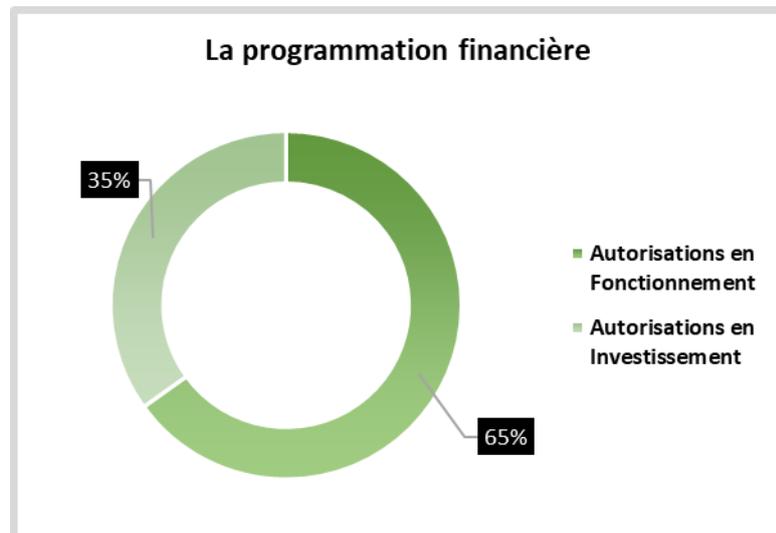


→ Autorisation d'engagement de :

**38 772 481 €**

→ Autorisation de programme de :

**20 812 100 €**



	AP	CPI	AE	CPF
III.A La politique de l'eau	7 000 000	9 800 000	8 290 000	8 290 000
III.B La protection de l'environnement et des biodiversités	10 512 100	8 368 554	30 212 481	28 821 305
III.C L'énergie	3 300 000	3 200 000	270 000	290 000
<b>TOTAL</b>	<b>20 812 100</b>	<b>21 368 554</b>	<b>38 772 481</b>	<b>37 401 305</b>

**Politique III.A - La politique de l'eau****Les chiffres clés : 1 compétence / 2 programmes****7 M€ d'autorisations de programme / 9,800 M€ de crédits d'investissement****8,290 M€ d'autorisations d'engagement / 8,290 M€ de crédits de fonctionnement**

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 131 un montant de CP de 18,090 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 15,290 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique III.A La politique de l'eau</b>	<b>7 000 000</b>	<b>9 800 000</b>	<b>8 290 000</b>	<b>8 290 000</b>	<b>15 290 000</b>	<b>18 090 000</b>
<i>Compétence 131 - Maîtrise de l'eau</i>	<i>7 000 000</i>	<i>9 800 000</i>	<i>8 290 000</i>	<i>8 290 000</i>	<i>15 290 000</i>	<i>18 090 000</i>
<i>Programme 1310 Office d'Equipement Hydraulique de Corse</i>	<i>7 000 000</i>	<i>3 800 000</i>	<i>8 290 000</i>	<i>8 290 000</i>	<i>15 290 000</i>	<i>12 090 000</i>
<i>Programme 1311 OEHC - Opérations sous maîtrise d'ouvrage CdC</i>	<i>-</i>	<i>6 000 000</i>			<i>-</i>	<i>6 000 000</i>

➤ **Programme 1310 - Office d'Equipement Hydraulique de Corse**

Pour 2021, le niveau de dotation sollicitée va permettre à l'établissement d'assurer le financement de ses besoins courants, évalués à 8,29 M€.

Toutefois, l'Office envisage de recruter :

- de manière immédiate, deux cadres dont le besoin se fait ressentir avec prégnance :
  - un chef de service Eau potable et assainissement, catégorie à l'échelle H d'un coût d'environ 95 K€ ;
  - un poste de responsable pour assurer l'encadrement de l'équipe dédiée à la gestion du service public de la Communauté de Communes Lisula-Balagna (CCIRB), catégorie à l'échelle FA d'un coût d'environ 63 K€.
- d'ici le 4<sup>ème</sup> trimestre, deux postes de cadres supérieurs, classification d'ingénieur 2<sup>ème</sup> catégorie à l'échelle FB d'un coût annuel d'environ 55 K€ :
  - un ingénieur spécialisé en Génie Civil/Travaux Publics ;
  - un ingénieur spécialisé en hydraulique appliquée au Service Ingénierie.

Les recrutements de ces deux ingénieurs s'inscrivent dans le cadre du renforcement et de l'optimisation du Service Ingénierie de l'office, rendus nécessaires par le déploiement du nouveau schéma hydraulique pour la Corse, intitulé ACQUA NOSTRA 2050, voté à l'unanimité le 31 Juillet 2020 par l'Assemblée de Corse. Ils s'opéreront en respectant le principe du recrutement sous plafond d'emplois, c'est-à-dire sur les reliquats de postes non pourvus au tableau des effectifs.

En investissement, l'OEHC doit notamment mener les investissements suivants au cours de l'exercice 2021 :

- Réhabilitation de la station de la station de pompage du Lancone,
- Remise à niveau de la station de pompage de Castifao,
- Remise à niveau de la station de pompage de Cianfinosa,
- Remise à niveau de la station de pompage de Padula,
- Extension réseau sur Monticello,
- Extension de réseau Tarabuccetta,
- Renforcement conduite Route de la mer Ghisonaccia,
- Remplacement conduite DN 400mm Commune d'Aghione,
- Contournement aérogare de Figari,
- Remise à niveau des dispositifs d'injection des réactifs de l'UPEP d'E Codule,
- Réhabilitation Pulsator UPEP d'E Codule,
- UPEP de CALVI - Mise en œuvre l'étape de clarification par flottation à l'air dissous sur l'UPEP de Calvi,

- Prestations d'études, d'investigations préliminaires et de maîtrise d'œuvre relatives à la mise en sécurité des barrages de l'OEHC.

Ces opérations sont intégrées aux budgets annuels d'investissements de l'OEHC mais bénéficient, pour la plupart, de financements de la Collectivité au titre du programme 1310.

➤ **Programme 1311 – OEHC - Opérations sous maîtrise d'ouvrage CdC**

Les investissements sous maîtrise d'ouvrage de la Collectivité et les programmes cofinancés au titre du PEI seront poursuivis sur les différents secteurs de l'île. Les principales opérations qui seront menées en 2021 sont les suivantes :

- Étude de faisabilité de la réserve de Sambuccu,
- Renforcement de la canalisation de prise du FIUM'ORBU – Tranche 1,
- Construction de la nouvelle station de pompage de PERI,
- Amélioration des transferts PON POS – 1<sup>ère</sup> tranche Surpresseur de TAGLIU ISULACCIU,
- Réhabilitation de la prise du GOLU,
- Étude du dessableur de la prise du GOLU,
- Amélioration des rendements de réseau du Sud-Est,
- Amélioration des rendements de réseau de la Plaine Orientale Sud,
- Réhabilitation de station de pompage d'Alzitone – Tranche 2,
- Extension des réseaux – Plaine du Nebbiu.

Toutes les opérations inscrites en 2021 sur ce programme sont financées au titre du PEI. Les recettes escomptées représentent 63 % des CP HT.

**Politique III.B - La protection de l'environnement et des biodiversités****Les chiffres clés : 2 compétences / 11 programmes****10,512 M€ d'autorisations de programme / 8,369 M€ de crédits d'investissement****30,212 M€ d'autorisations d'engagement / 28,821 M€ de crédits de fonctionnement**

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique III.B La protection de l'environnement et des biodiversités</b>	<b>10 512 100</b>	<b>8 368 554</b>	<b>30 212 481</b>	<b>28 821 305</b>	<b>40 724 581</b>	<b>37 189 859</b>

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 321 un montant de CP de 35,442 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 38,212 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<i>Compétence 321 - Actions en faveur de l'environnement</i>	8 922 700	7 748 654	29 289 041	27 693 365	38 211 741	35 442 019
<i>Programme 3210 Office de l'environnement de la Corse - PNRC</i>	7 000 000	4 500 000	22 000 000	21 370 000	29 000 000	25 870 000
<i>Programme 3213 Plan de développement des ENR</i>	-	100 000			-	100 000
<i>Programme 3214 Laboratoire d'analyse</i>			4 591 441	4 591 441	4 591 441	4 591 441
<i>Programme 3215 Sites ENS - Soutien des partenaires</i>	125 700	1 836 032	1 024 600	1 216 164	1 150 300	3 052 196
<i>Programme 3216 Littoral</i>	187 000	191 117	49 000	87 760	236 000	278 877
<i>Programme 3218 Sites ENS</i>	1 000 000	500 000	1 500 000	304 000	2 500 000	804 000
<i>Programme 32190 Espaces et sites de pleine nature ESPN</i>	610 000	621 505	124 000	124 000	734 000	745 505

➤ **Programme 3210 - Office de l'environnement de la Corse – PNRC**

L'Office de l'Environnement de la Corse intervient dans le cadre de la protection et la gestion des espaces terrestres, marins, des espèces végétales et animales, des équilibres naturels, la prévention contre les incendies, la lutte contre les pollutions et les nuisances, la communication la sensibilisation et l'éducation à l'environnement.

Partenaire financier des communes et des communautés de communes, des associations comme des services de l'Etat, l'Office de l'Environnement de la Corse conduit avec ses partenaires la mise en œuvre de la politique régionale environnementale dans les domaines suivants : Protection et gestion des espaces et des équilibres naturels, préservation des espaces sensibles tant sur le littoral qu'en montagne, éléments essentiels de la politique de développement durable, protection et gestion des espèces végétales et des espèces animales insulaires et endémiques, protection des milieux aquatiques et des ressources en eau, protection des milieux marins, prévention contre les incendies, lutte contre les pollutions et nuisances et notamment l'élimination des déchets et le traitement des eaux usées. L'Office de l'Environnement de la Corse contribue à la mise en œuvre d'une politique de valorisation et de récupération des déchets, au développement de technologies propres et économes, à la promotion de la qualité de la vie (qualité de l'eau, qualité des paysages, aménagement de l'espace...).

Les prochaines années seront marquées par la montée en puissance des problématiques liées au changement climatique, et à l'érosion de la biodiversité.

Les questions de l'érosion du littoral, de la préservation des ressources en eau, de la prévention des incendies, du risque inondation, des espèces exotiques envahissantes et des risques associés prendront ainsi une place croissante.

La compatibilité entre les activités touristiques et la préservation de l'environnement, notamment dans les sites emblématiques de l'île, nécessitera la mise en œuvre de politiques d'observation fine, d'aménagement et de communication adaptées, adossées à des outils réglementaires et financiers à préciser.

Concernant les dépenses de fonctionnement, les priorités pour 2021 sont les suivantes :

- **La gestion des espaces protégés** : 300 000 € en fonctionnement (AE) et 780 000 € en investissement (AP)

L'année 2021 devra permettre de rattraper le retard imputable à la crise sanitaire de 2020 mais également à permettre de poursuivre les actions déjà engagées par le service dans les espaces protégés marins et terrestres. L'orientation de gestion sur les Lavezzi avec les travaux d'aménagements constituera une action prioritaire pour le début de l'année 2021. La mise en œuvre de travaux sur la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone devrait également être lancée en 2021. Ces deux projets pourraient être financés dans le cadre du plan de relance.

- **Le soutien au secteur de la pêche et de l'aquaculture, le « développement durable de la mer »** : 425 000€ en fonctionnement (AE) et 385 000 € en investissement (AP)

Notons que la Collectivité de Corse a voté le 26 novembre 2020, le plan de sauvegarde et de relance : Salvezza à Relanciu, dans lequel le dispositif d'aide (n°1.8) lié à la petite pêche côtière mis en place par l'Office de l'Environnement de la Corse lors de la phase 1 de la Covid-19, a été reconduit.

Dans ce cadre, l'OEC financera les armateurs « petits métiers » dont les dossiers déposés auprès des services de l'Etat au titre de l'article 33 du FEAMP ou du Fonds National de Solidarité n'ont pas été retenus ou encore ceux qui n'en n'ont pas déposé à ce titre.

- **La gestion des risques naturels et la lutte contre l'utilisation des produits phytosanitaires** : 230 000 € en fonctionnement et 1,2 M€ en investissement (AE+CPF et AP+CPI)

- **L'économie circulaire, la prévention et la gestion des déchets** : 300 000 € en fonctionnement (AE) et 1M€ en investissement (AP)

- **La protection et la mise en valeur du patrimoine naturel** : 147 500 € en fonctionnement (AE) et 2,3 M€ en investissement (AP)

- **La protection de la biodiversité terrestre et des milieux naturels** : 1 000 000 € en fonctionnement (AE) et 980 000 € en investissement (AP) (hors PNRC)

L'OEC continuera d'accompagner le **S.M.P.N.R.C.** à travers la conduite des actions définies par la nouvelle Charte et la convention cadre liant cet établissement avec la Collectivité de Corse et l'Office de l'Environnement de la Corse en matière d'environnement et de développement. Ce partenariat se matérialisera à travers plusieurs programmes de sauvegarde et de soutien en faveur du patrimoine naturel, et tout particulièrement en direction de la faune sauvage propre à notre région (sauvegarde du mouflon, programme gypaète barbu...etc...°. Une participation active aux différents projets pour améliorer la gestion de la randonnée et du tourisme (travaux de sécurisation dans les refuges, réfections de passerelles en bois, améliorations des conditions de vie et d'accueil dans les refuges de montagnes, équipements techniques des agents etc....) se poursuivra en 2021.

A ce titre, cela représente 5 566 000 € en fonctionnement et 600 000 € en investissement.

L'année 2021 est marquée par le renouvellement de l'agrément ministériel ce qui entraîne la mise en conformité des actions réalisées avec le nouveau cahier des charges du CBNC. Cette feuille de route prévue sur 10 ans devra permettre de garantir les engagements des partenaires (MTES, OFB) et les financements associés. Cette formalisation des objectifs, devra prendre en compte également l'avenir des collections patrimoniales que sont les herbiers et excicata pour la fonge et qui constituent non seulement un patrimoine important mais également des outils essentiels pour la connaissance moléculaire.

Le CBNC est cofinancé par le MTES dans le cadre de la dotation d'agrément, et par l'OFB dans le cadre de la coordination scientifique des conservatoires botaniques nationaux.

Pour 2021 les objectifs sont les suivants : la finalisation de la rédaction de la stratégie territoriale sur les espèces végétales exotiques envahissantes, la finalisation de la rédaction de la stratégie territoriale de conservation de la flore, la rédactions de plans nationaux d'actions et de conservation, l'appui aux gestionnaires de réserves naturelles, des grands sites, la

finalisation du programme de recherche en Eco épidémiologie de *Xylella fastidiosa*, et l'appui au portage du projet de gestion des collections naturalistes et d'un jardin botanique de conservation.

Afin de pouvoir mener l'ensemble de ces actions, le montant des crédits demandés à la Collectivité de Corse sont les suivants :

En section de fonctionnement : 22 000 000 € AE et 21 370 000 € en CPF

Fonctionnement général de l'établissement : 13 350 000 € en AE et CPF

En 2020, le montant de la dotation générale de fonctionnement s'élevait à 13 220 000 € (12 900 000 € accordés au Budget Primitif + 320 000 € accordés au Budget Supplémentaire pour compenser l'accompagnement de charges résultant de la compétence « gestion des espaces protégés »).

Le plafond d'emplois de l'OEC reste inchangé à 187 agents et ne s'applique pas aux postes financés de façon complète et pérenne hors dotation de la Collectivité. Il tient compte des nouvelles missions confiées par l'Assemblée de Corse en 2020 à l'OEC et donc des besoins de recrutement complémentaires de l'Office pour l'année 2021 au regard des orientations d'action de l'établissement pour le conservatoire botanique et la fréquentation montagne

Syndicat mixte du PNRC : 5 566 000 € en AE et CPF

L'OEC reverse au PNRC les crédits en provenance de la CdC pour son fonctionnement. Conformément à la convention OEC/CdC/PNRC, le montant de cette dotation a été fixé à 5 500 000 € avec une évolution prévisionnelle de 1,2 % chaque année.

Compte tenu de l'évolution prévue dans la convention à hauteur de 1,2 %, le montant de la dotation du PNRC pour 2021 s'élèvera à 5 566 000 €.

Actions des services : 3 084 000 € en AE et 2 454 000 € en CPF, dont 150 000 € en AE et CPF au titre du plan « Rilancia Salvezza »

En 2020, le montant des crédits accordés pour l'action des services techniques de l'OEC s'est établi ainsi :

- 3 031 700 € au budget primitif en AE et 1 950 000 € en CPF (il n'est pas tenu compte ici de la somme de 2 900 000 € directement votée par la CdC pour le transport de balles de déchets du SYVADEC qui est un dispositif exceptionnel) ;
- 250 000 € au budget supplémentaire en AE et CPF.

Le total des crédits 2020 pour l'action des services techniques s'élevait donc à 3 281 700 € en AE et 2 200 000 € en CPF.

Pour 2021, le montant des crédits demandés à la CdC pour l'action des services opérationnels de l'OEC s'établit à 3 084 000 € en AE et à 2 454 000 € en CPF.

Récapitulatif des demandes de crédits en fonctionnement :

AE : 22 000 000 € (pour mémoire AE 2020 BP+BS = 22 001 700 €)

CPF : 21 370 000 € (pour mémoire CPF 2020 BP+BS = 20 920 000 € hors dispositif transport balles de déchets de 2 900 000 €)

En section d'investissement : 7 000 000 € en AP et 4 500 000 € en CPI

Concernant les AP, la demande s'élève à 7 000 000 € dont 600 000 € pour le PNRC et 6 400 000 € pour l'ensemble des autres services de l'OEC. La demande est en baisse par rapport à 2020 (7 865 000 €) notamment en raison du fait qu'il avait fallu programmer la fin du CPER 2014-2020 (2,4 Millions d'€) et envisager le versement des aides au titre du dispositif des minimis à hauteur de 250 000 €. Concernant les crédits de paiement, la demande s'élève à 4 500 000 € dont 600 000 € pour payer les demandes effectuées par le PNRC conformément aux dispositions de la convention tripartite.

### ➤ Programme 3214 - Laboratoires d'analyses

Le périmètre d'activité des Laboratoire d'Analyses de la CDC est très large : de la santé animale à l'environnement en passant par l'hygiène et la chimie alimentaire, le contrôle sanitaire des eaux de consommation et de baignade. Les Laboratoires sont un outil d'expertise qui répond aux exigences du monde industriel et agricole, notamment en matière de prévention sanitaire.

Cependant, les deux laboratoires interviennent sur un marché étroit et principalement à la demande des services publics. Comme pour de nombreuses activités, il existe des seuils de rentabilité que l'on peut quantifier :

- la population pour l'eau, l'hygiène alimentaire, les eaux usées, etc... ;
- le cheptel pour la prophylaxie.

Or, les marchés corses sont largement en dessous des seuils de rentabilité pour presque toutes ces activités. C'est un point important à considérer car notre collectivité doit se prononcer, dans le cadre des budgets annexes, sur l'octroi d'une participation pour compenser le manque de rentabilité et le manque d'initiative en secteur privé, mais aussi pour assurer un développement local à un coût compétitif. Aussi, les laboratoires de la Collectivité de Corse assurent un rôle important dans le domaine de la sécurité sanitaire et disposent de trois secteurs d'activités d'analyses : Eau- Environnement ; Hygiène Alimentaire ; Biologie Vétérinaire.

La libéralisation de nombreux marchés d'analyses comme le marché des analyses du contrôle sanitaire des eaux, l'ouverture de marchés à des laboratoires privés, et le recours à la mise en concurrence des laboratoires génèrent une forte concurrence et une pression à la baisse des tarifs d'analyses. Les deux laboratoires effectuent des missions de service public, mais interviennent aussi également sur le secteur concurrentiel.

### ➤ Programme 3215 - Sites ENS - Soutien des partenaires

Depuis la loi du 18 juillet 1985, les Départements étaient compétents pour mettre en œuvre une politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Cette compétence, transférée, renforce l'action de la Collectivité de Corse en matière de protection, de valorisation des espaces naturels et plus largement son rôle d'acteur majeur du développement durable. En effet, la politique des ENS répond aux trois piliers du développement durable : environnemental par la préservation des paysages et de la biodiversité, économique par la création d'une « activité verte » et sociétal par les bénéfices esthétiques, spirituels, récréatifs, éducatifs qu'elle offre.

#### **Structuration de la politique régionale en matière d'Espaces Naturels et sensibles :**

La Collectivité de Corse, qui souhaite structurer et dynamiser sa politique environnementale relative aux ENS, va se doter d'un Schéma Régional des Espaces Naturels Sensibles (SRENS). Celle-ci définira, grâce à ce SRENS, une stratégie d'acquisition foncière en privilégiant un maillage territorial et en mettant en œuvre une stratégie différenciée d'aménagement de ses sites et d'ouverture au public. Le marché est en cours d'attribution.

#### **Gestion, valorisation et soutien aux partenaires :**

Au titre de son action en faveur des espaces naturels remarquables naturels la Collectivité de Corse participe :

- Au financement de structure de gestion des espaces du conservatoire du littoral, gestion déléguée par la Collectivité de Corse dans le cadre de conventionnement avec :
  - Le syndicat ELISA pour la gestion déléguée des sites de Campomoro-Senetosa, Capu di Zivia et Cala Barbaria, pour un montant de 158 000 € en fonctionnement et 55 760 € en investissement,
  - L'Office de l'environnement de la Corse pour la gestion déléguée des sites du Conservatoire de l'extrême Sud, 23 040 € en fonctionnement au titre de l'année 2020 (reliquat). L'inscription des crédits de fonctionnement de cette année seront intégrés à la dotation globale que la Collectivité de Corse consent à l'office de l'environnement.
- Au financement d'aménagements nécessaires à la mise en valeur et à l'ouverture au public des sites de la Collectivité de Corse et du Conservatoire du Littoral, principalement :

- Programme de travaux en vue de gérer et de sécuriser les accès aux plages de Saleccia et du Lotu. Le Conservatoire du littoral assure la maîtrise d'ouvrage opérationnelle par le biais d'une convention de co maîtrise d'ouvrage publique passée avec la commune de Santu Pietru di Tenda et San Gavinu di Tenda,
  - Travaux d'aménagements du site de Capitello (Commune de Grossettu à Prugna),
  - Aménagements paysagers et mise en valeur du petit patrimoine rural du site de Puntiglione (Commune de Carghjese),
  - Aménagements du site des deux églises (Commune de Carghjese),
  - Aménagement des sites de Gradelle – Caspiu - Miserinu (Commune de Partinellu),
  - Travaux d'aménagements paysagers du parc de Fornacina (Commune de Furiani),
  - Travaux d'aménagements du Ricantu (Commune d'Aiacciu),
  - Aménagement du site de Cupabia (Commune de Sarra di Farru),
  - Travaux d'aménagements du site de la Madonette – falaises de Bunifaziu,
  - Aménagement du site naturel de Crovani – restauration écologique et paysagère du site et organisation de l'accueil du public (commune de Calinzana).
- Au financement du « Syndicat Mixte du grand site de la Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio – Golfe de Saint-Florent ». Le syndicat a été constitué par arrêté en date du 29 novembre 2017 afin d'élaborer, de mettre en œuvre, d'animer et de gérer un projet de préservation et de mise en valeur du grand site de la Conca d'Oru. La Collectivité de Corse membre du syndicat participe à son financement à hauteur de 80%. La contribution de la Collectivité pour l'année 2021 a été estimée en fonctionnement à 420 000 €.
  - Au financement du « Syndicat Mixte du grand site des Iles Sanguinaires et pointe de la Parata » à hauteur de 200 000 € en fonctionnement.
  - A la participation au développement des connaissances et à la sécurisation : Convention bipartite entre la Collectivité de Corse et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) afférente à la mise en œuvre d'un programme de recherche et de développements partagés concernant la sécurisation des falaises de Bunifaziu surplombant la plage de Sutta Rocca. Le montant total du programme est fixé à 120 000 €, la collectivité participant à hauteur de 80 % du montant total.

#### **Actions d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) à destination des scolaires et du grand public :**

La Collectivité mène une politique d'éducation à l'environnement et au développement durable dans le cadre d'actions de sensibilisation à l'environnement à destination du grand public et des scolaires. Ces actions sont réalisées en collaboration avec les associations et les structures publiques en charge de l'éducation et de l'environnement sur les espaces naturels classés et/ou sensibles dont elle a la gestion ou en est propriétaire. L'acquisition d'outils et de matériel pédagogique est nécessaire à la mise en œuvre de ses actions. En outre, afin de diversifier les supports de communication, une campagne photographique dédiée aux métiers, au patrimoine environnemental et à l'évolution du site de la Réserve Naturelle de l'Etang de Biguglia a été lancée. Cette prestation fera l'objet en 2021 d'une exposition au sein de l'écomusée du fortin et d'un catalogue d'exposition.

Enfin, la mise en œuvre d'actions validés dans le cadre du « pattu de la Gjuventù » nécessitent l'inscription de crédits en fonctionnement.

#### **➤ Programme 3216 – Littoral**

Le programme s'inscrit dans le cadre de la politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles. En particulier, le littoral est une composante importante de l'attractivité du territoire et particulièrement sensible. Le Conseil des Rivages de Corse a ainsi mis en place une stratégie territoriale, pour une politique foncière de sauvegarde du littoral s'inscrivant dans une cohérence globale. Pour la mise en place de cette politique visant à la préservation et la valorisation de sites labellisés ENS,

la Collectivité de Corse a donc confirmé son engagement au côté du Conservatoire du Littoral par la signature d'une convention cadre de gestion de son domaine terrestre et maritime.

L'action de la collectivité de Corse en la matière consiste à gérer en direct près de 13 308 ha (61 sites – plus de 250 kms de sentiers) propriétés du conservatoire du littoral et 5 000 ha propriétés de la Collectivité de Corse. Par ailleurs, la collectivité est engagée dans l'animation des sites Natura 2000 terrestre (territoire sur lesquels elle a une action de gestion) soit actuellement 7 sites en Corse du sud et 7 en Haute-Corse.

La mise en œuvre des objectifs de gestion requière une mobilisation de moyens humains, matériels, logistiques en accord avec la réalité du territoire.

#### **Gestion et aménagement des espaces naturels sensibles :**

- Achat de matériels destinés notamment à entretenir les aménagements du Conservatoire du littoral, la qualité paysagère des sites mais également de mener des suivis scientifiques en régie ou en collaboration dans le cadre de conventions avec l'OEC, l'Ifremer ou l'Università di Corsica.

- L'entretien des embouchures des étangs de Plaine orientale doit également être assuré pour maintenir le bon état écologique des milieux et le maintien des activités traditionnelles dans le cadre d'une prestation de service. Il est aujourd'hui envisagé de réaliser cette mission en partie en régie en fonction des disponibilités du service de la collectivité dédié et en partie via une prestation.

- Financement d'aménagements nécessaires à la mise en valeur et à l'ouverture au public des sites de la Collectivité de Corse et du Conservatoire du Littoral :

- Travaux d'aménagement et de restauration écologique et paysagère du « Plan de l'îlot » (Commune de Centuri),
- Réfection du planchon en bois du ponton de la plage du Lotu.

#### **Gestion des paillers de Ghignu :**

Les paillers de Ghignu accueillent environ 2 500 personnes par an. Il est nécessaire de prévoir des crédits pour assurer l'entretien des équipements. Le recours à des prestations de service permettra d'assurer le fonctionnement du système d'eau potable et la gestion des réservations par un système dématérialisé et sécurisé. Enfin, des frais de gestion du compte de la régie sont également à prévoir.

Concernant les recettes, il est à noter que celles relatives aux conventions d'usages représentent environ 70 000 €. Par ailleurs, la Taxe Barnier reversée annuellement par le Conservatoire du littoral à son gestionnaire s'élève en moyenne à 60 000 €. Les recettes des paillers de Ghignu peuvent être estimées à 26 000 € si les hébergements sont maintenus ouverts en 2021 au regard de la crise sanitaire.

#### **➤ Programme 3218 - Sites ENS**

Ce programme concerne la gestion et la maintenance des moyens roulants et mécanisés ainsi que la fourniture aux personnels techniques, des matériels de débroussaillage, leurs consommables et outillages à main nécessaire à l'exécution des missions de la Collectivité de Corse sur l'ensemble du territoire pour la protection et la mise en valeur des espaces naturels sensibles.

L'objectif est d'optimiser l'ensemble de la gestion des moyens roulants et mécanisés pour la protection et la mise en valeur des espaces naturels sensibles. Les crédits inscrits seront destinés notamment :

Pour la section fonctionnement : à l'achat de carburant, aux divers contrats de prestations de services, à la fourniture de petit équipement, à l'entretien du matériel roulant, aux locations de bateaux et aux taxes et impôts sur les véhicules.

Pour la section investissement : les crédits sont prévus pour les achats au niveau régional de matériel et outillage et de véhicules ainsi que l'achat d'un bateau pour les gardes littoraux et côtiers.

➤ **Programme 32190 - Espaces et sites de pleine nature ESPN**

Ce programme concerne l'aménagement et la valorisation des Espaces, Sites et Itinéraires de Randonnée inscrits au PTIPR.

Concernant le fonctionnement : 124 000 € :

- Traduction de différents supports de valorisation des itinéraires de randonnée inscrits au Plan Territorial des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PTIPR) à hauteur de 9 000 € (panneaux signalétique, site internet, application mobile, ....) ;
- Acquisition de divers matériels pour la réalisation d'animation sur itinéraires de randonnée inscrits au Plan Territorial des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PTIPR) à hauteur de 5 000 € ;
- Prestations de services pour le portage de matériels et mobiliers dans le cadre des aménagements des sentiers de randonnée (Signalétique directionnelle, patrimoniale et autres) à hauteur de 65 000 € : ces prestations seront effectuées par moyens hélicoptés (45 000 €) et par moyen terrestre par mules (20 000 €).
- Fourniture et équipement techniques pour la pratique de la randonnée (40 000 €) :

Les missions d'aménagement et de contrôle sur les sentiers de randonnée notamment en moyenne et haute montagne nécessitent un équipement et des effets techniques spécifiques. Effets (vêtements, sacs, chaussures et autre) prévus pour les grandes itinérances, résistants aux éléments (pluie, vents, neige...) et ayant des caractéristiques techniques et adaptées à la pratique de la randonnée intensive.

- Petit matériel et outillage (5 000 €) pour l'aménagement sur les sentiers de randonnée. Principalement pour tous les besoins en mélange béton prêt à l'emploi, quincaillerie, scellement chimique, colle, visserie, câbles acier et autres ainsi que les petits outils à main nécessaires à la pose des mobiliers, barrières etc... .

Concernant l'investissement : 621 500 € :

- Mise en place de parcours santé en lien avec les itinéraires de randonnée inscrits au Plan Territorial des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PTIPR);
- Fourniture de signalétique patrimoniale dans le cadre de bons de commande (marché en cours de mise en œuvre) sur les itinéraires de randonnée inscrits au Plan Territorial des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PTIPR) : compléments de signalétique déjà existante, aménagement de nouveaux sentiers,... ;
- Aménagement et mise en valeur d'itinéraires de randonnée inscrits au Plan Territorial des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PTIPR) : sentier du couvent (Sainte Lucie de Tallano), sentier de Spartanu (Monaccia d'Aullène) et sentier de Stentinu (Bonifacio). Il s'agit de relancé un lot déclaré sans suite dans le cadre d'un marché global. Il s'agit de la mise en valeur et de la sécurisation des sentiers pour une pratique de la randonnée ;
- Acquisition de panneaux de signalétique directionnelle équipant les sentiers de randonnée inscrits et en voie d'inscription au PTIPR en crédits inscrits en CP sur AP antérieur à 2021 ;
- Acquisition de petit matériel pour les aménagements sur les sentiers de randonnée (Piquets, poteaux, grillage, barbelés, etc...);
- Acquisition de moyens de communication hertziens (Talkie-walkie), indispensable en milieu naturel au vue d'une couverture téléphonique insuffisante (zones blanches) sur le territoire ;
- Acquisition de bornes de localisation ; Extension sur le Cismonte du dispositif déjà présent sur le Pumonte constitué d'un réseau de bornes numérotées et géolocalisées implantées tous les kilomètres sur les sentiers de randonnée permettant une localisation rapide et précise du randonneur en difficulté ;
- Acquisition et pose de dispositif pour aménagement. Aménagement et mise en sécurité sur les itinéraires de randonnées (garde-corps, passage à gué et autres) ;
- Travaux et entretien sur les sentiers de randonnée. Travaux de restauration de murs et d'ouvrages. Travaux de créations et d'entretien sur certains sentiers non réalisables en régie, particulièrement dans le Cismonte ;

- Acquisition de barrières et portillons servant à équiper les sentiers de randonnée sur les portions impactant des parcelles ayant une activité pastorale et/ou agricole ;
- Frais d'insertion : pour les marchés à lancer. ;
- Frais d'études : liés aux marchés travaux principalement Cismonte :
- Matériaux des bâtiments : Remplacement et réparation de portes de garages et rideaux métalliques (hors bâtiments enseignement) locaux d'Evisa (obligation conventionnelle).

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 322 un montant de CP de 1,748 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 2,513 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<i>Compétence 322 - Protection de l'environnement</i>	1 589 400	619 900	923 440	1 127 940	2 512 840	1 747 840
<i>Programme 3221 Protection des milieux aquatiques</i>	589 400	271 900	248 440	171 940	837 840	443 840
<i>Programme 3223 Lutte anti vectorielle</i>	-	58 000	550 000	706 000	550 000	764 000
<i>Programme 3224 Génie sanitaire et écologique</i>	1 000 000	290 000	-	50 000	1 000 000	340 000
<i>Programme 3225 SDAGE</i>			125 000	200 000	125 000	200 000

#### ➤ Programme 3221 - Protection des milieux aquatiques

Les crédits de fonctionnement et d'investissement inscrits au budget 2021 de la Collectivité visent à mener à bien les différentes missions de conservation, de protection, d'entretien et de valorisation de la réserve naturelle de l'étang de Biguglia. Les actions à entreprendre émanent des documents de planification que sont le plan de gestion III de la réserve naturelle et les documents d'objectifs Natura 2000.

Les actions prioritaires et quotidiennes de la réserve naturelle se poursuivent : gestion écologique du milieu, suivis réguliers des paramètres physicochimiques de l'eau, suivis des espèces patrimoniales et représentatives de la zone humide ainsi que les missions de surveillance, d'aménagement et d'entretien du site classé.

Concernant la mise en œuvre des documents de planification, les actions initiées en 2021 se poursuivent telles que :

- l'évaluation du stock de poissons présents dans l'étang aux fins de renouveler le plan de gestion piscicole,
- les analyses de la qualité de l'eau et le suivi sanitaire du phytoplancton.

Dynamisation de l'écomusée :

- développement de la boutique de l'écomusée du fortin ;
- mise en œuvre d'expositions temporaires ;
- actualisation de la muséographie.

#### ➤ Programme 3223 - Lutte anti vectorielle

Ce programme permet de mener à bien toutes les missions propres à la lutte anti-vectorielle sur tout le territoire de la Corse. Les opérations financées sur le programme seront :

- Achat de produits phytosanitaires ;
- Missions de lutte aéronef/hélicoptère ;
- Entretien des engins de la LAV ;
- Frais de communication/information auprès du public ;
- Achat de matériels divers ;
- Achat de logiciels et de matériels informatiques dédiés à nos missions.

➤ **Programme 3224 - Génie sanitaire et écologique**

Le programme 3224 permet de mener à bien toutes les missions propres au suivi et à l'entretien du réseau hydro-agricole du Cismonte :

- Mise en place d'un marché de maintenance et de réparation des 14 pompes de relevage ;
- Mise en place d'un système de télégestion des pompes ;
- Remplacement des pompes les plus anciennes ;
- Acquisition de pièces détachées nécessaires aux réparations ;
- Acquisition de petits outillages et matériaux divers.

➤ **Programme 3225 - SDAGE**

L'animation de la mise en œuvre du plan de bassin d'adaptation au changement climatique et de l'élaboration des PTGE sur les territoires prioritaires nécessite la mobilisation de moyens humains et financiers à la hauteur des défis à relever.

Il s'agit, d'une part de porter des actions transversales (délibération AC du 28 novembre 2019 adoptant la mise en œuvre du plan de bassin d'adaptation au changement climatique - actions portées par la Collectivité de Corse) et, d'autre part, d'accompagner la définition de la stratégie d'action et l'élaboration des règles de partage de l'eau en priorité dans les territoires les plus vulnérables, conformément à la délibération approuvant les modalités de mise en œuvre des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) en Corse du 25 octobre 2019.

Après l'étude engagée en 2020 en partenariat avec le BRGM pour la réalisation d'un état des lieux des connaissances de la ressource en eau souterraine en Corse et perspectives de mobilisation à court et moyen termes qui se terminera cette année, plusieurs études transversales seront lancées en 2021, comme celle sur l'opportunité du recours à la désalinisation, ou encore sur les coûts/bénéfices de la réutilisation des eaux usées, relevant d'autorisations d'engagement 2019.

Une analyse objective de l'équilibre entre les bénéfices qu'apporte et les coûts qu'implique la technologie de désalinisation de l'eau de mer, y compris environnementaux sera conduite dans le cadre de scénarii tendanciels à déterminer.

De même, la détermination des sites pertinents à équiper de dispositif de réutilisation des eaux usées résultera d'une analyse des bénéfices attendus au regard des coûts nécessaires, qui devra intégrer les éventuels risques sanitaires.

## Politique III.C - L'énergie

**Les chiffres clés : 1 compétence / 2 programmes**

**3,3 M€ d'autorisations de programme / 3,2 M€ de crédits d'investissement**

**270 000 € d'autorisations d'engagement / 290 000 € de crédits de fonctionnement**

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 331 un montant de CP de 3,490 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 3,570 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique III.C L'énergie</b>	<b>3 300 000</b>	<b>3 200 000</b>	<b>270 000</b>	<b>290 000</b>	<b>3 570 000</b>	<b>3 490 000</b>
<i>Compétence 331 - Energie</i>	<i>3 300 000</i>	<i>3 200 000</i>	<i>270 000</i>	<i>290 000</i>	<i>3 570 000</i>	<i>3 490 000</i>
<i>Programme 3310 Contractualisation CPER ADEME</i>	<i>1 300 000</i>	<i>1 900 000</i>	<i>140 000</i>	<i>140 000</i>	<i>1 440 000</i>	<i>2 040 000</i>
<i>Programme 3311 Mise en œuvre cadre compensation territoriale EDF/CdC</i>	<i>2 000 000</i>	<i>1 300 000</i>	<i>130 000</i>	<i>150 000</i>	<i>2 130 000</i>	<i>1 450 000</i>

### ➤ Programme 3310 - Contractualisation CPER ADEME

Les CP sollicités au titre du programme 3310 correspondent à des opérations relevant de l'objectif TEE1 « transition énergétique et changement climatique » du précédent Contrat de Plan Etat Région 2015-2020. Les AP sont destinées à financer des opérations du futur Contrat de Plan Etat Région 2021-2027.

Les actions soutenues via le CPER participent à la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) en complétant le cas échéant les crédits du futur POFEDER et ceux de la convention EDF/AUE pour la maîtrise de l'énergie. Les opérations du futur Contrat de Plan volet transition écologique devraient répondre notamment aux priorités que sont le développement d'énergies renouvelables thermiques ou faiblement carbonées et la maîtrise des consommations d'énergie qui vont connaître un essor très important compte tenu de la mise en œuvre conjointe du cadre de compensation territoriale MDE et notamment de la convention EDF / AUE de gestion des six mesures (rénovation du bâti individuel et social, solaire thermique particuliers et collectif, bois énergie, éclairage public).

### ➤ Programme 3311 - Mise en œuvre cadre compensation territoriale EDF/CdC

La Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) de 2015 actuellement en révision doit permettre de garantir : l'amélioration de l'efficacité énergétique et la baisse de la consommation d'électricité et le soutien aux EnR.

Ces crédits permettent d'étoffer la capacité de soutien financier de la Collectivité en faveur d'opérations qui répondent et concourent aux objectifs de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Ce programme permet de mobiliser des crédits qui viennent compléter utilement les capacités offertes par les programmes de contractualisation existants (CPER et FEDER) ainsi que celles du cadre de compensation et notamment de la convention EDF / AUE de gestion des six mesures (rénovation du bâti individuel et social, solaire thermique particuliers et collectif, bois énergie, éclairage public).

Les opérations financées sur le programme pour 2021 sont les suivantes :

- Aides aux particuliers : Ces crédits seront mobilisés en faveur d'opérations « mobilité durable » en soutenant l'achat de vélos à assistance électrique par les particuliers auprès des vélocistes agréés et en permettant à des entreprises ou des Collectivités de mettre à disposition des VAE, aide aux installations photovoltaïques ;
- Aides aux Communes : Amélioration des performances de l'éclairage public, rénovation énergétique performante des bâtiments ;
- Aides aux entreprises : Etude de faisabilité sur des secteurs cibles (petite hydroélectricité-solaire thermique), travaux de rénovation énergétique performante des bâtiments, actions de maîtrise de l'énergie ;
- Associations : Soutien aux Espaces Info Energie, conseillers énergie air climat.

## Axe IV - Œuvrer en faveur de l'aménagement du territoire

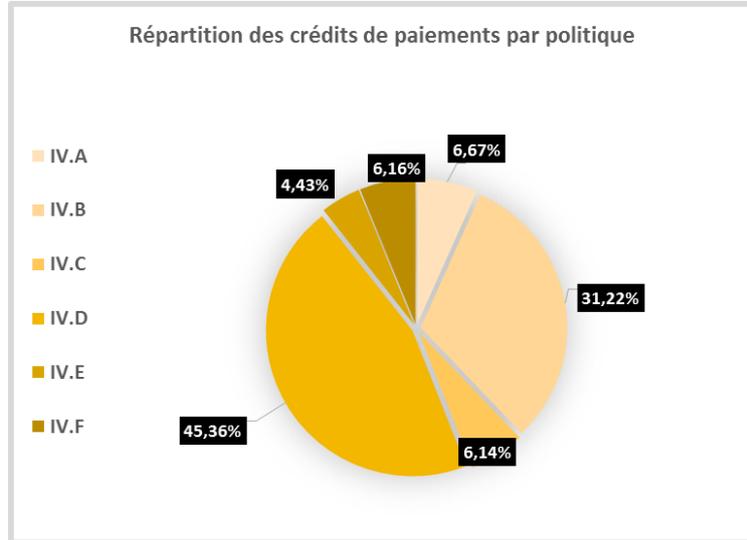
### Propositions budgétaires :

→ Crédit de paiement de fonctionnement de :

**57 989 231 €**

→ Crédit de paiement d'investissement de :

**67 393 668 €**

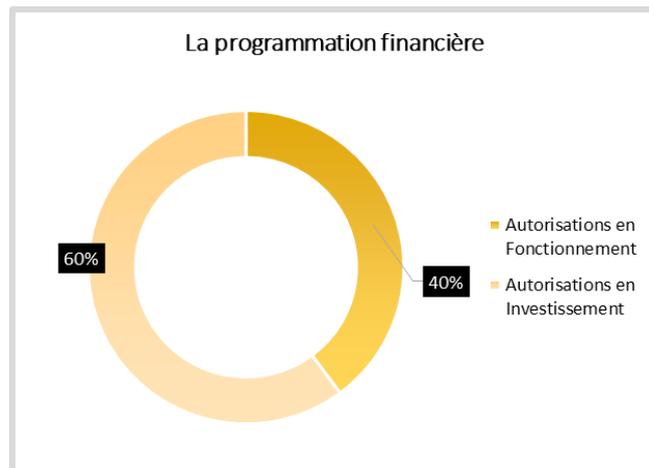


→ Autorisation d'engagement de :

**59 724 160 €**

→ Autorisation de programme de :

**90 191 365 €**



	AP	CPI	AE	CPF
IV.A La politique en faveur de l'intérieur et de la montagne	15 632 500	4 934 800	4 050 000	3 433 811
IV.B Les aides aux communes, intercommunalités et territoires	43 950 000	38 300 000	500 000	850 000
IV.C L'habitat	11 500 000	7 500 000	250 000	200 000
IV.D La prévention contre les incendies et la forêt	11 183 000	8 733 003	50 034 160	48 145 420
IV.E L'accompagnement des collectivités à la planification territoriale	200 000	200 000	4 890 000	5 360 000
IV.F La politique foncière	7 725 865	7 725 865	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>90 191 365</b>	<b>67 393 668</b>	<b>59 724 160</b>	<b>57 989 231</b>

**Politique IV.A - La politique en faveur de l'intérieur et de la montagne****Les chiffres clés : 1 compétence / 4 programmes****15,633 M€ d'autorisations de programme / 4,935 M€ de crédits d'investissement****4,050 M€ d'autorisations d'engagement / 3,434 M€ de crédits de fonctionnement**

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 313 un montant de CP de 8,369 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 19,683 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique IV.A La politique en faveur de l'intérieur et de la montagne</b>	<b>15 632 500</b>	<b>4 934 800</b>	<b>4 050 000</b>	<b>3 433 811</b>	<b>19 682 500</b>	<b>8 368 611</b>
<i>Compétence 313 - Développement rural et territorial</i>	<i>15 632 500</i>	<i>4 934 800</i>	<i>4 050 000</i>	<i>3 433 811</i>	<i>19 682 500</i>	<i>8 368 611</i>
<i>Programme 3131 Vie associative</i>	<i>1 115 000</i>	<i>694 800</i>	<i>1 100 000</i>	<i>840 001</i>	<i>2 215 000</i>	<i>1 534 801</i>
<i>Programme 3132 Développement territorial</i>	<i>117 500</i>	<i>690 000</i>	<i>450 000</i>	<i>400 010</i>	<i>567 500</i>	<i>1 090 010</i>
<i>Programme 3133 Comité de massif</i>	<i>9 000 000</i>	<i>2 350 000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>1 693 800</i>	<i>11 000 000</i>	<i>4 043 800</i>
<i>Programme 3134 Syndicat départemental des énergies</i>	<i>5 400 000</i>	<i>1 200 000</i>	<i>500 000</i>	<i>500 000</i>	<i>5 900 000</i>	<i>1 700 000</i>

**➤ Programme 3131 - Vie associative**

Il s'agit de réaffirmer le soutien aux associations pour renforcer le lien social, dans le cadre des règles définies par l'Assemblée de Corse, sur proposition du Conseil exécutif de Corse, et dans un souci constant de lisibilité et d'équité du partenariat conclu avec chaque association. Le travail en transversalité engagé se poursuivra afin de parvenir à des propositions adaptées aux attentes des territoires. L'objectif est de garantir l'efficacité des dispositifs dans un contexte financier global qui demeure contraint.

En ce sens, une AE d'un montant de 1,1 M€ pour des CP d'un montant de 840 000 € est proposée au programme 3131. Ce dernier est complété par une AP d'un montant de 1,115 M€ pour 694 800 € de CP. Poursuite des actions visant à la coordination des financements des associations intervenant dans le domaine de l'aménagement du territoire (bonnes pratiques réciproques Associations/CdC comportant le volet de la dématérialisation notamment).

Concernant la section fonctionnement, les opérations restant à solder nécessitent un montant de crédits égal à 572 793,50 €. Le reste des crédits demandés pour 2021 sera consacré au financement des premiers acomptes des opérations votées au cours de l'exercice. Le paiement de l'intégralité des subventions de fonctionnement votées en 2021 est prévu sur 3 ans).

Concernant les subventions d'investissement, les opérations suivantes restent à solder : Navettes SNSM 2019 et 2020, travaux de sécurisation au profit de l'association San Benedetto, Statue de Claude Papi par l'association Corsica Turchina, ainsi que les travaux du Centre Hospitalier Corté Tattone, soit un total de 586 000 € environ.

Pour 2021, les opérations suivantes pourraient faire l'objet de financements en investissement : Navettes bus Deux Sevi, autres opérations d'investissement au profit d'associations diverses, Navette, navire hauturier SNSM Propriano.

**➤ Programme 3132 - Développement territorial**

Ce programme permet le développement des partenariats et le soutien à une politique d'animation sur le territoire. Il s'agit de contribuer à la mise en place d'une offre d'activités tenant compte des attentes des territoires et de celles et ceux qui y vivent ou ont vocation à le faire. L'objectif général est de garantir l'accès le plus large à un programme d'actions tourné vers les habitants, dans une logique multipartenariale, multigénérationnelle et multisectorielle, en incluant bien évidemment les nouvelles possibilités offertes par la médiation numérique.

Une AE d'un montant de 450 000 euros pour un montant de CP de 400 000 € est proposée au programme 3132. Elle inclut les subventions pour le financement des foires en milieu rural tenant compte du nouveau cadre d'intervention adopté par l'Assemblée de Corse en 2020 et mis en œuvre en 2021, les opérations dans le cadre du partenariat entre CANOPE et la collectivité, ainsi que le financement des animations dans les territoires et des structures de type Casa di Roccapina, ....

Ce programme est complété par une AP initialement d'un montant de 807 500 € sur laquelle 690 000 € ont été affectés en 2020. Le complément de 117 500 € est donc demandé pour 2021. (Sur cette AP : un montant de 800 000 € anciennement voté en 2018 sur le programme N4431A est consacré à l'équipement du pôle d'Animation de l'Alta Rocca).

Les dépenses relatives à l'AP sont plutôt consacrées à l'équipement du pôle de l'Alta Rocca (notamment les 690 000 € affectés en 2020 mais non encore engagés du fait des retards pris dans la livraison du Bâtiment qui devrait intervenir en Mars 2021). Elles correspondent à l'achat de matériel informatique, le paiement du mobilier en stock, ainsi que l'achat de mobilier en supplément de celui en stock. Elles comportent également de petites opérations d'investissement (complément d'équipement) pour A Casa di Roccapina.

Les actions à mener en 2021 sont les suivantes : poursuite des politiques d'animation au sein des territoires où cela a déjà été engagé y compris à Casa di Roccapina ; mise en place des politiques d'animation au sein des territoires non encore concernés (y compris pôle d'animation de l'Alta Rocca et le Cismonti) ; poursuite des réflexions en matière de coordination des dispositifs d'animation et/ou d'information par les différentes directions sectorielles et premières actions ; mise en œuvre du dispositif d'action publique de proximité dans l'objectif d'une présence de tous les services sur le territoire, au-delà des dispositifs virtuels dans une logique de facilitation et de mutualisation des dispositifs existants ; mise en œuvre du dispositif d'action publique de proximité dans l'objectif d'une présence de tous les services sur le territoire, au-delà des dispositifs virtuels dans une logique de facilitation et de mutualisation des dispositifs existants.

Les affectations relatives à l'AE concernent le financement des subventions accordées dans le cadre des foires rurales (225 000 € environ), les projets s'inscrivant dans la convention avec CANOPE ainsi que le paiement des factures relatives aux animations soit l'achat de fournitures, prestations de service, édition de dépliants, acquisition d'ouvrages pour la boutique de Casa di Roccapina), etc ...

### ➤ Programme 3133 – Comité de massif

Le schéma d'aménagement, de développement et de protection de la montagne (SADPM) voté par l'Assemblée de Corse en février 2017 fixe les objectifs stratégiques qui permettront une revitalisation de l'intérieur et de la montagne, il s'articule autour des 4 axes suivants :

- Développer les réseaux et les infrastructures (routes/rail, téléphonie et numérique, réseaux d'eau agricole/potable, assainissement, logements, énergies renouvelables-MDE...) ;
- Améliorer l'accès aux services de base (notamment services d'éducation, de formation, et de santé) ;
- Renforcer les activités et les systèmes réceptifs touristiques durables et la gestion des sites naturels de montagne ;
- Soutenir les activités agropastorales et les productions primaires.

Le règlement des aides adopté en novembre 2019 par l'Assemblée de Corse permet d'étendre les opérations éligibles et de mieux accompagner les projets structurants pour les territoires. Ainsi, les besoins en crédits de fonctionnement sont plus importants afin de permettre une meilleure prise en compte de l'ensemble des dépenses relatives à la réalisation d'un projet.

Des appels à projet prévus dans le règlement des aides mettant en œuvre le SADPM voté fin 2019 seront proposés prochainement au Conseil Exécutif afin de permettre le financement de projets spécifiques dans le domaine de l'aménagement numérique, de l'éducation, de l'agriculture, de la santé... à destination des structures associatives et privées afin de mieux accompagner les projets structurants pour les territoires.

Un appel à projet relatif au tourisme de montagne a été lancé en fin d'année 2020, les premiers projets seront programmés au premier semestre 2021. De plus, l'appel à projet en matière d'aménagement numérique comprenant l'adressage a été évalué à 3 M€.

Les études et AMO financées parmi les premiers projets individualisés engendreront également les investissements préconisés, notamment concernant les refuges de montage et les édifices d'intérêt patrimonial de niveau territorial...

Les itinéraires patrimoniaux autour de Pasquale Paoli et du patrimoine immatériel vont engendrer des investissements importants pour la réhabilitation d'édifice tels que les couvents. La contractualisation avec le syndicat d'électrification Pumonte en symétrie des travaux initiés avec le syndicat d'électrification Cismonte devraient permettre un investissement sur ce territoire à hauteur de 2 M€. L'étude relative à l'état des lieux des estives en Corse dont l'enjeu est la reconquête des estives engendrera des investissements permettant des réhabilitations de bergeries...

Un nombre important de projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement est en cours d'instruction et fera l'objet de programmation en 2021. Il vous est proposé d'inscrire 3 M€ en crédits de paiement afin de prévoir le mandatement des crédits relatifs aux projets ayant été programmés depuis fin 2017.

En fonctionnement des appels à projets en matière de culture, d'éducation et de formation seront proposés au Conseil exécutif de Corse. S'agissant des crédits de paiement en fonctionnement, ils permettront d'une part de mandater les crédits affectés en 2020, notamment les opérations dans le cadre du dispositif transitoire du fonds montagne suite à la crise du Covid-19 mais également de mandater des crédits pour les opérations se déroulant dès le 1er semestre 2021.

#### ➤ **Programme 3134 – Syndicat départemental des énergies Pumonte**

Le Syndicat de l'Energie est un syndicat mixte ouvert composé de l'ensemble des communes de Corse du sud (à l'exception d'AIACCIU et PRUPIA) et de la Collectivité de Corse. Il a en charge l'organisation de la distribution et de la fourniture d'électricité, la construction des ouvrages permettant la diffusion du haut débit et du très haut débit sur le territoire des communes.

Pour 2021, il vous est proposé l'inscription de 500 000 € en autorisations d'engagement et en crédits de paiement pour le fonctionnement de la structure. Il vous est également proposé d'inscrire 5,4 M€ en investissement et 1,2 M€ en crédits de paiement d'investissement dont 550 000 € pour honorer les engagements pris lors des exercices antérieurs.

**Politique IV.B Les aides aux communes, intercommunalités et territoires****Les chiffres clés : 1 compétence / 6 programmes****43,950 M€ d'autorisations de programme / 38,300 M€ de crédits d'investissement****0,500 M€ d'autorisations d'engagement / 0,850 M€ de crédits de fonctionnement**

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 314 un montant de CP de 39,150 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 44,450 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique IV.B Les aides aux communes, intercommunalités et territoires</b>	<b>43 950 000</b>	<b>38 300 000</b>	<b>500 000</b>	<b>850 000</b>	<b>44 450 000</b>	<b>39 150 000</b>
<i>Compétence 314 - Aides aux communes et groupements</i>	<i>43 950 000</i>	<i>38 300 000</i>	<i>500 000</i>	<i>850 000</i>	<i>44 450 000</i>	<i>39 150 000</i>
<i>Programme 3141 Equipements collectifs</i>	<i>1 000 000</i>	<i>800 000</i>			<i>1 000 000</i>	<i>800 000</i>
<i>Programme 3142 Equipements collectifs communaux</i>	<i>15 150 000</i>	<i>27 800 000</i>	<i>-</i>	<i>500 000</i>	<i>15 150 000</i>	<i>28 300 000</i>
<i>Programme 3143 Chartes urbaines - ANRU PRU - Politique de la ville</i>	<i>4 500 000</i>	<i>1 500 000</i>			<i>4 500 000</i>	<i>1 500 000</i>
<i>Programme 3144 AEP - Assainissement</i>	<i>9 300 000</i>	<i>5 200 000</i>			<i>9 300 000</i>	<i>5 200 000</i>
<i>Programme 3146 Fonds de territorialisation</i>	<i>7 500 000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>500 000</i>	<i>350 000</i>	<i>8 000 000</i>	<i>2 350 000</i>
<i>Programme 3147 Fonds de solidarité territoriale</i>	<i>6 500 000</i>	<i>1 000 000</i>			<i>6 500 000</i>	<i>1 000 000</i>

➤ **Programme 3141 - Equipements collectifs**

La Collectivité de Corse apporte son soutien financier aux communes et groupements de communes dans la réalisation de projets d'équipement, et ce afin de lutter contre la fracture territoriale et maintenir l'équilibre des territoires.

Le règlement d'Aides aux communes, intercommunalités et territoires, adopté en novembre 2019 par l'Assemblée de Corse, met à la disposition des communes et EPCI un certain nombre d'outils financiers, leur permettant ainsi de mener à bien leurs projets.

Le dispositif intempéries et incendies permet le financement des opérations des communes et des EPCI reconnues en état de catastrophe naturelle, ainsi que victimes d'incendies causant des dégâts sur les biens non assurables.

Il s'agira au titre de l'exercice 2021, de poursuivre l'effort financier envers les communes et EPCI à travers le nouveau règlement d'aides aux communes, intercommunalités et territoires, en maintenant une étroite collaboration avec les différentes politiques sectorielles de la Collectivité de Corse et en mettant en place une porte d'entrée unique des demandes de soutien financier transmises par les Maires et Présidents d'EPCI.

Ce programme permet le financement des opérations suivantes :

- Travaux sur biens non assurables destinés à réparer les dommages dus à des intempéries pour les communes et les EPCI ayant fait l'objet d'une reconnaissance en état de catastrophe naturelle ;
- Travaux sur biens non assurables destinés à réparer les dommages dus aux incendies.

➤ **Programme 3142 - Equipements collectifs communaux**

La Collectivité de Corse apporte son soutien financier aux communes et groupements de communes dans la réalisation de projets d'équipement, et ce afin de lutter contre la fracture territoriale et maintenir l'équilibre des territoires.

Le règlement d'Aides aux communes, intercommunalités et territoires, adopté en novembre 2019 par l'Assemblée de Corse, met à la disposition des communes et EPCI un certain nombre d'outils financiers, leur permettant ainsi de mener à bien leurs projets.

Ce programme budgétaire permet le financement des opérations des communes et EPCI au titre de la Dotation Quinquennale et de la dotation Ecole.

Il s'agira au titre de l'exercice 2021, de poursuivre l'effort financier envers les communes et EPCI à travers le nouveau règlement d'aides aux communes, intercommunalités et territoires, en maintenant une étroite collaboration avec différents politiques sectorielles de la Collectivité et en mettant en place une porte d'entrée unique des demandes de soutien financier transmises par les Maires et Présidents d'EPCI.

Les opérations financées relèvent des domaines d'intervention du règlement des aides : voirie et aménagement divers, patrimoine non protégé, ou encore les acquisitions foncières et immobilières, etc.... Par ailleurs, ce programme intervient massivement pour le financement des projets de rénovation et de construction des groupes scolaires des communes.

Il vous est proposé d'inscrire à ce titre dans le cadre de ce programme : 15,150 M€ en autorisation de programme et 27,8 M€ en crédits de paiement. Les autorisations permettront le financement des opérations inscrites au titre la 2ème année de la dotation quinquennale et école 2020/2024 des communes et EPCI. Les crédits de paiement permettront le paiement des opérations programmées en grande partie les années antérieures.

Il vous est également proposé d'inscrire 500 000 € en crédits de paiement de fonctionnement au titre des allègements d'emprunts accordés par l'ex-Conseil Départemental de la Corse-du-Sud.

### ➤ **Programme 3143 - Chartes urbaines - ANRU PRU - Politique de la ville**

La Collectivité de Corse apporte son soutien financier aux communes et groupements de communes dans la réalisation de projets d'équipement, et ce afin de lutter contre la fracture territoriale et maintenir l'équilibre des territoires.

Le règlement d'Aides aux communes, intercommunalités et territoires, adopté en novembre 2019 par l'Assemblée de Corse, met à la disposition des communes et EPCI un certain nombre d'outils financiers, leur permettant ainsi de mener à bien leurs projets.

Ce programme permettra le financement des opérations d'investissement prévues par les conventions ANRU passées avec les villes d'Ajaccio, Bastia et Porto-Vecchio (PRQAD, NPRU, etc...), ainsi qu'au titre du programme action cœur de ville. Il permet également d'intervenir en faveur des opérations qui s'inscrivent dans le cadre du volet urbain du Contrat de plan Etat/Région 2015/2020.

La Collectivité de Corse pourrait également, à travers ce programme budgétaire, compléter son intervention auprès des agglomérations et des villes moyennes. En effet, leurs spécificités urbaines et les problématiques qui en découlent nécessiteraient la définition et la mise en place d'un dispositif innovant et complémentaire et dont les enjeux et critères seraient alors définis par la Collectivité de Corse au regard des axes d'intervention qu'elle jugera prioritaires.

Elaboré à partir d'une consultation auprès des territoires urbains, ce dispositif réglementaire sera issu d'un schéma d'intervention destiné à pallier les inégalités du territoire insulaire en considérant le fait urbain dans les politiques sectorielles de la Collectivité de Corse.

La Collectivité de Corse soutient les communes bénéficiant de dispositifs de la « Politique de la Ville » dans le cadre des programmes contractualisés avec l'Etat :

- Programme de Renouvellement Urbain,
- Programme de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés
- Contrat de Ville
- Programme Action Cœur de Ville...

Ces programmes répondent à des objectifs fixés par l'Etat afin de répondre aux besoins spécifiques des villes identifiées par la géographie prioritaire (QPV, ZUS, ZRU...) selon des critères sociaux économiques (INSEE). La CdC est membre des Comités de Pilotage et participe en concertation avec les villes et les partenaires institutionnels à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des programmes contractualisés.

Ils permettent ainsi de financer un ensemble d'actions sur un périmètre défini concentrant difficultés sociales, économiques et urbaines.

Les opérations de la commune de Portivechju dans le cadre du NPNRU, ainsi que de la ville de Bastia également au titre du NPNRU, devraient faire l'objet d'un engagement financier de la part de la Collectivité de Corse au titre de l'exercice 2021. Par ailleurs, les opérations des villes de Bastia et Aiacciu (arrivées à maturité après une 1ère phase liée aux études) dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, devraient bénéficier de ce programme au cours de l'exercice 2021.

Il vous est proposé d'inscrire au titre de ce programme : 4,5 M€ en autorisations de programme et 1,5 M€ en crédits de paiement.

#### ➤ **Programme 3144 - AEP – Assainissement**

La Collectivité de Corse apporte son soutien financier aux communes et groupements de communes dans la réalisation de projets d'équipement, et ce afin de lutter contre la fracture territoriale et maintenir l'équilibre des territoires.

Le règlement d'Aides aux communes, intercommunalités et territoires, adopté en novembre 2019 par l'Assemblée de Corse, met à la disposition des communes et EPCI un certain nombre d'outils financiers, leur permettant ainsi de mener à bien leurs projets.

Ce programme budgétaire permet d'intervenir en soutien aux territoires à travers l'accord-cadre relatif au 11ème Programme d'intervention de l'Agence de l'Eau, lequel a été signé en septembre 2019. Celui-ci fixe les modalités de partenariat entre l'Agence de l'eau et notre Collectivité pour les six ans à venir avec une enveloppe prévisionnelle dédiée à la Corse de 75 millions d'euros pour financer les projets des maîtres d'ouvrage qui agissent pour le bon état des eaux.

Ce nouveau contrat s'appuie sur une politique d'intervention fondée sur des priorités fortes tenant compte des spécificités des territoires. En Corse, la solidarité en faveur des nombreux territoires ruraux insulaires défavorisés et le plan de bassin d'adaptation au changement climatique concentrent les priorités d'intervention. Les bénéficiaires au titre de ce programme de la CdC sont les communes, leurs groupements et les EPCI compétents dans le domaine de l'eau et/ou de l'assainissement.

Il est en effet nécessaire d'aider les collectivités concernées à relancer leurs investissements en matière d'eau potable et d'assainissement, tout en tenant compte de l'impact du changement climatique.

Il vous est proposé d'inscrire à ce titre dans le cadre de ce programme : 9,3 M€ en autorisation de programme et 5,2 M€ en crédits de paiement.

#### ➤ **Programme 3146 - Fonds de territorialisation**

La Collectivité de Corse apporte son soutien financier aux communes et groupements de communes dans la réalisation de projets d'équipement, et ce afin de lutter contre la fracture territoriale et maintenir l'équilibre des territoires.

Le règlement d'Aides aux communes, intercommunalités et territoires, adopté en novembre 2019 par l'Assemblée de Corse, met à la disposition des communes et EPCI un certain nombre d'outils financiers, leur permettant ainsi de mener à bien leurs projets.

Ce programme permet le financement d'opérations portées par les communes et groupements de communes ayant un rayonnement régional ou territorial. Le fonds de Territorialisation a vocation à faire émerger et cofinancer des projets émanant des territoires dont le rayonnement et le bénéfice pour les habitants dépassent le seul cadre géographique de la commune ou des EPCI, permettant ainsi aux décideurs locaux concernés de définir un choix équilibré en matière d'infrastructures et d'équipements dont les habitants d'un territoire peuvent disposer.

Les crédits en fonctionnement permettent de financer les besoins des collectivités publiques en matière d'ingénierie (études, etc...).

Par ailleurs, une partie de ces crédits pourront constituer la contrepartie de la Collectivité de Corse au titre des opérations du futur volet territorial du CPER.

Par ailleurs, la création du fonds de soutien aux communes et communautés de communes de Corse « FONDU PAESE » pour un montant de trois millions d'euros, permettra d'apporter une ingénierie financière substantielle aux communes de moins de 1 000 habitants, et aux EPCI de moins de 12 000 habitants en préfinançant l'autofinancement, qui fait parfois défaut, en agissant par relai de subvention ou bien en préfinançant la récupération de TVA. Ainsi, ce dispositif innovant permettra de pallier certaines difficultés financières dont les communes les plus fragiles. 1 M€ en crédits de paiement seront destinés à ce fonds.

Il vous est proposé d'inscrire à ce titre dans le cadre de ce programme : 7,5 M€ en autorisation de programme et 2 M€ en crédits de paiement en ce qui concerne la section d'investissement ; 500 000 € en autorisations d'engagement et 350 000 € en crédit de paiement pour la section de fonctionnement.

### ➤ **Programme 3147 - Fonds de Solidarité Territoriale**

La Collectivité de Corse apporte son soutien financier aux communes et groupements de communes dans la réalisation de projets d'équipement, et ce afin de lutter contre la fracture territoriale et maintenir l'équilibre des territoires.

Le règlement d'Aides aux communes, intercommunalités et territoires, adopté en novembre 2019 par l'Assemblée de Corse, met à la disposition des communes et EPCI un certain nombre d'outils financiers, leur permettant ainsi de mener à bien leurs projets.

Ce dispositif crée par le règlement transitoire voté en 2018, confirmé et amélioré par le règlement définitif voté en novembre 2019, permet le financement d'opérations structurantes portées par les communes et les EPCI.

Ce nouveau programme budgétaire intervient donc exclusivement pour les opérations financées au titre du Fonds de Solidarité Territoriale.

Le Fonds de Solidarité Territoriale vise à financer les opérations structurantes pour :

- des communes de moins de 3 000 habitants ;
- des EPCI de moins de 12 000 habitants ;
- des EPCI de plus de 12 000 habitants portant des projets pour des communes de moins de 350 habitants.

Il intervient sur toute la durée de la dotation quinquennale et valable sur une ou deux opérations éligibles à ce dispositif, selon la taille des communes. Parmi les opérations éligibles, on trouve des opérations de voiries, d'aménagement et de requalification de centre de villages, de construction ou de réhabilitation de bâtiments publics, ou encore de structures d'accueil destinées à la petite enfance, etc...

Il vous est proposé d'inscrire à ce titre dans le cadre de ce programme : 6,5 M€ en autorisations de programme et 1 M€ en crédits de paiement en investissement.

**Politique IV.C - L'habitat****Les chiffres clés : 1 compétence / 1 programme****11,500 M€ d'autorisations de programme / 7,500 M€ de crédits d'investissement****0,250 M€ d'autorisations d'engagement / 0,200 M€ de crédits de fonctionnement**

Il vous est proposé d'inscrire au titre de la compétence 315 un montant de CP de 7,700 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 11,750 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique IV.C L'habitat</b>	<b>11 500 000</b>	<b>7 500 000</b>	<b>250 000</b>	<b>200 000</b>	<b>11 750 000</b>	<b>7 700 000</b>
<i>Compétence 315 - Habitat logement</i>	<i>11 500 000</i>	<i>7 500 000</i>	<i>250 000</i>	<i>200 000</i>	<i>11 750 000</i>	<i>7 700 000</i>
<i>Programme 3151 Habitat logement</i>	<i>11 500 000</i>	<i>7 500 000</i>	<i>250 000</i>	<i>200 000</i>	<i>11 750 000</i>	<i>7 700 000</i>

➤ **Programme 3151 – Habitat - Logement**

La Collectivité de Corse apporte son soutien financier aux communes et groupements de communes dans la réalisation de projets d'équipement, et ce afin de lutter contre la fracture territoriale et maintenir l'équilibre des territoires ; La situation économique et sociale de la Corse apparaît par bien des aspects très préoccupante, notamment dans le domaine du logement.

Les études récentes menées par l'Etat (INSEE, DREAL) ou la Collectivité de Corse (à travers l'AUE) ont démontré l'existence de phénomènes qui interdisent à une partie de la population de vivre décemment et d'accéder à un logement, ce qui contribue à accentuer les déséquilibres entre différentes parties de notre territoire, notamment entre le littoral et l'intérieur.

Face à ce constat, à partir d'une volonté politique forte, notre Collectivité à décider de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour lutter contre :

- La spéculation foncière et la dépossession immobilière qui empêchent tout un chacun d'avoir un libre accès au logement
- La paupérisation de la société insulaire dans laquelle plus de 20 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.
- La fracture territoriale caractérisée par l'extension des pôles urbains, qui concentrent les activités, et les zones rurales, à faible démographie, enclavées et confrontées à la suppression des services publics ou la disparition d'activités économiques.

Ainsi la Collectivité de Corse entend mobiliser les outils tels que l'AUE, l'Office foncier de la Corse mais également en activant un levier financier, à travers le renforcement et la réorientation totale de son dispositif d'aides directes à l'investissement dans le but d'accroître et diversifier l'offre de logements sous toutes ses formes, en privilégiant l'accès à la propriété. Ce levier financier se caractérise par la mise en œuvre des dispositifs du règlement des aides en faveur du logement et de l'habitat – Una Casa per tutti, una casa per ognunu.

L'Assemblée de Corse a adopté le nouveau règlement des aides en faveur du logement et de l'habitat le 27 septembre 2019, afin d'apporter une réponse politique forte et innovante face aux phénomènes de spéculation, de dépossession et de difficultés d'accès au logement.

Celui-ci s'articule autour de 4 grands axes d'interventions :

- l'aide au développement du parc immobilier communal et intercommunal notamment dans une logique de soutien à l'accession à la propriété,
- le renforcement et la réorientation de l'aide directe aux particuliers visant à faciliter l'accès à la propriété pour les primo-accédants,

- le renforcement quantitatif et qualitatif du financement du parc locatif social, qu'il s'agisse des demandes de l'ensemble des bailleurs ou celle plus particulière des offices publics de l'habitat,
- l'harmonisation et le renforcement des dispositifs d'aide au parc privé dans les opérations programmées d'amélioration de l'habitat.

Après un an de mise en application, ce règlement a permis une meilleure prise en compte des demandes de l'ensemble des pétitionnaires grâce à la mise en œuvre de nouveaux outils et par le renforcement des moyens financiers mobilisables. La modification de ce règlement prévu lors de l'exercice 2021 permettra de renforcer le soutien de la CdC dans ce domaine.

**Politique IV.D - La prévention contre les incendies et la forêt****Les chiffres clés : 1 compétence / 4 programmes****11,183 M€ d'autorisations de programme / 8,733 M€ de crédits d'investissement****50,034 M€ d'autorisations d'engagement / 48,145 M€ de crédits de fonctionnement**

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 317 un montant de CP de 56,878 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 61,217 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique IV.D La prévention contre les incendies et la forêt</b>	<b>11 183 000</b>	<b>8 733 003</b>	<b>50 034 160</b>	<b>48 145 420</b>	<b>61 217 160</b>	<b>56 878 423</b>
<i>Compétence 317 - Prévention contre les incendies</i>	<i>11 183 000</i>	<i>8 733 003</i>	<i>50 034 160</i>	<i>48 145 420</i>	<i>61 217 160</i>	<i>56 878 423</i>
<i>Programme 3170 SIS</i>			<i>1 400 000</i>	<i>377 000</i>	<i>1 400 000</i>	<i>377 000</i>
<i>Programme 3171 Prévention des incendies</i>	<i>333 000</i>	<i>1 733 003</i>	<i>154 000</i>	<i>719 260</i>	<i>487 000</i>	<i>2 452 263</i>
<i>Programme 3173 CFM - Conservatoire forêt méditerranéenne</i>	<i>2 300 000</i>	<i>1 500 000</i>	<i>2 500 000</i>	<i>1 069 000</i>	<i>4 800 000</i>	<i>2 569 000</i>
<i>Programme 3174 Participations SIS</i>	<i>8 550 000</i>	<i>5 500 000</i>	<i>45 980 160</i>	<i>45 980 160</i>	<i>54 530 160</i>	<i>51 480 160</i>

➤ **Programme 3170 – SIS**

Ce programme concerne les dépenses de fonctionnement des moyens roulants mobilisés pour la mise en œuvre de la politique du service de secours et d'incendie pour le CISMONTE. Les crédits concernent l'acquisition de pièces détachées pour les véhicules, camions, engins, remorques ainsi que leurs prestations externalisées.

➤ **Programme 3171 - Prévention des incendies**

Les interventions de la Collectivité de Corse en matière de prévention des incendies s'articulent principalement en :

- Interventions en régie des forestiers sapeurs pour l'entretien et la création d'ouvrages de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) et leur participation au dispositif estival de surveillance et d'intervention ;
- Travaux de création ou de mise aux normes d'ouvrages DFCI réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Collectivité de Corse et confiés à des entreprises.

En 2021, dans un domaine d'intervention où la Collectivité de Corse, les communes ou leurs groupements (s'ils ont été dotés de la compétence DFCI) peuvent légalement conduire des actions concourant à la réduction de ce risque, il est indispensable que notre Collectivité définisse le périmètre de son engagement, avec comme cadre le PPFENI 2. Ce périmètre devra tenir compte d'un équilibre à trouver pour que notre collectivité ne soit pas pressentie comme intervenant unique. Dans ce cadre, il appartient à la CdC de définir la stratégie et les actions à mener relatives :

- aux interventions des forestiers-sapeurs (FORSAP) (programme de travaux, participation des services FORSAP aux actions de surveillance et de lutte contre les incendies, développement et extension de la technique du brûlage dirigé,...) ;
- à la sensibilisation et la communication au risque d'incendie auprès de tous les publics (résidents ou touristes) ;
- aux interventions de la Collectivité de Corse pour la réalisation de travaux à l'entreprise dans le cadre de co-maîtrise d'ouvrage avec les communes ou leurs groupements (s'ils ont été dotés de la compétence DFCI) tel que prévue dans la loi MOP.

Par ailleurs, les cadres des services opérationnels FORSAP Cismonte et Pumonti, ainsi que les personnels techniques du service ingénierie DFCI seront amenés à suivre une formation relative à la recherche des causes des incendies afin d'affiner la connaissance, considérant qu'actuellement seulement 45 % des départs de feu font l'objet de ces enquêtes.

De plus, la direction souhaite disposer des matériels nécessaires pour être présente sur l'ensemble des foires et manifestations organisées en Corse tout au long de l'année. Cette présence aura pour objectif de faire connaître l'action de la Collectivité dans le domaine de la Prévention des Incendies et de dispenser des informations utiles aux visiteurs, informations axées sur le débroussaillage réglementaire en période « hivernale » (1<sup>er</sup> octobre-15 juin) et sur les mesures de prévention des départs de feux (80 % des feux sont d'origine humaine involontaire) et les préconisations de conduite à tenir en cas de sinistre en période estivale (15 juin – 30 septembre). Une étude spécifique pour l'élaboration d'un programme de brûlage dirigé sera également initiée.

### ➤ **Programme 3173 - CFM – Conservatoire forêt méditerranéenne**

Ce programme concerne la gestion et la maintenance des moyens roulants et mécanisés ainsi que la fourniture aux personnels techniques, des matériels de débroussaillage, leurs consommables et outillage à main nécessaire à l'exécution des missions de la Collectivité de Corse sur l'ensemble du territoire au profit des forestiers sapeurs et du conservatoire de la forêt méditerranéenne.

L'objectif est d'optimiser l'ensemble de la gestion des moyens roulants et mécanisés dans ce domaine. Les crédits inscrits seront destinés notamment :

Pour la section fonctionnement : A l'achat de fournitures et de carburant pour les ateliers, aux divers contrats de prestations de service, à la fourniture de petit équipement, aux location mobilières, à l'entretien du matériel roulant, des mobiliers et aux taxes et impôt sur les véhicules.

Pour la section investissement : Les crédits concernent l'acquisition au niveau régional de matériel et outillage technique (tronçonneuses, débroussailleuses...) de matériel de transport (véhicules tractoristes, camions...) et de matériels de chantiers (chargeuses, gyrobroyeur, tracteurs...);

Une partie de ces acquisitions sont réalisées dans le cadre du programme du conservatoire de la forêt méditerranéenne au titre de la défense des forêts et de l'incendie et font l'objet de co-financements :

- à hauteur de 60 et 80 % du HT par l'Etat et le FEADER (montant inscrit en dépenses 2021 : 1 216 200 € TTC)

- Part Etat : 373 450 € - Part FEADER : 437 350 € - Autofinancées : 405 400 € TTC

### ➤ **Programme 3174 – Participations SIS**

La loi relative à la modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004, dans sa version modifiée du 1<sup>er</sup> mai 2012, définit le périmètre de la sécurité civile et notamment le fonctionnement des services d'incendie et de secours.

L'article L-1424-35 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « les relations entre la Collectivité de Corse et le Service d'Incendie et de Secours et notamment la contribution » de la Collectivité de Corse font l'objet d'une convention pluriannuelle.

La Collectivité de Corse est le principal contributeur des services d'incendie et de secours, la contribution de la CdC au fonctionnement des SIS représentant ainsi plus de trois quarts de leur recettes réelles de fonctionnement.

Ce programme budgétaire intervient donc en faveur des deux Services d'Incendies et de Secours de Corse dans le cadre du partenariat mis en place entre la Collectivité et ces établissements publics et ce, dans un souci d'efficacité du service public, d'optimisation et de rationalisation des moyens, de partage d'informations et de dialogue de gestion dans le respect du savoir-faire et des compétences de chacun. En application de la loi, les Services d'Incendie et de Secours et la Collectivité de Corse s'engagent en 2021 dans une démarche conventionnelle définissant un cadre relationnel qui doit :

- Permettre aux Services d'Incendie et de Secours de construire une politique publique de sécurité civile afin de répondre efficacement aux objectifs opérationnels définis par les schémas d'analyse et de couverture des risques, de garantir aux

citoyens l'efficacité et l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire tout en ayant une réelle visibilité financière pluriannuelle ;

- Donner à la Collectivité de Corse une visibilité réelle sur l'évolution de sa participation financière, en étant associée à toutes les étapes du dialogue de gestion ;

- Mettre en œuvre une démarche qui permet à la Collectivité de Corse et aux Services d'Incendie et de Secours la recherche et la concrétisation d'espaces de coopération et/ou de mutualisations.

Cette démarche conventionnelle pour être opérante devra s'appuyer sur un diagnostic de la situation financière des deux Services d'Incendie et de secours. Cette démarche s'accompagnera de la mise en place de comités de pilotage et technique permettant l'instauration d'un véritable dialogue de gestion, dialogue qui sera également complémentaire de la réalisation d'audits organisationnels et financiers des deux établissements, lesquels seront menés au cours de l'exercice 2021.

La contribution de la Collectivité de Corse au budget des deux services d'incendie et de secours s'élève à 45 980 160 € en autorisation d'engagement et 45 673 960 € en crédits de paiement pour la section de fonctionnement.

En investissement, les autorisations de programme s'élèvent à 8,550 M€. Ils sont destinés au financement d'opérations prévues aux Programmes Pluriannuels d'Investissements des deux établissements. Les crédits de paiement s'élèvent quant à eux à hauteur de 5 500 000 €, permettant le mandatement des crédits relatifs aux opérations antérieurement affectées, mais également à assurer une avance pour les opérations nouvelles.

**Politique IV.E - L'accompagnement des collectivités à la planification territoriale****Les chiffres clés : 1 compétence / 2 programmes****200 000 € d'autorisations de programme / 200 000 € de crédits d'investissement****4,890 M€ d'autorisations d'engagement / 5,360 M€ de crédits de fonctionnement**

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 311 un montant de CP de 5,560 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 5,090 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique IV.E L'accompagnement des collectivités à la planification territoriale</b>	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>	<b>4 890 000</b>	<b>5 360 000</b>	<b>5 090 000</b>	<b>5 560 000</b>
<i>Compétence 311 - Urbanisme</i>	<i>200 000</i>	<i>200 000</i>	<i>4 890 000</i>	<i>5 360 000</i>	<i>5 090 000</i>	<i>5 560 000</i>
<i>Programme 3110 Agence de l'urbanisme</i>	<i>200 000</i>	<i>200 000</i>	<i>4 460 000</i>	<i>4 460 000</i>	<i>4 660 000</i>	<i>4 660 000</i>
<i>Programme 3111 Agence de l'urbanisme - études et recherches</i>			<i>430 000</i>	<i>900 000</i>	<i>430 000</i>	<i>900 000</i>

➤ **Programme 3110 – Agence de l'Urbanisme**

Ce programme correspond au fonctionnement propre de l'AUE.

Sur la partie fonctionnement, les besoins exprimés correspondent à un montant de 4 660 000 € en AE comme en CP qui serviront à payer les charges générales liées au bon fonctionnement de l'agence c'est à dire les fournitures de bureau, les frais de communication ainsi que les salaires et charges.

NB : la mise en œuvre de la convention EDF/AUE nécessitera le renforcement des effectifs de la direction déléguée à l'énergie mais aussi des fonctions support et de communication, estimé à 4 CDD de 18 mois (2 cadres A et 2 cadres B). Ces renforts seront autofinancés par l'AUE sur les recettes d'activité et non sur dotation CdC.

Sur la partie investissement, les besoins exprimés correspondent à des dépenses de matériel informatique et de téléphonie mais aussi à l'achat de mobiliers et de travaux d'aménagement nécessaires en prévision d'un déménagement prévu au troisième trimestre 2021.

➤ **Programme 3111 – Agence de l'Urbanisme – études et recherches**

Ce programme correspond au budget mobilisé sur le financement d'études et de recherches dans les secteurs de l'urbanisme comme celui de l'énergie. Les besoins de CP exprimés correspondent à un montant de 900 000 € en CP qui serviront à payer des études déjà engagées telles que le marché juridique, le programme ORELI, l'AMO « territorialisation opérationnelle du PADDUC » et de prestations nouvelles (étude OREGES, mise à jour du « site DATA visualisation enquête déplacement », étude de « morphologie urbaine et paysages », étude « dynamique patrimoniale des résidents », AMO « instrumentation des bâtiments », développement de logiciels divers).

**Politique IV.F - La politique foncière****Les chiffres clés : 1 compétence / 1 programme****7,726 M€ d'autorisations de programme / 7,726 M€ de crédits d'investissement**

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 312 un montant de CP et d'autorisations pluriannuelles de 7,726 M€ :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique IV.F La politique foncière</b>	<b>7 725 865</b>	<b>7 725 865</b>	-	-	<b>7 725 865</b>	<b>7 725 865</b>
<i>Compétence 312 - Foncier</i>	7 725 865	7 725 865	-	-	7 725 865	7 725 865
<i>Programme 3120 Office Foncier de la Corse</i>	7 725 865	7 725 865	-	-	7 725 865	7 725 865

**➤ Programme 3120 – Office Foncier de la Corse**

Ce programme soutient l'intervention de l'Office Foncier dans la réalisation d'acquisitions foncières ou immobilières menées prioritairement pour accompagner les projets de logements sociaux portés par les collectivités publiques et leurs établissements publics, mais aussi par les bailleurs sociaux. L'objectif de ce programme est d'œuvrer en faveur d'une réflexion commune en termes de stratégie foncière et d'apporter une réponse pleinement adaptée aux enjeux d'aménagement du territoire.

Ce programme participe à la mise en œuvre de différentes opérations inscrites au sein du Programme Pluriannuel d'Intervention de l'Office Foncier. Ce programme contribue au financement des opérations de l'Office, que sont les acquisitions foncières ou immobilières en vue de la réalisation de logements sociaux et le portage jusqu'à la rétrocession à la collectivité, mais également au financement d'études et diagnostics fonciers.

Après quatre années de plein exercice l'Office Foncier commence à disposer de réserves foncières non négligeables dont les premières rétrocessions se sont effectuées à compter de 2020 permettant ainsi aux collectivités de réaliser pleinement leurs projets et à l'Office de retrouver des capacités d'action renouvelées.

Conformément à la loi, l'action de l'Office Foncier est définie par un Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI) établi pour une durée de 5 ans. Véritable stratégie, le PPI permet de : maîtriser l'action de l'établissement, préciser la territorialisation et le champ thématique de ses interventions, mobiliser les différents acteurs de l'aménagement.

Les principes-clés de la politique foncière telle qu'elle a été retenue dans le PPI ont pour vocation la sortie effective d'un projet, un objectif-cible ultime : l'existence d'un dossier solide est indispensable pour engager un processus d'acquisition foncière et de portage.

Les principes de base sont :

- L'inscription stratégique : la dimension d'un projet nécessite une stratégie et l'élaboration d'une planification territoriale ;
- Le principe de pérennité : la pérennité de l'action foncière publique sur le moyen/long terme permet une véritable action régulatrice sur le marché du foncier ;
- Le principe de cohérence : Toute action foncière doit présenter une véritable cohérence dans la géographie et dans la continuité des objectifs, sachant les conséquences sur le marché foncier ;
- Le principe d'articulation, entre l'évolution des règlements d'urbanisme et la mise en place des outils d'intervention foncière pour éviter les effets d'aubaine et inscrire les démarches dans le temps long de la planification et du projet ;
- Le principe de sélectivité et de progressivité au regard des nouveaux champs d'intervention foncière (renouvellement urbain et structuration du périurbain).

Les ambitions de l'OFC pour la période 2019-2024 guident l'action de l'Office Foncier dans cette nouvelle période de programmation :

- Éviter la logique de stock et d'opportunités foncières, optimiser une gestion de dynamique des flux ;
- Renforcer l'action sur les secteurs où se concentrent les enjeux ;
- Monter en puissance sur les champs d'action prioritaires.

L'action de l'Office Foncier pour les années 2019-2024 se structure autour de trois orientations prioritaires :

- 1- Soutenir prioritairement la création de logement, en particulier de logement social.
- 2- Créer les conditions du développement économique et commercial.
- 3- Soutenir les politiques publiques, en matière de préservation, de protection, en investissant dans les domaines du patrimoine et de la protection des populations face aux risques.

L'exercice 2021 va donc être employé par l'Office à poursuivre la mise en œuvre du P.P.I. adopté par le Conseil d'Administration de l'établissement public conformément aux termes de la Loi ALUR. C'est notamment la raison pour laquelle en 2021 les actions de l'Office Foncier se répartiront sur plusieurs plans distincts mais complémentaires.

Les crédits sollicités au BP 2021 à savoir 7 725 865 €, permettent de clôturer la convention cadre PEI signée en 2015 liant la Collectivité de Corse, l'Etat, et l'Office Foncier de Corse et son avenant en date d'août 2020, et de mettre en œuvre à la décision du COREPA de décembre 2020. Ainsi plusieurs opérations de logements sociaux et communaux seront réalisées sur le territoire notamment sur les Communes de Bastia, Ajaccio et Porto-Vecchio où les besoins sont les plus urgents.

## Axe V - Améliorer les équipements structurants et l'offre de services

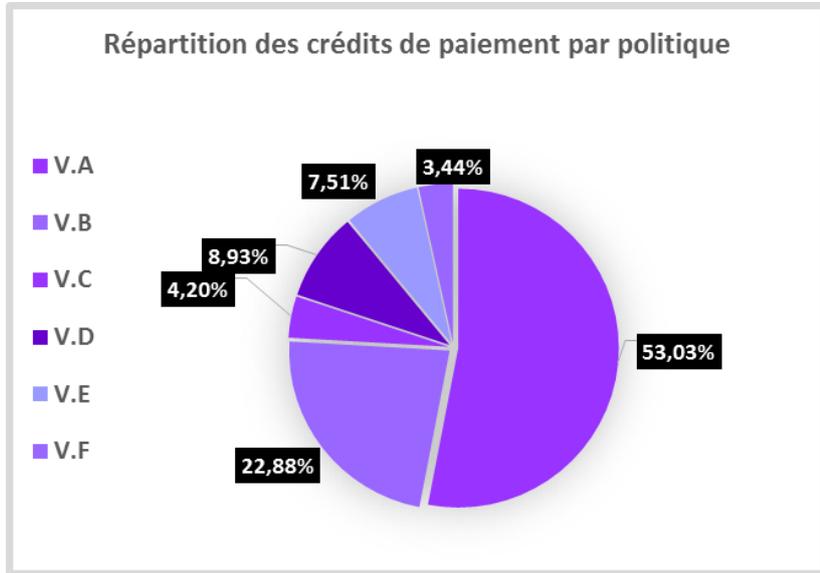
### Propositions budgétaires :

→ Crédit de paiement de fonctionnement de :

**244 620 159 €**

→ Crédit de paiement d'investissement de :

**108 017 000 €**

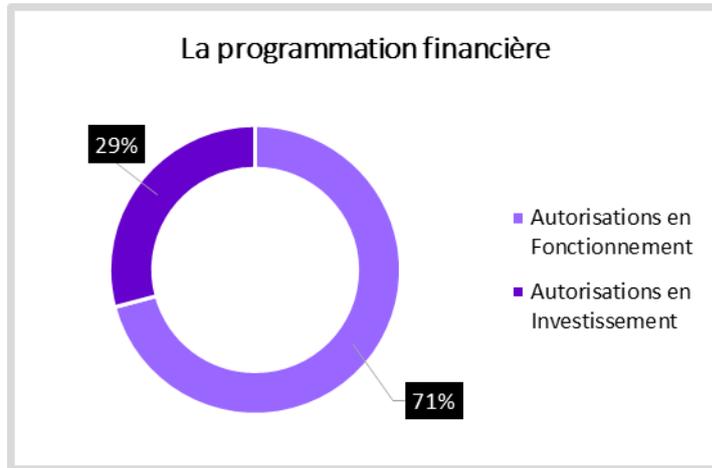


→ Autorisation d'engagement de :

**249 779 159 €**

→ Autorisation de programme de :

**102 735 000 €**



	AP	CPI	AE	CPF
V.A La continuité territoriale	-	-	186 999 159	186 999 159
V.B Les infrastructures routières	70 700 000	73 500 000	9 000 000	7 195 000
V.C Les infrastructures portuaires et aéroportuaires	19 800 000	14 000 000	1 350 000	800 000
V.D Les transports ferroviaires et l'intermodalité	7 000 000	8 500 000	24 000 000	23 000 000
V.E - Les transports urbains et scolaires	-	500 000	26 650 000	26 000 000
V.F L'aménagement et la transformation numériques de la Corse	5 235 000	11 517 000	1 780 000	626 000
<b>TOTAL</b>	<b>102 735 000</b>	<b>108 017 000</b>	<b>249 779 159</b>	<b>244 620 159</b>

**Politique V.A - La continuité territoriale****Les chiffres clés : 1 compétence / 1 programme****187 M€ d'autorisations d'engagement / 187 M€ de crédits de fonctionnement**

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 111 un montant de CP et d'autorisations pluriannuelles de 187 M€ :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique V.A La continuité territoriale</b>	-	-	<b>186 999 159</b>	<b>186 999 159</b>	<b>186 999 159</b>	<b>186 999 159</b>
<i>Compétence 111 - Continuité territoriale</i>	-	-	<i>186 999 159</i>	<i>186 999 159</i>	<i>186 999 159</i>	<i>186 999 159</i>
<i>Programme 1110 OTC</i>			<i>186 999 159</i>	<i>186 999 159</i>	<i>186 999 159</i>	<i>186 999 159</i>

**➤ Programme 1110 – OTC**

En application des dispositions de l'article 73 de la loi du 13 Mai 1991, la Collectivité de Corse définit, sur la base du principe de continuité territoriale destiné à atténuer les contraintes de l'insularité, les modalités d'organisation des transports maritimes et aériens entre l'île et toute destination de la France continentale, en particulier en matière de desserte et de tarifs.

A cet effet, l'Etat verse à la Collectivité de Corse un concours individualisé au sein de la Dotation Générale de Décentralisation, intitulé « Dotation de Continuité Territoriale », dont le montant n'évolue plus depuis 2009.

La Dotation de Continuité Territoriale est intégralement versée à l'Office des Transports de la Corse (OTC).

**Politique V.B - Les infrastructures routières****Les chiffres clés : 2 compétences / 5 programmes****70,700 M€ d'autorisations de programme / 73,500 M€ de crédits d'investissement****9 M€ d'autorisations d'engagement / 7,195 M€ de crédits de fonctionnement**

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
Politique V.B Les infrastructures routières	70 700 000	73 500 000	9 000 000	7 195 000	79 700 000	80 695 000

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 112 un montant de CP de 47,685 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 45,550 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
Compétence 112 - Ex voirie départementale	40 200 000	43 500 000	5 350 000	4 185 000	45 550 000	47 685 000
Programme 1121 Ex voirie départementale	37 000 000	42 000 000	2 350 000	1 750 000	39 350 000	43 750 000
Programme 1122 Parc de la voirie	3 200 000	1 500 000	3 000 000	2 435 000	6 200 000	3 935 000

➤ **Programme 1121 – Ex voirie départementale**

Ce programme est destiné à la modernisation, l'entretien et l'exploitation du réseau routier ex départemental Cismonte et Pumonte. Dans le cadre de la modernisation de ce réseau, les opérations d'investissement visent principalement à poursuivre la remise à niveau et la modernisation des réseaux secondaires (ex-RD) pour une meilleure desserte de l'Intérieur.

Il s'agit également de financer la réalisation de travaux et prestations de services externalisés d'entretien du réseau comprenant la réalisation d'études, le renforcement des chaussées, l'aménagement des accotements, la protection des talus contre les éboulements, les dispositifs de retenue, la signalisation, les travaux d'urgence et de sécurité et les réparations d'ouvrages d'art. En fonctionnement, la maintenance du réseau, en vue de sa conservation et de son exploitation, comprend les opérations de réfection d'enduits superficiels, le débroussaillage et le fauchage des accotements et des talus de déblais et remblais, l'élagage, l'entretien des ouvrages hydrauliques (aqueducs et fossés longitudinaux), les dégagements d'éboulement, les petites réparations de maçonnerie. Relèvent également de ce programme les opérations de viabilité hivernale : déneigement et salage.

Les opérations d'entretien du réseau bénéficient pour l'année 2021 d'accords-cadres à bon de commande permettant une meilleure couverture sur l'ensemble du réseau et une plus grande réactivité d'intervention (génie civil, renforcement de chaussées, ouvrages d'art, travaux acrobatiques, interventions en zones amiantifères, études routières...).

Les principales opérations financées en 2021 sur ce programme sont notamment les suivantes :

En investissement :

Poursuite de la modernisation du réseau du Pumonte :

- Achèvement de la requalification de la voie ex RD 72 à Aiacciu dans un secteur en pleine mutation (Caldanaccia) ;
- Déviation de Figari (ex RD 322) ;
- Création de créneaux de dépassement, des giratoires du Listinconu et d'A Balisaccia sur l'ex RD 81 ;
- Recalibrage Saint Eustache sur l'ex RD 420 ;

- Aménagement de la route des Sanguinaires (nouvelle section Santa Lina/Scudo) et la création d'une voie verte depuis l'Albert 1er jusqu'au cimetière (ex-RD 111) ;
- Calibrage et rectification de la route de Capu di Fenu (ex RD 11 – nouvelle section) ;
- Fin du calibrage de l'Alta Rocca à Sotta (ex-RD 59).

Poursuite de la modernisation du réseau Cismonte – régénération des itinéraires et désenclavement des bassins de vie ;

- Programmation des études pour traiter les sections sévèrement affectées par les intempéries des dernières années ;
- Régénération de l'itinéraire - Ex RD 84 Albertacce/Col de Verghju ;
- Reconstruction du pont de Casaluna – Ex-RD 39.

La majorité de ces opérations bénéficient d'un co-financement à hauteur de 70% au titre du PEI, principal levier financier pour ce programme.

Sur l'ensemble du réseau :

Sont également financées sur ce programme les aménagements de traverses en agglomération, avec une participation financière communale, conformément aux dispositions adoptées par délibération 19/233AC du 25 juillet 2019.

Sont notamment programmées ou poursuivies en 2021 les opérations suivantes :

- traverse de Quenza (ex RD40) ;
- traverse de San Gavinu di Carbini (ex RD 268) ;
- traverse de Lavatoghju (ex RD 71) ;
- traverse Chemin de Fort Maurel à Bastia (ex RD 81) ;
- traverse de Casamozza à Lucciana (ex-RT20/ex-RD210) ;
- aménagement du chemin de la Spusata à Aiacciu (ex-RD211).

En fonctionnement :

- prestations d'entretien courant du réseau et de ses équipements ;
- viabilité hivernale.

Ainsi, il est proposé d'inscrire dans le cadre de ce programme 37 M€ en autorisations de programme et 42 M€ en crédits de paiements en investissement et 2,35 M€ en autorisations d'engagement et 1,75M € en crédits de paiements en fonctionnement.

Les recettes d'investissement sont évaluées à 8 538 763 € (quasi exclusivement au titre du PEI), les recettes de fonctionnement à 400 000 € au titre de la gestion du domaine public routier (occupations et sinistres).

### ➤ **Programme 1122 – Parc de la voirie**

Ce programme concerne la gestion et la maintenance des moyens roulants et mécanisés ainsi que la fourniture aux personnels techniques, des matériels de débroussaillage, leurs consommables et outillage à main nécessaire à l'exécution des missions de la Collectivité de Corse sur l'ensemble du territoire au profit du dispositif de la voirie.

L'objectif est d'optimiser l'ensemble de la gestion des moyens roulants et mécanisés sur le réseau routier. Les crédits inscrits seront destinés :

Pour la section fonctionnement : à l'achat de carburant, à la fourniture de petit équipement, aux contrats de prestations de service, aux location mobilières, à l'entretien du matériel roulant, des matériels et mobiliers et aux taxes et impôts sur les véhicules.

Pour la section investissement : les crédits permettront l'achat au niveau régional de matériel et outillage (véhicules, tronçonneuses, tracteurs...) afin de permettre le renouvellement de matériels vétustes et l'accroissement du parc automobile.

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 113 un montant de CP de 33,010 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 34,150 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<i>Compétence 113 - Routes territoriales</i>	30 500 000	30 000 000	3 650 000	3 010 000	34 150 000	33 010 000
<i>Programme 1131 Voirie territoriale - Matériel</i>	500 000	800 000	3 650 000	3 010 000	4 150 000	3 810 000
<i>Programme 1132 Voirie territoriale - Travaux</i>	30 000 000	28 700 000			30 000 000	28 700 000
<i>Programme 1133 Voirie territoriale - Subventions</i>	-	500 000			-	500 000

### ➤ Programme 1131 – Voirie territoriale – Matériel

Ce programme concerne la prise en charge des dépenses d'investissement relatives à l'acquisition et au renouvellement des moyens matériels roulants et techniques nécessaires aux missions exercées en régie par les agents des services routiers.

De même pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement obligatoires et récurrentes relatives aux prestations de maintenance, surveillance et entretien courant des équipements de voirie.

En investissement :

- Acquisition de matériels roulants : véhicules légers, fourgons, camions, tracteurs-épareuses, balayeuses, engins de déneigement et de salage, remorques, ...
- Acquisition de matériels techniques : débroussailleuses à main, tronçonneuses, broyeurs de végétaux, matériel du Laboratoire routier.

En fonctionnement :

- fournitures de voirie (produit absorbant, sel pour la VH, panneaux...),
- prestations d'entretien courant et de maintenance du réseau et de ses équipements,
- prestations de surveillance 24/24 du tunnel de Bastia,
- participation au budget annexe relatif au parc de la voirie,
- abonnements et divers (électricité, eau, ...).

Les recettes de fonctionnement sont évaluées à 450 000 € au titre de la gestion du domaine public routier (occupations et sinistres).

### ➤ Programme 1132 – Voirie territoriale – Travaux

Ce programme concerne la modernisation du réseau routier ex-territorial. Dans le cadre de la modernisation de ce réseau, les opérations d'investissement visent à poursuivre le désengorgement des centres urbains d'Aiacciu et Bastia ainsi que l'amélioration des conditions de circulation sur axes routiers principaux.

Il s'agit également de financer la réalisation de travaux et prestations de services externalisés d'entretien du réseau comprenant la réalisation d'études, le renforcement des chaussées, l'aménagement des accotements, la protection des talus contre les éboulements, les dispositifs de retenue, la signalisation, les travaux d'urgence et de sécurité et les réparations d'ouvrages d'art.

✓ Sur le grand Aiacciu, les projets de désengorgement se poursuivent avec :

- la requalification de la Rocade d'Aiacciu ;
- la création du barreau Alata-Loretto ;
- la création de la pénétrante Nord-Est Caldaniccia-Budiccione : Suite à la signature de l'arrêté de DUP de la pénétrante le 8 décembre 2020 par le préfet, il peut être procédé aux premières expropriations en 2021, et très probablement au lancement de la consultation de travaux du pont de Budiccione dans le prolongement de la rénovation de la Rocade en véritable boulevard urbain ;
- les travaux de dénivellation du giratoire de la Gravona (ex-Socordis) ;
- la mise à 2\*2 voies de la section Socordis-Mezzana ;

- la traverse d'I Peri (ex RT 20).
- ✓ Sur le grand Bastia, les actions engagées pour une meilleure accessibilité se poursuivent avec :
  - le lancement des consultations pour les travaux de génie civil pour la voie nouvelle Bastia-Furiani (ex RT12);
  - la poursuite des études relatives à la dénivellation du carrefour de Tragone ;
  - le lancement des marchés de régénération du tunnel de Bastia notamment le désamiantage ;
  - la poursuite des travaux d'étanchéité du Tunnel de Bastia ainsi que les opérations relatives à sa régénération avec le lancement des premiers marchés ;
  - le lancement et poursuite d'opérations de sécurité conduites sur plusieurs carrefours de l'ex RT10 : San Brancaziu, Santa Lucia di Muriani, Sorbu è Ucagnanu, Alistru, Tagliu è Isulacciu.

Sur l'axe Aiacciu-Bastia, la politique de création de créneaux de dépassement se poursuit. Aussi, les travaux de rectification du virage de Funtanone di Vignali (Ex RT20) devraient s'achever.

Sur l'axe Aiacciu-Portivechju, sont actuellement en cours les études de la déviation d'Ulmetu et la création des créneaux de dépassement à Roccapina.

Les travaux du dernier parking d'Ulmetu démarreront en 2021.

Sur l'axe Bastia-Portivechju, est poursuivie l'étude de la déviation de Santa Lucia di Portivechju.

Ces opérations bénéficient d'un co-financement à hauteur de 70 % au titre du PEI

Ainsi, il est proposé d'inscrire dans le cadre de ce programme : 30 M € en autorisations de programme et 28,7 M € en crédits de paiement.

Les recettes attendues s'élèvent à près de 17 534 159,95 € quasi essentiellement au titre du PEI.

#### ➤ **Programme 1133 – Voirie territoriale – Subventions**

En 2021, les crédits sont destinés à la Participation de la CdC au financement du PPRT GDF Suez du Loretto ainsi qu'au financement de la traverse de Mezzavia (Commune d'Aiacciu).

**Politique V.C - Les infrastructures portuaires et aéroportuaires****Les chiffres clés : 1 compétence / 4 programmes****19,800 M€ d'autorisations de programme / 14 M€ de crédits d'investissement****1,350 M€ d'autorisations d'engagement / 0,800 M€ de crédits de fonctionnement**

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 114 un montant de CP de 14,8 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 21,150 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique V.C Les infrastructures portuaires et aéroportuaires</b>	<b>19 800 000</b>	<b>14 000 000</b>	<b>1 350 000</b>	<b>800 000</b>	<b>21 150 000</b>	<b>14 800 000</b>
<i>Compétence 114 - Infrastructures portuaires et aéroportuaires</i>	<i>19 800 000</i>	<i>14 000 000</i>	<i>1 350 000</i>	<i>800 000</i>	<i>21 150 000</i>	<i>14 800 000</i>
<i>Programme 1141 Infrastructures portuaires - Maîtrise d'ouvrage</i>	<i>8 826 000</i>	<i>8 924 000</i>	<i>1 200 000</i>	<i>650 000</i>	<i>10 026 000</i>	<i>9 574 000</i>
<i>Programme 1142 Infrastructures aéroportuaires - Maîtrise d'ouvrage</i>	<i>10 550 000</i>	<i>3 776 000</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>	<i>10 700 000</i>	<i>3 926 000</i>
<i>Programme 1143 Ports - Subventions</i>	<i>24 000</i>	<i>24 000</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>24 000</i>	<i>24 000</i>
<i>Programme 1144 Aéroports - Subventions</i>	<i>400 000</i>	<i>1 276 000</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>400 000</i>	<i>1 276 000</i>

➤ **Programme 1141 – Infrastructures portuaires - Maîtrise d'ouvrage**

Ce programme finance les diverses opérations relatives à la réparation, la conservation et l'entretien des ouvrages portuaires - quais, ouvrages de protection et de dragage des ports de commerce et des ports de pêche/plaisance de Corse dans le cadre de la mise en œuvre du PPI 2017-2026. Il intègre les 7 ports de commerce régionaux, les 8 ports de pêche des Haute-Corse ainsi que les trois ports de plaisance-pêche. Ces infrastructures portuaires permettent le développement de services essentiels pour les personnes et les marchandises.

En investissement, ce programme vise à financer en 2021 :

- la poursuite du projet de renouvellement des infrastructures portuaires de Bastia (organisation du débat public, autorisations règlementaires, AMO/MOE technique) ;
- la poursuite des travaux du quai IV de Bunifaziu (cofinancement PEI/CCI) ;
- le démarrage des travaux de réparation des ouvrages maritimes de Bastia (cofinancement PEI) ;
- le démarrage des études pour la réfection de la jetée de la Citadelle ;
- le démarrage du projet de conception / Réalisation de l'apponement St Joseph.

En fonctionnement, les opérations principales qui seront conduites concernent, outre le fonctionnement courant, la poursuite des engagements de diverses prestations d'AMO juridiques, financières et techniques avec en prévision la prolongation et le renouvellement des DSP du port de commerce de Bastia et de pêche/plaisance Tino Rossi à Aiacciu, ainsi que des ports de pêche Cismonte.

Ainsi, il est proposé d'inscrire dans le cadre de ce programme :

- en investissement : 8,826 M € en autorisations de programme et 8,924 M€ en crédits de paiement ;
- en fonctionnement : 1,2 M€ en autorisations d'engagement et 0,650 M€ en crédits de paiement.

Les recettes attendues s'élèvent à près de 1 565 432 € quasi essentiellement au titre du PEI.

➤ **Programme 1142 – Infrastructures aéroportuaires - Maîtrise d'ouvrage**

Ce programme concerne la mise en œuvre du PPI 2017-2026 et le financement des opérations de mise aux normes des aéroports de Corse. Les quatre infrastructures aéroportuaires permettent le développement de services essentiels pour les personnes et les marchandises dans les échanges avec la France continentale et l'Europe.

Sur les 4 aéroports de Corse, les certificats nationaux ont été convertis en certificats de sécurité aéroportuaire européens en application du règlement européen n°139/2014. Dès lors, les exploitants et la Collectivité sont désormais soumis au respect des spécifications techniques annexées au règlement européen qui comportent des exigences complémentaires et/ou supplémentaires à celles de la réglementation nationale.

En investissement, ce programme vise à financer en 2021 :

- la poursuite des travaux des postes avions AF/AG de l'aéroport de Calvi ;
- la finalisation des études - Travaux de réfection de la piste et des taxiways de l'aéroport d'Ajaccio ;
- le lancement des études du talus en enrochement du seuil 02 de l'aéroport d'Ajaccio.

En fonctionnement, les opérations principales qui seront conduites concernent, outre le fonctionnement courant, la poursuite des engagements de diverses prestations d'AMO juridiques, financières et techniques avec en prévision la prolongation et le renouvellement des DSP des 4 aéroports de Corse.

Ainsi, il est proposé d'inscrire dans le cadre de ce programme :

- en investissement : 10,550 M € en autorisations de programme, 3,776 M€ en crédits de paiement ;
- en fonctionnement : 0,15 M€ en autorisations d'engagement, 0,15 M€ en crédits de paiement.

Les recettes attendues s'élèvent à près de 1 473 000 € correspondant au solde de l'opération de travaux de réfection de la piste de l'aéroport de Figari (PEI/CCI).

➤ **Programme 1143 – Ports – Subventions**

Ce programme vise à prendre en charge la participation financière de la CdC au fonctionnement de trois capitaineries en Pumontu.

➤ **Programme 1144 – Aéroport – Subventions**

Ce programme est dédié à la participation financière de la CdC aux exploitants pour le financement des travaux de mise aux normes des aéroports rendus nécessaires par la conversion des certificats nationaux en certificats de sécurité aéroportuaires européens.

A travers les subventions aux exploitants des aéroports soumis au respect des spécifications techniques annexées au règlement européen plus exigeantes que celle de la réglementation nationale, la CdC participe au financement des opérations de mise aux normes des aéroports (après la mise aux normes en 2018 et 2019 des aéroports de Bastia et Figari). Seront financés en 2021 les travaux suivants sur les aéroports d'Ajaccio et Calvi :

- renforcement et mise aux normes des aires de manœuvre : pistes, taxiways, parkings avions ;
- travaux d'extension des parkings commerciaux de Bastia et Calvi.

Ainsi, il est proposé d'inscrire dans le cadre de ce programme 0,4 M € en autorisations de programme et 1,276 M€ en crédits de paiement.

**Politique V.D - Les transports ferroviaires et l'intermodalité****Les chiffres clés : 1 compétence / 1 programme****7 M€ d'autorisations de programme / 8,500 M€ de crédits d'investissement****24 M€ d'autorisations d'engagement / 23 M€ de crédits de fonctionnement**

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 115 un montant de CP de 31,5 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 31 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique V.D Les transports ferroviaires et l'intermodalité</b>	<b>7 000 000</b>	<b>8 500 000</b>	<b>24 000 000</b>	<b>23 000 000</b>	<b>31 000 000</b>	<b>31 500 000</b>
<i>Compétence 115 - Réseau ferré</i>	<i>7 000 000</i>	<i>8 500 000</i>	<i>24 000 000</i>	<i>23 000 000</i>	<i>31 000 000</i>	<i>31 500 000</i>
<i>Programme 1151 Réseau ferré</i>	<i>7 000 000</i>	<i>8 500 000</i>	<i>24 000 000</i>	<i>23 000 000</i>	<i>31 000 000</i>	<i>31 500 000</i>

➤ **Programme 1151 – Réseau ferré**

Ce programme est consacré aux infrastructures ferroviaires et acquisitions de matériels roulants et à la mise en œuvre du PPI 2017 -2026. Il s'agit d'améliorer la capacité des 2 lignes ferroviaires (Ligne centrale et Balagne), les sécuriser, d'en améliorer le confort et l'accès pour accroître le transfert modal en entrée de ville, desservir la partie montagne, de développer les extensions de ligne.

En investissement, les opérations prioritaires à financer en 2021 sur ce programme sont les opérations prévues dans le cadre des programmes cofinancés avec l'Etat (PEI / CPER) et l'Europe (FEDER), et notamment :

- L'extension de la CCVU et création de nouvelles sections de croisement : Début des travaux en 2021 (infrastructures et bâtiments, raccordements aux réseaux dont FO CHD) ;
- Les équipements de sécurité dans les tunnels de grande longueur (amélioration radio Sol/Train) : AMO études, lots radio et électricité ;
- L'intermodalité par création de PEM et réhabilitation de quais et bâtiments : lancement des études de projets ;
- La billettique unique dans le transport ferroviaire similaire aux transports routiers : configuration des applicatifs ;
- La modernisation des passages à niveaux ;
- La poursuite des travaux de confortement de parois rocheuses.

En fonctionnement, le programme est destiné à la gestion administrative et financière de la concession ferroviaire SAEML CFC ainsi qu'à l'entretien et maintenance des ouvrages et au fonctionnement de la billettique ferroviaire.

Les recettes attendues s'élèvent à près de 2 653 800 € (PEI/CPER).

**Politique V.E - Les transports urbains et scolaires****Les chiffres clés : 1 compétence / 3 programmes****500 000 € de crédits d'investissement****26,650 M€ d'autorisations d'engagement / 26 M€ de crédits de fonctionnement**

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 116 un montant de CP de 26,5 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 26,65 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique V.E - Les transports urbains et scolaires</b>	-	<b>500 000</b>	<b>26 650 000</b>	<b>26 000 000</b>	<b>26 650 000</b>	<b>26 500 000</b>
<i>Compétence 116 - Transports interurbains et scolaires</i>	-	<i>500 000</i>	<i>26 650 000</i>	<i>26 000 000</i>	<i>26 650 000</i>	<i>26 500 000</i>
<i>Programme 1161 Transports de voyageurs</i>	-	<i>250 000</i>	<i>2 320 320</i>	<i>1 820 000</i>	<i>2 320 320</i>	<i>2 070 000</i>
<i>Programme 1162 Transports scolaires</i>	-	<i>250 000</i>	<i>22 729 680</i>	<i>22 580 000</i>	<i>22 729 680</i>	<i>22 830 000</i>
<i>Programme 1163 Transports personnes en situation de handicap</i>			<i>1 600 000</i>	<i>1 600 000</i>	<i>1 600 000</i>	<i>1 600 000</i>

➤ **Programme 1161 – Transports de voyageurs**

Outre les dépenses de fonctionnement nécessaires à l'exploitation des 10 lignes de service quotidien et 6 lignes estivales, les opérations financées visent à poursuivre l'objectif d'amélioration et d'harmonisation de cette offre alternative de transport sur l'ensemble du territoire à savoir :

- Le renouvellement des procédures de conventionnement afférentes aux lignes régulières du Pumonte,
- Le lancement des procédures de conventionnement pour les lignes de transports interurbaines sur le Cismonte (plusieurs possibilités à l'étude),
- Adapter/créer les moyens matériels et les infrastructures notamment en ce qui concerne les systèmes d'information (billettique unique, information voyageurs, site internet...).

Les recettes de fonctionnement attendues s'élèvent à 0,440 M € au titre de la régie.

➤ **Programme 1162 – Transports scolaires**

Ce programme est dédié à l'organisation et la gestion des lignes de transports scolaires. 380 circuits fonctionnent dans le cadre de 253 marchés passés avec 70 entreprises de transport. Pour l'année scolaire 2021-2022, 7500 élèves seront transportés quotidiennement.

Il finance également des dispositifs d'allocations de transports ou encore de compensations suite à délégations de compétence en matière de transport scolaire aux AO2.

- Passation, gestion des marchés de transports scolaires. Relance de la quasi-totalité des marchés du Cismonte.
- Mise en œuvre et développement de la billettique sur les bus scolaires.
- Attribution des allocations de transport scolaire aux familles dont la domiciliation ou le lieu de scolarisation des enfants ne leur donne pas droit au bénéfice des circuits de transports scolaires et aux élèves internes ;
- Délégation de compétence pour l'organisation secondaire du transport d'élèves :

Pour le Cismonte, 10 AO2 existent (U Borgu, Calvi, Aleria, Biguglia..) et 7 pour le Pumonte (CAPA, Ocana, Prupia, Communauté de Communes du Sud Corse, Lycée Agricole de Sartè).

Ces autorités organisatrices de second rang sont subventionnées à hauteur de 50 % de leurs dépenses.

➤ **Programme 1163 – Transports personnes en situation de handicap**

Ce programme est dédié à l'organisation et la gestion du transport des élèves en situation de handicap de leur domicile à leur établissement d'enseignement. Environ 200 élèves sont pris en charge dans ce cadre.

Les frais de transport des élèves et étudiants en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire, et qui en raison de leur handicap ne peuvent emprunter les moyens de transports en commun pour se rendre depuis leur domicile jusqu'à leur établissement scolaire, sont pris en charge par la CdC :

- par une allocation de transport lorsque l'élève est transporté par sa famille dans un véhicule personnel ;
- par le remboursement des frais engagés par la famille pour le transport de leur enfant par un autre moyen de transport (ambulance, taxi, véhicule PMR).

**Politique V.F - L'aménagement et la transformation numériques de la Corse****Les chiffres clés : 1 compétence / 2 programmes****5,235 M€ d'autorisations de programme / 11,517 M€ de crédits d'investissement****1,780 M€ d'autorisations d'engagement / 626 000 € de crédits de fonctionnement**

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 121 un montant de CP de 12,143 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 7,015 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique V.F L'aménagement et la transformation numériques de la Corse</b>	<b>5 235 000</b>	<b>11 517 000</b>	<b>1 780 000</b>	<b>626 000</b>	<b>7 015 000</b>	<b>12 143 000</b>
<i>Compétence 121 - Réseau THD</i>	<i>5 235 000</i>	<i>11 517 000</i>	<i>1 780 000</i>	<i>626 000</i>	<i>7 015 000</i>	<i>12 143 000</i>
<i>Programme 1211 Réseau très haut débit de la Corse - Infrastructures</i>	<i>4 770 000</i>	<i>10 807 000</i>	<i>300 000</i>	<i>228 000</i>	<i>5 070 000</i>	<i>11 035 000</i>
<i>Programme 1212 Réseau très haut débit - Usages et sécurité</i>	<i>465 000</i>	<i>710 000</i>	<i>1 480 000</i>	<i>398 000</i>	<i>1 945 000</i>	<i>1 108 000</i>

➤ **Programme 1211 – Réseau très haut-débit – Infrastructures**

Ce programme permet d'assurer l'aménagement et la transformation numérique de la Corse en matière d'infrastructures de réseaux de télécommunication haut débit et très haut débit. Il intègre aussi les opérations liées à la téléphonie mobile. Il s'attache notamment au financement de projets structurants en matière de très haut débit et de haut débit.

Les opérations en 2021 sont les suivantes :

- Poursuite du financement du réseau très haut débit des lycées et collèges de Corse (marché en cours) ;
- Versement de la subvention relative à la Délégation de service public pour le réseau très haut débit (DSP FTTH) ;
- Financement des opérations de travaux de montée en débit et d'opticalisation lancées sur l'ensemble de la Corse dans le cadre des marchés en cours ;
- Etude de couverture téléphonie mobile de la Corse actée par délibération AC 18/163. Marché à lancer ;
- Financement des marchés d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre liés à l'ensemble des opérations Haut débit et très haut débit (nouveaux marchés à lancer en 2021) ;
- Finalisation des travaux visant à la finalisation du SDTAN de Corse dans le cadre de la démarche SMART ISULA (marché en cours) ;
- Opération de montée en débit par technologie de THD radio (délibération à venir).

➤ **Programme 1212 – Réseau très haut-débit – Services et usages numériques**

Ce programme permet d'assurer l'aménagement et la transformation numérique de la Corse en matière de développement des services et des usages numériques au sein de l'ensemble de la société insulaire. Il s'attache notamment à soutenir le développement de plateformes de services numériques en même temps que des dispositifs permettant la médiation et l'inclusion numérique.

Les besoins du CORSICA LAB sont désormais intégrés à ce programme car la structure est désormais rattachée à la DTAN : Le CORSICA LAB, laboratoire d'innovation publique, est un lieu dédié aux nouvelles méthodes de conception des politiques publiques (hackathon, sessions créatives, ateliers, conférences, design etc.). Un lieu ouvert à la fois aux services de la CdC mais également à tous les contributeurs publics ou privés désireux de s'impliquer, avec originalité et efficacité, dans la co-construction du service public.

Dans le cadre du budget 2021, les opérations ciblées sont les suivantes :

- Financement de l'Espace Numérique de Travail LEIA pour tous les établissements secondaires de Corse sur l'année 2021 et développement de nouveaux contenus et ressources à destination de ses usagers ;
- Financement d'études statistiques et d'infographies liées au baromètre de la société de l'information en Corse ;
- Poursuite et renforcement de la démarche OPEN DATA CORSICA (ouverture des données publiques) ;
- le CORSICA LAB, les financements s'attachent aux opérations financées sont décrites ci-dessous :
  - Déploiement de l'offre de service du CORSICA LAB ;
  - Finalisation de l'aménagement du local et de l'équipement du CORSICA LAB ;
  - Mise en place d'outils numériques dans le cadre des travaux du CORSICA LAB ;
  - Activation des réseaux nationaux et internationaux de Laboratoires d'innovation publique.

## Axe VI - Impulser le développement économique et soutenir l'appareil productif

### Propositions budgétaires :

→ Crédit de paiement de fonctionnement de :

**28 980 000 €**

→ Crédit de paiement d'investissement de :

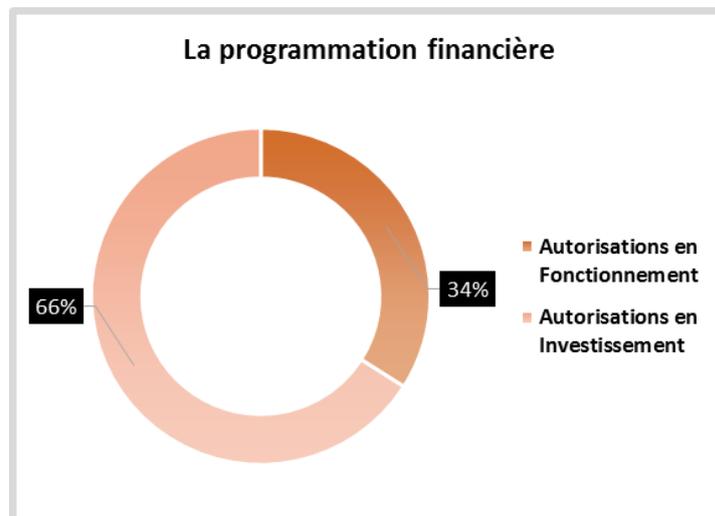
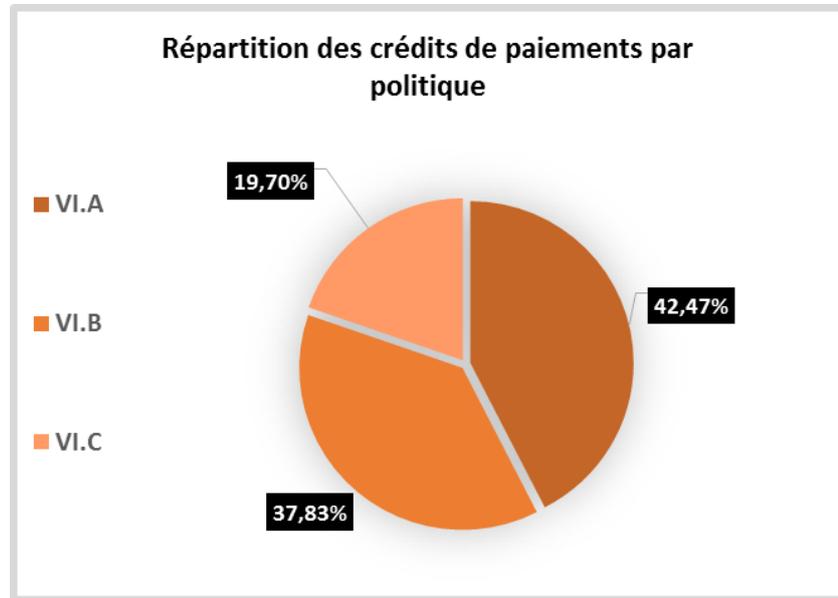
**48 940 000 €**

→ Autorisation d'engagement de :

**30 037 800 €**

→ Autorisation de programme de :

**58 270 000 €**



	AP	CPI	AE	CPF
VI.A Le développement agricole et rural	21 520 000	20 240 000	13 493 800	12 850 000
VI.B Le soutien aux entreprises	28 750 000	24 500 000	5 194 000	4 980 000
VI.C Le développement touristique	8 000 000	4 200 000	11 350 000	11 150 000
<b>TOTAL</b>	<b>58 270 000</b>	<b>48 940 000</b>	<b>30 037 800</b>	<b>28 980 000</b>

**Politique VI.A - Le développement agricole et rural****Les chiffres clés : 2 compétences / 9 programmes****21,520 M€ d'autorisations de programme / 20,240 M€ de crédits d'investissement****13,494 M€ d'autorisations d'engagement / 12,850 M€ de crédits de fonctionnement**

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
Politique VI.A Le développement agricole et rural	21 520 000	20 240 000	13 493 800	12 850 000	35 013 800	33 090 000

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 211 un montant de CP de 31,200 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 33,794 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
Compétence 211 - Agriculture	21 000 000	19 600 000	12 793 800	11 600 000	33 793 800	31 200 000
Programme 2110 ODARC - Structure	500 000	1 675 000	9 200 000	9 500 000	9 700 000	11 175 000
Programme 2111 ODARC - Dvp rural TOP UP 2014/2021	1 000 000	3 000 000			1 000 000	3 000 000
Programme 2113 ODARC - Dvp rural - TOP UP	-	244 544			-	244 544
Programme 2114 ODARC - Opérations spécifiques	2 840 000	3 306 250	550 000		3 390 000	3 306 250
Programme 2115 ODARC - Dvp rural - Hors FEADER et TOP UP	6 660 000	5 027 163			6 660 000	5 027 163
Programme 2116 SMAC			3 043 800	2 100 000	3 043 800	2 100 000
Programme 2118 ODARC - Dvp rural FEADER 2014/2020	10 000 000	4 747 043			10 000 000	4 747 043
Programme 2119 Fonds foncier agricole		1 600 000			-	1 600 000

➤ **Programme 2110 – ODARC – Structure**

Cette dotation a pour vocation de financer les dépenses de fonctionnement propre (hors interventions) de l'Office qui sont tendanciellement constituées à 70 % de dépenses de personnel. A ce titre les effectifs du personnel titulaire retenus au budget primitif 2021 s'établissent à 123 postes prévus. Concernant les personnels non titulaires il est prévu des Contrats à Durée Déterminée afin de pallier les éventuelles absences du personnel titulaire et surcroît d'activité ainsi que des Contrats d'Apprentissage et des contrats Cifre en collaboration avec l'université de Corse.

Il est proposé d'arrêter la dotation de fonctionnement de l'ODARC à 9 500 000 € pour l'exercice 2021.

En investissement, les opérations d'investissement notables concernant l'exercice 2021 et finançables à partir de ce programme se déclinent ci-après. Il s'agit de :

- La poursuite du renouvellement d'une partie du parc informatique ;
- La poursuite du renouvellement du système d'information de l'Office ;
- L'actualisation de la mise en place de la signalétique des Routes des Sens Authentiques sur les 8 territoires insulaires dédiés.

Elles concernent aussi :

- Le site d'Altiani, sur lequel il est prévu d'améliorer les infrastructures existantes notamment la verraterie, de réhabiliter et d'agrandir le système d'irrigation des cultures, de poursuivre les opérations de clôtures, d'aménager la bergerie, et de finaliser les investissements de matériel scientifique à des fins d'expérimentation ;
- Le site de Migliacciario, destiné à devenir un pôle de compétences en filière fourrages et céréales, pour lequel sont prévues des opérations de réhabilitation du système d'irrigation, et de clôtures périmétrales ;
- L'aménagement des bureaux suivant l'agrandissement du siège social ainsi que des nouveaux bureaux au Bâtiment plein sud.

Il vous est proposé pour 2021 d'inscrire dans le cadre de ce programme, pour l'investissement 500 000 € en autorisations de programme et 1 675 000 € en crédits de paiement, et pour le fonctionnement 9 200 000 € en autorisations d'engagement et 9 500 000 € en crédits de paiement.

➤ **Programme 2111 – ODARC - Dvp rural TOP UP 2014/2021**

Les fonds dits « Top Up » mobilisables dans le cadre du PDRC 2014-2020 ont pour objectif de venir compléter les fonds CdC mis en contre partie du Feader. Les crédits CdC prévus à la maquette financière du programme s'articulent autour d'un panel de mesures relevant du développement et de la structuration des exploitations agricoles, de l'installation de Jeunes Agriculteurs, des actions de développement en milieu rural, des investissements au bénéfice des zones forestières et relatifs à l'amélioration de leur viabilité, de la reconstitution du potentiel de production agricole endommagé.

Il vous est proposé au titre de 2021 d'inscrire dans le cadre de ce programme, pour l'investissement 1 000 000 € en autorisations de programme et 3 000 000 € en crédits de paiement.

➤ **Programme 2113 – ODARC - Dvp rural - TOP UP**

Ces montants correspondent aux ultimes demandes d'acompte et solde à effectuer en 2021 au regard des dossiers relatifs à la mesure Conversion à l'Agriculture Biologique engagés sur 5 ans dans le cadre ce programme et restant à payer.

➤ **Programme 2114 – ODARC - Opérations spécifiques**

Investissement :

**1. Appui aux SAFER et mobilisation du foncier : 340 000 €**

Au regard de l'état du marché foncier à usage agricole (indivision occupation des sols sans titre, faiblesse des aménagements fonciers, ...), cet appui a pour objectif de soutenir l'action d'opérateurs fonciers afin qu'ils puissent dynamiser l'agriculture et les espaces forestiers, protéger l'environnement, les paysages et les ressources naturelles, et accompagner le développement de l'économie locale.

Cet appui a également vocation à compléter les interventions de la CdC au travers du PDRC et des fonds Hors Feader et Hors Top Up dans le domaine du soutien aux associations foncières autorisées qui sont des outils d'aménagement foncier et de développement à disposition des territoires et des collectivités locales.

Une véritable dynamique s'est en effet instaurée depuis quelques années sous l'impulsion de l'ODARC et de plus en plus de communes ou structures intercommunales s'inscrivent dans une démarche de création d'associations foncières de propriétaires, seul véritable outil juridique permettant de mobiliser un foncier morcelé, indivis mais également non titré. L'accompagnement de ces acteurs ayant une volonté d'aménagement et de développement de leur territoire est pour la CdC et l'ODARC une priorité.

**2. Dispositif de gestion de crise : 1 600 000 €**

L'ODARC est régulièrement confronté à des demandes individuelles ou collectives d'agriculteurs ayant eu à subir d'importantes dégradations de leurs outils de production suite à des événements climatiques, sanitaires, accidentels et économiques qui remettent en cause la pérennité de leurs exploitations.

A cela s'ajoute un volet plan Salvezza suite aux conséquences liées à la crise sanitaire issue du Covid-19 d'un montant de 1 M€ afin de mettre en œuvre les aides validées par l'Assemblée de Corse notamment envers les exploitations et les entreprises agro-alimentaires qui rencontrent des difficultés inhérentes à la crise économique (aide au retrait, indemnisation pertes...).

### 3. Campagne de contrôles SIGC - tranche 2021 : 150 000 €

A la lumière des textes réglementaires, le champ des missions confiées à l'ODARC, en tant qu'organisme payeur du Feader, s'est élargi à une compétence « contrôle » pleine et entière des aides du PDRC 2014-2020.

Comme les contrôles surfaciques du premier pilier de la PAC (gestion conservée par l'Etat et réalisés par l'ASP) peuvent impacter les mesures surface du deuxième pilier, l'ODARC se voit dans « l'obligation », dans un souci de cohérence, de déléguer les contrôles à l'Agence de Services et de Paiement, afin que le même organisme assure les deux contrôles.

La Commission Européenne incite par ailleurs à ce que les surfaces contrôlées au titre du premier pilier, le soient aussi au titre du deuxième pilier de la PAC dont la CdC est Autorité de Gestion.

### 4. Aide à la promotion : 550 000 €

Ces opérations sont indispensables à l'équilibre général de l'image commerciale des productions agricoles et rurales insulaires à travers notamment la promotion des filières agricoles qui n'ont pas encore obtenu de certification (fruits et légumes, agneau, veau, fromages fermiers...), la promotion générique et la sensibilisation des différents publics à la diversité de l'agriculture corse et à ses spécificités. Elles sont d'autant plus importantes compte tenu de la crise sanitaire. Parallèlement, l'actualisation des Routes des Sens Authentiques sur les 8 territoires constitués et leur promotion seront mises en œuvre.

### 5. Soutien aux analyses de santé animale en secteur élevage : 200 000 €

Il s'agit de financer 200 000 € relatifs à la participation de l'ODARC aux analyses de santé animale réalisées par les laboratoires 2A et 2B de la CDC, pour l'exercice 2021, conformément à la délibération de l'Assemblée de Corse et ce, afin de soutenir l'élevage en Corse.

Fonctionnement :

#### 1. Salon international de l'agriculture 2022 : 550 000 €

Le Salon International de l'Agriculture se tiendra à nouveau à Paris, Porte de Versailles. La CdC et l'ODARC y seront présents aux côtés des Chambres d'Agriculture afin de promouvoir l'agriculture insulaire et les produits du terroir, et donner au grand public une image positive de la Corse.

Depuis le SIA 2017, l'ODARC organise ce salon en partenariat avec les Chambres d'Agriculture. Ainsi, compte tenu du calendrier inhérent à l'organisation de cet événement, un certain nombre d'engagements juridiques accompagnés de versements d'acomptes sont à prévoir sur 2021 pour le SIA 2022 (réservation espaces, agence de communication, standiste, nuitées...).

Il est proposé au titre de 2021 d'inscrire dans le cadre de ce programme, pour l'investissement 2 840 000 € en autorisations de programme et 3 306 250 € en crédits de paiement ; et pour le fonctionnement 550 000 € en autorisations d'engagement.

#### ➤ Programme 2115 – ODARC - Dvp rural - Hors FEADER et TOP UP

Ce programme qui est dédié au Hors Feader et Hors Top Up soutient principalement l'information et la diffusion des connaissances scientifiques, l'outil de production et les actions collectives de filières qui s'inscrivent sur les axes qualité, identité et promotion des produits certifiés, et cela dans le cadre du futur plan d'Ambition Corse 2021, dont les objectifs prioritaires sont :

- d'améliorer qualitativement et quantitativement la production,
- d'augmenter le niveau de technicité des exploitations,
- de développer la qualité des produits,
- de promouvoir les productions sous signes officiels de qualité et les circuits courts,
- la souveraineté alimentaire à conforter, avec un accroissement de la production et une amélioration des performances techniques,

- une prise en compte des impératifs sanitaires, production animale et végétale,
- la conquête de nouveaux marchés, locaux avec les circuits de proximité, ou à l'export, en s'appuyant sur la qualité et l'image de la Corse et une meilleure connaissance des marchés, l'adaptation au changement climatique,
- la gestion de l'eau, l'innovation, la recherche et le développement.

Cet axe devra également permettre de poursuivre le financement des « Contrats de Coopération Professionnel Agricole – CCPA » qui visent à favoriser l'immersion professionnelle d'agriculteurs en phase d'installation ou de Jeunes Agriculteurs chez des exploitants agricoles afin d'acquérir les compétences et les connaissances techniques nécessaires à la bonne gestion d'une exploitation dans la filière concernée.

De plus, un plan de potabilisation de l'eau des ateliers fermiers va être mis en place au travers d'un système d'aides simplifiées pour les exploitations déjà équipées. Pour les futurs projets d'adduction en eau potable, une meilleure prise en compte des coûts d'ingénierie sera intégrée au dossier de l'exploitant afin qu'il fasse le meilleur choix possible et qu'il soit accompagné dans sa démarche.

Enfin, un plan « clôtures » sera mis en place pour faciliter la sécurisation et la structuration des exploitations d'élevage afin de leur permettre de répondre notamment aux défis sanitaires à venir.

Il vous est proposé d'inscrire dans le cadre de ce programme, pour l'investissement 6 660 000 € en autorisations de programme et 5 027 163 € en crédits de paiements pour l'exercice 2021.

#### ➤ **Programme 2116 – SMAC**

Le Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse (SMAC) a été créé, suite à une volonté politique affirmée de soutenir et promouvoir le développement des filières d'élevage insulaires (délibération de l'Assemblée de Corse du 17 avril 2003), par arrêté de Monsieur le Préfet de Corse du 3 juillet 2003. Les membres du Syndicat sont les collectivités propriétaires des abattoirs, la Collectivité de Corse, la Chambre régionale d'agriculture et l'ODARC. Il gère six abattoirs dans toute la Corse.

Suite à l'audit réalisé en 2019, le SMAC a considérablement évolué en 2020 en assumant la gestion en régie de deux abattoirs. Avec la gestion en régie, le SMAC dispose désormais de personnels, d'un outil de production à entretenir. Les charges sont dorénavant différentes.

La Collectivité de Corse prend en charge :

- Une part statutaire de l'ordre de 870 000 € par an, qui permet le soutien au fonctionnement de cet organisme,
- Une « part variable » de l'ordre de 1 630 000 €, qui vient prendre en charge une partie du coût propre de l'abattage, c'est-à-dire le reste à charge engendré par la fixation d'un tarif unique d'abattage.

La « part variable » fera l'objet d'une convention d'objectifs et de performance qui pourrait être présentée à l'Assemblée de Corse, dans les meilleurs délais.

#### ➤ **Programme 2118 – ODARC - Dvp rural FEADER 2014/2020**

L'axe « Feader » permet notamment d'intensifier les efforts de soutien financier à destination :

- Des investissements physiques permettant la structuration des exploitations agricoles, et de procéder aux aménagements de l'espace à vocation agricole, pastoral, hydraulique et forestier ;
- Des exploitations agricoles et des entreprises en phase de développement et en permettant de soutenir en particulier l'installation des jeunes agriculteurs ;
- L'amélioration des forêts avec en particulier les opérations relevant de la sylviculture et des exploitations forestières.
- Des mesures « Agroenvironnement – Climat » et plus précisément au titre des sous mesures « Conversion à l'AB » et « Maintien AB », suite à la volonté de poursuivre ces dispositifs sur 2021.

Compte tenu d'un abondement de crédits UE-FEADER fin 2020 ainsi qu'une réaffectation sur des mesures cofinancées par des crédits CDC (en complément de ceux que l'Etat allouera), et afin d'optimiser la mise en œuvre du PDRC, cela justifie une augmentation des crédits CDC en contrepartie FEADER.

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 212 un montant de CP de 1,890 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 1,220 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<i>Compétence 212 - Forêt</i>	520 000	640 000	700 000	1 250 000	1 220 000	1 890 000
<i>Programme 2121 Forêt</i>	520 000	640 000	700 000	1 250 000	1 220 000	1 890 000

### ➤ Programme 2121 – Forêt

Ce programme comprend la gestion de la propriété forestière de la Collectivité de Corse et la gestion de la pépinière forestière de Castellucciu.

Il permet la mise en œuvre des orientations décidées par l'Assemblée de Corse pour le développement forestier en permettant des actions en faveur de l'économie forestière (production de bois et autres produits forestiers), de la biodiversité, de la protection contre les risques ainsi qu'à destination des usagers de la forêt. L'ensemble de ces actions se fait dans un objectif général de gestion durable et multifonctionnelle, aujourd'hui certifiée par une structure tierce indépendante. Le programme doit nous permettre de répondre aux futures évolutions globales auxquelles est soumise la forêt territoriale :

- le changement climatique nous oblige à avoir une politique de prévention des risques (incendie, santé des forêts) de plus en plus volontariste ;
- l'évolution de la filière bois nous impose de faire évoluer nos pratiques d'exploitation forestière et de commercialisation. Il convient de développer progressivement la régie d'entreprise pour ces travaux, afin de mieux valoriser les différents produits forestiers et de mieux gérer les approvisionnements des professionnels ;
- l'augmentation de la demande sociale amène à développer les structures d'accueil du public en forêt mais aussi à gérer les occupations pastorales ou agricoles.

En 2021, il s'agit également de prévoir les moyens permettant de mettre en œuvre l'internalisation des travaux de sylviculture et d'entretien du domaine territorial, auparavant confiés à l'ONF par marché public.

Les investissements en matière de prévention des incendies avec l'ensemble des opérations menées par la Direction de la forêt et de la prévention des incendies seront poursuivis.

**Politique VI.B - Le soutien aux entreprises****Les chiffres clés : 1 compétence / 4 programmes****28,750 M€ d'autorisations de programme / 24,500 M€ de crédits d'investissement****5,194 M€ d'autorisations d'engagement / 4,980 M€ de crédits de fonctionnement**

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 213 un montant de CP de 17.741 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 26.356 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique VI.B Le soutien aux entreprises</b>	<b>28 750 000</b>	<b>24 500 000</b>	<b>5 194 000</b>	<b>4 980 000</b>	<b>33 944 000</b>	<b>29 480 000</b>
<i>Compétence 213 - Action économique</i>	<i>28 750 000</i>	<i>24 500 000</i>	<i>5 194 000</i>	<i>4 980 000</i>	<i>33 800 000</i>	<i>20 900 000</i>
<i>Programme 2130 ADEC</i>	<i>9 500 000</i>	<i>5 500 000</i>	<i>4 900 000</i>	<i>4 900 000</i>	<i>14 400 000</i>	<i>10 400 000</i>
<i>Programme 2131 ADEC - Actions régionales aux entreprises</i>	<i>8 450 000</i>	<i>5 325 000</i>	<i>150 000</i>	<i>-</i>	<i>8 600 000</i>	<i>5 325 000</i>
<i>Programme 2132 ADEC - Outils financiers</i>	<i>10 800 000</i>	<i>5 175 000</i>			<i>10 800 000</i>	<i>5 175 000</i>
<i>Programme 2133 Mesures économiques – Plan COVID-19</i>	<i>-</i>	<i>8 500 000</i>	<i>144 000</i>	<i>80 000</i>		

Pour l'exercice 2021, l'Agence de Développement Economique de la Corse se situe au cœur de la mise en œuvre des dispositifs du Plan SALVEZZA & RILANCIU en lien avec la D.G.A. Stratégie et Innovation, et la D.G.A. Finances et Affaires européennes notamment. L'Agence en charge de l'instruction de plusieurs mesures de ce plan se trouve fortement impactée par les sollicitations toujours plus nombreuses des entreprises qui rencontrent ou vont rencontrer des difficultés. Ce fort accroissement d'activité s'ajoute à l'activité nominale de l'ADEC qui déjà depuis 2017 connaît une augmentation notable des déclarations d'intention des entreprises. A cela s'ajoute le fait qu'elle met en œuvre, gère et pilote des mécanismes divers d'ingénierie financière qui requièrent un suivi accru.

➤ **Programme 2130 – ADEC**

Ce programme est destiné au financement de l'ensemble des mesures d'aides dédiés à la création, au développement et reprise d'activité, incluant le soutien l'internationalisation de l'économie (Pattu Impresamundu), à l'innovation (Pattu Innuvazione) ainsi qu'au soutien à la création d'emploi (Pattu Impiegu). Le programme d'actions au titre du 2130 devra s'exécuter cette année dans un souci de parfaite articulation avec les enjeux de sauvegarde et de relance durable du tissu économique.

La feuille de route 2019-2021 de l'ADEC pointait déjà, avant même l'avènement de la pandémie de Covid-19 et la gestion des mesures et dispositifs mis en œuvre pour tenter d'en réguler la propagation, l'impérieuse nécessité de repenser l'institution et son organisation pour lui permettre d'affronter les enjeux renouvelés de développement économique.

Aujourd'hui, plus que jamais, cette transition doit se poursuivre et l'opérationnalité de l'Agence révisée pour optimiser l'effet levier de l'ensemble des régimes d'aides dédiés à la création, développement et reprise d'activité visé par le programme, selon un triple mouvement :

- Finaliser, à horizon du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, une démarche d'externalisation poussée vers la plateforme « Fin'Imprese » des demandes de soutien financier relevant des besoins de fonctionnement courant des chefs d'entreprises, selon un mode opératoire intégrant une dimension de seuils d'intervention et de nomenclatures d'activités ;
- Amorcer rapidement une régulation très significative des déclarations d'intention, avec l'objectif d'une gestion en extinction de l'actuel système à horizon 6 mois, pour, d'une part, assurer la montée en charge et généralisation de l'externalisation envisagée et, d'autre part, initier le recentrage sur des actions prioritaires ; étant entendu que les services opérationnels continueront d'être fortement mobilisés en 2021 sur le déploiement des mesures du volet SALVEZZA du plan relance, s'agissant notamment des aides forfaitaires, du soutien au loyers, du soutien au financement de procédures amiables et, en partage avec la DTAN, du déploiement des chèques numériques.

- Amorcer la généralisation d’une intervention économique structurée autour d’appels à projets (AaP) pour mieux maîtriser les axes d’intervention identifiés aujourd’hui comme stratégiques et prioritaires, et assurer une meilleure articulation, et donc un meilleur effet levier, avec les appels à projets nationaux déployés pour accompagner la relance des entreprises (AaP « Territoires d’industrie », AaP « Soutien aux investissements productif des territoires », AaP Résilience », etc.). L’objectif serait de varier la typologie des AaP (thématiques nouvelles et/ou ponctuelles), qui pourraient être lancés en propre ou en partenariat avec la CdC, d’autres Agences et Offices, voire d’autres structures partenaires.

Ce changement radical d’approche, à formaliser dans le cadre de la révision du régime des aides « Impresa Si », est aujourd’hui le seul à même de garantir le niveau de mobilisation et réactivité demandé, en même temps qu’une allocation optimale des crédits sollicités sur des enjeux prioritaires de développement économique.

Cette approche est par ailleurs parfaitement compatible avec l’exercice des compétences statutaires de l’Agence, s’agissant de la diversification du tissu économique, du soutien à l’économie de proximité, du soutien à l’innovation et à la R&D, ou encore du soutien à l’export et plus largement à l’internationalisation des entreprises.

Le cadre d’intervention proposé intègre également,

- concernant le soutien à la création d’emploi, une bonification du dispositif des aides à l’emploi au bénéfice des publics en difficulté avec une éligibilité étendue aux contrats à durée déterminée (CDD). Le redimensionnement du Pattu Impiegu ainsi envisagé s’établit à 1,5 M€ d’AP, compris dans crédit sollicités cette année au titre du BP.

- concernant le déploiement de nouvelles mesures de soutien aux entreprises en difficulté, la création d’une nouvelle mesure de soutien aux frais de procédures amiables et collectives mobilisant 250 K€ d’AP au titre de l’exercice 2021, également intégrés au montant d’AP d’ores et déjà sollicités au titre du programme 2130.

#### ➤ **Programme 2131 – ADEC – Actions régionales aux entreprises**

Ce programme prévoit de doter le budget de l’action économique de la Collectivité de Corse des moyens de son action. Si l’ADEC peut depuis 2017 individualiser et payer les aides aux entreprises, certains dispositifs structurants continuent d’émarger au budget général de la Collectivité de Corse, notamment le soutien à la compétitivité des entreprises, des filières et des territoires. A ce titre, sont prioritairement concernés les partenariats supports au déploiement du programme, s’agissant du soutien aux pôles d’excellence et de compétitivité (Capenergies), du soutien au déploiement des actions territoriales des opérateurs de l’ESS, le soutien à la politique territoriale de restructuration économique, ou encore le soutien à l’innovation au travers de l’accompagnement de l’incubateur d’entreprises innovantes Inizià.

La mise en œuvre par l’ADEC, au titre du BP 2021, des actions prévues au titre de ce programme se concentrera sur les dossiers et partenariats d’ores et déjà actifs (et pour la plupart récurrents) au regard du volant d’AP qu’ils mobilisent.

Est ici concerné le soutien aux structures de l’Economie Sociale et Solidaire, incluant le soutien au programme d’actions territorialisées de la Chambre régionale de l’économie sociale et solidaire (CRESS), de l’ARACT et des structures plus directement impliquées dans l’accompagnement de porteurs de projets comme A Prova, Working Scop, l’ADIE et CAPI (dont DLA).

Les crédits inscrits au titre de ce programme permettront par ailleurs, dans un contexte de sauvegarde et de relance du tissu économique, de renforcer l’accompagnement des porteurs de projets précaires via le redimensionnement du dispositif NACRE (aujourd’hui Crea’Imprese) et la pérennisation des activités de l’association Entreprendre pour apprendre (EPA) via l’établissement d’une convention pluriannuelle (5 ans) d’objectifs et de moyens.

Le soutien aux actions du PIAC, à la gouvernance du Pôle de compétitivité Capenergies et au déploiement du programme d’activité de l’incubateur territorial d’entreprises innovantes (Inizià) émargeront également à ce programme, comme la réparation des dommages économiques provoqués par des catastrophes naturelles (Dispositif FORZA).

Les conséquences économiques, financières et sociales sans précédent de la pandémie de Covid-19 et des mesures prises pour en limiter la propagation, appellera à renforcer les dispositifs de soutien financier dédiés aux entreprises en difficultés et exposées à une nécessaire phase de restructuration économique.

Ainsi, le Pattu Ristrutturazioni d'ores et déjà opérationnel et activable via la plateforme d'appui à la restructuration économique SFIDA portée par l'Agence, devra être révisé et renforcé sur ses modalités d'intervention. En particulier, il s'agira d'étudier les voies et moyens d'une mobilisation favorisée du régime de la subvention pour prévenir tout risque d'insolvabilité d'entreprises viables et déjà fortement endettées (PGE, Sustegnu, report d'échéances de charges, etc.).

Dans ce cadre, le volume d'AP sollicité au titre du BP 2021 s'établit à 8,450 M€.

Enfin, le programme 2131 sera très probablement impacté en cours d'année avec la montée en charge souhaitée des actions collectives pour réparer les dommages économiques subies par les PME-TPE et, plus largement, renforcer la compétitivité et la performance des filières fragilisées, au premier rang desquelles l'Aéronautique et l'Agroalimentaire. Une réflexion qui pourra être étendue aux actions d'accélération sectorielle qui procèdent du même objectif de sauvegarde et relance des filières.

Pour l'heure, leur dimensionnement budgétaire n'est pas établi et devrait mobiliser, lorsqu'il le sera, des crédits inscrits au titre de REACT EU.

### ➤ Programme 2132 – ADEC – Outils financiers

Ce programme est destiné à prévoir les moyens de politique territoriale d'ingénierie financière de la Collectivité de Corse, dédiée au soutien d'instruments financiers (plateforme Fin'Imprese) œuvrant à l'accompagnement de porteurs de projets souhaitant créer une TPE/PME, de porteurs de projet en difficulté d'insertion, voire d'entrepreneurs faisant état de besoins plus substantiels de financement bancaire ou en fonds propres. Dans un contexte de réparation des conséquences économiques de la pandémie sanitaire sur le tissu entrepreneurial insulaire, la structuration d'une offre de financement significative et dimensionnée aux besoins des entreprises et des porteurs de projet demeure une priorité de l'année 2021, avec le renforcement souhaité des instruments financiers portés la plateforme Fin'Imprese, et le déploiement de nouveaux dispositifs visant à apporter une réponse aux difficultés de solvabilité rencontrées par les entreprises, s'agissant de problématiques de restructuration de dettes bancaire et/ou de soutien l'investissement de relance hors bilan.

La consolidation des outils de financiers de fin'Imprese commande la résolution des dernières problématiques bloquantes pour une mise en œuvre efficiente des différents lots de l'accord cadre n°17ADC14 en conformité avec délibération AC n°19/249 AC de l'assemblée de Corse en date du 26 juillet 2019, s'agissant des problématiques de contrepartie régionale aux fonds FEDER mobilisés et de fluidification associée des dotations visées.

A ce titre, l'impact financier sur le BP 2021 au titre du programme 2132 concerne, en AP, l'individualisation de 1,8M€ pour assurer la contrepartie régionale du montant de fonds FEDER révisé sur le lot 2 – Fonds de garantie PME-TPE confié à la CADEC par voie de marché public.

Au niveau CP, le BP devra intégrer le versement des quoteparts de contrepartie régionale pour les lots 2, 4 (SASU ALZA - fonds d'amorçage pour les jeunes pousses) et 6 (CAPI -Fonds de Prêts d'honneur).

S'agissant du lot 1, Fonds de trésorerie PME-TPE (CADEC), l'ADEC dispose d'ores et déjà de 3,750 M€ via le versement anticipé de seconde tranche de 5M€ (PEI), prévue par l'accord cadre, pour faire face en 2021 aux appels de fonds remontés par la CADEC sur justifications périodiques de consommation.

S'agissant du lot 7 (microcrédit solidaire), aujourd'hui résilié, une nouvelle procédure de consultation devra être lancée en cours d'année pour sélectionner un opérateur en charge de porter un fonds de prêts d'honneur solidaire qui fait défaut pour le financement, ou refinancement, de projets portés par des publics précaires.

L'impact financier sur le BP 2021 n'est toutefois pour l'heure pas quantifiable, étant entendu que la dotation de ce fonds pourrait faire l'objet d'un financement au titre de REACT EU (création d'un fonds de consolidation) dont les modalités de mobilisation ne sont pas à ce jour arrêtées.

Enfin, le BP 2021 sera également impacté par le remboursement à la CADEC des fonds FEDER au titre du PO 2007\_2013 et destiné à réabonder les fonds FRIDEC et FIFARA. En conformité avec l'échéancier annuel validé par la délibération n°19/249 AC, et sous couvert du remboursement préalable par la Caisse des montants titrés, 4 M€ d'AP sont à inscrire en AP et 1 M€ en CP.

Le déploiement, au cours de l'année 2021, de nouveaux instruments financiers pour participer à la réparation des dommages économiques de la pandémie sanitaire ou pour pallier les défaillances de marché encore observées, s'agissant notamment des besoins de financement de projets innovants, risqués et structurants, sera triplement conditionné par :

- Une visibilité budgétaire sur axes et mesures consacrés des documents programmatiques supports, au premier desquels REACT EU, englobant les modalités de mobilisation et impact sur le programme 2132 ;
- Les arbitrages à venir au titre du volet « RILANCIU » du plan de relance et opportunités de création de dispositifs finalement retenu au titre de la mesure, pour l'heure toujours d'actualité, « Maintenir le niveau de financement des entreprises » ;
- La structuration au sein de l'Agence d'un véritable pôle d'ingénierie financière, tel qu'initialement prévu par le SRDE21, avec des référents thématiques dotés de prérogatives et marges de manœuvre explicites pour garantir fluidité et réactivité dans la gestion exigée des dossiers, et à même d'opérer un suivi de long terme des dispositifs créés et des partenariats avec les instruments financiers qui en assurent le déploiement au quotidien.

Dans ce cadre, et de façon plus globale, il clarifier les relations à ces instruments financiers, en leur qualité d'opérateurs de la politique d'ingénierie financière territoriale agissant pour le compte de la CdC/ADEC.

### ➤ Programme 2133 – Mesures économiques – Plan Covid-19

La pandémie de Covid-19 a généré, au plan mondial, une crise sans précédent aux niveaux sanitaire, économique et social ; la position conjoncturelle de la Corse a été très fortement et profondément atteinte sur l'année 2020.

Le plan Salvezza à Rilanciu de la Collectivité de Corse a pour vocation de permettre le rebond nécessaire à la relance économique. Dans cette perspective, la Corse doit envisager les transformations et adaptations nécessaires afin de relever les défis économiques, environnementaux et sociaux tels que cristallisés par la crise sanitaire.

Ce programme est destiné à supporter la réalisation de toutes actions nécessaires (études, recherches,...) à la réalisation de cet objectif ; pour l'exercice 2021, il sera consacré prioritairement à l'accompagnement et à la valorisation de la mise en œuvre des mesures du plan Salvezza é Rilanciu.

Les crédits inscrits sur ce programme ont vocation à favoriser la diffusion des mesures et dispositifs mis en place par la Collectivité de Corse dans le cadre du plan Salvezza é Rilanciu.

Ces crédits seront également mobilisés pour la réalisation d'études, expertises et toutes actions d'accompagnement et d'ingénierie destinées à porter et suivre l'exécution du plan Salvezza é Rilanciu.

L'accompagnement en ingénierie de la mise en œuvre du plan de relance de la Corse, quant au développement et à la mise en opérationnalité d'actions innovantes, sera réalisé au travers de la matérialisation d'un bouquet de services et d'études (128 000 €).

- Mesure 1.1 plan «Salvezza » : Fonds Salvezza – Sulidarità (5,5 M€) : Refonte du dispositif général en vue d'un accompagnement des entreprises les plus fragilisées : mise en place d'une aide forfaitaire de 3 000 € maximum dont 1 000 € au titre du loyer. (Crédits inscrits au programme 2133)
- Mesure 2.1 plan « Salvezza » : Corsican Business Act (25 000 €) : Accroître la visibilité de la commande publique de la CDC, des Agences, Offices et des satellites ; Faciliter un meilleur accès des entreprises à la commande publique ; Connaître, informer et former les entreprises ; Mettre en œuvre des actions dans le cadre de la mise en opérationnalité, en collaboration avec la Direction de la Commande Publique, notamment de formations, de rencontre et de communication.
- Mesure Rilanciu : Elaborer un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Economiquement Responsable (SPASER) (25 000 €).

Faire de la commande publique un levier de relance à destination des entreprises du territoire en déterminant des objectifs de marchés publics comportant des éléments à caractère social, écologique tout en contribuant à la promotion d'une économie circulaire sociale et solidaire.

**Politique VI.C - Le développement touristique****Les chiffres clés : 1 compétence / 1 programme****8 M€ d'autorisations de programme / 4,2 M€ de crédits d'investissement****11,350 M€ d'autorisations d'engagement / 11,150 M€ de crédits de fonctionnement**

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 214 un montant de CP de 15,350 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 19,350 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique VI.C Le développement touristique</b>	<b>8 000 000</b>	<b>4 200 000</b>	<b>11 350 000</b>	<b>11 150 000</b>	<b>19 350 000</b>	<b>15 350 000</b>
<i>Compétence 214 - Tourisme</i>	<i>8 000 000</i>	<i>4 200 000</i>	<i>11 350 000</i>	<i>11 150 000</i>	<i>19 350 000</i>	<i>15 350 000</i>
<i>Programme 2140 ATC</i>	<i>8 000 000</i>	<i>4 200 000</i>	<i>11 350 000</i>	<i>11 150 000</i>	<i>19 350 000</i>	<i>15 350 000</i>

**➤ Programme 2140 - ATC**

La crise sanitaire a fortement impacté l'économie corse dans son ensemble et, plus particulièrement, le secteur du tourisme dont nombre d'entreprises se trouvent dans une situation d'urgence économique. Or le tourisme constitue pour l'économie de la Corse la première ressource contributive à son PIB (33 %), les enjeux en sont donc considérables, les retombées du tourisme dépassant les seules activités directement liées à cette activité pour impacter l'ensemble de l'économie insulaire.

La politique publique du tourisme corse, traduite dans la feuille de route de l'ATC (avril 2018), fondée sur le principe de transition écologique et numérique, fixe toujours le cap et les enjeux du tourisme de l'île en cette période de crise Covid-19 pour asseoir un développement durable, économiquement viable, socialement responsable et, bien entendu, soutenable en préservant la ressource naturelle. Les publics visés sont l'ensemble des acteurs institutionnels et privés qui nécessitent un accompagnement de leur projet en phase avec les orientations stratégiques de la feuille de route. Les modalités d'interventions couvrent plusieurs registres. Elles sont traduites dans le règlement des aides au tourisme (soutien aux projets sous forme de subvention ou d'avances remboursables), l'accompagnement des acteurs, les dynamiques d'information touristique, le portage, en tant qu'ensemblier, de la promotion et communication de la destination sur tous ses marchés touristiques nationaux et internationaux.

La prise en compte d'un contexte sanitaire non stabilisé et de ses répercussions requiert néanmoins des adaptations et un plan d'urgence. Le budget 2021 doit, non seulement amplifier et adapter les actions entreprises par l'Agence du Tourisme de la Corse au cours de l'année 2020 mais également permettre la mise en œuvre du plan de relance tourisme, en cours de finalisation, entre l'ATC, la CdC et l'Etat.

Au regard de la situation économique, les objectifs sont de :

- Poursuivre le renforcement de la mission observation du tourisme dans toutes ses composantes pour pouvoir accompagner au mieux tous les acteurs dans leur développement propre mais aussi anticiper les mois à venir ; l'observation portera sur :

-le suivi conjoncturel précis du phénomène touristique,

-la poursuite de la construction d'indicateurs socioéconomiques mesurant les impacts du tourisme,

-la mise en œuvre d'enquêtes quantitatives et qualitatives (évolution des comportements de consommation et acceptabilité...),

-la poursuite de la structuration du territoire s'appuyant sur un système partagé d'informations touristiques (SITTCO) avec les échelons intercommunaux issus de la loi NOTRe. Implanté en 2019 au niveau de l'ATC, l'objectif est que ce système soit en déploiement total sur l'ensemble du territoire en 2021.

- Renforcer le positionnement d'île verte de Méditerranée pour asseoir une différenciation compétitive positive. Des priorisations budgétaires sur le volet promotionnel doivent accompagner ce virage stratégique déterminant pour l'avenir dans un contexte de concurrence exacerbée liée à la crise Covid-19 ;

Compte-tenu du contexte global du marché touristique qui se complexifie, des actions promotionnelles exceptionnelles devront être entreprises de façon ciblée et réactive afin de relancer l'attractivité de l'île et de ses territoires. Ces actions seront menées en partenariat avec des acteurs privés et publics, notamment les OTI.

A noter que la connexion des marchés avec l'île reste un des enjeux majeurs de l'année 2021, le risque de désengagement de certaines compagnies étant réel.

- Rassurer : Concomitamment, la nouvelle donne Covid-19 nous invite à renforcer les actions de réassurance sanitaire en amplifiant notamment la marque sanitaire Safe Corsica et en soutenant la nécessaire transition sanitaire des établissements pour la prochaine saison ;

- Soutenir la montée en qualité de notre produit touristique tant au niveau de l'aménagement touristique, restant largement à parfaire, que de contenus forts permettant au tourisme de l'île de dépasser le simple effet contemplatif, et ce, en veillant bien entendu à un rapport qualité/prix compétitif ;

Les priorités pour 2021 s'inscrivent donc dans la trajectoire des objectifs visés et l'accompagnement des acteurs publics et privés dans les mutations structurelles de l'offre. C'est pourquoi, nous entendons poursuivre les actions engagées, à savoir :

- accompagner les dynamiques territoriales en coordonnant des missions stratégiques nouvelles (innovation-tourisme responsable) ;
- accompagner la transition écologique par le soutien aux projets touristiques exemplaires en matière environnementale (labels, appels à projet, ...) car celle-ci, au-delà des techniques, se doit d'être aussi responsable et sociale ;
- la création du Tourism Living Lab dont un des objectifs est de concourir à la mise en place d'un écosystème d'innovation touristique ;
- la poursuite de la GT20 (grande traversée cycliste), itinéraire structurant pour lequel il convient désormais de jalonner le parcours et d'organiser et promouvoir les offres qui vont s'y adosser ;
- enfin, sur les bases de l'actuel établissement public ATC, la préfiguration du nouvel outil au service du tourisme corse, mieux adapté, plus agile et plus performant pour répondre aux évolutions de contexte visées et aux enjeux du tourisme insulaire.

Concernant le plan de relance tourisme, la reprise économique de notre secteur d'activité est essentielle avec un coût estimé à minima, hors dispositifs de masse Etat (PGE, BPI, chômage partiel) à 45 millions d'euros.

Des actions ciblées prioritaires ont été déterminées pour 2021 :

- le soutien à l'investissement et à l'accompagnement des TPE-PME du secteur touristique, en cohérence avec la feuille de route du tourisme votée en Assemblée de Corse en avril 2018 à hauteur de 6 millions d'euros ;
- la création d'une « foncière tourisme » (étude en cours) avec une mise de fonds de 2 millions d'euros dont 1 million d'euros de la CdC ;
- l'accompagnement des projets touristiques par la mobilisation accrue de France Tourisme Ingénierie et des moyens propres d'Atout France. La concrétisation de ces projets s'appuiera ensuite sur des financements ATC, CdC, CPER, PTIC et européens ;
- la montée en compétences et la sécurisation des parcours professionnels des saisonniers, en collaboration avec la DIRRECTE et la CdC ;
- la régulation de la location touristique meublée ;
- l'accompagnement des acteurs du tourisme vers une transition écologique avec un premier fonds de relance tourisme durable de 5 millions d'euros, avec pour opérateur l'ADEME ;
- une meilleure intégration de la chaîne de valeur touristique ;
- la création d'un dispositif de formation initiale à destination des jeunes et la mise en œuvre de formations professionnelles pour les salariés du tourisme.

## Axe VII - Faire rayonner la Corse dans son espace méditerranéen et européen

### Propositions budgétaires :

→ Crédit de paiement de fonctionnement de :

**1 573 500 €**

→ Crédit de paiement d'investissement de :

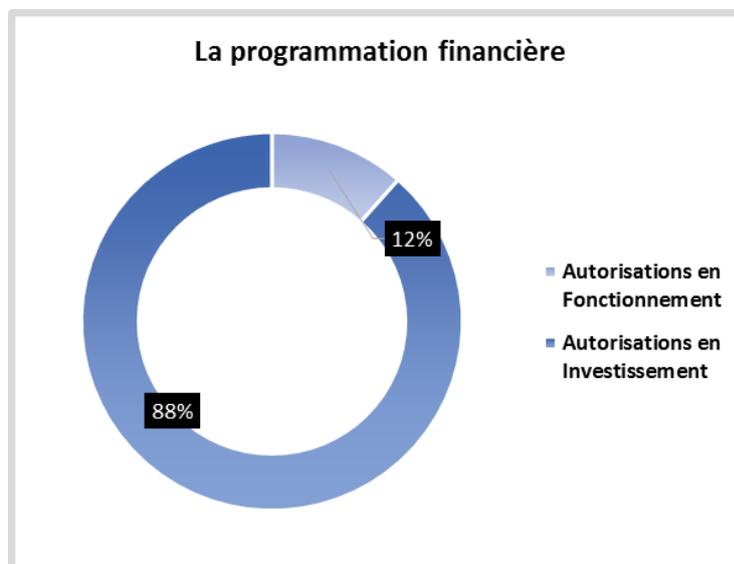
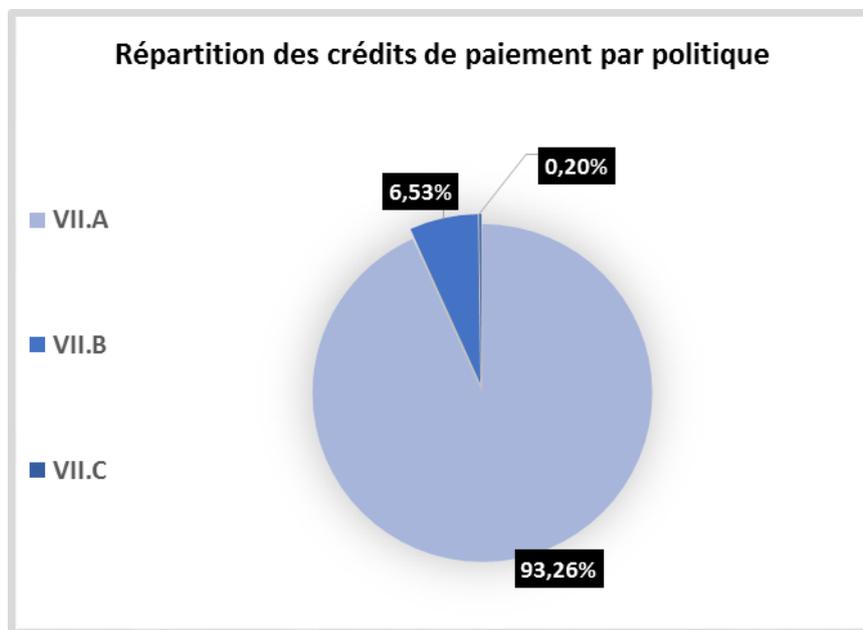
**13 250 000 €**

→ Autorisation d'engagement de :

**3 257 000 €**

→ Autorisation de programme de :

**25 000 000 €**



	AP	CPI	AE	CPF
VII.A La programmation et la gestion des fonds européens	25 000 000	13 250 000	2 340 000	575 000
VII.B La coopération territoriale	-	-	887 000	968 500
VII.C Les relations méditerranéennes, européennes et internationales	-	-	30 000	30 000
<b>TOTAL</b>	<b>25 000 000</b>	<b>13 250 000</b>	<b>3 257 000</b>	<b>1 573 500</b>

**Politique VII.A - La programmation et la gestion des fonds européens****Les chiffres clés : 2 compétences / 3 programmes****25 M€ d'autorisations de programme / 13,250 M€ de crédits d'investissement****2,340 M€ d'autorisations d'engagement / 0,575 M€ de crédits de fonctionnement**

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique VII.A La programmation et la gestion des fonds européens</b>	<b>25 000 000</b>	<b>13 250 000</b>	<b>2 340 000</b>	<b>575 000</b>	<b>27 340 000</b>	<b>13 825 000</b>

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 231 un montant de CP de 175 000 €, et d'autorisations pluriannuelles de 40 000 € en fonctionnement :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<i>Compétence 231 - Fonds européens</i>	-	-	40 000	175 000	40 000	175 000
<i>Programme 2311 Assistance technique PDRC</i>			40 000	175 000	40 000	175 000

➤ **Programme 2311 - Assistance technique PDRC**

La Collectivité de Corse, autorité de gestion du Programme de Développement Rural de la Corse 2014-2020, a en charge le pilotage et la gestion des dépenses d'assistance technique de ce programme. Ainsi, l'assistance technique permettra de contribuer au financement des actions afférentes à la gestion, au suivi, à l'évaluation, à l'information, et au contrôle des interventions de ce programme.

Les actions à financer au titre de l'exercice 2021 portent sur la réalisation des actions de communication du programme, l'appui à la préparation du rapport annuel de mise en œuvre, l'organisation du comité de suivi pluri-fonds, la mise en place de prestations de formations à destination des instructeurs de ce programme et d'un appui juridique par un cabinet spécialisé dans la gestion de fonds européens.

Il vous est proposé d'inscrire au titre de la compétence 232 un montant de CP de 9,650 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 14,300 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<i>Compétence 232 - Subvention globale</i>	<i>25 000 000</i>	<i>13 250 000</i>	<i>2 300 000</i>	<i>400 000</i>	<i>14 300 000</i>	<i>9 650 000</i>
<i>Programme 2322 Gestion des fonds européens</i>	<i>14 000 000</i>	<i>9 250 000</i>	<i>300 000</i>	<i>400 000</i>	<i>14 300 000</i>	<i>9 650 000</i>
<i>Programme 2324 REACT EU</i>	<i>11 000 000</i>	<i>4 000 000</i>	<i>2 000 000</i>	-		

➤ **Programme 2322 - Gestion des fonds européens**

Ce programme vise à financer les demandes de subvention FEDER et FSE portées par des bénéficiaires externes à la Collectivité de Corse. Au titre de l'année 2021, la CdC devra atteindre un seuil de dégagement d'office qui consiste pour chaque autorité de gestion à présenter à la Commission européenne un état d'avancement des certifications des dépenses liées au programme sur un exercice comptable N+3.

L'année 2021 sera une année charnière qui doit permettre à la collectivité d'assurer la fin des programmations du PO 2014-2020, d'accompagner le démarrage de la programmation de l'enveloppe REACT EU dédiée à la relance et de finaliser l'écriture du futur programme opérationnel 2021-2027 de la Corse.

La prochaine échéance du dégageant d'office s'applique à compter du 31/12/2021 soit plus 56 M€ de crédits FEDER-FSE en cumulé à justifier (soit 14 M€ de FEDER FSE pour l'année 2021).

Pour atteindre cet objectif, il convient pour l'année 2021 de poursuivre la programmation des dossiers et la consommation des crédits relevant du Programme Opérationnel (PO) FEDER FSE 2014-2020. Ainsi, des projets pertinents d'un volume financier conséquent seront programmés et dont la réalisation opérationnelle s'étalera sur plusieurs les exercices budgétaires suivants.

L'inscription d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement au titre de ce budget est nécessaire afin de respecter le profil de consommation annuelle des enveloppes financières allouées à la Corse et éviter toute perte de crédits.

Une demande de crédits complémentaires sera effectuée au budget supplémentaire si le montant des dossiers déposés par les maîtres d'ouvrage et ayant reçu un avis favorable s'avère supérieur à cette estimation.

Concernant les recettes, la CdC a déjà perçu plusieurs préfinancements initiaux sur le PO FEDER FSE 2014-2020.

Les recettes complémentaires s'effectueront en fonction des certifications produites par les services soit 10 M€ sur le PO FEDER FSE. La prévision de recettes sera ajustée au regard de l'effectivité des certifications.

Les opérations financées sur ce programme budgétaire sont instruites par les services instructeurs de la Collectivité de Corse, de ses agences et offices et doivent s'inscrire dans les priorités d'interventions prévues par le PO FEDER-FSE. Elles font l'objet d'un avis du Comité régional de programmation des aides (COREPA) en tant que comité de sélection puis d'une programmation par le Conseil Exécutif de Corse. Elles sont connues au fur et mesure de la finalisation des rapports d'instruction par les services et de l'inscription à l'ordre du jour du COREPA.

#### ➤ **Programme 2324 – REACT EU**

Dans le cadre de son plan de relance, la Commission européenne a décliné plusieurs instruments dont REACT EU qui abonde la politique de cohésion 2014-2020 à hauteur de 47,5 Milliards d'euros.

Ciblant les mesures à court terme, cet instrument sera mobilisable pour 3 ans dès 2021. Pour la Corse, l'enveloppe est estimée entre 26 et 30 millions d'euros et nécessite un suivi et une animation appuyés.

L'objectif de ce dispositif est d'utiliser la politique de cohésion pour réinjecter les fonds dans les secteurs qui en ont le plus besoin, parmi lesquels le tourisme, la santé, la culture, l'aide aux entreprises et à l'emploi ainsi que la transition écologique et digitale.

Il sera donc nécessaire d'accompagner les acteurs pour mobiliser ces instruments qui constituent un enjeu particulièrement important pour la Corse qui a durement été touchée par la crise liée au Covid-19.

**Politique VII.B - La coopération territoriale****Les chiffres clés : 1 compétence / 5 programmes****887 000 € d'autorisations d'engagement / 968 500 € de crédits de fonctionnement**

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 221 un montant de CP de 0,969 M€, et d'autorisations pluriannuelles de 0,887 M€, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique VII.B La coopération territoriale</b>	-	-	<b>887 000</b>	<b>968 500</b>	<b>887 000</b>	<b>968 500</b>
<i>Compétence 221 - Coopération décentralisée</i>	-	-	<i>887 000</i>	<i>968 500</i>	<i>887 000</i>	<i>968 500</i>
<i>Programme 2211 Programme Eurodyssée</i>			<i>377 000</i>	<i>123 500</i>	<i>377 000</i>	<i>123 500</i>
<i>Programme 2212 Assistance technique PO - FEDER</i>			<i>290 000</i>	<i>575 000</i>	<i>290 000</i>	<i>575 000</i>
<i>Programme 2213 Italie France Maritime</i>			-	<i>50 000</i>	-	<i>50 000</i>
<i>Programme 2214 INNOLAB ++</i>			<i>152 000</i>	<i>152 000</i>	<i>152 000</i>	<i>152 000</i>
<i>Programme 2216 Coopération décentralisée</i>			<i>68 000</i>	<i>68 000</i>	<i>68 000</i>	<i>68 000</i>

➤ **Programme 2211 - Programme Eurodyssée**

Dans le cadre de la construction de la stratégie de coopération internationale de la Collectivité de Corse mais aussi celui du Pattu à Ghjuventu dont la feuille de route a été adoptée à l'unanimité le 27 avril 2018 (Délibération AC n°18/113 du 27-04-18), l'accompagnement par la CdC de la mobilité internationale de tous les jeunes est une priorité, car la mobilité internationale des jeunes constitue la base de l'internationalisation du territoire et un outil incontournable pour assurer leur employabilité et leur insertion professionnelle. L'Assemblée de Corse a ainsi approuvé le 24 octobre 2020 par la délibération N° 20/129 AC le rapport sur la Mobilité Internationale de tous les jeunes corses, outil d'attractivité et de développement territorial pérenne.

Des projets tels qu'EURODYSSÉE (programme d'échanges destiné aux jeunes de 18 à 32 ans à la recherche d'un emploi) ou encore MOBIGHJOVANI (actions facilitant l'information et l'orientation des jeunes sur l'ensemble des dispositifs de mobilité déployés en Corse) ont permis de coordonner le travail des différents acteurs dans le domaine de la mobilité. Il convient désormais d'aller encore plus loin dans ce domaine.

Consciente de sa responsabilité dans l'accompagnement de tous les jeunes corses dans leur insertion sociale et professionnelle, et suite à la mission en Corse de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (février 2020) et à celle de France Volontaires (septembre 2020) ayant fait émerger une forte demande de mobilité, la CDC souhaite leur proposer de nouvelles opportunités et un co-financement de leur projet de mobilité internationale. Une convention cadre avec les deux opérateurs permettra ce co-financement.

Ainsi, pour l'année 2021 il est prévu de mettre l'accent sur l'internationalisation de la jeunesse via l'octroi de bourses France Volontaires qui ont pour but de promouvoir et de développer les différentes formes d'engagements relevant des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES) et de contribuer à leur mise en œuvre. Pour l'année 2021, il est prévu d'accueillir 4 volontaires étrangers dans des institutions et associations corses et de permettre à 3 jeunes corses de partir dès juillet 2021. Une convention encadrera ce dispositif. Le partenariat avec l'Office franco-québécois de la jeunesse mis en place et ambitionne de permettre à 30 jeunes (apprentis, carrières sanitaires et sociales, demandeurs d'emplois et jeunes diplômés) de partir en septembre 2021. Il s'agira aussi de participer à l'organisation des assises de la jeunesse et à leur internationalisation, notamment pour les frais de déplacement des intervenants et les frais de traduction. Des crédits devront ainsi être prévus pour organiser des événements :

- Site internet et application Mobighjovani (maintenant, hébergement, animation du site et de l'application),
- Accueil mission agence Eurodyssée, accueil mission OFQJ, accueil mission France volontaire,
- Bourses de mobilité pour des jeunes corses au Québec et en volontariat international,
- Evènement annuel mobilité internationale des jeunes et assises de la jeunesse.

➤ **Programme 2212 – Assistance technique FEDER**

L'assistance technique FEDER a pour objet le financement des dépenses relatives à la gestion, au suivi, à l'évaluation, à la communication du Programme Opérationnel (PO) FEDER - FSE 2014-2020 dont la Collectivité de Corse est autorité de gestion.

Conformément aux lignes directrices de la Commission européenne, il est prévu de financer des actions de communication. L'exercice 2020 marque également le lancement des évaluations liées à la mise en œuvre du cadre de performance de la programmation 2014-2020. La Collectivité de Corse souhaite aussi mettre en place des formations et un appui juridique afin de renforcer l'expertise des services dans le domaine de la gestion des fonds européens. Pour mener à bien ces missions, un volume important de crédits d'assistance technique est indispensable. Ces actions feront l'objet d'un co-financement par le PO FEDER-FSE 2014-2020.

La CdC poursuit le cycle de préparation de la prochaine programmation (2021-2027) en matière de projets et financements européens qui revêtent un enjeu particulièrement important pour notre territoire.

La Direction des affaires européennes de la CdC en charge de la préparation de ces programmes européens poursuit la mise en œuvre des missions suivantes :

- l'élaboration et la rédaction du programme opérationnel FEDER FSE 2021-2027 ;
- l'animation du processus de concertation afin d'associer l'ensemble des parties prenantes dans ce travail de co-construction du futur programme opérationnel ;
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'évaluations thématique ;
- l'organisation d'actions de communication ;
- les prestations de formations spécifiques fonds européens à l'attention des services instructeurs ;
- les prestations d'appui juridique permettant d'apporter un éclairage sur des questions complexes d'instruction et de contrôle de service fait.

➤ **Programme 2213 - Italie France Maritime**

S'agissant du programme de coopération transfrontalière INTERREG Maritime 2014-2020, la Collectivité de Corse assurera en 2021 dans son rôle d'Autorité Nationale les dépenses d'assistance technique et prendra en charge l'appui à la certification des dépenses du programme.

➤ **Programme 2214 - INNOLAB ++**

S'agissant du projet INNOLABS+ financé dans le cadre du programme de coopération Italie-France Maritime 2007-2013 et dont la Collectivité de Corse était Chef de file, l'année 2021 sera consacrée à la clôture de l'opération avec la Région Toscane.

➤ **Programme 2216 - Coopération décentralisée**

Dans le cadre de la préparation des nouvelles programmations, ces crédits permettront à la Collectivité de Corse de poursuivre son travail de lobbying auprès de l'Union européenne et de continuer de porter d'une voix forte, les revendications pour l'adoption de mesures concrètes en faveur des îles. Par ailleurs, par son adhésion à l'Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durable, la CdC permettra à tous ses acteurs, publics et privés, d'être intégrés dans des projets de coopération euro-méditerranéens, liant les rives nord et sud. Enfin, par son adhésion à Cités Unies France, la CdC participera aux travaux des groupes pays Maroc, Québec, Japon, Israël ainsi qu'aux rencontres organisées avec ces pays.

**Politique VII.C - Les relations méditerranéennes, européennes et internationales****Les chiffres clés : 1 compétence / 1 programme****30 000 € d'autorisations d'engagement / 30 000 € de crédits de fonctionnement**

Il est proposé d'inscrire au titre de la compétence 221 un montant de CP de 30 000 €, et d'autorisations pluriannuelles de 30 000 €, réparti par programme et par section de la façon suivante :

	AP	CPI	AE	CPF	Total Autorisations	Total CP
<b>Politique VII.C Les relations méditerranéennes, européennes et internationales</b>	-	-	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
<i>Compétence 222 - Coopération internationale</i>	-	-	<i>30 000</i>	<i>30 000</i>	<i>30 000</i>	<i>30 000</i>
<i>Programme 2221 Coopération internationale</i>			<i>30 000</i>	<i>30 000</i>	<i>30 000</i>	<i>30 000</i>

➤ **Programme 2221 - Coopération internationale**

Les crédits prévus pour cette année 2021 permettront, dans le cadre d'une convention cadre en cours d'élaboration avec l'Office Nationale de la Diffusion Artistique, d'appuyer la mobilité des artistes et des programmeurs culturels corses et de mettre en réseau par thématiques les acteurs du monde rural dans des projets de coopération européens et internationaux :

- Convention cadre avec l'Office Nationale de la Diffusion Artistique encourageant la mobilité d'artistes et programmeurs culturels : il s'agit de co-financement aux mobilités des acteurs corses concernés.
- Mise en réseau et coopération des acteurs du monde rural : il s'agit de co-financement les frais de déplacement des acteurs du monde rural vers leurs partenaires éventuels. Ces projets de coopération pourront être co-financés par le programme Erasmus+, Interreg, Leader ou le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

## Conclusion / Conclusion

Il est donc proposé à l'Assemblée de Corse ;

- D'adopter le budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2021, tel qu'il s'établit à travers les dispositions ci-après et les documents annexés à la présente délibération :
  - le rapport de présentation,
  - le document comptable,
  - la délibération de programme.

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES	ORDRE	TOTAL	REELLES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	357 952 730	169 917 680	527 870 410	224 033 642	303 836 768	527 870 410
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	953 827 701	273 754 921	1 227 582 622	1 087 746 789	139 835 833	1 227 582 622
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>1 311 780 431</b>	<b>443 672 601</b>	<b>1 755 453 032</b>	<b>1 311 780 431</b>	<b>443 672 601</b>	<b>1 755 453 032</b>

- d'adopter le budget par fonction, par chapitre et programme pour les crédits afférents à une autorisation de programme en section d'investissement et à une autorisation d'engagement en section de fonctionnement ;
- d'approuver le détail des actions et programmes ainsi que l'état des affectations qui font l'objet de la délibération de programme ;
- de préciser que le montant des autorisations de programme ouvertes à la section d'investissement s'élève à **369 873 835 €** et que le montant des autorisations d'engagement ouvertes à la section de fonctionnement s'élève à **513 947 040 €** comme détaillé dans la délibération de programme ;
- d'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse : - à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section - à recourir à l'emprunt dans la limite des crédits ouverts au chapitre 923, soit 130 232 364 €, - à réaliser une ou plusieurs lignes de trésorerie pour un montant total de 60 000 000 €,
- d'adopter le tableau des effectifs de la Collectivité de Corse tel qu'il figure en annexe du document comptable ;
- d'approuver, pour l'exercice 2021 les programmes de la Collectivité de Corse tels qu'ils sont proposés dans le rapport de présentation et dans la délibération de programme jointe en annexe ;
- d'autoriser la liquidation des dépenses relatives à l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes, cérémonies et autres évènements particuliers dans la limite des crédits ouverts au compte 6232 « Fêtes et cérémonies ».

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CR : COLLECTIVITE DE CORSE (1)**

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20007695800012

POSTE COMPTABLE : PAIERIE RÉGIONALE DE CORSE

**M. 57**

**Budget primitif  
voté par fonction**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

**ANNEE 2021**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	6
B - Modalités de vote	7
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	8
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	9
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	11

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Vote et reports	13
A2 - Vue d'ensemble - Ventilation des opérations réelles et d'ordre	14
B1 - Présentation des AP votées	15
B2 - Présentation des AE votées	18
C - Récapitulation par groupes fonctionnels	22
D1 - Equilibre financier du budget - Investissement	27
D2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	29
E1 - Balance générale - Dépenses	31
E2 - Balance générale - Recettes	33

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	35
A.900 - Services généraux	38
A.900-5 - Gestion des fonds européens	41
A.901 - Sécurité	42
A.902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	43
A.903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	46
A.904 - Santé et action sociale (hors RSA)	49
A.904-4 - RSA	52
A.905 - Aménagement des territoires et habitat	53
A.906 - Action économique	56
A.907 - Environnement	58
A.908 - Transports	61
A.921 - Taxes non affectées	65
A.922 - Dotations et participations	66
A.923 - Dettes et autres opérations financières	67
A.925 - Opérations patrimoniales	68
A.926 - Transferts entre les sections	69
A.95 - Chapitres de prévision sans réalisation	72
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	73
B.930 - Services généraux	76
B.930-5 - Gestion des fonds européens	79
B.931 - Sécurité	80

## COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

B.932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	81
B.933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	84
B.934 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	87
B.934-3 - APA	90
B.934-4 - RSA/Régularisation de RMI	91
B.935 - Aménagement des territoires et habitat	92
B.936 - Action économique	95
B.937 - Environnement	97
B.938 - Transports	100
B.940 - Impositions directes	104
B.941 - Autres impôts et taxes	105
B.942 - Dotations et participations	106
B.943 - Opérations financières	107
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	108
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes	109
B.946 - Transferts entre les sections	110
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement	111
B.95 - Chapitres de prévision sans réalisation	112

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	113
A1.01 - Opérations non ventilables	115
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	116
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	119
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	120
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	121
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	124
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	127
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	130
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	131
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	134
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	136
A1.908 - Fonction 8 - Transports	139
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	143
A2.01 - Opérations non ventilables	145
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	146
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	152
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	153
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	154
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	157
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	160
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	163

**COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021**

A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	164
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	165
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	168
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	170
A2.938 - Fonction 8 - Transports	174
<b>B - Annexes patrimoniales</b>	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	178
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	179
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	188
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	190
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	191
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	193
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	194
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	195
B3.1 - Etat des provisions constituées	197
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	199
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	200
B6 - Prêts	207
B7.1 - Etat des emprunts garantis	208
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	243
B8.1 - Subventions versées	244
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	245
B8.5 - Etat des engagements reçus	246
B9 - Etat du personnel	247
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	257
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	259
B11.2 - Liste des établissements publics créés	260
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	261
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	262
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	263
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	266
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	267
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	268
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	269
D4 - Décisions en matière de taux	271
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

## V - Arrêté et signatures

### A - Arrêté et signatures

272

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

les chapitres des groupes 90 et 93 ne comprennent pas les opérations non ventilables de la rubrique 01 ;

les chapitres des groupes 92, 94 et 95 constituent les éléments de la rubrique 01 – opérations non ventilables ;

*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	343 726

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	2 774,97
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	3 164,57
3 Dépenses d'équipement brut / population	917,74
4 Encours de dette / population (2)	2 559,88
5 DGF / population	313,16
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	24,28%
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	91,6%
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	32,91%
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	80,89 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	12,31%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1er janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7,5 %.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 0,00
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 0,00
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

## COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)	<b>0,00</b>
900	Services généraux		0,00
900-5	Gestion des fonds européens		0,00
901	Sécurité		0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)		0,00
904-4	RSA		0,00
905	Aménagement des territoires et habitat		0,00
906	Action économique		0,00
907	Environnement		0,00
908	Transports		0,00
921	Taxes non affectées		0,00
922	Dotations et participations		0,00
923	Dettes et autres opérations financières		0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV)	<b>0,00</b>
930	Services généraux		0,00
930-5	Gestion des fonds européens		0,00
931	Sécurité		0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.		0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs		0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)		0,00
934-3	APA		0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI		0,00
935	Aménagement des territoires et habitat		0,00
936	Action économique		0,00
937	Environnement		0,00
938	Transports		0,00
940	Impositions directes		0,00
941	Autres impôts et taxes		0,00
942	Dotations et participations		0,00
943	Opérations financières		0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

## COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>		<b>A1</b>	
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	527 870 410,30	527 870 410,30
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>527 870 410,30</b>	<b>527 870 410,30</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 233 082 622,00	1 233 082 622,00
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>1 233 082 622,00</b>	<b>1 233 082 622,00</b>
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>1 760 953 032,30</b>	<b>1 760 953 032,30</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE</b>	<b>A2</b>

**VENTILATION DES OPERATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET**

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES (1)	ORDRE	TOTAL	REELLES (1)	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	352 452 730,00	175 417 680,30	527 870 410,30	224 033 642,00	303 836 768,30	527 870 410,30
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	959 327 701,00	273 754 921,00	1 233 082 622,00	1 087 746 789,00	145 335 833,00	1 233 082 622,00
<b>Total budget (hors RAR N-1 et reports)</b>	<b>1 311 780 431,00</b>	<b>449 172 601,30</b>	<b>1 760 953 032,30</b>	<b>1 311 780 431,00</b>	<b>449 172 601,30</b>	<b>1 760 953 032,30</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2021-41270	AP 2021 - EPLE - Bâtiment - CSJC	902	300 000,00
2021-41220	AP 2021 - EPLE - Logements de fonction	902	200 000,00
2021-2324	AP 2021 - REACT EU	9005	11 000 000,00
2021-4124	AP-2021- EPLE - Aménagement numérique	902	1 700 000,00
2021-4127	AP-2021- EPLE - Equipements sportifs	902	300 000,00
2021-4126	AP-2021- EPLE - Hygiène alimentaire	902	350 000,00
2021-4122	AP-2021- EPLE - Maintenance générale	902	1 000 000,00
2021-4123	AP-2021- EPLE - Mise en sécurité sûreté	902	400 000,00
2021-4125	AP-2021- EPLE - Performance énergétique	902	1 150 000,00
2021-4121	AP-2021- EPLE - Travaux de bâtiment	902	8 100 000,00
2021-2130	AP-2021-ADEC	906	9 500 000,00
2021-2131	AP-2021-ADEC - Actions régionales aux entreprises	906	8 450 000,00
2021-2132	AP-2021-ADEC - Outils financiers	906	10 800 000,00
2021-3144	AP-2021-AEP - Assainissement	907	9 300 000,00
2021-2140	AP-2021-ATC	906	8 000 000,00
2021-5211	AP-2021-Action sanitaire et sociale	904	720 000,00
2021-6151	AP-2021-Administration générale	900	5 500 000,00
2021-4514	AP-2021-Aider le sport	903	4 350 000,00
2021-1144	AP-2021-Aéroports - Subventions	908	400 000,00
2021-4430	AP-2021-BDP	903	252 000,00
2021-6171	AP-2021-Bâtiments administratifs	900	5 700 000,00
2021-4412	AP-2021-Bâtiments patrimoniaux et culturels	903	7 000 000,00
2021-3173	AP-2021-CFM - Conservatoire forêt méditerranéenne	901	2 300 000,00
2021-3143	AP-2021-Chartes urbaines - ANRU PRU - Politique de la ville	905	4 500 000,00
2021-4436	AP-2021-Cinémathèque régionale	903	67 500,00
2021-3133	AP-2021-Comité de massif	905	9 000 000,00
2021-3310	AP-2021-Contractualisation CPER ADEME	907	1 300 000,00
2021-4423	AP-2021-Culture	903	7 272 100,00
2021-3132	AP-2021-Développement territorial	905	117 500,00
2021-4129	AP-2021-Equipement général des EPLE	902	2 300 000,00
2021-3141	AP-2021-Equipements collectifs	905	1 000 000,00
2021-3142	AP-2021-Equipements collectifs communaux	905	15 150 000,00
2021-32190	AP-2021-Espaces et sites de pleine nature ESPN	907	610 000,00
2021-4435	AP-2021-Fonds Régional d'Art Contemporain	903	200 000,00
2021-3147	AP-2021-Fonds de solidarité territorial	905	6 500 000,00
2021-3146	AP-2021-Fonds de territorialisation	905	7 500 000,00
2021-4211	AP-2021-Formation professionnelle Apprentissage	902	600 000,00
2021-4114	AP-2021-Formations sanitaires sociales supérieures	902	230 000,00
2021-2121	AP-2021-Forêt	906	520 000,00
2021-2322	AP-2021-Gestion des fonds européens	9005	14 000 000,00
2021-3224	AP-2021-Génie sanitaire et écologique	907	1 000 000,00
2021-3151	AP-2021-Habitat logement	905	11 500 000,00
2021-6142	AP-2021-Informatique	900	5 000 000,00
2021-1142	AP-2021-Infrastructures aéroportuaires - Maitrise d'ouvrage	908	10 550 000,00

COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2021-1141	AP-2021-Infrastructures portuaires - Maitrise d'ouvrage	908	8 826 000,00
2021-4513	AP-2021-Investir pour le CSJC	903	270 000,00
2021-4313	AP-2021-Langue Corse Charte Collectivité	905	400 000,00
2021-4311	AP-2021-Langue Corse Promotion - Développement - Diffusion	902	440 000,00
2021-3216	AP-2021-Littoral	907	187 000,00
2021-3311	AP-2021-Mise en ?uvre cadre compensation territoriale EDF/Cdc	907	2 000 000,00
2021-6154	AP-2021-Moyens techniques et logistique	900	2 000 000,00
2021-4438	AP-2021-Musée d'Aléria	903	710 000,00
2021-4433	AP-2021-Musée de Levie	903	3 000,00
2021-4439	AP-2021-Musée de Morosaglia	903	123 000,00
2021-4434	AP-2021-Musée de Sartène	903	25 000,00
2021-4432	AP-2021-Musée de la Corse	903	153 120,00
2021-6162	AP-2021-Médecine préventive sécurité au travail	900	263 000,00
2021-2115	AP-2021-ODARC - Dvp rural - Hors FEADER et TOP UP	906	6 660 000,00
2021-2118	AP-2021-ODARC - Dvp rural FEADER 2014/2020	906	10 000 000,00
2021-2111	AP-2021-ODARC - Dvp rural TOP UP 2014/2021	906	1 000 000,00
2021-2114	AP-2021-ODARC - Opérations spécifiques	906	2 840 000,00
2021-2110	AP-2021-ODARC - Structure	906	500 000,00
2021-3120	AP-2021-Office Foncier de la Corse	905	7 725 865,00
2021-1310	AP-2021-Office d'Equipement Hydraulique de Corse	907	7 000 000,00
2021-3210	AP-2021-Office de l'environnement de la Corse - PNRC	907	7 000 000,00
2021-4610	AP-2021-Orientation TLV	902	45 000,00
2021-1122	AP-2021-Parc de la voirie	908	3 200 000,00
2021-3174	AP-2021-Participations SDIS	901	8 550 000,00
2021-4411	AP-2021-Patrimoine - Restauration	903	5 193 850,00
2021-1143	AP-2021-Ports - Subventions	908	24 000,00
2021-3221	AP-2021-Protection des milieux aquatiques	907	589 400,00
2021-3171	AP-2021-Prévention des incendies	901	333 000,00
2021-4112	AP-2021-Recherche et diffusion	902	500 000,00
2021-1151	AP-2021-Réseau ferré	908	7 000 000,00
2021-1212	AP-2021-Réseau très haut débit - Usages et sécurité	905	465 000,00
2021-1211	AP-2021-Réseau très haut débit de la Corse - Infrastructures	905	4 770 000,00
2021-6143	AP-2021-SIG	905	765 000,00
2021-44390	AP-2021-Sites Archéologiques et musées	903	82 800,00
2021-3218	AP-2021-Sites ENS	907	1 000 000,00
2021-3215	AP-2021-Sites ENS - Soutien des partenaires	907	125 700,00
2021-3134	AP-2021-Syndicat départemental des énergies	905	8 100 000,00
2021-6173	AP-2021-Sécurité et sûreté des bâtiments publics	900	1 000 000,00
2021-4111	AP-2021-Université travaux	902	3 200 000,00
2021-3131	AP-2021-Vie associative	905	1 115 000,00
2021-1121	AP-2021-Voirie départementale	908	37 000 000,00
2021-1131	AP-2021-Voirie territoriale - Matériel	908	500 000,00
2021-1132	AP-2021-Voirie territoriale - Travaux	908	30 000 000,00
2017-3110	Agence de l'urbanisme	905	200 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>367 573 835,00</b>

« AP de dépenses imprévues » (2)		950	5 000 000,00
----------------------------------	--	-----	--------------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>372 573 835.00</b>
----------------------	-----------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2021-2324	AE 2021 REACT-EU	9305	2 000 000,00
2021-4612	AE 2021- Actions transversales - Education	932	200 000,00
2021-41290	AE-2021 Education second degré - EPLE	932	1 000 000,00
2021-6163	AE-2021-?uvres sociales	930	500 000,00
2021-2130	AE-2021-ADEC	936	4 900 000,00
2021-2131	AE-2021-ADEC - Actions régionales aux entreprises	936	150 000,00
2021-2140	AE-2021-ATC	936	11 350 000,00
2021-4116	AE-2021-Accompagnement éducatif territorial	932	480 000,00
2021-5211	AE-2021-Action sanitaire et sociale	934	2 485 000,00
2021-6165	AE-2021-Action sociale - TR - Déplacements	930	5 270 000,00
2021-6151	AE-2021-Administration générale	930	10 000 000,00
2021-6153	AE-2021-Affaires juridiques	930	2 366 000,00
2021-4514	AE-2021-Aider le sport	933	3 235 832,00
2021-4521	AE-2021-Aides en faveur de la jeunesse	933	1 176 000,00
2021-4124	AE-2021-Aménagement numérique - EPLE	932	50 000,00
2021-6111	AE-2021-Assemblée de Corse	930	584 500,00
2021-2311	AE-2021-Assistance technique PDRC	930	40 000,00
2021-2212	AE-2021-Assistance technique PO - FEDER	930	290 000,00
2021-4430	AE-2021-BDP	933	218 000,00
2021-3173	AE-2021-CFM - Conservatoire forêt méditerranéenne	931	2 500 000,00
2021-4512	AE-2021-CNDS	933	1 674 568,00
2021-6115	AE-2021-Chambre des territoires	930	10 000,00
2021-4436	AE-2021-Cinémathèque régionale	933	700 000,00
2021-3133	AE-2021-Comité de massif	935	2 000 000,00
2021-6155	AE-2021-Commande publique	930	50 000,00
2021-6121	AE-2021-Communication	930	1 000 000,00
2021-6114	AE-2021-Conseil Economique Social Environnement et Culturel	930	118 000,00
2021-6113	AE-2021-Conseil Exécutif	930	103 600,00
2021-3310	AE-2021-Contractualisation CPER ADEME	937	140 000,00
2021-6131	AE-2021-Contrôle de gestion	930	400 000,00
2021-6136	AE-2021-Contrôle interne	930	250 000,00
2021-2216	AE-2021-Coopération décentralisée	930	68 000,00
2021-2221	AE-2021-Coopération internationale	930	30 000,00
2021-4423	AE-2021-Culture	933	13 702 960,00
2021-4119	AE-2021-Diffusion CST2I	932	300 000,00
2021-3132	AE-2021-Développement territorial	935	450 000,00
2021-4122	AE-2021-EPLE - Maintenance générale	932	850 000,00
2021-4113	AE-2021-Enseignement supérieur	932	2 500 000,00

## COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2021-4129	AE-2021-Equipement général des EPLE	932	100 000,00
2021-32190	AE-2021-Espaces et sites de pleines natures ESPN	937	124 000,00
2021-6133	AE-2021-Finances	930	1 208 000,00
2021-6112	AE-2021-Fonctionnement des Groupes d'Elus	944	75 600,00
2021-4128	AE-2021-Fonctionnement général des EPLE	932	7 700 000,00
2021-4435	AE-2021-Fonds Régional d'Art Contemporain	933	385 200,00
2021-3146	AE-2021-Fonds de territorialisation	935	500 000,00
2021-6164	AE-2021-Formation - Déplacements agents	930	1 307 000,00
2021-4212	AE-2021-Formation Professionnelle - FSE	932	4 200 000,00
2021-4211	AE-2021-Formation professionnelle Apprentissage	932	25 000 000,00
2021-4114	AE-2021-Formations sanitaires sociales supérieures	932	7 400 000,00
2021-2121	AE-2021-Forêt	936	700 000,00
2021-4416	AE-2021-GRITACCESS - Patrimoine	933	256 000,00
2021-2322	AE-2021-Gestion des fonds européens	9305	300 000,00
2021-3151	AE-2021-Habitat logement	935	250 000,00
2021-2214	AE-2021-INNOLAB ++	930	152 000,00
2021-4417	AE-2021-ITINERA ROMANICA	933	16 080,00
2021-6142	AE-2021-Informatique	930	7 000 000,00
2021-1142	AE-2021-Infrastructures aéroportuaires - Maitrise d'ouvrage	938	150 000,00
2021-1141	AE-2021-Infrastructures portuaires - Maitrise d'ouvrage	938	1 200 000,00
2021-4513	AE-2021-Investir pour le CSJC	933	2 150 000,00
2021-3214	AE-2021-Laboratoire d'analyse	936	4 591 441,00
2021-4313	AE-2021-Langue Corse Charte Collectivité	935	800 000,00
2021-4312	AE-2021-Langue Corse Culture	933	575 000,00
2021-4311	AE-2021-Langue Corse Promotion - Développement - Diffusion	932	1 750 000,00
2021-3216	AE-2021-Littoral	937	49 000,00
2021-3223	AE-2021-Lutte anti vectorielle	937	550 000,00
2021-3311	AE-2021-Mise en ?uvre cadre compensation territoriale EDF/Cdc	937	130 000,00
2021-4611	AE-2021-Mission Analyse prospective	932	90 000,00
2021-6154	AE-2021-Moyens techniques et logistique	930	2 000 000,00
2021-4438	AE-2021-Musée d'Aléria	933	140 000,00
2021-4433	AE-2021-Musée de Levie	933	10 000,00
2021-4439	AE-2021-Musée de Morosaglia	933	55 000,00
2021-4432	AE-2021-Musée de la Corse	933	194 500,00
2021-4424	AE-2021-Mécénat	933	9 600,00
2021-4414	AE-2021-Mécénat	933	13 600,00
2021-6162	AE-2021-Médecine préventive sécurité au travail	930	273 000,00
2021-2114	AE-2021-ODARC - Opérations spécifiques	936	550 000,00
2021-2110	AE-2021-ODARC - Structure	936	9 200 000,00
2021-1110	AE-2021-OTC	938	186 999 159,00
2021-1310	AE-2021-Office d'Equipement Hydraulique de Corse	937	8 290 000,00
2021-3210	AE-2021-Office de l'environnement de la Corse - PNRC	937	22 000 000,00
2021-4610	AE-2021-Orientation TLV	932	900 000,00

**COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021**

<b>AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)</b>		<b>Chapitre(s)</b>	<b>Montant</b>
<b>Numéro</b>	<b>Libellé</b>		
2021-1122	AE-2021-Parc de la voirie	938	3 000 000,00
2021-3174	AE-2021-Participations SDIS	931	45 980 160,00
2021-4411	AE-2021-Patrimoine - Restauration	933	464 400,00
2021-2211	AE-2021-Programme Eurodyssée	930	377 000,00
2021-5122	AE-2021-Programmes départementaux d'insertion	9344	6 300 000,00
2021-3221	AE-2021-Protection des milieux aquatiques	937	248 440,00
2021-6124	AE-2021-Protocole	930	40 000,00
2021-3171	AE-2021-Prévention des incendies	931	154 000,00
2021-4112	AE-2021-Recherche et diffusion	932	1 800 000,00
2021-1151	AE-2021-Réseau ferré	938	24 000 000,00
2021-1212	AE-2021-Réseau très haut débit - Usages et sécurité	935	1 480 000,00
2021-1211	AE-2021-Réseau très haut débit de la Corse - Infrastructures	935	300 000,00
2021-4115	AE-2021-Réussite et vie étudiante	932	3 500 000,00
2021-3225	AE-2021-SDAGE	937	125 000,00
2021-3170	AE-2021-SDIS	931	1 400 000,00
2021-6143	AE-2021-SIG	935	120 000,00
2021-2116	AE-2021-SMAC	936	3 043 800,00
2021-5212	AE-2021-Secteur médico social	934	60 000,00
2021-44390	AE-2021-Sites Archéologiques et musées	933	209 000,00
2021-3218	AE-2021-Sites ENS	937	1 500 000,00
2021-3215	AE-2021-Sites ENS - Soutien des partenaires	937	1 024 600,00
2021-3134	AE-2021-Syndicat départemental des énergies	935	500 000,00
2021-6173	AE-2021-Sécurité et sûreté des bâtiments publics	930	1 960 000,00
2021-6181	AE-2021-Transformation	930	50 000,00
2021-1161	AE-2021-Transports de voyageurs	938	2 320 320,00
2021-1163	AE-2021-Transports handicapés	938	1 600 000,00
2021-1162	AE-2021-Transports scolaires	938	22 729 680,00
2021-3131	AE-2021-Vie associative	935	1 100 000,00
2021-1121	AE-2021-Voirie départementale	938	2 350 000,00
2021-1131	AE-2021-Voirie territoriale - Matériel	938	3 650 000,00
2021-44190	AE2021 - Citadelle de Corte	933	80 000,00
2018-3111	AUE - Etudes et recherches	935	430 000,00
2019-6165	Action sociale +TR + déplacements	930	460 000,00
2017-3110	Agence de l'urbanisme	935	4 460 000,00
2021-2133	Plan de relance	936	5 644 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>514 947 040,00</b>
<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>		952	5 000 000,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>519 947 040,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS</b>	<b>C</b>

SECTION	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)
<b>AP VOTEES</b>	<b>0,00</b>		<b>372 573 835,00</b>	<b>372 573 835,00</b>	<b>372 573 835,00</b>
Dont dépenses imprévues (950)	0,00		5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
<b>AE VOTEES</b>	<b>0,00</b>		<b>519 947 040,00</b>	<b>519 947 040,00</b>	<b>519 947 040,00</b>
Dont dépenses imprévues (952)	0,00		5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>499 665 217,00</b>	<b>0,00</b>	<b>527 870 410,30</b>	<b>527 870 410,30</b>	<b>527 870 410,30</b>
90 Opérations ventilées	311 321 255,00	0,00	315 452 730,00	309 952 730,00	309 952 730,00
- en AP/CP (2)	309 082 414,00	0,00	315 310 230,00	309 810 230,00	309 810 230,00
- hors AP/CP (2)	2 238 841,00	0,00	142 500,00	142 500,00	142 500,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées	188 343 962,00	0,00	212 417 680,30	217 917 680,30	217 917 680,30
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>499 665 217,00</b>	<b>0,00</b>	<b>527 870 410,30</b>	<b>527 870 410,30</b>	<b>527 870 410,30</b>
90 Opérations ventilées	69 642 036,00	0,00	71 471 278,00	71 471 278,00	71 471 278,00
- Recettes affectées	69 642 036,00	0,00	71 471 278,00	71 471 278,00	71 471 278,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	305 019 169,00	0,00	364 876 701,30	365 976 701,30	365 976 701,30
954 Produit des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
951 Virement de la section de fonctionnement	124 804 012,00		91 522 431,00	90 422 431,00	90 422 431,00
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00	0,00	0,00
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 233 182 257,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 227 582 622,00</b>	<b>1 233 082 622,00</b>	<b>1 233 082 622,00</b>
93 Services ventilés	899 833 813,00	0,00	918 028 981,00	923 528 981,00	923 528 981,00
- en AE/CP	489 776 787,00	0,00	489 574 867,00	495 074 867,00	495 074 867,00
- hors AE/CP	410 057 026,00	0,00	428 454 114,00	428 454 114,00	428 454 114,00
94 Services communs non ventilés	208 544 432,00	0,00	218 031 210,00	219 131 210,00	219 131 210,00
953 Virement à la section d'investissement	124 804 012,00		91 522 431,00	90 422 431,00	90 422 431,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 233 182 257,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 227 582 622,00</b>	<b>1 233 082 622,00</b>	<b>1 233 082 622,00</b>
93 Services ventilés	90 599 620,00	0,00	95 670 294,00	95 670 294,00	95 670 294,00
94 Services communs non ventilés	1 142 582 637,00	0,00	1 131 912 328,00	1 137 412 328,00	1 137 412 328,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 1)</b>	<b>C</b>

SECTION	DONT Opérations non ventilables (01)	DONT Fonction 0 Services généraux (hors 01 et hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
---------	---	--	--	--------------------------------	--	--	---

<b>AP VOTEES</b>	<b>5 000 000,00</b>	<b>19 463 000,00</b>	<b>25 000 000,00</b>	<b>11 183 000,00</b>	<b>20 815 000,00</b>	<b>25 702 370,00</b>	<b>720 000,00</b>
Dont dépenses imprévues (950)	5 000 000,00						
<b>AE VOTEES</b>	<b>5 075 600,00</b>	<b>35 907 100,00</b>	<b>2 300 000,00</b>	<b>50 034 160,00</b>	<b>57 820 000,00</b>	<b>25 265 740,00</b>	<b>2 545 000,00</b>
Dont dépenses imprévues (952)	5 000 000,00						

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>217 917 680,30</b>	<b>15 912 000,00</b>	<b>13 250 000,00</b>	<b>8 733 003,00</b>	<b>21 782 500,00</b>	<b>17 395 668,00</b>	<b>683 340,00</b>
90 Opérations ventilées		15 912 000,00	13 250 000,00	8 733 003,00	21 782 500,00	17 395 668,00	683 340,00
- en AP/CP (2)		15 867 000,00	13 250 000,00	8 733 003,00	21 782 500,00	17 385 668,00	595 840,00
- hors AP/CP (2)		45 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	87 500,00
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées	217 917 680,30						
001 Solde exécution invest. reporté	0,00						
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>456 399 132,30</b>	<b>2 120 355,00</b>	<b>13 000 000,00</b>	<b>1 264 200,00</b>	<b>4 639 500,00</b>	<b>2 142 023,00</b>	<b>0,00</b>
90 Opérations ventilées		2 120 355,00	13 000 000,00	1 264 200,00	4 639 500,00	2 142 023,00	0,00
- Recettes affectées		2 120 355,00	13 000 000,00	1 264 200,00	4 639 500,00	2 142 023,00	0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	365 976 701,30						
954 Produit des cessions d'immobilisations	0,00						
951 Virement de la section de fonctionnement	90 422 431,00						
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00						
001 Solde exécution invest. reporté	0,00						
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>309 553 641,00</b>	<b>224 837 210,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>48 145 420,00</b>	<b>81 955 194,00</b>	<b>25 349 312,00</b>	<b>92 545 420,00</b>
93 Services ventilés		224 837 210,00	400 000,00	48 145 420,00	81 955 194,00	25 349 312,00	92 545 420,00
- en AE/CP		36 709 650,00	400 000,00	48 140 420,00	57 952 750,00	24 838 272,00	1 095 000,00
- hors AE/CP		188 127 560,00	0,00	5 000,00	24 002 444,00	511 040,00	91 450 420,00
94 Services communs non ventilés	219 131 210,00						

SECTION	DONT Opérations non ventilables (01)	DONT Fonction 0 Services généraux (hors 01 et hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
953 Virement à la section d'investissement	90 422 431,00						
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00						
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 137 412 328,00</b>	<b>3 572 800,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>10 077 385,00</b>	<b>3 727 611,00</b>	<b>15 566 340,00</b>
93 Services ventilés		3 572 800,00	200 000,00	1 000 000,00	10 077 385,00	3 727 611,00	15 566 340,00
94 Services communs non ventilés	1 137 412 328,00						
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00						

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 2)</b>	<b>C</b>

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
---------	-----------------------------	--	---	---	-------------------------------------	----------------------------------	---

<b>AP VOTEES</b>		0,00	78 808 365,00	58 270 000,00	30 112 100,00	97 500 000,00	
Dont dépenses imprévues (950)							
<b>AE VOTEES</b>	0,00	6 300 000,00	12 390 000,00	40 129 241,00	34 181 040,00	247 999 159,00	
Dont dépenses imprévues (952)							

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		0,00	65 687 665,00	43 440 000,00	26 568 554,00	96 500 000,00	
90 Opérations ventilées		0,00	65 687 665,00	43 440 000,00	26 568 554,00	96 500 000,00	
- en AP/CP (2)		0,00	65 687 665,00	43 440 000,00	26 568 554,00	96 500 000,00	
- hors AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées							
001 Solde exécution invest. reporté							
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		0,00	3 630 000,00	9 230 000,00	3 620 657,00	31 824 543,00	
90 Opérations ventilées		0,00	3 630 000,00	9 230 000,00	3 620 657,00	31 824 543,00	
- Recettes affectées		0,00	3 630 000,00	9 230 000,00	3 620 657,00	0,00	
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)							
954 Produit des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde exécution invest. reporté							
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>63 581 100,00</b>	<b>52 125 800,00</b>	<b>11 329 811,00</b>	<b>39 071 441,00</b>	<b>40 194 114,00</b>	<b>243 994 159,00</b>	
93 Services ventilés (dont APA et RSA)	63 581 100,00	52 125 800,00	11 329 811,00	39 071 441,00	40 194 114,00	243 994 159,00	
- en AE/CP	0,00	0,00	11 329 811,00	39 071 441,00	32 476 364,00	243 061 159,00	
- hors AE/CP	63 581 100,00	52 125 800,00	0,00	0,00	7 717 750,00	933 000,00	

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
94 Services communs non ventilés							
953 Virement à la section d'investissement							
002 Résultat de fonctionnement reporté							
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>19 670 000,00</b>	<b>34 061 744,00</b>	<b>1 675 714,00</b>	<b>262 000,00</b>	<b>4 434 700,00</b>	<b>1 422 000,00</b>	
93 Services ventilés	19 670 000,00	34 061 744,00	1 675 714,00	262 000,00	4 434 700,00	1 422 000,00	
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – INVESTISSEMENT</b>	<b>D1</b>

## OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
<b>90 Opérations ventilées</b>	<b>309 952 730,00</b>	<b>71 471 278,00</b>
900 Services généraux	15 912 000,00	2 120 355,00
900-5 Gestion des fonds européens	13 250 000,00	13 000 000,00
901 Sécurité	8 733 003,00	1 264 200,00
902 Enseign., form. professionnelle, apprent.	21 782 500,00	4 639 500,00
903 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	17 395 668,00	2 142 023,00
904 Santé et action sociale (hors RSA)	683 340,00	0,00
904-4 RSA	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires et habitat	65 687 665,00	3 630 000,00
906 Action économique	43 440 000,00	9 230 000,00
907 Environnement	26 568 554,00	3 620 657,00
908 Transports	96 500 000,00	31 824 543,00
909 Fonction en réserve		
<b>92 Opérations non ventilées</b>	<b>42 500 000,00</b>	<b>152 562 364,00</b>
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations (sauf 1068)	0,00	22 330 000,00
923 Dettes et autres opérations financières	42 500 000,00	130 232 364,00
<b>95 Chapitres de prévision sans réalisation</b>		<b>0,00</b>
954 Produit des cessions d'immobilisations		0,00
<b>TOTAL</b>	<b>I 352 452 730,00</b>	<b>II 224 033 642,00</b>

## OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	30 081 847,30	30 081 847,30
926 Transferts entre les sections (2)	145 335 833,00	183 332 490,00
951 Virement de la section de fonctionnement		90 422 431,00
<b>TOTAL</b>	<b>III 175 417 680,30</b>	<b>IV 303 836 768,30</b>

<b>AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926 :.....</b>	<b>128 419 088,00</b>
---	-----------------------

001 Solde exécution invest. reporté (3)	V 0,00	VI 0,00
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 0,00

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>527 870 410,30</b>	II + IV + VI + VII	<b>527 870 410,30</b>
----------------------------	-------------	-----------------------	--------------------	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – FONCTIONNEMENT</b>	<b>D2</b>

## OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
<b>93 Services ventilés</b>	<b>923 528 981,00</b>	<b>95 670 294,00</b>
930 Services généraux	224 837 210,00	3 572 800,00
930-5 Gestion des fonds européens	400 000,00	200 000,00
931 Sécurité	48 145 420,00	1 000 000,00
932 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	81 955 194,00	10 077 385,00
933 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	25 349 312,00	3 727 611,00
934 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)	92 545 420,00	15 566 340,00
934-3 APA	63 581 100,00	19 670 000,00
934-4 RSA / Régularisations de RMI	52 125 800,00	34 061 744,00
935 Aménagement des territoires et habitat	11 329 811,00	1 675 714,00
936 Action économique	39 071 441,00	262 000,00
937 Environnement	40 194 114,00	4 434 700,00
938 Transports	243 994 159,00	1 422 000,00
939 Fonction en réserve		
<b>94 Services communs non ventilés</b>	<b>35 798 720,00</b>	<b>992 076 495,00</b>
940 Impositions directes	0,00	39 155 860,00
941 Autres impôts et taxes	7 840 000,00	621 992 000,00
942 Dotations et participations	3 500 000,00	319 256 295,00
943 Opérations financières	23 000 000,00	7 995 195,00
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	817 920,00	0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes (2)	640 800,00	3 677 145,00
<b>TOTAL</b>	<b>I 959 327 701,00</b>	<b>II 1 087 746 789,00</b>

## OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections (2)	183 332 490,00	145 335 833,00
947 Transferts à l'intérieur de la section	0,00	0,00
953 Virement à la section d'investissement	90 422 431,00	
<b>TOTAL</b>	<b>III 273 754 921,00</b>	<b>IV 145 335 833,00</b>

<b>AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 :.....</b>	<b>128 419 088,00</b>
--	-----------------------

002 Résultat de fonctionnement reporté (3)	V	0,00	VI	0,00
--	---	------	----	------

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>1 233 082 622,00</b>	II + IV + VI	<b>1 233 082 622,00</b>
----------------------------	-------------	-------------------------	--------------	-------------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Les comptes 68 et 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>E1</b>

	INVESTISSEMENT	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>499 665 217,00</b>	<b>0,00</b>	<b>527 870 410,30</b>	<b>527 870 410,30</b>	<b>527 870 410,30</b>
	<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>	<b>352 076 255,00</b>	<b>0,00</b>	<b>357 952 730,00</b>	<b>352 452 730,00</b>	<b>352 452 730,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	35 267 000,00	0,00	42 500 000,00	42 500 000,00	42 500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018)	26 894 219,00	0,00	18 046 518,00	18 046 518,00	18 046 518,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (4)	146 794 707,00	0,00	158 396 857,00	152 896 857,00	152 896 857,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018)	37 858 389,00	0,00	51 500 354,00	51 500 354,00	51 500 354,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018)	94 356 090,00	0,00	79 929 001,00	79 929 001,00	79 929 001,00
26	Participations et créances rattachées	1 760 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	9 145 850,00	0,00	6 380 000,00	6 380 000,00	6 380 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitre d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Sous total des opérations d'ordre</b>	<b>147 588 962,00</b>	<b>0,00</b>	<b>169 917 680,30</b>	<b>175 417 680,30</b>	<b>175 417 680,30</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (3)	132 588 962,00	0,00	139 835 833,00	145 335 833,00	145 335 833,00
041	Opérations patrimoniales	15 000 000,00	0,00	30 081 847,30	30 081 847,30	30 081 847,30
001	Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>E1</b>

FONCTIONNEMENT		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 233 182 257,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 227 582 622,00</b>	<b>1 233 082 622,00</b>	<b>1 233 082 622,00</b>
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>		<b>937 594 879,00</b>	<b>0,00</b>	<b>953 827 701,00</b>	<b>959 327 701,00</b>	<b>959 327 701,00</b>
011	Charges à caractère général (hors 016 et 017)	89 206 880,20	0,00	92 324 766,00	97 824 766,00	97 824 766,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (hors 016 et 017)	212 776 920,00	0,00	217 994 489,00	217 994 489,00	217 994 489,00
014	Atténuations de produits	12 334 286,00	0,00	11 200 000,00	11 200 000,00	11 200 000,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586, 016 et 017)	490 309 152,80	0,00	491 769 826,00	491 769 826,00	491 769 826,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	817 916,44	0,00	817 920,00	817 920,00	817 920,00
66	Charges financières	22 400 000,56	0,00	23 000 000,00	23 000 000,00	23 000 000,00
67	Charges spécifiques (hors 016 et 017)	75 000,00	0,00	323 000,00	323 000,00	323 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (hors 016 et 017)	3 377 063,00	0,00	640 800,00	640 800,00	640 800,00
016	APA	61 434 680,00	0,00	63 631 100,00	63 631 100,00	63 631 100,00
017	RSA / Régularisations de RMI	44 862 980,00	0,00	52 125 800,00	52 125 800,00	52 125 800,00
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>		<b>295 587 378,00</b>	<b>0,00</b>	<b>273 754 921,00</b>	<b>273 754 921,00</b>	<b>273 754 921,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3)	170 783 366,00	0,00	182 232 490,00	183 332 490,00	183 332 490,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	124 804 012,00	0,00	91 522 431,00	90 422 431,00	90 422 431,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>E2</b>

	INVESTISSEMENT	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>499 665 217,00</b>	<b>0,00</b>	<b>527 870 410,30</b>	<b>527 870 410,30</b>	<b>527 870 410,30</b>
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>		<b>189 077 839,00</b>	<b>0,00</b>	<b>224 033 642,00</b>	<b>224 033 642,00</b>	<b>224 033 642,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	21 500 000,00	0,00	20 000 000,00	20 000 000,00	20 000 000,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	66 666 036,00	0,00	63 841 278,00	63 841 278,00	63 841 278,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	96 331 803,00	0,00	130 232 364,00	130 232 364,00	130 232 364,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	4 380 000,00	0,00	9 960 000,00	9 960 000,00	9 960 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>		<b>310 587 378,00</b>	<b>0,00</b>	<b>303 836 768,30</b>	<b>303 836 768,30</b>	<b>303 836 768,30</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	170 783 366,00	0,00	182 232 490,00	183 332 490,00	183 332 490,00
041	Opérations patrimoniales	15 000 000,00	0,00	30 081 847,30	30 081 847,30	30 081 847,30
021	Virement de la section de fonctionnement	124 804 012,00	0,00	91 522 431,00	90 422 431,00	90 422 431,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Exceptionnellement, les chapitres 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>E2</b>

FONCTIONNEMENT		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 233 182 257,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 227 582 622,00</b>	<b>1 233 082 622,00</b>	<b>1 233 082 622,00</b>
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>		<b>1 100 593 295,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 087 746 789,00</b>	<b>1 087 746 789,00</b>	<b>1 087 746 789,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 684 166,00	0,00	2 547 666,00	2 547 666,00	2 547 666,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	368 862 943,00	0,00	444 027 860,00	444 027 860,00	444 027 860,00
731	Fiscalité locale	317 279 326,00	0,00	221 979 000,00	221 979 000,00	221 979 000,00
74	Dotations et participations (sauf 016 et 017)	335 610 250,00	0,00	343 628 965,00	343 628 965,00	343 628 965,00
75	Autres produits de gestion courante (sauf 016 et 017)	9 439 500,00	0,00	9 934 214,00	9 934 214,00	9 934 214,00
76	Produits financiers	7 995 195,00	0,00	7 995 195,00	7 995 195,00	7 995 195,00
77	Produits spécifiques (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (sauf 016 et 017)	2 039 128,00	0,00	3 677 145,00	3 677 145,00	3 677 145,00
013	Atténuations de charges (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	225 000,00	225 000,00	225 000,00
016	APA	20 779 000,00	0,00	19 670 000,00	19 670 000,00	19 670 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	34 903 787,00	0,00	34 061 744,00	34 061 744,00	34 061 744,00
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>		<b>132 588 962,00</b>	<b>0,00</b>	<b>139 835 833,00</b>	<b>145 335 833,00</b>	<b>145 335 833,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3)	132 588 962,00	0,00	139 835 833,00	145 335 833,00	145 335 833,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>90</b>	<b>Opérations ventilées</b>	<b>311 321 255,00</b>	<b>0,00</b>	<b>367 573 835,00</b>	<b>315 452 730,00</b>	<b>309 952 730,00</b>	<b>309 810 230,00</b>	<b>142 500,00</b>	<b>309 952 730,00</b>
900	Services généraux	12 967 920,00	0,00	19 463 000,00	15 912 000,00	15 912 000,00	15 867 000,00	45 000,00	15 912 000,00
900-5	Gestion des fonds européens	9 800 000,00	0,00	25 000 000,00	13 250 000,00	13 250 000,00	13 250 000,00	0,00	13 250 000,00
901	Sécurité	11 099 251,00	0,00	11 183 000,00	8 733 003,00	8 733 003,00	8 733 003,00	0,00	8 733 003,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	22 285 200,00	0,00	20 815 000,00	21 782 500,00	21 782 500,00	21 782 500,00	0,00	21 782 500,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	19 523 770,00	0,00	25 702 370,00	17 395 668,00	17 395 668,00	17 385 668,00	10 000,00	17 395 668,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	822 422,00	0,00	720 000,00	683 340,00	683 340,00	595 840,00	87 500,00	683 340,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	69 527 773,00	0,00	78 808 365,00	65 687 665,00	65 687 665,00	65 687 665,00	0,00	65 687 665,00
906	Action économique	32 156 570,00	0,00	58 270 000,00	48 940 000,00	43 440 000,00	43 440 000,00	0,00	43 440 000,00
907	Environnement	27 064 909,00	0,00	30 112 100,00	26 568 554,00	26 568 554,00	26 568 554,00	0,00	26 568 554,00
908	Transports	106 073 440,00	0,00	97 500 000,00	96 500 000,00	96 500 000,00	96 500 000,00	0,00	96 500 000,00
909	Fonction en réserve								
<b>92</b>	<b>Opérations non ventilées</b>	<b>188 343 962,00</b>	<b>0,00</b>		<b>212 417 680,30</b>	<b>217 917 680,30</b>		<b>217 917 680,30</b>	<b>217 917 680,30</b>
921	Taxes non affectées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	40 755 000,00	0,00		42 500 000,00	42 500 000,00		42 500 000,00	42 500 000,00
925	Opérations patrimoniales	15 000 000,00			30 081 847,30	30 081 847,30		30 081 847,30	30 081 847,30
926	Transferts entre les sections	132 588 962,00			139 835 833,00	145 335 833,00		145 335 833,00	145 335 833,00
<b>95</b>	<b>Chapitre de prévision sans réalisation</b>			<b>5 000 000,00</b>					
950	Dépenses imprévues			5 000 000,00					
<b>TOTAL des groupes fonctionnels</b>		<b>499 665 217,00</b>	<b>0,00</b>	<b>372 573 835,00</b>	<b>527 870 410,30</b>	<b>527 870 410,30</b>	<b>309 810 230,00</b>	<b>218 060 180,30</b>	<b>527 870 410,30</b>

<b>001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL</b>	<b>527 870 410,30</b>
--------------	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>						<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>						<b>A</b>

Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL
			N-1		(2)	(RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>90</b>	<b>Opérations ventilées</b>	<b>69 642 036,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71 471 278,00</b>	<b>71 471 278,00</b>	<b>71 471 278,00</b>
900	Services généraux	1 980 000,00	0,00	2 120 355,00	2 120 355,00	2 120 355,00
900-5	Gestion des fonds européens	8 500 000,00	0,00	13 000 000,00	13 000 000,00	13 000 000,00
901	Sécurité	3 179 000,00	0,00	1 264 200,00	1 264 200,00	1 264 200,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	935 000,00	0,00	4 639 500,00	4 639 500,00	4 639 500,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	1 977 050,00	0,00	2 142 023,00	2 142 023,00	2 142 023,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	5 035 000,00	0,00	3 630 000,00	3 630 000,00	3 630 000,00
906	Action économique	2 630 000,00	0,00	9 230 000,00	9 230 000,00	9 230 000,00
907	Environnement	3 437 000,00	0,00	3 620 657,00	3 620 657,00	3 620 657,00
908	Transports	41 968 986,00	0,00	31 824 543,00	31 824 543,00	31 824 543,00
909	Fonction en réserve					
<b>92</b>	<b>Opérations non ventilées</b>	<b>305 019 169,00</b>	<b>0,00</b>	<b>364 876 701,30</b>	<b>365 976 701,30</b>	<b>365 976 701,30</b>
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations (sauf R922 - 1068)	22 904 000,00	0,00	22 330 000,00	22 330 000,00	22 330 000,00
923	Dettes et autres opérations financières	96 331 803,00	0,00	130 232 364,00	130 232 364,00	130 232 364,00
925	Opérations patrimoniales	15 000 000,00		30 081 847,30	30 081 847,30	30 081 847,30
926	Transferts entre les sections (3)	170 783 366,00		182 232 490,00	183 332 490,00	183 332 490,00
<b>95</b>	<b>Chapitre de prévision sans réalisation</b>	<b>125 004 012,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 522 431,00</b>	<b>90 422 431,00</b>	<b>90 422 431,00</b>
951	Virement de la section de fonctionnement	124 804 012,00		91 522 431,00	90 422 431,00	90 422 431,00
954	Produit des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL des groupes fonctionnels</b>		<b>499 665 217,00</b>	<b>0,00</b>	<b>527 870 410,30</b>	<b>527 870 410,30</b>	<b>527 870 410,30</b>

<b>001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL</b>	<b>527 870 410,30</b>
--------------	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 900</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 900 – Services généraux AP (1) = 19 463 000.00

Libellé	90-02							
	Administration générale							
	90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	15 912 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	15 912 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	15 912 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	15 867 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	390 355,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	390 355,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	390 355,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	390 355,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 900</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 1)

Libellé	90-03 Conseils						
	90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
				90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 900</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 2)

Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					90-06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 912 000,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 912 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 912 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 867 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	1 700 000,00	0,00	0,00	0,00	2 120 355,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	1 700 000,00	0,00	0,00	0,00	2 120 355,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	1 700 000,00	0,00	0,00	0,00	2 120 355,00
Recettes affectées	0,00	0,00	1 700 000,00	0,00	0,00	0,00	2 120 355,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 900-5</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 900-5 – Gestion des fonds européens AP (1) = 25 000 000.00

Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058		TOTAL DU CHAPITRE
			Autres		
			90-058 FEADER	90-0581 FEAMP	
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>					
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	<b>0,00</b>	<b>13 250 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 250 000,00</b>
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	13 250 000,00	0,00	0,00	13 250 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>13 250 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 250 000,00</b>
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	13 250 000,00	0,00	0,00	13 250 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>					
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	<b>0,00</b>	<b>13 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 000 000,00</b>
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	13 000 000,00	0,00	0,00	13 000 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>13 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 000 000,00</b>
Recettes affectées	0,00	13 000 000,00	0,00	0,00	13 000 000,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 901</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 901 – Sécurité

AP (1) = 11 183 000.00

Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-14 Plan de relance (crise sanitaire)	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	5 500 000,00	0,00	0,00	3 233 003,00	8 733 003,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	5 500 000,00	0,00	0,00	3 233 003,00	8 733 003,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	5 500 000,00	0,00	0,00	3 233 003,00	8 733 003,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	5 500 000,00	0,00	0,00	3 233 003,00	8 733 003,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 264 200,00	1 264 200,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 264 200,00	1 264 200,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 264 200,00	1 264 200,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 264 200,00	1 264 200,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 902</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

AP (1) = 20 815 000.00

Libellé	90-20		90-21			90-22		
	Services communs		Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
	90-201 Services communs	90-202 Plan de relance (crise sanitaire)	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	<b>70 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 329 100,00</b>	<b>5 198 900,00</b>	<b>142 000,00</b>
<b>Restes à réaliser N-1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Propositions nouvelles</b>	<b>70 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 329 100,00</b>	<b>5 198 900,00</b>	<b>142 000,00</b>
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>70 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 329 100,00</b>	<b>5 198 900,00</b>	<b>142 000,00</b>
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	70 000,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00	3 329 100,00	5 198 900,00	142 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 137 000,00</b>	<b>285 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Restes à réaliser N-1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Propositions nouvelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 137 000,00</b>	<b>285 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 137 000,00</b>	<b>285 000,00</b>	<b>0,00</b>
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 137 000,00	285 000,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 902</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires	90-25 Formation professionnelle						90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale
			90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 Autres		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>										
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	8 170 000,00	3 155 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00	232 500,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	8 170 000,00	3 155 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00	232 500,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	8 170 000,00	3 155 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00	232 500,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	8 170 000,00	3 155 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00	232 500,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>										
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	217 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	217 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	217 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	217 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 902</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	605 000,00	0,00	21 782 500,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	605 000,00	0,00	21 782 500,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	605 000,00	0,00	21 782 500,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	605 000,00	0,00	21 782 500,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 639 500,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 639 500,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 639 500,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 639 500,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 903</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

AP (1) = 25 702 370.00

Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
		90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	5 926 057,00	5 829 697,00	1 128 584,00	2 182 800,00	99 030,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	5 926 057,00	5 829 697,00	1 128 584,00	2 182 800,00	99 030,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	5 926 057,00	5 829 697,00	1 128 584,00	2 182 800,00	99 030,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	5 926 057,00	5 829 697,00	1 128 584,00	2 172 800,00	99 030,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	878 750,00	1 083 273,00	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	878 750,00	1 083 273,00	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	878 750,00	1 083 273,00	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	878 750,00	1 083 273,00	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 903</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)					
	90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	305 000,00	1 855 500,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	305 000,00	1 855 500,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	305 000,00	1 855 500,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	305 000,00	1 855 500,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 903</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-35 Plan de relance (crise sanitaire)	90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres			
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00	0,00	17 395 668,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00	0,00	17 395 668,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00	0,00	17 395 668,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00	0,00	17 385 668,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 142 023,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 142 023,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 142 023,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 142 023,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 904</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) AP (1) = 720 000,00

Libellé	90-41 Santé					
	90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éta sanitaires	90-418 Autres actions
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	414 768,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	414 768,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	414 768,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	414 768,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 904</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Libellé	90-42 Action sociale							
	90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
		90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 904</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Libellé	90-42 Action sociale						90-45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales		
	90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées					
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	118 340,00	0,00	0,00	150 232,00	0,00	683 340,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	118 340,00	0,00	0,00	150 232,00	0,00	683 340,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	118 340,00	0,00	0,00	150 232,00	0,00	683 340,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	118 340,00	0,00	0,00	62 732,00	0,00	595 840,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 500,00	0,00	87 500,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 904-4</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 904-4 – RSA AP (1) = 0,00

Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 905</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat AP (1) = 78 808 365.00

Libellé	90-50 Services communs		90-51 Aménagement et services urbains						
	90-501 Services communs	90-502 Plan de relance (crise sanitaire)	90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	<b>30 184 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Restes à réaliser N-1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Propositions nouvelles</b>	<b>30 184 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>30 184 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	30 184 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Restes à réaliser N-1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Propositions nouvelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 905</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
				90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	500 000,00	1 000 000,00	6 350 000,00	0,00	4 500 000,00	3 000 000,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	500 000,00	1 000 000,00	6 350 000,00	0,00	4 500 000,00	3 000 000,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	500 000,00	1 000 000,00	6 350 000,00	0,00	4 500 000,00	3 000 000,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	500 000,00	1 000 000,00	6 350 000,00	0,00	4 500 000,00	3 000 000,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 905</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	11 977 000,00	7 725 865,00	450 000,00	0,00	65 687 665,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	11 977 000,00	7 725 865,00	450 000,00	0,00	65 687 665,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	11 977 000,00	7 725 865,00	450 000,00	0,00	65 687 665,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	11 977 000,00	7 725 865,00	450 000,00	0,00	65 687 665,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	3 630 000,00	0,00	0,00	0,00	3 630 000,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	3 630 000,00	0,00	0,00	0,00	3 630 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	3 630 000,00	0,00	0,00	0,00	3 630 000,00
Recettes affectées	0,00	3 630 000,00	0,00	0,00	0,00	3 630 000,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 906</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 906 – Action économique AP (1) = 58 270 000.00

Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
				90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
				90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	7 255 000,00	0,00	0,00	20 240 000,00	4 745 000,00	2 000 000,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	7 255 000,00	0,00	0,00	20 240 000,00	4 745 000,00	2 000 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	7 255 000,00	0,00	0,00	20 240 000,00	4 745 000,00	2 000 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	7 255 000,00	0,00	0,00	20 240 000,00	4 745 000,00	2 000 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	8 230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	8 230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	8 230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	8 230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 906</b>

## CHAPITRE 906 – Action économique (suite)

Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	90-69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 200 000,00	43 440 000,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 700 000,00	48 940 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 200 000,00	43 440 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 200 000,00	43 440 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	9 230 000,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	9 230 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	9 230 000,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	9 230 000,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 907</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 907 – Environnement

AP (1) = 30 112 100.00

Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72					
			Actions déchets et propreté urbaine					
			90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
				90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoyage
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	<b>4 500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Restes à réaliser N-1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Propositions nouvelles</b>	<b>4 500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>4 500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	4 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Restes à réaliser N-1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Propositions nouvelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 907</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 907 – Environnement (suite 1)

Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
	90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	<b>9 800 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Restes à réaliser N-1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Propositions nouvelles</b>	<b>9 800 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>9 800 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	9 800 000,00	0,00	5 200 000,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	<b>3 548 526,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Restes à réaliser N-1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Propositions nouvelles</b>	<b>3 548 526,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>3 548 526,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Recettes affectées	3 548 526,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 907</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 907 – Environnement (suite 2)

Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	90-79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions					
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>										
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	3 358 000,00	581 017,00	0,00	3 129 537,00	0,00	26 568 554,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	3 358 000,00	581 017,00	0,00	3 129 537,00	0,00	26 568 554,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	3 358 000,00	581 017,00	0,00	3 129 537,00	0,00	26 568 554,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 358 000,00	581 017,00	0,00	3 129 537,00	0,00	26 568 554,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>										
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 131,00	0,00	3 620 657,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 131,00	0,00	3 620 657,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 131,00	0,00	3 620 657,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 131,00	0,00	3 620 657,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 908</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 908 – Transports AP (1) = 97 500 000.00

Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
			90-820	90-821	90-822	90-823	90-824	90-825	90-828
			Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	<b>0,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Restes à réaliser N-1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Propositions nouvelles</b>	<b>0,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Restes à réaliser N-1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Propositions nouvelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 908</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

Libellé	90-83 Transports de marchandises						
	90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 908</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

Libellé	90-84 Voirie							
	90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	30 000 000,00	43 050 000,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	30 000 000,00	43 050 000,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	30 000 000,00	43 050 000,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	30 000 000,00	43 050 000,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	17 534 148,00	8 538 763,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	17 534 148,00	8 538 763,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	17 534 148,00	8 538 763,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	17 534 148,00	8 538 763,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 908</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 908 – Transports (suite 3)

Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-88 Plan de relance (crise sanitaire)	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures					
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>										
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	8 500 000,00	0,00	8 948 000,00	5 052 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 500 000,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	8 500 000,00	0,00	8 948 000,00	5 052 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 500 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	8 500 000,00	0,00	8 948 000,00	5 052 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 500 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	8 500 000,00	0,00	8 948 000,00	5 052 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 500 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>										
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	2 713 200,00	0,00	1 565 432,00	1 473 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 824 543,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	2 713 200,00	0,00	1 565 432,00	1 473 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 824 543,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	2 713 200,00	0,00	1 565 432,00	1 473 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 824 543,00
Recettes affectées	0,00	2 713 200,00	0,00	1 565 432,00	1 473 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 824 543,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 921</b>

## CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b>	<b>A 922</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	<b>DEPENSES (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>22 904 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 330 000,00</b>	<b>22 330 000,00</b>	<b>22 330 000,00</b>
10222	FCTVA	21 500 000,00	0,00	20 000 000,00	20 000 000,00	20 000 000,00
13311	DGE	605 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13313	Dot. soutien à l'invest des départements	799 000,00	0,00	2 330 000,00	2 330 000,00	2 330 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Reversement de dotations (trop perçu).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b>	<b>A 923</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	<b>DEPENSES</b>	<b>40 755 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 500 000,00</b>	<b>42 500 000,00</b>	<b>42 500 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	34 679 000,00	0,00	42 500 000,00	42 500 000,00	42 500 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	6 076 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>96 331 803,00</b>	<b>0,00</b>	<b>130 232 364,00</b>	<b>130 232 364,00</b>	<b>130 232 364,00</b>
1641	Emprunts en euros	96 331 803,00	0,00	130 232 364,00	130 232 364,00	130 232 364,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 925</b>

## CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES (3)</b>	<b>15 000 000,00</b>	<b>30 081 847,30</b>	<b>30 081 847,30</b>
1641	Emprunts en euros	0,00	11 290 923,65	11 290 923,65
166	Refinancement de dette	0,00	11 290 923,65	11 290 923,65
2313	Constructions	15 000 000,00	7 500 000,00	7 500 000,00
	<b>RECETTES (3)</b>	<b>15 000 000,00</b>	<b>30 081 847,30</b>	<b>30 081 847,30</b>
1641	Emprunts en euros	0,00	11 290 923,65	11 290 923,65
166	Refinancement de dette	0,00	11 290 923,65	11 290 923,65
2031	Frais d'études	15 000 000,00	7 100 000,00	7 100 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	400 000,00	400 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b>	<b>A 926</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES DE L'EXERCICE (3)</b>	<b>132 588 962,00</b>	<b>139 835 833,00</b>	<b>145 335 833,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement</b>	<b>132 588 962,00</b>	<b>139 835 833,00</b>	<b>139 835 833,00</b>
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 935 940,00	2 779 617,00	2 779 617,00
13912	Subv. transf. Régions	335 700,00	179 523,00	179 523,00
13913	Subv. transf. Départements	13 110,00	13 110,00	13 110,00
139148	Subv. transf. Autres communes	21 350,00	21 074,00	21 074,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	621 706,00	591 127,00	591 127,00
139172	Subv. transf. FEDER	1 937 131,00	5 483 357,00	5 483 357,00
139173	Subv. transf. FEADER	72 420,00	55 000,00	55 000,00
139178	Autres fonds européens	32 828,00	76 294,00	76 294,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	7 857 243,00	10 276 768,00	10 276 768,00
139311	DGE	2 420 900,00	2 637 447,00	2 637 447,00
139313	Dot. soutien à l'invest des départements	0,00	160 000,00	160 000,00
13935	Amendes radars automatiques et de police	121 897,00	343 779,00	343 779,00
198	Neutralisation des amortissements	117 218 737,00	117 218 737,00	117 218 737,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 500 000,00</b>
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	0,00	0,00	5 500 000,00
	<b>RECETTES DE L'EXERCICE (4) (5)</b>	<b>170 783 366,00</b>	<b>182 232 490,00</b>	<b>183 332 490,00</b>
	<b>Amortissement des immobilisations</b>	<b>162 261 937,00</b>	<b>161 268 061,00</b>	<b>161 268 061,00</b>
28031	Frais d'études	1 662 619,00	3 458 629,00	3 458 629,00
28032	Frais de recherche et de développement	2 599,00	31 352,00	31 352,00
28033	Frais d'insertion	77 265,00	55 476,00	55 476,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	2 150,00	60 193,00	60 193,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	390 309,00	389 007,00	389 007,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	0,00	51 250,00	51 250,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	5 300,00	5 300,00	5 300,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	111 142,00	106 787,00	106 787,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	137 862,00	231 685,00	231 685,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	4 227 464,00	4 226 761,00	4 226 761,00
28041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	122 500,00	122 500,00
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	150,00	46,00	46,00
28041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	5 961 445,00	5 211 019,00	5 211 019,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	52 135 712,00	53 317 106,00	53 317 106,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	117 600,00	117 600,00
280415331	ADM : Bien mobilier, matériel	58 800,00	983 260,00	983 260,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
280415332	ADM : Bâtiments, installations	645 417,00	1 896 194,00	1 896 194,00
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	1 500,00	1 500,00	1 500,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	18 814,00	117 059,00	117 059,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	306 155,00	966 561,00	966 561,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	832 239,00	1 152 888,00	1 152 888,00
28041712	Subv. SNCF : Bâtiments, installations	51 004,00	51 004,00	51 004,00
28041781	Subv. Autres : Bien mobilier, matériel	49 900,00	49 900,00	49 900,00
28041782	Subv. Autres : Bâtiments, installations	1 300 915,00	64,00	64,00
28041783	Subv. Autres : Projet infrastructure	0,00	12 250,00	12 250,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	12 940 463,00	10 262 761,00	10 262 761,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	24 851 913,00	26 396 024,00	26 396 024,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	22 298 681,00	17 952 348,00	17 952 348,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 469 788,00	1 737 688,00	1 737 688,00
280423	Privé : Projet infrastructure	0,00	262 163,00	262 163,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	534 182,00	514 595,00	514 595,00
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	414 462,00	415 908,00	415 908,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	12 811,00	12 811,00	12 811,00
28045	Subv. d'équipement versées aux tiers	5 384 812,00	6 225 247,00	6 225 247,00
28051	Concessions et droits similaires	1 607 028,00	1 051 214,00	1 051 214,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 000,00	1 532,00	1 532,00
28128	Autres aménagements de terrains	354 628,00	399 474,00	399 474,00
281311	Bâtiments administratifs	909 214,00	978 024,00	978 024,00
281312	Bâtiments scolaires	1 821 546,00	2 049 458,00	2 049 458,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	16 000,00	15 574,00	15 574,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	546 447,00	577 317,00	577 317,00
281318	Autres bâtiments publics	485 598,00	493 706,00	493 706,00
281321	Immeubles de rapport	44 000,00	43 149,00	43 149,00
281328	Autres bâtiments privés	117 500,00	117 443,00	117 443,00
281351	Bâtiments publics	4 238 084,00	4 160 508,00	4 160 508,00
281352	Bâtiments privés	1 000,00	989,00	989,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	218 000,00	217 493,00	217 493,00
28151	Réseaux de voirie	300,00	300,00	300,00
28152	Installations de voirie	62 800,00	73 198,00	73 198,00
281538	Autres réseaux	64 492,00	94 058,00	94 058,00
281571	Matériel ferroviaire	28 388,00	28 388,00	28 388,00
281572	Matériel technique scolaire	0,00	11 337,00	11 337,00
2815731	Matériel roulant	0,00	111 783,00	111 783,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	20 255,00	117 493,00	117 493,00
281578	Autre matériel technique	2 602 125,00	2 341 855,00	2 341 855,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	34 729,00	30 686,00	30 686,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	1 686 446,00	1 686 446,00	1 686 446,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	21 833,00	21 833,00	21 833,00
2817538	Autres réseaux (mise à dispo)	31 787,00	31 787,00	31 787,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
28175738	Autre mat. et outillage de voirie (mad)	0,00	10 297,00	10 297,00
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 506,00	6 506,00	6 506,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	9 000,00	8 991,00	8 991,00
28181	Installations générales, aménagt divers	288 059,00	279 768,00	279 768,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	2 199 935,00	2 202 727,00	2 202 727,00
281828	Autres matériels de transport	2 991 704,00	2 659 779,00	2 659 779,00
281831	Matériel informatique scolaire	1 118 373,00	1 481 126,00	1 481 126,00
281838	Autre matériel informatique	2 978 607,00	1 441 209,00	1 441 209,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	460 076,00	448 525,00	448 525,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	608 520,00	996 427,00	996 427,00
28185	Matériel de téléphonie	100 808,00	35 659,00	35 659,00
28188	Autres immo. corporelles	696 276,00	647 066,00	647 066,00
	<b>Autres</b>	<b>8 521 429,00</b>	<b>20 964 429,00</b>	<b>22 064 429,00</b>
1641	Emprunts en euros	0,00	12 443 000,00	12 443 000,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	0,00	0,00	1 100 000,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	8 521 429,00	8 521 429,00	8 521 429,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION</b>	<b>A 95</b>

### 95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Chapitre	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote des AP lors de la séance budgétaire
	<b>DEPENSES</b>				<b>5 000 000,00</b>
950	Dépenses imprévues				5 000 000,00
	<b>RECETTES</b>	<b>125 004 012,00</b>	<b>91 522 431,00</b>	<b>90 422 431,00</b>	
951	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>124 804 012,00</i>	<i>91 522 431,00</i>	<i>90 422 431,00</i>	
954	Produit des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	0,00	

(1) Le contenu de la colonne « Pour mémoire budget précédent » est défini dans l'état I-B.

III – VOTE DU BUDGET									III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B
Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>93</b>	<b>Services ventilés</b>	<b>899 833 813,00</b>	<b>0,00</b>	<b>514 871 440,00</b>	<b>918 028 981,00</b>	<b>923 528 981,00</b>	<b>495 074 867,00</b>	<b>428 454 114,00</b>	<b>923 528 981,00</b>
930	Services généraux	221 244 639,00	0,00	35 907 100,00	224 837 210,00	224 837 210,00	36 709 650,00	188 127 560,00	224 837 210,00
930-5	Gestion des fonds européens	980 000,00	0,00	2 300 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00
931	Sécurité	47 180 457,00	0,00	50 034 160,00	48 145 420,00	48 145 420,00	48 140 420,00	5 000,00	48 145 420,00
932	Enseign., form. professionnelle, apprent.	80 464 400,00	0,00	57 820 000,00	81 955 194,00	81 955 194,00	57 952 750,00	24 002 444,00	81 955 194,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	22 866 344,00	0,00	25 265 740,00	25 349 312,00	25 349 312,00	24 838 272,00	511 040,00	25 349 312,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	91 493 269,00	0,00	2 545 000,00	92 545 420,00	92 545 420,00	1 095 000,00	91 450 420,00	92 545 420,00
934-3	APA	61 379 680,00	0,00	0,00	63 581 100,00	63 581 100,00	0,00	63 581 100,00	63 581 100,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	44 862 980,00	0,00	6 300 000,00	52 125 800,00	52 125 800,00	0,00	52 125 800,00	52 125 800,00
935	Aménagement des territoires et habitat	13 316 093,00	0,00	12 390 000,00	11 329 811,00	11 329 811,00	11 329 811,00	0,00	11 329 811,00
936	Action économique	31 859 953,00	0,00	40 129 241,00	33 571 441,00	39 071 441,00	39 071 441,00	0,00	39 071 441,00
937	Environnement	37 028 419,00	0,00	34 181 040,00	40 194 114,00	40 194 114,00	32 476 364,00	7 717 750,00	40 194 114,00
938	Transports	247 157 579,00	0,00	247 999 159,00	243 994 159,00	243 994 159,00	243 061 159,00	933 000,00	243 994 159,00
939	Fonction en réserve								
<b>94</b>	<b>Services communs non ventilés</b>	<b>208 544 432,00</b>	<b>0,00</b>		<b>218 031 210,00</b>	<b>219 131 210,00</b>		<b>219 055 610,00</b>	<b>219 131 210,00</b>
940	Impositions directes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	6 200 000,00	0,00		7 840 000,00	7 840 000,00		7 840 000,00	7 840 000,00
942	Dotations et participations	4 966 086,00	0,00		3 500 000,00	3 500 000,00		3 500 000,00	3 500 000,00
943	Opérations financières	22 400 000,56	0,00		23 000 000,00	23 000 000,00		23 000 000,00	23 000 000,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	817 916,44	0,00		817 920,00	817 920,00		742 320,00	817 920,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (4)	3 377 063,00			640 800,00	640 800,00		640 800,00	640 800,00
946	Transferts entre les sections (4)	170 783 366,00			182 232 490,00	183 332 490,00		183 332 490,00	183 332 490,00
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>95</b>	<b>Chapitre de prévision sans réalisation</b>	<b>124 804 012,00</b>		<b>5 000 000,00</b>	<b>91 522 431,00</b>	<b>90 422 431,00</b>		<b>90 422 431,00</b>	<b>90 422 431,00</b>

Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
952	Dépenses imprévues			5 000 000,00					
953	Virement à la section d'investissement	124 804 012,00			91 522 431,00	90 422 431,00		90 422 431,00	90 422 431,00
<b>TOTAL des groupes fonctionnels</b>		<b>1 233 182 257,00</b>	<b>0,00</b>	<b>519 947 040,00</b>	<b>1 227 582 622,00</b>	<b>1 233 082 622,00</b>	<b>495 150 467,00</b>	<b>737 932 155,00</b>	<b>1 233 082 622,00</b>

<b>002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (5)</b>	0,00
---	------

<b>TOTAL</b>	<b>1 233 082 622,00</b>
--------------	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération hors RAR.

(4) Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>B</b>

Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (2) II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>93</b>	<b>Services ventilés</b>	<b>90 599 620,00</b>	<b>0,00</b>	<b>95 670 294,00</b>	<b>95 670 294,00</b>	<b>95 670 294,00</b>
930	Services généraux	3 772 000,00	0,00	3 572 800,00	3 572 800,00	3 572 800,00
930-5	Gestion des fonds européens	300 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
931	Sécurité	1 617 067,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	6 313 500,00	0,00	10 077 385,00	10 077 385,00	10 077 385,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	2 740 466,00	0,00	3 727 611,00	3 727 611,00	3 727 611,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	11 606 500,00	0,00	15 566 340,00	15 566 340,00	15 566 340,00
934-3	APA	20 779 000,00	0,00	19 670 000,00	19 670 000,00	19 670 000,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	34 903 787,00	0,00	34 061 744,00	34 061 744,00	34 061 744,00
935	Aménagement des territoires et habitat	1 653 200,00	0,00	1 675 714,00	1 675 714,00	1 675 714,00
936	Action économique	180 000,00	0,00	262 000,00	262 000,00	262 000,00
937	Environnement	4 374 600,00	0,00	4 434 700,00	4 434 700,00	4 434 700,00
938	Transports	2 359 500,00	0,00	1 422 000,00	1 422 000,00	1 422 000,00
939	Fonction en réserve					
<b>94</b>	<b>Services communs non ventilés</b>	<b>1 142 582 637,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 131 912 328,00</b>	<b>1 137 412 328,00</b>	<b>1 137 412 328,00</b>
940	Impositions directes	132 988 938,00	0,00	39 155 860,00	39 155 860,00	39 155 860,00
941	Autres impôts et taxes	548 044 331,00	0,00	621 992 000,00	621 992 000,00	621 992 000,00
942	Dotations et participations	318 926 083,00	0,00	319 256 295,00	319 256 295,00	319 256 295,00
943	Opérations financières	7 995 195,00	0,00	7 995 195,00	7 995 195,00	7 995 195,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (3)	2 039 128,00	0,00	3 677 145,00	3 677 145,00	3 677 145,00
946	Transferts entre les sections (3)	132 588 962,00	0,00	139 835 833,00	145 335 833,00	145 335 833,00
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL des groupes fonctionnels</b>		<b>1 233 182 257,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 227 582 622,00</b>	<b>1 233 082 622,00</b>	<b>1 233 082 622,00</b>

<b>002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (4)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL</b>	<b>1 233 082 622,00</b>
--------------	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération hors RAR.

(3) Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 930</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 930 – Services généraux AE (1) = 35 907 100.00

Libellé	93-02 Administration générale							
	93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	34 256 400,00	182 758 100,00	1 450 000,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	34 256 400,00	182 758 100,00	1 450 000,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	34 256 400,00	182 758 100,00	1 450 000,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	32 777 900,00		1 420 240,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
- Hors AE-CP	1 478 500,00	182 723 100,00	29 760,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	2 481 800,00	425 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	2 481 800,00	425 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	2 481 800,00	425 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 930</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 1)

Libellé	93-03 Conseils						
	93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture.educ.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
				93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	3 175 810,00	803 900,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	751 500,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	3 175 810,00	803 900,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	751 500,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	3 175 810,00	803 900,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	751 500,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	683 610,00	145 800,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	103 600,00
- Hors AE-CP	2 492 200,00	658 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	647 900,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 930</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 2)

Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					93-06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	1 173 500,00	0,00	248 000,00	224 837 210,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	1 173 500,00	0,00	248 000,00	224 837 210,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	1 173 500,00	0,00	248 000,00	224 837 210,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	1 163 500,00	0,00	200 000,00	36 709 650,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	48 000,00	188 127 560,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	51 000,00	610 000,00	0,00	0,00	3 572 800,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	51 000,00	610 000,00	0,00	0,00	3 572 800,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	51 000,00	610 000,00	0,00	0,00	3 572 800,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 930-5</b>

CHAPITRE 930-5 – Gestion des fonds européens AE (1) = 2 300 000,00

Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>					
Total (RAR N-1 + Vote)	300 000,00	100 000,00	0,00	0,00	400 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	300 000,00	100 000,00	0,00	0,00	400 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>300 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>400 000,00</b>
- Dans le cadre d'une AE-CP	300 000,00	100 000,00	0,00	0,00	400 000,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>					
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 931</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 931 – Sécurité **AE (1) = 50 034 160,00**

Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-14 Plan de relance (crise sanitaire)	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	46 357 160,00	0,00	0,00	1 788 260,00	48 145 420,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	46 357 160,00	0,00	0,00	1 788 260,00	48 145 420,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	46 357 160,00	0,00	0,00	1 788 260,00	48 145 420,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	46 352 160,00	0,00	0,00	1 788 260,00	48 140 420,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 932</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage AE (1) = 57 820 000,00

Libellé	93-20 Services communs		93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré		
	93-201 Services communs	93-202 Plan de relance (crise sanitaire)	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	980 000,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	17 288 994,00	15 450 200,00	290 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	980 000,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	17 288 994,00	15 450 200,00	290 000,00
Vote de l'assemblée (2)	980 000,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	17 288 994,00	15 450 200,00	290 000,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	970 000,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	5 199 197,00	3 647 553,00	290 000,00
- Hors AE-CP	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 089 797,00	11 802 647,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	213 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00	250 000,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	213 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00	250 000,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	213 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00	250 000,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 932</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires	93-25 Formation professionnelle						93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale
			93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 Autres		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>										
Total (RAR N-1 + Vote)	16 241 000,00	300 000,00	20 853 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 647 000,00	6 400 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	16 241 000,00	300 000,00	20 853 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 647 000,00	6 400 000,00
Vote de l'assemblée (2)	16 241 000,00	300 000,00	20 853 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 647 000,00	6 400 000,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	16 141 000,00	300 000,00	20 853 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 647 000,00	6 400 000,00
- Hors AE-CP	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>										
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	8 719 665,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	614 220,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	8 719 665,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	614 220,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	8 719 665,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	614 220,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 932</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 345 000,00	0,00	81 955 194,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 345 000,00	0,00	81 955 194,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 345 000,00	0,00	81 955 194,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	1 345 000,00	0,00	57 952 750,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 002 444,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 077 385,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 077 385,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 077 385,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 933</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs AE (1) = 25 265 740.00

Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
		93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	13 140 391,00	3 172 798,00	110 000,00	1 202 580,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	13 140 391,00	3 172 798,00	110 000,00	1 202 580,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	13 140 391,00	3 172 798,00	110 000,00	1 202 580,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	13 140 391,00	2 870 434,00	110 000,00	1 137 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	302 364,00	0,00	65 000,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	48 500,00	1 575 877,00	0,00	427 966,00	700,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	48 500,00	1 575 877,00	0,00	427 966,00	700,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	48 500,00	1 575 877,00	0,00	427 966,00	700,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 933</b>

## CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	93-32					
	Sports (autres que scolaires)					
	93-321	93-322	93-323	93-324	93-325	93-326
	Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	1 720 000,00	0,00	4 000 867,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	1 720 000,00	0,00	4 000 867,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	1 720 000,00	0,00	4 000 867,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	1 720 000,00	0,00	3 990 867,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 933</b>

## CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-35 Plan de relance (crise sanitaire)	93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres			
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	560 000,00	0,00	0,00	1 430 676,00	0,00	25 349 312,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	560 000,00	0,00	0,00	1 430 676,00	0,00	25 349 312,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	560 000,00	0,00	0,00	1 430 676,00	0,00	25 349 312,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	560 000,00	0,00	0,00	1 309 000,00	0,00	24 838 272,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 676,00	0,00	511 040,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	1 674 568,00	0,00	0,00	3 727 611,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	1 674 568,00	0,00	0,00	3 727 611,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	1 674 568,00	0,00	0,00	3 727 611,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 934</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) AE (1) = 2 545 000,00

Libellé	93-41 Santé					
	93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éta sanitaires	93-418 Autres actions
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	193 000,00	800 000,00	510 000,00	0,00	0,00	259 500,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	193 000,00	800 000,00	510 000,00	0,00	0,00	259 500,00
Vote de l'assemblée (2)	193 000,00	800 000,00	510 000,00	0,00	0,00	259 500,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 500,00
- Hors AE-CP	193 000,00	800 000,00	510 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	380 000,00	3 238 250,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	380 000,00	3 238 250,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	380 000,00	3 238 250,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 934</b>

## CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) (suite 1)

Libellé	93-42 Action sociale							
	93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
		93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	833 000,00	0,00	8 190 005,00	11 096 000,00	2 000 000,00	638 415,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	833 000,00	0,00	8 190 005,00	11 096 000,00	2 000 000,00	638 415,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	833 000,00	0,00	8 190 005,00	11 096 000,00	2 000 000,00	638 415,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	833 000,00	0,00	8 190 005,00	11 096 000,00	2 000 000,00	638 415,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	145 500,00	0,00	0,00	257 000,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	145 500,00	0,00	0,00	257 000,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	145 500,00	0,00	0,00	257 000,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 934</b>

## CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) (suite 2)

Libellé	93-42 Action sociale						93-45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales		
	93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées					
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	48 000,00	624 000,00	20 346 000,00	0,00	43 067 000,00	3 390 500,00	550 000,00	92 545 420,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	48 000,00	624 000,00	20 346 000,00	0,00	43 067 000,00	3 390 500,00	550 000,00	92 545 420,00
Vote de l'assemblée (2)	48 000,00	624 000,00	20 346 000,00	0,00	43 067 000,00	3 390 500,00	550 000,00	92 545 420,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	835 500,00	0,00	1 095 000,00
- Hors AE-CP	48 000,00	624 000,00	20 346 000,00	0,00	43 067 000,00	2 555 000,00	550 000,00	91 450 420,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	5 739 500,00	0,00	5 555 900,00	250 190,00	0,00	15 566 340,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	5 739 500,00	0,00	5 555 900,00	250 190,00	0,00	15 566 340,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	5 739 500,00	0,00	5 555 900,00	250 190,00	0,00	15 566 340,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 934-3</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 934-3 – APA AE (1) = 0,00

Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	7 460 100,00	45 641 000,00	0,00	10 480 000,00	63 581 100,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	7 460 100,00	45 641 000,00	0,00	10 480 000,00	63 581 100,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	7 460 100,00	45 641 000,00	0,00	10 480 000,00	63 581 100,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	7 460 100,00	45 641 000,00	0,00	10 480 000,00	63 581 100,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	19 620 000,00	50 000,00	0,00	0,00	19 670 000,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	19 620 000,00	50 000,00	0,00	0,00	19 670 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	19 620 000,00	50 000,00	0,00	0,00	19 670 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 934-4</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 934-4 – RSA / Régularisations de RMI    **AE (1) = 6 300 000.00**

Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	195 500,00	244 500,00	0,00	220 000,00	0,00	4 088 300,00	37 791 500,00	9 586 000,00	52 125 800,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	195 500,00	244 500,00	0,00	220 000,00	0,00	4 088 300,00	37 791 500,00	9 586 000,00	52 125 800,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	195 500,00	244 500,00	0,00	220 000,00	0,00	4 088 300,00	37 791 500,00	9 586 000,00	52 125 800,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	195 500,00	244 500,00	0,00	220 000,00	0,00	4 088 300,00	37 791 500,00	9 586 000,00	52 125 800,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	990 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 071 744,00	0,00	34 061 744,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	990 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 071 744,00	0,00	34 061 744,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	990 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 071 744,00	0,00	34 061 744,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 935</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat AE (1) = 12 390 000,00

Libellé	93-50 Aménagement et services urbains		93-51 Aménagement et services urbains						
	93-501 Services communs	93-502 Plan de relance (crise sanitaire)	93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	1 590 811,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	1 590 811,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	1 590 811,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	1 590 811,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	153 000,00	0,00	870 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	153 000,00	0,00	870 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	153 000,00	0,00	870 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 935</b>

## CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
				93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	3 793 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	3 793 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	3 793 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	3 793 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	204 714,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	204 714,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	204 714,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 935</b>

## CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	726 000,00	0,00	5 160 000,00	0,00	11 329 811,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	726 000,00	0,00	5 160 000,00	0,00	11 329 811,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	726 000,00	0,00	5 160 000,00	0,00	11 329 811,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	726 000,00	0,00	5 160 000,00	0,00	11 329 811,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	448 000,00	0,00	0,00	0,00	1 675 714,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	448 000,00	0,00	0,00	0,00	1 675 714,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	448 000,00	0,00	0,00	0,00	1 675 714,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 936</b>

CHAPITRE 936 – Action économique AE (1) = 40 129 241,00

Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
				93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
				93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	19 750 000,00	0,00	0,00	4 591 441,00	3 350 000,00	0,00	3 650 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	19 750 000,00	0,00	0,00	4 591 441,00	3 350 000,00	0,00	3 650 000,00
Vote de l'assemblée (2)	19 750 000,00	0,00	0,00	4 591 441,00	3 350 000,00	0,00	3 650 000,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	19 750 000,00	0,00	0,00	4 591 441,00	3 350 000,00	0,00	3 650 000,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	262 000,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	262 000,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	262 000,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 936</b>

## CHAPITRE 936 – Action économique (suite)

Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	93-69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 730 000,00	39 071 441,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 230 000,00	33 571 441,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 730 000,00	39 071 441,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 730 000,00	39 071 441,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262 000,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 937</b>

CHAPITRE 937 – Environnement AE (1) = 34 181 040,00

Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
				93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoyage
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	21 370 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	21 370 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>21 370 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Dans le cadre d'une AE-CP	21 370 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>52 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 937</b>

## CHAPITRE 937 – Environnement (suite 1)

Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
	93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	12 093 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	12 093 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	12 093 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	8 330 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	3 763 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	96 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	96 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	96 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 937</b>

## CHAPITRE 937 – Environnement (suite 2)

Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	93-79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions					
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>										
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	996 000,00	4 142 350,00	0,00	1 592 664,00	0,00	40 194 114,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	996 000,00	4 142 350,00	0,00	1 592 664,00	0,00	40 194 114,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	996 000,00	4 142 350,00	0,00	1 592 664,00	0,00	40 194 114,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	840 000,00	349 700,00	0,00	1 586 664,00	0,00	32 476 364,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	156 000,00	3 792 650,00	0,00	6 000,00	0,00	7 717 750,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>										
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 085 200,00	0,00	201 500,00	0,00	4 434 700,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 085 200,00	0,00	201 500,00	0,00	4 434 700,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 085 200,00	0,00	201 500,00	0,00	4 434 700,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 938</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 938 – Transports AE (1) = 247 999 159,00

Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
			93-820	93-821	93-822	93-823	93-824	93-825	93-828
			Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	24 180 000,00	0,00	1 820 000,00	23 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	24 180 000,00	0,00	1 820 000,00	23 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	24 180 000,00	0,00	1 820 000,00	23 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	24 180 000,00	0,00	1 820 000,00	23 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 938</b>

## CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

Libellé	93-83 Transports de marchandises						
	93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 938</b>

## CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Libellé	93-84							
	Voirie							
	93-841	93-842	93-843	93-844	93-845	93-846	93-847	93-849
	Voirie nationale	Voirie régionale	Voirie départementale	Voirie métropolitaine	Voirie communale	Viabilité hivernale et aléas climatiques	Equipements de voirie	Sécurité routière
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	3 010 000,00	3 511 000,00	0,00	0,00	2 500,00	671 500,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	3 010 000,00	3 511 000,00	0,00	0,00	2 500,00	671 500,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	3 010 000,00	3 511 000,00	0,00	0,00	2 500,00	671 500,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	2 750 000,00	3 509 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	260 000,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	671 500,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	450 000,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	450 000,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	450 000,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 938</b>

## CHAPITRE 938 – Transports (suite 3)

Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-88 Plan de relance (crise sanitaire)	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures					
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>										
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	650 000,00	150 000,00	186 999 159,00	0,00	0,00	0,00	243 994 159,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	650 000,00	150 000,00	186 999 159,00	0,00	0,00	0,00	243 994 159,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	650 000,00	150 000,00	186 999 159,00	0,00	0,00	0,00	243 994 159,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	650 000,00	150 000,00	186 999 159,00	0,00	0,00	0,00	243 061 159,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	933 000,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>										
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	132 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 422 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	132 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 422 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	132 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 422 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 940</b>

## CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>132 988 938,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 155 860,00</b>	<b>39 155 860,00</b>	<b>39 155 860,00</b>
73111	Impôts directs locaux	58 168 716,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la VAE	45 780 000,00	0,00	14 500 000,00	14 500 000,00	14 500 000,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	4 284 000,00	0,00	4 300 000,00	4 300 000,00	4 300 000,00
73221	FNGIR	13 119 860,00	0,00	13 119 860,00	13 119 860,00	13 119 860,00
73224	Fonds péréquation cotis sur VA des ent.	457 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7324	Frais de gestion de la TFPB	11 178 382,00	0,00	7 236 000,00	7 236 000,00	7 236 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b>	<b>B 941</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	<b>DEPENSES</b>	<b>6 200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 840 000,00</b>	<b>7 840 000,00</b>	<b>7 840 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
7392251	Prélèv. fonds national péréquat° DMTO	6 200 000,00	0,00	7 700 000,00	7 700 000,00	7 700 000,00
	<b>RECETTES</b>	<b>548 044 331,00</b>	<b>0,00</b>	<b>621 992 000,00</b>	<b>621 992 000,00</b>	<b>621 992 000,00</b>
73122	Taxe dpt. additionnelle à droits d'enreg	0,00	0,00	370 000,00	370 000,00	370 000,00
73128	Autres droits d'enregistrement	79 040 598,00	0,00	77 500 000,00	77 500 000,00	77 500 000,00
73131	Taxe d'aménagement - part départementale	112 373,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	4 770 500,00	0,00	5 300 000,00	5 300 000,00	5 300 000,00
731421	TICPE - LRL	40 841 317,00	0,00	39 000 000,00	39 000 000,00	39 000 000,00
73153	Taxe certif. immatriculation véhicules	12 402 291,00	0,00	11 500 000,00	11 500 000,00	11 500 000,00
73171	Taxe sur les conventions d'assurance	59 795 012,00	0,00	58 500 000,00	58 500 000,00	58 500 000,00
731722	Taxe additionnelle à la taxe de séjour	527 800,00	0,00	305 000,00	305 000,00	305 000,00
731771	Fraction TICPE - Réforme apprentissage	0,00	0,00	945 000,00	945 000,00	945 000,00
731773	Frais gestion ress form prof, apprentiss	3 457 129,00	0,00	3 430 000,00	3 430 000,00	3 430 000,00
731774	TICPE FPA	1 468 244,00	0,00	1 470 000,00	1 470 000,00	1 470 000,00
73178	Autres impôts, taxes spécif activ. serv.	1 522 346,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732251	Attrib./fonds national péréquation DMTO	11 226 432,00	0,00	7 900 000,00	7 900 000,00	7 900 000,00
73413	Droits de conso sur les tabacs (Corse)	115 408 099,00	0,00	128 000 000,00	128 000 000,00	128 000 000,00
73433	Taxe tr public aérien,maritimes-dt Corse	35 947 115,00	0,00	25 000 000,00	25 000 000,00	25 000 000,00
73434	Droit franc,nav,pass navire plais(Corse)	4 460 000,00	0,00	4 400 000,00	4 400 000,00	4 400 000,00
7348	Autres impôts et taxes d'Outre-mer	59 664 523,00	0,00	48 500 000,00	48 500 000,00	48 500 000,00
735	Fraction de TVA	117 400 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	0,00	0,00	62 000 000,00	62 000 000,00	62 000 000,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	31 872 000,00	31 872 000,00	31 872 000,00
7358	Autres	0,00	0,00	116 000 000,00	116 000 000,00	116 000 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 942</b>

## CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	<b>DEPENSES</b>	<b>4 966 086,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 500 000,00</b>	<b>3 500 000,00</b>	<b>3 500 000,00</b>
739115	Prél contrib redress finances publiques	3 466 086,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
7392222	Fonds péréq. ress. / régions,coll. Corse	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>318 926 083,00</b>	<b>0,00</b>	<b>319 256 295,00</b>	<b>319 256 295,00</b>	<b>319 256 295,00</b>
74121	Dotation forfaitaire des départements	12 531 066,00	0,00	12 621 911,00	12 621 911,00	12 621 911,00
741221	Dotation fonctionnement minimale départ.	19 858 920,00	0,00	19 858 920,00	19 858 920,00	19 858 920,00
741223	Dotation compensation départements	75 161 348,00	0,00	75 161 348,00	75 161 348,00	75 161 348,00
7454	Prélèvement recettes - Réforme apprentis	0,00	0,00	704 000,00	704 000,00	704 000,00
74621	DGD des départements	6 890 483,00	0,00	6 890 483,00	6 890 483,00	6 890 483,00
74631	DGD des régions	187 049 387,00	0,00	187 049 387,00	187 049 387,00	187 049 387,00
748312	D.C.R.T.P.	13 406 000,00	0,00	13 300 000,00	13 300 000,00	13 300 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	40 246,00	40 246,00	40 246,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	42 635,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	3 986 244,00	0,00	3 630 000,00	3 630 000,00	3 630 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b>	<b>B 943</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	<b>DEPENSES (3)</b>	<b>22 400 000,56</b>	<b>0,00</b>	<b>23 000 000,00</b>	<b>23 000 000,00</b>	<b>23 000 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 700 000,56	0,00	23 000 000,00	23 000 000,00	23 000 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (4)</b>	<b>7 995 195,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 995 195,00</b>	<b>7 995 195,00</b>	<b>7 995 195,00</b>
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	7 995 195,00	0,00	7 995 195,00	7 995 195,00	7 995 195,00

## Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (3)	Montant des ICNE de l'exercice	7 805 410,97
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	7 805 410,97
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
Compte R7622 (4)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b>	<b>B 944</b>
<b>Détail par articles</b>	

## CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	<b>DEPENSES</b>	<b>817 916,44</b>	<b>0,00</b>	<b>817 920,00</b>	<b>817 920,00</b>	<b>817 920,00</b>
65861	Frais de personnel	742 316,44	0,00	742 320,00	742 320,00	742 320,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	75 600,00	0,00	75 600,00	75 600,00	75 600,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 945</b>

## CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES (3)</b>	<b>3 377 063,00</b>	<b>640 800,00</b>	<b>640 800,00</b>
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	3 377 063,00	640 800,00	640 800,00
	<b>RECETTES (3)</b>	<b>2 039 128,00</b>	<b>3 677 145,00</b>	<b>3 677 145,00</b>
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	2 039 128,00	3 677 145,00	3 677 145,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b>	<b>B 946</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections**  
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES (3) (5)</b>	<b>170 783 366,00</b>	<b>182 232 490,00</b>	<b>183 332 490,00</b>
	<i>Dot. aux amortissements et provisions</i>	<b>170 783 366,00</b>	<b>169 789 490,00</b>	<b>170 889 490,00</b>
6811	<i>Dot. amort. immos incorporelles</i>	162 261 944,00	161 268 061,00	161 268 061,00
68128	<i>Dot. Amort. charges exception. différées</i>	0,00	0,00	1 100 000,00
6862	<i>Dot. amort. charges financ. à répartir</i>	8 521 422,00	8 521 429,00	8 521 429,00
	<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	<b>12 443 000,00</b>	<b>12 443 000,00</b>
6681	<i>Indemnités rbt anticipé emprunt à risque</i>	0,00	12 443 000,00	12 443 000,00
	<b>RECETTES (4) (5)</b>	<b>132 588 962,00</b>	<b>139 835 833,00</b>	<b>145 335 833,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement</b>	<b>132 588 962,00</b>	<b>139 835 833,00</b>	<b>139 835 833,00</b>
7768	<i>Neutral. amort., dépréc. et provisions</i>	117 218 737,00	117 218 737,00	117 218 737,00
777	<i>Rec... subv inv transférées cpte résult</i>	15 370 225,00	22 617 096,00	22 617 096,00
	<b>Transfert de charges</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 500 000,00</b>
791	<i>Transferts de charges de fonctionnement</i>	0,00	0,00	5 500 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.

(5) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 947</b>

*CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement*

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Les dépenses sont égales aux recettes du chapitre.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATIONS</b>	<b>B 95</b>

### 95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Articles	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote des AE lors de la séance budgétaire
	<b>DEPENSES</b>	<b>124 804 012,00</b>	<b>91 522 431,00</b>	<b>90 422 431,00</b>	<b>5 000 000,00</b>
952	Dépenses imprévues				5 000 000,00
953	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>124 804 012,00</i>	<i>91 522 431,00</i>	<i>90 422 431,00</i>	

(1) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>42 500 000,00</b>	<b>15 912 000,00</b>	<b>13 250 000,00</b>	<b>8 733 003,00</b>	<b>21 782 500,00</b>	<b>17 395 668,00</b>	<b>683 340,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	42 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 795 000,00	0,00	16 834,00	720 000,00	1 586 112,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	13 250 000,00	5 500 000,00	10 621 000,00	9 697 445,00	568 340,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 693 000,00	0,00	1 891 562,00	9 171 500,00	2 711 992,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 349 000,00	0,00	1 324 607,00	1 270 000,00	3 400 119,00	30 000,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>152 562 364,00</b>	<b>2 120 355,00</b>	<b>13 000 000,00</b>	<b>1 264 200,00</b>	<b>4 639 500,00</b>	<b>2 142 023,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 330 000,00	390 355,00	13 000 000,00	1 264 200,00	4 639 500,00	2 142 023,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	130 232 364,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 730 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>65 687 665,00</b>	<b>43 440 000,00</b>	<b>26 568 554,00</b>	<b>96 500 000,00</b>		<b>352 452 730,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		42 500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 155 000,00	30 000,00	189 572,00	11 549 000,00		18 046 518,00
204	Subventions d'équipement versées	57 750 665,00	36 125 000,00	17 584 407,00	1 800 000,00		152 896 857,00
21	Immobilisations corporelles	2 382 000,00	610 000,00	1 800 300,00	22 240 000,00		51 500 354,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	3 650 000,00	0,00	6 994 275,00	60 911 000,00		79 929 001,00
26	Participations et créances rattachées	750 000,00	450 000,00	0,00	0,00		1 200 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	6 225 000,00	0,00	0,00		6 380 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>3 630 000,00</b>	<b>9 230 000,00</b>	<b>3 620 657,00</b>	<b>31 824 543,00</b>		<b>224 033 642,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000 000,00
13	Subventions d'investissement	3 630 000,00	1 000 000,00	3 620 657,00	31 824 543,00		63 841 278,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		130 232 364,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	8 230 000,00	0,00	0,00		9 960 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.01</b>

## 01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>42 500 000,00</b>
164	Emprunts auprès des états financiers	42 500 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>152 562 364,00</b>
102	Dotations et fonds d'investissement	20 000 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	2 330 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	130 232 364,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

## FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	90-02 Administration générale							
		90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>15 912 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	1 395 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	669 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	2 287 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	3 975 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	3 762 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 349 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>390 355,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	390 355,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-03 Conseils						
		90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
					90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					90-06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 912 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 395 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	669 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 287 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 975 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 762 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 349 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 700 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 120 355,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390 355,00
274	Prêts	0,00	0,00	1 700 000,00	0,00	0,00	0,00	1 730 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900-5</b>

## FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>13 250 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 250 000,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	13 050 000,00	0,00	0,00	13 050 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>13 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 000 000,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	13 000 000,00	0,00	0,00	13 000 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.901</b>

## FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-14 Plan de relance (crise sanitaire)	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 233 003,00</b>	<b>8 733 003,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 834,00	16 834,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	5 500 000,00	0,00	0,00	0,00	5 500 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	691 562,00	691 562,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 324 607,00	1 324 607,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 264 200,00</b>	<b>1 264 200,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 264 200,00	1 264 200,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	90-20		90-21			90-22		
		Services communs		Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		90-201	90-202	90-211	90-212	90-213	90-221	90-222	90-223
		Services communs	Plan de relance (crise sanitaire)	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 329 100,00</b>	<b>5 198 900,00</b>	<b>142 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00	250 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00	239 100,00	578 400,00	111 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 460 000,00	2 125 000,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	402 500,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	375 000,00	563 000,00	31 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	1 150 000,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 137 000,00</b>	<b>285 000,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 137 000,00	285 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires	90-25 Formation professionnelle						90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale
				90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>8 170 000,00</b>	<b>3 155 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>550 000,00</b>	<b>232 500,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	40 000,00	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	7 430 000,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00	232 500,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	2 545 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	260 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>217 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	217 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>605 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 782 500,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	650 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	9 671 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00	0,00	7 360 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	552 500,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	1 259 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	1 270 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	950 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 639 500,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 639 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
			90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>5 926 057,00</b>	<b>5 829 697,00</b>	<b>1 128 584,00</b>	<b>2 182 800,00</b>	<b>99 030,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	7 814,00	828 298,00	50 000,00	608 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	5 491 743,00	2 052 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	158 500,00	38 000,00	0,00	23 500,00	3 030,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	243 000,00	275 318,00	0,00	195 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	108 760,00	324 584,00	1 225 000,00	96 000,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	25 000,00	2 510 619,00	754 000,00	110 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	15 702,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>878 750,00</b>	<b>1 083 273,00</b>	<b>0,00</b>	<b>180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	539 000,00	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	878 750,00	544 273,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-32					
		Sports (autres que scolaires)					
		90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>305 000,00</b>	<b>1 855 500,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	295 000,00	1 464 000,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	91 500,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	10 000,00	300 000,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-35 Plan de relance (crise sanitaire)	90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres			
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>69 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 395 668,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 494 612,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00	0,00	9 371 743,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 500,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223 030,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	713 618,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 754 344,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 400 119,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 702,00
<b>RÉCETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 142 023,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	719 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 423 023,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-41 Santé					
		90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>414 768,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	379 768,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale							
		90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
			90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale					90-45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées			90-428 Autres interventions sociales
		90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>118 340,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>150 232,00</b>	<b>0,00</b>	<b>683 340,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	118 340,00	0,00	0,00	70 232,00	0,00	568 340,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904-4</b>

## FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	90-50 Services communs		90-51 Aménagement et services urbains						
		90-501 Services communs	90-502 Plan de relance (crise sanitaire)	90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES</b>		<b>30 184 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	29 686 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	498 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
					90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
<b>DEPENSES</b>		<b>500 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>6 350 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 500 000,00</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	500 000,00	1 000 000,00	5 600 000,00	0,00	4 500 000,00	3 000 000,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	0,00	0,00	750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>11 977 000,00</b>	<b>7 725 865,00</b>	<b>450 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>65 687 665,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	674 000,00	0,00	0,00	0,00	674 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	4 790 000,00	7 725 865,00	390 000,00	0,00	57 191 865,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	481 000,00	0,00	0,00	0,00	481 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	2 307 000,00	0,00	0,00	0,00	2 307 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	3 650 000,00	0,00	0,00	0,00	3 650 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	558 800,00
266	Autres formes de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>3 630 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 630 000,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	3 630 000,00	0,00	0,00	0,00	3 630 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

## FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
					90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
					90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>7 255 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 240 000,00</b>	<b>4 745 000,00</b>	<b>2 000 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	430 000,00	0,00	0,00	19 600 000,00	3 700 000,00	400 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	390 000,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	4 150 000,00	0,00	0,00	0,00	1 045 000,00	100 000,00
266	Autres formes de participation	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	2 225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>8 230 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	8 230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

## FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	90-69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 200 000,00</b>	<b>43 440 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200 000,00	29 330 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00	6 795 000,00
266	Autres formes de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500 000,00	6 225 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 230 000,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 230 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

## FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				90-720 Services communs collecte et propreté	90-721			90-722	
					Collecte et traitement des déchets			Propreté urbaine	
				90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt	
<b>DEPENSES</b>		<b>4 500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	4 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
232	Immobilisations incorporelles en cours	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>RÉCETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

## FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
		90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>9 800 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3 000 000,00	0,00	5 200 000,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>3 548 526,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	3 548 526,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

## FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76	90-77	90-78	90-79	TOTAL DU CHAPITRE
		90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 358 000,00</b>	<b>581 017,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 129 537,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 568 554,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	179 572,00	0,00	189 572,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	2 710 000,00	64 117,00	0,00	720 290,00	0,00	15 894 407,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 936,00	0,00	528 000,00	0,00	641 936,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 964,00	0,00	541 400,00	0,00	635 364,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00	0,00	0,00	443 000,00	0,00	501 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	277 000,00	0,00	717 275,00	0,00	6 994 275,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	590 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 690 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>72 131,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 620 657,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 131,00	0,00	3 620 657,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
				90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-83						
		Transports de marchandises						
		90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-84 Voirie							
		90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>30 000 000,00</b>	<b>43 050 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>450 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	4 150 000,00	4 550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	5 000 000,00	15 200 000,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	19 600 000,00	23 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>17 534 148,00</b>	<b>8 538 763,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	4 200 050,00	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	13 334 098,00	7 638 763,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-88 Plan de relance (crise sanitaire)	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>8 500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 948 000,00</b>	<b>5 052 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 500 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	1 010 000,00	0,00	1 039 000,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 549 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	24 000,00	1 276 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	330 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 990 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	7 160 000,00	0,00	7 875 000,00	2 976 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 911 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>2 713 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 565 432,00</b>	<b>1 473 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 824 543,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	2 153 900,00	0,00	1 565 432,00	1 473 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 292 382,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	559 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 532 161,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>35 798 720,00</b>	<b>224 837 210,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>48 145 420,00</b>	<b>81 955 194,00</b>	<b>25 349 312,00</b>	<b>92 545 420,00</b>	<b>63 581 100,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	37 940 100,00	0,00	2 164 260,00	8 877 348,00	4 166 584,00	3 152 600,00	308 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	180 864 225,00	0,00	0,00	23 793 594,00	0,00	6 170 420,00	7 322 100,00
014	Atténuations de produits	11 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	5 872 885,00	400 000,00	45 981 160,00	49 284 252,00	21 182 728,00	83 199 400,00	55 951 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	817 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	23 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	140 000,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	640 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>992 076 495,00</b>	<b>3 572 800,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>10 077 385,00</b>	<b>3 727 611,00</b>	<b>15 566 340,00</b>	<b>19 670 000,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	291 800,00	0,00	0,00	0,00	451 166,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	444 027 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	217 120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	319 256 295,00	786 000,00	200 000,00	1 000 000,00	10 047 385,00	3 276 445,00	8 660 840,00	19 620 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 270 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	6 905 500,00	50 000,00
76	Produits financiers	7 995 195,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	3 677 145,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisations de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>52 125 800,00</b>	<b>11 329 811,00</b>	<b>39 071 441,00</b>	<b>40 194 114,00</b>	<b>243 994 159,00</b>		<b>959 327 701,00</b>
011	Charges à caractère général	477 100,00	801 010,00	6 705 000,00	2 052 864,00	31 965 000,00		98 609 866,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 053 200,00	0,00	0,00	7 166 250,00	0,00		229 369 789,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	47 575 500,00	10 528 801,00	32 366 441,00	30 975 000,00	212 029 159,00		595 346 326,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		817 920,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		23 000 000,00
67	Charges spécifiques	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		343 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		640 800,00
<b>RECETTES</b>		<b>34 061 744,00</b>	<b>1 675 714,00</b>	<b>262 000,00</b>	<b>4 434 700,00</b>	<b>1 422 000,00</b>		<b>1 087 746 789,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		225 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	93 000,00	262 000,00	27 700,00	1 422 000,00		2 547 666,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		444 027 860,00
731	Fiscalité locale	33 071 744,00	800 000,00	0,00	4 059 000,00	0,00		255 050 744,00
74	Dotations et participations	990 000,00	150 000,00	0,00	252 000,00	0,00		364 238 965,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	632 714,00	0,00	96 000,00	0,00		9 984 214,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 995 195,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 677 145,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.01</b>

## 01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>35 798 720,00</b>
658	Charges diverses de gestion courante	817 920,00
661	Charges d'intérêts	23 000 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	140 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	640 800,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	11 200 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>992 076 495,00</b>
731	Fiscalité locale	217 120 000,00
732	Fiscalité reversée	28 255 860,00
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	205 900 000,00
735	Fraction de TVA	209 872 000,00
741	D.G.F.	107 642 179,00
745	Dotat° apprentissage et formation	704 000,00
746	Dotation générale de décentralisation	193 939 870,00
748	Autres attributions et participations	16 970 246,00
768	Autres produits financiers	7 995 195,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	3 677 145,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale							
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>34 256 400,00</b>	<b>182 758 100,00</b>	<b>1 450 000,00</b>	<b>170 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	476 000,00	0,00	925 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	4 595 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
611	Contrats de prestations de services	4 511 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	5 062 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	4 326 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	1 610 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	519 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	870 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	923 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	3 514 500,00	58 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	289 700,00	0,00	525 000,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	66 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	250 000,00	2 001 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	3 326 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	2 749 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	1 708 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	370 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	131 875 225,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	39 230 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	260 000,00	2 901 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	3 966 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	68 675,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>2 481 800,00</b>	<b>425 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale							
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
641	Rémunérations du personnel	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	91 800,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	120 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	1 670 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		<b>3 175 810,00</b>	<b>803 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>751 500,00</b>
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	17 500,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	1 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	26 000,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	106 000,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	20 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	12 000,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	2 847 310,00	760 900,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	689 500,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	93-033 Conseil cult., édu., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					93-06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 173 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>248 000,00</b>	<b>224 837 210,00</b>
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 401 000,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 687 800,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	805 000,00	0,00	98 000,00	5 426 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 062 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 326 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 610 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	519 400,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	927 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	923 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 662 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	150 000,00	1 292 200,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 261 200,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 326 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 769 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 708 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 875 225,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 230 500,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 161 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 966 500,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	103 500,00	0,00	0,00	172 175,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 299 710,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	78 000,00	0,00	0,00	133 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	152 000,00	0,00	0,00	722 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>51 000,00</b>	<b>610 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 572 800,00</b>

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					93-06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions		
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291 800,00
747	Participations	0,00	0,00	51 000,00	610 000,00	0,00	0,00	786 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 670 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930-5</b>

## FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
	<b>DEPENSES</b>	<b>300 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>400 000,00</b>
657	Subventions	300 000,00	100 000,00	0,00	0,00	400 000,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>
747	Participations	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.931</b>

## FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-14 Plan de relance (crise sanitaire)	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>46 357 160,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 788 260,00</b>	<b>48 145 420,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	205 000,00	0,00	0,00	758 300,00	963 300,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	718 460,00	721 460,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	168 000,00	0,00	0,00	311 500,00	479 500,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	45 980 160,00	0,00	0,00	0,00	45 980 160,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>
747	Participations	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	93-20		93-21			93-22		
		Services communs		Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		93-201 Services communs	93-202 Plan de relance (crise sanitaire)	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés
<b>DEPENSES</b>		<b>980 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>160 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 288 994,00</b>	<b>15 450 200,00</b>	<b>290 000,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	123 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	10 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 000,00	116 000,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 970 533,00	8 584 533,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 934 500,00	2 934 500,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 764,00	68 764,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 909 197,00	3 427 553,00	290 000,00
657	Subventions	706 800,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	1 110 000,00	308 250,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>213 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>280 000,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>0,00</b>
747	Participations	213 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires	93-25 Formation professionnelle						93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale
				93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>16 241 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>20 853 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 647 000,00</b>	<b>6 400 000,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	15 000,00	0,00	8 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	1 758 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	1 150 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	14 367 240,00	250 000,00	12 753 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 617 000,00	5 250 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 719 665,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>614 220,00</b>
747	Participations	0,00	0,00	8 719 665,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	614 220,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 345 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>81 955 194,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	148 548,00	0,00	8 386 748,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 555 066,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 869 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 528,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 938 760,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 626 750,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 196 452,00	0,00	38 718 742,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 077 385,00</b>
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 547 385,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
			93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>13 140 391,00</b>	<b>3 172 798,00</b>	<b>110 000,00</b>	<b>1 202 580,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	718 427,00	707 734,00	0,00	402 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	32 950,00	4 100,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	1 000,00	46 000,00	40 000,00	63 500,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	411 234,00	3 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	18 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	105 000,00	0,00	144 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	20 000,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	20 000,00	0,00	18 000,00	53 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	79 410,00	0,00	25 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	149 071,00	199 168,00	0,00	199 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	139 300,00	0,00	0,00	268 500,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	13 350,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	175 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	2 742 000,00	0,00	0,00	10 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	8 633 649,00	2 087 796,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>48 500,00</b>	<b>1 575 877,00</b>	<b>0,00</b>	<b>427 966,00</b>	<b>700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	18 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	4 000,00	0,00	0,00	427 966,00	700,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	44 500,00	1 557 377,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-32					
		Sports (autres que scolaires)					
		93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 720 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 000 867,00</b>
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 480,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 200,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	1 720 000,00	0,00	3 912 187,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-35 Plan de relance (crise sanitaire)	93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres			
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>560 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 430 676,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25 349 312,00</b>
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	1 952 661,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 050,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 980,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	439 234,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 360,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	174 410,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	547 739,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	410 800,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 350,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	324 700,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 752 720,00
657	Subventions	0,00	0,00	465 000,00	0,00	0,00	1 280 676,00	0,00	18 099 308,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 674 568,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 727 611,00</b>
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	432 666,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 674 568,00	0,00	0,00	3 276 445,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-41 Santé					
		93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>193 000,00</b>	<b>800 000,00</b>	<b>510 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>259 500,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	109 000,00	142 000,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	122 000,00	87 000,00	25 500,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	71 000,00	42 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	20 000,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	29 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	7 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	118 500,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	475 000,00	0,00	0,00	0,00	257 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>380 000,00</b>	<b>3 238 250,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
747	Participations	0,00	260 000,00	3 238 250,00	0,00	0,00	0,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale							
		93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
			93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES</b>		<b>833 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 190 005,00</b>	<b>11 096 000,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>638 415,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	2 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	66 700,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	282 000,00	0,00	600 000,00	0,00	0,00	4 300,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	219 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	6 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	134 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	32 900,00	0,00	0,00	6 315,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	4 698 680,00	0,00	0,00	425 700,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	860 225,00	0,00	0,00	128 500,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	11 700,00	0,00	0,00	6 400,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	850 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	1 000 000,00	11 062 000,00	1 800 000,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	205 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>145 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>257 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	145 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale					93-45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées			93-428 Autres interventions sociales
		93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées					
<b>DEPENSES</b>		<b>48 000,00</b>	<b>624 000,00</b>	<b>20 346 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>43 067 000,00</b>	<b>3 390 500,00</b>	<b>550 000,00</b>	<b>92 545 420,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	367 700,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	620 000,00	130 000,00	0,00	6 600,00	25 000,00	100 000,00	2 002 400,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	2 000,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	185 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 215,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 124 380,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	988 725,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 100,00
651	Aides à la personne	48 000,00	2 000,00	380 000,00	0,00	27 219 900,00	940 000,00	0,00	29 445 900,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	19 815 000,00	0,00	12 772 500,00	0,00	0,00	46 449 500,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	585 000,00	0,00	885 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	3 323 500,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	1 805 500,00	450 000,00	3 093 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	10 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	23 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 739 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 555 900,00</b>	<b>250 190,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 566 340,00</b>
747	Participations	0,00	0,00	239 500,00	0,00	4 672 900,00	250 190,00	0,00	8 660 840,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	5 500 000,00	0,00	880 000,00	0,00	0,00	6 625 500,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	277 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-3</b>

## FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>7 460 100,00</b>	<b>45 641 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 480 000,00</b>	<b>63 581 100,00</b>
611	Contrats de prestations de services	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00
625	Déplacements et missions	138 000,00	0,00	0,00	0,00	138 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	79 200,00	0,00	0,00	0,00	79 200,00
641	Rémunérations du personnel	5 435 700,00	0,00	0,00	0,00	5 435 700,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 716 000,00	0,00	0,00	0,00	1 716 000,00
647	Autres charges sociales	89 200,00	0,00	0,00	0,00	89 200,00
648	Autres charges de personnel	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
651	Aides à la personne	0,00	45 471 000,00	0,00	10 480 000,00	55 951 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>19 620 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 670 000,00</b>
747	Participations	19 620 000,00	0,00	0,00	0,00	19 620 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-4</b>

## FONCTION 4-4 – RSA / Régularisations de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>195 500,00</b>	<b>244 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>220 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 088 300,00</b>	<b>37 791 500,00</b>	<b>9 586 000,00</b>	<b>52 125 800,00</b>
611	Contrats de prestations de services	80 000,00	244 500,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	444 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00	0,00	0,00	9 600,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 100,00	0,00	0,00	43 100,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 988 000,00	0,00	0,00	2 988 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	959 500,00	0,00	0,00	959 500,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 600,00	0,00	0,00	62 600,00
651	Aides à la personne	115 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	37 540 000,00	7 500 000,00	45 255 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	161 500,00	0,00	164 500,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	2 076 000,00	2 156 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	20 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>990 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 071 744,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 061 744,00</b>
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 071 744,00	0,00	33 071 744,00
747	Participations	990 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	990 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	93-50 Services communs		93-51 Aménagement et services urbains						
		93-501 Services communs	93-502 Plan de relance (crise sanitaire)	93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES</b>		<b>1 590 811,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	47 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	1 515 001,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>153 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>870 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
706	Prestations de services	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
					93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 793 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	2 893 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>204 714,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	204 714,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>726 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 160 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 329 811,00</b>
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	295 000,00	0,00	0,00	0,00	295 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00	172 010,00
615	Entretien et réparations	0,00	208 000,00	0,00	0,00	0,00	208 000,00
618	Divers	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	53 000,00	0,00	0,00	0,00	62 500,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	4 460 000,00	0,00	5 360 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	685 000,00	0,00	5 153 001,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>448 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 675 714,00</b>
706	Prestations de services	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	93 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	358 000,00	0,00	0,00	0,00	632 714,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

## FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
					93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
					93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>19 750 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 591 441,00</b>	<b>3 350 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 650 000,00</b>
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00
656	Participations	19 750 000,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00	0,00	3 650 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	4 591 441,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>262 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	102 000,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

## FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	93-69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 730 000,00</b>	<b>39 071 441,00</b>
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 580 000,00	5 580 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 150 000,00	25 675 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 591 441,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>262 000,00</b>
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

## FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
					93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		<b>21 370 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	21 370 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>52 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

## FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
		93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>12 093 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	32 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	2 757 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	813 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	8 290 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>96 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	96 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

## FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76	93-77	93-78	93-79	TOTAL DU CHAPITRE
		93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>996 000,00</b>	<b>4 142 350,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 592 664,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 194 114,00</b>
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	506 000,00	31 100,00	0,00	319 634,00	0,00	856 734,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	180 140,00	0,00	140 530,00	0,00	470 670,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	34 500,00	0,00	81 000,00	0,00	165 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	20 000,00	0,00	300 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00	0,00	1 500,00	0,00	16 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	218 000,00	0,00	0,00	0,00	218 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560,00	0,00	0,00	0,00	560,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 500,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 638 400,00	0,00	0,00	0,00	5 395 400,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	813 600,00	0,00	0,00	0,00	1 627 200,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 650,00	0,00	0,00	0,00	77 650,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	806 000,00	0,00	30 466 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00	0,00	0,00	216 000,00	0,00	506 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 085 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>201 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 434 700,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 200,00	0,00	1 500,00	0,00	27 700,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 059 000,00	0,00	0,00	0,00	4 059 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	252 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
				93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>24 180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 820 000,00</b>	<b>23 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	22 100 000,00	0,00	1 820 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	1 300 000,00	0,00	0,00	23 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>440 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-83 Transports de marchandises						
		93-830	93-831	93-832	93-833	93-834	93-835	93-838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-84 Voirie							
		93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>3 010 000,00</b>	<b>3 511 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 500,00</b>	<b>671 500,00</b>	<b>0,00</b>
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	535 000,00	1 994 500,00	0,00	0,00	0,00	412 500,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	650 000,00	153 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	1 725 000,00	1 143 000,00	0,00	0,00	2 500,00	240 000,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>450 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	450 000,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-88 Plan de relance (crise sanitaire)	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures					
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>186 999 159,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>243 994 159,00</b>
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	150 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 942 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	870 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 240 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	100 000,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 920 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186 999 159,00	0,00	0,00	0,00	211 299 159,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>132 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 422 000,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	132 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	982 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>5191 Avances du Trésor</b>						
<b>5192 Avances de trésorerie</b>						
<b>51931 Lignes de trésorerie</b>						
LT-2018901785M 00001	28/12/2018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT- 2019901465W 00001	29/11/2019	0,00	0,00	35 550,00	30 000 000,00	0,00
LT 2019901795E00001	15/01/2020	30 000 000,00	30 000 000,00	0,00	30 000 000,00	0,00
LT- 2020901429N00001	15/12/2020	30 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT 2020901538G 00001	19/12/2020	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
MIR243884EUR-Eonia	17/11/2006	9 769 541,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>5194 Billets de trésorerie</b>						
<b>5198 Autres crédits de trésorerie</b>						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>69 769 541,00</b>	<b>30 000 000,00</b>	<b>35 550,00</b>	<b>60 000 000,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					<b>1 125 880 749,48</b>									
1641 Emprunts en euros (total)					1 125 880 749,48									
00000259890	CREDIT AGRICOLE	21/12/2020	21/12/2020	15/02/2022	15 000 000,00	F	Taux fixe à 1.33 %	1,330	1,330	EUR	X	P	O	A-1
1203412	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/09/2011	30/09/2011	01/10/2012	6 500 000,00	V	Livret A + 1	3,250	3,250	EUR	A	P	O	A-1
1209128	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2011	15/12/2011	01/07/2012	1 000 000,00	V	LEP + 1.35	4,100	4,100	EUR	T	C	O	A-1
1235972	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27/11/2012	04/12/2012	01/01/2014	6 500 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
1298164	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	06/12/2012	06/12/2012	01/01/2018	48 600 000,00	V	Livret A + 1	3,250	3,250	EUR	A	C	O	A-1
1298165	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	06/12/2012	06/12/2012	01/01/2018	54 130 000,00	V	Livret A + 1	3,250	3,250	EUR	A	C	O	A-1
1303235	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2017	01/01/2017	01/01/2018	6 052 512,36	V	(Livret A + 1.5)-Floor -1.5 sur Livret A	2,250	2,250	EUR	A	P	O	A-1
1303236	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2017	01/01/2017	02/05/2017	15 720 597,50	V	(Livret A + 1.5)-Floor -1.5 sur Livret A	2,250	2,250	EUR	A	P	O	A-1
1303237	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2017	01/01/2017	01/02/2017	5 595 594,83	V	(Livret A + 1.5)-Floor -1.5 sur Livret A	2,250	2,250	EUR	A	P	O	A-1
151	CREDIT AGRICOLE	12/01/2006	30/01/2006	30/01/2007	11 100 000,00	C	Taux fixe 2.84% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.3% sinon 5.44%	5,440	5,520	EUR	A	C	O	A-1
155	CREDIT AGRICOLE	16/11/2006	20/11/2006	01/02/2008	7 000 000,00	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	4,470	EUR	A	C	O	A-1
156-Refinancement	SFIL CAFFIL	01/06/2010	01/06/2010	01/06/2011	15 029 923,65	C	Taux fixe à 3.38 %	3,380	3,430	EUR	A	C	O	F-6

**COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
157	DEXIA CL	25/05/2006	01/06/2007	01/06/2008	15 368 923,65	C	Taux fixe 4.9% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= 0.3% sinon (7.5% - 5 x spread	7,820	7,940	EUR	A	P	O	E-3
158 réam	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	09/08/2007	30/06/2008	30/12/2009	10 000 000,00	C	Taux fixe à 2.5 %	2,500	2,540	EUR	A	C	O	A-1
159	CAISSE D'EPARGNE	12/09/2007	25/09/2007	25/09/2008	13 033 333,34	C	Taux fixe à 2.92 %	2,920	2,960	EUR	A	P	O	F-6
160	DEXIA CL	24/10/2008	30/10/2008	01/11/2009	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	4,950	EUR	A	P	O	A-1
16107850	CREDIT COOPERATIF	05/10/2016	05/10/2016	26/01/2017	5 000 000,00	F	Taux fixe à 0.95 %	0,950	0,950	EUR	T	P	O	A-1
167	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/05/2010	28/05/2010	01/06/2011	12 000 000,00	F	Taux fixe à 3.37 %	3,370	3,370	EUR	A	C	O	A-1
169	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/08/2012	01/08/2012	01/11/2012	17 000 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.05 sur Euribor 3M) + 0.05	0,440	0,450	EUR	T	C	O	A-1
170	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27/02/2009	26/12/2013	01/03/2014	14 729 000,00	F	Taux fixe à 2.67 %	2,670	2,670	EUR	T	C	O	A-1
1850	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/07/2014	03/07/2014	01/08/2015	4 000 000,00	V	Livret A + 1	2,250	2,250	EUR	A	C	O	A-1
5059565	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/09/2014	30/10/2014	01/11/2015	5 000 000,00	V	Livret A + 1	2,000	2,000	EUR	A	P	O	A-1
5075129	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/11/2015	15/01/2016	01/01/2017	3 500 000,00	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	1,750	1,750	EUR	A	P	O	A-1
5122536G	CREDIT FONCIER DE FRANCE	19/12/2007	21/12/2007	21/12/2008	30 000 000,00	F	Taux fixe à 4.695 %	4,700	4,760	EUR	A	P	O	A-1
5144176	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13/09/2016	13/09/2016	01/10/2017	6 500 000,00	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	1,750	1,750	EUR	A	P	O	A-1
5152191	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/10/2016	18/10/2016	01/11/2017	3 372 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
5152234	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/10/2016	18/10/2016	01/11/2017	6 933 000,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor 0 sur Livret A	1,500	1,500	EUR	A	P	O	A-1
5157132	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/05/2017	30/08/2017	01/12/2017	6 090 000,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,350	EUR	T	P	O	A-1
5157159	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/05/2017	30/08/2017	01/12/2017	2 079 000,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,350	EUR	T	P	O	A-1
5157164	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/05/2017	30/08/2017	01/12/2017	9 170 000,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,350	EUR	T	P	O	A-1
5157171	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/05/2017	30/08/2017	01/12/2017	2 525 000,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,350	EUR	T	P	O	A-1
5266556	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/12/2018	05/06/2019	01/10/2019	2 550 000,00	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	1,880	EUR	T	P	O	A-1

**COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
5266558	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/12/2018	05/06/2019	01/10/2019	2 997 500,00	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	1,880	EUR	T	P	O	A-1
5266576	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/12/2018	05/06/2019	01/10/2019	5 500 000,00	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	1,880	EUR	T	P	O	A-1
5266595	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/12/2018	05/06/2019	01/10/2019	2 950 000,00	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	1,880	EUR	T	P	O	A-1
5267605	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/12/2018	05/06/2019	01/10/2019	1 452 500,00	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	1,880	EUR	T	P	O	A-1
5338809	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/12/2019	20/12/2019	01/01/2021	8 700 000,00	V	(Livret A + 1.01)-Floor 0 sur Livret A	1,760	1,760	EUR	A	P	O	A-1
5339086	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/12/2019	20/12/2019	01/07/2020	545 000,00	F	Taux fixe à 0.83 %	0,830	0,830	EUR	T	P	O	A-1
5339116	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/12/2019	20/12/2019	01/07/2020	4 500 000,00	F	Taux fixe à 0.83 %	0,830	0,830	EUR	T	P	O	A-1
5339704	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/12/2019	20/12/2019	01/07/2020	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.83 %	0,830	0,830	EUR	T	P	O	A-1
5339722	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/12/2019	20/12/2019	01/07/2020	3 290 000,00	F	Taux fixe à 0.83 %	0,830	0,830	EUR	T	P	O	A-1
5339741	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/12/2019	20/12/2019	01/07/2020	965 000,00	F	Taux fixe à 0.83 %	0,830	0,830	EUR	T	P	O	A-1
7029713	SOCIETE GENERALE	02/02/2015	05/03/2015	05/03/2016	4 500 000,00	F	Taux fixe à 1.95 %	1,950	1,980	EUR	A	C	O	A-1
73006050288	CREDIT AGRICOLE	20/10/2010	08/11/2010	20/01/2011	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2.93 %	2,930	2,960	EUR	T	P	O	A-1
73006590185	CREDIT AGRICOLE	08/08/2011	25/08/2011	05/01/2012	1 500 000,00	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	4,500	EUR	A	P	O	A-1
7318	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/04/2014	14/05/2014	01/06/2015	1 000 000,00	V	Livret A + 0.6	1,850	1,850	EUR	A	P	O	A-1
8861328	SOCIETE GENERALE	18/11/2016	05/12/2016	05/12/2017	15 000 000,00	F	Taux fixe à 1.49 %	1,490	1,510	EUR	A	C	O	A-1
9203676	SOCIETE GENERALE	24/04/2017	16/05/2017	16/05/2018	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,750	EUR	A	C	O	A-1
A29102NZ	CAISSE D'EPARGNE	07/12/2010	09/12/2010	25/04/2011	4 000 000,00	F	Taux fixe à 3.16 %	3,160	3,200	EUR	T	P	O	A-1
A29110MY	CAISSE D'EPARGNE	29/09/2011	12/10/2011	25/02/2012	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.11 %	4,110	4,170	EUR	T	P	O	A-1
A291303U	CAISSE D'EPARGNE	27/02/2013	25/04/2013	25/06/2014	4 500 000,00	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	4,500	EUR	A	P	O	A-1
A291419D	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2014	26/01/2015	25/01/2016	4 500 000,00	F	Taux fixe à 2.14 %	2,140	2,140	EUR	A	P	O	A-1
A29151P2	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2015	25/01/2016	25/01/2017	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2.28 %	2,280	2,280	EUR	A	P	O	A-1
A2916222	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2016	31/12/2016	05/01/2018	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
A291622G	CAISSE D'EPARGNE	27/12/2016	27/12/2016	25/01/2018	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.75 %	1,750	1,750	EUR	A	P	O	A-1
A29181L0	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2018	21/01/2019	21/09/2019	15 000 000,00	V	(Livret A + 0.45)-Floor 0 sur Livret A	1,200	1,220	EUR	T	C	O	A-1
MIN510760EUR-Consolidation	BANQUE POSTALE	10/11/2016	10/05/2017	01/06/2018	60 000 000,00	V	(Euribor 12M + 0.68)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,680	0,690	EUR	A	C	O	A-1

**COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIR243884EUR-Eonia	DEXIA CL	17/11/2006	17/11/2006	30/11/2006	0,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.01)-Floor 0.01 sur EONIA(Postfixé)	3,700	3,430	EUR	A	X	O	A-1
MIR243884EUR-conso 1	DEXIA CL	25/11/2010	25/11/2010	01/12/2011	6 000 000,00	F	Taux fixe à 2.95 %	2,950	2,990	EUR	A	C	O	A-1
MIR243884EUR-conso 2	DEXIA CL	16/12/2011	16/12/2011	01/04/2012	3 000 000,00	F	Taux fixe à 2.98 %	2,980	3,060	EUR	T	C	O	A-1
MON264075EUR	DEXIA CL	31/12/2008	31/12/2008	01/10/2009	52 103 779,08	F	Taux fixe à 5.75 %	5,750	5,830	EUR	A	P	O	A-1
MON264305EUR	DEXIA CL	31/12/2008	31/12/2008	01/10/2009	50 626 356,24	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	5,580	EUR	A	P	O	A-1
MON505090EUR ex MPH258510EUR	SFIL CAFFIL	25/09/2015	01/10/2015	01/10/2016	53 149 730,84	F	Taux fixe à 3.32 %	3,320	3,370	EUR	A	X	O	A-1
MON505091EUR	SFIL CAFFIL	25/09/2015	01/10/2015	01/10/2016	105 329 074,41	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,400	EUR	A	X	O	A-1
MON505092EUR	SFIL CAFFIL	25/09/2015	01/10/2015	01/10/2017	100 362 874,76	F	Taux fixe à 3.32 %	3,320	3,370	EUR	A	X	O	A-1
MON519395EUR	DEXIA CL	17/12/2010	17/12/2010	01/04/2011	750 000,00	F	Taux fixe à 1.84 %	1,840	1,850	EUR	T	P	O	A-1
MON519396EUR	DEXIA CL	09/08/2011	24/08/2011	01/09/2012	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	4,460	EUR	A	C	O	A-1
MON519397EUR	BANQUE POSTALE	10/01/2014	10/01/2014	01/05/2014	8 000 000,00	F	Taux fixe à 3.22 %	3,220	3,260	EUR	T	C	O	A-1
MON519398EUR	BANQUE POSTALE	28/06/2017	10/07/2017	01/11/2017	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.31 %	1,310	1,320	EUR	T	C	O	A-1
MPH520931EUR-Refinancement Prêt N° 1	SFIL CAFFIL	07/12/2020	25/12/2020	01/07/2021	33 492 115,39	F	Taux fixe à 0.26 %	0,260	0,260	EUR	A	X	O	A-1
MPH520931EUR-Refinancement Prêt N° 2	SFIL CAFFIL	07/12/2020	25/12/2020	01/12/2021	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0.26 %	0,260	0,260	EUR	A	C	O	A-1
MPH520932EUR-Refinancement Prêt N° 1	SFIL CAFFIL	07/12/2020	25/12/2020	01/10/2021	35 354 009,78	F	Taux fixe à 0.27 %	0,270	0,270	EUR	A	C	O	A-1
MPH520932EUR-Refinancement Prêt N° 2	SFIL CAFFIL	07/12/2020	25/12/2020	01/12/2021	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0.27 %	0,270	0,270	EUR	A	C	O	A-1
MPH520943EUR-Refinancement Prêt N° 1	SFIL CAFFIL	07/12/2020	01/05/2021	01/06/2021	23 733 923,65	F	Taux fixe à 0.29 %	0,290	0,290	EUR	A	C	O	A-1
MPH520943EUR-Refinancement Prêt N° 2	SFIL CAFFIL	07/12/2020	01/05/2021	01/05/2022	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0.29 %	0,290	0,290	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

**COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>1 125 880 749,48</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>13 281 250,00</b>		<b>864 898 871,17</b>					<b>42 259 169,53</b>	<b>21 777 140,85</b>	<b>-64 122,52</b>	<b>7 282 444,94</b>
1641 Emprunts en euros (total)		13 281 250,00		864 898 871,17					42 259 169,53	21 777 140,85	-64 122,52	7 282 444,94
00000259890	N	0,00	A-1	0,00	30,12	F	Taux fixe à 1.33 %	1,330	0,00	0,00	0,00	182 320,83
1203412	N	0,00	A-1	4 544 435,31	15,75	V	Livret A + 1	1,500	253 420,79	68 166,53	0,00	15 912,51
1209128	N	0,00	A-1	433 333,22	6,25	V	LEP + 1.35	2,350	66 666,68	9 511,88	0,00	2 129,64
1235972	N	0,00	A-1	3 930 440,08	7,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	427 322,68	155 252,38	0,00	137 988,77
1298164	N	0,00	A-1	44 955 000,00	36,00	V	Livret A + 0.75	1,250	1 215 000,00	674 325,00	0,00	545 231,25
1298165	N	0,00	A-1	50 070 250,00	36,00	V	Livret A + 0.75	1,250	1 353 250,00	751 053,75	0,00	607 270,94
1303235	N	0,00	A-1	4 734 328,07	8,00	V	(Livret A + 1.5)-Floor -1.5 sur Livret A	2,000	466 018,17	106 522,38	0,00	85 129,07
1303236	N	0,00	A-1	14 467 918,25	27,34	V	(Livret A + 1.5)-Floor -1.5 sur Livret A	2,000	337 004,60	289 358,36	0,00	186 842,08
1303237	N	0,00	A-1	5 170 562,17	28,08	V	(Livret A + 1.5)-Floor -1.5 sur Livret A	2,000	114 345,28	103 411,24	0,00	92 416,41
151	N	0,00	A-1	3 330 000,00	5,08	F	Taux fixe à 4.89 %	4,960	555 000,00	165 098,62	0,00	126 651,00
155	N	0,00	A-1	3 360 000,00	11,09	F	Taux fixe à 4.41 %	4,470	280 000,00	191 625,00	0,00	174 825,00
156-Refinancement	N	0,00	F-6	11 290 923,65	0,33	C	Taux fixe 3.38% à barrière 0 sur écart EUR-CHF - EUR-USD (3.38%/0.3/0)	6,460	0,00	354 070,82	0,00	0,00
157	N	0,00	E-3	11 728 226,84	1,42	C	Taux fixe 4.9% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= 0.3% sinon (7.5% - 5 x spread	4,970	427 584,84	582 664,83	0,00	327 624,44

COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
158 réam	N	0,00	A-1	5 200 000,00	13,00	F	Taux fixe à 5.49 %	5,690	400 000,00	289 445,00	0,00	0,00
159	N	0,00	F-6	4 800 000,00	11,73	C	Taux fixe 2.92% à barrière 1 sur USD-CHF (2.92%/0.7/1)	9,670	400 000,00	463 764,13	0,00	122 266,21
160	N	0,00	A-1	521 652,87	2,83	F	Taux fixe à 4.88 %	4,950	165 668,18	25 810,22	0,00	2 895,34
16107850	N	0,00	A-1	3 735 457,93	10,82	F	Taux fixe à 0.95 %	0,950	323 706,27	34 335,93	0,00	5 762,07
167	N	0,00	A-1	9 000 000,00	29,42	F	Taux fixe à 3.37 %	3,370	300 000,00	303 300,00	0,00	170 213,08
169	O	13 281 250,00	A-1	13 493 750,00	31,58	F	Taux fixe à 5.24 %	5,420	425 000,00	697 112,86	-64 122,52	61 255,85
170	N	0,00	A-1	9 573 850,00	12,92	F	Taux fixe à 2.67 %	2,670	736 450,00	245 800,52	0,00	18 820,37
1850	N	0,00	A-1	2 800 000,00	13,58	V	Livret A + 1	1,500	200 000,00	42 000,00	0,00	16 141,67
5059565	N	0,00	A-1	3 681 550,15	13,83	V	Livret A + 1	1,500	238 282,15	55 223,25	0,00	8 464,70
5075129	N	0,00	A-1	3 131 654,14	25,00	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	1,500	96 150,19	54 803,95	0,00	45 406,08
5122536G	N	0,00	A-1	22 001 825,65	16,97	F	Taux fixe à 4.695 %	4,760	851 451,77	1 047 332,74	0,00	27 583,61
5144176	N	0,00	A-1	5 815 929,09	25,75	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	1,500	184 550,83	87 238,94	0,00	20 883,03
5152191	N	0,00	A-1	2 472 800,00	10,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	224 800,00	0,00	0,00	0,00
5152234	N	0,00	A-1	5 706 454,35	15,83	V	(Livret A + 0.75)-Floor 0 sur Livret A	1,250	324 393,22	71 330,68	0,00	11 025,75
5157132	N	0,00	A-1	4 872 420,55	11,67	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	385 441,36	63 511,20	0,00	4 855,08
5157159	N	0,00	A-1	1 663 343,54	11,67	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	131 581,70	21 681,42	0,00	1 657,42
5157164	N	0,00	A-1	7 336 633,20	11,67	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	580 377,23	95 631,81	0,00	7 310,52
5157171	N	0,00	A-1	2 020 174,33	11,67	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	159 809,44	26 332,64	0,00	2 012,98
5266556	N	0,00	A-1	2 416 927,58	18,50	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	108 711,28	44 363,24	0,00	10 653,26
5266558	N	0,00	A-1	2 841 074,67	18,50	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	127 789,03	52 148,57	0,00	12 522,80
5266576	N	0,00	A-1	5 212 981,02	18,50	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	234 475,32	95 685,44	0,00	22 977,62
5266595	N	0,00	A-1	2 796 053,43	18,50	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	125 764,04	51 322,20	0,00	12 324,36
5267605	N	0,00	A-1	1 376 700,92	18,50	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	61 922,79	25 269,65	0,00	6 068,18
5338809	N	0,00	A-1	8 700 000,00	24,00	V	(Livret A + 1.01)-Floor 0 sur Livret A	1,510	280 041,49	155 659,43	0,00	126 788,20
5339086	N	0,00	A-1	535 167,14	24,25	F	Taux fixe à 0.83 %	0,830	19 788,05	4 366,83	0,00	1 054,25
5339116	N	0,00	A-1	4 418 811,27	24,25	F	Taux fixe à 0.83 %	0,830	163 387,57	36 056,43	0,00	8 704,84
5339704	N	0,00	A-1	1 963 916,13	24,25	F	Taux fixe à 0.83 %	0,830	72 616,68	16 025,08	0,00	3 868,82
5339722	N	0,00	A-1	3 230 642,01	24,25	F	Taux fixe à 0.83 %	0,830	119 454,47	26 361,25	0,00	6 364,21
5339741	N	0,00	A-1	947 589,53	24,25	F	Taux fixe à 0.83 %	0,830	35 037,54	7 732,10	0,00	1 866,71

**COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
7029713	N	0,00	A-1	3 000 000,00	9,18	F	Taux fixe à 1.95 %	1,980	300 000,00	59 312,50	0,00	44 021,25
73006050288	N	0,00	A-1	1 914 970,52	4,80	F	Taux fixe à 2.93 %	2,960	360 965,03	52 166,65	0,00	8 853,51
73006590185	N	0,00	A-1	720 403,73	5,01	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	107 252,55	32 418,16	0,00	27 208,58
7318	N	0,00	A-1	792 194,43	18,42	V	Livret A + 0.6	1,100	36 854,77	8 714,14	0,00	4 823,69
8861328	N	0,00	A-1	12 000 000,00	15,93	F	Taux fixe à 1.49 %	1,510	750 000,00	181 283,33	0,00	12 106,25
9203676	N	0,00	A-1	3 999 999,98	11,37	F	Taux fixe à 1.72 %	1,750	333 333,34	69 755,56	0,00	40 117,41
A29102NZ	N	0,00	A-1	1 618 959,16	5,07	F	Taux fixe à 3.16 %	3,200	288 106,00	47 767,44	0,00	7 593,26
A29110MY	N	0,00	A-1	1 423 627,63	5,90	F	Taux fixe à 4.11 %	4,170	213 693,19	55 245,61	0,00	4 834,70
A291303U	N	0,00	A-1	2 763 756,28	7,48	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	294 643,11	124 369,03	0,00	57 098,24
A291419D	N	0,00	A-1	3 155 716,44	9,07	F	Taux fixe à 2.14 %	2,140	286 360,92	67 532,33	0,00	57 140,03
A29151P2	N	0,00	A-1	3 827 346,75	10,07	F	Taux fixe à 2.28 %	2,280	310 061,95	87 263,51	0,00	74 625,06
A2916222	N	0,00	A-1	18 166 640,13	21,01	F	Taux fixe à 2.35 %	2,350	640 064,97	426 916,04	0,00	406 154,04
A291622G	N	0,00	A-1	4 101 293,71	11,07	F	Taux fixe à 1.75 %	1,750	310 114,30	71 772,64	0,00	61 738,30
A29181L0	N	0,00	A-1	13 875 000,00	18,47	V	(Livret A + 0.45)-Floor 0 sur Livret A	0,970	750 000,00	130 926,82	0,00	3 463,54
MIN510760EUR-Consolidation	N	0,00	A-1	52 800 000,00	21,42	V	(Euribor 12M + 0.68)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,690	2 400 000,00	364 026,67	0,00	202 776,00
MIR243884EUR-Eonia	N	0,00	A-1	0,00	5,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.01)-Floor 0.01 sur EONIA(Postfixé)	0,020	0,00	0,00	0,00	0,00
MIR243884EUR-conso 1	N	0,00	A-1	2 000 000,00	4,92	F	Taux fixe à 2.95 %	2,990	400 000,00	59 819,44	0,00	3 933,33
MIR243884EUR-conso 2	N	0,00	A-1	1 090 909,25	4,75	F	Taux fixe à 2.98 %	3,060	218 181,80	30 486,31	0,00	6 574,06
MON264075EUR	N	0,00	A-1	38 796 552,52	16,75	F	Taux fixe à 5.75 %	5,830	1 501 393,30	2 261 785,13	0,00	542 074,78
MON264305EUR	N	0,00	A-1	37 696 461,35	16,75	F	Taux fixe à 5.5 %	5,580	1 458 820,69	2 102 101,28	0,00	503 803,87
MON505090EUR ex MPH258510EUR	N	0,00	A-1	45 120 468,36	16,75	F	Taux fixe à 3.32 %	3,370	1 820 766,59	1 518 805,10	0,00	363 380,72
MON505091EUR	N	0,00	A-1	86 453 027,06	20,75	F	Taux fixe à 3.35 %	3,400	3 855 002,02	2 936 401,08	0,00	699 444,66
MON505092EUR	N	0,00	A-1	85 933 027,06	20,75	F	Taux fixe à 3.32 %	3,370	3 675 002,02	2 892 601,17	0,00	690 327,63
MON519395EUR	N	0,00	A-1	286 281,14	5,00	F	Taux fixe à 1.84 %	1,850	52 423,97	4 907,23	0,00	1 063,79
MON519396EUR	N	0,00	A-1	2 000 000,03	5,67	F	Taux fixe à 4.4 %	4,460	333 333,33	89 222,22	0,00	24 648,15
MON519397EUR	N	0,00	A-1	4 400 000,09	8,08	F	Taux fixe à 3.22 %	3,260	533 333,32	135 240,00	0,00	20 405,26
MON519398EUR	N	0,00	A-1	7 833 333,29	11,58	F	Taux fixe à 1.31 %	1,320	666 666,68	99 341,67	0,00	15 386,43
MPH520931EUR-Refinancement Prêt N° 1	N	0,00	A-1	33 492 115,39	16,50	F	Taux fixe à 0.26 %	0,260	1 769 441,72	45 474,85	0,00	41 926,80
MPH520931EUR-Refinancement Prêt N° 2	N	0,00	A-1	30 000 000,00	24,92	F	Taux fixe à 0.26 %	0,260	1 200 000,00	73 883,33	0,00	6 240,00
MPH520932EUR-Refinancement Prêt N° 1	N	0,00	A-1	35 354 009,78	17,75	F	Taux fixe à 0.27 %	0,270	1 761 556,99	74 243,42	0,00	22 926,85
MPH520932EUR-Refinancement Prêt N° 2	N	0,00	A-1	30 000 000,00	24,92	F	Taux fixe à 0.27 %	0,270	1 200 000,00	76 725,00	0,00	6 480,00

COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MPH520943EUR-Refinancement Prêt N° 1	N	0,00	A-1	0,00	14,08	F	Taux fixe à 0.29 %	0,000	1 459 533,33	5 926,89	0,00	38 219,14
MPH520943EUR-Refinancement Prêt N° 2	N	0,00	A-1	0,00	25,00	F	Taux fixe à 0.29 %	0,000	0,00	0,00	0,00	58 966,66
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>13 281 250,00</b>		<b>864 898 871,17</b>					<b>42 259 169,53</b>	<b>21 777 140,85</b>	<b>-64 122,52</b>	<b>7 282 444,94</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

## B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
157	DEXIA CL	15 368 923,65	11 728 226,84	3	15,00		Taux fixe 4.9% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= 0.3% sinon (7.5% - 5 x spread	Taux fixe 4.9% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= 0.3% sinon (7.5% - 5 x spread	0,00	Taux fixe 4.9% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= 0.3% sinon (7.5% - 5 x spread	4,970	582 664,83	0,00	1,36
TOTAL (E)		15 368 923,65	11 728 226,84						0,00			582 664,83	0,00	1,36
Autres types de structures (F)														
156-Refinancement	SFIL CAFFIL	15 029 923,65	11 290 923,65	6	10,92		Taux fixe à 3.38 %	Taux fixe 3.38% à barrière 0 sur écart EUR-CHF - EUR-USD (3.38%/0.3/0)	0,00	Taux fixe 3.38% à barrière 0 sur écart EUR-CHF - EUR-USD (3.38%/0.3/0)	6,460	354 070,82	0,00	1,31
159	CAISSE D'EPARGNE	13 033 333,34	4 800 000,00	6	25,00		Taux fixe à 2.92 %	Taux fixe 2.92% à barrière 1 sur USD-CHF (2.92%/0.7/1)	0,00	Taux fixe 2.92% à barrière 1 sur USD-CHF (2.92%/0.7/1)	9,670	463 764,13	0,00	0,55

**COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>TOTAL (F)</b>		<b>28 063 256,99</b>	<b>16 090 923,65</b>						<b>0,00</b>			<b>817 834,95</b>	<b>0,00</b>	<b>1,86</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>43 432 180,64</b>	<b>27 819 150,49</b>						<b>0,00</b>			<b>1 400 499,78</b>	<b>0,00</b>	<b>3,22</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	72	0	0	0	0	
	% de l'encours	96,78	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	837 079 720,68	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	1,36	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	11 728 226,84	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						2
	% de l'encours						1,86
	Montant en euros						16 090 923,65

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>		13 493 750,00					13 281 250,00				0,00	0,00	0,00
Swap prêt N° 169	169	13 493 750,00	01/03/2046	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	swap	taux	13 281 250,00	01/03/2012	01/03/2046		0,00	0,00	0,00
<b>Taux variable simple (total)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Taux complexe (total) (2)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		13 493 750,00					13 281 250,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						7 767 667,77	-67 234,43		
Swap prêt N° 169	169	Taux fixe à 5,24 %	5,423	Euribor 3M + 0.05	-0,484	7 767 667,77	-67 234,43	A-1	A-1
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						7 767 667,77	-67 234,43		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1 500 € €		0
	<b>Catégories de biens amortis</b>		
L	Biens de faible valeur (< 1 500,00 Euros)	1	26/04/2018
L	Frais d'études - non suivies de réalisation	5	26/04/2018
L	Frais de recherche et de développement	5	26/04/2018
L	Frais de recherche et de développement - échec du projet	1	26/04/2018
L	Frais d'insertion - non suivis de réalisation	5	26/04/2018
L	Subventions d'équipement - Biens mobiliers, matériel, études	5	26/04/2018
L	Subventions d'équipement - Batiments et installations	30	26/04/2018
L	Subventions d'équipement - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	26/04/2018
L	Subventions d'équipement versées aux tiers (fonds européens)	1	26/04/2018
L	Concessions et droits similaires - logiciels >50.000€	5	26/04/2018
L	Concessions et droits similaires - logiciels <50.000€	2	26/04/2018
L	Autres immobilisations incorporelles >50.000€	5	26/04/2018
L	Autres immobilisations incorporelles <50.000€	2	26/04/2018
L	Agencements et aménagements de terrains – Plantations d'arbres et d'arbustes	15	26/04/2018
L	Agencements et aménagements de terrains – Autres agencements et aménagements	15	26/04/2018
L	Constructions - Bâtiments publics	30	26/04/2018
L	Constructions – Bâtiments privés	30	26/04/2018
L	Constructions – Installations générales, agencements, aménagements des constructions	30	26/04/2018
L	Autres constructions	30	26/04/2018
L	Installations de voirie - Ouvrages d'art	30	26/04/2018
L	Réseaux divers	40	26/04/2018
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	15	26/04/2018
L	Matériel et outillage technique - Matériel ferroviaire	15	26/04/2018
L	Matériel et outillage technique - Matériel technique scolaire	15	26/04/2018
L	Matériel et outillage technique - Matériel et outillage de voirie - Matériel roulant >3,5 tonnes	10	26/04/2018
L	Matériel et outillage technique - Matériel et outillage de voirie - Matériel roulant <3,5 tonnes	5	26/04/2018
L	Matériel et outillage technique - Autre matériel et outillage de voirie	15	26/04/2018
L	Matériel et outillage technique – Autre matériel technique	15	26/04/2018
L	Matériel et outillage technique – Autre matériel techniques - Matériel photo audio vidéo	5	26/04/2018
L	Matériel et outillage technique – Autre matériel technique - Appareils de laboratoire	10	26/04/2018
L	Matériel et outillage technique – Autres installations, matériel et outillage techniques	15	26/04/2018

COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Matériel et outillage technique - Équipements de garages et ateliers	15	26/04/2018
L	Matériel et outillage technique - Équipements de cuisine	10	26/04/2018
L	Autres immo corporelles - Installations générales, agencements et aménagements divers	20	26/04/2018
L	Autres immo corporelles - Matériel de transport - Matériel de transport ferroviaire	25	26/04/2018
L	Autres immo corporelles - Matériel de transport - Autres matériels de transport >3,5tonnes	10	26/04/2018
L	Autres immo corporelles - Matériel de transport - Autres matériels de transport <3,5tonnes	5	26/04/2018
L	Autres immo corporelles - Matériel informatique	3	26/04/2018
L	Autres immo corporelles - Matériel de bureau et mobilier - Matériel de bureau et mobilier scolaire	10	26/04/2018
L	Autres immo corporelles - Matériel de bureau et mobilier - Autres matériels de bureau et mobiliers	30	26/04/2018
L	Autres immos corporelles - Matériel de téléphonie – Téléphone portable	2	26/04/2018
L	Autres immo corporelles - Matériel de téléphonie – Téléphone fixe	5	26/04/2018
L	Autres immobilisations corporelles – Autres	5	26/04/2018

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N</b>	<b>B3.1</b>

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (3)</b>	640 800,00		36 615 966,66	37 256 766,66	3 677 145,00	33 579 621,66
<b>Provisions pour litiges</b>	0,00		25 000 000,00	25 000 000,00	0,00	25 000 000,00
Contentieux exclusion DSP Maritime	0,00		5 000 000,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
Jugement TA Bastia 1500375 Corsica Ferries	0,00	27/07/2017	10 000 000,00	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00
Jugement TA Bastia 1500375 Corsica Ferries	0,00	25/10/2018	10 000 000,00	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00
<b>Provisions pour pertes de change</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour garanties d'emprunt</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Autres provisions pour risques</b>	640 800,00		11 615 966,66	12 256 766,66	3 677 145,00	8 579 621,66
Divers contentieux	640 800,00		10 615 966,66	11 256 766,66	3 677 145,00	7 579 621,66
Avis CAA Marseille 16/12/2016 litige légalité aide aux transports 01/01/2013 au 26/06/2015	0,00	24/02/2017	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
<b>Dépréciations (3)</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>	<b>640 800,00</b>		<b>36 615 966,66</b>	<b>37 256 766,66</b>	<b>3 677 145,00</b>	<b>33 579 621,66</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (3)</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour litiges</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour pertes de change</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour garanties d'emprunt</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Autres provisions pour risques</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépréciations (3)</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>640 800,00</b>		<b>36 615 966,66</b>	<b>37 256 766,66</b>	<b>3 677 145,00</b>	<b>33 579 621,66</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>B4</b>

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				<b>5 500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 100 000,00</b>	<b>4 400 000,00</b>
2021	Charges de fonctionnement relatives au plan SALVEZZA	60	25/03/2021	5 500 000,00	0,00	1 100 000,00	4 400 000,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				<b>110 778 577,00</b>	<b>38 892 851,01</b>	<b>8 521 429,00</b>	<b>63 364 296,99</b>
2015	ETALEMENT CHARGE IRA EMPRUNTS TOXIQUES	168	24/09/2015	110 778 577,00	38 892 851,01	8 521 429,00	63 364 296,99

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>B5</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : 01 - Chapelle Sainte Christine - Commune de VALLE DI CAMPOLORO			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>					
	<b>377 937,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>903 TRAVAUX (5)</b>	377 937,44	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>377 937,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>					
	<b>377 937,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	377 937,44	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>377 937,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

N° opération : 45802		Intitulé de l'opération : 02 - Chapelle Sainte Nicolas - Commune de SERMANO			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>					
	<b>214 890,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>903 TRAVAUX (5)</b>	214 890,03	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>214 890,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>					
	<b>214 890,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	214 890,03	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>214 890,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

N° opération : 45803		Intitulé de l'opération : 03 - Chapelle Santa Maria di e Neve -Commune de Brando			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>342 385,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>903 TRAVAUX (5)</b>	342 385,98	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>342 385,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>261 000,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	261 000,44	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>261 000,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

N° opération : 45804		Intitulé de l'opération : 04 - Chapelle San Quilicu - Commune de CAMBIA			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>303 103,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>903 TRAVAUX (5)</b>	303 103,08	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>303 103,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>303 103,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	303 103,08	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>303 103,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

N° opération : 45805		Intitulé de l'opération : 05 - Chapelle de la Trinité - Commune d'Aregno			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>403 450,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

N° opération : 45805		Intitulé de l'opération : 05 - Chapelle de la Trinité - Commune d'Aregno			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>903 TRAVAUX (5)</b>	403 450,65	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>403 450,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>RECETTES (b)</b>					
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	323 573,09	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>323 573,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

N° opération : 45806		Intitulé de l'opération : 06 - Chapelle Santa Maria Assunta - Commune de Favalello			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>					
<b>903 TRAVAUX (5)</b>	270 826,79	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>270 826,79</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>RECETTES (b)</b>					
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	191 729,59	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>191 729,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

N° opération : 45807		Intitulé de l'opération : 07 - Chapelle Saint Pantaleon - Commune de Gavignano			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>					
<b>903 TRAVAUX (5)</b>	371 716,03	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45807		Intitulé de l'opération : 07 - Chapelle Saint Pantaleon - Commune de Gavignano			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>371 716,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>264 562,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	264 562,26	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>264 562,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

N° opération : 45808		Intitulé de l'opération : 08 - Chapelle Saint Michel - Commune de Murato			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>531 928,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>903 TRAVAUX (5)</b>	531 928,18	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>531 928,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>422 049,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	422 049,53	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>422 049,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

N° opération : 45809		Intitulé de l'opération : 09 - Chapelle Saint Thomas de Pastoreccia - Castello-di-Rostino			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>119 910,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>903 TRAVAUX (5)</b>	119 910,64	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809		Intitulé de l'opération : 09 - Chapelle Saint Thomas de Pastoreccia - Castello-di-Rostino			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>119 910,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>95 104,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	95 104,26	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>95 104,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

N° opération : 45810		Intitulé de l'opération : 14 - Chapelle Santa Maria Assunta - Commune de Pruno			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>400 346,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>903 TRAVAUX (5)</b>	<b>400 346,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>400 346,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>304 370,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	304 370,69	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>304 370,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

N° opération : 45811		Intitulé de l'opération : 11 - Chapelle San Michele - Commune de CASTIRLA 11- Chapelle San Michele - Commune de CASTIRLA			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>240 483,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>903 TRAVAUX (5)</b>	<b>240 483,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>240 483,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

N° opération : 45811		Intitulé de l'opération : 11 - Chapelle San Michele - Commune de CASTIRLA 11- Chapelle San Michele - Commune de CASTIRLA			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>RECETTES (b)</b>	<b>185 276,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	185 276,11	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>185 276,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

N° opération : 45812		Intitulé de l'opération : 12 - Chapelle Saint Antoine - Calvi			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>1 251,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	1 251,97	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>1 251,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

N° opération : 45813		Intitulé de l'opération : 13 - Chapelle Santa Maria Assunta - Commune de Furiani			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>405 781,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>903 TRAVAUX (5)</b>	405 781,10	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>405 781,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>343 061,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

N° opération : 45813	Intitulé de l'opération : 13 - Chapelle Santa Maria Assunta - Commune de Furiani			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	343 061,66	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>343 061,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS</b>	<b>B6</b>

## Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
<b>Assortis d'intérêts (total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Non assortis d'intérêts (total)</b>		<b>14 708 180,23</b>	<b>6 340 000,00</b>		
Prêts au personnel		48 817,90	75 000,00		
Prêts d'honneur		750 000,00	400 000,00		
Avances remboursables		12 387 661,82	5 825 000,00		
Autres prêts		1 521 700,51	40 000,00		

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS</b>	<b>B7.1</b>

**B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
<b>Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					<b>49 812 122,90</b>	<b>26 881 726,70</b>										<b>370 950,80</b>	<b>2 894 136,01</b>	
ASSOCIATION SAINT THERESE	2007	P		CDC	3 400 000,00	1 889 215,65	11,08	A	V	Livret A + 0.8	3,550	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	24 559,80	146 492,95
ASSOCIATION SAINT THERESE	2007	P		CDC	1 858 851,84	1 264 373,48	17,42	A	V	Livret A + 0.8	4,300	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	16 436,86	62 798,30
ASSOCIATION U SERENU	2010	P		CDC	3 584 981,62	2 879 352,15	21,17	A	V	Livret A + 1.16	3,410	V	Livret A + 1.16	1,660	A-1	EUR	47 797,25	109 503,88
ASSOCIATION U SERENU	2010	P		CDC	371 409,72	339 721,72	41,17	A	V	Livret A + 1.16	3,410	V	Livret A + 1.16	1,660	A-1	EUR	5 639,38	5 658,27
ASSOCIATION U SERENU	2012	P		CDC	2 573 027,39	2 205 041,81	26,17	T	F	Taux fixe à 3.55 %	0,880	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	A-1	EUR	76 576,63	52 236,05
Compagnie Corse AirLines	2010	C		NATIXIS	10 693 342,53	1 332 905,03	1,03	T	V	Euribor 3M + 2.75	3,540	V	Euribor 3M + 2.75	2,290	A-1	EUR	21 112,54	1 061 694,68
Compagnie Corse AirLines	2009	P		NATIXIS	10 323 697,88	1 035 372,41	0,92	T	V	Euribor 3M + 0.3	1,040	V	Euribor 3M + 0.3	-0,230	A-1	EUR	-1 526,52	1 035 372,43
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2009	P		CDC	873 139,72	761 559,05	31,00	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	10 281,05	19 156,97

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2009	P		CDC	391 033,23	357 696,73	41,00	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 828,91	6 371,17
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2009	P		CDC	128 781,35	109 220,18	31,00	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	600,71	3 129,41
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2009	P		CDC	57 694,05	51 367,00	41,00	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	282,52	1 089,81
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2010	P		CDC	915 353,36	794 496,83	31,25	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	8 739,47	20 849,04
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2010	P		CDC	260 793,68	237 400,66	41,25	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 611,41	4 477,37
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2010	P		CDC	226 802,01	191 409,58	31,25	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	574,23	5 707,99
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2010	P		CDC	64 175,92	56 858,08	41,25	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	170,57	1 272,30
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2012	P		CDC	1 052 004,34	908 829,28	32,75	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	9 997,12	22 993,03

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2012	P		CDC	233 093,58	209 658,41	42,75	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 306,24	3 839,50
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2012	P		CDC	1 491 537,87	1 257 780,47	32,75	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	3 773,34	36 316,11
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2012	P		CDC	323 918,60	284 665,43	42,75	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	854,00	6 212,22
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2014	P		CDC	1 133 764,59	1 023 196,66	34,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	11 255,16	24 125,36
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2014	P		CDC	310 887,34	288 374,38	44,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 172,12	4 987,06
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2014	P		CDC	551 912,94	489 397,09	34,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 468,19	13 282,47
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2014	P		CDC	180 448,35	164 560,06	44,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	493,68	3 421,08
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2014	P		CDC	336 900,52	319 381,33	45,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 513,19	5 361,41

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2014	P		CDC	1 092 277,53	1 013 363,37	35,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	11 147,00	23 064,68
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2014	P		CDC	222 572,73	208 035,49	45,33	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	624,11	4 222,82
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2014	P		CDC	713 152,74	652 102,05	35,33	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 956,31	17 175,64
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2018	P		CDC	648 083,96	635 198,70	38,25	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 905,60	14 585,27
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2018	P		CDC	185 379,88	182 148,62	48,25	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	546,45	3 456,35
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2018	P		CDC	296 674,58	292 481,55	48,25	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 217,30	4 536,17
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2018	P		CDC	869 419,52	855 318,17	38,25	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	9 408,50	16 495,16
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2020	P		CDC	24 210,81	23 863,86	44,83	A	V	Livret A + 1	1,750	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	357,96	375,13

COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2020	P		CDC	43 743,34	42 860,81	34,83	A	V	Livret A + 1	1,750	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	642,91	940,10
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2020	P		CDC	88 334,65	86 985,07	42,75	A	V	Livret A + 1	1,750	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	1 304,78	1 454,80
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI	2020	P		CDC	340 720,73	333 302,00	32,75	A	V	Livret A + 1	1,750	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	4 999,53	7 879,74
UNION GESTION ET REALISATION MUTUALISTE DE HAUTE C	2010	P		CDC	3 600 000,00	2 908 466,42	25,00	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	39 264,30	94 123,83
UNION GESTION REAL MUTUAL.	2011	P		CREDIT MUTUEL	350 000,00	1 195 767,12	18,00	A	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	A-1	EUR	40 058,20	49 477,46
<b>Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social</b>					<b>201 539 548,99</b>	<b>172 142 623,06</b>											<b>1 779 999,22</b>	<b>5 518 928,66</b>
ERILIA	1977	P		CDC	15 717,49	906,56	1,57	A	F	Taux fixe à 1 %	1,000	F	Taux fixe à 1 %	1,000	A-1	EUR	9,07	451,07
ERILIA	1994	P		CDC	692 980,30	271 484,32	9,92	A	V	Livret A + 1.2	5,800	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	4 615,23	28 020,70
ERILIA	1994	P		CDC	2 443 972,57	623 529,45	4,25	A	V	Livret A + 0.52	4,940	V	Livret A + 0.52	1,020	A-1	EUR	6 360,00	127 183,26
ERILIA	2003	P		CDC	87 076,19	69 066,41	34,17	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	518,00	1 732,99
ERILIA	2003	P		CDC	563 150,87	367 402,47	19,17	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	2 755,52	17 095,47
ERILIA	2003	P		CDC	215 921,59	171 262,99	34,08	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	1 284,47	4 297,28
ERILIA	2003	P		CDC	821 706,52	380 388,07	19,08	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	2 852,91	17 699,70
ERILIA	2003	P		CDC	261 184,20	214 209,25	34,58	A	V	Livret A + 0.7	2,700	V	Livret A + 0.7	1,200	A-1	EUR	2 570,51	4 960,83
ERILIA	2004	P		CDC	89 244,56	71 812,59	34,67	A	V	Livret A + 0.25	2,250	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	538,59	1 801,90
ERILIA	2004	P		CDC	193 398,99	127 812,20	19,67	A	V	Livret A + 0.25	2,250	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	958,59	5 947,19
ERILIA	2004	P		CDC	958 030,15	633 136,35	19,92	A	V	Livret A + 0.25	2,250	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	4 748,52	29 460,23
ERILIA	2006	P		CDC	696 359,72	608 780,60	37,75	A	V	Livret A + 1	5,000	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	9 131,71	12 002,80
ERILIA	2006	P		CDC	2 405 331,96	1 945 771,47	27,75	A	V	Livret A + 1	5,000	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	29 186,57	56 429,47
ERILIA	2006	P		CDC	819 710,23	656 582,58	27,92	A	V	Livret A + 1	5,000	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	9 848,74	19 041,60
ERILIA	2006	P		CDC	280 872,39	242 986,08	37,92	A	V	Livret A + 1	5,000	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	3 644,79	4 790,75
ERILIA	2006	P		CDC	874 680,22	719 880,21	28,00	A	V	Livret A + 1	5,000	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	12 597,90	19 267,05

COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ERILIA	2006	P		CDC	393 286,41	346 506,47	38,00	A	V	Livret A + 1	5,000	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	6 063,86	6 269,69
ERILIA	2006	P		CDC	31 014,84	26 817,37	38,00	A	V	Livret A + 0.5	4,500	V	Livret A + 0.5	1,000	A-1	EUR	335,22	537,79
ERILIA	2007	P		CDC	801 054,24	646 646,48	28,42	A	V	Livret A + 1	2,750	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	9 699,70	17 963,06
ERILIA	2007	P		CDC	141 030,54	121 909,60	38,42	A	V	Livret A + 1	2,750	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	1 828,64	2 322,94
ERILIA	2007	P		CDC	693 764,10	553 930,08	28,83	A	V	Livret A + 0.8	2,050	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	7 201,09	15 848,64
ERILIA	2007	P		CDC	132 822,69	113 667,38	38,83	A	V	Livret A + 0.8	2,050	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	1 477,68	2 256,39
ERILIA	2007	P		CDC	661 454,19	528 027,11	28,92	A	V	Livret A + 0.8	2,050	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	6 864,35	15 107,52
ERILIA	2007	P		CDC	324 002,77	277 217,22	38,92	A	V	Livret A + 0.8	2,050	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	3 603,82	5 502,97
ERILIA	2008	P		CDC	445 641,49	390 723,03	39,50	A	V	Livret A + 1	2,250	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	5 860,85	7 199,90
ERILIA	2008	P		CDC	39 387,64	33 293,13	39,50	A	V	Livret A	1,250	V	Livret A	0,500	A-1	EUR	166,47	753,94
ERILIA	2008	P		CDC	1 414 979,95	1 179 950,19	30,00	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	15 929,33	30 904,84
ERILIA	2008	P		CDC	284 748,48	250 556,26	40,00	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 382,51	4 615,23
ERILIA	2009	P		CDC	3 035 379,00	1 968 011,21	13,08	A	V	Livret A + 0.25	4,250	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	14 760,08	133 847,32
ERILIA	2009	P		CDC	1 593 980,95	1 328 103,50	30,08	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	14 609,14	36 184,77
ERILIA	2009	P		CDC	782 625,68	688 137,69	40,17	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 569,51	13 373,22
ERILIA	2009	P		CDC	129 139,88	102 396,54	30,25	A	V	Livret A + (-0.7)	1,300	V	Livret A + (-0.7)	-0,200	A-1	EUR	-204,79	3 303,12
ERILIA	2009	P		CDC	73 325,34	61 488,59	40,25	A	V	Livret A + (-0.7)	1,300	V	Livret A + (-0.7)	-0,200	A-1	EUR	-122,98	1 499,72
ERILIA	2009	P		CDC	993 317,07	827 630,88	30,17	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	9 103,94	22 549,17
ERILIA	2009	P		CDC	194 761,84	171 247,85	40,17	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 883,73	3 328,02
ERILIA	2009	P		CDC	2 880 132,70	2 423 318,60	30,75	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	26 656,50	66 024,39
ERILIA	2009	P		CDC	266 542,59	217 484,81	30,75	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	652,45	6 704,98
ERILIA	2009	P		CDC	702 760,55	591 296,60	30,75	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 504,26	16 110,14
ERILIA	2009	P		CDC	150 263,39	133 537,40	40,75	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 468,91	2 595,16
ERILIA	2010	P		CDC	1 482 648,15	1 349 655,64	41,25	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	14 846,21	25 454,44
ERILIA	2010	P		CDC	5 568 722,82	4 833 469,59	31,25	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	53 168,17	126 839,01
ERILIA	2010	P		CDC	423 864,81	375 532,41	41,25	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 126,60	8 403,17
ERILIA	2010	P		CDC	1 512 865,85	1 276 783,33	31,25	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	3 830,35	38 074,72
ERILIA	2010	P		CDC	60 855,12	54 855,22	41,67	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	603,41	1 034,57
ERILIA	2010	P		CDC	17 824,66	15 636,65	41,67	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	46,91	349,90
ERILIA	2010	P		CDC	188 666,32	162 156,25	31,67	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 783,72	4 255,28
ERILIA	2010	P		CDC	53 906,32	45 046,24	31,67	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	135,14	1 343,32
ERILIA	2012	P		CDC	262 471,93	232 176,39	33,08	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 553,94	5 668,22
ERILIA	2012	P		CDC	55 357,12	50 641,82	43,08	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	557,06	901,00
ERILIA	2012	P		CDC	57 894,54	50 167,05	33,08	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	150,50	1 403,74
ERILIA	2012	P		CDC	17 703,55	15 878,13	43,08	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	47,63	338,12
ERILIA	2012	P		CDC	252 952,22	230 981,52	43,58	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 540,80	4 109,53
ERILIA	2012	P		CDC	965 474,28	852 363,92	33,58	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	9 376,00	20 809,11
ERILIA	2012	P		CDC	89 323,14	79 940,31	43,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	239,82	1 702,28
ERILIA	2012	P		CDC	393 108,52	339 881,61	33,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 019,64	9 510,34
ERILIA	2013	P		CDC	682 951,15	616 228,78	34,67	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 778,52	14 529,71
ERILIA	2013	P		CDC	403 330,40	374 048,23	44,67	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 114,53	6 468,67
ERILIA	2013	P		CDC	945 767,41	838 578,24	34,67	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 515,73	22 759,41

COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ERILIA	2013	P		CDC	558 484,08	509 272,45	44,67	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 527,82	10 587,39
ERILIA	2016	P		CDC	19 874,73	13 178,70	7,33	A	V	Livret A + 1.1	1,850	V	Livret A + 1.1	1,600	A-1	EUR	210,86	1 687,84
ERILIA	2016	P		CDC	840 506,47	775 794,70	33,33	A	V	Livret A + 1	1,750	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	11 636,92	17 658,55
ERILIA	2016	P		CDC	55 882,48	50 826,69	34,58	A	V	Livret A + 1	1,750	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	762,40	1 114,82
ERILIA	2015	P		CDC	1 230 891,26	1 164 789,14	36,58	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	12 812,68	25 643,39
ERILIA	2015	P		CDC	708 703,81	681 320,24	46,58	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 494,52	11 127,04
ERILIA	2015	P		CDC	534 138,13	499 991,59	36,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 499,97	12 793,66
ERILIA	2015	P		CDC	306 673,00	291 716,60	46,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	875,15	5 786,51
ERILIA	2015	P		CDC	1 214 267,13	1 153 837,66	36,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	12 692,21	23 848,59
ERILIA	2015	P		CDC	677 789,96	658 868,03	56,83	A	V	Livret A + 0.32	1,070	V	Livret A + 0.32	0,820	A-1	EUR	5 402,72	8 191,86
ERILIA	2015	P		CDC	645 607,15	606 640,27	36,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 819,92	14 772,61
ERILIA	2015	P		CDC	364 978,63	354 789,49	56,83	A	V	Livret A + 0.32	1,070	V	Livret A + 0.32	0,820	A-1	EUR	2 909,27	4 411,18
ERILIA	2016	P		CDC	230 789,77	226 540,20	57,92	A	V	Livret A + 0.32	1,070	V	Livret A + 0.32	0,820	A-1	EUR	1 857,63	2 748,34
ERILIA	2016	P		CDC	345 930,72	334 582,08	37,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 680,40	6 677,86
ERILIA	2016	P		CDC	127 354,74	125 009,73	57,92	A	V	Livret A + 0.32	1,070	V	Livret A + 0.32	0,820	A-1	EUR	1 025,08	1 516,59
ERILIA	2016	P		CDC	189 403,27	181 827,06	37,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	545,48	4 298,09
ERILIA	2017	P		CDC	5 055,00	26 878,33	49,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	27,80	399,31
ERILIA	2017	P		CDC	5 055,00	142 428,07	39,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	27,80	2 831,77
ERILIA	2017	P		CDC	5 135,54	63 467,18	49,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	69,33	712,89
ERILIA	2017	P		CDC	5 135,54	336 288,20	39,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	69,33	5 454,36
ERILIA	2017	P		CDC	184 213,77	184 177,53	59,17	A	V	Livret A + 0.32	1,070	V	Livret A + 0.32	1,070	A-1	EUR	1 971,09	2 128,97
ERILIA	2017	P		CDC	382 684,15	382 608,48	39,17	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	2 104,76	8 539,43
ERILIA	2017	P		CDC	344 268,97	344 201,23	59,17	A	V	Livret A + 0.32	1,070	V	Livret A + 0.32	1,070	A-1	EUR	3 683,68	3 978,74
ERILIA	2017	P		CDC	537 306,01	537 200,59	39,17	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	7 253,63	10 016,63
ERILIA	2017	P		CDC	375 574,92	375 500,64	39,17	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	2 065,66	8 380,79
ERILIA	2017	P		CDC	181 538,69	181 502,98	59,17	A	V	Livret A + 0.32	1,070	V	Livret A + 0.32	1,070	A-1	EUR	1 942,46	2 098,06
ERILIA	2017	P		CDC	333 545,63	333 480,01	59,17	A	V	Livret A + 0.32	1,070	V	Livret A + 0.32	1,070	A-1	EUR	3 568,94	3 854,81
ERILIA	2017	P		CDC	575 856,16	575 743,17	39,17	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	7 774,06	10 735,29
ERILIA	2018	P		CDC	5 036,43	249 339,75	39,50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	27,70	5 565,01
ERILIA	2018	P		CDC	5 071,58	186 243,99	59,50	A	V	Livret A + 0.33	1,080	V	Livret A + 0.33	1,080	A-1	EUR	54,77	2 144,73
ERILIA	2018	P		CDC	5 071,58	358 984,41	59,50	A	V	Livret A + 0.33	1,080	V	Livret A + 0.33	1,080	A-1	EUR	54,77	4 133,96
ERILIA	2018	P		CDC	5 089,52	481 371,10	39,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	68,71	8 975,64
ERILIA	2020	P		CDC	5 027,12	96 257,93	51,42	A	V	Livret A + (-0.2)	0,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	0,00	0,00
ERILIA	2020	P		CDC	5 027,12	692 224,86	41,42	A	V	Livret A + (-0.2)	0,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	0,00	0,00
ERILIA	2020	P		CDC	5 027,12	61 759,18	51,42	A	V	Livret A + (-0.2)	0,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	0,00	0,00
ERILIA	2020	P		CDC	5 027,12	398 431,42	41,42	A	V	Livret A + (-0.2)	0,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	0,00	0,00
ERILIA	2020	P		CDC	5 099,74	251 883,38	51,42	A	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	0,00	0,00
ERILIA	2020	P		CDC	5 099,74	1 811 361,01	41,42	A	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	0,00	0,00
ERILIA	2020	P		CDC	5 099,74	38 945,59	51,42	A	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	0,00	0,00
ERILIA	2020	P		CDC	5 099,74	102 118,29	41,42	A	V	Livret A + 0.6	1,100	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	0,00	0,00
LOGEO MEDITERRANEE	2002	P		CDC	18 425,37	13 282,29	32,92	A	V	Livret A + 0.7	2,950	V	Livret A + 0.7	1,200	A-1	EUR	159,39	484,15

COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEO MEDITERRANEE	2002	P		CDC	217 279,95	176 794,40	32,92	A	V	Livret A + 1.2	3,450	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	3 005,50	4 038,68
LOGEO MEDITERRANEE	2009	P		CDC	768 781,63	686 973,36	40,17	A	V	Livret A + 1.13	3,130	V	Livret A + 1.13	1,630	A-1	EUR	11 197,67	11 906,90
LOGEO MEDITERRANEE	2009	P		CDC	3 852 046,53	3 209 521,71	30,17	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	35 304,74	87 444,84
LOGEO MEDITERRANEE	2015	P		CDC	1 246 169,52	1 165 866,43	35,75	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	18 770,45	24 101,04
LOGEO MEDITERRANEE	2015	P		CDC	904 593,73	864 397,17	45,75	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	13 916,79	12 786,67
LOGEO MEDITERRANEE	2015	P		CDC	2 036 916,80	1 889 754,97	35,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	20 787,30	43 011,80
LOGIREM	1987	P		CDC	1 752 431,95	345 642,85	3,50	A	V	Livret A + 0.52	4,940	V	Livret A + 0.52	1,020	A-1	EUR	3 525,56	87 679,35
LOGIREM	1988	P		CDC	808 589,59	194 541,18	4,25	A	V	Livret A + 0.52	4,940	V	Livret A + 0.52	1,020	A-1	EUR	1 984,32	39 681,17
LOGIREM	1988	P		CDC	721 571,69	172 341,41	4,42	A	V	Livret A + 0.52	4,940	V	Livret A + 0.52	1,020	A-1	EUR	1 757,88	35 153,02
LOGIREM	2004	P		CDC	4 716 604,87	1 961 321,69	7,08	A	V	Livret A + 1.3	3,550	V	Livret A + 1.3	1,800	A-1	EUR	35 303,79	247 826,21
LOGIREM	2012	P		CDC	994 281,85	879 517,90	33,42	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	9 674,70	21 472,04
LOGIREM	2012	P		CDC	236 749,32	216 583,09	43,42	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 382,41	3 853,36
LOGIREM	2012	P		CDC	294 299,24	255 017,59	33,42	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	765,05	7 135,73
LOGIREM	2012	P		CDC	69 387,24	62 232,75	43,42	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	186,70	1 325,20
OEHC -Office Hydraulique	2005	P		SFIL	4 125 000,00	1 433 059,85	4,58	A	F	Taux fixe 4.2% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.3%)	4,260	F	Taux fixe 4.2% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.3%)	4,260	B-1	EUR	61 024,47	259 347,67
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	1981	P		CDC	102 201,82	4 835,33	0,32	A	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	A-1	EUR	174,07	4 835,33
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	1987	P		CDC	188 137,33	37 461,37	3,08	A	V	Livret A + 0.52	4,940	V	Livret A + 0.52	1,020	A-1	EUR	382,11	9 502,84
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	1987	P		CDC	699 131,19	136 207,90	3,58	A	V	Livret A + 0.52	4,940	V	Livret A + 0.52	1,020	A-1	EUR	1 389,32	34 551,91
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	1987	P		CDC	369 801,53	20 627,35	0,25	A	V	Livret A + 0.4743402646503	4,940	V	Livret A + 0.4743402646503	0,970	A-1	EUR	9 155,89	20 627,35

COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	1988	P		CDC	508 371,74	121 762,67	4,25	A	V	Livret A + 0.52	4,940	V	Livret A + 0.52	1,020	A-1	EUR	1 241,98	24 836,32
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	1992	P		CDC	538 769,04	150 570,95	5,17	A	V	Livret A + 1.3	5,800	V	Livret A + 1.3	1,800	A-1	EUR	2 710,28	25 261,10
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2000	P		CDC	479 480,98	31 985,68	0,67	A	V	Livret A + 1.3	3,800	V	Livret A + 1.3	1,800	A-1	EUR	575,74	31 985,68
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2001	P		CDC	43 371,75	2 852,36	0,75	A	V	Livret A + 1.2	4,200	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	48,49	2 852,36
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2002	P		CDC	563 746,00	71 761,93	1,33	A	V	Livret A	3,000	V	Livret A	0,500	A-1	EUR	358,81	35 791,49
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2002	P		CDC	585 071,22	362 511,45	18,25	A	V	Livret A	2,250	V	Livret A	0,500	A-1	EUR	1 812,56	18 235,25
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2006	P		CDC	336 705,50	29 848,18	0,33	A	V	Livret A + 1	3,250	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	447,72	29 848,18
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2007	P		CDC	300 000,00	163 679,26	11,75	A	V	Livret A + 0.45	3,450	V	Livret A + 0.45	0,950	A-1	EUR	1 554,95	12 941,85
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2007	P		CDC	312 500,00	170 499,22	11,75	A	V	Livret A + 0.45	3,450	V	Livret A + 0.45	0,950	A-1	EUR	1 619,74	13 481,09
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2009	P		CDC	915 000,00	737 816,47	28,33	A	V	Livret A + 0.6	3,100	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	8 115,98	21 737,85

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2009	P		CDC	1 196 499,00	978 744,15	28,58	A	V	Livret A + 0.25	2,000	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	7 340,58	30 338,36
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2009	P		CDC	1 040 921,00	836 433,69	28,58	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 509,30	27 649,30
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2009	P		CDC	570 530,91	249 865,30	5,83	A	V	LEP + 0.2	2,950	V	LEP + 0.2	1,200	A-1	EUR	2 998,38	40 412,28
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2009	P		CDC	826 992,50	676 397,40	28,83	A	V	Livret A + 0.25	1,500	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	5 072,98	20 966,45
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2009	P		CDC	430 710,00	346 067,47	28,83	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 038,20	11 439,67
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2011	P		CDC	487 470,00	407 139,02	31,00	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 239,26	11 671,16
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2011	P		CDC	20 268,00	17 763,32	41,00	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	97,70	377,12
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2011	P		CDC	1 137 429,50	975 677,13	31,00	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	13 171,64	24 579,01
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2011	P		CDC	47 291,50	42 513,10	41,00	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	573,93	758,87
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2012	P		CDC	422 630,50	293 254,67	11,83	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 225,80	22 994,44

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2012	P		CDC	376 175,50	261 020,48	11,83	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 871,23	20 466,91
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2012	P		CDC	700 412,50	486 001,91	11,83	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 346,02	38 107,96
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2012	P		CDC	2 155 774,00	1 833 111,54	31,83	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	20 164,23	48 104,17
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2012	P		CDC	1 033 712,50	855 410,73	31,83	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 566,23	25 509,05
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2013	P		CDC	1 521 430,00	1 321 491,85	32,08	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	14 536,41	33 433,23
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2013	P		CDC	447 176,00	379 427,72	32,08	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 138,28	10 955,28
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2013	P		CDC	815 000,00	608 657,86	12,08	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 695,24	43 808,58
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2015	P		CDC	412 627,00	341 151,50	19,17	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 752,67	15 343,26
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	257 127,00	230 625,83	21,17	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 536,88	9 322,94
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	297 862,00	267 162,41	21,17	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 938,79	10 799,91

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2016	P		CDC	143 771,50	119 051,12	16,08	T	F	Taux fixe à 1.05 %	0,260	F	Taux fixe à 1.05 %	1,050	A-1	EUR	1 218,70	6 757,29
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2016	P		CDC	131 250,00	105 625,26	15,58	A	V	Livret A + (-0.45)	0,300	V	Livret A + (-0.45)	0,050	A-1	EUR	52,81	6 576,86
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	84 565,00	75 849,18	21,17	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	834,34	3 066,17
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	105 765,50	94 864,62	21,17	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 043,51	3 834,86
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	96 884,00	86 898,51	21,17	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	955,88	3 512,83
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	93 808,00	84 139,54	21,17	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	925,53	3 401,30
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	1 193 315,83	1 170 620,24	38,42	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	12 876,82	24 198,73
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	660 305,86	652 603,59	58,42	A	V	Livret A + 0.4	1,150	V	Livret A + 0.4	0,900	A-1	EUR	5 873,43	8 431,61
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	369 056,08	360 782,15	38,42	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 082,35	8 734,06
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	223 636,47	221 027,82	58,42	A	V	Livret A + 0.4	1,150	V	Livret A + 0.4	0,900	A-1	EUR	1 989,25	2 855,67

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	622 835,10	612 206,93	38,42	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	9 856,53	11 403,74
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	264 504,90	262 071,15	58,42	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	4 219,35	2 694,41
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	1 885 193,26	1 849 338,90	38,42	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	20 342,73	38 229,01
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	1 015 526,01	1 003 641,63	58,42	A	V	Livret A + 0.39	1,140	V	Livret A + 0.39	0,890	A-1	EUR	8 932,41	13 007,64
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	359 574,15	355 366,17	58,42	A	V	Livret A + 0.39	1,140	V	Livret A + 0.39	0,890	A-1	EUR	3 162,76	4 605,70
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	634 923,74	620 689,28	38,42	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 862,07	15 026,06
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	500 000,00	500 000,00	36,58	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 500,00	0,00
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	215 213,82	215 213,82	59,00	A	V	Livret A + 0.38	1,130	V	Livret A + 0.38	0,880	A-1	EUR	2 431,92	2 526,78
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	428 167,51	428 167,51	39,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 354,92	9 599,16
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2018	P		CDC	70 713,00	65 886,90	22,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	724,76	2 533,17

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2018	P		CDC	500 000,00	500 000,00	38,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 750,00	0,00
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	575 998,34	575 998,34	59,00	A	V	Livret A + 0.38	1,130	V	Livret A + 0.38	0,880	A-1	EUR	6 508,78	6 762,67
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2017	P		CDC	1 219 946,01	1 219 946,01	39,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	16 469,27	23 202,08
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2020	P		CDC	801 032,42	778 294,31	26,50	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,400	A-1	EUR	10 896,12	23 919,02
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2020	P		CDC	1 013 590,60	984 818,82	26,58	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,400	A-1	EUR	13 787,46	30 266,06
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C	2019	P		CDC	97 500,00	97 500,00	39,00	A	F	Taux fixe à 1.1 %	1,100	F	Taux fixe à 1.1 %	1,100	A-1	EUR	1 072,50	0,00
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	1981	P		CDC	50 872,24	2 406,87	0,07	A	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	A-1	EUR	86,65	2 406,87
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	1987	P		CDC	1 106 915,85	217 174,38	3,25	A	V	Livret A + 0.52	4,940	V	Livret A + 0.52	1,020	A-1	EUR	2 215,18	55 090,70
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2001	P		CDC	21 291,62	11 743,99	16,58	A	V	Livret A + 0.7	3,700	V	Livret A + 0.7	1,200	A-1	EUR	140,93	746,92

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2009	P		CDC	133 487,00	109 579,95	28,08	A	V	Livret A + 0.6	4,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 205,38	3 228,49
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2009	P		CDC	582 824,00	463 871,25	28,33	A	V	Livret A + 0.6	3,100	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 102,58	13 666,76
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2009	P		CDC	156 042,00	133 133,62	38,33	A	V	Livret A + 0.6	3,100	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 464,47	2 752,10
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2010	P		CDC	593 031,00	497 126,70	29,42	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 468,39	14 076,96
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2010	P		CDC	193 664,00	156 741,51	29,42	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	470,22	5 000,96
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2011	P		CDC	23 324,00	20 768,31	40,08	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	228,45	403,61
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2011	P		CDC	4 120,50	3 563,71	40,08	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	10,69	81,82
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2011	P		CDC	469 229,00	418 834,63	40,17	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 607,18	8 139,61

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2011	P		CDC	152 588,50	132 294,06	40,17	A	V	Livret A + (-0.2)	1,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	396,88	3 037,15
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2011	P		CDC	259 339,00	212 615,76	30,17	A	V	Livret A + (-0.2)	1,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	637,85	6 554,87
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2011	P		CDC	34 179,50	27 809,13	30,83	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	83,43	857,35
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2011	P		CDC	345 757,50	288 779,54	31,00	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 588,29	8 278,24
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	1 263 898,50	958 689,57	17,25	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	10 545,59	48 453,08
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	1 080 036,38	975 491,98	34,50	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	10 730,41	23 000,56
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	320 408,51	297 425,82	44,50	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 271,68	5 143,59
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	422 175,31	374 751,75	34,50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 124,26	10 170,93

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	125 404,82	114 480,95	44,50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	343,44	2 379,97
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	8 260,46	5 830,91	11,42	A	V	Livret A + 0.52	1,270	V	Livret A + 0.52	1,020	A-1	EUR	80,50	485,91
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	516 259,19	364 418,34	11,42	A	V	Livret A + 0.52	1,270	V	Livret A + 0.52	1,020	A-1	EUR	4 709,27	30 368,18
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	354 966,58	250 564,71	11,42	A	V	Livret A + 0.52	1,270	V	Livret A + 0.52	1,020	A-1	EUR	3 237,98	20 880,38
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	93 761,83	66 184,83	11,42	A	V	Livret A + 0.52	1,270	V	Livret A + 0.52	1,020	A-1	EUR	855,29	5 515,40
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	45 491,33	32 753,60	10,33	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	556,81	2 733,03
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	23 426,15	17 713,14	12,33	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	301,12	1 229,03
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	5 032,39	3 719,59	11,33	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	63,23	282,04

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	25 583,81	15 639,01	6,83	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	265,86	2 122,77
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	16 178,01	9 889,40	6,83	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	168,12	1 342,34
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	50 771,72	31 036,02	6,83	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	527,61	4 212,68
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	1 367,34	716,66	4,83	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	12,18	138,54
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	8 264,70	4 574,47	4,17	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	77,77	884,31
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	18 287,69	13 207,73	8,67	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	224,53	1 300,29
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	50 498,72	36 471,16	8,50	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	620,01	3 590,54
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	50 842,72	33 392,67	6,42	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	936,98	4 064,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	2 859,91	1 878,34	6,42	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	52,70	228,60
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	30 187,86	19 826,89	6,42	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	556,34	2 413,00
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	8 961,03	5 885,45	6,42	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	165,16	716,28
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	29 711,23	19 513,85	6,67	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	654,54	2 374,90
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	38 747,05	26 817,29	7,17	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	725,69	2 778,37
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	15 713,84	10 875,74	7,17	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	294,31	1 126,77
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	19 507,94	13 501,67	7,67	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	283,49	1 398,82
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	9 423,28	6 521,96	7,50	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	136,95	675,70

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	26 902,60	22 380,64	20,08	A	V	Livret A + 0.5	1,250	V	Livret A + 0.5	1,000	A-1	EUR	223,81	963,06
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	1 061 520,72	840 250,94	16,08	A	V	Livret A + 0.25	1,000	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	6 301,88	46 527,40
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	2 100 277,08	1 924 455,97	39,42	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	21 169,02	38 560,52
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	672 209,89	605 447,40	39,42	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 816,34	14 268,84
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	2 459 173,26	2 136 095,61	29,08	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	6 408,29	68 153,78
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	7 631 848,63	6 778 942,02	30,58	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	74 568,36	184 695,28
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	750 757,89	666 856,02	30,17	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 335,42	18 168,79
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	182 017,38	161 675,79	30,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 778,43	4 404,93

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	76 513,44	70 698,93	26,58	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	1 201,88	2 085,17
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	862 198,90	794 310,72	18,33	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	13 503,28	35 768,33
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	111 940,09	103 613,13	19,33	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	1 761,42	4 393,25
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	105 789,45	97 920,03	19,33	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	1 664,64	4 151,86
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	59 319,14	54 906,54	19,33	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	933,41	2 328,07
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	128 527,13	119 476,19	20,33	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	2 031,10	4 781,81
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	119 779,43	111 344,50	20,33	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	1 892,86	4 456,35
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	208 885,96	194 934,66	21,33	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	3 313,89	7 381,01

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	238 864,75	222 911,19	21,33	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	3 789,49	8 440,31
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	349 011,78	325 701,60	21,33	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	5 536,93	12 332,36
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	328 543,17	308 706,15	23,33	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	5 248,00	10 524,24
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	331 717,31	311 688,63	23,33	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	5 298,71	10 625,91
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	116 916,78	109 857,49	23,33	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	1 867,58	3 745,20
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	496 638,12	433 802,74	16,83	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	7 374,65	22 222,65
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	168 180,76	146 902,28	16,83	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	2 497,34	7 525,44
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	220 244,62	192 378,96	16,83	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	3 270,44	9 855,10

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	155 437,45	136 899,53	17,83	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	2 327,29	6 565,11
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	170 981,18	150 589,47	17,83	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	2 560,02	7 221,62
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	593 579,04	560 592,69	18,17	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	11 293,94	17 815,67
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	286 581,28	263 872,24	18,67	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	4 485,83	8 982,71
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	53 278,06	49 056,25	18,67	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	833,96	1 669,97
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	589 495,31	542 782,99	18,67	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	9 227,31	18 477,32
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	345 801,54	318 399,82	18,67	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	5 412,80	10 838,90
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	83 449,80	78 005,16	16,42	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	2 479,35	2 940,60

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	195 174,61	183 435,77	17,17	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	5 777,28	6 340,05
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	205 350,69	187 775,56	17,67	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	5 558,90	6 490,05
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	40 536,17	37 964,01	22,50	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	645,39	1 362,71
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	32 475,70	29 399,17	15,42	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	499,79	1 614,35
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	378 119,05	352 864,81	21,42	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	5 998,70	13 360,88
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	96 126,51	91 734,31	30,08	A	V	Livret A + 1	1,750	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	1 376,01	2 346,04
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	89 702,58	84 401,68	24,50	A	V	Livret A + 1	1,750	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	1 266,03	2 807,49
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	524 167,60	488 393,54	22,25	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 372,33	18 777,45

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	289 697,31	274 419,59	28,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 704,66	7 793,90
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	731 995,27	684 297,78	23,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 527,28	25 069,81
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	142 491,11	125 445,35	18,67	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 379,90	5 972,57
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	306 403,00	283 349,39	20,42	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 116,84	12 068,10
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	38 103,34	35 236,48	20,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	387,60	1 500,76
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	33 488,65	30 968,98	20,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	340,66	1 319,00
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	250 472,80	235 531,49	25,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 590,85	7 874,55
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	86 792,12	80 261,93	20,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	882,88	3 418,43

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	428 841,75	403 260,30	25,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 444,01	13 050,32
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	60 695,83	53 035,59	17,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	583,39	2 680,47
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	72 131,35	63 938,25	13,17	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	703,32	4 249,41
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	125 005,93	110 807,03	13,08	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 218,88	7 364,36
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	153 862,29	142 062,49	19,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 917,84	6 049,81
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	300 392,05	272 128,90	23,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 993,42	9 969,67
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	611 119,67	573 044,75	24,17	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 303,49	20 039,38
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	260 133,96	236 700,06	24,58	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 603,70	8 277,40

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	709 634,88	665 422,11	24,08	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 319,64	23 269,81
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	50 902,09	46 869,87	19,08	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	515,57	2 107,97
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	153 473,95	141 703,92	19,08	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 558,74	6 369,20
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	929 625,43	868 275,86	29,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	9 551,03	23 422,91
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	62 898,94	56 203,68	19,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	618,24	2 455,89
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	1 236 807,85	1 169 415,54	25,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	12 863,57	37 556,30
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	598 306,95	551 153,44	25,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 062,69	17 700,54
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	71 400,13	63 623,84	13,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	699,86	4 150,43

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	26 278,78	23 416,72	13,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	257,58	1 527,56
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	97 724,00	88 460,89	15,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	973,07	4 976,53
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	796 899,96	654 143,73	15,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	8 830,94	36 901,64
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	314 917,77	290 470,64	35,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 921,35	6 319,44
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	652 361,68	588 741,52	34,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 476,16	13 881,59
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	213 962,79	189 726,97	34,75	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	569,18	5 149,28
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	2 751 133,80	2 537 955,65	35,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	34 262,40	55 120,20
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	442 063,38	416 628,17	45,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 624,48	6 576,89

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	1 038 759,73	944 890,89	35,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	5 196,90	23 792,75
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	192 603,75	179 074,45	45,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	984,91	3 429,26
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	913 962,15	833 488,69	44,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 500,47	17 327,58
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	1 935 361,72	1 716 140,95	34,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	5 148,42	46 576,88
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	5 087 182,07	4 591 065,69	34,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	50 501,72	108 250,08
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	2 318 274,90	2 150 396,64	44,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	23 654,36	37 188,28
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	923 170,97	833 140,73	34,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	9 164,55	19 644,14
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	480 929,85	446 103,24	44,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 907,14	7 714,77

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	385 297,63	341 654,49	34,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 024,96	9 272,66
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2013	P		CDC	200 397,50	182 752,71	44,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	548,26	3 799,29
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2014	P		CDC	80 288,50	71 837,93	34,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	395,11	1 774,98
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2014	P		CDC	185 303,50	168 833,80	34,00	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 279,26	3 568,16
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2015	P		CDC	208 394,00	190 716,05	34,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 097,88	4 236,17
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2015	P		CDC	111 647,00	100 282,20	34,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	300,85	2 597,32
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2014	P		CDC	166 829,00	147 534,41	33,75	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 622,88	3 601,82
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2014	P		CDC	80 838,00	69 993,14	33,75	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	209,98	1 958,50

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2015	P		CDC	367 112,00	329 136,12	32,50	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 620,50	8 327,01
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2014	P		CDC	5 058 091,62	4 692 657,92	35,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	51 619,24	106 807,32
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2014	P		CDC	2 235 706,46	2 149 328,80	55,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	23 642,62	27 900,94
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2014	P		CDC	2 514 788,78	2 299 505,85	35,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	6 898,52	60 566,40
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2014	P		CDC	1 111 322,77	1 053 760,20	55,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	3 161,28	17 300,75
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2014	P		CDC	1 278 309,87	1 185 955,37	35,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	13 045,51	26 992,96
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2014	P		CDC	649 557,24	615 779,57	45,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 773,58	10 337,01
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2014	P		CDC	533 169,36	487 526,46	35,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 462,58	12 840,90

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2014	P		CDC	269 444,85	251 846,17	45,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	755,54	5 112,11
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2015	P		CDC	5 036 957,03	4 786 286,77	36,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	52 649,15	98 927,43
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2015	P		CDC	2 247 891,09	2 185 424,86	56,75	A	V	Livret A + 0.33	1,080	V	Livret A + 0.33	0,830	A-1	EUR	18 139,03	27 076,02
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2015	P		CDC	2 469 451,28	2 320 402,71	36,75	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	6 961,21	56 505,31
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2015	P		CDC	1 119 016,11	1 087 919,98	56,75	A	V	Livret A + 0.33	1,080	V	Livret A + 0.33	0,830	A-1	EUR	9 029,74	13 478,63
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2015	P		CDC	330 000,00	270 666,34	19,75	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,250	A-1	EUR	676,67	12 890,49
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2015	P		CDC	86 101,00	77 689,19	34,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	854,58	1 831,79
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2015	P		CDC	86 101,00	76 342,68	34,75	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	229,03	2 071,97

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2015	P		CDC	207 100,00	179 692,02	20,00	A	V	Livret A + 1	1,750	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	3 144,61	7 154,37
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2017	P		CDC	220 993,70	218 990,42	58,25	A	V	Livret A + 0.33	1,080	V	Livret A + 0.33	0,830	A-1	EUR	1 817,62	2 583,42
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2017	P		CDC	485 263,95	477 393,32	38,25	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 251,33	9 206,73
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2017	P		CDC	111 336,88	110 327,63	58,25	A	V	Livret A + 0.33	1,080	V	Livret A + 0.33	0,830	A-1	EUR	915,72	1 301,53
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2017	P		CDC	242 503,78	237 682,30	38,25	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	713,05	5 457,60
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	428 809,61	424 922,52	58,00	A	V	Livret A + 0.33	1,080	V	Livret A + 0.33	0,830	A-1	EUR	4 589,16	3 971,66
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	703 197,46	691 792,10	38,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	9 339,19	11 663,82
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	351 296,28	344 311,78	38,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 893,71	7 067,50

COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2016	P		CDC	217 473,62	215 502,26	58,00	A	V	Livret A + 0.33	1,080	V	Livret A + 0.33	0,830	A-1	EUR	2 327,42	2 014,26
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	115 596,00	111 169,30	37,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 222,86	2 372,38
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL	2018	P		CDC	120 265,00	114 857,69	37,75	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	344,57	2 858,09
SAEML Corse Bois énergie	2016	P		CE	1 100 000,00	913 088,95	15,98	A	F	Taux fixe à 1.98 %	1,980	F	Taux fixe à 1.98 %	1,980	A-1	EUR	18 079,16	49 063,46
SOCIETE D ECONOMIE MIXTE POUR L AMENAGEMENT DE BAS	2009	P		CDC	2 693 300,33	2 197 399,07	30,75	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	6 592,20	67 745,02
SOCIETE D ECONOMIE MIXTE POUR L AMENAGEMENT DE BAS	2018	P		CDC	1 966 465,17	2 486 449,08	39,25	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	26 547,28	49 821,25
SOCIETE D ECONOMIE MIXTE POUR L AMENAGEMENT DE BAS	2018	P		CDC	184 541,07	184 466,16	49,25	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	2 491,30	2 787,05
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>251 351 671,89</b>	<b>199 024 349,76</b>											<b>2 150 950,02</b>	<b>8 413 064,67</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B7.2</b>

**B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	3 265 086,81
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	64 036 310,38
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>67 301 397,19</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>1 087 746 789,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>6,19</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>B8.1</b>

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B8.4</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>1 674 533,42</b>	<b>978 792,55</b>	<b>100 601,59</b>
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					<b>1 674 533,42</b>	<b>978 792,55</b>	<b>100 601,59</b>
2013	Allègement d emprunts	Hôpital de Sartène	30	A	1 464 150,83	938 992,68	76 232,63
2015	Allègement d emprunts	Commune de Partinello	9	A	210 382,59	39 799,87	24 368,96
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Au profit d'organismes publics</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Au profit d'organismes privés</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B8.5</b>

**ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>12,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12,00</b>	<b>8,00</b>	<b>3,00</b>	<b>11,00</b>
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	11,00	0,00	11,00	7,00	3,00	10,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>1 708,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 708,00</b>	<b>1 356,00</b>	<b>85,00</b>	<b>1 441,00</b>
Adjoint administratif	C	373,00	0,00	373,00	296,00	14,00	310,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	322,00	0,00	322,00	269,00	1,00	270,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	318,00	0,00	318,00	281,00	7,00	288,00
Administrateur	A	11,00	0,00	11,00	4,00	2,00	6,00
Administrateur général	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Administrateur hors classe	A	9,00	0,00	9,00	5,00	1,00	6,00
Attaché	A	196,00	0,00	196,00	107,00	33,00	140,00
Attaché hors classe	A	12,00	0,00	12,00	8,00	1,00	9,00
Attaché principal	A	129,00	0,00	129,00	104,00	17,00	121,00
Directeur territorial	A	25,00	0,00	25,00	24,00	1,00	25,00
Rédacteur	B	150,00	0,00	150,00	100,00	5,00	105,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	93,00	0,00	93,00	91,00	1,00	92,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	69,00	0,00	69,00	66,00	2,00	68,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>2 814,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 814,00</b>	<b>2 222,00</b>	<b>154,00</b>	<b>2 376,00</b>
Adjoint technique	C	585,00	0,00	585,00	501,00	8,00	509,00
Adjoint technique des établissements d'enseignement	C	185,00	0,00	185,00	69,00	116,00	185,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	169,00	0,00	169,00	145,00	0,00	145,00
Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement	C	28,00	0,00	28,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	459,00	0,00	459,00	396,00	3,00	399,00
Adjoint technique principal de 2ème classe des établissements d'enseignement	C	14,00	0,00	14,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise	C	497,00	0,00	497,00	390,00	1,00	391,00
Agent de maîtrise principal	C	452,00	0,00	452,00	398,00	0,00	398,00
Ingénieur	A	77,00	0,00	77,00	34,00	8,00	42,00
Ingénieur en chef	A	24,00	0,00	24,00	20,00	2,00	22,00
Ingénieur en chef hors classe	A	9,00	0,00	9,00	7,00	1,00	8,00
Ingénieur général	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur hors classe	A	3,00	0,00	3,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	66,00	0,00	66,00	55,00	3,00	58,00
Technicien	B	98,00	0,00	98,00	60,00	6,00	66,00
Technicien principal de 1ère classe	B	104,00	0,00	104,00	101,00	2,00	103,00

COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien principal de 2ème classe	B	43,00	0,00	43,00	36,00	3,00	39,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>325,00</b>	<b>0,00</b>	<b>325,00</b>	<b>190,00</b>	<b>44,00</b>	<b>234,00</b>
Agent social principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent social principal de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant socio-éducatif de 1ère classe (anc)	A	129,00	0,00	129,00	108,00	2,00	110,00
Assistant socio-éducatif de 2ème classe (anc)	A	80,00	0,00	80,00	41,00	39,00	80,00
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	A	93,00	0,00	93,00	30,00	0,00	30,00
Conseiller socio-éducatif	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Conseiller supérieur socio-éducatif	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Educateur de jeunes enfants de 1ère classe (anc)	A	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
Educateur de jeunes enfants de 2ème classe (anc)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Moniteur-éducateur et intervenant familial principal	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>143,00</b>	<b>0,00</b>	<b>143,00</b>	<b>85,00</b>	<b>24,00</b>	<b>109,00</b>
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Cadre de santé de 1ère classe	A	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Cadre de santé de 2ème classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Infirmier de classe supérieure Cat B	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier en soins généraux de classe normale Cat A	A	20,00	0,00	20,00	12,00	5,00	17,00
Infirmier en soins généraux de classe supérieure Cat A	A	4,00	0,00	4,00	0,00	1,00	1,00
Infirmier en soins généraux hors classe Cat A	A	19,00	0,00	19,00	18,00	1,00	19,00
Médecin de 1ère classe	A	14,00	0,00	14,00	2,00	1,00	3,00
Médecin hors classe	A	17,00	0,00	17,00	8,00	5,00	13,00
Psychologue de classe normale	A	7,00	0,00	7,00	4,00	2,00	6,00
Psychologue hors classe	A	8,00	0,00	8,00	4,00	1,00	5,00
Puéricultrice Hors classe	A	14,00	0,00	14,00	13,00	0,00	13,00
Puéricultrice de classe normale	A	10,00	0,00	10,00	7,00	2,00	9,00
Puéricultrice de classe supérieure	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Sage-femme de classe normale	A	5,00	0,00	5,00	2,00	2,00	4,00
Sage-femme hors classe	A	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>11,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11,00</b>	<b>8,00</b>	<b>2,00</b>	<b>10,00</b>
Biologiste, vétérinaire et pharmacien de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Biologiste, vétérinaire et pharmacien hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien paramédical de classe normale	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien paramédical de classe supérieure	B	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>	<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>
Educateur des activités physiques et sportives	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Educateur principal des activités physiques et sportives de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>93,00</b>	<b>0,00</b>	<b>93,00</b>	<b>65,00</b>	<b>13,00</b>	<b>78,00</b>

**COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint territorial du patrimoine	C	15,00	0,00	15,00	11,00	1,00	12,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	15,00	0,00	15,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	22,00	0,00	22,00	21,00	0,00	21,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant de conservation	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Attaché de conservation du patrimoine	A	14,00	0,00	14,00	7,00	7,00	14,00
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Conservateur du patrimoine (Reclassement Avril 2008)	A	5,00	0,00	5,00	0,00	1,00	1,00
Conservateur du patrimoine (sur concours)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Conservateur du patrimoine en chef	A	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>32,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32,00</b>	<b>27,00</b>	<b>2,00</b>	<b>29,00</b>
Adjoint territorial d'animation	C	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	16,00	0,00	16,00	15,00	1,00	16,00
Animateur	B	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Animateur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>5 131,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 131,00</b>	<b>3 956,00</b>	<b>324,00</b>	<b>4 280,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.



COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint administratif	C	ADM	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	ADM	374	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	ADM	353	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	376	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD



COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Adjoint territorial du patrimoine	C	CULT	350	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		5 033,62	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		15 055,04	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		5 950,95	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		14 285,29	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		16 040,24	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		13 361,62	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		17 087,08	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		6 442,26	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		19 550,24	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		19 498,92	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		14 931,89	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		11 664,04	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		13 207,68	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		13 840,39	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		14 518,27	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		13 171,24	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		12 961,44	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		13 823,44	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		13 207,68	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD

COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Apprentis		OTR		14 942,66	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		17 087,08	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		14 808,72	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		6 288,10	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		2 816,82	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		2 816,82	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		4 417,82	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		4 022,20	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		4 022,20	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		3 544,96	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		6 265,18	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		4 022,20	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		4 022,20	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		2 716,10	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		2 846,96	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		2 210,14	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		3 078,90	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		1 939,70	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		1 301,86	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		2 247,60	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		815,91	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		1 547,15	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		843,11	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Apprentis		OTR		1 590,77	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD

**COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Assistant socio-éducatif de 2ème classe (anc)	A	S	404	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	675	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	1027	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	830	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	979	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	567	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	675	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	675	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	444	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	1102	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	619	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
Rédacteur	B	ADM	372	0,00	3-a° Article 3 loi 84-53 du 26/01/84	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>363 846,49</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

## COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hotel de région - 22 Cours Grandval - 20000 AJACCIO (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b>				
11/07/1970 - concession	Vieux Port Bastia	Ville de Bastia	Collectivité Locale	0,00
26/11/1971 - concession	Port de plaisance Tino Rossi	CCI CORSE-DU-SUD	Etablissement public de l'Etat	0,00
31/10/1975 - concession	Port Charles Ornano	Ville d'Ajaccio	Collectivité Locale	0,00
01/09/2005 - concession	Corsica Haut Débit	Corsica Haut Débit	S.A	21 100 000,00
01/01/2006 - concession	Aéroports Bastia & Calvi	CCI HAUTE-CORSE	Etablissement public de l'Etat	0,00
01/01/2006 - concession	Port de Bastia	CCI HAUTE-CORSE	Etablissement public de l'Etat	0,00
01/01/2006 - concession	Aéroports Ajaccio & Figari	CCI CORSE-DU-SUD	Etablissement public de l'Etat	0,00
19/12/2009 -	ONF	ONF	Etat	1 394 886,79
16/12/2011 -	SAEML Chemin de Fer de la Corse	SAEML	Organismes privés	22 046 878,84
20/01/2013 - concession	Port de commerce d'Ajaccio	CCI CORSE-DU-SUD	Etablissement public de l'Etat	7 000 000,00
<b>Détention d'une part du capital</b>				
-	ERILIA	ERILIA	S.A. HLM	1 170,00
16/07/1985 -	SITEC	SITEC	S.E.M	35,00
19/06/1986 -	CORSE BOIS ENERGIE	CORSE BOIS ENERGIE	S.E.M	51,00
20/12/1991 -	AIR CORSICA	AIR CORSICA	S.E.M	66,84
28/01/2000 -	FEMU QUI	FEMU QUI	S.A	33,61
21/01/2010 -	CADEC	CADEC	S.A	33,00
27/10/2011 -	CHEMIN DE FER DE LA CORSE	CFC	S.A.E.M.L	0,00
27/03/2017 -	SAFER	SAFER	S.A	10 000,00
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
-	SAEML Corse Bois énergie		SEM	913 088,95
-	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE C		OPH	26 490 938,88
-	LOGIREM		SA HLM	4 087 198,45
-	UNION GESTION ET REALISATION MUTUALISTE DE HAUTE C		Association	2 908 466,42
-	SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES SOCI		Entreprise	11 831 510,85
-	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COMMUNAUTE D AGGL		OPH	78 621 119,15
-	ERILIA		SA HLM	47 722 312,63
-	SOCIETE D ECONOMIE MIXTE POUR L AMENAGEMENT DE BAS		SEM	4 868 314,31
-	ASSOCIATION U SERENU		Association	5 424 115,68
-	ASSOCIATION SAINTE THERESE		Association	3 153 589,13
-	Compagnie Corse AirLines		Entreprise	2 368 277,44
-	LOGEO MEDITERRANEE		SA HLM	8 006 590,32
-	UNION GESTION REAL MUTUAL.		Association	1 195 767,12

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	OEHC -Office Hydraulique		OPH	1 433 059,85
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>

## LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
Syndicat mixte Conservatoire Henri Tomasi	01/01/1987	Participation 62%	2 300 000,00
Syndicat mixte Parc Naturel Régional de Corse	01/01/1998	Participation 75%	5 566 000,00
Syndicat mixte Chauffage urbain de Corté	01/01/1999	Participation 85%	0,00
Syndicat mixte de l'Abattage	01/01/2003	Participation 49%	2 100 000,00
Syndicat départemental des énergies	01/01/2006		500 000,00
Syndicat mixte de gestion de la Cinémathèque Régionale	01/01/2011	Participation 40%	700 000,00
Syndicat mixte ouvert du Centre du Sport et de la jeunesse	01/01/2011	Participation 75%	1 720 000,00
Syndicat mixte du Giussani	01/01/2012	Participation 50%	294 975,00
Opération Grands Site A PARATA	01/01/2015	Participation 50%	0,00
<b>EPCI</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
GIP Corse Compétences/Gest Out Envi Emploi	01/01/2000	Participation 50%	0,00
MDPH CORSE	01/01/2006		592 900,00
GIP pour la reconstitution des titres de propriété (GIRTEC)	01/01/2008	Participation 75%	0,00
Maison des adolescents 2B	01/01/2012		50 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES</b>	<b>B11.2</b>

## LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
EPIC	Office public de l'Habitat 2A			SPIC	non
EPIC	Office public de l'Habitat 2B			SPIC	non
EPIC	ODARC/Agriculture	30/07/1982	26/06/1992	SPIC	non
EPIC	OEHC/Gestion de l'eau	30/07/1982	26/06/1992	SPIC	non
EPIC	OTC/Transports	30/07/1982	26/05/1992	SPIC	non
EPIC	ADEC/Développement économique	13/05/1991	22/10/1992	SPIC	non
EPIC	ATC/Tourisme	13/05/1991	30/09/1992	SPIC	non
EPIC	OEC/Environnement	13/05/1991	22/10/1992	SPIC	non
EPIC	AUE/Urbanisme et Energie	01/01/1998	15/11/2011	SPIC	non
EPIC	OFC/Office Foncier de la Corse	24/03/2014		SPIC	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>B11.3</b>

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie prolongée	Laboratoires d analyses départemental 2B	17/12/2003	09/01/1992	20007695800061	SPIC et SPA	oui
Régie prolongée	Laboratoires d analyses départemental 2A	01/02/2004	26/01/2004	20007695800020	SPIC et SPA	oui
Régie prolongée	Bains de Petrapola - Thermalisme & santé	15/03/2016	15/03/2016	20007695800053	SPA	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>65 117 096,00</b>	<b>65 117 096,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>42 500 000,00</b>	<b>42 500 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	42 500 000,00	42 500 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>22 617 096,00</b>	<b>22 617 096,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	22 617 096,00	22 617 096,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>65 117 096,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>65 117 096,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>291 271 921,00</b>	<b>III</b> <b>291 271 921,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>29 960 000,00</b>	<b>29 960 000,00</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	20 000 000,00	20 000 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2743	Prêts au personnel	30 000,00	30 000,00
2745	Avances remboursables	9 930 000,00	9 930 000,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>261 311 921,00</b>	<b>261 311 921,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	3 458 629,00	3 458 629,00
28032	Frais de recherche et de développement	31 352,00	31 352,00
28033	Frais d'insertion	55 476,00	55 476,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	60 193,00	60 193,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	389 007,00	389 007,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	51 250,00	51 250,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	5 300,00	5 300,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	106 787,00	106 787,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	231 685,00	231 685,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	4 226 761,00	4 226 761,00
28041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	122 500,00	122 500,00
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	46,00	46,00
28041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	5 211 019,00	5 211 019,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	53 317 106,00	53 317 106,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	117 600,00	117 600,00
280415331	ADM : Bien mobilier, matériel	983 260,00	983 260,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	1 896 194,00	1 896 194,00
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	1 500,00	1 500,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	117 059,00	117 059,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	966 561,00	966 561,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 152 888,00	1 152 888,00
28041712	Subv. SNCF : Bâtiments, installations	51 004,00	51 004,00
28041781	Subv. Autres : Bien mobilier, matériel	49 900,00	49 900,00
28041782	Subv. Autres : Bâtiments, installations	64,00	64,00
28041783	Subv. Autres : Projet infrastructure	12 250,00	12 250,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	10 262 761,00	10 262 761,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	26 396 024,00	26 396 024,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	17 952 348,00	17 952 348,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 737 688,00	1 737 688,00
280423	Privé : Projet infrastructure	262 163,00	262 163,00
280431	Subv. Scol : Bien mobilier, matériel	514 595,00	514 595,00
280432	Subv. Scol : Bâtiments, installations	415 908,00	415 908,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	12 811,00	12 811,00
28045	Subv. d'équipement versées aux tiers	6 225 247,00	6 225 247,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28051	Concessions et droits similaires	1 051 214,00	1 051 214,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 532,00	1 532,00
28128	Autres aménagements de terrains	399 474,00	399 474,00
281311	Bâtiments administratifs	978 024,00	978 024,00
281312	Bâtiments scolaires	2 049 458,00	2 049 458,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	15 574,00	15 574,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	577 317,00	577 317,00
281318	Autres bâtiments publics	493 706,00	493 706,00
281321	Immeubles de rapport	43 149,00	43 149,00
281328	Autres bâtiments privés	117 443,00	117 443,00
281351	Bâtiments publics	4 160 508,00	4 160 508,00
281352	Bâtiments privés	989,00	989,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	217 493,00	217 493,00
28151	Réseaux de voirie	300,00	300,00
28152	Installations de voirie	73 198,00	73 198,00
281538	Autres réseaux	94 058,00	94 058,00
281571	Matériel ferroviaire	28 388,00	28 388,00
281572	Matériel technique scolaire	11 337,00	11 337,00
2815731	Matériel roulant	111 783,00	111 783,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	117 493,00	117 493,00
281578	Autre matériel technique	2 341 855,00	2 341 855,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	30 686,00	30 686,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	1 686 446,00	1 686 446,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	21 833,00	21 833,00
2817538	Autres réseaux (mise à dispo)	31 787,00	31 787,00
28175738	Autre mat. et outillage de voirie (mad)	10 297,00	10 297,00
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 506,00	6 506,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	8 991,00	8 991,00
28181	Installations générales, aménagt divers	279 768,00	279 768,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	2 202 727,00	2 202 727,00
281828	Autres matériels de transport	2 659 779,00	2 659 779,00
281831	Matériel informatique scolaire	1 481 126,00	1 481 126,00
281838	Autre matériel informatique	1 441 209,00	1 441 209,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	448 525,00	448 525,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	996 427,00	996 427,00
28185	Matériel de téléphonie	35 659,00	35 659,00
28188	Autres immo. corporelles	647 066,00	647 066,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	0,00	1 100 000,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	8 521 429,00	8 521 429,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	91 522 431,00	90 422 431,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>291 271 921,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>291 271 921,00</b>

Montant

**COLLECTIVITE DE CORSE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021**

<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b>	<b>65 117 096,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b>	<b>291 271 921,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (8)</b>	<b>226 154 825,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>D1</b>

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Taxe d'aménagement - Part CAUE	0,00	800 000,00	0,00	800 000,00
Taxe d'aménagement - part ENS	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>4 800 000,00</b>	<b>4 000 000,00</b>	<b>800 000,00</b>

<b>Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe d'aménagement - Part CAUE</b>				
<b>Reste à employer au 01/01/N</b>				<b>0,00</b>
<b>Recettes</b>				
Article	Libellé article	Montant		
73131	Taxe d'aménagement - part départementale	800 000,00		
<b>Total</b>				<b>800 000,00</b>
<b>Dépenses</b>				
Article	Libellé article	Montant		
<b>Total</b>				<b>0,00</b>
<b>Reste à employer au 31/12/N (3)</b>				<b>800 000,00</b>

<b>Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe d'aménagement - part ENS</b>				
<b>Reste à employer au 01/01/N</b>				<b>0,00</b>
<b>Recettes</b>				
Article	Libellé article	Montant		
73131	Taxe d'aménagement - part départementale	4 000 000,00		
<b>Total</b>				<b>4 000 000,00</b>
<b>Dépenses</b>				
Article	Libellé article	Montant		
907	Environnement	581 017,00		
937	Environnement	3 418 983,00		
<b>Total</b>				<b>4 000 000,00</b>
<b>Reste à employer au 31/12/N (3)</b>				<b>0,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D2</b>

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Régie transports interurbains	01/01/2017	14/12/2016	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
<b>SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET</b>	<b>D3.1</b>

**VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC	938	23 039 786,04	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres	938	-39 786,04	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat	938	132 000,00
			Matériel		0,00
<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>23 000 000,00</b>	<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>(B) 132 000,00</b>

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres	908	8 500 000,00			
<b>Sous-total Investissement</b>		<b>8 500 000,00</b>	<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>		<b>(C) 31 368 000,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>(A)</b>	<b>31 500 000,00</b>	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>	<b>31 500 000,00</b>
-----------------------	------------	----------------------	-------------------------------	----------------------

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
<b>SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION</b>	<b>D3.2</b>

**Volet 2 – Compte TER SNCF OUI (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

<b>Produits d'exploitation courante :</b>	
Produits du trafic	2 983 409,00
Produits annexes au trafic	72 000,00
Compensations des réductions tarifaires	1 053 331,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	1 258 856,00
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>22 900 000,00</b>
Versements des Collectivités	22 900 000,00
Production immobilisée et stockée	0,00
<b>Total produits d'exploitation courante</b>	<b>28 267 596,00</b>

<b>Charges d'exploitation courante :</b>	
Personnel – Masse salariale	19 010 438,00
Consommations intermédiaires	4 548 214,00
Péage RFF	1 469 208,00
Impôts, taxes et versements assimilés	448 552,00
<b>Total charges d'exploitation courante</b>	<b>25 476 412,00</b>

<b>Facturations majeures :</b>	
Achats stockés	621 000,00
Impôts et taxes hors FAP	552 000,00
Maintenance matériel roulant	1 728 094,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
<b>Total facturations majeures</b>	<b>2 901 094,00</b>
<b>Prestations de main d'œuvre inter-domaines :</b>	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
<b>Total facturations internes</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (2)</b>	<b>28 377 506,00</b>

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>-109 910,00</b>
Dotations aux amortissements	153 600,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
<b>Total dotations, reprises, transferts et autres</b>	<b>153 600,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (4)</b>	<b>-263 510,00</b>
Résultat financier	0,00
<b>RESULTAT COURANT (5)</b>	<b>-263 510,00</b>
Résultat spécifique	0,00
<b>RESULTAT NET (6)</b>	<b>-263 510,00</b>

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D4
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
<b>Part régionale des ressources</b>							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	39 000 000,00	-0,05	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	11 500 000,00	-0,07	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	25 000 000,00	-0,30	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droit de francisation et de navigation Corse (2)		0,00	0,00	0,00	4 400 000,00	-0,01	
Droit de consommation sur les tabacs en Corse (2)		0,00	0,00	0,00	128 000 000,00	0,11	
<b>Part départementale des ressources</b>							
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00	62 000 000,00	5,79	
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	77 500 000,00	-0,02	
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	5 300 000,00	0,11	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'aménagement - Part CAUE (2)		0,00	0,00	0,00	800 000,00	-0,32	
Taxe d'aménagement - Part ENS (2)		0,00	0,00	0,00	4 000 000,00	0,04	
<b>Part communale des ressources</b>							
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>344 000 000,00</b>	<b>-0,03</b>	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

## ARRETES - SIGNATURES

### OBJET : BUDGET PRIMITIF : COLLECTIVITE DE CORSE

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents ou représentés : 63

Nombre de suffrages exprimés : 61

VOTES : Contre : 14 Pour : 41

Abstention(s) : 6

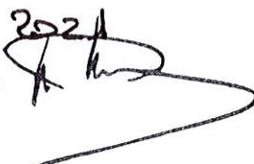
Non Participation : 2

Date de convocation : 12 mars 2021

Présenté par le Président,

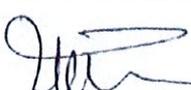
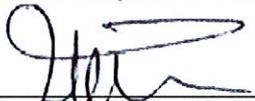
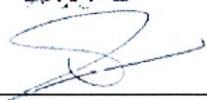
à AJACCIO, le 25 Mars 2021

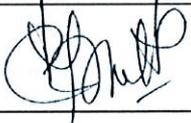
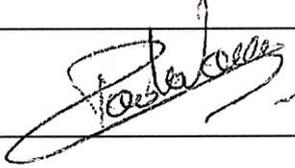
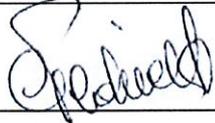
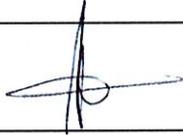
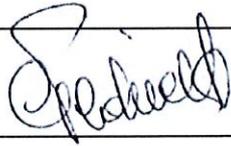
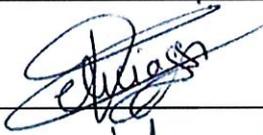
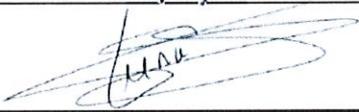
Le Président,

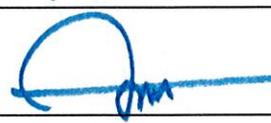
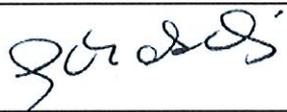
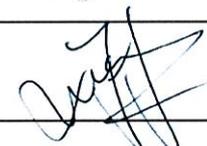


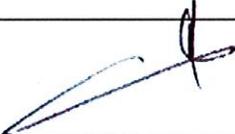
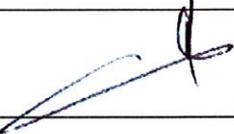
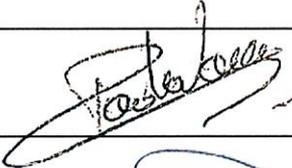
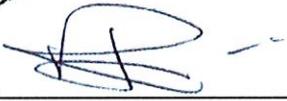
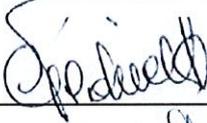
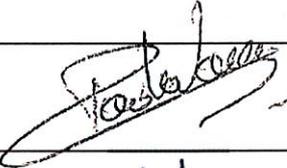
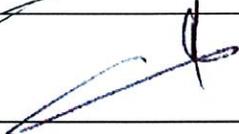
Délibéré par l'Assemblée de Corse réunie en session ordinaire  
à AJACCIO le 25 mars 2021

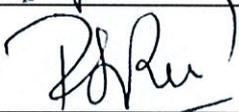
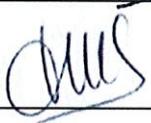
Les membres de l'Assemblée de Corse,

NOMS - PRENOMS	PRESENTS	REPRESENTE
ANGELINI-BURESI Vannina	Représentée par Rosa PROSPERI	
ANTONINI Danielle		
ARMANET Guy		
ARRIGHI Véronique		
BENEDETTI François		
BERNARDI François		
BOZZI Valérie		
CARLOTTI Pascal		

NOMS - PRENOMS	PRESENTS	REPRESENTE
CASALTA Jean-François	Représenté par Mattea CASALTA	
CASALTA Mattea		
CASANOVA-SERVAS Marie-Hélène		
CECCOLI François-Xavier	Représenté par Valérie BOZZI	
CESARI Marcel		
COGNETTI-TURCHINI Catherine	Représentée par M.H. PADOVANI	
COLONNA Romain		
COMBETTE Christelle		
DELPOUX Jean-Louis	Représenté par Chantal PEDINIELLI	
DENSARI Frédérique		
DUVAL Santa	Représentée par Chantal PEDINIELLI	
FAGNI Muriel		
FELICIAGGI Isabelle		
FILIPPETTI Pierre-José		
FURIOLI Laura		

NOMS - PRENOMS	PRESENTS	REPRESENTE
GHIONGA Pierre		
GIABICONI Jean-Charles	Représenté par Paola MOSCA	
GIOVANNINI Fabienne	Représentée par Guy ARMANET	
GIRASCHI Michel		
GIUDICI Francis	Représenté par C. COMBETTE	
GRIMALDI Stéphanie		
GUISEPPI Julie		
LACOMBE Xavier	Représenté par J.M. MONDOLONI	
LEONETTI Paul		
LUCCHINI Jean-Jacques		
LUCIANI Pierre-Jean	Représenté par Valérie BOZZI	
MARIOTTI Marie-Thérèse	Représentée par C. COMBETTE	
MINICONI Paul		
MONDOLONI Jean-Martin		
MOSCA Paola		
NIVAGGIONI Nadine	Représentée par Guy ARMANET	

NOMS - PRENOMS	PRESENTS	REPRESENTE
ORLANDI François		
ORSUCCI Jean-Charles	Représenté par François ORLANDI	
PADOVANI Marie-Hélène		
PAOLINI Julien		
PEDINIELLI Chantal		
PIERI Marie-Anne		
POLI Antoine	Représenté par M.H. PADOVANI	
POLI-ANDREANI Laura Maria	Représentée par P.J. FILIPPETTI	
POLI Pierre	Représenté par Paul MINICONI	
PONZEVERA Juliette		
POZZO di BORGO Louis		
PROSPERI Rosa		
PUCCI Joseph	Représenté par Pascal CARLOTTI	
RIERA Catherine	Représentée par François ORLANDI	
De ROCCA SERRA Camille	Représenté par JM. MONDOLONI	

NOMS - PRENOMS	PRESENTS	REPRESENTE
SANTUCCI Anne-Laure		
SIMEONI Marie		
SIMONI Pascale		
STROMBONI Jeanne		
TALAMONI Jean-Guy	Représenté par Petr' Anto TOMASI	
TIBERI Julia	Représentée par Paul MINICONI	
TOMASI Anne		
TOMASI Petr'Antone		
VANNI Hyacinthe		

Certifiée exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en préfecture,  
Le

À Ajaccio, le 25 Mars 2021

Le Président,



# DELIBERATION DE PROGRAMME

**Budget Primitif**  
**pour l'exercice 2021**

**VOTE**





## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

POLITIQUE	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
0 - La construction d'une administration innovante et performante	25 228 000,00	25 228 000,00	16 372 000,00	16 372 000,00
OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
0.A - Structurer l'administration territoriale	263 000,00	263 000,00	375 000,00	375 000,00
ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
616 - Ressources humaines	263 000,00	263 000,00	375 000,00	375 000,00
PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
6162 - Médecine préventive sécurité au travail	263 000,00	263 000,00	290 000,00	290 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
900	90020	2158				290 000,00	290 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
6165 - Action sociale - TR - Déplacements	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
900	90020	2031				40 000,00	40 000,00
900	90020	2743				45 000,00	45 000,00

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
0.B - Assurer le fonctionnement, la compatibilité et la sécurisation des systèmes d'information	5 765 000,00	5 765 000,00	4 585 000,00	4 585 000,00
ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
614 - Systèmes d'information	5 765 000,00	5 765 000,00	4 585 000,00	4 585 000,00
PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
6141 - Téléphonie	0,00	0,00		

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
6142 - Informatique	5 000 000,00	5 000 000,00	4 125 000,00	4 125 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
900	90020	2031				850 000,00	850 000,00
900	90020	2051				1 395 000,00	1 395 000,00
900	90020	21838				1 600 000,00	1 600 000,00
900	90020	2315				280 000,00	280 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
6143 - SIG	765 000,00	765 000,00	460 000,00	460 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
905	9057	2031				30 000,00	30 000,00
905	9057	204181				240 000,00	240 000,00
905	9057	2051				115 000,00	115 000,00
905	9057	21838				75 000,00	75 000,00

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
----------	-------------	----------	------------	---------

0.C - Élaborer un budget dans un cadre harmonisé	5 000 000,00	5 000 000,00		
<b>ACTION</b>	<b>AP Proposée</b>	<b>AP Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
613 - Finances	5 000 000,00	5 000 000,00		
<b>PROGRAMME</b>	<b>AP Proposée</b>	<b>AP Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
6132 - Dépenses imprévues	5 000 000,00	5 000 000,00		
<b>PROGRAMME</b>	<b>AP Proposée</b>	<b>AP Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
6133 - Finances	0,00	0,00		

<b>OBJECTIF</b>	<b>AP Proposée</b>	<b>AP Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
0.D - Amorcer la structuration des grandes politiques par l'élaboration d'orientations et de feuilles de route	0,00	0,00		
<b>ACTION</b>	<b>AP Proposée</b>	<b>AP Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
611 - Fonctionnement des instances	0,00	0,00		
<b>PROGRAMME</b>	<b>AP Proposée</b>	<b>AP Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
6115 - Chambre des territoires	0,00	0,00		

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
0.E - Mettre en place les procédures, les règlements et les outils nécessaires	14 200 000,00	14 200 000,00	11 389 000,00	11 389 000,00

ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
615 - Moyens généraux	7 500 000,00	7 500 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
6151 - Administration générale	5 500 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
6151N001	SOURCE OREZZA - ACQUISITION TERRAIN ET MATERIELS T	3 000 000,00
	<b>TOTAL Affecté</b>	<b>3 000 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
900	90020	2111				600 000,00	600 000,00
900	90020	2113				69 000,00	69 000,00
900	90020	21311				950 000,00	950 000,00
900	90020	21578				3 031 000,00	3 031 000,00
900	90020	2181				100 000,00	100 000,00
900	90020	21841				35 000,00	35 000,00
900	90020	21848				650 000,00	650 000,00
900	90020	2188				35 000,00	35 000,00
900	90020	275				30 000,00	30 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
6154 - Moyens techniques et logistique	2 000 000,00	2 000 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
900	90020	2033				4 000,00	4 000,00
900	90020	21578				204 000,00	204 000,00
900	90020	21828				1 182 000,00	1 182 000,00
900	90020	2188				110 000,00	110 000,00

ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
617 - Bâtiments	6 700 000,00	6 700 000,00	4 389 000,00	4 389 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
6171 - Bâtiments administratifs	5 700 000,00	5 700 000,00	2 489 000,00	2 489 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
900	90020	2031				400 000,00	400 000,00
900	90020	2033				20 000,00	20 000,00
900	90020	2313				2 069 000,00	2 069 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
6172 - Pôle travaux	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
900	90020	2031				50 000,00	50 000,00
900	90020	2033				1 000,00	1 000,00
900	90020	21311				40 000,00	40 000,00
900	90020	21318				9 000,00	9 000,00
900	90020	21351				800 000,00	800 000,00
900	90020	21578				100 000,00	100 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
6173 - Sécurité et sûreté des bâtiments publics	1 000 000,00	1 000 000,00	400 000,00	400 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
N6173CL001	MARCHE TRAVAUX ET SECURISATION BAT PUBLICS	1 000 000,00
	<b>TOTAL Affecté</b>	<b>1 000 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
900	90020	21578				350 000,00	350 000,00
900	90020	21838				50 000,00	50 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
6174 - Sécurité incendie des bâtiments publics	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
900	90020	2031				10 000,00	10 000,00
900	90020	2033				2 000,00	2 000,00
900	90020	21311				45 000,00	45 000,00
900	90020	21318				43 000,00	43 000,00
900	90020	21351				400 000,00	400 000,00

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
0.F - Jeter les bases d'une administration innovante capable de relever les défis du XXIème siècle	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00

ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
618 - Innovation	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
6181 - Transformation	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
900	90020	2032				23 000,00	23 000,00

<b>POLITIQUE</b>	<b>AP Proposée</b>	<b>AP Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
I - Construire une société des solidarités	720 000,00	720 000,00	683 340,00	683 340,00
<b>OBJECTIF</b>	<b>AP Proposée</b>	<b>AP Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
I.A - Le soutien aux personnes en difficulté sociale ou en insertion	0,00	0,00	205 840,00	205 840,00
<b>ACTION</b>	<b>AP Proposée</b>	<b>AP Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
511 - Services sociaux	0,00	0,00	125 840,00	125 840,00
<b>PROGRAMME</b>	<b>AP Proposée</b>	<b>AP Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
5111 - Social	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00

<b>Chapitre</b>	<b>Article par Fonction</b>	<b>Article Par Nature</b>				<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
904	90428	20422				7 500,00	7 500,00

<b>PROGRAMME</b>	<b>AP Proposée</b>	<b>AP Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
5112 - Aider les associations du secteur social	0,00	0,00	118 340,00	118 340,00

<b>Chapitre</b>	<b>Article par Fonction</b>	<b>Article Par Nature</b>				<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
904	904238	204112				118 340,00	118 340,00

<b>ACTION</b>	<b>AP Proposée</b>	<b>AP Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
512 - Insertion - Lutte contre la précarité	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00

<b>PROGRAMME</b>	<b>AP Proposée</b>	<b>AP Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
5120 - Fonds de Solidarité Logement	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00

<b>Chapitre</b>	<b>Article par Fonction</b>	<b>Article Par Nature</b>				<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
904	90428	2748				40 000,00	40 000,00
904	90428	275				40 000,00	40 000,00

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
I.D - Un modèle de santé adapté aux spécificités de la Corse	720 000,00	720 000,00	477 500,00	477 500,00
ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
521 - Santé et services médico-sociaux	720 000,00	720 000,00	477 500,00	477 500,00
PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
5211 - Action sanitaire et sociale	720 000,00	720 000,00	442 500,00	442 500,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
904	90418	204182				147 220,00	147 220,00
904	90418	20421				232 548,00	232 548,00
904	90428	20421				62 732,00	62 732,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
5219 - Bâtiments santé	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
904	90418	2033				5 000,00	5 000,00
904	90418	2313				30 000,00	30 000,00

POLITIQUE	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
II - Favoriser la transmission des savoirs et l'épanouissement des individus	46 917 370,00	46 917 370,00	39 428 168,00	39 428 168,00
OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
II.A - L'enseignement et la formation	20 375 000,00	20 375 000,00	21 332 500,00	21 332 500,00
ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
411 - Enseignement supérieur, recherche et diffusion	3 930 000,00	3 930 000,00	8 402 500,00	8 402 500,00
PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4110 - IUFM	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
902	9023	2031				40 000,00	40 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4111 - Université travaux	3 200 000,00	3 200 000,00	325 000,00	325 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
902	9023	204182				325 000,00	325 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4112 - Recherche et diffusion	500 000,00	500 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
902	9023	204181				1 050 000,00	1 050 000,00
902	9023	204182				350 000,00	350 000,00
902	9023	20421				100 000,00	100 000,00
902	9023	2324				500 000,00	500 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4114 - Formations sanitaires sociales supérieures	230 000,00	230 000,00	232 500,00	232 500,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
902	9027	204181				232 500,00	232 500,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4115 - Réussite et vie étudiante	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
902	9023	2324				200 000,00	200 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4116 - Accompagnement éducatif territorial	0,00	0,00		

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4117 - Matrice Université de Corse	0,00	0,00	5 605 000,00	5 605 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
902	9023	204182				5 605 000,00	5 605 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4119 - Diffusion CST2I	0,00	0,00		

<b>ACTION</b>	<b>AP Proposée</b>	<b>AP Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
412 - Enseignement primaire et secondaire	15 800 000,00	15 800 000,00	12 110 000,00	12 110 000,00

<b>PROGRAMME</b>	<b>AP Proposée</b>	<b>AP Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
4121 - EPLE - Travaux de bâtiment	8 100 000,00	8 100 000,00	6 260 000,00	6 260 000,00

<b>Chapitre</b>	<b>Article par Fonction</b>	<b>Article Par Nature</b>				<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
902	90221	2031				115 000,00	115 000,00
902	90221	21312				1 630 000,00	1 630 000,00
902	90221	231312				50 000,00	50 000,00
902	90222	2031				170 000,00	170 000,00
902	90222	2033				10 000,00	10 000,00
902	90222	21312				1 340 000,00	1 340 000,00
902	90222	231312				900 000,00	900 000,00
902	9024	2031				190 000,00	190 000,00
902	9024	2033				10 000,00	10 000,00
902	9024	21312				1 780 000,00	1 780 000,00
902	90288	2031				5 000,00	5 000,00
902	90288	21312				60 000,00	60 000,00

<b>PROGRAMME</b>	<b>AP Proposée</b>	<b>AP Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
4122 - EPLE - Maintenance générale	1 000 000,00	1 000 000,00	900 000,00	900 000,00

<b>Chapitre</b>	<b>Article par Fonction</b>	<b>Article Par Nature</b>				<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
902	90221	21312				290 000,00	290 000,00
902	90222	2031				10 000,00	10 000,00
902	90222	21312				300 000,00	300 000,00
902	9024	21312				300 000,00	300 000,00

<b>PROGRAMME</b>	<b>AP Proposée</b>	<b>AP Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
41220 - EPLE - Logements de fonction	200 000,00	200 000,00	150 000,00	150 000,00

<b>Chapitre</b>	<b>Article par Fonction</b>	<b>Article Par Nature</b>				<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
902	90221	21312				50 000,00	50 000,00
902	90222	21312				50 000,00	50 000,00
902	9024	21312				50 000,00	50 000,00

<b>PROGRAMME</b>	<b>AP Proposée</b>	<b>AP Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
4123 - EPLE - Mise en sécurité sûreté	400 000,00	400 000,00	300 000,00	300 000,00

<b>Chapitre</b>	<b>Article par Fonction</b>	<b>Article Par Nature</b>				<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
902	90221	21312				100 000,00	100 000,00
902	90222	21312				95 000,00	95 000,00
902	9024	21312				95 000,00	95 000,00
902	90288	21312				10 000,00	10 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4124 - EPLE - Aménagement numérique	1 700 000,00	1 700 000,00	900 000,00	900 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
902	90221	2031				20 000,00	20 000,00
902	90221	21533				30 000,00	30 000,00
902	90221	21831				110 000,00	110 000,00
902	90221	2185				20 000,00	20 000,00
902	90222	2031				20 000,00	20 000,00
902	90222	21533				30 000,00	30 000,00
902	90222	21831				300 000,00	300 000,00
902	90222	2185				20 000,00	20 000,00
902	9024	2031				20 000,00	20 000,00
902	9024	21312				10 000,00	10 000,00
902	9024	21533				30 000,00	30 000,00
902	9024	21831				250 000,00	250 000,00
902	9024	2185				10 000,00	10 000,00
902	90288	21831				30 000,00	30 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4125 - EPLE - Performance énergétique	1 150 000,00	1 150 000,00	750 000,00	750 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
902	90221	21312				220 000,00	220 000,00
902	90222	2031				40 000,00	40 000,00
902	90222	21312				260 000,00	260 000,00
902	9024	21312				230 000,00	230 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4126 - EPLE - Hygiène alimentaire	350 000,00	350 000,00	400 000,00	400 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
902	90221	21312				90 000,00	90 000,00
902	90221	21572				40 000,00	40 000,00
902	90222	21312				80 000,00	80 000,00
902	90222	21572				50 000,00	50 000,00
902	9024	21312				80 000,00	80 000,00
902	9024	21572				50 000,00	50 000,00
902	90288	21312				10 000,00	10 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4127 - EPLE - Equipements sportifs	300 000,00	300 000,00	400 000,00	400 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
902	90221	21312				80 000,00	80 000,00
902	90222	2313				250 000,00	250 000,00
902	9024	2313				50 000,00	50 000,00
902	90288	2313				20 000,00	20 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
41270 - EPLE - Bâtiment CSJC	300 000,00	300 000,00	150 000,00	150 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
902	90288	21312				150 000,00	150 000,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4129 - Equipement général des EPLE			2 300 000,00	2 300 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
902	90221	20431				239 100,00	239 100,00
902	90221	21828				35 000,00	35 000,00
902	90221	21841				210 000,00	210 000,00
902	90222	20431				578 400,00	578 400,00
902	90222	21572				322 500,00	322 500,00
902	90222	21831				8 000,00	8 000,00
902	90222	21841				235 000,00	235 000,00
902	90222	2324				130 000,00	130 000,00
902	90223	20422				111 000,00	111 000,00
902	90223	21831				31 000,00	31 000,00

ACTION			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
421 - Formation professionnelle et apprentissage			600 000,00	600 000,00	750 000,00	750 000,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4211 - Formation professionnelle Apprentissage			600 000,00	600 000,00	750 000,00	750 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
902	90252	20415341				200 000,00	200 000,00
902	9026	204181				550 000,00	550 000,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4212 - Formation Professionnelle - FSE			0,00	0,00		

ACTION			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
461 - Orientations			45 000,00	45 000,00	70 000,00	70 000,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4610 - Orientation TLV			45 000,00	45 000,00	70 000,00	70 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
902	90201	2051				70 000,00	70 000,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4611 - Mission Analyse prospective			0,00	0,00		

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
II.B - La langue corse	840 000,00	840 000,00	700 000,00	700 000,00
ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
431 - Langue corse	840 000,00	840 000,00	700 000,00	700 000,00
PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4311 - Langue Corse Promotion - Développement - Diffusion	440 000,00	440 000,00	450 000,00	450 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
902	90212	2041481				130 000,00	130 000,00
902	90288	20421				200 000,00	200 000,00
902	90288	2324				120 000,00	120 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4313 - Langue Corse Charte Collectivité	400 000,00	400 000,00	250 000,00	250 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
905	90588	2041481				20 000,00	20 000,00
905	90588	20421				170 000,00	170 000,00
905	90588	2324				60 000,00	60 000,00

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
II.C - La culture	8 888 520,00	8 888 520,00	9 154 441,00	9 154 441,00
ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
442 - Culture	7 272 100,00	7 272 100,00	5 791 557,00	5 791 557,00
PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4423 - Culture	7 272 100,00	7 272 100,00	5 791 557,00	5 791 557,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
903	90311	2031				7 814,00	7 814,00
903	90311	2041481				753 807,00	753 807,00
903	90311	2041482				250 000,00	250 000,00
903	90311	20421				4 420 936,00	4 420 936,00
903	90311	20422				40 000,00	40 000,00
903	90311	20431				17 000,00	17 000,00
903	90311	21578				129 000,00	129 000,00
903	90311	21621				50 000,00	50 000,00
903	90313	2316				54 000,00	54 000,00
903	9035	2041481				69 000,00	69 000,00

ACTION			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
443 - Les musées, archives, BDP, centres cultures et FRAC			1 616 420,00	1 616 420,00	3 362 884,00	3 362 884,00
PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4430 - BDP			252 000,00	252 000,00	324 584,00	324 584,00
Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
903	90313	21848			40 000,00	40 000,00
903	90313	2188			284 584,00	284 584,00
PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4431 - Centre culturel Sainte Lucie de Tallano			0,00	0,00	750 000,00	750 000,00
Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
903	90313	2031			50 000,00	50 000,00
903	90313	2313			700 000,00	700 000,00
PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4432 - Musée de la Corse			153 120,00	153 120,00	940 000,00	940 000,00
Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
903	90314	2031			386 000,00	386 000,00
903	90314	21578			15 000,00	15 000,00
903	90314	21611			53 000,00	53 000,00
903	90314	21621			10 000,00	10 000,00
903	90314	2181			335 000,00	335 000,00
903	90314	2188			141 000,00	141 000,00
PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4433 - Musée de Levie			3 000,00	3 000,00	64 000,00	64 000,00
Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
903	90314	2031			7 000,00	7 000,00
903	90314	2032			7 000,00	7 000,00
903	90314	21578			3 000,00	3 000,00
903	90314	21611			20 000,00	20 000,00
903	90314	2181			20 000,00	20 000,00
903	90314	2188			7 000,00	7 000,00
PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4434 - Musée de Sartène			25 000,00	25 000,00	78 000,00	78 000,00
Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
903	90314	2031			2 000,00	2 000,00
903	90314	2032			2 000,00	2 000,00
903	90314	21578			5 500,00	5 500,00
903	90314	21611			2 000,00	2 000,00
903	90314	21621			5 000,00	5 000,00
903	90314	2181			35 000,00	35 000,00
903	90314	2188			26 500,00	26 500,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4435 - Fonds Régional d'Art Contemporain			200 000,00	200 000,00	190 000,00	190 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
903	90311	21621				165 000,00	165 000,00
903	90311	2316				25 000,00	25 000,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4436 - Cinémathèque régionale			67 500,00	67 500,00	67 500,00	67 500,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
903	90311	20431				10 000,00	10 000,00
903	90311	21578				29 500,00	29 500,00
903	90311	21621				28 000,00	28 000,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4438 - Musée d'Aléria			710 000,00	710 000,00	655 000,00	655 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
903	90314	2031				112 000,00	112 000,00
903	90314	2032				10 000,00	10 000,00
903	90314	21611				45 000,00	45 000,00
903	90314	21621				15 000,00	15 000,00
903	90314	2181				450 000,00	450 000,00
903	90314	21848				15 000,00	15 000,00
903	90314	2188				8 000,00	8 000,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4439 - Musée de Morosaglia			123 000,00	123 000,00	123 000,00	123 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
903	90314	2031				20 500,00	20 500,00
903	90314	21611				12 500,00	12 500,00
903	90314	21621				5 000,00	5 000,00
903	90314	2181				65 000,00	65 000,00
903	90314	2188				20 000,00	20 000,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
44390 - Sites Archéologiques et musées			82 800,00	82 800,00	170 800,00	170 800,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
903	90314	2031				10 000,00	10 000,00
903	90314	21314				20 000,00	20 000,00
903	90314	21611				27 800,00	27 800,00
903	90314	2181				80 000,00	80 000,00
903	90314	21848				14 500,00	14 500,00
903	90314	2188				8 000,00	8 000,00
903	90314	2316				10 500,00	10 500,00

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
II.D - Le patrimoine	12 193 850,00	12 193 850,00	6 080 727,00	6 080 727,00
ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
441 - Patrimoine	12 193 850,00	12 193 850,00	6 080 727,00	6 080 727,00
PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4411 - Patrimoine - Restauration	5 193 850,00	5 193 850,00	4 008 000,00	4 008 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
903	90312	2031				667 798,00	667 798,00
903	90312	2033				2 500,00	2 500,00
903	90312	2041481				591 000,00	591 000,00
903	90312	2041482				1 300 000,00	1 300 000,00
903	90312	20421				150 000,00	150 000,00
903	90312	20422				11 000,00	11 000,00
903	90312	2128				1 000,00	1 000,00
903	90312	21578				5 000,00	5 000,00
903	90312	2158				33 000,00	33 000,00
903	90312	21621				208 000,00	208 000,00
903	90312	2181				45 000,00	45 000,00
903	90312	21838				8 000,00	8 000,00
903	90312	21848				20 000,00	20 000,00
903	90312	231314				950 000,00	950 000,00
903	90312	2324				15 702,00	15 702,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4412 - Bâtiments patrimoniaux et culturels	7 000 000,00	7 000 000,00	1 726 000,00	1 726 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
903	90312	2031				150 000,00	150 000,00
903	90312	2033				8 000,00	8 000,00
903	90312	2313				1 416 000,00	1 416 000,00
903	90314	2031				50 000,00	50 000,00
903	90314	2033				2 000,00	2 000,00
903	90314	2313				100 000,00	100 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4413 - Devoir de mémoire - Archives	0,00	0,00	99 030,00	99 030,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
903	90315	21578				3 030,00	3 030,00
903	90315	21838				96 000,00	96 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4416 - GRITACCESS - Patrimoine	0,00	0,00	247 697,00	247 697,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
903	90312	21621				67 318,00	67 318,00
903	90312	2181				35 760,00	35 760,00
903	90312	2313				144 619,00	144 619,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4417 - ITINERA ROMANICA	0,00	0,00		

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4418 - Racine	0,00	0,00		

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
II.E - Le sport et la jeunesse	4 620 000,00	4 620 000,00	2 160 500,00	2 160 500,00

ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
451 - Sports	4 620 000,00	4 620 000,00	2 069 000,00	2 069 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4513 - Investir pour le CSJC	270 000,00	270 000,00	305 000,00	305 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
903	90324	20415332				295 000,00	295 000,00
903	90324	2324				10 000,00	10 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4514 - Aider le sport	4 350 000,00	4 350 000,00	1 764 000,00	1 764 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
903	90325	2041482				1 163 680,00	1 163 680,00
903	90325	2041581				29 280,00	29 280,00
903	90325	2041582				110 000,00	110 000,00
903	90325	20421				58 560,00	58 560,00
903	90325	20422				102 480,00	102 480,00
903	90325	2324				300 000,00	300 000,00

ACTION			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
452 - Jeunesse			0,00	0,00	91 500,00	91 500,00
PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
4521 - Aides en faveur de la jeunesse			0,00	0,00	91 500,00	91 500,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
903	90325	2051				91 500,00	91 500,00

POLITIQUE			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
III - Faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de respect de l'environnement			20 812 100,00	20 812 100,00	21 368 554,00	21 368 554,00
OBJECTIF			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
III.A - La politique de l'eau			7 000 000,00	7 000 000,00	9 800 000,00	9 800 000,00
ACTION			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
131 - Maitrise de l'eau			7 000 000,00	7 000 000,00	9 800 000,00	9 800 000,00
PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
1310 - Office d'Equipement Hydraulique de Corse			7 000 000,00	7 000 000,00	3 800 000,00	3 800 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
907	90731	204182				3 000 000,00	3 000 000,00
907	90731	2324				800 000,00	800 000,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
1311 - OEHC - Opérations de maitrise d'ouvrage CdC			0,00	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
907	90731	2313				6 000 000,00	6 000 000,00

OBJECTIF			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
III.B - La protection de l'environnement et des biodiversités			10 512 100,00	10 512 100,00	8 368 554,00	8 368 554,00
ACTION			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
321 - Actions en faveur de l'environnement			8 922 700,00	8 922 700,00	7 748 654,00	7 748 654,00
PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3210 - Office de l'environnement de la Corse - PNRC			7 000 000,00	7 000 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
907	9070	204182				4 200 000,00	4 200 000,00
907	9070	2324				300 000,00	300 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3211 - Pépinière de Castelluccio	0,00	0,00		

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3213 - Plan de développement des ENR	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
907	90758	2041481				50 000,00	50 000,00
907	90758	2041482				50 000,00	50 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3215 - Sites ENS - Soutien des partenaires	125 700,00	125 700,00	1 836 032,00	1 836 032,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
907	9076	2312				118 000,00	118 000,00
907	9078	2031				159 572,00	159 572,00
907	9078	2033				5 000,00	5 000,00
907	9078	2041511				15 400,00	15 400,00
907	9078	2041512				84 600,00	84 600,00
907	9078	20415341				28 800,00	28 800,00
907	9078	2041581				44 000,00	44 000,00
907	9078	204182				547 490,00	547 490,00
907	9078	21578				139 400,00	139 400,00
907	9078	21838				43 000,00	43 000,00
907	9078	2318				650 770,00	650 770,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3216 - Littoral	187 000,00	187 000,00	191 117,00	191 117,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
907	9076	2033				5 000,00	5 000,00
907	9076	204182				64 117,00	64 117,00
907	9076	21578				72 000,00	72 000,00
907	9076	2312				50 000,00	50 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3218 - Sites ENS	1 000 000,00	1 000 000,00	500 000,00	500 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
907	9078	21578				100 000,00	100 000,00
907	9078	21828				400 000,00	400 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
32190 - Espaces et sites de pleine nature ESPN	610 000,00	610 000,00	621 505,00	621 505,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
907	9078	2031				10 000,00	10 000,00
907	9078	2033				5 000,00	5 000,00
907	9078	2128				528 000,00	528 000,00
907	9078	21578				12 000,00	12 000,00
907	9078	2318				66 505,00	66 505,00

ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
322 - Protection de l'environnement	1 589 400,00	1 589 400,00	619 900,00	619 900,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3221 - Protection des milieux aquatiques	589 400,00	589 400,00	271 900,00	271 900,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
907	9076	2033				5 000,00	5 000,00
907	9076	2128				113 936,00	113 936,00
907	9076	21578				21 964,00	21 964,00
907	9076	21621				22 000,00	22 000,00
907	9076	2312				7 000,00	7 000,00
907	9076	2318				102 000,00	102 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3223 - Lutte anti vectorielle	0,00	0,00	58 000,00	58 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
907	90758	21838				58 000,00	58 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3224 - Génie sanitaire et écologique	1 000 000,00	1 000 000,00	290 000,00	290 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
907	9078	21578				290 000,00	290 000,00

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
III.C - L'énergie	3 300 000,00	3 300 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
331 - Energie	3 300 000,00	3 300 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3310 - Contractualisation CPER ADEME	1 300 000,00	1 300 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
907	90758	2041481				50 000,00	50 000,00
907	90758	2041482				1 150 000,00	1 150 000,00
907	90758	2041581				50 000,00	50 000,00
907	90758	20421				150 000,00	150 000,00
907	90758	20422				50 000,00	50 000,00
907	90758	2324				450 000,00	450 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3311 - Mise en œuvre cadre compensation territoriale EDF/Cdc	2 000 000,00	2 000 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
907	90758	2041482				180 000,00	180 000,00
907	90758	2041582				80 000,00	80 000,00
907	90758	204182				180 000,00	180 000,00
907	90758	20421				380 000,00	380 000,00
907	90758	20422				340 000,00	340 000,00
907	90758	2324				140 000,00	140 000,00

POLITIQUE	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
IV - Œuvrer en faveur de l'aménagement du territoire	90 191 365,00	92 891 365,00	67 393 668,00	67 393 668,00
OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
IV.A - La politique en faveur de l'intérieur et de la montagne	15 632 500,00	18 332 500,00	4 934 800,00	4 934 800,00
ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
313 - Développement rural et territorial	15 632 500,00	18 332 500,00	4 934 800,00	4 934 800,00
PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3131 - Vie associative	1 115 000,00	1 115 000,00	694 800,00	694 800,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
905	90501	20421				146 000,00	146 000,00
905	90501	20422				50 000,00	50 000,00
905	90501	2324				498 800,00	498 800,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3132 - Développement territorial			117 500,00	117 500,00	690 000,00	690 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
905	90501	20421			690 000,00	690 000,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3133 - Comité de massif			9 000 000,00	9 000 000,00	2 350 000,00	2 350 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
905	9054	2041482			1 850 000,00	1 850 000,00
905	9054	2041581			500 000,00	500 000,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3134 - Syndicat départemental des énergies			5 400 000,00	8 100 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
905	9054	2041822			1 200 000,00	1 200 000,00

OBJECTIF			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
IV.B - Les aides aux communes, intercommunalités et territoires			43 950 000,00	43 950 000,00	38 300 000,00	38 300 000,00

ACTION			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
314 - Aides aux communes et groupements			43 950 000,00	43 950 000,00	38 300 000,00	38 300 000,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3141 - Equipements collectifs			1 000 000,00	1 000 000,00	800 000,00	800 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
905	9054	2041482			800 000,00	800 000,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3142 - Equipements collectifs communaux			15 150 000,00	15 150 000,00	27 800 000,00	27 800 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
905	90501	2041481			2 000 000,00	2 000 000,00
905	90501	2041482			25 150 000,00	25 150 000,00
905	90501	2041582			650 000,00	650 000,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3143 - Chartes urbaines - ANRU PRU - Politique de la ville			4 500 000,00	4 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
905	9052	204111			500 000,00	500 000,00
905	9053	2041482			1 000 000,00	1 000 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3144 - AEP - Assainissement	9 300 000,00	9 300 000,00	5 200 000,00	5 200 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
907	90733	2041482			2 200 000,00	2 200 000,00
907	90733	2041582			3 000 000,00	3 000 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3145 - Aménager le rural dans le domaine des ordures ménagères	0,00	0,00		

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3146 - Fonds de territorialisation	7 500 000,00	7 500 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
905	9054	2041482			750 000,00	750 000,00
905	9054	2041582			500 000,00	500 000,00
905	9054	266			750 000,00	750 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3147 - Fonds de solidarité territorial	6 500 000,00	6 500 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
905	90501	2041482			1 000 000,00	1 000 000,00

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
IV.C - L'habitat	11 500 000,00	11 500 000,00	7 500 000,00	7 500 000,00

ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
315 - Habitat logement	11 500 000,00	11 500 000,00	7 500 000,00	7 500 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3151 - Habitat logement	11 500 000,00	11 500 000,00	7 500 000,00	7 500 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
905	90552	2041482			500 000,00	500 000,00
905	90552	204153422			3 000 000,00	3 000 000,00
905	90552	2041783			1 000 000,00	1 000 000,00
905	90553	2041481			1 000 000,00	1 000 000,00
905	90553	2041482			1 000 000,00	1 000 000,00
905	90553	204182			1 000 000,00	1 000 000,00

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
IV.D - La prévention contre les incendies et la forêt	11 183 000,00	11 183 000,00	8 733 003,00	8 733 003,00

ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
317 - Prévention contre les incendies	11 183 000,00	11 183 000,00	8 733 003,00	8 733 003,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3170 - SDIS	0,00	0,00		

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3171 - Prévention des incendies	333 000,00	333 000,00	1 733 003,00	1 733 003,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
901	9018	2031				16 834,00	16 834,00
901	9018	21578				391 562,00	391 562,00
901	9018	2315				134 938,00	134 938,00
901	9018	2318				1 189 669,00	1 189 669,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3173 - CFM - Conservatoire forêt méditerranéenne	2 300 000,00	2 300 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
901	9018	21578				300 000,00	300 000,00
901	9018	21828				390 000,00	390 000,00
901	9018	2188				810 000,00	810 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3174 - Participations SDIS	8 550 000,00	8 550 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
901	9012	204153314				5 500 000,00	5 500 000,00

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
IV.E - L'accompagnement des collectivités à la planification territoriale	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00

ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
311 - Urbanisme	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3110 - Agence de l'urbanisme	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
905	90588	204181				200 000,00	200 000,00

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
IV.F - La politique foncière	7 725 865,00	7 725 865,00	7 725 865,00	7 725 865,00
ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
312 - Foncier	7 725 865,00	7 725 865,00	7 725 865,00	7 725 865,00
PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
3120 - Office Foncier de la Corse	7 725 865,00	7 725 865,00	7 725 865,00	7 725 865,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
905	90581	204182				7 725 865,00	7 725 865,00

POLITIQUE	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
V - Améliorer les équipements structurants et l'offre de services	102 735 000,00	102 735 000,00	108 017 000,00	108 017 000,00
OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
V.A - La continuité territoriale	0,00	0,00		
ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
111 - Continuité territoriale	0,00	0,00		
PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
1111 - SEMOP	0,00	0,00		

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
V.B - Les infrastructures routières	70 700 000,00	70 700 000,00	73 500 000,00	73 500 000,00
ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
112 - Voirie départementale	40 200 000,00	40 200 000,00	43 500 000,00	43 500 000,00
PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
1121 - Voirie départementale	37 000 000,00	37 000 000,00	42 000 000,00	42 000 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
908	90843	2031				4 500 000,00	4 500 000,00
908	90843	2033				50 000,00	50 000,00
908	90843	2151				14 000 000,00	14 000 000,00
908	90843	215738				150 000,00	150 000,00
908	90843	2315				23 300 000,00	23 300 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
1122 - Parc de la voirie	3 200 000,00	3 200 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
908	90843	215731				355 000,00	355 000,00
908	90843	215738				695 000,00	695 000,00
908	90846	215738				450 000,00	450 000,00

ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
113 - Routes territoriales	30 500 000,00	30 500 000,00	30 000 000,00	30 000 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
1131 - Voirie territoriale - Matériel	500 000,00	500 000,00	800 000,00	800 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
908	90842	215738				50 000,00	50 000,00
908	90842	21828				750 000,00	750 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
1132 - Voirie territoriale - Travaux	30 000 000,00	30 000 000,00	28 700 000,00	28 700 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
908	90842	2031				4 100 000,00	4 100 000,00
908	90842	2033				50 000,00	50 000,00
908	90842	2151				4 900 000,00	4 900 000,00
908	90842	215738				50 000,00	50 000,00
908	90842	2315				19 600 000,00	19 600 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
1133 - Voirie territoriale - Subventions	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
908	90842	2041482				300 000,00	300 000,00
908	90842	20422				200 000,00	200 000,00

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
V.C - Les infrastructures portuaires et aéroportuaires	19 800 000,00	19 800 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00

ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
114 - Infrastructures portuaires et aéroportuaires	19 800 000,00	19 800 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
1141 - Infrastructures portuaires - Maitrise d'ouvrage	8 826 000,00	8 826 000,00	8 924 000,00	8 924 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
908	90854	2031				1 024 000,00	1 024 000,00
908	90854	2033				15 000,00	15 000,00
908	90854	21578				10 000,00	10 000,00
908	90854	2313				25 000,00	25 000,00
908	90854	2315				7 850 000,00	7 850 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
1142 - Infrastructures aéroportuaires - Maitrise d'ouvrage	10 550 000,00	10 550 000,00	3 776 000,00	3 776 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
908	90855	2031				800 000,00	800 000,00
908	90855	2315				2 976 000,00	2 976 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
1143 - Ports - Subventions	24 000,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
908	90854	204111				24 000,00	24 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
1144 - Aéroports - Subventions	400 000,00	400 000,00	1 276 000,00	1 276 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
908	90855	204182				1 276 000,00	1 276 000,00

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
V.D - Les transports ferroviaires et l'intermodalité	7 000 000,00	7 000 000,00	8 500 000,00	8 500 000,00
ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
115 - Réseau ferré	7 000 000,00	7 000 000,00	8 500 000,00	8 500 000,00
PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
1151 - Réseau ferré	7 000 000,00	7 000 000,00	8 500 000,00	8 500 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
908	90852	2031				1 000 000,00	1 000 000,00
908	90852	2033				10 000,00	10 000,00
908	90852	21538				330 000,00	330 000,00
908	90852	2313				2 660 000,00	2 660 000,00
908	90852	2315				4 500 000,00	4 500 000,00

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
V.E - Les transports urbains et scolaires	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
116 - Transports interurbains et scolaires	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
1161 - Transports de voyageurs	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
908	90821	2188				250 000,00	250 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
1162 - Transports scolaires	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
908	9081	2188				250 000,00	250 000,00

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
V.F - L'aménagement et la transformation numériques de la Corse	5 235 000,00	5 235 000,00	11 517 000,00	11 517 000,00
ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
121 - Réseau THD	5 235 000,00	5 235 000,00	11 517 000,00	11 517 000,00
PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
1211 - Réseau très haut débit de la Corse - Infrastructures	4 770 000,00	4 770 000,00	10 807 000,00	10 807 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
905	9057	2031				300 000,00	300 000,00
905	9057	20423				4 550 000,00	4 550 000,00
905	9057	21538				2 307 000,00	2 307 000,00
905	9057	2315				3 650 000,00	3 650 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
1212 - Réseau très haut débit - Services et usages numériques	465 000,00	465 000,00	710 000,00	710 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
905	9057	2031				344 000,00	344 000,00
905	9057	2051				366 000,00	366 000,00

POLITIQUE	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
VI - Impulser le développement économique et soutenir l'appareil productif	58 270 000,00	58 270 000,00	48 940 000,00	43 440 000,00
OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
VI.A - Le développement agricole et rural	21 520 000,00	21 520 000,00	20 240 000,00	20 240 000,00
ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
211 - Agriculture	21 000 000,00	21 000 000,00	19 600 000,00	19 600 000,00
PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
2110 - ODARC - Structure	500 000,00	500 000,00	1 675 000,00	1 675 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
906	906312	204182				1 675 000,00	1 675 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
2111 - ODARC - Dvp rural TOP UP 2014/2021	1 000 000,00	1 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
906	906312	204182				3 000 000,00	3 000 000,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
2113 - ODARC - Dvp rural - TOP UP			0,00	0,00	244 544,00	244 544,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
906	906312	204182				244 544,00	244 544,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
2114 - ODARC - Opérations spécifiques			2 840 000,00	2 840 000,00	3 306 250,00	3 306 250,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
906	906312	204182				3 306 250,00	3 306 250,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
2115 - ODARC - Dvp rural - Hors FEADER et TOP UP			6 660 000,00	6 660 000,00	5 027 163,00	5 027 163,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
906	906312	204182				5 027 163,00	5 027 163,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
2118 - ODARC - Dvp rural FEADER 2014/2020			10 000 000,00	10 000 000,00	4 747 043,00	4 747 043,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
906	906312	204182				4 747 043,00	4 747 043,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
2119 - Fonds foncier agricole			0,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
906	906312	20422				1 600 000,00	1 600 000,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
21190 - Fonds foncier agricole			0,00	0,00		

ACTION			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
212 - Forêt			520 000,00	520 000,00	640 000,00	640 000,00

PROGRAMME			AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
2121 - Forêt			520 000,00	520 000,00	640 000,00	640 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
906	906312	2031				28 000,00	28 000,00
906	906312	2033				2 000,00	2 000,00
906	906312	2128				390 000,00	390 000,00
906	906312	21578				220 000,00	220 000,00

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
VI.B - Le soutien aux entreprises	28 750 000,00	28 750 000,00	24 500 000,00	19 000 000,00

ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
213 - Action économique	28 750 000,00	28 750 000,00	24 500 000,00	19 000 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
2130 - ADEC	9 500 000,00	9 500 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
906	9061	2324				4 000 000,00	4 000 000,00
906	9069	2324				1 500 000,00	1 500 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
2131 - ADEC - Actions régionales aux entreprises	8 450 000,00	8 450 000,00	5 325 000,00	5 325 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
906	9061	204181				430 000,00	430 000,00
906	9061	2324				150 000,00	150 000,00
906	90632	20421				3 700 000,00	3 700 000,00
906	90632	2324				1 045 000,00	1 045 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
2132 - ADEC - Outils financiers	10 800 000,00	10 800 000,00	5 175 000,00	5 175 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
906	9061	266				450 000,00	450 000,00
906	9061	2744				400 000,00	400 000,00
906	9061	2745				1 825 000,00	1 825 000,00
906	9069	2745				2 500 000,00	2 500 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
2133 - Mesures économiques – Plan COVID-19	0,00	0,00	8 500 000,00	3 000 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
906	9069	20421				8 500 000,00	3 000 000,00

OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
VI.C - Le développement touristique	8 000 000,00	8 000 000,00	4 200 000,00	4 200 000,00
ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
214 - Tourisme	8 000 000,00	8 000 000,00	4 200 000,00	4 200 000,00
PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
2140 - ATC	8 000 000,00	8 000 000,00	4 200 000,00	4 200 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
906	90633	204182				400 000,00	400 000,00
906	90633	2324				100 000,00	100 000,00
906	90633	2745				1 500 000,00	1 500 000,00
906	9069	204182				2 200 000,00	2 200 000,00

POLITIQUE	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
VII - Faire rayonner la Corse dans son espace méditerranéen et européen	25 000 000,00	25 000 000,00	13 250 000,00	13 250 000,00
OBJECTIF	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
VII.A - La programmation et la gestion des fonds européens	25 000 000,00	25 000 000,00	13 250 000,00	13 250 000,00
ACTION	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
232 - Subvention globale	25 000 000,00	25 000 000,00	13 250 000,00	13 250 000,00
PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
2322 - Gestion des fonds européens	14 000 000,00	14 000 000,00	9 250 000,00	9 250 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
9005	90052	204122				400 000,00	400 000,00
9005	90052	2041411				200 000,00	200 000,00
9005	90052	2041481				200 000,00	200 000,00
9005	90052	2041511				200 000,00	200 000,00
9005	90052	20421				200 000,00	200 000,00
9005	90052	20431				400 000,00	400 000,00
9005	90052	2045				7 450 000,00	7 450 000,00
9005	90052	2324				200 000,00	200 000,00

PROGRAMME	AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
2324 - REACT EU	11 000 000,00	11 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
9005	90052	204111				200 000,00	200 000,00
9005	90052	204121				200 000,00	200 000,00
9005	90052	2041481				800 000,00	800 000,00
9005	90052	2041511				800 000,00	800 000,00
9005	90052	204181				800 000,00	800 000,00
9005	90052	20421				400 000,00	400 000,00
9005	90052	2045				800 000,00	800 000,00

		AP Proposée	AP Votée	CP Proposé	CP Voté
<b>0</b>	<b>La construction d'une administration innovante et performante</b>	<b>25 228 000,00</b>	<b>25 228 000,00</b>	<b>16 372 000,00</b>	<b>16 372 000,00</b>
0.A	Structurer l'administration territoriale	263 000,00	263 000,00	375 000,00	375 000,00
0.B	Assurer le fonctionnement, la compatibilité et la sécurisation des systèmes d'info	5 765 000,00	5 765 000,00	4 585 000,00	4 585 000,00
0.C	Élaborer un budget dans un cadre harmonisé	5 000 000,00	5 000 000,00		0,00
0.D	Amorcer la structuration des grandes politiques par l'élaboration d'orientations et	0,00	0,00		0,00
0.E	Mettre en place les procédures, les règlements et les outils nécessaires	14 200 000,00	14 200 000,00	11 389 000,00	11 389 000,00
0.F	Jeter les bases d'une administration innovante capable de relever les défis du X)	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
<b>I</b>	<b>Construire une société des solidarités</b>	<b>720 000,00</b>	<b>720 000,00</b>	<b>683 340,00</b>	<b>683 340,00</b>
I.A	Le soutien aux personnes en difficulté sociale ou en insertion	0,00	0,00	205 840,00	205 840,00
I.D	Un modèle de santé adapté aux spécificités de la Corse	720 000,00	720 000,00	477 500,00	477 500,00
<b>II</b>	<b>Favoriser la transmission des savoirs et l'épanouissement des individus</b>	<b>46 917 370,00</b>	<b>46 917 370,00</b>	<b>39 428 168,00</b>	<b>39 428 168,00</b>
II.A	L'enseignement et la formation	20 375 000,00	20 375 000,00	21 332 500,00	21 332 500,00
II.B	La langue corse	840 000,00	840 000,00	700 000,00	700 000,00
II.C	La culture	8 888 520,00	8 888 520,00	9 154 441,00	9 154 441,00
II.D	Le patrimoine	12 193 850,00	12 193 850,00	6 080 727,00	6 080 727,00
II.E	Le sport et la jeunesse	4 620 000,00	4 620 000,00	2 160 500,00	2 160 500,00
<b>III</b>	<b>Faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de respect de l'environnement</b>	<b>20 812 100,00</b>	<b>20 812 100,00</b>	<b>21 368 554,00</b>	<b>21 368 554,00</b>
III.A	La politique de l'eau	7 000 000,00	7 000 000,00	9 800 000,00	9 800 000,00
III.B	La protection de l'environnement et des biodiversités	10 512 100,00	10 512 100,00	8 368 554,00	8 368 554,00
III.C	L'énergie	3 300 000,00	3 300 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
<b>IV</b>	<b>Œuvrer en faveur de l'aménagement du territoire</b>	<b>90 191 365,00</b>	<b>92 891 365,00</b>	<b>67 393 668,00</b>	<b>67 393 668,00</b>
IV.A	La politique en faveur de l'intérieur et de la montagne	15 632 500,00	18 332 500,00	4 934 800,00	4 934 800,00
IV.B	Les aides aux communes, intercommunalités et territoires	43 950 000,00	43 950 000,00	38 300 000,00	38 300 000,00
IV.C	L'habitat	11 500 000,00	11 500 000,00	7 500 000,00	7 500 000,00
IV.D	La prévention contre les incendies et la forêt	11 183 000,00	11 183 000,00	8 733 003,00	8 733 003,00
IV.E	L'accompagnement des collectivités à la planification territoriale	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
IV.F	La politique foncière	7 725 865,00	7 725 865,00	7 725 865,00	7 725 865,00
<b>V</b>	<b>Améliorer les équipements structurants et l'offre de services</b>	<b>102 735 000,00</b>	<b>102 735 000,00</b>	<b>108 017 000,00</b>	<b>108 017 000,00</b>
V.A	La continuité territoriale	0,00	0,00		0,00
V.B	Les infrastructures routières	70 700 000,00	70 700 000,00	73 500 000,00	73 500 000,00
V.C	Les infrastructures portuaires et aéroportuaires	19 800 000,00	19 800 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00
V.D	Les transports ferroviaires et l'intermodalité	7 000 000,00	7 000 000,00	8 500 000,00	8 500 000,00
V.E	Les transports urbains et scolaires	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
V.F	L'aménagement et la transformation numériques de la Corse	5 235 000,00	5 235 000,00	11 517 000,00	11 517 000,00
<b>VI</b>	<b>Impulser le développement économique et soutenir l'appareil productif</b>	<b>58 270 000,00</b>	<b>58 270 000,00</b>	<b>48 940 000,00</b>	<b>43 440 000,00</b>
VI.A	Le développement agricole et rural	21 520 000,00	21 520 000,00	20 240 000,00	20 240 000,00
VI.B	Le soutien aux entreprises	28 750 000,00	28 750 000,00	24 500 000,00	19 000 000,00
VI.C	Le développement touristique	8 000 000,00	8 000 000,00	4 200 000,00	4 200 000,00
<b>VII</b>	<b>Faire rayonner la Corse dans son espace méditerranéen et européen</b>	<b>25 000 000,00</b>	<b>25 000 000,00</b>	<b>13 250 000,00</b>	<b>13 250 000,00</b>
VII.A	La programmation et la gestion des fonds européens	25 000 000,00	25 000 000,00	13 250 000,00	13 250 000,00
	<b>Total Général</b>	<b>369 873 835,00</b>	<b>372 573 835,00</b>	<b>315 452 730,00</b>	<b>309 952 730,00</b>



## **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

POLITIQUE	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
0 - La construction d'une administration innovante et performante	40 145 700,00	40 145 700,00	273 086 879,00	273 086 879,00
OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
0.A - Structurer l'administration territoriale	8 850 000,00	8 850 000,00	235 368 749,00	235 368 749,00
ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
612 - Communication	1 040 000,00	1 040 000,00	1 779 400,00	1 779 400,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6121 - Communication	1 000 000,00	1 000 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
6121N001	COMMUNICATION - FCT 2021	1 000 000,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>1 000 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93022	6042				925 000,00	925 000,00
930	93022	6231				143 480,00	143 480,00
930	93022	6232				29 760,00	29 760,00
930	93022	6233				10 000,00	10 000,00
930	93022	6236				35 000,00	35 000,00
930	93022	6238				306 760,00	306 760,00
930	9306	6231				122 000,00	122 000,00
930	9306	6238				28 000,00	28 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6122 - Événementiel WRC	0,00	0,00		

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6123 - Etudes transversales	0,00	0,00	139 400,00	139 400,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93020	617				139 400,00	139 400,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6124 - Protocole	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
6124M001	PRESTATIONS RELATIVES AUX REPRESENTATIONS PROTOCOL	25 000,00
6124M002	ETUDES ET INSERTIONS PRESSE - FCT 2021	15 000,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>40 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93023	6232				40 000,00	40 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
616 - Ressources humaines	7 810 000,00	7 810 000,00	233 589 349,00	233 589 349,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6161 - Salaires	0,00	0,00	221 399 396,00	221 399 396,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93021	6218				923 000,00	923 000,00
930	93021	6225				23 000,00	23 000,00
930	93021	6255				1 200,00	1 200,00
930	93021	6331				541 000,00	541 000,00
930	93021	6332				405 000,00	405 000,00
930	93021	6336				762 000,00	762 000,00
930	93021	64111				78 241 725,00	78 241 725,00
930	93021	64112				2 659 000,00	2 659 000,00
930	93021	64113				1 011 000,00	1 011 000,00
930	93021	64116				395 000,00	395 000,00
930	93021	64118				39 639 000,00	39 639 000,00
930	93021	64131				6 267 000,00	6 267 000,00
930	93021	64132				214 000,00	214 000,00
930	93021	64138				3 022 000,00	3 022 000,00
930	93021	64162				14 000,00	14 000,00
930	93021	6417				412 500,00	412 500,00
930	93021	6451				13 732 000,00	13 732 000,00
930	93021	6453				24 158 000,00	24 158 000,00
930	93021	6454				380 500,00	380 500,00
930	93021	6456				960 000,00	960 000,00
930	93021	64731				63 000,00	63 000,00
930	93021	648				15 500,00	15 500,00
932	93221	6331				38 500,00	38 500,00
932	93221	6332				31 500,00	31 500,00
932	93221	6336				46 000,00	46 000,00
932	93221	64111				5 094 500,00	5 094 500,00
932	93221	64112				190 000,00	190 000,00
932	93221	64113				80 500,00	80 500,00
932	93221	64118				2 254 533,00	2 254 533,00
932	93221	64131				1 017 500,00	1 017 500,00
932	93221	64132				31 500,00	31 500,00
932	93221	64138				302 000,00	302 000,00
932	93221	6451				1 133 000,00	1 133 000,00
932	93221	6453				1 754 500,00	1 754 500,00
932	93221	6454				47 000,00	47 000,00
932	93222	6331				38 500,00	38 500,00
932	93222	6332				31 500,00	31 500,00
932	93222	6336				46 000,00	46 000,00
932	93222	64111				5 094 500,00	5 094 500,00
932	93222	64112				190 000,00	190 000,00
932	93222	64113				80 500,00	80 500,00
932	93222	64118				1 854 533,00	1 854 533,00
932	93222	64131				1 017 500,00	1 017 500,00
932	93222	64132				31 500,00	31 500,00
932	93222	64138				302 000,00	302 000,00
932	93222	6417				14 000,00	14 000,00
932	93222	6451				1 133 000,00	1 133 000,00
932	93222	6453				1 754 500,00	1 754 500,00
932	93222	6454				47 000,00	47 000,00
934	934212	6331				5 000,00	5 000,00
934	934212	6332				11 300,00	11 300,00
934	934212	6336				16 600,00	16 600,00

934	934212	64121				4 570 000,00	4 570 000,00
934	934212	64128				680,00	680,00
934	934212	64138				128 000,00	128 000,00
934	934212	6451				647 000,00	647 000,00
934	934212	6453				122 500,00	122 500,00
934	934212	6454				90 725,00	90 725,00
9343	93430	6331				33 500,00	33 500,00
9343	93430	6332				18 200,00	18 200,00
9343	93430	6336				27 500,00	27 500,00
9343	93430	64111				3 158 000,00	3 158 000,00
9343	93430	64112				112 500,00	112 500,00
9343	93430	64113				68 500,00	68 500,00
9343	93430	64118				1 591 000,00	1 591 000,00
9343	93430	64131				319 500,00	319 500,00
9343	93430	64132				12 000,00	12 000,00
9343	93430	64138				131 000,00	131 000,00
9343	93430	6417				43 200,00	43 200,00
9343	93430	6451				628 000,00	628 000,00
9343	93430	6453				1 069 000,00	1 069 000,00
9343	93430	6454				19 000,00	19 000,00
9343	93430	648				2 000,00	2 000,00
9344	93446	6331				17 000,00	17 000,00
9344	93446	6332				10 400,00	10 400,00
9344	93446	6336				15 700,00	15 700,00
9344	93446	64111				1 657 000,00	1 657 000,00
9344	93446	64112				65 000,00	65 000,00
9344	93446	64113				40 000,00	40 000,00
9344	93446	64118				808 000,00	808 000,00
9344	93446	64131				277 000,00	277 000,00
9344	93446	64132				10 000,00	10 000,00
9344	93446	64138				131 000,00	131 000,00
9344	93446	6451				381 000,00	381 000,00
9344	93446	6453				561 000,00	561 000,00
9344	93446	6454				17 500,00	17 500,00
937	93731	6331				10 000,00	10 000,00
937	93731	6332				9 000,00	9 000,00
937	93731	6336				13 500,00	13 500,00
937	93731	64111				1 675 000,00	1 675 000,00

937	93731	64112				62 000,00	62 000,00
937	93731	64113				15 000,00	15 000,00
937	93731	64118				977 000,00	977 000,00
937	93731	64131				23 000,00	23 000,00
937	93731	6417				5 000,00	5 000,00
937	93731	6451				267 000,00	267 000,00
937	93731	6453				545 000,00	545 000,00
937	93731	6454				1 600,00	1 600,00
937	9376	6331				11 000,00	11 000,00
937	9376	6332				9 000,00	9 000,00
937	9376	6336				13 500,00	13 500,00
937	9376	64111				1 675 000,00	1 675 000,00
937	9376	64112				62 000,00	62 000,00
937	9376	64113				15 000,00	15 000,00
937	9376	64118				827 000,00	827 000,00
937	9376	64131				23 000,00	23 000,00
937	9376	64132				1 400,00	1 400,00
937	9376	64138				30 000,00	30 000,00
937	9376	6417				5 000,00	5 000,00
937	9376	6451				267 000,00	267 000,00
937	9376	6453				545 000,00	545 000,00
937	9376	6454				1 600,00	1 600,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6162 - Médecine préventive sécurité au travail	273 000,00	273 000,00	775 000,00	775 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93020	60668				60 000,00	60 000,00
930	93020	6156				100 000,00	100 000,00
930	93020	6228				195 000,00	195 000,00
930	93020	6475				260 000,00	260 000,00
930	93020	65568				120 000,00	120 000,00
932	93221	6475				20 000,00	20 000,00
932	93222	6475				20 000,00	20 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6163 - Œuvres sociales	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93020	65748				500 000,00	500 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6164 - Formation - Déplacements agents	1 307 000,00	1 307 000,00	870 000,00	870 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93020	611				270 000,00	270 000,00
930	93020	6184				500 000,00	500 000,00
930	93020	6231				15 000,00	15 000,00
930	93020	6234				50 000,00	50 000,00
930	93021	6228				35 000,00	35 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6165 - Action sociale - TR - Déplacements	5 730 000,00	5 730 000,00	10 044 953,00	10 044 953,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93020	6228				31 000,00	31 000,00
930	93020	6232				35 000,00	35 000,00
930	93020	6251				250 000,00	250 000,00
930	93021	6251				2 000 000,00	2 000 000,00
930	93021	6472				1 385 000,00	1 385 000,00
930	93021	6478				1 453 000,00	1 453 000,00
930	93021	648				3 951 000,00	3 951 000,00
930	93021	65133				68 675,00	68 675,00
930	93021	6525				26 000,00	26 000,00
932	93221	6472				4 427,00	4 427,00
932	93221	6478				44 337,00	44 337,00
932	93222	6251				600,00	600,00
932	93222	6472				4 427,00	4 427,00
932	93222	6478				44 337,00	44 337,00
934	934212	6251				134 000,00	134 000,00
934	934212	6472				2 500,00	2 500,00
934	934212	6478				9 200,00	9 200,00
934	934221	6472				500,00	500,00
934	934221	6478				5 900,00	5 900,00
9343	93430	6251				138 000,00	138 000,00
9343	93430	6472				11 200,00	11 200,00
9343	93430	6478				78 000,00	78 000,00
9344	93446	6251				9 600,00	9 600,00
9344	93446	6472				9 600,00	9 600,00
9344	93446	6478				53 000,00	53 000,00
937	9376	6251				218 000,00	218 000,00
937	9376	6472				3 950,00	3 950,00
937	9376	6478				73 700,00	73 700,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
0.B - Assurer le fonctionnement, la compatibilité et la sécurisation des systèmes d'information	7 120 000,00	7 120 000,00	8 860 000,00	8 860 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
614 - Systèmes d'information	7 120 000,00	7 120 000,00	8 860 000,00	8 860 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6141 - Téléphonie	0,00	0,00		

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6142 - Informatique	7 000 000,00	7 000 000,00	8 700 000,00	8 700 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93020	6068				50 000,00	50 000,00
930	93020	611				2 720 000,00	2 720 000,00
930	93020	61358				30 000,00	30 000,00
930	93020	61558				30 000,00	30 000,00
930	93020	6156				2 820 000,00	2 820 000,00
930	93020	6262				2 950 000,00	2 950 000,00
930	93020	65818				100 000,00	100 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6143 - SIG	120 000,00	120 000,00	160 000,00	160 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
6143N001	MAINTENANCE LOGICIELS SIG - FCT 2021	60 000,00
	<b>TOTAL Affecté</b>	<b>60 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
935	9357	611				125 000,00	125 000,00
935	9357	6188				5 000,00	5 000,00
935	9357	6232				30 000,00	30 000,00

OBJECTIF			AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté	
0.C - Élaborer un budget dans un cadre harmonisé			6 858 000,00	6 858 000,00	1 016 000,00	1 016 000,00	
ACTION			AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté	
613 - Finances			6 858 000,00	6 858 000,00	1 016 000,00	1 016 000,00	
PROGRAMME			AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté	
6131 - Contrôle de gestion			400 000,00	400 000,00	176 000,00	176 000,00	
Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93020	6042				176 000,00	176 000,00
PROGRAMME			AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté	
6132 - Dépenses imprévues			5 000 000,00	5 000 000,00			
PROGRAMME			AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté	
6133 - Finances			1 208 000,00	1 208 000,00	420 000,00	420 000,00	
Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93020	617				260 000,00	260 000,00
930	93020	673				160 000,00	160 000,00
PROGRAMME			AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté	
6135 - Relations avec les organismes extérieurs			0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	
Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93020	6042				300 000,00	300 000,00
PROGRAMME			AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté	
6136 - Contrôle interne			250 000,00	250 000,00	120 000,00	120 000,00	
Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93020	617				120 000,00	120 000,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
0.D - Amorcer la structuration des grandes politiques par l'élaboration d'orientations et de feuilles de route	891 700,00	891 700,00	5 559 130,00	5 559 130,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
611 - Fonctionnement des instances	891 700,00	891 700,00	5 559 130,00	5 559 130,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6111 - Assemblée de Corse	584 500,00	584 500,00	3 175 810,00	3 175 810,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
6111N001	ASSEMBLEE DE CORSE - FCT 2021	584 500,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>584 500,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93031	60623				6 000,00	6 000,00
930	93031	6064				7 500,00	7 500,00
930	93031	6065				4 000,00	4 000,00
930	93031	6182				4 000,00	4 000,00
930	93031	6185				22 000,00	22 000,00
930	93031	62268				90 000,00	90 000,00
930	93031	6231				5 000,00	5 000,00
930	93031	6232				10 000,00	10 000,00
930	93031	6234				62 000,00	62 000,00
930	93031	6236				2 000,00	2 000,00
930	93031	6238				27 000,00	27 000,00
930	93031	6245				7 000,00	7 000,00
930	93031	62878				12 000,00	12 000,00
930	93031	65311				1 828 200,00	1 828 200,00
930	93031	65312				229 210,00	229 210,00
930	93031	65313				95 500,00	95 500,00
930	93031	65314				568 500,00	568 500,00
930	93031	65315				125 900,00	125 900,00
930	93031	65748				70 000,00	70 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6112 - Fonctionnement des Groupes d'Elus	75 600,00	75 600,00	817 920,00	817 920,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
6112N001	FEMU A CORSICA - FCT 2021	21 600,00
6112N002	CORSICA LIBERA - FCT 2021	15 600,00
6112N003	PARTITU DI A NAZIONE CORSA - FCT 2021	12 000,00
6112N004	PER L'AVVENE - FCT 2021	12 000,00
6112N005	ANDA PER DUMANE - FCT 2021	7 200,00
6112N006	A CORSICA INDE A REPUBBLICA - FCT 2021	7 200,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>75 600,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
944	944	65861				742 320,00	742 320,00
944	944	65862				75 600,00	75 600,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6113 - Conseil Exécutif	103 600,00	103 600,00	751 500,00	751 500,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
6113N001	CE - FCT 2021	103 600,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>103 600,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93038	60222				500,00	500,00
930	93038	60623				25 000,00	25 000,00
930	93038	60631				500,00	500,00
930	93038	60632				500,00	500,00
930	93038	60636				1 000,00	1 000,00
930	93038	6064				2 500,00	2 500,00
930	93038	6068				500,00	500,00
930	93038	611				1 000,00	1 000,00
930	93038	6232				20 000,00	20 000,00
930	93038	6236				500,00	500,00
930	93038	6251				10 000,00	10 000,00
930	93038	65311				474 700,00	474 700,00
930	93038	65312				41 100,00	41 100,00
930	93038	65313				27 300,00	27 300,00
930	93038	65314				145 900,00	145 900,00
930	93038	65315				500,00	500,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6114 - Conseil Economique Social Environnement et Culturel	118 000,00	118 000,00	803 900,00	803 900,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
6114N001	CESEC - FCT 2021	118 000,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>118 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93032	60623				3 000,00	3 000,00
930	93032	60632				2 000,00	2 000,00
930	93032	611				8 000,00	8 000,00
930	93032	6182				1 000,00	1 000,00
930	93032	6185				8 000,00	8 000,00
930	93032	6234				10 000,00	10 000,00
930	93032	6236				2 000,00	2 000,00
930	93032	6238				1 000,00	1 000,00
930	93032	6281				8 000,00	8 000,00
930	93032	65312				15 000,00	15 000,00
930	93032	65321				658 100,00	658 100,00
930	93032	65322				77 800,00	77 800,00
930	93032	65325				10 000,00	10 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6115 - Chambre des territoires	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
6115N001	CHAMBRE DES TERRITOIRES - FCT 2021	10 000,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>10 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93035	611				3 000,00	3 000,00
930	93035	6182				2 000,00	2 000,00
930	93035	6238				3 000,00	3 000,00
930	93035	65315				2 000,00	2 000,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
0.E - Mettre en place les procédures, les règlements et les outils nécessaires	16 376 000,00	16 376 000,00	21 796 000,00	21 796 000,00
ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
615 - Moyens généraux	14 416 000,00	14 416 000,00	19 396 000,00	19 396 000,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6151 - Administration générale	10 000 000,00	10 000 000,00	14 850 000,00	14 850 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
6151M003	ADMINISTRATION GENERALE - FCT 2021	9 360 000,00
6151N002	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE - FCT 2021	370 000,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>9 730 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93020	60611				265 000,00	265 000,00
930	93020	60612				1 491 800,00	1 491 800,00
930	93020	60621				167 000,00	167 000,00
930	93020	60622				11 000,00	11 000,00
930	93020	60623				60 000,00	60 000,00
930	93020	60631				450 000,00	450 000,00
930	93020	60636				905 000,00	905 000,00
930	93020	6064				348 000,00	348 000,00
930	93020	6065				15 500,00	15 500,00
930	93020	6068				43 000,00	43 000,00
930	93020	611				275 000,00	275 000,00
930	93020	6132				4 300 000,00	4 300 000,00
930	93020	61358				510 000,00	510 000,00
930	93020	614				225 000,00	225 000,00
930	93020	6156				374 000,00	374 000,00
930	93020	6161				300 000,00	300 000,00
930	93020	61611				660 000,00	660 000,00
930	93020	6168				650 000,00	650 000,00
930	93020	6182				370 000,00	370 000,00
930	93020	6227				6 800,00	6 800,00
930	93020	6228				700,00	700,00
930	93020	6231				700,00	700,00
930	93020	6232				39 000,00	39 000,00
930	93020	6241				66 000,00	66 000,00
930	93020	6261				376 500,00	376 500,00
930	93020	6282				25 000,00	25 000,00
930	93020	6283				2 350 000,00	2 350 000,00
930	93020	6288				10 000,00	10 000,00
930	93020	63512				370 000,00	370 000,00
930	93020	6568				55 000,00	55 000,00
930	93023	6232				130 000,00	130 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6153 - Affaires juridiques	2 366 000,00	2 366 000,00	3 581 000,00	3 581 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93020	6227				3 281 000,00	3 281 000,00
930	93020	65888				300 000,00	300 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6154 - Moyens techniques et logistique	2 000 000,00	2 000 000,00	815 000,00	815 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93020	60618				500,00	500,00
930	93020	60622				290 000,00	290 000,00
930	93020	60628				6 500,00	6 500,00
930	93020	60632				232 000,00	232 000,00
930	93020	611				11 000,00	11 000,00
930	93020	61351				222 000,00	222 000,00
930	93020	61358				500,00	500,00
930	93020	61551				40 000,00	40 000,00
930	93020	61558				12 000,00	12 000,00
930	93020	6355				500,00	500,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6155 - Commande publique	50 000,00	50 000,00	150 000,00	150 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
N6155CL001	FRAIS D'INSERTION PRESSE - FCT 2021	50 000,00
	<b>TOTAL Affecté</b>	<b>50 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93020	6231				150 000,00	150 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
617 - Bâtiments	1 960 000,00	1 960 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6172 - Pôle travaux	0,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93020	60632				200 000,00	200 000,00
930	93020	611				450 000,00	450 000,00
930	93020	61521				100 000,00	100 000,00
930	93020	615221				200 000,00	200 000,00
930	93020	6156				150 000,00	150 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6173 - Sécurité et sûreté des bâtiments publics	1 960 000,00	1 960 000,00	900 000,00	900 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
N6173CL002	OPERATIONS DE TELESURVEILLANCE	240 000,00
N6173CL003	OPERATIONS DE GARDIENNAGE	1 200 000,00
N6173CL004	OPERATIONS MAINTENANCE ET CONTROLE D'ACCES - FCT 2	480 000,00
N6173CL005	OPERATIONS FCT DIVERS - 2021	40 000,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>1 960 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93020	611				200 000,00	200 000,00
930	93020	6156				300 000,00	300 000,00
930	93020	6282				360 000,00	360 000,00
930	93028	60632				40 000,00	40 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6174 - Sécurité incendie des bâtiments publics	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93020	611				200 000,00	200 000,00
930	93020	61567				200 000,00	200 000,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
0.F - Jeter les bases d'une administration innovante capable de relever les défis du XXIème siècle	50 000,00	50 000,00	487 000,00	487 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
618 - Innovation	50 000,00	50 000,00	487 000,00	487 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
6181 - Transformation	50 000,00	50 000,00	487 000,00	487 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93020	611				385 000,00	385 000,00
930	93020	6281				4 000,00	4 000,00
930	9306	611				98 000,00	98 000,00

POLITIQUE	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
I - Construire une société des solidarités	8 845 000,00	8 845 000,00	190 985 515,00	190 985 515,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
I.A - Le soutien aux personnes en difficulté sociale ou en insertion	6 300 000,00	6 300 000,00	50 663 000,00	50 663 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
511 - Services sociaux	0,00	0,00	1 045 000,00	1 045 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
5111 - Social	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
934	93428	60632			35 000,00	35 000,00
934	93428	611			25 000,00	25 000,00
934	93428	65133			940 000,00	940 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
5112 - Aider les associations du secteur social	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
934	93428	65748			45 000,00	45 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
512 - Insertion - Lutte contre la précarité	6 300 000,00	6 300 000,00	49 618 000,00	49 618 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
5120 - Fonds de Solidarité Logement	0,00	0,00	880 000,00	880 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
934	93428	65742			665 000,00	665 000,00
934	93428	65748			215 000,00	215 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
5121 - Insertion - précarité	0,00	0,00	780 000,00	780 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
934	93428	65568			585 000,00	585 000,00
934	93428	65748			90 000,00	90 000,00
9344	93441	6514			100 000,00	100 000,00
9344	93441	6518			5 000,00	5 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
5122 - Programmes départementaux d'insertion	6 300 000,00	6 300 000,00	2 656 000,00	2 656 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
9344	93441	611				80 000,00	80 000,00
9344	93441	6518				10 000,00	10 000,00
9344	93442	611				244 500,00	244 500,00
9344	93444	611				120 000,00	120 000,00
9344	93444	6518				100 000,00	100 000,00
9344	93446	62268				20 000,00	20 000,00
9344	93446	6236				2 500,00	2 500,00
9344	93446	6568				3 000,00	3 000,00
9344	93448	65748				2 076 000,00	2 076 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
5123 - RSA	0,00	0,00	45 302 000,00	45 302 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
9344	93441	6228				500,00	500,00
9344	93447	65133				100 000,00	100 000,00
9344	93447	65171				33 240 000,00	33 240 000,00
9344	93447	65172				4 200 000,00	4 200 000,00
9344	93447	6566				161 500,00	161 500,00
9344	93447	6577				80 000,00	80 000,00
9344	93447	673				10 000,00	10 000,00
9344	93448	65171				7 500 000,00	7 500 000,00
9344	93448	673				10 000,00	10 000,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
I.B - L'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap	0,00	0,00	120 218 000,00	120 218 000,00
ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
513 - Personnes âgées	0,00	0,00	77 151 000,00	77 151 000,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
5131 - APA	0,00	0,00	56 133 000,00	56 133 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
934	93420	62878				2 000,00	2 000,00
934	93420	673				10 000,00	10 000,00
9343	93431	611				100 000,00	100 000,00
9343	93431	6228				70 000,00	70 000,00
9343	93431	651141				32 471 000,00	32 471 000,00
9343	93431	651142				13 000 000,00	13 000 000,00
9343	93433	651143				60 000,00	60 000,00
9343	93433	651144				10 420 000,00	10 420 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
5134 - Prestations aux personnes âgées (Hors APA)	0,00	0,00	21 018 000,00	21 018 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
934	934231	651142				48 000,00	48 000,00
934	934232	611				620 000,00	620 000,00
934	934232	62268				2 000,00	2 000,00
934	934232	651142				2 000,00	2 000,00
934	934238	6068				10 000,00	10 000,00
934	934238	611				130 000,00	130 000,00
934	934238	6231				1 000,00	1 000,00
934	934238	65113				380 000,00	380 000,00
934	934238	6522				15 000,00	15 000,00
934	934238	65243				19 800 000,00	19 800 000,00
934	934238	673				10 000,00	10 000,00

<b>ACTION</b>	<b>AE Proposée</b>	<b>AE Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
514 - Personnes handicapées	0,00	0,00	43 067 000,00	43 067 000,00
<b>PROGRAMME</b>	<b>AE Proposée</b>	<b>AE Votée</b>	<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
5141 - Personnes handicapées	0,00	0,00	43 067 000,00	43 067 000,00

<b>Chapitre</b>	<b>Article par Fonction</b>	<b>Article Par Nature</b>				<b>CP Proposé</b>	<b>CP Voté</b>
934	93425	611				6 600,00	6 600,00
934	93425	6228				45 000,00	45 000,00
934	93425	6511211				14 400 000,00	14 400 000,00
934	93425	65112111				5 500 000,00	5 500 000,00
934	93425	6511212				1 300 000,00	1 300 000,00
934	93425	65112121				202 000,00	202 000,00
934	93425	651122				5 200 000,00	5 200 000,00
934	93425	651123				15 000,00	15 000,00
934	93425	651128				592 900,00	592 900,00
934	93425	6511281				10 000,00	10 000,00
934	93425	6522				72 500,00	72 500,00
934	93425	65242				12 700 000,00	12 700 000,00
934	93425	6568				3 000 000,00	3 000 000,00
934	93425	65748				20 000,00	20 000,00
934	93425	673				3 000,00	3 000,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
I.C - La protection de l'enfance et de la famille	0,00	0,00	16 000 000,00	16 000 000,00
ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
515 - Famille - Enfance	0,00	0,00	16 000 000,00	16 000 000,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
5151 - Prestations de l'aide sociale à l'enfance	0,00	0,00	16 000 000,00	16 000 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
934	93420	60632				2 000,00	2 000,00
934	93420	617				219 000,00	219 000,00
934	93420	62268				6 000,00	6 000,00
934	93420	62878				20 000,00	20 000,00
934	93420	6354				2 000,00	2 000,00
934	93420	6568				205 000,00	205 000,00
934	934212	611				600 000,00	600 000,00
934	934212	65111				550 000,00	550 000,00
934	934212	65133				300 000,00	300 000,00
934	934212	652416				1 000 000,00	1 000 000,00
934	934213	60661				3 000,00	3 000,00
934	934213	62261				7 000,00	7 000,00
934	934213	6245				20 000,00	20 000,00
934	934213	6514				3 000,00	3 000,00
934	934213	6518				1 000,00	1 000,00
934	934213	65211				10 000,00	10 000,00
934	934213	65212				150 000,00	150 000,00
934	934213	6522				700 000,00	700 000,00
934	934213	6523				10 000,00	10 000,00
934	934213	652411				620 000,00	620 000,00
934	934213	652412				7 572 000,00	7 572 000,00
934	934213	652413				1 000 000,00	1 000 000,00
934	934213	652418				1 000 000,00	1 000 000,00
934	934214	652414				60 000,00	60 000,00
934	934214	6526				1 740 000,00	1 740 000,00
934	934214	65568				200 000,00	200 000,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
I.D - Un modèle de santé adapté aux spécificités de la Corse	2 545 000,00	2 545 000,00	4 104 515,00	4 104 515,00
ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
521 - Santé et services médico-sociaux	2 545 000,00	2 545 000,00	4 104 515,00	4 104 515,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
5211 - Action sanitaire et sociale	2 485 000,00	2 485 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
934	93418	65133				2 000,00	2 000,00
934	93418	65742				80 000,00	80 000,00
934	93418	65748				177 500,00	177 500,00
934	93428	65748				790 500,00	790 500,00
934	9345	65748				450 000,00	450 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
5212 - Secteur médico social	60 000,00	60 000,00	630 000,00	630 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
934	93410	611				92 000,00	92 000,00
934	93410	6185				71 000,00	71 000,00
934	93420	611				282 000,00	282 000,00
934	93420	65748				85 000,00	85 000,00
934	9345	611				100 000,00	100 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
5213 - Prestations de la PMI	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
934	93411	60623				2 000,00	2 000,00
934	93411	60632				25 000,00	25 000,00
934	93411	60661				2 000,00	2 000,00
934	93411	60662				70 000,00	70 000,00
934	93411	60668				10 000,00	10 000,00
934	93411	611				87 000,00	87 000,00
934	93411	6185				42 000,00	42 000,00
934	93411	62261				20 000,00	20 000,00
934	93411	6236				29 000,00	29 000,00
934	93411	6245				7 000,00	7 000,00
934	93411	62878				31 000,00	31 000,00
934	93411	65748				475 000,00	475 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
5214 - Prestations du CPEF	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
934	93412	60623				2 000,00	2 000,00
934	93412	60632				25 000,00	25 000,00
934	93412	60661				37 000,00	37 000,00
934	93412	60668				22 000,00	22 000,00
934	93412	611				20 000,00	20 000,00
934	93412	6185				10 000,00	10 000,00
934	93412	62261				35 000,00	35 000,00
934	93412	6236				6 000,00	6 000,00
934	93412	6245				3 000,00	3 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
5215 - Prestations des fléaux sociaux	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
934	93412	60623				1 000,00	1 000,00
934	93412	60632				11 000,00	11 000,00
934	93412	60661				4 000,00	4 000,00
934	93412	60662				35 000,00	35 000,00
934	93412	60668				5 000,00	5 000,00
934	93412	611				5 500,00	5 500,00
934	93412	62261				70 000,00	70 000,00
934	93412	65568				100 000,00	100 000,00
934	93412	6568				118 500,00	118 500,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
5216 - Crèche départementale	0,00	0,00	74 000,00	74 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
934	934212	65821				2 500,00	2 500,00
934	934221	60623				50 000,00	50 000,00
934	934221	60628				5 000,00	5 000,00
934	934221	60632				3 700,00	3 700,00
934	934221	6068				8 000,00	8 000,00
934	934221	611				4 300,00	4 300,00
934	934221	6234				500,00	500,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
5217 - Pietrapola	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
934	93410	611				30 000,00	30 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
5218 - Paie Crèche Letizia	0,00	0,00	560 515,00	560 515,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
934	934221	6331				2 900,00	2 900,00
934	934221	6332				1 400,00	1 400,00
934	934221	6336				2 015,00	2 015,00
934	934221	64111				305 000,00	305 000,00
934	934221	64112				8 840,00	8 840,00
934	934221	64113				1 700,00	1 700,00
934	934221	64118				110 160,00	110 160,00
934	934221	6451				40 500,00	40 500,00
934	934221	6453				88 000,00	88 000,00

POLITIQUE	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
II - Favoriser la transmission des savoirs et l'épanouissement des individus	83 385 740,00	83 885 740,00	84 210 312,00	84 210 312,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
II.A - L'enseignement et la formation	56 070 000,00	56 070 000,00	56 561 000,00	56 561 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
411 - Enseignement supérieur, recherche et diffusion	15 980 000,00	15 980 000,00	22 591 000,00	22 591 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4112 - Recherche et diffusion	1 800 000,00	1 800 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
932	9323	657382			1 920 000,00	1 920 000,00
932	9323	65748			580 000,00	580 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4113 - Enseignement supérieur	2 500 000,00	2 500 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
932	9323	65132			5 000,00	5 000,00
932	9323	657381			87 600,00	87 600,00
932	9323	657382			799 775,00	799 775,00
932	9323	65748			307 625,00	307 625,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4114 - Formations sanitaires sociales supérieures	7 400 000,00	7 400 000,00	6 700 000,00	6 700 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
932	9323	6514			300 000,00	300 000,00
932	9327	65131			1 150 000,00	1 150 000,00
932	9327	657382			4 817 000,00	4 817 000,00
932	9327	65748			433 000,00	433 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4115 - Réussite et vie étudiante	3 500 000,00	3 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
932	9323	6225			100 000,00	100 000,00
932	9323	65133			180 000,00	180 000,00
932	9323	65134			1 023 760,00	1 023 760,00
932	9323	657382			1 196 240,00	1 196 240,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4116 - Accompagnement éducatif territorial	480 000,00	480 000,00	450 000,00	450 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
932	9323	611			15 000,00	15 000,00
932	9323	65132			200 000,00	200 000,00
932	9323	657361			78 157,00	78 157,00
932	9323	657382			106 956,00	106 956,00
932	9323	65748			49 887,00	49 887,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4117 - Matrice Université de Corse	0,00	0,00	8 516 000,00	8 516 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
932	9323	657382			8 516 000,00	8 516 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4118 - Etudes et expertises	0,00	0,00		

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4119 - Diffusion CST2I	300 000,00	300 000,00	725 000,00	725 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
932	9323	657348			244 998,00	244 998,00
932	9323	657382			127 082,00	127 082,00
932	9323	65748			352 920,00	352 920,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
412 - Enseignement primaire et secondaire	9 700 000,00	9 700 000,00	9 500 000,00	9 500 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4122 - EPLE - Maintenance générale	850 000,00	850 000,00	700 000,00	700 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
932	93221	615221			20 000,00	20 000,00
932	93221	657358			200 000,00	200 000,00
932	93222	615221			10 000,00	10 000,00
932	93222	657358			190 000,00	190 000,00
932	9324	615221			20 000,00	20 000,00
932	9324	657358			250 000,00	250 000,00
932	93288	657358			10 000,00	10 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4124 - EPLE - Aménagement numérique	50 000,00	50 000,00	30 000,00	30 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
932	9324	615221			30 000,00	30 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
41270 - EPLE - Bâtiment CSJC	0,00	0,00		

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4128 - Fonctionnement général des EPLE	7 700 000,00	7 700 000,00	7 800 000,00	7 800 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
932	93221	655111			3 599 197,00	3 599 197,00
932	93221	655112			310 000,00	310 000,00
932	93222	655121			3 427 553,00	3 427 553,00
932	93222	657381			98 250,00	98 250,00
932	93223	655122			290 000,00	290 000,00
932	93288	65748			75 000,00	75 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4129 - Equipement général des EPLE	100 000,00	100 000,00	170 000,00	170 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
932	93201	657382			10 000,00	10 000,00
932	93221	60632			160 000,00	160 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
41290 - Education second degré - EPLE	1 000 000,00	1 000 000,00	800 000,00	800 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
932	93221	657381			800 000,00	800 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
421 - Formation professionnelle et apprentissage	29 200 000,00	29 200 000,00	23 500 000,00	23 500 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4211 - Formation professionnelle Apprentissage	25 000 000,00	25 000 000,00	21 000 000,00	21 000 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
932	93251	611			5 600 000,00	5 600 000,00
932	93251	657382			10 014 860,00	10 014 860,00
932	93251	65741			300 000,00	300 000,00
932	93251	65748			2 438 140,00	2 438 140,00
932	9326	65131			30 000,00	30 000,00
932	9326	657382			762 000,00	762 000,00
932	9326	65741			100 000,00	100 000,00
932	9326	65742			600 000,00	600 000,00
932	9326	65748			1 155 000,00	1 155 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4212 - Formation Professionnelle - FSE	4 200 000,00	4 200 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
932	93251	611				2 500 000,00	2 500 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
461 - Orientations	1 190 000,00	1 190 000,00	970 000,00	970 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4610 - Orientation TLV	900 000,00	900 000,00	820 000,00	820 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
932	93201	611				123 200,00	123 200,00
932	93201	657382				35 200,00	35 200,00
932	93201	65748				661 600,00	661 600,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4611 - Mission Analyse prospective	90 000,00	90 000,00	100 000,00	100 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
932	93201	617				100 000,00	100 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4612 - Actions transversales - Education	200 000,00	200 000,00	50 000,00	50 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
932	93201	6227				10 000,00	10 000,00
932	93201	6238				40 000,00	40 000,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
II.B - La langue corse	3 125 000,00	3 125 000,00	2 835 000,00	2 835 000,00
ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
431 - Langue corse	3 125 000,00	3 125 000,00	2 835 000,00	2 835 000,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4311 - Langue Corse Promotion - Développement - Diffusion	1 750 000,00	1 750 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
932	93212	65748				160 000,00	160 000,00
932	93221	657381				10 000,00	10 000,00
932	93221	65748				100 000,00	100 000,00
932	93222	657381				20 000,00	20 000,00
932	9323	65131				50 000,00	50 000,00
932	93288	611				148 548,00	148 548,00
932	93288	657382				390 000,00	390 000,00
932	93288	65748				721 452,00	721 452,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4312 - Langue Corse Culture	575 000,00	575 000,00	535 000,00	535 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93311	611				62 000,00	62 000,00
933	93311	6185				20 000,00	20 000,00
933	93311	6245				5 000,00	5 000,00
933	93311	65132				50 000,00	50 000,00
933	93311	6568				35 000,00	35 000,00
933	93311	657348				48 000,00	48 000,00
933	93311	657358				10 000,00	10 000,00
933	93311	657382				20 000,00	20 000,00
933	93311	65742				25 000,00	25 000,00
933	93311	65748				260 000,00	260 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4313 - Langue Corse Charte Collectivité	800 000,00	800 000,00	700 000,00	700 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
935	93588	6514				15 000,00	15 000,00
935	93588	657348				32 000,00	32 000,00
935	93588	65742				363 000,00	363 000,00
935	93588	65748				290 000,00	290 000,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
II.C - La culture	15 624 260,00	15 624 260,00	14 754 647,00	14 754 647,00
ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
442 - Culture	13 712 560,00	13 712 560,00	12 839 587,00	12 839 587,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4423 - Culture	13 702 960,00	13 702 960,00	12 829 987,00	12 829 987,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
4423N001-AV1	CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE H. TOMASI - PARTICI	2 300 000,00
4423N002	SYNDICAT MIXTE GIUSSANI - FCT 2021	257 000,00
4423N003	CENTRE D'ART POLYPHONIQUE - FCT 2021	260 000,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>2 817 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93311	6042				718 427,00	718 427,00
933	93311	605				5 000,00	5 000,00
933	93311	611				289 734,00	289 734,00
933	93311	6231				7 500,00	7 500,00
933	93311	6232				1 500,00	1 500,00
933	93311	6233				9 403,00	9 403,00
933	93311	6236				10 000,00	10 000,00
933	93311	6238				13 248,00	13 248,00
933	93311	6245				30 000,00	30 000,00
933	93311	6281				11 350,00	11 350,00
933	93311	65131				120 000,00	120 000,00
933	93311	65132				5 500,00	5 500,00
933	93311	6561				2 557 000,00	2 557 000,00
933	93311	657348				1 220 214,00	1 220 214,00
933	93311	65741				187 530,00	187 530,00
933	93311	65742				90 000,00	90 000,00
933	93311	65748				6 772 905,00	6 772 905,00
933	9335	65748				780 676,00	780 676,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4424 - Mécenat	9 600,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93311	6236				9 600,00	9 600,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
443 - Les musées, archives, BDP, centres cultures et FRAC	1 911 700,00	1 911 700,00	1 915 060,00	1 915 060,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4430 - BDP	218 000,00	218 000,00	160 000,00	160 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
4430N001	BDP 2A - FCT 2021	100 000,00
4430N002	BDP 2B - FCT 2021	118 000,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>218 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93313	6064				10 000,00	10 000,00
933	93313	6068				30 000,00	30 000,00
933	93313	611				25 000,00	25 000,00
933	93313	6182				18 000,00	18 000,00
933	93313	6228				25 000,00	25 000,00
933	93313	637				2 000,00	2 000,00
933	9335	6228				40 000,00	40 000,00
933	9335	65132				10 000,00	10 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4432 - Musée de la Corse	194 500,00	194 500,00	728 500,00	728 500,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
4432N001	MUSEE DE LA CORSE - FCT 2021	194 500,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>194 500,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93314	6042				247 500,00	247 500,00
933	93314	60632				9 500,00	9 500,00
933	93314	6068				10 000,00	10 000,00
933	93314	615221				26 000,00	26 000,00
933	93314	61558				25 000,00	25 000,00
933	93314	617				2 500,00	2 500,00
933	93314	6182				30 000,00	30 000,00
933	93314	6188				15 000,00	15 000,00
933	93314	6236				120 000,00	120 000,00
933	93314	6241				243 000,00	243 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4433 - Musée de Levie	10 000,00	10 000,00	62 500,00	62 500,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
4433N001	MUSEE DE LEVIE - FCT 2021	10 000,00
	<b>TOTAL Affecté</b>	<b>10 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93314	6042				12 000,00	12 000,00
933	93314	605				10 000,00	10 000,00
933	93314	60632				1 000,00	1 000,00
933	93314	6068				5 000,00	5 000,00
933	93314	615221				11 000,00	11 000,00
933	93314	61558				2 000,00	2 000,00
933	93314	6182				1 000,00	1 000,00
933	93314	6188				1 000,00	1 000,00
933	93314	6236				3 500,00	3 500,00
933	93314	6241				16 000,00	16 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4434 - Musée de Sartène	0,00	0,00	52 500,00	52 500,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93314	6042				10 000,00	10 000,00
933	93314	60632				5 000,00	5 000,00
933	93314	6068				8 000,00	8 000,00
933	93314	615221				14 000,00	14 000,00
933	93314	6188				2 000,00	2 000,00
933	93314	6236				8 000,00	8 000,00
933	93314	6241				2 500,00	2 500,00
933	93314	6288				3 000,00	3 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4435 - Fonds Régional d'Art Contemporain	385 200,00	385 200,00	255 200,00	255 200,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
4435N001	FRAC - FCT 2021	385 200,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>385 200,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93311	605				27 950,00	27 950,00
933	93311	61358				5 500,00	5 500,00
933	93311	62268				21 250,00	21 250,00
933	93311	6228				28 760,00	28 760,00
933	93311	6231				9 000,00	9 000,00
933	93311	6232				10 020,00	10 020,00
933	93311	6236				50 200,00	50 200,00
933	93311	6241				74 800,00	74 800,00
933	93311	6245				12 000,00	12 000,00
933	93311	6558				5 000,00	5 000,00
933	93314	6568				10 720,00	10 720,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4436 - Cinémathèque régionale	700 000,00	700 000,00	302 000,00	302 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
4436N001	CINEMATHEQUE REGIONALE - FCT 2021	60 000,00
4436N002	SYNDICAT MIXTE DE LA CINEMATHEQUE - FCT 2021	300 000,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>360 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93311	6068				1 000,00	1 000,00
933	93311	611				59 500,00	59 500,00
933	93311	61358				13 000,00	13 000,00
933	93311	62268				29 400,00	29 400,00
933	93311	6231				13 200,00	13 200,00
933	93311	6234				13 400,00	13 400,00
933	93311	6236				2 000,00	2 000,00
933	93311	6241				1 000,00	1 000,00
933	93311	6245				16 500,00	16 500,00
933	93311	6281				2 000,00	2 000,00
933	93311	6561				150 000,00	150 000,00
933	93311	65811				1 000,00	1 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4437 - Casa di Roccapina	0,00	0,00	360,00	360,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93314	6185				360,00	360,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4438 - Musée d'Aléria	140 000,00	140 000,00	130 000,00	130 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
4438N001	MUSEE D'ALERIA	140 000,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>140 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93312	60632				6 000,00	6 000,00
933	93314	6042				45 000,00	45 000,00
933	93314	605				10 000,00	10 000,00
933	93314	615221				48 000,00	48 000,00
933	93314	6236				12 000,00	12 000,00
933	93314	6241				5 000,00	5 000,00
933	93314	6288				4 000,00	4 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4439 - Musée de Morosaglia	55 000,00	55 000,00	20 000,00	20 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
4439N001	MUSEE DE MOROSAGLIA - FCT 2021	55 000,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>55 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93314	6042				13 000,00	13 000,00
933	93314	60632				1 000,00	1 000,00
933	93314	6168				1 000,00	1 000,00
933	93314	6182				1 000,00	1 000,00
933	93314	6188				1 000,00	1 000,00
933	93314	6236				1 000,00	1 000,00
933	93314	6241				2 000,00	2 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
44390 - Sites Archéologiques et musées	209 000,00	209 000,00	204 000,00	204 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93314	6042				75 000,00	75 000,00
933	93314	60632				2 000,00	2 000,00
933	93314	6068				22 000,00	22 000,00
933	93314	61521				18 000,00	18 000,00
933	93314	6182				2 000,00	2 000,00
933	93314	6228				30 000,00	30 000,00
933	93314	6236				55 000,00	55 000,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
II.D - Le patrimoine	830 080,00	830 080,00	3 178 798,00	3 178 798,00
ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
441 - Patrimoine	830 080,00	830 080,00	3 178 798,00	3 178 798,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4411 - Patrimoine - Restauration	464 400,00	464 400,00	784 000,00	784 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93312	6041				10 000,00	10 000,00
933	93312	6042				261 764,00	261 764,00
933	93312	605				4 100,00	4 100,00
933	93312	6068				10 000,00	10 000,00
933	93312	611				3 000,00	3 000,00
933	93312	61521				70 000,00	70 000,00
933	93312	6233				5 000,00	5 000,00
933	93312	6236				19 500,00	19 500,00
933	93312	657348				348 000,00	348 000,00
933	93312	65748				52 636,00	52 636,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4413 - Devoir de mémoire - Archives	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93315	60628				9 000,00	9 000,00
933	93315	6245				3 000,00	3 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4414 - Mécénat	13 600,00	13 600,00	20 832,00	20 832,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93312	6042				13 792,00	13 792,00
933	93312	6236				7 040,00	7 040,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4416 - GRITACCESS - Patrimoine	256 000,00	256 000,00	2 009 602,00	2 009 602,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93312	6042				250 366,00	250 366,00
933	93312	6068				30 000,00	30 000,00
933	93312	6232				62 000,00	62 000,00
933	93312	6236				26 928,00	26 928,00
933	93312	657348				1 640 308,00	1 640 308,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4417 - ITINERA ROMANICA	16 080,00	16 080,00	40 801,00	40 801,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
933	93312	6042			18 449,00	18 449,00
933	93312	6232			10 000,00	10 000,00
933	93312	657348			12 352,00	12 352,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4418 - Racine	0,00	0,00	175 603,00	175 603,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
933	93312	6042			97 403,00	97 403,00
933	93312	6232			24 500,00	24 500,00
933	93312	6236			19 200,00	19 200,00
933	93312	657348			34 500,00	34 500,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4419 - MOMAR	0,00	0,00	55 960,00	55 960,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
933	93312	6042			55 960,00	0,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
44190 - Citadelle de Corte - Citadella XXI	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
933	93312	6156			35 000,00	35 000,00
933	93312	617			20 000,00	20 000,00
933	93312	6236			25 000,00	25 000,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
II.E - Le sport et la jeunesse	7 736 400,00	8 236 400,00	6 880 867,00	6 880 867,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
451 - Sports	6 560 400,00	7 060 400,00	6 220 867,00	6 220 867,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4512 - CND5	1 674 568,00	1 674 568,00	1 674 568,00	1 674 568,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93326	65748				1 674 568,00	1 674 568,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4513 - Investir pour le CSJC	2 150 000,00	2 150 000,00	1 720 000,00	1 720 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
4513N001	SOUTENIR LE CSJC - FCT 2021	2 150 000,00
	<b>TOTAL Affecté</b>	<b>2 150 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93324	657382				1 720 000,00	1 720 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4514 - Aider le sport	2 735 832,00	3 235 832,00	2 826 299,00	2 826 299,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93326	6042				24 000,00	24 000,00
933	93326	605				10 000,00	10 000,00
933	93326	60632				10 480,00	10 480,00
933	93326	65131				44 200,00	44 200,00
933	93326	65748				2 237 619,00	2 237 619,00
933	9335	65748				500 000,00	500 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
452 - Jeunesse	1 176 000,00	1 176 000,00	660 000,00	660 000,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
4521 - Aides en faveur de la jeunesse	1 176 000,00	1 176 000,00	660 000,00	660 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
933	93338	6042				50 000,00	50 000,00
933	93338	65131				30 000,00	30 000,00
933	93338	65132				15 000,00	15 000,00
933	93338	657348				237 000,00	237 000,00
933	93338	657358				56 000,00	56 000,00
933	93338	657381				12 000,00	12 000,00
933	93338	65748				160 000,00	160 000,00
933	9335	6042				50 000,00	50 000,00
933	9335	65131				50 000,00	50 000,00

POLITIQUE	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
III - Faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de respect de l'environnement	38 772 481,00	38 772 481,00	37 401 305,00	37 401 305,00
OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
III.A - La politique de l'eau	8 290 000,00	8 290 000,00	8 290 000,00	8 290 000,00
ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
131 - Maitrise de l'eau	8 290 000,00	8 290 000,00	8 290 000,00	8 290 000,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
1310 - Office d'Equipement Hydraulique de Corse	8 290 000,00	8 290 000,00	8 290 000,00	8 290 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
1310N001	OEHC- FCT 2021 - AV1TR - FCT PROPRE	8 290 000,00
	<b>TOTAL Affecté</b>	<b>8 290 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
937	93731	6568				8 290 000,00	8 290 000,00

OBJECTIF		AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté	
III.B - La protection de l'environnement et des biodiversités		30 212 481,00	30 212 481,00	28 821 305,00	28 821 305,00	
ACTION		AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté	
321 - Actions en faveur de l'environnement		29 289 041,00	29 289 041,00	27 693 365,00	27 693 365,00	
PROGRAMME		AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté	
3210 - Office de l'environnement de la Corse - PNRC		22 000 000,00	22 000 000,00	21 370 000,00	21 370 000,00	
Opération	Libellé Opération				Affecté	
3210N001	OEC - FCT 2021- AV1TR 2021 - FCT PROPRE				13 350 000,00	
3210N002	OEC - FONCTIONNEMENT PNRC 2021				5 566 000,00	
<b>TOTAL Affecté</b>					<b>18 916 000,00</b>	
Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
937	9370	6568			21 370 000,00	21 370 000,00
PROGRAMME		AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté	
32100 - GESTION DES DECHETS - OEC		0,00	0,00			
PROGRAMME		AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté	
3211 - Pépinière de Castelluccio		0,00	0,00			
PROGRAMME		AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté	
3213 - Plan de développement des ENR		0,00	0,00			
PROGRAMME		AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté	
3214 - Laboratoire d'analyse		4 591 441,00	4 591 441,00	4 591 441,00	4 591 441,00	
Opération	Libellé Opération				Affecté	
3214N001	LABORTOIRE D'ANALYSES - SUBVENTION D'EQUILIBRE 202				4 591 441,00	
<b>TOTAL Affecté</b>					<b>4 591 441,00</b>	
Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
936	936311	65821			4 591 441,00	4 591 441,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3215 - Sites ENS - Soutien des partenaires	1 024 600,00	1 024 600,00	1 216 164,00	1 216 164,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
937	9376	605				2 000,00	2 000,00
937	9376	617				80 000,00	80 000,00
937	9376	6231				2 500,00	2 500,00
937	9376	6238				2 500,00	2 500,00
937	9376	6245				8 000,00	8 000,00
937	9376	65818				1 500,00	1 500,00
937	9378	60632				10 634,00	10 634,00
937	9378	611				65 530,00	65 530,00
937	9378	617				20 000,00	20 000,00
937	9378	6231				1 500,00	1 500,00
937	9378	6561				620 000,00	620 000,00
937	9378	6568				186 000,00	186 000,00
937	9378	657381				216 000,00	216 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3216 - Littoral	49 000,00	49 000,00	87 760,00	87 760,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
937	9376	60632				10 000,00	10 000,00
937	9376	611				39 000,00	39 000,00
937	9376	61228				3 000,00	3 000,00
937	9376	61521				5 000,00	5 000,00
937	9376	61558				25 000,00	25 000,00
937	9376	6182				2 200,00	2 200,00
937	9376	6231				1 500,00	1 500,00
937	9376	627				560,00	560,00
937	9376	65888				1 500,00	1 500,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3218 - Sites ENS	1 500 000,00	1 500 000,00	304 000,00	304 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
937	9378	60622				120 000,00	120 000,00
937	9378	60628				1 000,00	1 000,00
937	9378	60632				138 000,00	138 000,00
937	9378	611				1 000,00	1 000,00
937	9378	61358				8 000,00	8 000,00
937	9378	61551				31 000,00	31 000,00
937	9378	61558				5 000,00	5 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
32190 - Espaces et sites de pleine nature ESPN	124 000,00	124 000,00	124 000,00	124 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
937	9376	6238			5 000,00	5 000,00
937	9378	60632			45 000,00	45 000,00
937	9378	611			74 000,00	74 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
322 - Protection de l'environnement	923 440,00	923 440,00	1 127 940,00	1 127 940,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3221 - Protection des milieux aquatiques	248 440,00	248 440,00	171 940,00	171 940,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
937	9376	60632			17 500,00	17 500,00
937	9376	6068			3 600,00	3 600,00
937	9376	611			141 140,00	141 140,00
937	9376	61558			4 500,00	4 500,00
937	9376	6231			3 000,00	3 000,00
937	9376	6281			2 200,00	2 200,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3223 - Lutte anti vectorielle	550 000,00	550 000,00	706 000,00	706 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
937	93758	60628			456 000,00	456 000,00
937	93758	60632			50 000,00	50 000,00
937	93758	611			150 000,00	150 000,00
937	93758	61558			50 000,00	50 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3224 - Génie sanitaire et écologique	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
937	9378	60632			5 000,00	5 000,00
937	9378	61558			45 000,00	45 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3225 - SDAGE	125 000,00	125 000,00	200 000,00	200 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
937	93731	617			200 000,00	200 000,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
III.C - L'énergie	270 000,00	270 000,00	290 000,00	290 000,00
ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
331 - Energie	270 000,00	270 000,00	290 000,00	290 000,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3310 - Contractualisation CPER ADEME	140 000,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
937	93758	65748			140 000,00	140 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3311 - Mise en œuvre cadre compensation territoriale EDF/Cdc	130 000,00	130 000,00	150 000,00	150 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
937	93758	65748			150 000,00	150 000,00

POLITIQUE	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
IV - Œuvrer en faveur de l'aménagement du territoire	59 724 160,00	59 724 160,00	57 989 231,00	57 989 231,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
IV.A - La politique en faveur de l'intérieur et de la montagne	4 050 000,00	4 050 000,00	3 433 811,00	3 433 811,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
313 - Développement rural et territorial	4 050 000,00	4 050 000,00	3 433 811,00	3 433 811,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3131 - Vie associative	1 100 000,00	1 100 000,00	840 001,00	840 001,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
935	93501	65748			840 001,00	840 001,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3132 - Développement territorial	450 000,00	450 000,00	400 010,00	400 010,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
935	93501	6065				1 500,00	1 500,00
935	93501	6068				15 000,00	15 000,00
935	93501	611				47 010,00	47 010,00
935	93501	6185				1 000,00	1 000,00
935	93501	62268				1 000,00	1 000,00
935	93501	6231				500,00	500,00
935	93501	6232				1 000,00	1 000,00
935	93501	6233				1 000,00	1 000,00
935	93501	6236				7 000,00	7 000,00
935	93501	6558				800,00	800,00
935	93501	657381				175 000,00	175 000,00
935	9354	65748				149 200,00	149 200,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3133 - Comité de massif	2 000 000,00	2 000 000,00	1 693 800,00	1 693 800,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
935	9354	657341				1 000 000,00	1 000 000,00
935	9354	657351				493 800,00	493 800,00
935	9354	65748				200 000,00	200 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3134 - Syndicat départemental des énergies	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
3134N001	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES - DOTATION DE	500 000,00
	<b>TOTAL Affecté</b>	<b>500 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
935	9354	657382				500 000,00	500 000,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
IV.B - Les aides aux communes, intercommunalités et territoires	500 000,00	500 000,00	850 000,00	850 000,00
ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
314 - Aides aux communes et groupements	500 000,00	500 000,00	850 000,00	850 000,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3142 - Equipements collectifs communaux	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
935	93501	657348				500 000,00	500 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3146 - Fonds de territorialisation	500 000,00	500 000,00	350 000,00	350 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
935	9354	657348				350 000,00	350 000,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
IV.C - L'habitat	250 000,00	250 000,00	200 000,00	200 000,00
ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
315 - Habitat logement	250 000,00	250 000,00	200 000,00	200 000,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3151 - Habitat logement	250 000,00	250 000,00	200 000,00	200 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
935	9354	657348				200 000,00	200 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
316 - Logement	0,00	0,00		
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3161 - Investir pour le logement	0,00	0,00		

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
IV.D - La prévention contre les incendies et la forêt	50 034 160,00	50 034 160,00	48 145 420,00	48 145 420,00
ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
317 - Prévention contre les incendies	50 034 160,00	50 034 160,00	48 145 420,00	48 145 420,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3170 - SDIS	1 400 000,00	1 400 000,00	377 000,00	377 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
931	9312	60632				205 000,00	205 000,00
931	9312	611				3 000,00	3 000,00
931	9312	61551				163 000,00	163 000,00
931	9312	61558				5 000,00	5 000,00
931	9312	65888				1 000,00	1 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3171 - Prévention des incendies	154 000,00	154 000,00	719 260,00	719 260,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
931	9318	60632				5 300,00	5 300,00
931	9318	611				713 960,00	713 960,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3173 - CFM - Conservatoire forêt méditerranéenne	2 500 000,00	2 500 000,00	1 069 000,00	1 069 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
931	9318	60618				1 000,00	1 000,00
931	9318	60622				320 000,00	320 000,00
931	9318	60632				432 000,00	432 000,00
931	9318	611				4 500,00	4 500,00
931	9318	61551				307 500,00	307 500,00
931	9318	61558				4 000,00	4 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3174 - Participations SDIS	45 980 160,00	45 980 160,00	45 980 160,00	45 980 160,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
3174N001	SIS 2A - DOTATION DE FONCTIONNEMENT 2021	22 150 000,00
3174N002	SIS 2B - AVANCE PARTICIPATION 2021	23 830 160,00
	<b>TOTAL Affecté</b>	<b>45 980 160,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
931	9312	6553				45 980 160,00	45 980 160,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
IV.E - L'accompagnement des collectivités à la planification territoriale	4 890 000,00	4 890 000,00	5 360 000,00	5 360 000,00
ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
311 - Urbanisme	4 890 000,00	4 890 000,00	5 360 000,00	5 360 000,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3110 - Agence de l'urbanisme	4 460 000,00	4 460 000,00	4 460 000,00	4 460 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
3110N001	AUE - FCT 2021 - AV1TR2021 - FCT PROPRE	4 460 000,00
	<b>TOTAL Affecté</b>	<b>4 460 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature	CP Proposé	CP Voté
935	93588	6568	4 460 000,00	4 460 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
3111 - Agence de l'urbanisme - études et recherches	430 000,00	430 000,00	900 000,00	900 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature	CP Proposé	CP Voté
935	9354	6568	900 000,00	900 000,00

POLITIQUE	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
V - Améliorer les équipements structurants et l'offre de services	249 779 159,00	249 779 159,00	244 620 159,00	244 620 159,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
V.A - La continuité territoriale	186 999 159,00	186 999 159,00	186 999 159,00	186 999 159,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
111 - Continuité territoriale	186 999 159,00	186 999 159,00	186 999 159,00	186 999 159,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
1110 - OTC	186 999 159,00	186 999 159,00	186 999 159,00	186 999 159,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
1110N001	OTC - DCT 2021	186 999 159,00
	<b>TOTAL Affecté</b>	<b>186 999 159,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature	CP Proposé	CP Voté
938	9386	6568	186 999 159,00	186 999 159,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
V.B - Les infrastructures routières	9 000 000,00	9 000 000,00	7 195 000,00	7 195 000,00
ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
112 - Voirie départementale	5 350 000,00	5 350 000,00	4 185 000,00	4 185 000,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
1121 - Voirie départementale	2 350 000,00	2 350 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
1121N001	ENTRETIEN ROUTIER RD PUMONTI	1 150 000,00
1121N002	ENTRETIEN ROUTIER RD CISMONTE	1 200 000,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>2 350 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
938	93843	60632				100 000,00	100 000,00
938	93843	60633				280 000,00	280 000,00
938	93843	611				150 000,00	150 000,00
938	93843	61351				20 000,00	20 000,00
938	93843	61358				100 000,00	100 000,00
938	93843	615231				1 000 000,00	1 000 000,00
938	93843	65888				100 000,00	100 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
1122 - Parc de la voirie	3 000 000,00	3 000 000,00	2 435 000,00	2 435 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
938	93843	60622				930 000,00	930 000,00
938	93843	60628				1 500,00	1 500,00
938	93843	60632				683 000,00	683 000,00
938	93843	611				3 000,00	3 000,00
938	93843	61551				130 000,00	130 000,00
938	93843	61558				13 000,00	13 000,00
938	93843	6355				500,00	500,00
938	93846	61551				2 500,00	2 500,00
938	93847	60618				1 500,00	1 500,00
938	93847	60632				380 000,00	380 000,00
938	93847	6068				31 000,00	31 000,00
938	93847	611				17 000,00	17 000,00
938	93847	61358				2 000,00	2 000,00
938	93847	61551				230 000,00	230 000,00
938	93847	61558				10 000,00	10 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
113 - Routes territoriales	3 650 000,00	3 650 000,00	3 010 000,00	3 010 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
1131 - Voirie territoriale - Matériel	3 650 000,00	3 650 000,00	3 010 000,00	3 010 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
1131N001	ENTRETIEN ROUTIER RT - FCT 2021	3 650 000,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>3 650 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
938	93842	60612				275 000,00	275 000,00
938	93842	60633				260 000,00	260 000,00
938	93842	611				650 000,00	650 000,00
938	93842	615231				100 000,00	100 000,00
938	93842	6156				1 625 000,00	1 625 000,00
938	93842	62268				100 000,00	100 000,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
V.C - Les infrastructures portuaires et aéroportuaires	1 350 000,00	1 350 000,00	800 000,00	800 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
114 - Infrastructures portuaires et aéroportuaires	1 350 000,00	1 350 000,00	800 000,00	800 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
1141 - Infrastructures portuaires - Maitrise d'ouvrage	1 200 000,00	1 200 000,00	650 000,00	650 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
1141N001	PORTS - FCT COURANT - 2021	500 000,00
1141N002	AMO - RENOUELEMENT DES CONCESSIONS DES PORTS DE	150 000,00
1141N003	MISSIONS D'ANALYSE COMPTABLE ET FINANCIERE SUR LES	200 000,00
1141N004	ETABLISSEMENTS DES SCHEMAS DIRECTEURS PORTUAIRES -	350 000,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>1 200 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
938	93854	6041				150 000,00	150 000,00
938	93854	605				100 000,00	100 000,00
938	93854	611				50 000,00	50 000,00
938	93854	6188				250 000,00	250 000,00
938	93854	62268				100 000,00	100 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
1142 - Infrastructures aéroportuaires - Maitrise d'ouvrage	150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
1142N001	AEROPORTS - FCT COURANT - 2021	150 000,00
	<b>TOTAL Affecté</b>	<b>150 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
938	93855	6041				20 000,00	20 000,00
938	93855	62268				130 000,00	130 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
1143 - Ports - Subventions	0,00	0,00		

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
V.D - Les transports ferroviaires et l'intermodalité	24 000 000,00	24 000 000,00	23 000 000,00	23 000 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
115 - Réseau ferré	24 000 000,00	24 000 000,00	23 000 000,00	23 000 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
1151 - Réseau ferré	24 000 000,00	24 000 000,00	23 000 000,00	23 000 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
1151N001	DSP 2021 ET CONTRIBUTIONS ETUDIANTS	23 940 000,00
	<b>TOTAL Affecté</b>	<b>23 940 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
938	93822	65648				23 000 000,00	23 000 000,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
V.E - Les transports urbains et scolaires	26 650 000,00	26 650 000,00	26 000 000,00	26 000 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
116 - Transports interurbains et scolaires	26 650 000,00	26 650 000,00	26 000 000,00	26 000 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
1161 - Transports de voyageurs	2 320 320,00	2 320 320,00	1 820 000,00	1 820 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
1161N001	MARCHES LIGNE REGULIERES - TPE - FCT 2021	2 250 320,00
1161N004	BILLETIQUE INTERURBAIN - EXPLOITATION ET ENTRETIEN	70 000,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>2 320 320,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature	CP Proposé	CP Voté
938	93821	6248	1 820 000,00	1 820 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
1162 - Transports scolaires	22 729 680,00	22 729 680,00	22 580 000,00	22 580 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
1162N002	TRANSPORTS SCOLAIRES - FCT 2021	22 589 680,00
1162N003	BILLETIQUE SCOLAIRE - EXPLOITATION ET ENTRETIEN	140 000,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>22 729 680,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature	CP Proposé	CP Voté
938	9381	6156	130 000,00	130 000,00
938	9381	6248	20 500 000,00	20 500 000,00
938	9381	6281	20 000,00	20 000,00
938	9381	6568	1 300 000,00	1 300 000,00
938	9381	657348	630 000,00	630 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
1163 - Transports handicapés	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
1163N001	TRANSPORTS ELEVES HANDICAPES - FCT 2021	1 600 000,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>1 600 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature	CP Proposé	CP Voté
938	9381	6248	1 600 000,00	1 600 000,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
V.F - L'aménagement et la transformation numériques de la Corse	1 780 000,00	1 780 000,00	626 000,00	626 000,00
ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
121 - Réseau THD	1 780 000,00	1 780 000,00	626 000,00	626 000,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
1211 - Réseau très haut débit de la Corse - Infrastructures	300 000,00	300 000,00	228 000,00	228 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
1211N001	MAINTIEN EN CONDITIONS OPERATIONNELLES POINTS HAUT	300 000,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>300 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature	CP Proposé	CP Voté
935	9357	6156	208 000,00	208 000,00
935	9357	6188	20 000,00	20 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
1212 - Réseau très haut débit - Services et usages numériques	1 480 000,00	1 480 000,00	398 000,00	398 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
1212N001	MISE EN OEUVRE ANIMATION LAB CORSICA	100 000,00
<b>TOTAL Affecté</b>		<b>100 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature	CP Proposé	CP Voté
935	93502	657348	10 000,00	10 000,00
935	93502	65742	50 000,00	50 000,00
935	9357	6042	295 000,00	295 000,00
935	9357	6188	20 000,00	20 000,00
935	9357	6238	23 000,00	23 000,00

POLITIQUE	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
VI - Impulser le développement économique et soutenir l'appareil productif	30 037 800,00	35 537 800,00	28 980 000,00	34 480 000,00
OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
VI.A - Le développement agricole et rural	13 493 800,00	13 493 800,00	12 850 000,00	12 850 000,00
ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
211 - Agriculture	12 793 800,00	12 793 800,00	11 600 000,00	11 600 000,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
2110 - ODARC - Structure	9 200 000,00	9 200 000,00	9 500 000,00	9 500 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
2110N001	ODARC - FCT 2021 - AV1TR 2021- FCT PROPRE	9 200 000,00
	<b>TOTAL Affecté</b>	<b>9 200 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
936	9360	6568				9 500 000,00	9 500 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
2114 - ODARC - Opérations spécifiques	550 000,00	550 000,00		

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
2116 - SMAC	3 043 800,00	3 043 800,00	2 100 000,00	2 100 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
936	936312	657358				2 100 000,00	2 100 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
212 - Forêt	700 000,00	700 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
2121 - Forêt	700 000,00	700 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
936	936312	6042				50 000,00	50 000,00
936	936312	615228				100 000,00	100 000,00
936	936312	61524				900 000,00	900 000,00
936	936312	637				75 000,00	75 000,00
936	936312	6568				125 000,00	125 000,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
VI.B - Le soutien aux entreprises	5 194 000,00	10 694 000,00	4 980 000,00	10 480 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
213 - Action économique	5 194 000,00	10 694 000,00	4 980 000,00	10 480 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
2130 - ADEC	4 900 000,00	4 900 000,00	4 900 000,00	4 900 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
2130N001	ADEC - FONTIONNEMENT 2021	4 900 000,00
	<b>TOTAL Affecté</b>	<b>4 900 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature	CP Proposé	CP Voté
936	9360	6568	4 900 000,00	4 900 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
2131 - ADEC - Actions régionales aux entreprises	150 000,00	150 000,00		

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
2133 - Mesures économiques – Plan COVID-19	144 000,00	5 644 000,00	80 000,00	5 580 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
2133N001	FONDS SALVEZZA - FCT 2021	5 500 000,00
	<b>TOTAL Affecté</b>	<b>5 500 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature	CP Proposé	CP Voté
936	9369	611	80 000,00	5 580 000,00

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
VI.C - Le développement touristique	11 350 000,00	11 350 000,00	11 150 000,00	11 150 000,00
ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
214 - Tourisme	11 350 000,00	11 350 000,00	11 150 000,00	11 150 000,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
2140 - ATC	11 350 000,00	11 350 000,00	11 150 000,00	11 150 000,00

Opération	Libellé Opération	Affecté
2140N001	ATC - FCT PROPRE 2021	5 350 000,00
	<b>TOTAL Affecté</b>	<b>5 350 000,00</b>

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
936	9360	6568				5 350 000,00	5 350 000,00
936	93633	6568				3 650 000,00	3 650 000,00
936	9369	6568				2 150 000,00	2 150 000,00

POLITIQUE	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
VII - Faire rayonner la Corse dans son espace méditerranéen et européen	3 257 000,00	3 257 000,00	1 573 500,00	1 573 500,00
OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
VII.A - La programmation et la gestion des fonds européens	2 340 000,00	2 340 000,00	575 000,00	575 000,00
ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
231 - Fonds européens	40 000,00	40 000,00	175 000,00	175 000,00
PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
2311 - Assistance technique PDRC	40 000,00	40 000,00	175 000,00	175 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature				CP Proposé	CP Voté
930	93044	611				170 000,00	170 000,00
930	93044	6238				5 000,00	5 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
232 - Subvention globale	2 300 000,00	2 300 000,00	400 000,00	400 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
2322 - Gestion des fonds européens	300 000,00	300 000,00	400 000,00	400 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
9305	93051	657358			50 000,00	50 000,00
9305	93051	657363			50 000,00	50 000,00
9305	93051	65748			200 000,00	200 000,00
9305	93052	657382			100 000,00	100 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
2324 - REACT EU	2 000 000,00	2 000 000,00		

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
VII.B - La coopération territoriale	887 000,00	887 000,00	968 500,00	968 500,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
221 - Coopération décentralisée	887 000,00	887 000,00	968 500,00	968 500,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
2211 - Programme Eurodyssée	377 000,00	377 000,00	123 500,00	123 500,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
930	93044	611			20 000,00	20 000,00
930	93044	65131			103 500,00	103 500,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
2212 - Assistance technique PO - FEDER	290 000,00	290 000,00	575 000,00	575 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
930	93044	611			545 000,00	545 000,00
930	93044	6185			20 000,00	20 000,00
930	93044	6238			10 000,00	10 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
2213 - Italie France Maritime	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
930	93044	611			50 000,00	50 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
2214 - INNOLAB ++	152 000,00	152 000,00	152 000,00	152 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
930	93044	657382			152 000,00	152 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
2216 - Coopération décentralisée	68 000,00	68 000,00	68 000,00	68 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
930	93044	6568			68 000,00	68 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
2217 - INTERREG MED	0,00	0,00		

OBJECTIF	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
VII.C - Les relations méditerranéennes, européennes et internationales	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00

ACTION	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
222 - Coopération internationale	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00

PROGRAMME	AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
2221 - Coopération internationale	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00

Chapitre	Article par Fonction	Article Par Nature			CP Proposé	CP Voté
930	93044	611			20 000,00	20 000,00
930	93044	6568			10 000,00	10 000,00

		AE Proposée	AE Votée	CP Proposé	CP Voté
<b>0</b>	<b>La construction d'une administration innovante et performante</b>	<b>40 145 700,00</b>	<b>40 145 700,00</b>	<b>273 086 879,00</b>	<b>273 086 879,00</b>
0.A	Structurer l'administration territoriale	8 850 000,00	8 850 000,00	235 368 749,00	235 368 749,00
0.B	Assurer le fonctionnement, la compatibilité et la sécurisation des systèmes d'i	7 120 000,00	7 120 000,00	8 860 000,00	8 860 000,00
0.C	Élaborer un budget dans un cadre harmonisé	6 858 000,00	6 858 000,00	1 016 000,00	1 016 000,00
0.D	Amorcer la structuration des grandes politiques par l'élaboration d'orientations	891 700,00	891 700,00	5 559 130,00	5 559 130,00
0.E	Mettre en place les procédures, les règlements et les outils nécessaires	16 376 000,00	16 376 000,00	21 796 000,00	21 796 000,00
0.F	Jeter les bases d'une administration innovante capable de relever les défis du	50 000,00	50 000,00	487 000,00	487 000,00
<b>I</b>	<b>Construire une société des solidarités</b>	<b>8 845 000,00</b>	<b>8 845 000,00</b>	<b>190 985 515,00</b>	<b>190 985 515,00</b>
I.A	Le soutien aux personnes en difficulté sociale ou en insertion	6 300 000,00	6 300 000,00	50 663 000,00	50 663 000,00
I.B	L'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap	0,00	0,00	120 218 000,00	120 218 000,00
I.C	La protection de l'enfance et de la famille	0,00	0,00	16 000 000,00	16 000 000,00
I.D	Un modèle de santé adapté aux spécificités de la Corse	2 545 000,00	2 545 000,00	4 104 515,00	4 104 515,00
<b>II</b>	<b>Favoriser la transmission des savoirs et l'épanouissement des individus</b>	<b>83 385 740,00</b>	<b>83 885 740,00</b>	<b>84 210 312,00</b>	<b>84 210 312,00</b>
II.A	L'enseignement et la formation	56 070 000,00	56 070 000,00	56 561 000,00	56 561 000,00
II.B	La langue corse	3 125 000,00	3 125 000,00	2 835 000,00	2 835 000,00
II.C	La culture	15 624 260,00	15 624 260,00	14 754 647,00	14 754 647,00
II.D	Le patrimoine	830 080,00	830 080,00	3 178 798,00	3 178 798,00
II.E	Le sport et la jeunesse	7 736 400,00	8 236 400,00	6 880 867,00	6 880 867,00
<b>III</b>	<b>Faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de respect de l'environnement</b>	<b>38 772 481,00</b>	<b>38 772 481,00</b>	<b>37 401 305,00</b>	<b>37 401 305,00</b>
III.A	La politique de l'eau	8 290 000,00	8 290 000,00	8 290 000,00	8 290 000,00
III.B	La protection de l'environnement et des biodiversités	30 212 481,00	30 212 481,00	28 821 305,00	28 821 305,00
III.C	L'énergie	270 000,00	270 000,00	290 000,00	290 000,00
<b>IV</b>	<b>Œuvrer en faveur de l'aménagement du territoire</b>	<b>59 724 160,00</b>	<b>59 724 160,00</b>	<b>57 989 231,00</b>	<b>57 989 231,00</b>
IV.A	La politique en faveur de l'intérieur et de la montagne	4 050 000,00	4 050 000,00	3 433 811,00	3 433 811,00
IV.B	Les aides aux communes, intercommunalités et territoires	500 000,00	500 000,00	850 000,00	850 000,00
IV.C	L'habitat	250 000,00	250 000,00	200 000,00	200 000,00
IV.D	La prévention contre les incendies et la forêt	50 034 160,00	50 034 160,00	48 145 420,00	48 145 420,00
IV.E	L'accompagnement des collectivités à la planification territoriale	4 890 000,00	4 890 000,00	5 360 000,00	5 360 000,00
<b>V</b>	<b>Améliorer les équipements structurants et l'offre de services</b>	<b>249 779 159,00</b>	<b>249 779 159,00</b>	<b>244 620 159,00</b>	<b>244 620 159,00</b>
V.A	La continuité territoriale	186 999 159,00	186 999 159,00	186 999 159,00	186 999 159,00
V.B	Les infrastructures routières	9 000 000,00	9 000 000,00	7 195 000,00	7 195 000,00
V.C	Les infrastructures portuaires et aéroportuaires	1 350 000,00	1 350 000,00	800 000,00	800 000,00
V.D	Les transports ferroviaires et l'intermodalité	24 000 000,00	24 000 000,00	23 000 000,00	23 000 000,00
V.E	Les transports urbains et scolaires	26 650 000,00	26 650 000,00	26 000 000,00	26 000 000,00
V.F	L'aménagement et la transformation numériques de la Corse	1 780 000,00	1 780 000,00	626 000,00	626 000,00
<b>VI</b>	<b>Impulser le développement économique et soutenir l'appareil productif</b>	<b>30 037 800,00</b>	<b>35 537 800,00</b>	<b>28 980 000,00</b>	<b>34 480 000,00</b>
VI.A	Le développement agricole et rural	13 493 800,00	13 493 800,00	12 850 000,00	12 850 000,00
VI.B	Le soutien aux entreprises	5 194 000,00	10 694 000,00	4 980 000,00	10 480 000,00
VI.C	Le développement touristique	11 350 000,00	11 350 000,00	11 150 000,00	11 150 000,00
<b>VII</b>	<b>Faire rayonner la Corse dans son espace méditerranéen et européen</b>	<b>3 257 000,00</b>	<b>3 257 000,00</b>	<b>1 573 500,00</b>	<b>1 573 500,00</b>
VII.A	La programmation et la gestion des fonds européens	2 340 000,00	2 340 000,00	575 000,00	575 000,00
VII.B	La coopération territoriale	887 000,00	887 000,00	968 500,00	968 500,00
VII.C	Les relations méditerranéennes, européennes et internationales	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	<b>Total Général</b>	<b>513 947 040,00</b>	<b>519 947 040,00</b>	<b>918 846 901,00</b>	<b>924 346 901,00</b>

## ETAT PREVISIONNEL DES EFFECTIFS DES AGENCES & OFFICES POUR 2021

L'exercice budgétaire 2021 sera soumis à des contraintes fortes liées à la déclinaison des plans Salvezza et Rilanciu qui sont essentiels à la survie de nombreuses entreprises et donc à la cohésion économique et sociale de l'ensemble de la Corse.

C'est ainsi que les efforts engagés lors des exercices précédents doivent être poursuivis, voire amplifiés, afin de dégager des marges de manœuvre permettant à la fois le bon fonctionnement des Agences et des Offices mais aussi en réservant un maximum de crédits au financement des plans d'aides mentionnés ci-dessus.

Dans ce cadre, il est souhaitable de limiter les recrutements de l'année à venir au strict respect des plafonds d'emploi actuels en ne permettant aucune augmentation de ces plafonds voire en les réduisant quand cela paraît possible et raisonnable.

Les recrutements resteront donc possibles et les Agences et Offices veilleront donc à prioriser leurs besoins que les postes à pourvoir relèvent de politiques anciennes ou de besoins liés à de nouvelles missions et de nouveaux objectifs.

Il ressort de cela que les recrutements pourraient tout de même atteindre un volume de 49 CDI et 23 CDD de plus de trois mois sur les postes actuellement non pourvus dans l'ensemble des Agences et des Offices sans procéder à la création de poste nouveau et donc sans évolution du plafond d'emploi théorique.

**ADEC - AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA CORSE**

	Etat au 31/12/2020					Mouvements prévus en 2021						Prévision des effectifs au 31/12/2021				
	EFFECTIFS EN PLACE			POSTES BUDGETAIRES		CDI		Appel à candidature sur postes non pourvus (8)	Créations de postes budgétaires (9)	Appel à candidature sur création de postes (10)	Recours CDD + de 3 mois (11)	CDI [(12 = 1 + (6 - 7) + (8 + 10))]	CDD + de 3 mois (13)	S/total agents en activité (14 = 12 + 13)	Postes budgétaires non pourvus [15 = (4-8) + (6 - 7) + (9 - 10)]	S/total postes budgétaires (16 = 12 + 15 = 5 + 9)
	CDI (1)	CDD + de 3 mois (2)	Total (3 = 1 + 2)	Non pourvus (4)	Total (5 = 1 + 4)	Départs prévus (6)	Remplacements prévus suite départs (7)									
Catégorie A	41		41	1	42			1	0		1	44	1	45	0	44
Catégorie B	11		11	2	13				0		1	9	1	10	0	9
Catégorie C	1		1		1				0		0	1		1	0	1
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>0</b>	<b>53</b>	<b>3</b>	<b>56</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>54</b>	<b>2</b>	<b>56</b>	<b>0</b>	<b>54</b>

Les 2 postes de cat. B non pourvus concernent 2 sortis d'effectif intervenus en cours d'année.

3 : Hors contrats d'apprentissage et CDD de remplacement  
7 : De poste à poste

Postes à pourvoir sur postes existants (7 + 8)						
Catégorie	Grade	Fonction Intitulé du poste	Nature Domaine d'activité	Délibération créant le poste	Type de contrat CDI/CDD (1)	Localisation (2)
A	Cadre de Direction	Directeur des finances et de la régulation	Finances	année 2004: Création d'1 poste de cat A (A19) antérieure à la Délib 02/427AC relative aux A&O de la CTC et portant modif. des statuts de ses ét publics en date du 18/12/2002	CDI	2A

1 : Indiquer la durée CDD  
2 : Résidence administrative

Recours CDD + 3 mois (11)						
Catégorie	Grade	Fonction Intitulé du poste	Nature Domaine d'activité	Date prévisionnelle de recrutement	Type de contrat CDI/CDD (1)	Localisation (2)
A		Chargé d'affaires opérationnel	Renforcement Opérationnel dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance + animation Pôle de Balagne		CDD (18 mois)	2B
B		Assistant opérationnel	Assistance dans le cadre de l'instruction des demandes opérationnelles des entreprises		CDD (18 mois)	Portivechju

1 : Indiquer la durée CDD  
2 : Résidence administrative

CDD et contrats d'apprentissage en ETP (1)				
Effectifs	Etat au 31/12/2020		Etat au 31/12/2021	
	CDD (2)	Contrat d'apprentissage	CDD (2)	Contrat d'apprentissage
Catégorie A	2*		2	
Catégorie B		2		1
Catégorie C				
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

1 : Pour information de l'Assemblée de Corse  
2 : Uniquement CDD de remplacement, contrats de moins de trois mois et vacataires

\* Il s'agit de deux CDD de remplacement sur longue maladie d'agents.

Suppressions de postes						
Catégorie	Grade	Intitulé du poste	Nature et domaine d'activité		Type de contrat CDI/CDD (1)	Localisation (2)
B	Assistante en chef	Assistante DGAF	Licenciement pour inaptitude		CDI	Aiacciu
B	Assistante en chef	Adjoint administratif DGAF	Licenciement pour inaptitude		CDI	Aiacciu

Transformations de postes						
Catégorie	Grade	Intitulé du poste	Nature et domaine d'activité		Type de contrat CDI/CDD (1)	Localisation (2)
B en A	Assistante en chef	Assistante fonctionnelle	Passage catégorie B en A		CDI	Aiacciu
B en A	Assistante en chef	Chef de service contrôle des aides	Passage catégorie B en A		CDI	Aiacciu

**ATC - AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE**

	Etat au 31/12/2020					Mouvements prévus en 2021					Prévision des effectifs au 31/12/2021					
	EFFECTIFS EN PLACE			POSTES BUDGETAIRES		CDI		Appel à candidature sur postes non pourvus (8)	Créations de postes budgétaires (9)	Appel à candidature sur création de postes (10)	Recours CDD + de 3 mois (11)	CDI [(12 = 1 - (6 - 7) + (8 + 10))]	CDD + de 3 mois (13)	S/total agents en activité (14 = 12 + 13)	Postes budgétaires non pourvus [15 = (4-8) + (6 - 7) + (9 - 10)]	S/total postes budgétaires (16 = 12 + 15 = 5 + 9)
	CDI (1)	CDD + de 3 mois (2)	Total (3 = 1 + 2)	Non pourvus (4)	Total (5 = 1 + 4)	Départs prévus (6)	Remplacements prévus suite départs (7)									
Catégorie A	25	1	26	4	29	2	2	4	0	0	0	29		29	0	29
Catégorie B	22		22		22				0		2	22	2	24	0	22
Catégorie C	1		1		1				0		0	1		1	0	1
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>1</b>	<b>49</b>	<b>4</b>	<b>52</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>52</b>	<b>2</b>	<b>54</b>	<b>0</b>	<b>52</b>

L'Agence du Tourisme de la Corse dispose de 52 postes budgétaires

**Postes budgétaires non pourvus :**

- 1 Directeur Général
- 2 responsable pôle marketing et communication
- 3 responsable transition écologique
- 4 chargé d'étude centre de ressources

**Départs prévus**

- 1 Responsable RH départ retraite le 01/04/20
- 2 Responsable finances et comptabilité (susceptible de faire valoir ses droits à la retraite au cours de l'exercice)

**Appel à candidature sur postes non pourvus**

- 1 Directeur Général
- 2 responsable pôle marketing et communication
- 3 responsable transition écologique
- 4 chargé d'étude centre de ressources

3 : Hors contrats d'apprentissage et CDD de remplacement

7 : De poste à poste

Postes à pourvoir sur postes existants (7 + 8)						
Catégorie	Grade	Fonction Intitulé du poste	Nature Domaine d'activité	Délibération créant le poste	Type de contrat CDI/CDD (1)	Localisation (2)
A	Cadre	Responsable Ressources Humaines (7)	Ressources Humaines	2017	CDI	Aiacciu
A	Cadre	Responsable Finances et comptabilité (7)	budget de l'établissement ; l'ensemble de la comptabilité de l'Etablissement; Assurer le suivi financier des dépenses	1987	CDI	Aiacciu
A	Cadre	Responsable pôle marketing	Plan marketing de la destination	1999	CDI	Aiacciu
A	NC	Directeur Général de l'ATC (8)			CDI	Aiacciu
A	Cadre	Chargé de mission / d'étude (8)	Observatoire du tourisme, études quantitatives et qualitatives et plus généralement de data tourisme.	28/10/2019	CDI	Aiacciu
A	Cadre	Responsable Transition écologique (8)	Implanter une culture du développement durable du tourisme et construire un plan rassembleur conjuguant aspects sociaux économiques et environnementaux. Animer les programmes européens.	1987 création d'un poste d'assistant; transformation du poste CA de l'ATC 28/10/2019.	CDI	Aiacciu

1 : Indiquer la durée CDD

2 : Résidence administrative

Recours CDD + 3 mois (11)						
Catégorie	Grade	Fonction Intitulé du poste	Nature Domaine d'activité	Date prévisionnelle de recrutement	Type de contrat CDI/CDD (1)	Localisation (2)
B	Agent de Maîtrise	Assistant(e) administratif(ve)	Plan "Salvezza è Rilanciu"	01/03/2021	CDD (6 à 9 mois)	Aiacciu
B	Agent de Maîtrise	Assistant(e) administratif(ve)	Plan "Salvezza è Rilanciu"	01/03/2021	CDD (6 à 9 mois)	Aiacciu

1 : Indiquer la durée CDD

2 : Résidence administrative

CDD et contrats d'apprentissage en ETP (1)				
Effectifs	Etat au 31/12/2020		Etat au 31/12/2021	
	CDD (2)	Contrat d'apprentissage	CDD (2)	Contrat d'apprentissage
Catégorie A				
Catégorie B		4		4
Catégorie C				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>4</b>

1 : Pour information de l'Assemblée de Corse

2 : Uniquement CDD de remplacement, contrats de moins de trois mois et vacataires

**AUE - AGENCE DE L'URBANISME DE LA CORSE**

	Etat au 31/12/2020					Mouvements prévus en 2021						Prévision des effectifs au 31/12/2021				
	EFFECTIFS EN PLACE			POSTES BUDGETAIRES		CDI		Appel à candidature sur postes non pourvus	Créations de postes budgétaires	Appel à candidature sur création de postes	Recours CDD + de 3 mois	CDI [(12 = 1 + (6 - 7) + (8 + 10))]	CDD + de 3 mois (13)	S/total agents en activité (14 = 12 + 13)	Postes budgétaires non pourvus [15 = (4-8) + (6-7) + (9-11)]	S/total postes budgétaires (16 = 12 + 15)
	CDI (1)	CDD + de 3 mois (2)	Total (3 = 1 + 2)	Non pourvus (4)	Total (5 = 1 + 4)	Départs prévus (6)	Remplacements prévus suite départs (7)									
Catégorie A	35	2	37	1	36	0	0	1	0	0	2	36	4	40	0	36
Catégorie B	9		9		9				0		2	9	2	11	0	9
Catégorie C	3		3		3				0			3		3	0	3
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>2</b>	<b>49</b>	<b>1</b>	<b>48</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>48</b>	<b>6</b>	<b>54</b>	<b>0</b>	<b>48</b>

3 : Hors contrats d'apprentissage et CDD de remplacement

7 : De poste à poste

Postes à pourvoir sur postes existants (7 + 8)						
Catégorie	Grade	Fonction Intitulé du poste	Nature Domaine d'activité	Délibération créant le poste	Type de contrat CDI/CDD (1)	Localisation (2)
A		Chargé de missions et communication	Chargé suivi réseaux et relais/communication associée	12/260 AC	CDI	Aiacciu

1 : Indiquer la durée CDD

2 : Résidence administratif

Recours CDD + 3 mois (11)						
Catégorie	Grade	Fonction Intitulé du poste	Nature Domaine d'activité	Date prévisionnelle de recrutement	Type de contrat CDI/CDD (1)	Localisation (2)
A		Chargé d'études	Maîtrise de l'Energie (convention EDF/AUE)	01/03/2021	CDD (18 mois)	Aiacciu
A		Chargé d'études	Maîtrise de l'Energie (convention EDF/AUE)	01/03/2021	CDD (18 mois)	Aiacciu
B		Gestionnaire	Marchés publics & Gestion convention	01/05/2021	CDD (18 mois)	Aiacciu
B		Comptable	Comptabilité analytique convention EDF/AUE	01/03/2021	CDD (18 mois)	Aiacciu

1 : Indiquer la durée CDD

2 : Résidence administrative

CDD et contrats d'apprentissage en ETP (1)				
Effectifs	Etat au 31/12/2020		Etat au 31/12/2021	
	CDD (2)	Contrat d'apprentissage	CDD (2)	Contrat d'apprentissage
Catégorie A	2,08		2,67	
Catégorie B		0,67	0,25	0
Catégorie C	1,25			
<b>Total</b>	<b>3,33</b>	<b>0,67</b>	<b>2,92</b>	<b>0</b>

1 : Pour information de l'Assemblée de Corse

2 : Uniquement CDD de remplacement, contrats de moins de trois mois et vacataires

**OEC - OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE**

	Etat au 31/12/2020					Mouvements prévus en 2021						Prévision des effectifs au 31/12/2021					
	EFFECTIFS EN PLACE			POSTES BUDGETAIRES		CDI		Appel à candidature sur postes non pourvus	Créations de postes budgétaires	Appel à candidature sur création de postes	Recours CDD + de 3 mois	CDI [(12 = 1 + (6 - 7) + (8 + 10))]	CDD + de 3 mois (13)	S/total agents en activité (14 = 12 + 13)	Postes budgétaires non pourvus [15 = (4-8) + (6 - 7) + (9 - 10)]	S/total postes budgétaires (16 = 12 + 15)	
	CDI (1)	CDD + de 3 mois (2)	Total (3 = 1 + 2)	Non pourvus (4)	Total (5 = 1 + 4)	Départs prévus (6)	Remplacements prévus suite départs (7)										
Catégorie A	119	4	123	8	127	3	3	6	0		3		125	7	132	2	125
Catégorie B	55		55	4	59	1	1	4	0		0		59		59	0	59
Catégorie C	1		1		1				0		0		1		1	0	1
<b>Total</b>	<b>175</b>	<b>4</b>	<b>179</b>	<b>12</b>	<b>187</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>		<b>185</b>	<b>7</b>	<b>192</b>	<b>2</b>	<b>185</b>

3 : Hors contrats d'apprentissage et CDD de remplacement  
7 : De poste à poste

Postes à pourvoir sur postes existants (7 + 8)						
Catégorie	Grade	Fonction Intitulé du poste	Nature Domaine d'activité	Délibération créant le poste	Type de contrat CDI/CDD (1)	Localisation (2)
A	A	Responsable	Communication		CDI	Corti
A	A	Responsable	Agro-environnement		CDI	Régional
A	A	Assistant	Moyens généraux		CDI	Corti
B	B	Technicien	Ressources Humaines		CDI	Corti
B	B	Technicien	Animation du		CDI	Cismonte
A	A	Assistant	Contrôle de gestion		CDI	Corti
B	B	Garde mer	Gestion du site UNESCO		CDI	Porto
B	B	Garde mer	Gestion du site UNESCO		CDI	Porto
A	A	Responsable	Gestion des petites îles		CDI	Bastia
A	A	Assistant	Affaires juridiques		CDI	Corti

1 : Indiquer la durée CDD  
2 : Résidence administrative

Recours CDD + 3 mois (11)						
Catégorie	Grade	Fonction Intitulé du poste	Nature Domaine d'activité	Date prévisionnelle de recrutement	Type de contrat CDI/CDD (1)	Localisation (2)
A	A	Assistant	Programme FEADER suivi Natura2000	Troisième trimestre	CDD (18 mois)	Régional
A	A	Assistant	Création réserve multisite Porto Novo	Premier trimestre	CDD (18 mois)	Bastia
A	A	Assistant	Programme FEAMP	Second trimestre	CDD (18 mois)	Bunifaziu

1 : Indiquer la durée CDD  
2 : Résidence administrative

Suppressions de postes					
Catégorie	Grade	Intitulé du poste	Nature et domaine d'activité	Type de contrat CDI/CDD (1)	Localisation (2)
2 postes de catégorie A					

Effectifs	Etat au 31/12/2020		Etat au 31/12/2021	
	CDD (2)	Contrat d'apprentissage	CDD (2)	Contrat d'apprentissage
Catégorie A	3			
Catégorie B	4	10		
Catégorie C				
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

1 : Pour information de l'Assemblée de Corse  
2 : Uniquement CDD de remplacement, contrats de moins de trois mois et vacataires

**OEHC - OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE**

	Etat au 31/12/2020					Mouvements prévus en 2021					Prévision des effectifs au 31/12/2021					
	EFFECTIFS EN PLACE			POSTES BUDGETAIRES		CDI		Appel à candidature sur postes non pourvus	Créations de postes budgétaires	Appel à candidature sur création de postes	Recours CDD + de 3 mois	CDI [(12 = 1 + (6 - 7) + (8 + 10))]	CDD + de 3 mois (13)	S/total agents en activité (14 = 12 + 13)	Postes budgétaires non pourvus [15 = (4-8) + (6-7) + (9-11)]	S/total postes budgétaires (16 = 12 + 15)
	CDI (1)	CDD + de 3 mois (2)	Total (3 = 1 + 2)	Non pourvus (4)	Total (5 = 1 + 4)	Départs prévus (6)	Remplacements prévus suite départs (7)									
Catégorie A	87	2	89	6	93	3	2	4	0	0	2	93	2	95	3	93
Catégorie B	88	5	93	10	98			7	0		1	98	1	99	3	96
Catégorie C	15	7	22	10	25			6	0		2	25	2	27	4	22
<b>Total</b>	<b>190</b>	<b>14</b>	<b>204</b>	<b>26</b>	<b>216</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>216</b>	<b>5</b>	<b>221</b>	<b>10</b>	<b>211</b>

3 : Hors contrats d'apprentissage et CDD de remplacement

7 : De poste à poste

Postes à pourvoir sur postes existants (7 + 8)						
Catégorie	Grade	Fonction Intitulé du poste	Nature Domaine d'activité	Délibération créant le poste	Type de contrat CDI/CDD (1)	Localisation (2)
A	FA	Contrôleur de Gestion	Service des Affaires Economiques et Financières	Organigrammé	CDI (en cours de nomination)	Bastia
A	FB	Ingénieur 2nd catégorie	Service ingénierie /	2018-110-01	CDI	Bastia
A	FB	Ingénieur 2nd catégorie	Service ingénierie /	Organigrammé	CDI	Bastia
A	FA	Ingénieur 1ere catégorie	Dep. informatique /	BP 2020	CDI	Bastia
B	EA	Adjoint Technique	Technicien laboratoire / Chimie	BP 2020	CDI	Bastia
B	EA	Redacteur	Service ressources	01/64 du 30/03/09	CDI	Bastia
B	EA	Adjoint Technique	Service exploitation /	BP 2020	CDI	Sartè
B	DA	Agent Technique Principal	Service Exploitation / Production d'eau	Organigrammé	CDI pourvu le 1/02/2021	Balagne
B	EA	Adjoint Technique	Service ingénierie / GEOTOPO	Organigrammé	CDI (en cours de nomination)	Bastia
B	EA	Adjoint Technique	Service ingénierie	Organigrammé départ retraite	CDI	Bastia
B	EA	Adjoint Technique	Service exploitation / Optimisation des rendements réseaux	BP 2019	CDI pourvu le 1/02/2021	Bastia
C	CA	Agent Technique	Service ingénierie /	Organigrammé	CDI	Aiacciu
C	CA	Agent Technique	Service exploitation / Distribution d'eau	Organigrammé départ retraite	CDI	Portivechju
C	CA	Commis Principal	Service Client	Organigrammé	CDI (en cours de nomination)	Sartè
C	CA	Agent Technique	Service exploitation d'eau	Organigrammé départ retraite	CDI (en cours de nomination)	Aiacciu
C	CA	Agent Technique	Service Client	Organigrammé départ retraite	CDI	Aiacciu
B	DA	Adjoint Administratif	SAEF	Organigrammé décès	CDI	Bastia
C	CA	Commis Principal	Service Client (agent)	BP 2019	CDI	Bastia
C	CA	Agent Technique	Service exploitation	Organigrammé	CDI	Plaine Orientale

1 : Indiquer la durée CDD

2 : Résidence administrative

Recours CDD + 3 mois (11)						
Catégorie	Grade	Fonction Intitulé du poste	Nature Domaine d'activité	Date prévisionnelle de recrutement	Type de contrat CDI/CDD (1)	Localisation (2)
A	FA	Attaché de Direction	Direction	1er semestre	CDD	Bastia
A	FA	Ingénieur 1ere catégorie		1er semestre	CDD	Balagne
B	DA	Adjoint Administratif	Service Client	1er semestre	CDD	Bastia
C	CA	Commis Principal	Service Client	1er semestre	CDD	Aiacciu
C	CA	Commis Principal	SAGRH	1er semestre 2021	CDD	Bastia

1 : Indiquer la durée CDD

2 : Résidence administrative

Suppressions de postes						
Catégorie	Grade	Intitulé du poste	Nature et domaine d'activité	Type de contrat CDI/CDD (1)	Localisation (2)	
2 postes de catégorie B						
3 postes de catégorie C						

**CDD et contrats d'apprentissage en ETP (1)**

Effectifs	Etat au 31/12/2020		Etat au 31/12/2021	
	CDD (2)	Contrat d'apprentissage	CDD (2)	Contrat d'apprentissage
Catégorie A	1		1	
Catégorie B	1	7	1	7
Catégorie C	2		5	
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

1 : Pour information de l'Assemblée de Corse

2 : Uniquement CDD de remplacement, contrats de moins de trois mois et vacataires

## OFC - OFFICE FONCIER DE LA CORSE

	Etat au 31/12/2020					Mouvements prévus en 2021						Prévision des effectifs au 31/12/2022				
	EFFECTIFS EN PLACE			POSTES BUDGETAIRES		CDI		Appel à candidature sur postes non pourvus	Créations de postes budgétaires	Appel à candidature sur création de postes	Recours CDD + de 3 mois	CDI	CDD + de 3 mois	S/total agents en activité	Postes budgétaires non pourvus	S/total postes budgétaires
	CDI	CDD + de 3 mois	Total	Non pourvus	Total	Départs prévus	Remplacements prévus suite départs									
Catégorie A	6		6	3	9			2				8		8	1	9
Catégorie B	1		1	1	2							1		1	1	1
Catégorie C			0	1	1									0	1	0
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>10</b>

3 : Hors contrats d'apprentissage et CDD de remplacement

7 : De poste à poste

Postes à pourvoir sur postes existants (7 + 8)						
Catégorie	Grade	Fonction Intitulé du poste	Nature Domaine d'activité	Délibération créant le poste	Type de contrat CDI/CDD	Localisation
					(1)	(2)
A	HC	Directeur Général		CA 2017-06 du 27/03/2017	CDI	Aiacciu
A	Cadre Opérationnel	Conseiller Juridique		CA 2019-01 du 27/02/2019	CDI	Aiacciu

1 : Indiquer la durée CDD

2 : Résidence administratif

Recours CDD + 3 mois (11)						
Catégorie	Grade	Fonction Intitulé du poste	Nature Domaine d'activité	Date prévisionnelle de recrutement	Type de contrat CDI/CDD	Localisation
					(1)	(2)
Néant						

1 : Indiquer la durée CDD

2 : Résidence administratif

CDD et contrats d'apprentissage en ETP (1)				
Effectifs	Etat au 31/12/2020		Etat au 31/12/2021	
	CDD (2)	Contrat d'apprentissage	CDD (2)	Contrat d'apprentissage
Catégorie A				
Catégorie B				
Catégorie C				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

1 : Pour information de l'Assemblée de Corse

2 : Uniquement CDD de remplacement, contrats de moins de trois mois et vacataires

Suppressions de postes					
Catégorie	Grade	Intitulé du poste	Nature et domaine d'activité	Type de contrat CDI/CDD	Localisation (2)
				(1)	
1 poste de catégorie B					
1 poste de catégorie C					

**OTC - OFFICE DES TRANSPORTS DE LA CORSE**

Etat au 31/12/2020					Mouvements prévus en 2021						Prévision des effectifs au 31/12/2021				
EFFECTIFS EN PLACE			POSTES BUDGETAIRES		CDI		Appel à candidature sur postes non pourvus (8)	Créations de postes budgétaires (9)	Appel à candidature sur création de postes (10)	Recours CDD + de 3 mois (11)	CDI [[12 = 1 + (6 - 7) + (8 + 10)]]	CDD + de 3 mois (13)	S/total agents en activité (14 = 12 + 13)	Postes budgétaires non pourvus (15 = (4-8) + (6-7) + (9-10))	S/total postes budgétaires (16 = 12 + 15 = 5 + 9)
CDI (1)	CDD + de 3 mois (2)	Total (3 = 1 + 2)	Non pourvus (4)	Total (5 = 1 + 4)	Départs prévus (6)	Remplacements prévus suite départs (7)									
Catégorie A	7		7	1	8		1	0			8		8	0	8
Catégorie B	4	0	4	0	4		0	0			4		4	0	4
Catégorie C	3	0	3	0	3		0	0			3		3	0	3
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>15</b>

3 : Hors contrats d'apprentissage et CDD de remplacement  
7 : De poste à poste

Postes a pourvoir sur postes existants (7 + 8)						
Catégorie	Grade	Fonction Intitulé du poste	Nature Domaine d'activité	Délibération créant le poste	Type de contrat CDI/CDD (1)	Localisation (2)
A		Chef du service Administratif	Chef du service Administratif	N° 41 /2020 du 18/12/20	CDI	Bastia

1 : Indiquer la durée CDD  
2 : Résidence administrative

Recours CDD + 3 mois (11)						
Catégorie	Grade	Fonction Intitulé du poste	Nature Domaine d'activité	Date prévisionnelle de recrutement	Type de contrat CDI/CDD (1)	Localisation (2)
Néant						

1 : Indiquer la durée CDD  
2 : Résidence administrative

CDD et contrats d'apprentissage en ETP (1)				
Effectifs	Etat au 31/12/2020		Etat au 31/12/2021	
	CDD (2)	Contrat d'apprentissage	CDD (2)	Contrat d'apprentissage
Catégorie A				
Catégorie B			1	
Catégorie C	0			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

1 : Pour information de l'Assemblée de Corse  
2 : Uniquement CDD de remplacement, contrats de moins de trois mois et vacataires